LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 117 | Ciel variable et vents modérés. Max.: 21 **(détail page 10)** | Montréal, samedi 19 mai 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Iles-de-la-Madeleine: 1,15$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA L'AutoBall Inc.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Turner entend imposer les priorités fédérales en matière d'éducation

BERNARD DESCÔTEAUX

Même si l'éducation est un domaine de compétence provinciale, M. John Turner entend demander aux provinces de se conformer à des «critères nationaux» en matière d'éducation. Et si la persuasion douce devait ne pas réussir, il envisagerait de les leur imposer en rendant conditionnelles les subventions fédérales à l'éducation post-secondaire et universitaire.

L'avocat torontois, candidat à la succession de Pierre Elliott Trudeau, a apporté cette précision hier sur sa politique en matière d'éducation, reconnaissant qu'il pourrait imiter ce qu'a fait le gouvernement Trudeau l'hiver dernier dans le domaine de la santé avec le projet C-3. Ce projet avait provoqué une levée de boucliers, notamment au Québec.

Depuis plusieurs jours, M. Turner soutient que la situation qui est faite aux jeunes quant à leur formation est un «vrai scandale». Il y a selon lui une dissociation inacceptable entre les besoins des jeunes et ce qu'offrent les systèmes d'éducation des provinces. Le niveau de préoccupation qu'il dit déceler dans le pays est tel qu'il promet de faire de cette question la priorité d'un gouvernement Turner.

Hier encore, il s'est engagé par exemple, lors d'une rencontre avec des délégués, à convoquer les hommes d'affaires et les syndicats pour mettre sur pied un nouveau système d'apprentissage qui répondra aux besoins des jeunes. C'est une promesse qu'il pourrait réaliser sans mal puisque à ce niveau Ottawa détient certains pouvoirs d'intervention. Son objectif serait de donner l'occasion aux jeunes d'acquérir de l'expérience qui soit pertinente aux besoins actuels de la société, dit-il.

Un gouvernement Turner proposerait par ailleurs aux provinces de reviser les systèmes d'éducation pour les adapter à la nouvelle réalité. Il ne s'agit pas de mettre plus d'argent, mais de réorienter les priorités, ce qui l'amène à parler de définir des critères nationaux d'éducation.

M. Turner qui se fait à la fois le promotteur d'un «gouvernement central fort» et du respect des compétences des provinces, croit qu'une entente avec les provinces pourrait être possible. Hier encore, il a par exemple manifesté sa bonne foi en affirmant que les « querelles fédérales-provinciales sont un luxe qu'on ne peut plus supporter comme Canadiens ». Faisant référence notamment au domaine économique, il a ajouté que le Canada avait été «balkanisé» par ces oppositions entre provinces ou entre niveaux de gouvernements.

Ces précautions oratoires prises, M. Turner a convenu hier avec les journalistes que faute d'accord avec les provinces, il envisagerait de mettre des conditions au versement des subventions fédérales à l'éducation secondaire et post-secondaire qui représentent 50 % du coût des dépenses provinciales. Il a d'ailleurs rappelé que déjà en 1972, lorsqu'il était ministre des Finances, cette possibilité avait été envisagée. Il reconnaît toutefois qu'il s'agit là d'une question constitutionnelle fort complexe, puisque les provinces ont entière juridiction en matière d'éducation.

Selon le candidat, cette question d'éducation est à ce point impor-

Voir page 16: Turner

LE FESTIVAL DE CANNES

Un peu de nostalgie sur la Croisette

FRANCINE LAURENDEAU

CANNES— Certains festivals accordent une large place au cinéma d'hier. Ainsi, au dernier festival de Berlin on rendait notamment hommage à Ernst Lubitsch, Jules Dassin et Melina Mercouri. Mais Cannes sacrifie peu au passé et les rétrospectives y sont rares.

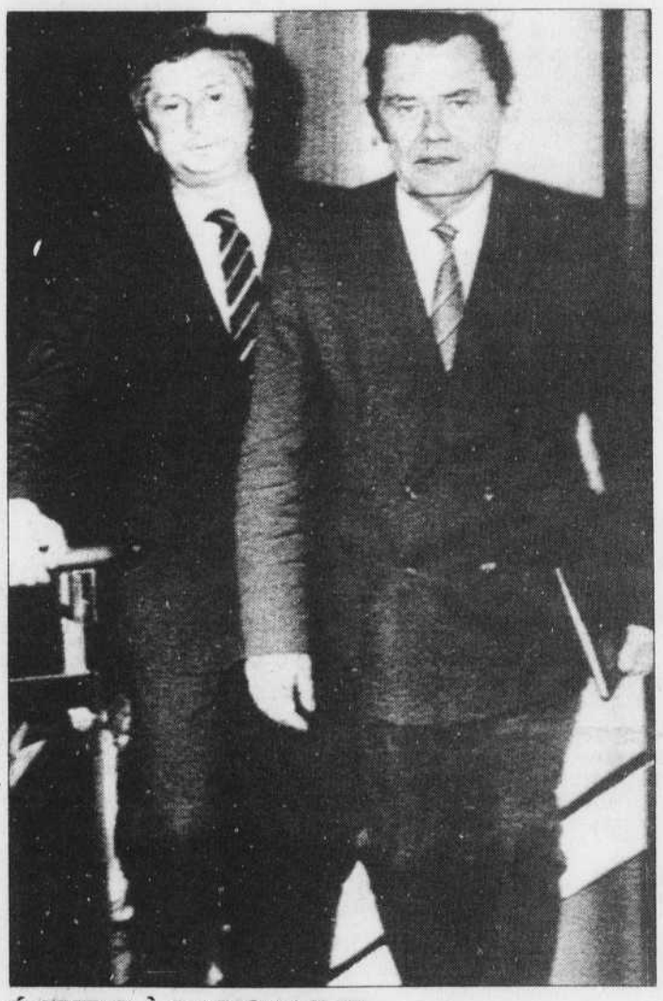
Le Festival de Cannes rendait pourtant hier un émouvant hommage au cinéaste et comédien français Noël Noël, en sa présence, avec la présentation de l'un de ses films les plus célèbres, *Les casse-pieds*.

Mais surtout, la cinémathèque française propose ces jours-ci, cette année encore, une section rare intitulée « Les incunables du cinéma français ».

Pour le sens propre du mot *incunable*, je vous recommande le dictionnaire. Il s'agit en l'occurrence de sept films (de 1936 à 1946) rendus improjetables par l'usure du temps qui viennent d'être restaurés par la cinémathèque dans le cadre de la Préservation et de la Sauvegarde du patrimoine cinématographique français. (Au fait un programme équivalent existe-t-il chez nous ?)

N'ayant pu résister à cette tentation j'ai donc découvert, salle Claude Debussy, pour mon plus grand bonheur, *Les nuits blanches de Saint-Petersbourg* (1937) de Jean Dreville, avec Gaby Morlay, Pierre Renoir, et j'en passe. Un ravissement désuet et somp-

Voir page 16: Nostalgie



ÉCHEC À LAUSANNE

La réunion extraordinaire du Comité international olympique (CIO) n'a apporté aucun résultat positif à Lausanne, hier. Le président du Comité soviétique, M. Marat Gramov (au premier plan, devant un autre membre de la délégation soviétique), n'était porteur d'aucun message, ni d'aucune invitation pour le président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch, de se rendre à Moscou. M. Gramov a plutôt répété le *niet* soviétique pour les Jeux olympiques de Los Angeles. **Nos informations en page 48.** (Téléphoto AP)

L'éventuel cabinet Turner

Seul Chrétien a droit à des promesses. . .

BERNARD DESCÔTEAUX

John Turner est prêt à réserver un traitement de faveur à Jean Chrétien lorsque viendra le temps de former son conseil des ministres. Un siège lui est réservé, a-t-il promis hier, disant toutefois de ses autres adversaires dans la course au leadership qu'il évaluera leur cas au mérite.

Le principal prétendant à la succession de Pierre Elliott Trudeau rencontrait hier une centaine de ses partisans de la Rive-Sud devant qui il a abordé l'après-congrès en traitant de ce que réserve l'avenir à ses adversaires comme à ses propres partisans.

Depuis plusieurs jours, des questions sont adressées à M. Turner sur le sort qui attend son principal adversaire si le «p'tit gars de Shawinigan était défait». Jusqu'ici, il s'était limité à dire que tous deux auraient des consersations au lendemain du congrès, laissant

Voir page 16: Promesses



Jean Chrétien: un cas spécial.

Secrétariat à la jeunesse

Lévesque met fin au contrat de la directrice

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, n'a pas renouvellé le contrat de la directrice générale du Secrétariat à la jeunesse, Mme Danièle L. Bouchard. Dépendant directement du premier ministre, le Secrétariat à la jeunesse est, entre autres choses, responsable du programme Jeunes volontaires.

Cette décision a été annoncée cette semaine à Mme Bouchard par le premier ministre lui-même. Mme Bouchard occupait son poste seulement depuis le 27 avril 1983 et elle bénéficiait d'un contrat d'un an, renouvellable.

La nouvelle a été confirmée hier au DEVOIR par l'attachée de presse de M. Lévesque, Mme Catherine Rudel-Tessier. Le premier ministre aurait éprouvé le «besoin de changement» à la tête de l'organisme. Il aurait salué le «très bon travail» réalisé par Mme Bouchard pour la mise sur pied du Secrétariat. M. Lévesque n'aurait pas encore décidé qui succédera à Mme Bouchard. Il n'a pas été possible de joindre l'intéressée, absente de son bureau hier. Mais, selon sa secrétaire, Mme Bouchard travaille toujours au Secrétariat.

Il s'agit d'un nouvel avatar pour le Secrétariat à la jeunesse dont le moins que l'on puisse dire est que ses débuts se sont avérés difficiles. Il a été créé en mars 1983, lorsque M. Lévesque présentait le plan d'action gouvernemental pour les jeunes.

A la mi-octobre 1983, c'est-à-dire deux mois après la tenue du Sommet québécois de la jeunesse, à la surprise générale, le responsable du Secrétariat et adjoint parlementaire du Premier ministre, M. Jean-Pierre Charbonneau, démissionnait de ses fonctions de responsable du dossier jeunesse et du Secrétariat. Le député de Verchères n'a jamais publiquement expli-

Voir page 16: Contrat

L'Irak affirme avoir attaqué 2 autres navires dans le Golfe

Regan estime que le Canada n'a pas à craindre pour ses approvisionnements

MANAMA (AFP, Reuter, PC) — Réclamations et démentis étaient à l'ordre du jour hier dans le conflit du golfe Persique: l'Irak affirme avoir lancé de nouvelles attaques aériennes contre deux navires au large du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. L'Iran nie que les bombardements aient eu lieu.

Un porte-parole militaire irakien n'a donné aucune précision sur la nationalité ou le type de navire attaqué, indiquant seulement que des incendies s'étaient déclarés à bord et que les avions irakiens avaient regagné leurs bases sans encombre.

Hier à la mi-journée aucune confirmation de cette attaque n'avait pu être obtenue de source indépendante.

L'Iran a rejeté les affirmations irakiennes, affirmant qu'aucun navire n'avait été la cible d'une attaque aérienne hier, selon l'agence iranienne IRNA, captée à Londres.

C'est lundi à l'aube qu'a eu la dernière attaque de navires par l'Irak. Elle avait visé des pétroliers grec et iranien, qui étaient toujours en feu hier, selon des sources maritimes dans le Golfe.

En guerre depuis plus de trois ans avec l'Iran, l'Irak a maintes fois affirmé sa détermination de s'en prendre aux embarcations commerciales qui traitent l'avec l'Iran dans le but de réduire à néant les revenus pétroliers du régime de Téhéran.

Comme le rappelait jeudi le journal officiel du parti Baas, au pouvoir à Bagdad, il s'agit pour l'Iraq de détruire « toutes les sources de la puissance économique, militaire et politique du régime en place à Téhéran. »

L'Iran aurait, à son tour, attaqué des pétroliers, selon « certaines indications » fournies par Washington. L'Iran n'a cependant pas reconnu jusqu'à maintenant être l'auteur de ces attaques.

L'Iran a fait connaître sa détermination de paralyser le trafic pétrolier du Golfe si l'accès à son port pétrolier de Kharg était rendu impossible.

À Ottawa, le ministre d'État au Commerce extérieur, M. Gerald Regan, a déclaré que le conflit irano-irakien constituait « une grave menace pour la paix mondiale », mais qu'il n'y avait pas lieu de craindre qu'il puisse compromettre les approvisionnements en pétrole du Canada.

Prenant la parole à la Chambre des Communes, M. Regan a rappelé que si le quart du pétrole consommé dans le monde devait passer par le détroit d'Hormuz, à l'embouchutre du Golfe, seulement 3.5 % du pétrole consommé au Canada provenant de cette ré-

Voir page 16: L'Irak

Les titres pétroliers en hausse — *page 17*

LE DEVOIR CULTUREL

Jacques Poulin

Né à Saint-Gédéon de Beauce, à 46 ans Jacques Poulin vit maintenant à Cap-Rouge près de Québec en réfléchissant sur sa carrière littéraire qui a pris un nouvel essor avec son dernier roman *Volkswagen Blues* paru récemment chez Québec-Amérique. Il a partagé avec Hélène de Billy quelques réflexions sur son Amérique à lui, qu'il décrit en y pénétrant sur la pointe des pieds, dans la foulée des Jack Kerouac, des Jack London et en souhaitant sortir la littérature québécoise de son hermétisme. **Page 25**





Philippe Van Kessel

À Espace Libre, on peut voir la création nord-américaine d'*Ella* (jusqu'au 26 mai), et à la Cinémathèque, ce soir et demain, on peut visionner trois films d'Herbert Achternbusch. Il était temps de découvrir cet auteur qui, depuis 1965, poursuit une des oeuvres les plus personnelles de l'Allemagne. Robert Lévesque a rencontré le directeur de la troupe belge de l'Atelier de la rue Sainte-Anne, Philippe Van Kessel, qui présente *Ella* à Montréal. **Page 25**

Quilico en Rigoletto

La participation de Louis Quilico aux sept représentations du célèbre opéra de Verdi *Rigoletto*, dernière production cette saison de l'Opéra de Montréal et dont la première aura lieu mardi à la Place des arts, constitue un événement important dans l'histoire de notre jeune opéra. Gilles Potvin s'est entretenu avec Quilico qui lui a rappelé les grandes étapes de sa prestigieuse carrière. **Page 25**

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Que fera M. Parizeau?

Selon les analystes, le budget que présentera mardi M. Jacques Parizeau ne devrait pas contenir de mesures spectaculaires. Il s'agirait surtout d'un budget à caractère administratif ne comportant pas de réformes importantes. Mais M. Parizeau en a déjà surpris plus d'un, observe Jean-Pierre Langlois. **Page 17**

Hausse de l'inflation

Le taux de l'inflation, que mesure l'indice des prix à la consommation, est remonté au dessus de la marque des cinq pour cent a annoncé Statistique Canada hier. L'indice est même légèrement plus élevé à Montréal que dans l'ensemble du Québec. Les hauts et les bas des facteurs habituels, comme les produits alimentaires, les vêtements ou encore l'essence pour en citer quelques uns, ont contribué à cette remontée. **Page 17**

LE DEVOIR ...A LOISIR

La Place du musée

Le nouveau Musée d'art contemporain, on le sait, logera sur le terrain même de la Place des arts. Jean-Claude Marsan trouve le projet architectural intéressant, mais se pose des questions sur la pertinence du programme muséologique qui en sous-tend les plans et devis. **Page 41**

Brésil ! Brésil !

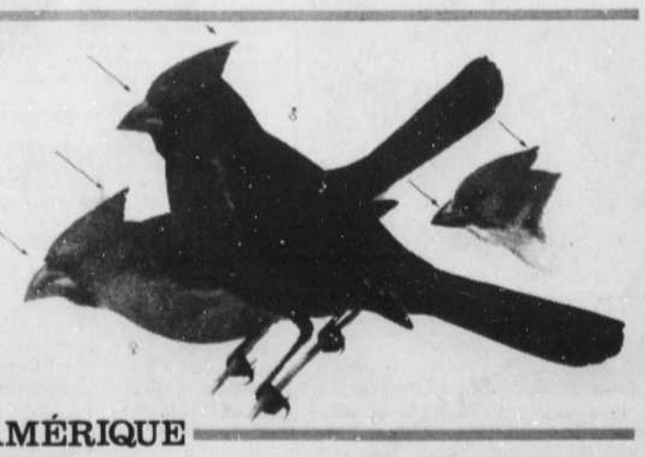
. . . comme le chantait Alys Robi. Comme l'a vu, sans doute bien différemment, Monique Nuytemans à qui Fortaleza avait peu à offrir, malgré ses plages grandioses au bout d'un horizon perdu. À Recife et Olinda, toutefois, elle s'est trouvée au coeur du patrimoine culturel brésilien. **Pages 42 et 43**

LE GUIDE INDISPENSABLE



19,95 $ broché
24,95 $ relié

- Un guide complet, facile à consulter, de format pratique, tenant compte des plus récentes observations.
- Un système d'identification unique mis au point par Roger Tory Peterson, simple et efficace à l'aide de dessins et de flèches pour attirer l'attention de l'utilisateur sur les points caractéristiques de chaque espèce.
- Chaque espèce représentée par un ou plusieurs dessins en couleurs sur plus de 300 planches d'illustrations, comprenant les espèces exceptionnelles décrites en détail avec les variations de plumage.
- Des cartes de distribution commentées pour chaque espèce, montrant la répartition des oiseaux selon les saisons et les périodes de migration notamment.



FRANCE-AMÉRIQUE

Au sommet « Québec dans le monde »

Ottawa refuse de tenir un rôle de simple participant

PAULE Des RIVIÈRES

OTTAWA — Une autre querelle sévit entre Ottawa et Québec, parce que le gouvernement fédéral n'accepte pas le rôle, trop modeste à ses yeux, que lui accorde le gouvernement du Québec à son sommet sur « la place du Québec dans le monde » qui a lieu les 29 et 30 mai à Montréal.

Devant l'échec des échanges entre les deux gouvernements, le ministre d'Etat aux Relations extérieures, M. Jean-Luc Pepin, a pris la plume hier pour répéter au ministre québécois des relations intergouvernementales et du commerce extérieur, M. Bernard Landry, qu'il accepte « avec plaisir » de participer à son sommet mais qu'il ne saurait se contenter d'être un participant comme les autres.

« Le gouvernement fédéral a le gros de la juridiction en cette matière (l'international) et ne peut être traité comme un simple participant, au même niveau que le mouvement coopératif, par exemple », a déclaré M. Pepin hier aux Communes, en réponse à une question du député libéral de Rosemont, M. Claude-André Lachance.

Le gouvernement fédéral, ajoutait le ministre, veut un statut de parité avec le gouvernement du Québec à cet évènement.

L'évènement en question est un sommet que préside M. Landry, qui réunira une trentaine de participants et qui abordera trois thèmes: la coopération internationale, les échanges commerciaux dans le monde et l'immigration. Le gouvernement québécois veut faire le point sur sa place dans le monde pour « développer une vraie politique extérieure, là où présentement il n'y a que des activités sectorielles ».

L'idée a été lancée par M. Landry et par l'ex-ministre des affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, à la fin de l'été. Le conseil des ministres l'a entérinée quelques semaines plus tard, en se montrant favorable à une participation fédérale de niveau ministériel, vu que « veut, veut pas, les relations internationales passent souvent par Ottawa », selon les termes du porte-parole du ministère de M. Landry. (En matière d'immigration, les deux gouvernements se partagent les responsabilités et Québec a énormément gagné au fil des ans. De sorte qu'il sélectionne les immigrants et Ottawa se contente d'en superviser l'admission en pensant à la sécurité et à la santé des citoyens).

Le gouvernement québécois estime donc, dans ce contexte de précédent, que le gouvernement fédéral en demande un peu trop en insistant sur « la parité ». Et le porte-parole de M. Landry rappelle que « c'est du Québec qu'on discute ».

« On veut participer; on veut jouer le jeu. Mais on demande un peu plus qu'un petit exposé de trois minutes, qu'un petit bout de table », dit de son côté à Ottawa le représentant fédéral qui a négocié sans succès avec son homologue du cabinet de M. Landry ces dernières semaines.

Ottawa se fait offrir deux sièges, un qu'occuperait un ministre et l'autre une agence comme l'Agence canadienne de développement international ou la Société des exportations. Mais pas les deux.

Chacun aurait droit à ses trois minutes de parole, lors des tours de table, soit rien de moins et rien de plus que la douzaine de mouvements ou sceteurs représentés. Les municipalités par exemple ont droit à deux participants.

Le gouvernement du Québec sera un peu mieux équipé. M. Landry présidera, accompagné des ministres Gerald Godin et Pierre-Marc Johnson, de l'Immigration et des Affaires intergouvernementales canadiennes. Il s'est aussi gardé une place pour une agence gouvernementale.

Les syndicats, le monde des affaires, le mouvement coopératif seront présents, mais aux invités habituels des sommets québécois s'ajouteront des organismes d'aide, des représentants des communautés culturelles,des secteurs de recherche de l'université.

Contrairement aux autres rencontres socio-économiques, le sommet international sera divisé en deux. La rencontre de mai servira à faire un bilan des activités du Québec dans le secteur international et des groupes de travail se mettront à l'oeuvre pour préparer l'autre rencontre, en novembre .

Ottawa se dit ravi de voir que le gouvernement du Québec s'intéresse au monde mais il veut être en position de faire entendre ses vues et ses suggestions dans un secteur où il est le « maître-d'oeuvre ».

Par exemple, un document de référence de plus de 100 pages a été préparé pour les participants et Ottawa aurait aimé y inclure son intervention et rappeler ce qu'il fait dans le domaine.

Les échanges entre Ottawa et Québec avaient débuté le 12 mars dernier par une lettre de M. Landry au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen. L'invitation était lancée; suivait le 19 avril la requête fédérale d'une meilleure place au sommet du Québéc. En l'absence de M. MacEachen, M. Pepin a relancé la négociation.

La campagne au leadership

La neutralité de Bourassa préoccupe les candidats

MAURICE GIRARD

(PC) — La « neutralité » affichée par Robert Bourassa à l'endroit des partis politiques fédéraux soulève plusieurs questions dans la course à la direction du Parti libéral du Canada (PLC).

Comme un nuage planant au-dessus des aspirants à la direction du PLC, cette politique de « neutralité » revient dans les conversations chaque fois qu'un candidat à la succession de Pierre Trudeau se montre le nez au Québec.

« C'est un faux débat puisqu'on parle d'une position qui remonte à plus de 20 ans », a affirmé cette semaine M. Bourassa dans une interview téléphonique après que certains membres du caucus fédéral se soient interrogés sur sa position.

S'il n'en tient qu'à lui, libéraux et conservateurs pourront toujours continuer de disserter sur la question, il n'a pas l'intention de changer sa position pendant cette campagne à la direction du PLC ni d'ailleurs à la prochaine campagne électorale fédérale.

« Il n'est pas question, dans l'intérêt du Parti libéral du Québec et de la province, de modifier cette position traditionnelle parce que j'aurai à négocier avec le prochain premier ministre du Canada, qu'il soit libéral ou conservateur, après les prochaines élections provinciales, que j'ai le devoir de gagner », a-t-il affirmé.

Sa position de neutralité s'applique également aux agissements des partis politiques et de leur chef. Il ne veut pas commenter l'exploitation que tentent de faire de cette situation les conservateurs et leur leader Brian Mulroney. Il promet d'intervenir seulement « quand les faits seront déformés ».

De retour à la tête des libéraux du Québec après des années d'exil politique que ses détracteurs fédéraux ont interprété comme la fin de sa carrière politique, Robert Bourassa trouve peut-être ironique qu'aujourd'hui tout le monde, et même ses opposants les plus farouches d'antan, se mettent à l'encenser et à souhaiter tout haut son élection comme premier ministre du Québec.

Par exemple, le bras droit de John Turner au Québec, le ministre fédéral du Travail André Ouellet, reprend presque mot pour mot les explications du chef du PLQ sur cette question, ajoutant que M. Bourassa « a parfaitement raison » et qu'il « respecte sa neutralité ».

Pourtant, M. Ouellet avait été à l'époque du premier gouvernement Bourassa (de 1970 à 1976) un des ministres fédéraux les plus critiques à l'endroit de l'administraion québécoise.

Aujourd'hui il n'y paraît plus. Et M. Ouellet se rebiffe quand on lui demande si cela revient à dire que les libéraux fédéraux n'ont pas besoin de M. Bourassa pour gagner autant de sièges aux prochaines élections fédérales qu'au dernier scrutin (au moins 74 sur 75).

Il répond sèchement, en prenant son entourage à témoin, que c'est déformer sa pensée que d'en conclure ainsi à l'inutilité d'un homme parmi les plus appréciés des libéraux du Québec et très populaire dans la population, comme l'illustrent les sondages d'opinion.

« Il y a des gens qui votent libéral au provincial pas seulement parce qu'ils sont libéraux. Vu qu'un certain nombre d'entre eux sont des conservateurs qui ne peuvent voter Union nationale, ils votent libéral pour freiner les séparatistes », poursuit M. Ouellet.

Son collègue Bernard Loiselle, député de Verchères à la Chambre des communes, estime pour sa part que le chef conservateur Brian Mulroney tente de s'accrocher « à n'importe quelle bouée de sauvetage » et que les libéraux provinciaux vont voter libéral aux prochaines élections fédérales.

Ces explications sont revenues comme un refrain, cette semaine, chaque fois que le sujet était abordé avec des délégués au congrès du PLC ou des militants du parti venus assister à une rencontre avec John Turner.

Il faut croire que dans l'immédiat, aucun des aspirants à la direction du PLC n'osera critiquer ouvertement la position de M. Bourassa. Pour sa part, John Turner n'a pas l'intention de laisser clos le débat puisqu'il a répondu cette semaine qu'une fois élu au congrès, « après le 16 juin », il reviendra « discuter » avec le chef libéral.

On peut croire que les pressions s'intensifieront et que les libéraux fédéraux du Québec auront intérêt à s'assurer de tous les appuis nécessaires au Québec pour empêcher des gains des conservateurs, qui parlent déjà de la possibilité de gagner plus de 10 sièges au Québec grâce à la « neutralité » de M. Bourassa.

L'avance de John Turner

Jean Chrétien affirme qu'il rétrécit l'écart

FREDERICTON (PC) — « Je suis parti deuxième, loin derrière, mais très rapidement je me rapproche de plus en plus, » a déclaré vendredi le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, en parlant de sa participation à la course à l'investiture libérale.

Le candidat en était vendredi à la dernière étape d'une tournée mouvementée des provinces de l'Atlantique.

Effectuant un arrêt à Fredericton, le ministre a souligné ses liens étroits avec la région.

« Je suis un gars appartenant à une région à peu près semblable. Je ne viens pas des grands centres du Canada, » a-t-il rappelé aux journalistes.

« Je suis le porte-parole des régions du pays qui ont besoin de l'expansion économique régionale, et cette question a toujours été une priorité pour moi. »

M. Chrétien, l'air épuisé, s'est présenté à une réception offerte aux délégués au congrès de juin, dans un hôtel du centre-ville de Fredericton. Il a brièvement décrit ses trois jours dans les provinces atlantiques comme harassants mais très satisfaisants.

Et il a exprimé toute sa confiance de devenir le prochain premier ministre, après être entré dans la course au second rang, loin derrière le candidat favori, M. John Turner.

« J'arrive de Terre-Neuve où j'ai reçu l'appui de six des sept circonscriptions. Hier, j'étais à l'Île-du-Prince-Edouard, où nous avons commencé à zéro il y a un mois et où nous sommes maintenant en avance. Et je crois que nous allons très bien réussir au Nouveau-Brunswick.

« Selon les rapports des journaux, nous réussissons bien en Colombie-Britannique et en Alberta et je sais que j'ai déjà le Québec derrière moi. On peut donc dire que c'est une chaude lutte et ... surveillez-moi bien dans le dernier tournant. Je suis vraiment rapide. »

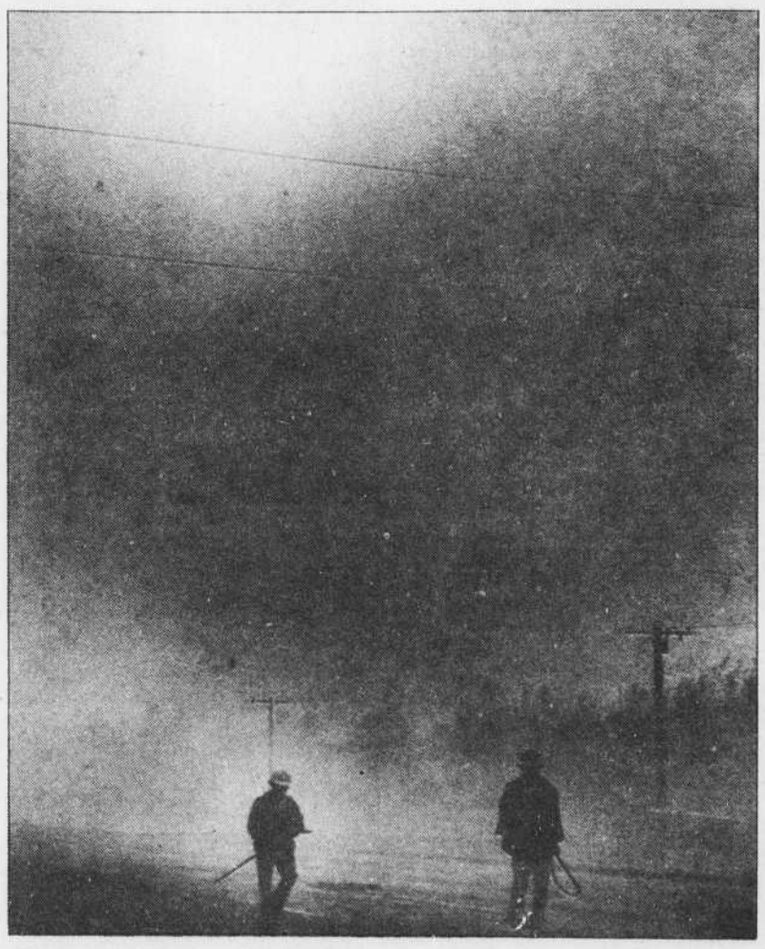
Hier, aux Communes, le député conservateur Paul Dick s'est plaint de l'absence de M. Chrétien devant le comité le 24 mai prochain tel que prévu.

Le ministre de l'Énergie Jean Chrétien est trop occupé par la campagne au leadership libéral pour venir défendre les crédits de son ministère devant un comité des Communes.

Le problème, soutient M. Dick, c'est que les comités n'ont que jusqu'au 31 mai pour terminer l'étude des crédits des divers ministères et que M. Chrétien n'a pas indiqué qu'il serait disponible avant cette date.

« Nous voulions encore discuter de Pétro-Canada, le développement de la Mer de Beaufort et la Politique nationale de l'énergie », a soutenu M. Dick.

Le premier ministre suppléant Jean-Luc Pepin a pris note de la question au nom du gouvernement, mais il a dit douter que M. Chrétien ait refusé de se présenter au comité. « Cependant, je vais discuter de la question avec lui et m'assurer qu'il sera disponible la semaine prochaine pour se présenter devant le comité », a affirmé M. Pepin.



Le Manitoba brûle

Le gouvernement manitobain a évacué un village et fermé deux parcs provinciaux dans l'est de la province à cause des graves incendies de forêt et de brousse. L'incendie qui demeure hors de contrôle a détruit plus de 11,000 acres de terre. Un fort vent rend particulièrement difficile les travaux de secours et répand un nuage de cendres et de poussières. Le gouvernement croit que l'origine de l'incendie est attribuable à une négligence humaine.

Le document provenait du Conseil du trésor

QUEBEC (PC) — Le document rendu public jeudi par les libéraux et qui serait selon eux une « stratégie gouvernementale de manipulation » de l'opinion publique, a été produit par deux personnes du Conseil du trésor.

Cette information qui a été véhiculée par un quotidien montréalais a été corroborée hier par l'attaché de presse du ministre de l'Éducation, Yves Bérubé, qui était à l'époque président du Conseil du trésor.

M. Laurent Emond est même identifié par certains comme un des deux auteurs. « Je n'ai aucun commentaire là dessus », a-t-il dit, se contentant de confirmer que le texte en question n'aurait circulé qu'à cinq ou six exemplaires et qu'il n'aurait pas été discuté et encore moins adopté par le conseil des ministres, réuni à Pointe-au-Pic en septembre dernier.

A Montréal, le premier ministre René Lévesque a de son côté qualifié de tempête dans un verre d'eau le dévoilement du document par trois députés libéraux de même que leurs réactions outrées.

Il a assuré que jamais le conseil des ministres n'avait vu ce document.

On y suggérait, entre autres, de miner la crédibilité de l'animateur radiophonique André Arthur et d'exiger la démission de Gilles Grégoire alors qu'on recommandait au premier ministre et aux ministres de sourire.

De son côté, le député libéral de Charlebourg, Marc-Yvan Côté, qui garantit l'authenticité du texte, a soutenu hier qu'il prévoyait une telle réaction gouvernementale.

M. Côté maintient sa version des faits à savoir que tous les ministres présents à Pointe-au-Pic en ont pris connaissance et il promet des développements sur le sujet au cours des prochains jours.

Lévesque croit que le PN n'a pas d'avenir

Le premier ministre René Lévesque a laissé entendre hier que le Parti nationaliste risquait de mourir de sa belle mort avec la démission jeudi de son directeur, le député péquiste Marcel Léger.

« Les constatations faites par M. Léger ne sont pas de nature à donner le goût de l'aventure à beaucoup de gens », a-t-il dit en conférence de presse.

En annonçant sa démission, M. Léger avait soutenu qu'un appui plus marqué du premier ministre envers le Parti nationaliste n'aurait pas suffi à assurer la mise en orbitre du PN en raison de la « morosité » qui frappe les militants péquistes.

M. Lévesque n'a pas tenté de nier l'existence de cette morosité démontrée dans les sondages. « On a encore une sacrée côte à remonter », a-t-il reconnu.

D'emblée le premier ministre a estimé que M. Léger avait fait preuve de lucidité en constatant que le Parti ne « levait pas de terre ».

« On peut mener le cheval jusqu'à l'abreuvoir mais on ne peut le forcer à boire. On ne peut pas forcer les gens ». Surtout pas le premier ministre qui a toujours été distant de ce parti. Il n'avait pas acheté sa carte de membre et avait indiqué à plusieurs reprises qu'il y verrait en temps et lieu.

Le vice-président du Parti québécois, M. Sylvain Simard, considère que le député péquiste Marcel Léger a « fait preuve de lucidité » en démissionnant de la direction du Parti nationaliste.

Les faits parlent par eux-mêmes, les sondages montraient que le PN n'arrivait pas à décoller, a dit M. Simard reprenant le constat fait par M. Léger, jeudi, lors de l'annonce de sa démission.

Les relations internationales

Québec est à l'avant-garde

QUEBEC (PC) — Les nombreux efforts que le Québec a déployés depuis quelques années pour nouer des relations avec les pays étrangers présentent un intérêt majeur pour l'ensemble de la communauté internationale.

C'est l'avis exprimé vendredi soir par l'ancien ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, qui était conférencier au banquet de clôture du premier congrès annuel de la Société québécoise de droit international, à Québec.

guérin l'éditeur qui édite

HOORAY! FOR ENGLISH
Level 1 (4e année)

ISBN: 2-7601-1138-5
143 pages Prix: 4,25$

En vente dans toutes les librairies

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons



guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

Auteurs:
6 enseignants au primaire
Implication de la Commission Scolaire Jérôme Le Royer
—Cahier fait spécialement pour les élèves de 9 à 12 ans
—Conçu dans l'esprit du nouveau programme d'anglais langue seconde;
—Contient des mises en situation actuelles et vivantes;
—On y retrouve WIKI, la mascotte, qui suit l'élève et l'encourage. Il joue un rôle dans les trois cahiers d'activités;
—Le contenu vise toutes les catégories d'élèves;
—A la fin de chaque unité, l'élève a à faire une évaluation;
—Des pages sont réservées aux parents pour leurs commentaires;

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

FONDS DU SOUVENIR
1909 - 1984
75ième SERVICE COMMÉMORATIF
LE DIMANCHE 27 MAI 1984
15.00 heures
Invité d'honneur
Honorable Gilles Lamontagne C.P.
Lieutenant Gouverneur du Québec
Entrée par chemin St-Charles, Pointe Claire

BINNACLE
Le spécialiste de la voile vous offre de tout et davantage...
VISITEZ NOTRE NOUVEL ENDROIT
2055 rue Peel
843-8866

Les conférences socio-économiques du Québec

La révolution informatique: subir ou choisir

Conférence sur l'électronique et l'informatique

Montréal, les 22 et 23 mai 1984 Palais des congrès

Diffusion des délibérations
sur le câble 27 (Montréal) et sur le câble 11 (Québec)
les 25, 26, 27 et 28 mai de 20h. à 23h.

Québec

Une corvée monumentale pour l'année de la jeunesse: 100,000 jeunes Québécois nettoieront 3,000 km de rives du fleuve à l'été 85

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Mobiliser en cinq mois le quart des 400,000 jeunes Québécois qui ont entre 14 et 18 ans pour leur faire nettoyer en neuf jours les 3,000 kilomètres de rives que compte le fleuve Saint-Laurent, de Cornwall à Gaspé sur la Rive-Sud, et de Cornwall à Havre Saint-Pierre du côté nord.

Tel est l'incroyable défi que se sont lancé pour l'été 1985 les trois fondateurs de l'Opération Nettoyage de l'Environnement territorial (ONET), un organisme à but non lucratif qui vient de mettre la dernière main à l'étude de faisabilité de ce projet. L'étude en question, dont Le DEVOIR a obtenu copie, a été financée grâce à trois subventions de $5,000 provenant du bureau du premier ministre, M. René Lévesque, et des ministères de l'Environnement ainsi que du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Ce projet, dont le détail a été confirmé par un porte-parole d'ONET, M. Luc Larose, s'inscrira dans le cadre de l'année internationale de la Jeunesse (1985) et comptera à ce titre un volet international qui amènera au Québec, probablement sur les ailes d'Air Canada, quelque 2,000 jeunes de 20 pays étrangers qui participeront fraternellement à la plus importante corvée de nettoyage que le Québec ait jamais connu.

Il en coûtera un minimum de $12 millions pour réunir simultannément ces 100,000 jeunes sur les deux rives du Saint-Laurent dans la seconde moitié de juillet 1985. Pour financer cette initiative, l'ONET lancera dès septembre trois troupes de théâtre amateur dans la tournée des 762 écoles secondaires du Québec pour y mobiliser un jeune sur quatre. Actuellement, a précisé M. Larose, une des trois troupes a déposé son canevas de travail et les autres devraient suivre prochainement.

Les responsables d'ONET ont limité la participation aux jeunes de 14 à 18 ans pour être sûrs d'obtenir un respect suffisant des règles de sécurité dans la récolte des polluants décimés sur les rives du fleuve. Ces jeunes seront invités à s'inscrire au programme au cours de l'automne et, dans un deuxième temps, il leur appartiendra de vendre dans leur familles et leur voisinage des titres symboliques de $4 par mètre de berge « nettoyée ».

Les $12 millions ainsi amassés défraieront seulement 60 % des coûts totaux de l'opération, a précisé M. Larose. Le reste viendra, a-t-il dit, de l'entreprise privée qui a commencé à acheter d'importantes commandites, notamment les grandes pétrolières dont les produits sont en partie responsables de la détérioration du principal cours d'eau de la province.

Les $120, qui seront ramassés par chaque participant, financeront leur séjour de neuf jours dans les « bases communautaires » (écoles, sous-sols d'église, etc) qui seront crées dans chacune des 250 municipalités riveraines du Saint-Laurent. Ainsi, les municipalités pourront, tout en couvrant l'essentiel des coûts, loger ces jeunes, les nourrir, les transporter sur les berges pendant les cinq journées consacrées au nettoyage et disposer, selon les normes du ministère de l'Environnement, des milliers de tonnes de déchets qui dégradent les berges du fleuve. Plusieurs compagnies, spécialisées dans l'enlèvement des ordures, ont manifesté leur appui technique et financier au projet.



L'audacieux projet prévoit que chacun des 100,000 jeunes nettoiera 30 mètres de rive du Saint-Laurent.

Concrètement parlant, chacun des 100,000 participants aura pour tâche de nettoyer à fond 30 mètres de berges durant sa semaine de travail, soit 6 mètres par jour pendant cinq jours. Les quatres journées additionnelles seront consacrées au voyage dans l'un ou l'autre des 2,500 autobus nolisés à cette fin, à une jounée de sensibilisation au programme, à ses objectifs et aux méthodes de travail, à la découverte des municipalités riveraines et à la grande Fête des Berges qui se déroulera simultannément d'un bout à l'autre du Québec.

L'ONET, qui a lancé cette opération, est un organisme à but non lucratif fondé en septembre dernier par trois personnes qui se sont connues à la Baie James et qui semblent s'ennuyer faute de défis, depuis la fin des gigantesques travaux d'aménagement dans cette région éloignée. Le groupe est présidé par M. Alain Soucy, qui dirigeait l'équipe de spécialistes en environnement de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ). Diverses personnalités publiques, dont le député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, et M. Pierre Péladeau, de Québécor, ont assisté le groupe initial dans l'élaboration du projet.

L'opération ONET vise simultannément plusieurs objectifs, a expliqué son porte-parole: amener les jeunes à réaliser collectivement un grand projet au cours de l'année qui leur est consacrée; les sensibiliser tout en les impliquant dans la protection de l'environnement, un sujet qui semble les passionner si l'on en juge d'après le récent Sommet sur la jeunesse; leur faire connaître le Québec et son fleuve pour un coût équivalent à 40 % de celui d'une colonie de vacances et, enfin, dépolluer concrètement un fleuve dans lequel le Québec « se baignait, il n'y a pas vingt ans », comme l'explique l'étude de faisabilité.

Les promoteurs du projet misent aussi sur l'aide que pourraient leur apporter éventuellement les trois niveaux de gouvernement en tenant compte de leurs compétences respectives. Jusqu'ici, seul Québec a participé au démarrage du projet. Selon M. Larose, rien ne s'opposerait à l'implication éventuelle du gouvernement ontarien si ce dernier décidait de participer au nettoyage du fleuve jusqu'à sa source dans les Grands Lacs. Rien ne s'opposerait d'autre part à ce que les Américains en fassent autant pour leur section en face de l'Ontario.

L'étude de faisabilité réalisé au cours des derniers mois, qui compte près de 250 pages, repose sur une analyse poussée des conditions de réalisation de trois expériences de nettoyage des berges, qui se sont déroulées au cours des deux dernières années dans les municipalités de Boucherville, Varennes et Longueuil.

Le projet doit être lancé officiellement dans quelques semaines. Ses premières manifestations visibles, comme la tournée des écoles par trois troupes de théâtre, doivent normalement débuter avec le début des classes en septembre.

S'il est élu, Caisse va créer une association consultative de quartier

ANGÈLE DAGENAIS

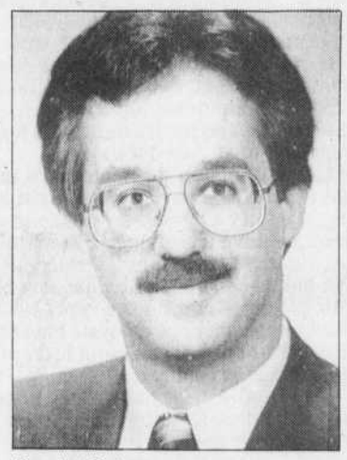
S'il est élu dans le district Saint-Jean-Baptiste (39) à l'élection partielle du 27 mai prochain, le candidat du Parti civique de Montréal, M. Daniel Caisse, a promis qu'il mettrait sur pied une association de district à vocation consultative composée de sept membres (propriétaires, locataires, marchands et associations à but non lucratif) de façon à être informé en permanence des problèmes de son quartier.

M. Caisse n'a pas l'intention de participer à quelqu'assemblée publique ou contradictoire que ce soit avec son opposant d'ici l'élection, malgré ce qu'il avait déclaré haut et fort lors de sa présentation publique par le maire Jean Drapeau le 27 avril dernier.

M. Caisse mène une campagne extrêmement active mais discrète, voire modeste, selon son propre aveu. Il fait du porte-à-porte de 9h le matin à 22 h le soir. Il aime beaucoup ce travail de terrain mais comme le dit la chanson, « cent milles à pied, ça use les souliers » ... Il prend goût à la « vie politique » et son plus grand problème à l'heure présente c'est d'avoir à refuser les invitations à souper qui « pleuvent » de toutes parts.

La prostitution au Carré Saint-Louis, décriée par les résidents du quartier récemment lors d'une conférence de presse lui semble un problème « désagréable mais pas tragique ». Il précise qu'il ne faut pas confondre les problèmes sociaux avec les problèmes politiques.

Le vice-président du Comité exécutif de la Ville, M. Pierre Lorange, ne semble pas de cet avis et affirmait pour sa part hier qu'il avait acquiescé à presque toutes les demandes des citoyens du Carré Saint-Louis dont il avait rencontré cinq porte-parole jeudi à ses bureaux. Des solutions concrètes aux problèmes de la prostitution, de la surveillance policière, du stationnement des résidents, de l'état des trottoirs et chaussées, de la circulation de véhicules lourds et du sens des rues dans le quadrilatère Avenue des Pins, Sherbrooke, Laval et Saint-Denis seraient trouvées d'ici quelques semaines. Interrogé sur le « timing » de cette rencontre qui tombe en pleine campagne électorale, M. Lorange prétend qu'il n'a été saisi du problème réellement qu'avec la lettre que lui a fait parvenir le député de Laurier aux Communes, M. David Berger, le 18 mars dernier. Les pétitions



Daniel Caisse

des citoyens de même que les appels répétés aux différents services de la Ville n'ont pas eu l'heur de sensibiliser l'administration de Montréal aux problèmes des résidents du Carré Saint-Louis avant la missive du député fédéral.

Pour M. Daniel Caisse « beaucoup de problèmes sortent au moment des élections pour disparaître aussitôt après ». Mais tel n'est pas le cas du stationnement des citoyens de son district sur les rues Saint-Hubert et Duluth. Comme le confirmait le vice-président Lorange, une formule d'auto-collants de stationnement prioritaire pour les résidents locaux est envisagée par l'administration Drapeau-Lamarre depuis quelques mois dans différents quartiers de Montréal. M. Caisse pour sa part « cherche des terrains » pour augmenter les aires de stationnement disponibles (près de la rue Saint-Denis notamment) pour les résidents du district 39.

Daniel Caisse prétend être le candidat des « idées nouvelles » au sein du Parti civique. Il a bâti lui-même son programme de campagne électorale qu'il a toutefois soumis au président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre. Il a l'intention, a-t-il expliqué, de faire du 39 « la Californie de Montréal », c'est-à-dire un endroit où sont implantées des idées et des activités nouvelles, une joie de vivre, etc. « Mais il faut que je sois prudent, poursuit-il, si j'initie quelque chose qui se répand ailleurs ... »

Lorsqu'il parle de « rénovation urbaine », véritable marque de commerce de l'administration Drapeau-Lamarre, Daniel Caisse devient songeur. « On ne peut empêcher les propriétaires de rénover ».

La discrimination raciale n'était pas en cause dans son congédiement

La Cour supérieure rejette la demande de réintégration d'un chauffeur haitien

ANGÈLE DAGENAIS

Le Juge Anatole Lesyk a rejeté hier les deux injonctions interlocutoires déposées en Cour supérieure par un chauffeur de taxi d'origine haïtienne, M. Victor Thébaud, et la Commission des droits de la personne du Québec requérant la réintégration de M. Thébaud au sein de l'Association coopérative de taxis de l'Est de Montréal dont il a été expulsé le 25 juillet 1983.

Le Juge Lesyk prétend en effet dans son jugement que M. Thébaud n'a pas été expulsé de la Coop de l'Est pour des motifs de discrimination mais bien parce qu'il ne s'est pas conformé aux règlements de régie interne de son association.

Durant la période de son adhésion à la Coop (octobre 1982 à juillet 1983) M. Thébaud a gardé, malgré des avis répétés des dirigeants de la Coop, deux de ses trois voitures chez un concurrent (Taxi Moderne). Il a de plus contrevenu à son contrat de service en conduisant à plusieurs reprises un véhicule (une Toyota Corolla) qui n'était pas enregistré à la coopérative; c'est une Chevelle Malibu qui l'était.

Le juge Lesyk souligne dans son jugement qu'il faut se présenter devant le tribunal avec les mains propres («clean hands») quand on désire utiliser une injonction. Or le requérant Thébaud n'a pas rempli ses obligations face à la coop dont il était membre, précise-t-il.

De plus, le tribunal «n'accorde aucune crédibilité aux déclarations de Thébaud» en Cour en raison de ses nombreuses réticences à répondre aux «questions pertinentes posées par les procureurs de la Coop de l'Est».

Dans le cas d'une injonction interlocutoire, précise le Juge Lesyk, le tribunal n'a pas à analyser et apprécier la preuve de la même façon qu'il serait nécessaire de le faire pour décider le fond même du litige. Il lui suffit d'apprécier la preuve pour ne décider que de «l'apparence du droit» invoqué par le requérant. La persistance du refus de M. Thébaud de se confrmer aux règlements de régie interne de la Coop l'empêche d'invoquer la discrimination comme motif de son expulsion comme membre de la Coop de l'Est, conclut le juge Lesyk.

La grande sortie pour les handicapés

RENÉE ROWAN

« Nous sommes des handicapés, oui, mais nous sommes avant tout des personnes » affirme la narratrice au tout début du film vidéo *La grande sortie*.presse.

Réalisé par François Labonté et Michel Moreau pour le compte de l'Office des personnes handicapées du Québec, *La grande sortie* témoigne des progrès accomplis comme du chemin qui reste à parcourir pour que les 300,000 personnes handicapés au Québec soient reconnues comme des êtres humains à part entière avec les même droit que chacun.

Il retrace, en 53 minutes, l'historique du mouvement social des personnes handicapées au Québec. Il rappelle comment ces personnes ont pendant longtemps été maintenues dans des ghettos, surprotégées, oubliées, loin des « normaux ».

En leur permettant de sortir (d'où le titre du film), la société n'a cependant pas levé les obstacles. Elle n'a pas prévu leur véritable intégration scolaire, professionnelle, sociale et personnelle. Le témoignage de Murielle Lebret est particulièrement éloquent à ce sujet: ses difficultés à l'école, puis pour se trouver un travail, un logement. « Pas question qu'une personne handicapée entre dans ma maison parce qu'elle porte malheur », lui a même lancé un propriétaire. Et quand elle a décidé de se marier, tout le monde autour d'elle s'est inquiété: « Qu'est-ce qui te garantit que Jean-Louis va rester avec toi? »

La bataille a été si rude que les personnes handicapées se sont regroupées et politisée. « On est devenu un groupe de plus en plus important, de plus en plus pesant », affirme la narratrice qui retrace tout le chemin parcouru par les personnes handicapées depuis les années sombres jusqu'aux événements marquants des dernières années dont l'aboutissement a été le sommet socio-économiques des personnes handicapés en 1981 et la publication, en décembre dernier, d'une proposition de politique d'ensemble sur l'intégration sociale des personnes handicapées *A part... égale*.

La grande sortie s'est voulu un film qui « dérange », mais de façon positive, commente la présidente de l'Office, Mme Laurette Champigny-Robillard. Le but est atteint: vivant, sans longueur, sans émotivité superflue, les messages passent bien.

Le film est disponible en version anglaise ou avec sous-titrage. On en a tiré également un document de 17 minutes et de une minute. Tous ces outils seront disponibles pour fins d'animation à travers tout le Québec tant auprès du grand public que dans le milieu des personnes handicapées.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS 1-800-268-7742 OPR. #77

SUPER JOURNÉE SUR LE TAROT PSYCHOLOGIQUE
au Restaurant HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
à l'île Ste-Hélène (métro île Ste-Hélène)
DIMANCHE LE 20 MAI de 9h à 24 heures.
DR DENISE ROUSSEL, Ph D
entourée d'une équipe d'animateurs qualifiés en psychologie et en éducation vous offre un programme d'ateliers continus.
André Boulanger — Lise Parenteau
Anne Gagnon — Ma Premo
M. Gérin Lajoie — Nicole Rodrigue
Lise Duguay — Solange Sylvestre
RAOUL DUGUAY
Cette splendide journée se termine par une cérémonie de Lumière
Information:
Le Ressourcement Psycho
(514) 270-6672 à Montréal
(819) 684-0180 à Hull
(418) 524-3642 à Québec
Billets: 65$
• sur place le 20 mai
• en Librairies
• au 42 Courcelette Outremont

LE FESTIVAL DU HOMARD DÉBUTE
Du dimanche au vendredi
Un spécial pour deux
une bouteille de vin importé
plus trois homards
servis avec salade
Café ou thé 30$
La Goélette
8551, boul. St-Laurent (près du boul. Metropolitain) 388-8393

JEAN ECHENOZ
PRIX MEDICIS


12,25 $
EDITIONS DE MINUIT

d'un succès à l'autre!
Le Sanctuaire du Mont-Royal continue de battre tous les records! Records de ventes... record d'acheteurs satisfaits... record de distinctions honorifiques... record de qualité... record d'avantages... Et la phase II qui s'est enlevée en un temps record! Venez vous aussi voir pourquoi tant de gens préfèrent le succès... et choisissent le Sanctuaire de préférence à tout autre condominium.
Phase 3... 131 résidences d'une qualité incomparable dans un environnement incomparable.
le sanctuaire du mont-royal


LANCEMENT OFFICIEL – PHASE 3
OCCUPATION: PRINTEMPS 1985.
1 ch. à coucher – 1056 pi ca net et plus À compter de 99 500 $
2 ch. à coucher – 1329 pi ca net et plus À compter de 129 000 $
3 ch. à coucher – 1729 pi ca net et plus À compter de 169 000 $
Penthouses – 2242 pi ca net et plus À compter de 352 000 $
BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL
(514) 738-6000 (De préférence sur rendez-vous)

L'Assemblée nationale réclame au plus vite l'immeuble Honoré-Mercier

Une querelle retarde le déménagement du ministère des Finances dans l'ancien Palais de justice de Québec

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Les importants travaux de rénovation et d'expansion de l'Assemblée nationale tardent à se mettre en chantier. En effet, une querelle entre le ministère des Finances et le président de l'Assemblée nationale, mettant en cause le ministère des Affaires culturelles, vient compliquer une affaire qui se présente sous un jour nouveau depuis la fusillade du huit mai.

L'Assemblée nationale réclame l'immeuble Honoré-Mercier où se trouve le ministère des Finances. Le déménagement de la moitié seulement des fonctionnaires de ce ministère, dans l'ancien Palais de justice de Québec, est prévu pour l'automne prochain.

Selon les plans actuels, la seconde moitié des fonctionnaires s'installera dans l'ancien Palais de Justice qu'à partir du mois d'août 1987, à moins que le ministère des Finances ne soit obligé d'occuper des locaux temporaires pendant la seconde phase de la rénovation, ce qu'il ne souhaite pas.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, a plusieurs fois réclamé le déménagement rapide du ministère des Finances et l'attribution de tout l'édifice Honoré-Mercier à l'Assemblée nationale. Les députés et les fonctionnaires qui occupent des locaux de l'Hôtel du Parlement y seront temporairement relocalisés pendant que s'effectuent divers travaux de rénovation et notamment l'installation d'un dispositif de sécurité électronique afin de rendre l'immeuble de l'Assemblée plus sécuritaire.

Le problème demeure donc entier. Des négociations ont lieu actuellement entre les sous-ministres des trois ministères impliqués: le ministère des Finances, le ministère des Affaires culturelles, qui a donné en juillet 1983 avis de son intention de classer monument historique le vieux Palais de justice, et enfin le ministère des Travaux publics, qui gère les immeubles gouvernementaux et supervise tous les travaux de rénovation.

Cependant, aux yeux du ministère des Finances, d'autres dossiers sont plus urgents: la préparation du budget qui sera présenté mardi prochain et la publication du Livre blanc sur la fiscalité, remise de mois en mois.

«Nous savons que nous devons déménager et nous nous y sommes préparés psychologiquement. Nous sommes conscients que l'Assemblée nationale a besoin d'espace mais nous avons trois conditions: que l'aménagement du Palais de justice soit vivable, que nous ne soyons pas dans des boîtes pendant des années et que tout le ministère des Finances soit regroupé dans le même secteur», a déclaré au DEVOIR le porte-parole du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Pour que l'aménagement intérieur de l'ancien Palais de Justice convienne au ministère des Finances, il lui faut le feu vert du ministère des Affaires culturelles. Il est impossible, sans l'accord du MAC, d'abattre des murs intérieurs ou d'altérer l'aspect physique d'un édifice classé monument historique. Même si le classement ne prend effet qu'au cours de l'été, l'avis de classement ne donne plus toute liberté au propriétaire et au locataire de l'immeuble.

Selon le porte-parole de M. Parizeau, le ministère des Affaires culturelles souhaiterait qu'une partie du bâtiment soit inutilisé pour préserver davantage le visage du Palais de justice, ce que refuse le ministère des Finances.

Outre l'ancien Palais de Justice, le ministère des Finances obtiendrait un édifice situé rue Saint-Louis, à proximité, afin de regrouper davantage ses 1,800 employés. L'ancien Palais de justice serait occupé par environ 300 fonctionnaires: ceux qui sont actuellement installés dans l'édifice Honoré-Mercier et la direction des Communications. Il n'a pas encore été décidé quelles directions déménageront les premières dans le Vieux-Québec.

Selon la responsable des communications du ministère des Travaux publics, les travaux à l'ancien Palais de justice, qui ont commencé l'été dernier et s'achèveront normalement à l'été 87, coûteront en tout $9.2 millions. Non seulement l'édifice sera rénové, repeint et adapté à son nouvel occupant mais tout le système électrique sera remplacé. En 1984-85, le budget du ministère des Travaux publics pour la conservation et la rénovation des immeubles n'est que de $14.8 millions ($13.6 millions en 1983-84).

En septembre ou en octobre prochain, environ 150 à 180 personnes pourront s'installer dans l'ancien Palais de Justice qui, lorsque tous les travaux seront terminés, pourra loger 400 à 425 personnes, selon le ministère des Travaux publics.

Pour le porte-parole du ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, «le ministère n'a aucune objection à ce que le ministère des Finances s'installe dans l'ancien Palais de justice: c'est un problème entre le président de l'Assemblée nationale et le ministère des Finances». Cependant, il reconnaît que les contraintes dictées par le ministère des Affaires culturelles suscitent au ministère des Finances la crainte de ne pas pouvoir effectuer les aménagements souhaités.

Quelques jours avant la fusillade à l'intérieur de l'Assemblée nationale, lors de la présentation de ses crédits, M. Guay soulignait que le besoin d'espace supplémentaire pour l'Assemblée nationale ne pourrait être réglé si chacun tirait de son côté. Il faisait allusion aux ministères en cause, mais ajoutait: «Si les députés et les fonctionnaires, dont le déplacement vers un autre bureau est requis, font chacun un drame aux dimensions tout à fait disproportionnées avec la réalité, jamais ce problème ne pourra se régler». Les événements tragiques ont certainement rendus caduque cette résistance au changement.

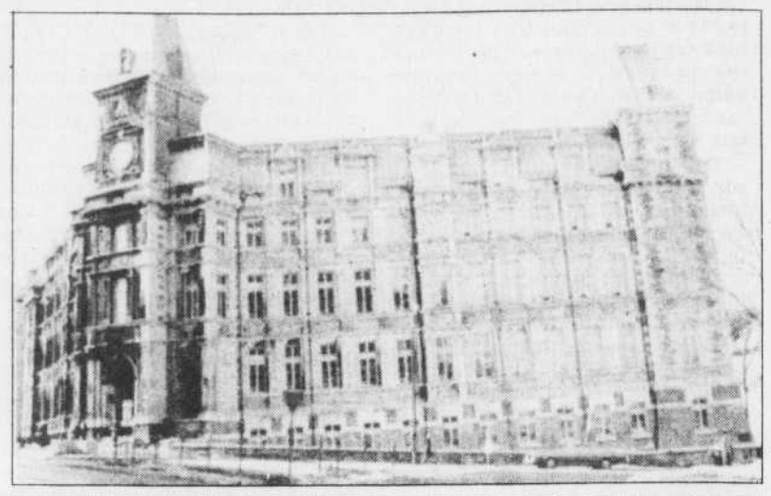
Depuis l'été dernier, l'aile la plus importante de l'Hôtel du Parlement, la plus riche sur le plan patrimonial, a été rendue sécuritaire et conforme au code du bâtiment. À cette occasion, on a refait le plafond du Salon bleu, aménagé ou restauré des salles de commissions et sous-commissions parlementaires et restauré le hall d'entrée ainsi que le sous-sol.

Par ailleurs, la Commission des biens culturels a répondu hier dans un communiqué à M. Guay qui qualifiait de « geste inconsidéré » le principe du statut juridique accordé à un édifice gouvernemental. Il y aurait actuellement 12 édifices gouvernementaux classés monuments historiques depuis 1961 et surtout 1973: prisons, bureaux d'enregistrement et anciens palais de justice, comme ceux de Montréal, Sherbrooke, Saint-Jérôme et l'Assomption.

La Commission souligne qu'il y avait urgence dans l'intérêt public, à classer l'ancien Palais de justice de Québec dès lors qu'il perdait sa vocation première. Le nouveau Palais de justice n'a été inauguré qu'à l'automne dernier.

Selon la Commission, il ne s'agirait pas d'un différend avec le futur locataire, le ministère des Finances. « Il s'agit beaucoup plus du besoin de locaux supplémentaires qui, semble-t-il, entraîne des délais non prévus », précise M. Paul-Louis Martin, président de la Commission.

Chose certaine, chacun a sa version des raisons qui bloquent le transfert du ministère des Finances et qui retardent la rénovation des autres ailes de l'Assemblée nationale, pour les rendre plus sécuritaires.



Le ministère des Affaires culturelles a donné avis de son intention de classer l'ancien Palais de justice de Québec, construit à la fin du XIXe siècle. Le ministère des Finances doit y déménager à partir de l'automne prochain.

Distribution aux consommateurs

La Société des postes met fin à l'expérience pilote

OTTAWA (PC) — Le ministre responsable de la Société des Postes, M. André Ouellet, a annoncé, hier aux Communes, que le projet-pilote des comptoirs Distribution aux consommateurs dans les bureaux de la société se terminera le 29 juin.

Interrogé par le député libéral de Témiscamingue, M. Henri Tousignant, le ministre a souligné que le président de la Société des Postes, M. Michael Warren, s'apprêtait même à publier un communiqué de presse annonçant cette expérience-pilote et qu'un rapport complet serait présenté durant les prochaines semaines.

« On m'informe, a ajouté M. Ouellet, que la Société canadienne des postes et la compagnie Distribution aux consommateurs ont convenu de mettre fin à ce projet dans tous les bureaux, le 29 juin 1984. »

Cette décision de permettre la vente au détail par catalogue dans les bureaux de postes au Canada avait soulevé un tollé chez la majorité des députés autant libéraux que des partis de l'opposition qui soutenaient que ce commerce représentait une concurrence déloyale envers les petits commerçants qui offrent les mêmes produits.

De son côté, le président des Postes, M. Michael Warren, laissait entendre que le gouvernement lui avait confié le mandat de rendre plus rentable l'ensemble des opérations de la nouvelles Société, créée en septembre 1981. En louant des espaces disponibles dans les bureaux et en offrant des services de distribution de cette nature, M. Warren estimait que l'objectif serait plus facilement atteint.

Par contre, il n'avait pas compté sur les protestations des commerçants locaux et des députés de tous les partis politiques représentés aux Communes.

Hier, le député libéral Henri Tousignant, a clairement indiqué à sa sortie des Communes qu'il avait l'intention de livrer, avec ses collègues du caucus, une véritable bataille sur cette question « jusqu'à y laisser ma chemise », a-t-il dit.

« Les petits commerçants étaient révoltés, a-t-il ajouté, et certains m'ont dit, que même s'ils se considéraient comme des gens modérés, ils n'hésiteraient pas à faire sauter des pont et à séquester des gens, si une décision comme celle-là était acceptée. »

De plus, selon M. Tousignant, la Société des Postes se trouvait à favoriser le développement des grands centres au détriment des localités éloignées.

Pour sa part, le ministre responsable, M. André Ouellet, a renvoyé toutes les questions qui lui étaient adressées à la sortie des Communes sur ce sujet, au président des Postes, « à qui on a confié le mandat d'administrer cette société d'Etat ».

En plus de tenter l'expérience Distribution aux Consommateurs dans une dizaine de bureaux de Postes, le président Michael Warren, songeait aussi à permettre la vente des billets de paris sportifs du gouvernement fédéral et à autoriser d'autres types de collaboration entre l'entreprise privée et la Société des postes.

Débat au parlement terreneuvien

L'offre québécoise restait insuffisante

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le Québec n'a offert que des améliorations secondaires au contrat de 65 ans relatif à l'électricité des chutes Churchill. Terre-Neuve n'a donc pas eu d'autres choix que d'interrompre les négociations, a déclaré vendredi matin le ministre terreneuvien de l'Énergie, M. William Marshall.

Il a lu une déclaration à l'Assemblée législative disant qu'il semble que le Québec n'ait rencontré Terre-Neuve que pour donner l'impression de tenir des pourparlers, alors qu'il se préparait à exporter de l'électricité. La Commission nationale de l'Énergie a approuvé la demande d'Hydro-Québec en ce sens.

Selon M. Marshall, Québec aurait proposé une augmentation de revenus à Terre-Neuve de moins de $2.5 millions. Le contrat actuel devait générer des revenus d'environ $800 millions annuellement. Terre-Neuve ne reçoit cependant que $10 millions ou moins.

La proposition québécoise donne à Terre-Neuve un plus grand accès à l'électricité des chutes Churchill, mais c'est encore beaucoup moins que les 800 mégawatts que cherche à obtenir la province pour son usage domestique.

Le Québec a aussi refusé de réduire la durée du contrat, qui vient à échéance en 2034. L'offre du Québec est tellement loin de ce que désire Terre-Neuve qu'il y a peu de raison de continuer les négociations, soutient le ministre de l'Énergie.

Il a décidé de rendre la position du Québec publique parce qu'il considère que la population à le droit de savoir ce qu'il y a sur la table après sept mois de négociations.

Le Conseil économique du Canada a évalué les profits annuels du Québec à $790 millions et ceux de Terre-Neuve $8 millions.

M. Marshall a souligné qu'à la suite d'une série de rencontres, dont deux avec le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, Terre-Neuve en est ressorti avec l'impression qu'il était possible d'en arriver à une base de règlement. Le contrat concernant le haut des chutes Churchill était en discussion et il y avait des indications voulant que Québec ait assoupli sa position.

Mais lorsqu'une offre formelle a été déposée, Québec a finalement mis de l'avant une proposition inacceptable, affirme M. Marshall.

Québec offre une somme additionnelle de $2.5 millions en 1984 et un peu plus durant les autres années, dépendant de l'inflation. Mais la clause selon laquelle Terre-Neuve bénéficie d'un avantage économique de .01 pour cent sera maintenue, suggère la proposition québécoise.

M. Marshall a laissé entendre que Québec a été généreusement remboursé pour l'investissement qu'il avait consenti et qui a rendu le projet possible en 1960.

Il a demandé de nouveau au gouvernement fédéral qu'il intercède dans la dispute, déclare les chutes ressource naturelle et répartisse les bénéfices de façon plus équitable.

La déclaration du ministre de l'Énergie a déclenché un débat au Parlement avec le leader libéral Steve Veary. Celui-ci a pressé le gouvernement de rendre publics les documents sur les négociations entre les deux parties.

Pêche interdite

Le conseil de bande des Montagnais de la Côte Nord a décidé d'interdire toute forme d'exploitation du saumon sur les portions des rivières Manitou et Mingan assujetties à son autorité.

Cette décision suit de quelques semaines l'annonce par le gouvernement du Québec d'une série de mesures sévères en vue de limiter les captures, enrayer le braconnage et interdire toute forme d'exploitation du saumon sur les rivières gaspésiennes où cette espèce est la plus menacée de disparition.

Le Conseil de bande a aussi annoncé qu'il allait financer une étude sur le potentiel salmonicole des deux rivières en question. Il a aussi adopté un train de mesures de protection pour protéger la remontée des géniteurs, tout particulièrement pendant les mois d'été qui attirent inévitablement les pêcheurs.

Les détenus en congé

Kaplan resserre les règles

OTTAWA (PC) — Aucun détenu d'un pénitentier fédéral ne pourra profiter d'une absence temporaire avec escorte sans l'accord de la Commission canadienne des libérations conditionnelles, a annoncé, hier, le Solliciteur général Robert Kaplan.

Deux détenus considérés comme dangereux s'étaient évadés alors qu'ils bénéficiaient d'un tel congé temporaire au cours des dernières semaines, dont Wayne Clifford Boden, surnommé Bill l'étrangleur à la suite d'une série de meurtres et de viols commis en 1972.

Boden — un détenu de l'institution Laval au nord de Montréal — s'était évadé alors qu'il mangeait avec son gardien dans un restaurant de l'ouest de la ville. Il fut repris, quelque 36 heures plus tard, dans une discothèque de Montréal.

Selon M. Kaplan, Boden n'aurait jamais pu profiter d'une absence temporaire si cette nouvelle politique avait été en vigueur.

« La Commission nationale des libérations conditionnelles se spécialise dans l'évaluation des degrés de risque », a expliqué le Solliciteur général et si on décide de donner un congé temporaire à un détenu malgré un avis contraire de la Commission, il faudra obtenir l'approbation personnelle du Commissaire du service correctionnel.

L'annonce faite hier par M. Kaplan ne fait que rendre officielle la procédure qu'il avait suggérée au début du mois devant le comité de la Justice des Communes, quelques jours seulement après l'évasion de Boden.

Boden avait reçu un congé temporaire d'une journée après avoir fait une tentative de suicide, contre l'avis exprimé par la Commission des libérations conditionnelles.

Le ministre ne tient pas à apporter d'autres modifications ou encore à abolir le programme d'absences temporaires qui, affirme-t-il, « demeure essentiellement valable » et dont le taux de réussite atteint 99.6 %.

D'autre part, le ministre attend toujours un rapport de la part du Commissaire du service correctionnel, M. Don Yeomans, avant de sévir contre les personnes jugées responsables de l'évasion de Boden.

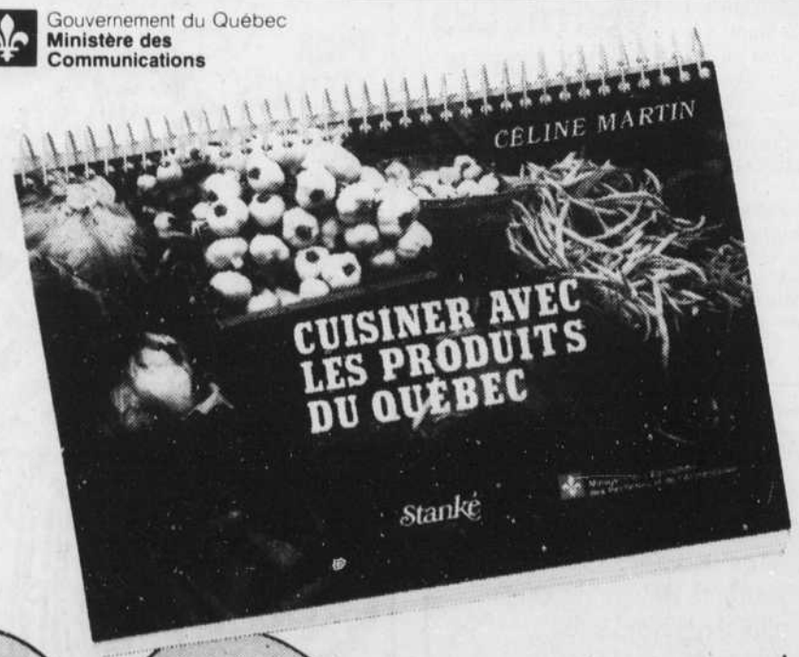
Mais, pour la première fois, il a laissé entendre que M. Yeomans pourrait lui-même avoir une part de responsabilité dans l'affaire Boden, ainsi que l'affirment plusieurs députés de l'opposition aux Communes.

Aux journalistes qui lui demandaient si M. Yeomans serait touché par les sanctions, M. Kaplan a répliqué qu'il ne pourrait répondre à cette question que lorsqu'il aurait reçu un rapport sur toute l'affaire.

Un bon conseil
Evitez l'embonpoint
LA FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR

SÉMINAIRE
par le
Docteur Harry Feldmann
Psychiatre de Genève
sur le traitement des maladies psychiques et de l'arthrose par les oligo-éléments dilués, ionisés, dynamisés.
aura lieu comme prévu
le samedi 9 juin, à Montréal
Incriptions: 381-9995

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications


Plus de 300 préparations simples et rapides
Édition STANKÉ
sous licence du
Gouvernement du Québec
317 pages
EOQ 21299-3
14,95 $
En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101
ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
(418) 643-5150
Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec
886-3
Québec

EN BREF...

■ Tour Eiffel et Transat

La Corporation Québec 1534-1984 a officiellement annoncé jeudi à Paris que la Tour Eiffel servira pour toute l'Europe de centre des communications pendant la transat Québec-Saint-Malo. Le centre de presse européen sera situé au premier étage de la tour et sera en contact continuel avec le centre principal de Québec et ceux de Montréal, Toronto et New-York. En annonçant la nouvelle, le président de la corporation, M. Richard Drouin, a également indiqué que le choix des 60 équipes qui participeront à la course transatlantique a été arrêté. Jeudi, une équipe de La Guadeloupe et une autre de la France se sont inscrites à la course dont le départ aura lieu le 19 août, en face de la ville de Québec.

■ De Sainte-Thérèse en canot

Quinze étudiants de l'Académie Sainte-Thérèse et trois animateurs entreprendront une expédition de canot, de Sainte-Thérèse à Québec du premier au dix juin, dans la plus pure tradition amérindienne. S'inscrivant dans le cadre du 450ème anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier, le voyage sera jumelé avec un collège français par le biais d'un document rédigé dans la langue de l'époque par le père d'un élève, le célèbre Gilles Vigneault.

■ Et la construction

Les activités dans le secteur de la construction résidentielle et non-résidentielle devraient diminuer au cours des prochains mois, selon Statistique Canada. L'organisme souligne que ses données sur ce secteur d'activité démontrent un ralentissement continu dans la construction résidentelle, de même que la fin d'une hausse régulière enregistrée dans le domaine industriel, commercial et dans la construction gouvernementale. En janvier, l'indice de Statistique Canada pour la construction résidentielle a baissé de 2.5 % par rapport au mois de décembre, passant à 82.5 %. Cette diminution est en grande partie attribuable au ralentissement des activiés dans les chantiers de construction de l'Ouest du Canada. De plus, alors que l'indice de la construction non-résidentielle marquait une augmentation régulière depuis avril, il a baissé de 4.6 % pour tomber à 76.1 % en janvier.

■ Municipalités et Equerre

Plusieurs municipalités semblent intéressées à s'impliquer dans le programme EQUERRE pour le bonifier comme elles l'ont fait pour le programme Corvée-Habitation. « Bon nombre de municipalités commencent à se renseigner chez nous », a révélé le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur Guy Tardif en faisant le bilan du programme EQUERRE après deux mois d'opération. Le ministre a cité comme exemple la ville d'Ascot, dans les Cantons de l'Est, qui vient de créer un fonds spécial de $30,000 avec lequel elle va accorder des subventions égales à 10 % du coût des travaux de restauration admissibles au programme Equerre. Cette subvention s'ajoutera donc aux 30 % du programme Equerre créé au mois de mars et destiné à encourager les propriétaires à restaurer la maison qu'ils habitent. Le programme connaît un tel succès que deux mois après son lancement près de 1,100 chantiers sont en marche. On n'écarte pas la possibilité de 10,000 chantiers en marche à la période de pointe.

■ Un avion spatial?

La NASA étudie actuellement la possibilité de mettre au point un avion qui pourrait sortir de la navette spatiale et retourner tout seul sur Terre. Ce projet constitue un premier pas vers la construction d'un engin militaire capable d'évoluer en haute atmosphère ou de se mettre directement sur orbite après avoir décolle d'une piste ordinaire. Cet avion, s'il est construit, permettrait aux experts américains de se remettre à l'étude des vols hypersoniques abandonnés depuis le milieu des années 60. Les pilotes d'essai Scott Crossfield et Neil Armstrong avaient alors expérimenté des vitesses approchant 7,240 kmh à bord d'un engin lâché par un bombardier B-52. On parle de vitesse hypersonique pour une vitesse égale ou supérieure à cinq fois la vitesse du son (soit 6,115 kmh). La haute atmosphère est la couche située à une altitude de 120km.

■ Un congé papal?

Les travailleurs de Québec et de Montréal qui ne se rendront pas au travail lors du passage du pape dans ces villes peuvent compter sur la complicité du premier ministre René Lévesque. « A Québec, non seulement les employés du gouvernement mais tout le monde va être obligé d'être en congé parce que la ville sera congestionnée. Il y a des grosses chances que personne ne puisse se rendre au bureau. On a l'espoir que la même chose va se produire à Montréal. » Toutefois, M. Lévesque ne considère pas qu'il y a urgence pour prendre une décision officielle à ce sujet. Il lui apparaît d'ores et déjà cependant que « ce ne sera pas une journée de travail intensif ».

■ Une nomination pour MacEachen?

Selon des informations obtenues par le quotidien le Soleil, le ministre d'Etat aux Affaires extérieures Allan MacEachen serait bientôt nommé ambassadeur du Canada auprès des Nations-Unies. M. MacEachen succéderait ainsi à M. Gérard Pelletier nommé tout récemment conservateur des Musées nationaux du Canada. M. Pelletier entre en fonction en juin. Agé de 62 ans, M. MacEachen aurait décidé d'abandonner la vie politique pour consacrer toutes ses énergie à défendre certains dossiers internationaux, notamment le désarmement et l'Amérique centrale.

■ Terre des Hommes pour 15 pays

Un retour de la participation internationale marquera la saison 84 de Terre des Hommes. Le thème « différents peuples différentes cultures » portera particulièrement sur les costumes comme moyens d'expression à travers les âges. Une quinzaine de pays y participeront, la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, l'Egypte, la Finlande, la France, la Grèce, Israel, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Roumanie, la Suède et la Tchécoslovaquie. La saison estivale de Terre des Hommes débutera le 22 juin et prendra fin le 3 septembre.

■ Une punition exemplaire

Invoquant l'argument de l'exemple pour inciter les autres à ne pas poser des actes de terrorisme et d'anarchie, un juge de la Cour suprême de Colombie-Britannique a condamné une femme de 21 ans à 20 ans de prison pour sept condamnations, dont l'explosion de l'usine Litton Systems Canada à Toronto en octobre 1982. Juliet Carolise Belmas est demeurée impassible.

■ Entente à Radio-Québec

Une entente de principe est intervenue entre la direction de Radio-Québec et ses 200 techniciens pour le renouvellement de leur convention collective. Les employés seront appelés à ratifier l'accord en début de soirée lors d'une assemblée. Il s'agit d'un contrat de trois ans comportant une hausse de salaire de deux pour cent la première année.

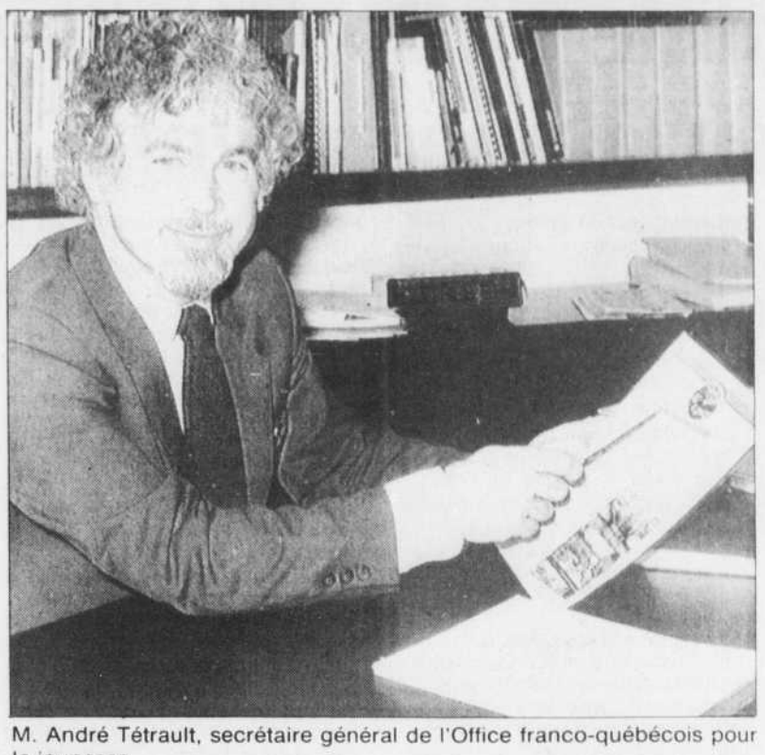
■ Pour les déchets au Saguenay

Le ministère de l'Environnement a rendu public vendredi l'inventaire des lieux d'élimination des déchets toxiques dans les régions du Saguenay-Lac Saint-Jean et de Chibougamau. Cinq lieux d'élimination des déchets industriels de la compagnie Alcan au Saguenay-Lac Saint-Jean présentent actuellement des risques pour la santé publique et l'environnement. Quatre de ces lieux sont situés à Jonquière. Le cinquième est à Alma. Un porte-parole du ministère a indiqué que la société Alcan était consciente des problèmes et qu'elle était prête à collaborer afin de corriger la situation.

Cap sur l'Avenir: un colloque flottant pour 600 jeunes Québécois et Français

NATHALIE PETROWSKI

Mark Twain ne sera pas du voyage; *Le DEVOIR* en sera. Comme 600 jeunes Français et Québécois, âgés entre 18 et 35 ans, qui seront au rendez-vous pour le grand départ vers « les Europes » le matin du 28 mai à Québec. Ils largueront les amarres sur le « Mermoz », un paquebot français de la compagnie Paquet. Après cela, la mer, l'aventure, l'inconnu et, finalement, Saint-Malo. Une épopée collective qui n'aura rien à voir avec la croisière traditionnelle des riches rentiers ou les orgies amicales du « Love-Boat ». Appelons plutôt cela un colloque flottant, une traversée futuriste, une sorte de dynamique de groupe où l'on tentera de régler le sort de l'avenir entre une session d'aérobic et un débat sur les tournants abruptes du siècle.



M. André Tétrault, secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Le projet d'un million et demi de dollars s'intitule *Cap sur l'Avenir*. Il a été mis sur pied par l'Office franco-québécois pour la jeunesse en collaboration avec le gouvernement français. Le dépenses sont partagées: $500,000 de l'OFQJ, $200,000 du Commissariat aux Célébrations 1534 et le pendant du gouvernement français. Au départ, peu de monde y croyait. Réunir 600 jeunes dans l'univers clos d'un navire soumis aux affres de la température et de l'ennui, relève après tout de l'utopie. Mais Jacques Cartier veillait à ce que le navire ne coule pas comme le Titanic de l'an 2000. L'Année Internationale de la Jeunesse offrait par ailleurs le prétexte idéal d'une répétition générale en vue de sonder le pouls de la jeunesse francophone.

A moins de neuf jours de l'embarquement, les rumeurs font des vagues. Que va-t-il se passer sur le paquebot entre Québec et Saint-Malo? Les jeunes Français et les jeunes Québécois, vont-ils cohabiter dans la convivialité ou la confrontation? Que dire des rapports hommes-femmes et du fait que le féminisme a fait plus de chemin au Québec qu'en France? Autant de questions qui soulèvent une tranquille spéculation. «Ce sera une histoire d'amour et de drame», raconte André Tétrault, le Secrétaire général de l'Office franco-québécois de la jeunesse. « On ne sait pas ce qui va se passer mais on sait qu'il va se passer quelque chose, c'est inévitable avec le genre de gens qu'on a recrutés ».

Qui sont-ils au juste et comment ont-ils été choisis? Le Québec et la France ont pour une fois procédé de la même manière. Les jeunes étaient invités à poser leur candidature et à l'accompagner d'un texte sur leur vision de l'avenir ou sur un des quatre sujets thématiques de la traversée: soit la culture, le travail, la société et le mieux-être. Ils pouvaient également présenter un projet d'animation. 400 jeunes ont écrit des textes. Ceux qui manquaient foncièrement d'imagination et pour qui l'avenir se résumait au virage technologique, ont été éliminés d'emblée. Les noms des 125 autres candidats ont été pigés dans un chapeau et choisis au hasard. Autant d'hommes que de femmes recrutés en fonction du bassin de population de leur région, soit 80 pour Montréal, 60 pour Québec et 8 autres recrues par région. Aucun anglophone ne fera partie du voyage et seulement un groupe d'Amérindiens du Nouveau-Québec viendront briser l'hégémonie culturelle blanche.

Pour le volet animation, les candidats ont été choisis en fonction de l'originalité et de la faisabilité de leur projet. Du côté québécois, on retrouve des noms recrutés à la dernière minute comme Cassonade, Raoul Duguay, Louise Richer dans le personnage d'une post-punk du nom de Switch, et Sylvie Potvin déguisée en « Jacqueline » Cartier. Les groupes «Montreal Transport» ainsi que «Gigue» et «Voile actée» n'ont pas réussi à en venir à une entente avec les organisateurs. Les musiciens ne voulaient pas débourser les $700 exigés de tous les stagiaires et l'OFPQ a refusé leur demande pour une question de principe. Un cachet spécial sera pourtant versé à Raoul Duguay qui fera la traversée jusqu'à Gaspé.

La programmation française comporte deux noms de prestige, celui de Charlélie Couture qui, malgré toutes les rumeurs, sera du voyage et celui du bédéiste Fred. Les autres - le groupe Barkane, le groupe Amra, IBN Kaldoun, Gustave Parking, Johanne Bounadère et Gérard Estrem - sont littéralement inconnus au Québec. André Tétrault explique que les organisateurs ne voulaient pas miser sur des vedettes ni jouer la carte des gros shows. Ils comptent d'avantage sur l'imagination et les ressources dynamiques des stagiaires.

Pendant le jour, les stagiaires, encadrés par des animateurs professionnels, seront gentiment invités à participer à une multitude de débats sur l'amour, la condition physique, les perspectives d'emploi et la création d'entreprises. Ceux qui espèrent pouvoir faire de la chaise longue sur le pont seront déçus. Le climat plutôt frileux ne s'y prêtera pas et les quelques tempêtes prévues au programme vont en clouer plus d'un sur leur lit. «Il se peut que la mer soit une tache d'huile tout au long de la traversée, dit André Tétrault, mais il se peut aussi qu'il y ait des tempêtes, ce qui en soit risque d'être une expérience inoubliable!». En cas de panique spirituelle, les organisateurs ont invité en remplacement du Père Ambroise, le chanoine Jacques Grand'Maison qui n'a pas encore donné de confirmation. En cas d'ennui, les stagiaires pourront jouer aux cartes ou faire de la gymnastique douce en attendant l'ouverture du bar à 18h seulement. Une équipe de l'ONF tournera un «docu-drame» de l'événement en compagnie de 12 journalistes français(Le Monde, Libération, Le Figaro, Le Matin etc..) et de 9 journalistes québécois(La Presse, Le Devoir, Le Soleil, Radio-Canada).

Il va sans dire que la traversée ne sera pas de tout repos. L'énergie générée par la mobilisation de 600 jeunes captifs d'un espace réduit et dont l'âge moyen est d'environ 23 ans, produira sans doute, toutes sortes d'étincelles et de chocs culturels. L'expérience sera en tous les cas fascinante à observer.

Bientôt des diagnostics efficaces et rapides au moyen d'ordinateur

RENÉE ROWAN

D'ici cinq à dix ans, les médecins pourront avoir recours à l'informatique pour les aider à poser rapidement et avec efficacité un diagnostic dans les cas très complexes, en particulier dans le domaine de la médecine interne.

Subventionnée par le *National Institute of Health*, l'équipe du Dr Randolph Miller de l'Université de Pittsburg, travaille à l'élaboration d'un programme informatique appelé « Internist I ».

Ce programme, explique le Dr Miller qui travaille en collaboration avec les Dr Harry E. Pople et Jack D. Myers, permet à l'ordinateur, à partir de données de base transmises par le médecin, d'établir des diagnostics. La banque de données qu'utilise le programme comprend 600 différents profils de maladies auxquels sont reliés plus de 3,550 symptômes.

Le Dr Miller participait, hier, au 10e congrès annuel de l'Association des internistes et des rhumatologues du Québec qui avait lieu à l'hôpital Saint-Luc.

Le programme, qui en est encore au stade de la recherche, sera surtout utile dans les cas très complexes dont le diagnostic pose à l'interniste un véritable casse-tête et un défi, ce qui représente environ 5 à 10 % des cas.

Le médecin pourra s'asseoir à son terminal et transmettre les données qu'il possède concernant son patient, à savoir une histoire de cas, les résultats de l'examen physique ou de laboratoire.

L'ordinateur, à la réception de cette information, pose certaine questions. Ensuite, il propose un diagnostic, tout en indiquant les facteurs qu'il a considérés et ceux qu'il a écartés pour établir son diagnostic. A la différence du médecin, toutefois, il n'est pas assuré que l'ordinateur pose toujours les bonnes questions, n'ayant pas le patient en face de lui pour réagir.

L'ordinateur joue en quelque sorte un rôle de consultant, mais il ne peut en aucune façon remplacer le jugement critique du médecin, note en entrevue le Dr Miller. *Internist I* constitue un outil intéressant pour aider à vérifier son diagnostic et voir si on n'a rien oublié.

Pour l'instant, toutefois, le programme n'est pas encore au point et ne le sera pas encore avant quelques années. Il n'a pas encore été expérimenté sur des malades et sa sécurité demeure à vérifier. Des problèmes légaux et d'éthique n'ont pas encore été solutionnés.

Au nombre des points faibles faibles de cette méthode, le Dr Miller mentionne également l'impossibilité d'expliquer le cheminement emprunté par l'ordinateur pour en arriver à poser son diagnostic.

D'autres spécialiste en informatique, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, s'affairent actuellement à développer de nouveaux programme qui pourront sûrement remédier aux faiblesse présentées par les programmes existants.

Garon propose sa solution

NICOLET (PC) — Le ministre québécois de l'Agriculture Jean Garon était hier à Nicolet pour soumettre un projet d'aménagement des rives du Lac Saint-Pierre.

M. Garon a rencontré les cultivateurs de la région et les responsables de la Corporation pour le développement des rives du lac.

Le ministre a proposé d'aménager de petits barrages et des digues afin de contenir les eaux printanières du lac Saint-Pierre qui ennuient considérablement les producteurs agricoles.

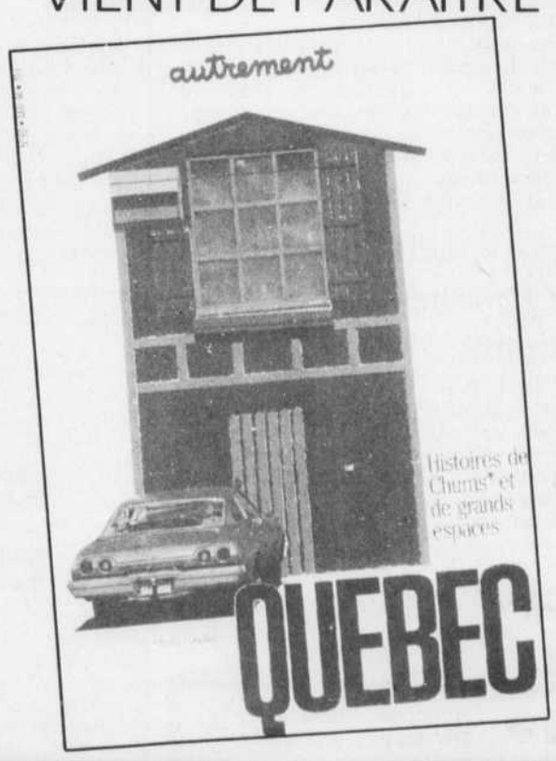
Mais des biologistes se sont opposés à la proposition, estimant notamment que le projet gouvernemental représentait des dangers pour la faune.

Un projet semblable a été completé avec succès dans le Bas du Fleuve et sur la Yamaska.

Jacques Joli-Coeur remplacera Louise Beaudoin à Québec

QUÉBEC (Le Devoir) — Le chef du protocole au ministère des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Jacques Joli-Coeur, serait nommé prochainement directeur des Affaires françaises au même ministère, selon des renseignements obtenus par Le Devoir de sources sûres. Interrogé, le ministre responsable, M. Bernard Landry, a presque confirmé la nouvelle: «Ce n'est pas dénué de tout fondement», a-t-il déclaré. Invité à préciser la date d'entrée en fonctions de M. Joli-Coeur, il a ajouté: «Il y a beaucoup d'événements protocolaires dans les prochaines semaines. Aussi, cela nous donne un délai». M. Joli-Coeur remplacerait Mme Louise Beaudoin, maintenant déléguée générale du Québec à Paris.

VIENT DE PARAÎTRE



NI DIEU FRANÇAIS,
NI MAÎTRE AMÉRICAIN.
LA CULTURE QUÉBÉCOISE
A LE GOÛT
DE S'INVENTER SEULE.

autrement

en vente en librairie - 13,95 $

Diffusion: Dimédia inc. (514) 336-3941

Si l'ALCOOL vous fait voir la vie en noir...



... La porte est ouverte!

Oasis de St-Sauveur-des-Monts
Centre de Réadaptation (Alcool - médicaments - drogues)
Claude Bourgeault, directeur
Adrien Bertrand, thérapeute

Demandez notre brochure
c.p. 742
J0R 1R0
1-(514) 227-2740

LIGNE DIRECTE DE MONTRÉAL: 430-6130

1er prix concours PME • UQAM 82

l'autotestament

La façon sûre, simple et légale de faire vous-même votre testament:

— Conçu par un notaire pour les situations courantes.
— Prix modéré.
— Enregistré et confidentiel.

Protégez vos héritiers des problèmes et des contestations de testament.

Informations gratuites à:

(514) 669-3510

ou à: 15 Boul. Lévesque, Laval (Pont-Viau), H7G 1B3

Unité de soins palliatifs
Hôpital Notre-Dame

AUDITORIUM ROUSSELOT
LE LUNDI 28 MAI 1984
de 13 À 17 HEURES

Présentation du film **"En Observation".**

Document hollandais décrivant le vécu de patients atteints de cancer et de leurs soignants en milieu hospitalier.

3 groupes de travail se partageront les thèmes déjà mis en évidence dans le vidéo:

1. L'aliénation du patient par le système hospitalier. (perte d'identité et d'autonomie)
2. La relation patient - médecin - famille. (l'information faite comment et à qui)
3. L'impact de l'approche médicale sur le psychologique et le social (l'isolement - la relation du couple - l'identité du malade).

Avec la collaboration de:
Pierrette Lambert inf. m.s.c.
Dominique Lecompte philosophe
Jacques Jolivet, oncologue

Une plénière suivra.

Animateur: **Yves Quenneville,** psychiatre U.S P.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'industrie automobile pratiquement paralysée

Bonn somme patronat et syndicat de parvenir à une entente

BONN (Reuter, AFP) — Le gouvernement ouest-allemand a lancé hier un appel pressant au patronat et aux syndicats pour rouvrir des négociations après le développement spectaculaire des grèves déclenchées par les métallos pour la semaine de 35 heures.

« Nous lançons un appel aux partenaires pour qu'ils reprennent les négociations pour parvenir le plus rapidement possible à la fin du conflit », a déclaré le porte-parole du gouvernement, M. Peter Boenisch.

« Le gouvernement observe avec une préoccupation croissante l'escalade du conflit », a souligné M. Boenisch au moment où le mouvement de grève pour la semaine des 35 heures doit s'étendre lundi à 32,000 travailleurs dans la région de Francfort après la région de Stuttgart.

M. Boenisch a encore précisé que le gouvernement fédéral n'envisageait pas à ce stade une médiation entre les partenaires sociaux.

IG Metall prévoit une manifestation de 200,000 métallos à Bonn le 28 mai au cas ou l'Office fédéral du Travail rejetterait le paiement d'indemnités aux travailleurs affectés indirectement par la grève.

Près de 70,000 travailleurs sont au chômage technique à la suite des débrayages des métallos du puissant syndicat IG Metall.

Des milliers d'autres ont subi le même sort hier avec la fermeture de quatre chaînes de montage par le constructeur automobile BMW.

De même, Audi, filiale de Volkswagen, s'apprêtait à fermer deux usines après le service de nuit.

Daimler-Benz, producteur des voitures et camions Mercedes, a dû renvoyer 20,000 ouvriers chez eux et IG Metall a lancé un nouvel ordre de grève pour 11,000 personnes à partir de lundi.

Faute de négociations, la production automobile en RFA sera pratiquement suspendue dès la semaine prochaine, victime de la plus grande action syndicale dans le pays depuis 1978.

Répondant apparemment à l'appel du gouvernement fédéral à une reprise du dialogue entre patronat et syndicats, Gesamtmetall, la fédération des industries mécaniques, métallurgiques et automobiles de RFA a proposé hier de rencontrer les dirigeants syndicaux pour tenter de mettre fin à la grève pour les 35 heures.

IG Metall, a annoncé qu'il répondrait aux employeurs après une réunion de son état-major à Francfort ce matin.

Le patronat de la métallurgie ouest-allemande en Bade-Wuertemberg a décidé hier de pratiquer le lock-out, dès mardi prochain, dans toutes les entreprises de la branche comptant plus de 2,000 employés, a annoncé un porte-parole du patronnat à Stuttgart.

Les employeurs de la métallurgie dans le nord du pays de Bade-Wurtemberg, où environ 13,000 salariés de l'IG Metall sont en grève pour obtenir la semaine de travail de 35 heures sans perte de salaire, avaient décidé mardi dernier de recourir à cette mesure afin de se défendre contre cette grève.

D'autre part, le gouvernement français a donné hier son accord au groupe Peugeot pour la suppression de 4,000 des quelque 6,000 emplois qu'il réclamait chez Citroën, qui fait partie du groupe Peugeot, a annoncé M. Pierre Bérégovoy, ministre des Affaires sociales.

Peu auparavant, un tribunal de la région parisienne avait ordonné l'évacuation de l'usine Citroën d'Asnières, occupée depuis une semaine. Ces derniers jours, la justice française avait déjà ordonné l'évacuation de quatre autres usines de la firme occupées dans la région parisienne.

Les deux syndicats qui avaient organisé ces occupations, la CGT, proche du parti communiste, et la CFTC (socialiste), s'opposent à tout licenciement dans l'entreprise, réclamant le maintien de l'emploi par la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine sans perte de salaire et un développement de la formation professionnelle.

M. Bérégovoy a déclaré que par delà les 4,000 suppressions d'emplois acceptés par le gouvernement par des départs volontaires par le biais de la pré-retraite et de l'aide au retour au pays des immigrés le désirant, « les autres demandes de licenciements . . . sont, pour l'instant, refusées. »

La fusillade d'Ain El Heloue: Israël blâme des factions rivales de l'OLP

JÉRUSALEM (AFP, Reuter) — Les autorités militaires israéliennes ont accusé hier les factions rivales du camp palestinien d'Ain El Heloue, au Sud-Liban, d'être responsables de la mort de deux de ses habitants jeudi.

Selon le porte-parole militaire à Jérusalem, l'armée israélienne n'a pénétré qu'une seule fois dans le camp, dans la nuit de mardi à mercredi — blessant deux personnes par balles — et s'est tenue depuis lors à l'extérieur.

L'ensemble de la presse israélienne reproduisait hier cette version des faits, en soulignant comme le quotidien travailliste *Davar* que le département d'État américain s'est déclaré « préoccupé » par la destruction de maisons du camp au cours de l'opération israélienne de ratissage.

Dans les milieux gouvernementaux, on se refusait hier à commenter les nombreuses réactions suscitées par la tension règnant à Ain El Heloue. La presse israélienne relève que l'OLP fait état de « massacres » et de « plusieurs dizaines de morts » dans le camp et qu'elle a demandé la convocation d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU. Selon les bilans libanais, l'intervention israélienne a fait quinze blessés, dont onze légers. En Israël, on fait état de deux blessés seulement.

Les milieux palestiniens de Cisjordanie exprimaient hier leur vive inquiétude devant les informations contradictoires en provenance du Sud-Liban et reprenaient les condamnations de l'OLP.

La thèse israélienne selon laquelle les deux victimes mortelles de jeudi sont tombées sous les balles de factions rivales — loyalistes et dissidents de l'OLP — s'oppose cependant à celle de correspondants de presse libanais. Ces derniers accusent « les soldats israéliens ou des membres des services de renseignement israéliens » d'en être responsables, tandis que les communiqués de l'UNRWA mettent en cause la « Garde nationale », une milice créée il y a plusieurs mois par Israël.

D'autre part à Koweït, l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis ont décidé d'octroyer au Liban une assistance technique évaluée à $3 milliards U.S. échelonnée sur une période de quatre ans, rapportait hier le quotidien *Al-Siassa* de Koweït.

Selon le quotidien, citant des sources autorisées dans le Golfe, ces trois monarchies posent comme condition pour l'octroi de cette aide, l'instauration d'un cessez-le-feu permanent au Liban. Cette assistance porte essentiellement sur des équipements techniques nécessaires à la reconstruction des villes libanaises, ajoute le journal.

Enfin, la trêve précaire qui régnait depuis peu à Beyrouth a été rompue dans la nuit de jeudi à hier.

Des échanges de tirs d'armes automatiques et d'artillerie ont éclaté après la tombée du jour, faisant au moins treize blessés, indique-t-on de source proche de la police libanaise.

Reagan félicite Duarte

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a félicité hier le nouveau président salvadorien Jose Napoleon Duarte, qu'il recevra lundi à la Maison-Blanche, pour sa victoire à l'élection du 6 mai en s'engageant à renforcer les liens entre les deux pays.

Dans une déclaration écrite, publiée par la Maison-Blanche après la publication officielle des résultats de ce scrutin, M. Reagan a également annoncé qu'il a chargé le secrétaire d'État George Shultz de conduire la délégation américaine à San-Salvador pour l'investiture du nouveau président le 1er juin.

Le président américain s'est félicité que les électeurs salvadoriens aient « choisi un homme qui a consacré sa vie à la recherche de la démocratie et à la réforme. »

L'envoyé spécial de Reagan pour le Proche-Orient démissionne

WASHINGTON (Reuter) — M. Donald Rumsfeld a démissionné de son poste d'envoyé spécial américain au Proche-Orient pour reprendre la direction de la compagnie pharmaceutique de Chicago G.D. Searle, a annoncé hier la Maison-Blanche.

M. Larry Speakes, porte-parole de la présidence américaine, a précisé que le président Ronald Reagan ne nommera pas de successeur à M. Rumsfeld, qui avait remplacé en novembre dernier M. Philip Habib.

Il n'y a actuellement pas de négociations actives pour la recherche d'un règlement global au Proche-Orient.

L'opinion américaine est hostile à la politique US en Amérique centrale

WASHINGTON (Reuter) — Soixante et un pour cent des Américains interrogés au cours d'un sondage Louis Harris désapprouvent la politique du président Ronald Reagan en Amérique centrale et 59 % sa politique étrangere en général.

La majorité des 1,108 personnes interrogées souhaite que l'octroi d'une aide au Salvador ait pour condition un plus grand respect des droits de l'homme dans ce pays et la suppression des escadrons de la mort.

Contrairement à ce que soutient le président Reagan, ils ne croient pas que la plupart des pays d'Amérique centrale deviendront communistes si les Américains n'augmentent pas leur aide militaire et n'y envoient pas de troupes en manoeuvres.



Ronald Reagan Photolaser AP

Une grande majorité s'oppose au soutien aux anti-sandinistes du Nicaragua et estiment que la CIA ne devrait pas se mêler de la rébellion anti-gouvernementale dans ce pays.

LE MONDE EN BREF

■ *Retrait de l'Unesco: un diktat*

PARIS (AFP) — La menace du retrait américain de l'Unesco constitue « un ultimatum et un diktat inacceptables », a déclaré hier M. Dimitri Ermolenko, délégué soviétique, devant le Conseil exécutif de l'organisation. Au cours du débat sur l'intention américaine mise à l'ordre du jour du Conseil exécutif par le directeur-général de l'Unesco, M. Amadou Mahtar M'Bow, le délégué soviétique s'est efforcé de démontrer que les critiques américaines n'étaient absolument pas fondées. « L'attitude américaine est tendancieuse. Elle est motivée par des considérations d'ordre politique. Les États-Unis lancent un défi à la communauté internationale et leur retrait mettrait en péril les bases mêmes de la coopération internationale et le principe d'universalité de l'Unesco », a déclaré M. Ermolenko. L'administration américaine qui se plaint notamment de la « politisation excessive » et des « carences » de l'action de l'Unesco, a notifié son intention de quitter l'Unesco à la fin de l'année 1984 mais s'est déclarée prête à rester si une amélioration sensible était enregistrée d'ici là. Entretemps, la France et la Grande-Bretagne ont proposé hier de créer un groupe de travail pour examiner les moyens de réformer l'Unesco en vue d'améliorer son fonctionnement. La Grande-Bretagne a aussi menacé de se retirer de l'Unesco si cette dernière ne procédait pas à des réformes de fond.

■ *Expulsion d'un Américain de Grèce*

ATHÈNES (Reuter) — Un membre du personnel de l'ambassade des États-Unis à Athènes a été expulsé pour activités incompatibles avec son statut diplomatique, a annoncé hier M. Dimitris Maroudas, porte-parole du gouvernement grec. M. Maroudas s'est refusé à confirmer que, comme l'écrit le magazine satirique *Pontiki* (La Souris), le diplomate expulsé serait un certain Hewey, dont le nom n'apparaît pas sur la liste du personnel diplomatique publiée par le ministère grec des Affaires étrangères, et qui aurait été directeur adjoint du bureau de la CIA à Athènes. Le porte-parole a en revanche confirmé l'information publiée par *Pontiki* selon laquelle il est reproché au diplomate d'avoir outrepassé ses attributions en enquêtant sur l'assassinat, en novembre, de l'officier de marine américain George Tsantes, et ceci sans en avoir informé les autorités grecques. Selon le magazine, le diplomate expulsé est allé jusqu'à perquisitionner dans la maison d'un Grec qu'il considérait comme suspect sans en avoir référé aux services de sécurité grecs.

■ *Deux policiers tués par l'IRA*

BELFAST (AFP) — L'Armée républicaine irlandaise provisoire a revendiqué hier à Belfast un attentat commis dans la matinée dans lequel deux policiers ont été tués et un troisième grièvement blessé. L'IRA provisoire a d'autre part affirmé dans un communiqué qu'elle n'était « pas impliquée » dans une tentative d'assassinat contre un journaliste irlandais, M. Jim Campbell, jeudi à Belfast. L'attentat contre les policiers, a-t-elle précisé, est lié à l'anniversaire, dans quelques jours, de la mort en 1981 d'un gréviste de la faim, Raymond McCreesh. Les policiers roulaient sur une route de campagne près du village de Camlough, dans le comté d'Armagh (sud de l'Ulster) quand une bombe, actionnée à distance, a explosé à leur passage. M. Campbell, journaliste du *Sunday World* de Dublin détaché à Belfast, a été grièvement blessé par deux hommes masqués qui ont tiré sur lui à son domicile. Jim Campbell est le premier journaliste à être victime de la violence en Irlande du Nord. Il était responsable d'une chronique dans laquelle il s'en prenait aux responsables de tous bords de la violence en Ulster.

■ *L'Université de Bogota fermée*

BOGOTA (Reuter) — Des émeutes au cours desquelles un étudiant avait été mortellement blessé ont provoqué la fermeture de l'Université nationale de Colombie, ont annoncé les autorités universitaires. L'étudiant, atteint d'une balle à la tête au cours d'affrontements avec la police mercredi soir, a succombé tôt dans la matinée de jeudi. Les étudiants s'étaient soulevés pour protester contre la mort récemment d'un étudiant à Cali, à 330 km au sud-ouest de Bogota. Plus de cent étudiants ont été arrêtés au cours des émeutes à Bogota, qui ont fait plusieurs dizaines de blessés. Le gouvernement du président Belisario Betancur a récemment décrété l'état de siège sur l'ensemble du territoire colombien.

■ *« L'Occident a abandonné la Pologne »*

MONTECASSINO (AFP) — Le cardinal Josef Glemp, primat de Pologne, a reproché hier à l'Occident d'avoir abandonné la Pologne à son sort, malgré le sang versé par les soldats polonais aux côtés des Alliés durant la deuxième guerre mondiale, dans une homélie prononcée sur les lieux de la bataille de Montecassino, à 150 km au sud de Rome. Le cardinal Glemp s'adressait à quelque 2,000 Polonais, anciens combattants et leurs familles rassemblés au sommet d'une montagne rocheuse où un millier des leurs étaient tombés il y a quarante ans lors de la prise de l'abbaye de Montecassino, transformée en forteresse par les Allemands. « Que demande le monde d'aujourd'hui à la Pologne? De redevenir un rempart, ou peut-être encore de donner son sang? Nous en avons versé assez, peut-être même trop », a lancé le cardinal Glemp, qui a été chaleureusement applaudi. Après avoir évoqué la mémoire de ses compatriotes tombés lors de la deuxième guerre mondiale et dans les camps de concentration allemands, le primat a souligné que le célèbre mot d'ordre polonais « pour notre liberté et la vôtre » ne devait pas exclure l'une des deux. « Nos combats pour la liberté nous donnent droit à une place à part entière parmi les nations d'Europe. Nous avons droit à la vie dans la dignité de n'importe quel pays européen », a-t-il dit. Évoquant l'aide humanitaire de la France à la Pologne, Mgr Glemp a estimé qu'une nation de 36 millions de citoyens « ne méritait pas d'avoir à demander l'aumône ». Il a également souligné que le sang versé il y a 40 ans pour ouvrir le chemin de Rome, devait encore aujourd'hui ouvrir celui de la « victoire finale qui est restée inachevée ».

National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

CONCOURS
GRAND PRIX DU PUBLIC
DU PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL

LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL

Dans le cadre de son 25e anniversaire, le Publicité-Club vous invite à choisir le meilleur message publicitaire produit au cours des 25 dernières années. Des experts en publicité ont déjà choisi 5 messages publicitaires dans les catégories télévision, radio et annonces imprimées. Le Publicité-Club de Montréal vous invite à voter à l'aide du coupon de participation ci-dessous.

COUPON DE PARTICIPATION

Nom:

Adresse:

Code postal:

Numéro de téléphone:

TÉLÉVISION:
1. Labatt 50 — *Lui y connaît ça* ☐
2. Labatt — *On est 6 millions* ☐
3. Fondation pour la protection de l'enfance — *Vas-tu écouter maman?* ☐
4. Centraide — *Je t'aime* ☐
5. Ministère des Affaires sociales — *Bénévolat* ☐

Surveiller ces messages à la télévision.

RADIO:
1. Coca-Cola — *Y'a de la joie* ☐
2. Coca-Cola — *Le vrai de vrai* ☐
3. CTCUM — *Il fait beau dans le métro* ☐
4. Michelin — *Les Michelin durent* ☐
5. Kraft — *Vinaigrettes* ☐

Ecouter ces messages à la radio.

IMPRIMÉS:



☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Expédier vos coupons de participation à:
CONCOURS DU GRAND PUBLIC
LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL
1010, rue Sainte-Catherine ouest
Bureau 639
Montréal (Québec)
H3B 1G7

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La grève de la faim des Sakharov jette une ombre sur le voyage de Mitterrand en Union soviétique

PARIS (Reuter) — La grève de la faim du physicien Andrei Sakharov et de sa femme Elena Bonner dans leur exil de Gorki confère une dimension dramatique à la visite que le président français, M. François Mitterrand, doit en principe effectuer fin juin en Union soviétique.

Bien que l'Élysée n'ait pas encore fait d'annonce officielle, les proches collaborateurs du président Mitterrand ont indiqué le 20 juin comme date probable de son voyage à Moscou.

Mais toute l'attention se reporte maintenant sur le sort du couple Sakharov, dont l'état de santé se serait considérablement aggravé à la suite de la grève de la faim qu'observe depuis le 2 mai le physicien soviétique pour obtenir que son épouse soit autorisée à se faire soigner en Occident. Celle-ci s'est apparemment jointe depuis six jours à la protestation de son mari.

En regard du rôle essentiel que joue la défense des droits de l'homme dans l'action politique du président français, la situation de Sakharov et d'Elena Bonner se présente de plus en plus comme un dilemme pour le président Mitterrand, en prévision de sa première visite en Union soviétique depuis son élection en 1981.

On prête aux interventions du président Mitterrand dans le passé d'avoir obtenu la libération de nombreux détenus politiques, notamment le poète sud-africain Breyten Breytenbach et le dissident cubain Armando Valladares.

La fille et le gendre des Sakharov, Tatiana et Efrem Yankelevitch — les parents les plus proches à l'Ouest du dissident soviétique, refugiés aux États-Unis — sont arrivés cette semaine en France dans le but de rencontrer M. Mitterrand à son retour, vendredi, de sa visite officielle en Suède.

Mme Yankelevitch, qui est la fille d'Elena Bonner, a donné le 16 mai avec son mari une conférence de presse pour dire qu'elle n'avait plus de nouvelles de ses parents et qu'elle craignait, étant donné leur état de santé, que « leurs jours ne soient comptés. »

Elle a ajouté qu'elle pensait que sa mère avait commencé sa grève de la faim le 12 mai, mais qu'en raison du *black-out* entourant les Sakharov, elle n'en avait pas confirmation.

Les Yankelevitch se sont adressés à l'ambassade soviétique à Paris pour tenter d'obtenir des nouvelles de la santé de leurs parents. Ils cherchent aussi à pouvoir leur téléphoner.

Les commentateurs politiques français disent que le dilemme du président Mitterrand résulte des pressions pour qu'il fasse publiquement connaître sa position sur le cas des Sakharov, qui pose une fois de plus la question des droits de l'homme.

S'il ne le fait pas, écrit *Le Monde*, la question se posera de savoir s'il faut interpreter ce silence comme le prix à payer pour se rendre en Union soviétique.

Le président Mitterrand s'est gardé jusqu'ici de toute référence directe aux Sakharov, mais a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de se taire sur la défense des droits de l'homme quand il serait à Moscou.

« Notre conception des droits de l'homme ne varie pas selon les latitudes ni selon les circonstances », a déclaré M. Mitterrand.

Devant l'Assemblée nationale, le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, a lui-même déclaré mercredi que la France n'avait jamais cessé d'intervenir au nom des Sakharov, mais que les grandes actions spectaculaires n'étaient pas toujours les plus efficaces.

Il a rejeté l'hypothèse que le voyage à Moscou de M. Mitterrand viendrait au mauvais moment.

Le récent durcissement constaté dans la politique soviétique — l'offensive en Afghanistan, le boycottage des Jeux olympiques de Los Angeles et le cas des Sakharov lui-même — n'en conduit pas moins l'opposition française à mettre en doute l'opportunité du voyage du président à Moscou.

Elle a un vieux compte à régler avec M. Mitterrand, qui, quand il était lui-même dans l'opposition, avait qualifié en 1980 le président Valery Giscard d'Estaing, qui avait rencontré à Varsovie le président Léonid Brejnev peu après l'intervention soviétique en Afghanistan, de « petit télégraphiste. »

M. Bernard Pons, secrétaire général du Rassemblement pour la République (RPR) et principal collaborateur politique du maire de Paris, M. Jacques Chirac, a estimé que bien qu'il soit nécessaire pour la France de maintenir des relations avec l'Union soviétique, on pouvait se demander si le président avait besoin d'accomplir un geste spectaculaire en se rendant lui-même à Moscou.

La réponse de M. Mitterrand, telle qu'elle a été donnée pendant son voyage officiel au début de la semaine en Norvège, est que le « durcissement » soviétique n'est que provisoire et qu'il durera probablement jusqu'à l'approche des élections américaines, en novembre.

« Mais cette deuxième phase intermediaire doit déboucher sur une troisième phase. Quand? Comment? Il n'est pas mauvais que, dans l'intervalle, un certain nombre de contacts permettent d'évaluer la nouvelle réalité politique et militaire, voire stratégique », a précisé M. Mitterrand.

Selon les éditorialistes de la presse française, celui-ci ne veut manifestement pas renoncer à son voyage à Moscou, mais il se laisse pour l'instant le choix de pouvoir le retarder jusqu'à l'automne.



Andrei Sakharov en 1978
Photolaser AP



François Mitterrand Photolaser AP

«Propagande antisoviétique»

MOSCOU (AFP) — Les informations occidentales sur la « condition prétendument dramatique » de la dissidente soviétique Elena Bonner « ne sont que le fruit de l'imagination maladive des organisateurs d'une nouvelle campagne de propagande antisoviétique », a affirmé hier l'agence TASS.

Dans le premier commentaire sur le sort de l'académicien Andrei Sakharov et de son épouse, qui observent une grève de la faim à Gorki, depuis le 2 et le 12 mai respectivement, l'agence officielle soviétique dément les informations selon lesquelles Mme Bonner « est prétendument en état d'arrestation et se voit refuser tout traitement médical nécessaire. »

Mme Irina Kristi, une mathématicienne de 46 ans, amie des Sakharov, avait rapporté au début de cette semaine que Mme Bonner n'avait plus le droit de quitter la ville de Gorki, interdite aux étrangers, ou son mari est en exil intérieur depus plus de quatre ans.

Après cette déclaration, tout contact entre Mme Kristi et la presse occidentale à Moscou a été rendu impossible par les autorités qui interdisent l'accès de son appartement et l'empêchent de téléphoner.

Les exigences électorales de Reagan bousculent le protocole en Normandie

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a dû bousculer le protocole officiel français pour que sa participation aux cérémonies, qui marqueront le quarantième anniversaire du débarquement en Normandie, soit le « clou » de sa visite en Europe pour des dizaines de millions de téléspectateurs américains.

Un haut-fonctionnaire américain a reconnu jeudi que la mise au point du programme de la visite de M. Reagan le 6 juin prochain avait été « une partie de bras de fer protocolaire » dont la Maison Blanche était sortie vainqueur, après une intervention du président François Mitterrand.

« Le débarquement allié en Normandie a sans doute été la plus grande opération logistique de l'histoire, mais ça (la visite), c'est sûrement la seconde », a dit ce haut-fonctionnaire qui a demandé à rester anonyme.

Les autorités françaises avaient apparemment prévu que les cérémonies nationales propres à chacun des pays alliés sur le haut-lieu de « leur » guerre se dérouleraient en fin d'après-midi, après la commémoration collective autour du président Mitterrand. C'était compter sans les impératifs de la campagne pour l'élection présidentielle américaine et du décalage horaire entre la France et les États-Unis.

Les élections primaires démocrates de Californie, les dernières et les plus importantes, ont lieu le 5 juin mais leur résultat ne sera connu que le lendemain matin.

Il était trop tentant pour M. Reagan, l'homme de l'écran, de ravir la vedette à l'opposition démocrate en jouant une page d'histoire en direct aux journaux télévisé du matin, au moment même où seront proclamés et commentés les résultats de la course entre les prétendants à sa succession.

Les « metteurs en scène » de la Maison Blanche avaient décidé que le morceau de bravoure de leur président sur les plages de Normandie se ferait au mémorial américain de la pointe du Hoc, dans le Calvados. C'est là que les commandos du IIème bataillon des *Rangers* américains subirent leurs plus lourdes pertes en escaladant la falaise pour réduire au silence les canons allemands qui crachaient le feu sur les libérateurs.

Pour que la scène puisse être retransmise en direct avant la fin des journaux télévisés du matin aux États-Unis elle devait se dérouler avant 15h00 en France. C'était avant l'heure prévue pour la réception des hôtes étrangers par le président Mitterrand et avant la cérémonie collective organisée à Utah-Beach, près de Sainte-Mère-Église, dans la Manche.

Cela représentait une double entrave au protocole. Un chef d'État étranger allait présider une cérémonie sur le sol français sans y avoir été accueilli par le chef de l'État francais et avant la cérémonie internationale à laquelle il venait participer. Les fonctionnaires étaient dans l'impasse, et selon plusieurs sources américaines, c'est M. Mitterrand lui-même qui aurait décidé de donner satisfaction au président des États-Unis.

M. Reagan, venant de Londres en hélicoptère, arrivera donc à la pointe du Hoc en début d'après-midi, juste à temps pour s'incliner devant le monument aux *Rangers* et adresser quelques paroles vibrantes aux anciens combattants américains peu avant 15h00 ... et la fin des journaux télévisés du matin aux États-Unis.

Il se rendra ensuite à Omaha-Beach (Arromanches) où le président Mitterrand le rejoindra pour une seconde cérémonie, franco-américaine celle-la, avant la grande cérémonie multinationale de Utah-Beach.

Le cabinet de Marcos démissionne

MANILLE (Reuter, AFP) — Le président philippin Ferdinand Marcos a annoncé hier que son gouvernement démissionnerait fin juin, à la fin de son mandat, pour permettre un remaniement ministériel.

Cette décision intervient après les élections parlementaires qui ont vu le Mouvement de la nouvelle société (KBL), parti de M. Marcos, enregistrer un recul d'une ampleur inattendue.

Deux ministres ont déjà démissionné en raison des résultats électoraux. D'autres sont talonnés de près dans leurs fiefs électoraux, qué ce soit par des candidats d'opposition ou par des membres du KBL qui s'étaient portés candidats sans l'investiture de leur parti.

En annonçant le moment de la démission de son gouvernement, M. Marcos a ajouté que les membres du cabinet qui ont perdu leur siège dans les élections législatives de lundi dernier ne conserveraient sans doute pas leur portefeuille, car ils « n'auraient aucune crédibilité ».

Plusieurs ministres ont reconnu leur défaite, et d'autres risquent d'être battus dans leurs circonscriptions, alors que se poursuit le décompte des voix de ces élections où l'opposition a remporté des succès à Manille et dans plusieurs régions.

Les résultats officiels du scrutin ne seront connus avant plusieurs jours.

Un nouveau groupe entend lutter contre «le libéralisme» en Afrique du Sud

(*Le Monde*) JOHANNESBURG — Afin de « sauver l'Afrique du Sud blanche » de « la vague de libéralisme qui balaie le pays », une nouvelle organisation afrikaner d'extrême droite vient d'être officiellement fondée à Pretoria.

Près de 5 000 personnes sont venues applaudir les fondateurs de ce « mouvement culturel », qui puise ses racines dans le tréfonds de l'âme afrikaner. L'Afrikaner Volkswag (la garde de la nation afrikaner), c'est ainsi que se nomme cette association qui vilipende la politique suivie par le gouvernement de M. P.W. Botha.

Son programme: restaurer les vraies valeurs de la nation boer, qui se déliteraient au fil des ans. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner ce que sont ces valeurs, empreintes du plus farouche conservatisme et d'un apartheid intransigeant. En voici quelques exemples. La réforme constitutionnelle, adoptée le 2 novembre dernier, qui permet d'associer partiellement les métis et les Indiens à l'exercice du pouvoir — à l'exclusion des 72 % de Noirs — est considérée comme un dangereux dévoiement.

Hostile à tout partage de quelque nature que ce soit avec d'« autres races dans une nation intégrée », l'Afrikaner Volkswag (AV) est également opposée aux récents accords signés par Pretoria avec le Mozambique et l'Angola. « Nous en avons plein le dos de nous mettre aux pieds de nos ennemis », s'est exclamé l'ancien ministre de l'information, M. Connie Mulder, à l'origine d'un scandale qui entraîna la chute du gouvernement Vorster dans les années 70.

Ce mouvement qui se veut apolitique, s'est également élevé contre l'attribution du prix Herzog de littérature au poète en exil en France, Breyten Bretenbach par l'Académie des arts et des sciences, lequel l'a d'ailleurs refusé. Il a aussi conspué les journalistes, « ces criminels, cette maffia de l'opinion », un orateur conseillant aux adhérents d'acheter autant de journaux qu'ils le pouvaient pour les brûler ou les jeter à la décharge afin de « protester contre les pouvoirs financiers qui les contrôlent ».

Face à la « sérieuse menace » qui pèse sur l'avenir et la souveraineté afrikaner, M. Eugène Terre Blanche, chef d'un groupuscule néo-nazi, a protesté vigoureusement, au nom des Blancs et de la défense nationale, contre l'intégration raciale qui « émascule la mission sacrée ». Il a terminé son discours par le salut nazi.

Tous les pères fondateurs de l'AV ne sont cependant pas des nazis attardés ou des passéistes nostalgiques. Parmi eux figurent de nombreux hommes politiques, voire des chefs de file de parti. À commencer par le chef du Parti conservateur, M. Adrien Treurnicht, M. Jaap Marais, qui dirige le Herstigte Nasionale Party, mouvement d'extrême droite, ainsi que des députés, d'anciens chefs de cabinet ministériels, et la fille de l'ex-premier ministre Hendrik Verwoerd, fondateur de l'apartheid et épouse du président de l'AV, M. Carel Boshoff.

Ce dernier avait dirigé le célèbre Broederbond afrikaner (la fraternité afrikaner), sorte de société secrète pour faire renaître de ses centres le nationalisme afrikaner après la sanglante guerre des Boers contre les Britanniques.

Considéré comme un homme intransigeant, M. Boshof, proche du Parti conservateur, a démissioné du Broederbond quand ce dernier s'est rallié à cette réforme.

L'AV, fondée sur des « principes chrétiens » pour « un État afrikaner libre qui doit durer mille ans », selon ses propres termes, est destinée à lutter contre le libéralisme qui trahit les valeurs essentielles. Se voulant le dernier rempart et le nerf de la culture profonde de ces terres australes, l'AV plonge ses racines dans les principes fondamentaux de l'apartheid.

Elle critique l'ouverture des universités et des institutions du secteur tertiaire aux autres races que la race blanche. Elle prône l'utilisation obligatoire de l'afrikaner dans les affaires.

Le libéralisme le plus timoré soit-il ne doit pas passer. Le Parti national, au pouvoir depuis 36 ans, a failli à sa tâche en « liquidant » l'apartheid. C'est pour cette raison que 17 députés regroupés autour de M. Treurnicht l'on quitté pour fonder le Parti conservateur et s'allient aujourd'hui à M. Boshoff, même s'ils ne partagent pas toutes ses idées.

Cependant, tous sont convaincus que le développement séparé des races est la meilleure solution et qu'il faut que l'Afrique du Sud blanche resserre les rangs. L'AV souhaite provoquer une crise d'identité et un regroupement face aux menées réformatrices. Lors de son récent congrès, le Parti conservateur a proposé la création d'un homeland blanc, constatant que « le temps est contre l'homme blanc », sous-entendu dans ce pays. Dans ce « blanctoustan », il n'y aura pas de place pour ceux qui veulent côtoyer les autres races.

À ce même congrès, une jeune femme a publiquement déclaré que sa dignité avait été « violée » parce qu'un médecin de couleur lui avait fait un examen gynécologique. Selon l'agence sud-africaine SAPA, qui rapporte les faits, elle aurait ajouté qu'elle refuserait dorénavant d'être soignée par un Noir ou un métis, même s'il s'agissait d'une question de vie ou de mort.

Ces réactions extrémistes ne sont cependant pas partagées par toute la communauté afrikaner. Elles sont en partie dirigées contre l'« impérialisme » de la communauté anglophone, mais aussi contre la théorie du premier ministre, M. Botha, résumée en une devise désormais célèbre: « Il faut s'adapter ou mourir ». L'Afrikaner Volkswag ne veut ni s'adapter ni mourir.

La politique commerciale internationale du Québec devrait tenir compte des droits de la personne

(LE DEVOIR) — Le gouvernement du Québec devrait inscrire une « très grande » préoccupation pour les droits de la personne à sa politique extérieure, estime l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Dans un document de travail présenté récemment au ministre québécois des Relations internationales, Bernard Landry, l'AQOCI écrit que Québec devrait « poser des gestes » et encourager Ottawa à développer une attitude « vigilante et militante » à l'égard de la situation des droits humains dans le monde.

« La situation des droits de la personne est au niveau mondial dans un état déplorable, écrit l'AQOCI. Pour le Québec, ce dont il s'agit ici, c'est de voir comment il peut, à travers les relations commerciales qu'il entretient avec d'autres États, promouvoir dans ces pays, auprès de ces États, une meilleure attitude ce ces gouvernements à l'égard des droits fondamentaux de leurs citoyens. »

Le respect des droits de l'homme devrait être au coeur de la politique commerciale internationale du Québec, selon les auteurs de *Perspectives québécoises en matière de commerce extérieur et de promotion des droits de la personne*.

« Le gouvernement du Québec ne devrait pas financer des entreprises réprimant la liberté d'association des travailleurs et leurs activités syndicales ou violant les normes élémentaires en matière de santé publique, protection de l'environnement, ou encore s'ingérant dans la vie politique des pays d'accueil », indique le document.

Même si les auteurs du texte de 17 pages admettent qu'il est souvent difficile d'exercer un tel contrôle dans un contexte de libéralisme économique, ils précisent que les gouvernements jouissent tout de même d'une certaine marge de manoeuvre en tant que clients et « subventionneurs » d'entreprises.

On songe, par exemple, au cas de la société Bombardier qui a obtenu en 1981 une commande de $14 millions pour la fourniture de dix locomotives à une société d'État du Guatemala. Une agence fédérale, la Société pour l'expansion des exportations, avait accordé un prêt au gouvernement du Guatemala pour le financement de la commande. Le Guatemala de l'ex-président Romeo Lucas Garcia était pourtant un des régimes les moins soucieux du respect des droits de l'homme au monde, selon des groupes de défense des droits et libertés.

Le document de l'AQOCI sera présenté au sommet sur la place du Québec dans le monde, qui aura lieu les 29 et 30 mai à Montréal.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

National Défense / Defence nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec), jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

JEAN ECHENOZ

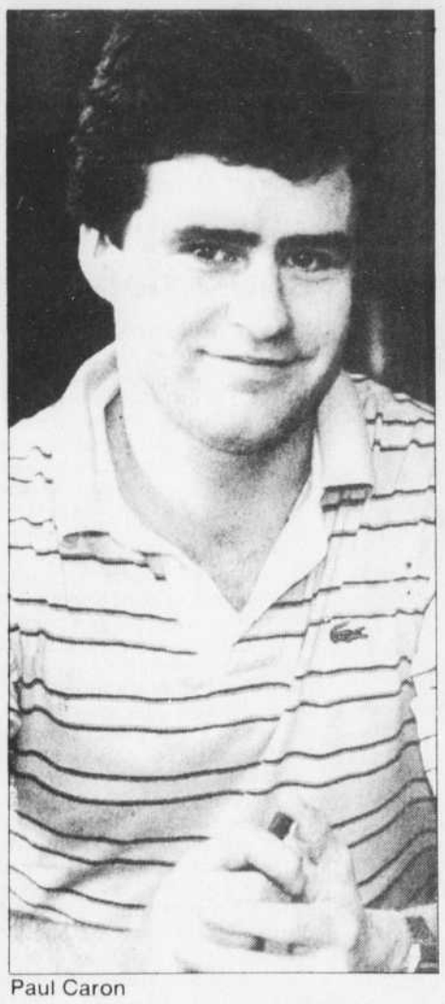
PRIX MEDICIS



12,25 $

EDITIONS DE MINUIT

LES JEUNES LIBÉRAUX ET LA COURSE AU LEADERSHIP


Paul Caron


Kaz Flynn


Mintek Padowicz


Brigitte Fortier


David Martin

■ *En 1984, les jeunes loups libéraux suivent la même filière que leus aînés et gravissent un à un les échelons de leur « carrière »*

PAULE Des RIVIÈRES

OTTAWA — À 15 ans, John Munro entreprenait sa première campagne, pour se faire élire président à l'école secondaire. Sa mère dirigeait les opérations et elle avait loué un petit avion pour faire sa publicité. Neuf ans plus tard, à 24 ans, il se faisait élire conseiller municipal à Hamilton. Sa carrière politique était lancée.

Le père de Jean Chrétien, machiniste de son métier, était un libéral bien connu dans Shawinigan. Lorsque son fils s'est retrouvé à l'Université Laval, en droit, c'est tout naturellement qu'il tenta avec succès de se faire élire président de l'Association libérale du campus. Quant à John Turner, il baigna très jeune et d'une manière exceptionnelle dans l'establishment libéral.

En 1984, les jeunes loups libéraux suivent une filière semblable à celle de leurs aînés et gravissent les échelons un à un. Les courses au leadership constituent des occasions uniques de se faire valoir et une foule d'entre eux travaillent d'arrache-pied pour l'un ou l'autre des candidats à la direction du Parti libéral du Canada. Près de 800 des 3,500 militants libéraux qui choisiront le remplaçant de M. Pierre Trudeau le 16 juin ont moins de 25 ans.

Pour beaucoup d'entre eux, l'engagement politique est une « tradition de famille ». Plusieurs se souviennent avoir distribué des dépliants et collé des affiches avec leurs parents lorsqu'ils étaient tout jeunes.

Ainsi, Brigitte Fortier, qui a 23 ans, se rappelle fort bien l'élection fédérale de 1972: «Ma mère venait me chercher après l'école pour faire du porte-à-porte pour Jean-Pierre Goyer».

La participation à l'association libérale du comté puis à celle de l'université suivent, comme l'élection à des postes au sein du parti libéral. Ou du travail au gouvernement, comme dans le cas de Brigitte.

Aujourd'hui, cette passionnée de politique veut protéger les valeurs libérales contre la droite.

Cinq militants de moins de 25 ans, dont les états de service sont déjà impressionnants, se sont confiés au DEVOIR. Tous travaillent présentement pour un candidat au leadership du Parti libéral du Canada.

Les cinq ont ceci de commun que, congrès ou pas, ils consacrent les trois quarts de leurs loisirs au parti et qu'ils ambitionnent tous d'une carrière libérale. En cela, ils ne représentent pas le «militant libéral moyen». Environ 10,000 jeunes libéraux ont leur carte de membre.

Ces cinq militants ne nourrissent aucun rêve de révolution interne et sont avant tout prêts à porter à leur tour le flambeau des valeurs libérales défendues par leurs aînés. À court terme, comme ceux qui sont au parti depuis 20 ou 30 ans, ils n'ont qu'une idée en tête à court terme : battre les conservateurs et conserver le pouvoir.

«Brian Mulroney me fait peur. C'est la droite, la survie du plus fort, comme pour Dan McKenzie (député du Manitoba opposé au bilinguisme dans sa province). David Martin, âgé de 22 ans, qui travaille pour le sénateur Jack Austin, ne fait pas confiance aux conservateurs, notamment lorsqu'ils promettent de conserver l'universalité des programmes sociaux comme les allocations familiales, l'assurance-santé. Pour le PC, maintient-il, ces programmes ne sont qu'un mal nécessaire. Un député trouve néanmoins grâce à ses yeux, M. David Crombie, député de Rosedale.

David appuie John Turner même si ce dernier prône une réduction du déficit et veut rationaliser certains programmes d'aide. Il y voit une marque de réalisme et admet que finalement c'est une question de confiance.

Chez nous en Colombie-Britannique, dit-il, des députés croient sincèrement que le bien-être social incite à la paresse. Nous ne partageons pas cette approche au parti, M. Turner pas plus que les autres». David espère défendre lui-même ces idées un jour, en se faisant élire député.

C'est aussi l'espoir que nourrit Kaz Flynn, qui à 21 ans est vice-présidente de l'Association des jeunes libéraux du Canada et qui, en arrivant à Ottawa, a milité avec l'association libérale de l'Université Carleton. Son implication au parti remonte à son enfance en Nouvelle-Écosse, avec ses parents.

Kaz parle beaucoup d'unité et se fait l'écho de ceux qui sont déjà au pouvoir, à savoir que «nous grandirons et deviendrons un parti vraiment national».

Voit-elle des différences entre jeunes libéraux et jeunes conservateurs? «Tu parles si j'en vois. Ils n'ont yeux que pour ce qui se passe aux États-Unis. S'ils sont comme cela à 20 ans, je me demande ce qu'ils seront plus tard».

Brigitte aussi parle du grand regroupement national que sera le parti libéral, avec les votes de l'Ouest. Le parti se regénère tranquillement mais sûrement, croit-elle. Mais il doit «rester ce qu'il est et ne pas tourner le dos à ses valeurs traditionnelles». Quelles sont-elles ces valeurs? L'universalité des programmes sociaux, un engagement vers l'égalisation des chances, des idéaux de justice sociale et une économie mixte, alliant un judicieux mélange d'intervention gouvernementale et de liberté d'entreprise.

«C'est plus qu'un job, c'est une passion. Je n'ai aucune ambition de me présenter mais en étant derrière, j'ai quand même un peu d'influence.»

«Quand tu t'assois avec ton patron ou candidat, que tu discutes des idées et que dans son discours du lendemain, tu retrouves ta phrase mot pour mot, ça fait un velours, ça vaut la peine», dit-elle.

Paul Caron, comme les autres, admire Pierre Trudeau mais estime qu'il s'est un peu éloigné des jeunes ces dernières années.

«Il faudrait retourner au début de l'ère Trudeau», croit-il. Paul est le seul qui n'envisage pas nécessairement de gagner sa vie avec les libéraux. Mais il ne s'en définit pas moins comme un «libéral naturel» parce qu'il est Québecois et parce que «mes parents ont toujours été très politisés». Toute la famille Caron a sa carte du PLC. Lui aussi a posé des affiches pour la parti à l'âge de 16 ans.

Paul a donc été actif dans son association de comté assez jeune et il a occupé un poste au sein de la commission jeunesse du parti. En septembre dernier, il obtenait un emploi à Ottawa comme rédacteur à la permanence du parti libéral. Il fut de ceux qui, au congrès du Parti libéral de novembre 1982, appuyèrent la résolution 40 dénonçant les manoeuvres électorales et l'establishment libéral.

Mietek Padowicz est aussi un «vétéran de la résolution 40» et celui qui parle avec le plus de ferveur de la nécessité de faire place à la relève au sien du parti libéral. «On veut garder la ligne traditionnelle du parti », la protéger contre la droite, dit-il.

Mietek fait de la politique «depuis des années» et ne pourrait s'en passer. Son père était membre du Nouveau parti démocratique. «Il rentrait du travail en se plaignant du boss et en répétant qu'il n'y avait pas de solution. C'était inquiétant», se rappelle-t-il. Sa mère était libérale. Il choisit très jeune les libéraux et commme Brigitte fut actif en 1972: «Il paraît que j'apportais des sandwiches aux travailleurs d'élection», relate-t-il.

En 1977, après le référendum, à 17 ans,il obtenait de sa mère la permission de devenir membre du Parti libéral du Québec. L'année suivante, il devenait membre du parti fédéral et se rapprochait de l'association du comté dans Notre-Dame-de-Grâce-Lachine Est.

Suivirent sa participation à la Commission jeunesse du Parti libéral provincial, au congrès à la direction du parti libéral provincial pour Raymond Garneau, les congrès statutaires des partis provincial et fédéral. Aujourd'hui encore, campagne au leadership ou non, Mietek consacre plusieurs soirées par semaine aux libéraux et il est membre de la Commission des groupes ethniques du Parti au Québec:

«On a fait des congrès, des commissions, des élections partielles, des élections générales et ça continue».

«Je crois au parti. On a de l'influence car tôt ou tard nos idées se retrouvent de l'autre côté, comme loi», dit-il. Il mentionne le recul du gouvernement dans les coupures chez Via Rail, puis au provincial l'intérêt qu'a porté le député Claude Ryan au dossier des jeunes sur l'éducation. Il mentionne aussi l'universalité des programmes sociaux et le maintien de FIRA (l'agence de tamisage des investissements étrangers).

Mietek pense toutefois que la vraie regénération du PLC se produira lorsque les jeunes entreront au Parlement.

«Beaucoup de jeunes veulent être députés. C'est mon ambition».

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR
TROIS-RIVIÈRES

Le 22 juin prochain, **LE DEVOIR** publiera un cahier spécial sur TROIS-RIVIÈRES. Les thèmes élaborés seront les suivants:

— Trois-Rivières, capitale politique depuis toujours.
— Trois-Rivières, capitale mondiale du papier: le point sur les recherches papetières à l'institut local.
— L'Université du Québec à Trois-Rivières: l'expérience d'une université régionale.
— Le point sur la municipalité régionale de comté (MRC) de Francheville.
— Le passé et l'avenir du port de Trois-Rivières.
— L'Union régionale Desjardins, puissance financière.

Pour renseignements et réservations d'espaces publicitaires, contactez Francine Gingras: ***844-3361***

Date de tombée: le 11 juin 1984

Parution le 22 juin 1984

L'Estrie compte une quinzaine de sites contaminés dont deux comportent des risques élevés

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'estrie compte une quinzaine de sites « potentiellement contaminés » par des déchets plus ou moins dangereux selon les cas, dont deux, à Fontainebleau et à Stratford, qui présentent des risques élevés pour la santé publique et l'environnement.

C'est ce qui ressort du bilan divulgué hier à Sherbrooke par le Groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux (GERLED), qui est constitué de spécialistes du ministère de l'Environnement.

Les spécialistes du GERLED affirment que l'ancien parc à résidus de la mine Weedon, à Fontainebleau, contient des résidus sulfureux qui pourraient contaminer la rivière au Rat et ses tributaires. Cet ancien parc à résidus miniers est situé sur un terrain municipal à quelque 800 pieds de la rivière au Rat, un affluent de la Saint- François. La mine fut exploitée de 1911 à 1971 et ses résidus étaient retenus par une digue de bois qui s'est effondrée, laissant filer les matériaux vers la rivière.

Une ferme avoisinante a subi des dommages en raison de cette situation. L'acidité du ruisseau se rapproche de celle du vinaigre (jusqu'à Ph 2,7). Le ministère affirme que le site ne présente aucun danger pour la santé mais il a été classé dangereux à cause de ses effets majeurs sur l'environnement.

Le deuxième parc à résidus appartient au Sullivan Mining Group. On y trouve du cuivre, un élément toxique, qui s'écoule dans le ruisseau Third et la rivière Bernier. En dépit de la présence de plusieurs métaux dans ces eaux, l'approvisionnement de la municipalité de Stratford, situé en aval, n'est pas menacé, selon le ministère.

Ce dernier veut régler ce cas d'autant plus vite que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche compte ouvrir cet été un terrain de camping... « à la décharge des eaux rougeâtres de la rivière Bernier ».

Le ministère a enfin classé dans la catégorie des risques « nuls » pour la santé humaine et « faible » pour l'environnement la présence de huit barils de béryllium, un produit « très toxique », qui ont été enfouis à côté de la rivière Magog près d'une place. Ces barils ont été enfouis là en 1972 avec la permission des anciens Services de protection de l'Environnement. On en a extirpé deux récemment de leur retraite pour constater qu'ils sont en bon état. Ils seront éventuellement envoyés pour neutralisation à la firme Stablex de Blainville.

Sept autres sites ont été relevés qui présentent des dangers « moyens » pour l'environnement et « faibles » pour la santé. Il s'agit du dépotoir Deslandes, de Saint-Valérien de Milton; de l'ancien lieu d'élimination de la Métallurgie Farnham, dans la municipalité du même nom; du lieu d'enfouissement sanitaire Thibeault, à Sainte- Cecile de Milton; de l'ancien dépôt de boues de chaux de la Domtar, à East Angus; de l'ancien parc à résidus de la mine Ascot, à Ascot Corner; des anciens parcs à résidus des mines Eustis, Albert et Capel, dans le canton d'Ascot, et du lieu d'enfouissement sanitaire Bessette, à Sainte-Anne de la Rochelle.

Les six autres sites relevés dans cette région, dont les anciennes lagunes de la compagnie Clairol, ne présentent, selon le ministère, aucun risque pour la santé humaine et un « faible » risque pour l'environnement.



***Congratulations*, mon ami!**

Le maire de Toronto, M. Art Eggleton, pose devant un panneau-réclame géant (4 x 15 mètres) qui se veut une carte de voeux d'anniversaire offert par la ville de Montréal à la ville de Toronto à l'occasion du 350e anniversaire de la Ville-reine.

Le centre de Lanoraie retarde l'adoption du budget de la CSN

CLÉMENT TRUDEL

Près de quatre heures de débat n'ont pas permis, hier, au 52e congrès de la CSN (Confédération des syndicats nationaux), d'adopter le budget de fonctionnement de la centrale pour 1984-86. La discussion reprend ce matin à 9h sur les prévisions de dépenses de quelque $53 millions (revenu estimé de $50 millions). Restera aussi à disposer du budget de Fonds de défense professionnelle ($28,7 millions), qui a présentement $11 millions de disponible.

Cause principale de la lenteur à adopter le budget: le centre de formation sis à Lanoraie (Centre Fernand-Jolicoeur) qui, pour une première année d'opération, accuse un déficit de $800 000. Le trésorier Léopold Beaulieu propose au congrès de racheter l'hypothèque de $1,8 million grevant ce centre (hypothèque détenue par la Caisse des Travailleurs de Québec), et de consentir un budget de promotion de $200 000, pour que s'accroisse l'achalandage de ce centre qui fut de 38% seulement. On croit pouvoir hausser cet achalandage à 65%. Cette part de « marketing », certains congressistes veulent la sacrifier pour mieux s'occuper, notamment, de mobilisation dans la région de Saint-Jean et pour affecter des sommes additionnelles aux accidentés du travail. Le vote sur la question préalable, à 19h, pour qu'intervienne immédiatement le vote sur l'amendement et sur le budget de fonctionnement, fut négatif. Dix minutes plus tard, toute la question était renvoyée à la séance de ce matin.

Dans son cadre budgétaire, le trésorier précise que l'aide (avant le 1er juin) d'un Fonds de soutien extraordinaire permettrait notamment de diminuer de $242 000 le coût des intérêts; mais il n'exclut pas qu'en fin d'exercice, peut-être, d'autres emprunts soient nécessaires. Dans ce Fonds de soutien doivent entrer, selon le budget de deux ans, $3,6 millions. La répartition des dépenses de la CSN pour les deux ans à venir est celle-ci: 37,2%, ou $20 millions, passent en prestations ou allocations pour grèves, congédiements, fermetures, maladies ou accidents de travail. L'appui à la négociation (et frais administratifs) sera de $8,7 millions (16,3%). Des 46% qui restent, 10% sont destinés aux services régionaux, 15% à la direction et aux services administratifs; près de 4% va à la péréquation (aux fédérations moins riches) et $4,6 millions pour chacun des postes suivants: services d'appui (tels information, recherche, documentation) et fonctions centrales que sont l'organisation et l'éducation.

Le congrès inauguré dimanche dernier doit se clôturer ce soir, après débats sur la condition féminine, sur la santé et la sécurité au travail. Hier, plusieurs interventions ont exprimé les vue divergentes de délégués quant à l'insistance à vouloir siéger à la Caisse de dépôt et de placement (la majorité adhère à l'idée d'être présent, pour mieux contrôler les épargnes que les travailleurs y versent et l'on s'étonne parfois que reviennent un débat que l'on croyait vidé dès 1970 sur ce contrôle souhaitable des épargnes collectives).

Le centre de Lanoraie n'est pas une question de vie ou de mort pour la centrale. Toutefois, certains y voient un service d'hôtellerie, une « erreur » qu'il faudrait s'empresser de réparer en mettant en vente un éléphant blanc. C'était pour l'essentiel le sens d'un article de La Presse de dimanche dernier, qui a fort irrité les dirigeants de la CSN; ces derniers n'admettent pas que l'on mette en cause la probité du trésorier Beaulieu et appellent à la transparence de toutes les phases de réalisation du centre pour désamorcer un article « téléguidé » pour nuire à la centrale. Pour relativiser l'enjeu représenté par Lanoraie, le trésorier Beaulieu disait hier que, si le centre Fernand-Jolicoeur n'existait pas, la CSN aurait tout de même besoin de $2,3 millions du Fonds de soutien extraordinaire pour aider à supporter ses dépenses de fonctionnement. Parce que Lanoraie existe et parce que la direction du mouvement croit pourvoir en faire un succès (la CSN doit réviser en novembre sa stratégie là-dessus) le congrès est appelé à puiser pour $2,6 millions dans ce même fonds. Le but du fonds est d'aider à prendre vent debout les secousses que « le grand voilier qu'est la CSN » doit parfois subir, selon l'expression du président Gérald Larose.

Des chercheurs de l'Alberta ont de bonnes chances de produire le premier vaccin commercialisable contre l'herpes

INVERMERE, Colombie-Britannique (PC) — Une équipe de chercheurs de l'Université de l'Alberta possède de bonnes chances de produire le premier vaccin commercialisable contre l'herpès.

Le Dr Elias Manavathu, assistant de recherche de l'équipe dirigée par le Dr Wai-Choi Leung, affirme que ce groupe travaille de longues heures, six ou sept jours par semaine, dans l'intention de produire le vaccin si attendu avant les autres laboratoires du monde.

« Personne ne nous devance dans ce domaine, ajoute Manavathu, « nous espérons être les premiers ».

Selon lui, l'équipe de chercheurs pourra commencer à tester le vaccin sur des animaux de laboratoire vers la fin de l'été.

« Si nous réussissons et qu'aucun problème ne survient, nous devrions pouvoir commencer les tests cliniques sur des malades d'ici à la fin de l'année ou au début de l'an prochain. »

Selon le Dr Manavathu, la production de ce vaccin représenterait une réussite inespérée pour les savants albertains dont les travaux sont financés par la Alberta Heritage Foundation for Medical Research.

Il rappelle qu'environ dix millions de personnes souffrent d'herpès, infection transmise par voie génitale, en Amérique du Nord. Ce nombre augmente par ailleurs de 200,000 à 500,000 par années. On n'a encore trouvé aucun traitement efficace contre cette maladie.

Le vaccin serait utilisé en premier lieu pour protéger les groupes qui présentent le plus grand danger de risques, notamment les personnels des soins de santé qui traitent les herpétiques, les membres de la famille des malades, les partenaires sexuels des malades et les personnes qui changent souvent de partenaires.

D'autres vaccins contre l'herpès, produits en Grande-Bretagne et aux États-Unis, sont actuellement testés en clinique, mais le Dr Manavathu affirme qu'ils ne sont pas très efficaces, qu'ils sont coûteux et qu'ils contiennent des contaminants susceptibles de provoquer des réactions immunologiques.

Selon lui, l'équipe de chercheurs d'Edmonton travaille depuis juillet 1982 sur un vaccin qui pourrait protéger contre les formes orales et génitales de l'herpès.

Les chercheurs ont identifié un type précis de protéine découverte en surface du virus de l'herpès. Reproduite en laboratoire et utilisée sous forme de vaccin, cette protéine stimule l'organisme et lui fait produire les anticorps qui combattront le virus sans produire la maladie.

Le seul problème important à surmonter consiste à produire la protéine, un glycol, en grandes quantités.

Jusqu'à maintenant, ils ont réussi à faire croître la protéine dans des ferments par voie de manipulation génétique, de façon à « induire le ferment en erreur » pour qu'il produise cette protéine sans la reconnaître pour un agent étranger.

Cette forme de production est toutefois insuffisante. « Nous devons raffiner nos techniques afin de produire en plus grandes quantités. » Lorsque ce sera fait, la protéine n'aura plus qu'à être isolée du ferment nutritif pour être utilisée sous forme de vaccin.

Un bon conseil



Évitez l'embonpoint

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

UNIVERSITÉ LAVAL

École des gradués

PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION

- Un programme multidisciplinaire et multifacultaire
- Un programme privilégiant la recherche: 45 crédits dont 30 alloués à la recherche
- Un programme mettant l'accent sur l'encadrement des étudiants
- S'adresse à tout étudiant ayant complété un 1er cycle universitaire dans une discipline des sciences humaines ou des sciences religieuses et désirant poursuivre sa maîtrise dans le champ des sciences de la religion

OBJECTIFS

Acquisition des principaux concepts et outils méthodologiques des sciences humaines dans l'étude des phénomènes religieux

Confrontation multidisciplinaire

Élaboration d'un travail de recherche faisant appel à plus d'une discipline

Lecture des oeuvres majeures en sciences de la religion

Étude des religions particulières et universelles

Étude des comportements religieux ou para-religieux contemporains, entre autres au Québec

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire. Le curriculum vitae de chaque candidat sera étudié individuellement.

Admission au trimestre d'automne 1984

DEMANDE DE FORMULAIRE
Service de l'admission
Bureau du registraire
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3703

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
Raymond LEMIEUX, directeur
Bureau 1524
Pavillon Félix-Antoine-Savard
Université Laval, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3207 ou 656-3399

UNE DÉCISION DE MAÎTRE: UNE MAÎTRISE À L'UQAC



Située au coeur du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Université du Québec à Chicoutimi vous offre la possibilité de faire des études de maîtrise dans une atmosphère vraiment spéciale. Les programmes d'études couvrent plusieurs domaines de formation supérieure, se caractérisent par leur approche multidisciplinaire et sont adaptés aux besoins de notre société. Ce sont:

En administration
- Maîtrise en gestion de projet
- Maîtrise en gestion des P.M.O. (petites et moyennes organisations).

En sciences appliquées
- Maîtrise en ressources et systèmes
- Maîtrise en sciences de la terre

En sciences fondamentales
- Maîtrise en productivité aquatique
- Maîtrise en sciences de l'atmosphère (agrométéorologie)

En sciences de l'homme
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en études régionales
- Maîtrise en études littéraires
- Maîtrise en théologie

ADMISSION

On peut être admis à l'un ou l'autre programme de maîtrise si on possède:
- soit un diplôme de 1er cycle (baccalauréat) dans une discipline appropriée avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 ou l'équivalent;
- soit les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

On a jusqu'au 1er juin 1984 pour faire parvenir une demande d'admission au bureau du registraire, à l'adresse ci-contre.

SUPPORT FINANCIER

Pendant toute la durée de leur programme, les étudiants peuvent faire appel à différentes sources d'aide financière: bourses d'études d'organismes internes ou externes, assistance d'enseignement ou de recherche...

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir plus de renseignements sur l'une ou l'autre de ces maîtrises, sur les conditions d'admission particulières à chacune, ainsi que sur l'aide financière disponible, écrivez au directeur du programme concerné à l'adresse suivante:

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5613

Université du Québec à Chicoutimi

15 ans d'histoire... déjà.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 38 et 39

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE
LA FAILLITE DE
EMILIO OTTAVI, garçon de table, domicilié et résidant au 1355 Montée Masson, dans la ville de Laval, province de Québec.

Débiteur

AVIS est par les présentes donné qu'EMILIO OTTAVI a fait cession de ses biens le 10ième jour de mai 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour de mai 1984, à 9:30 de l'avant-midi au 1 Place Ville-Marie, suite 3210, dans la ville de Montréal, province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 11e jour de mai 1984

CLAUDE LUSSIER, c.a.
Syndic

NORMANDIN, BARRIÈRE & Cie
Édifice de la Banque Royale
du Canada
1, Place Ville Marie
Suite 3210
Montréal, Québec
H3B 2W3
Tél.: (514) 861-9311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GASPÉ

MARIE-ÉTIENNE BUJOLD
Requérant
-et-
LE MINISTRE DE LA JUSTICE
-et-
LE DÉPOSITAIRE DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL DE LA PAROISSE ST-SIMÉON DE BONAVENTURE
-et-
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE GASPÉ
Mis-en-cause

AVIS

PRENEZ AVIS que Monsieur Marie-Étienne Bujold, résidant et domicilié au 2 rue Dumoulin, à St-Basile-le-Grand, district de Montréal, présentera une requête pour changement de nom au Ministère de la Justice pour changer son nom en celui de Jean-Marie Bujold. Ce changement de nom n'affectera aucun enfant ni dépendant du requérant.

BELOEIL, ce 7 mai 1984
Avocats du requérant
MES BASTIEN & WILLIAMS

PRENEZ AVIS que la requérante, BÉTON PRÉPARÉ ORMSTOWM LTÉE, (faisant affaires sous la raison sociale de TRANSPORT G.P. ENRG.), s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention d'un permis spécial de transport l'autorisant à offrir le service suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — SPÉCIALISÉ (CITERNE).

De Joliette à Ormstown, pour le transport de ciment en vrac, à l'aide de remorques citernes spécialement agencées pour ce type de transport et retour avec marchandises refusées, avariées ou endommagées, pour le compte de la compagnie Ciment Indépendant Inc., pour livraison uniquement à l'usine de Béton Préparé Ormstown Ltée, située à Ormstown.

Durée: 364 jours ou jusqu'à décision finale de la Commission sur la demande de permis permanent.

La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec que la décision entre en vigueur le jour où elle sera rendue.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

1ère parution: 18 mai 1984
2ème parution: 19 mai 1984

GUY G. BEAUDRY, MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION

Prenez avis que la Compagnie LADA COMPANY, INC., demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières, la permission de dissoudre sa Charte.

Montréal, le 15 mai 1984.

Me Marc Valois
Procureur de la comapgnie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er mars 1984 à la Banque TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Can Con Gas Services Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 8e jour de mai 1984 sous le numéro 552979.

Ce 16e jour de mai 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE PROJET DE LOI

Avis par la présente est donné que Monsieur Robert Bédard et Dame Francyne Asselin adresseront à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privé les déclarant propriétaires absolus d'un immeuble situé dans la municipalité de Dollard-des-Ormeaux.

Mes Mondor, Labelle & Fournier
Procureurs de Robert Bédard et
Francyne Asselin

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE
LA FAILLITE DE:
SANITOR LTÉE, compagnie légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 4950 des Grandes Prairies, en la cité de St-Léonard, province de Québec H1R 1X4.

AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 10ième jour de mai 1984, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour de mai 1984, à 10h30 de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basilière 00 — Tour Ouest, ch. 07, en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

JACQUES FRANCO, c.a.
Syndic

MAHEU NOISEUX INC.
2, Complexe Desjardins,
bureau 2600
Casier postal 153,
Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1565

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**TRIBUNAL
DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)**

NO: 500-43-000124-84

A: Mme Carole Labelle, adresse inconnue

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, Bellechasse et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoptabilité concernant l'enfant LABELLE, Marie Josée Cathy née le 10 avril 1979 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption

Vous êtes avisée qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.

Montréal, le 3 mai 1984

Louise MARCOUX
greffier-adjoint

d'AMOURS, ZONATO & ASSOCIÉS
Procureurs de la
partie demanderesse

Marcel Locas, 805 Mtée Sauriol, Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Léopold Locas, 3330 Dagenais, Laval, le permis M-507247 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'application de l'art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.

1ère parution: 18 mai 1984.
2ème parution: 19 mai 1984.

ORDONNANCE
PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, ROBERT DICKEY, de comparaître au Greffe de cette Cour, dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées au Greffe de cette Cour à l'intention du défendeur ROBERT DICKEY.

MONTRÉAL, ce 9 mai 1984.

Me MARCELLE AUBRY
Greffier-adjoint CPM

BUIST APRIL & PLOUFFE
1050 Côte du Beaver Hall,
16e étage,
Montréal, Québec
H2Z 1S4 (514) 870-8934
PROCUREURS DE
LA DEMANDERESSE

Dans l'affaire de la faillite de:
FRITZ SICLAIT, éducateur sans emploi (n.a.s. — 227-150-208), PRIMEROSE SICLAIT, ménagère, (n.a.s. — 240-622-795), 7651, 22e Avenue, # 5, St-Michel, Québec.

AVIS AUX CRÉANCIERS
D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné qu'il y aura une assemblée des créanciers concernant les débiteurs susdits mentionnés le 30 mai 1984, à 9:00 heures, au bureau du syndic.

DATÉ de Montréal, ce 17 mai 1984.

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
Syndic

2015 Drummond St. # 950
Montréal, Québec
H3G 1W7
Tél.: (514) 282-9636

DANS L'AFFAIRE DE
LA FAILLITE DE:
BERNIE N. GREENSPAN, vendeur, domicilié au 2379 Bourgoin, St-Laurent, Québec, H4R 1N1, ayant fait affaires sous la raison sociale de B.J. SALES REG'D.

Débiteur

AVIS AUX CRÉANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que BERNIE N. GREENSPAN, a fait une cession de ses biens en date du 16ième jour de mai 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue au bureau du syndic soussigné au 1440 ouest Ste-Catherine, suite 810, Montréal, Québec, le 5ième jour de juin 1984 à 11:00 heures de l'avant-midi.

Daté de Montréal, ce 16ième jour de mai 1984.

DORIS C. MICHEL
Syndic

BUREAU DE:
DUNWOODY & COMPAGNIE
1440 ouest Ste-Catherine
Suite 810
Montréal, Québec
H3G 1R8
Tél.: 861-8414

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-010467-817

MANUEL FERNANDES,
Demandeur
-vs-
MATHILDA MACEIRA,
MANUEL MORAIS,
Défendeurs

MIS EN DEMEURE DE SE
CONSTITUER UN
NOUVEAU PROCUREUR

Les défendeurs sont, par la présente, mis en demeure de se constituer un nouveau procureur ou de produire un acte de comparution personnelle dans les dix (10) jours de la publication du présent avis.

A défaut par les défendeurs d'obtempérer à cette mise en demeure dans les dix (10) jours, le demandeur pourra, après avoir fait enregistrer défaut par le protonotaire, procéder comme dans les causes par défaut.

Montréal, le 9 mai 1984.

DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire adjoint

MONDOR, LABELLE & FOURNIER
Procureurs du demandeur
50 ouest boul. Crémazie, suite 910
Montréal, QC.
H2P 2T6

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québc, que le contrat de vente et cession exécuté le 10 mai 1984 à SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE BOSTON DU CANADA, INC. et BANQUE DE BOSTON DU CANADA de toutes les créances présentes et futures, payables à JENSEN SHIPPING LTD. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 14 mai 1984 sous le numéro 3473466.

16 mai 1984

SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE
BOSTON DU CANADA,
INC. ET BANQUE DE BOSTON DU
CANADA

Robert Turmel, 1145, 63e ave, Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Asphalte Yves Archambault Enr., 100, 24e Rue Bois-de-Boulogne, Terrebonne, le permis M-509606-2 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'application de l'art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.

1ère parution: 18 mai 1984.
2ème parution: 19 mai 1984.

PRENEZ AVIS que Luc Potvin opérant sous le nom de LUC POTVIN ENR., de Farnham, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir le permis M-508937-001, région 5 en faveur de LES ENTREPRISES MOSHER INC., de Noyan. Tout intéressé peut y introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis.

Louis Lavoie, avocat

1e parution: 18 mai 1984
2e parution: 19 mai 1984

AVIS est par les présentes donné que 1111 5110 QUÉBEC INC., une corporation constituée en vertu de la partie 1A de la Loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, s'adressera à l'Inspecteur général des Institutions financières pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la partie 1A de la Loi des compagnies du Québec.

DATÉ A MONTRÉAL,
le 15 mai, 1984.

GROSS, PINSKY AVOCATS
POUR 1111 5110 QUÉBEC INC.

Avis est donné par les présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 10 mai 1984 à WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP. de toutes les créances présentes et futures, payables à SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MONTROY INC. a été enregistré au Bureau d'enregistement pour la Division d'enregistrement de Montréal le 11 mai 1984 sous le numéro 3472985.

MENDELSOHN, ROSENTZVEIG
SHACTER
AVOCATS

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 14 mai 1984, à J.A. EWING & McDONALD, INC. de toutes les créances présentes et futures, payables à DISTRIBUTIONS VENAIR INC. a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal le 15 mai 1984 sous le numéro 3474092.

16 mai 1984

J.A. EWING & McDONALD, INC.

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 14 mai 1984, à J.A. WEING & McDONALD, INC. de toutes les créances présentes futures, payables à X-FLAM-X INC. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 15 mai 1984 sous le numéro 3474091.

16 mai, 1984.

J.A. EWING & McDONALD, INC.

Dans l'affaire de la faillite de:
DENIS LAPIERRE, exterminateur, (n.a.s. — 234-299-576), 4030 rue St-Zotique, apt. 6, Montréal, Québec, H1X 1G2.

AVIS AUX CRÉANCIERS
D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 16 mai 1984; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 juin 1984 à 9:00 heures au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, # 950, Montréal, Québec.

DATÉ de Montréal, ce 17 mai 1984.

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
Syndic

2015 Drummond St. # 950
Montréal, Québec
H3G 1W7
Tél.: (514) 282-9636

Dans l'affaire de la faillite de:
ALAIN ROY, vendeur d'auto, (n.a.s. — 242-141-232), 2070 Bellechasse, # 14, Montréal, Québec, H2G 1P7, ayant affaires sous le nom Nouveau Concept Enrg., 4035 Ontario Est, Montréal, Québec.

AVIS AUX CRÉANCIERS
D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 15 mai 1984; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 juin 1984 à 9:00 heures au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, # 950, Montréal, Québec.

DATÉ de Montréal, ce 17 mai 1984.

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
Syndic

2015 Drummond St. # 950
Montréal, Québec.
H3G 1W7
Tél.: (514) 282-9636

Prenez avis de M. Paul Drouin, 453 chemin de l'Écore, Vallée Jonction, Cté Beauce G0S 3J0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de transférer son permis de camionnage en vrac Q-500895-003 qu'il détient pour la région 03, en faveur de son fils Yvan Drouin, Avenue des Saules, Vallée Jonction, Cté Beauce G0S 3J0. Les requérants demandent l'applicatin de l'article 85 du R.P.R.I.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec G1K 7W5.

Première parution: 18 mai 1984
Deuxième parution: 19 mai 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE
En Faillite**

NO: 11-001727-847
049958

EN MATIÈRE DE LA FAILLITE DE: SPYROS FOURKAS, marchant, domicilié au 4685 rue Bourret, app. 305, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec, opérant un commerce sous le nom de S & S Distributeur Reg'd, situé au 445 rue Jean Talon ouest, suite 100, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DÉBITEUR

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que le failli ci-haut mentionné a fait une cession le 15ième jour de mai, 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31ième jour de mai 1984, à 13:30 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre officiel situé au Complexe Guy Favreau, 200 Boul. Dorchester, ouest, Basillaire 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté à Montréal, Québec, ce 16ième jour de mai, 1984

KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.

Bureau du Syndic:
KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.
400 ouest, rue St-Jacques,
Suite 300,
Montréal, Québec.
Tél.: 286-1246

AVIS DE
CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que DAVID LAWRENCE KRAUS et JACOB HENRY KRAUS, domiciliés et résidants au 2211 Gold, appartement #401, dans la Cité de Ville St-Laurent, district de Montréal, s'adresseront au Ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leur nom en celui respectif de DAVID LAWRENCE SOLOWAY et JACOB HENRY SOLOWAY. Le changement n'affectera aucune autre personne que les requérants eux-mêmes.

Montréal, ce 16e jour de mai 1984.

KRAVITZ & KRAVITZ
Procureurs des requérants

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)

Dans l'affaire de la faillite de:
LACHUTE BAR-B-Q LTÉE, corporation légalement constituée ayant sa principale d'affaires au 221, Hamford, Lachute, Québec, J8H 3N8.

Faillie

AVIS est par les présents donné que LACHUTE BAR-B-Q LTÉE, a fait cession le 10ième jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour de mai 1984, à 10 h, au bureau du syndic, 1200, boul. St-Martin Ouest, édifice Dessau, bureau 200, Chomedey, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 16e jour de mai 1984

JEAN ROBILLARD
Syndic

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
1200 ouest, boul. Saint-Martin
Bureau 200
Laval, Québec
H7S 2E4
(514) 382-9234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-016051-844

ELECTRITEK INC.
Demandeur
-vs-
CHANT CONSTRUCTION
COMPANY LTD.
Défenderesse
-et-
MARTIN & STEWART
COMPANY LTD
Tierce-saisie

AVIS EST DONNÉ À: Chant Construction Co. Ltd. défenderesse en cette cause, de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Provinciale dans un délai de (30) trente jours à compter de la publication de cet avis.

Une copie de bref de saisie avant jugement en mains tierces a été laissé au greffe de la cour Provinciale à son intention, au 10 est rue St-Antoine, Montréal.

A défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.

Montréal, le 19 mai 1984.
Me. Howard M. Diamond
5180 Queen Mary Rd.
Montréal, tél: 482-7796

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-134070-840

ELIZABETH MARIE
GERMAINE FAUCOMPRE
Requérante
-vs-
JOËL MARIE DALERY
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, JOËL MARIE DALERY, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice, au no: 1 est, Notre Dame, à Montréal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 15 mai 1984.

Dominique Di Bernardo,
protonotaire adjoint

Mes Laviolette & Maynard
33 St-Jacques, suite 500
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005171-846

CANADA PERMANENT
TRUST COMPANY
Partie demanderesse
-vs-
THE HEIRS OF THE ESTATE OF THE LATE MARCEL CHARBONNEAU, JACQUES LEROUX, MARCEL JR. CHARBONNEAU, PIERRE CHARBONNEAU et LE BUREAU D'IMMEUBLES (B.U.I.M.) INC.
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse BUREAU D'IMMEUBLES (B.U.I.M.) INC., d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119 A C.P.C., a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit aü 1 est, rue Notre-Dame, en la Ville de Montréal, à son intention.

Faute par la partie défenderesse de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTRÉAL, ce 16 mai 1984.

ME MARCELLE AUBRY, P.A.
MES VASSILIOS GIANNIS
1080 Beaver Hall Hill
suite 700
Montréal, Québec
H2Z 1S8
Tél.: 861-5816

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

**COUR SUPÉRIEURE
En Faillite**

NO: 700-11-000228-843
049959

EN MATIÈRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE BELZILE: Vendeur, domicilié au 68 Carré Lionel Groulx, dans la ville de Blainville, dans la province de Québec, J7C 3S4.

Débiteur

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que le failli ci-haut mentionné a fait une cession le 15ième jour de mai 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour de juin 1984, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel situé au 225 Du Palais, au rez de chaussée, salle #2, dans la ville de St-Jérôme, dans la province de Québec.

Daté à St-Jérôme, Québec, ce 17ième jour de mai, 1984.

KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.

Bureau du Syndic:
KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.,
8 rue de Martigny,
St-Jérôme, Québec.
Tél.: 436-8111

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 avril 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Robert Marion et Danielle Marsolais faisant affaire seules sous la raison sociale Arrosage Robert Marion Enr. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly le 10ème jour de mai 1984, sous le numéro 650973.

Ce 16ème jour de mai, 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mars 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Groupe informatique SPORF Inc. / SPORF System Group Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly le 10ème jour de mai 1984, sous le numéro 650974.

Ce 16ème jour de mai, 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présents donné que la compagnie ÉCURIES JIMRU INC. constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans le village de Mont-Tremblant, Province de Québec, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

MONTRÉAL, 16 mai 1984.

Les procureurs,
STIKEMAN, ELLIOTT
1155 boul. Dorchester Ouest,
Bureau 3900
Montréal, Québec
H3B 3V2

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)

Dans l'affaire de la faillite de:
ANDRÉ PELLETIER, mécanicien, domicilié au 400, Lansdowne, app. 302, St-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 1X3.

Failli

Avis est par les présentes donné qu'ANDRÉ PELLETIER a fait une cession ce 7e jour jour de mai 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25e jour de mai 1984, à 9 h 30 au bureau du syndic, 1200, boul. St-Martin Ouest, édifice Dessau, bureau 401, Chomedey, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.

Daté de Montréal,
ce 16e jour de mai 1984

JEAN ROBILLARD
Syndic

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
1200 ouest, boul. Saint-Martin
Bureau 401
Laval, Québec
H7S 2E4
(514) 382-9234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-050968-838

MARCEL CLAUDE
Demandeur
-c.-
ROLAND THIBAULT
-et-
JEANNE GAUMONT
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, ROLAND THIBAULT et JEANNE GAUMONT, sont requis de comparaître devant le greffier de cette Cour dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet Avis. Des copies du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées à leur intention au greffe de la Cour Provinciale, au Palais de Justice de Montréal.

MONTRÉAL, le 15 mai 1984

DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire adjoint

BEAUDRY LABELLE, AVOCATS
4 est, rue Notre-Dame
Suite 701
MONTRÉAL (Québec)
866-4167

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

COUR SUPÉRIEURE

NO: 760-05-000146-843

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 276 ouest rue St-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal;

Demandeur

DAME JEANNE PICARD, autrefois demeurant au 29 rue St-Joseph app. 294, Châteauguay, et maintenant de domicile inconnu;

Défendeur

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête en reconnaissance judiciaire a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

De plus prenez avis que la requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété affidavit et avis qui était présentable pour adjudication devant l'un des Honorables Juges de cette Cour siégeant en matière de pratique le 3 mai 1984 à 9:30 a.m. en la salle 2.21, sera présentable le 7 juin, 1984 et veuillez agir en conséquence.

Bureau du Protonotaire, le 16 mai 1984

Bernard Guérin
P.A.C.S.B.

Me Lucien Lachapelle
5971 St-Hubert
MONTRÉAL (Québec)
H2S 2L8

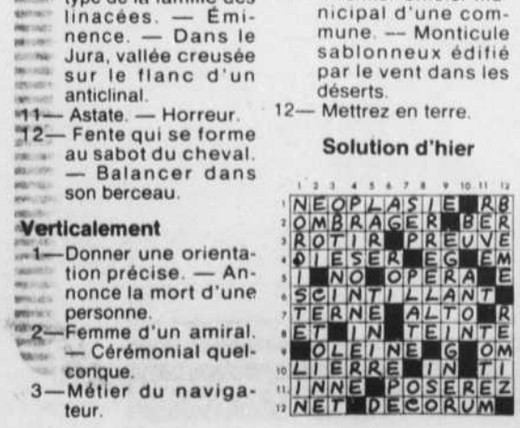
Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 815412640. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PIERRE SAVOIE, partie défenderesse. INTERVENTION: 6173. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de PIERRE SAVOIE, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 auto Ford Granada 1978 bleue, imm. 491M253 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, , huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 16 mai 1984.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 805168125. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- NICOLE BOYER, partie défenderesse. INTERVENTION: 6250. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de NICOLE BOYER, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 auto AMC Hornet 1975 bleue, imm. 866M996 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, , huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 16 mai 1984.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 116034693. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- JEAN-MARC CLOUTIER, partie défenderesse. INTERVENTION: 6091. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de JEAN-MARC CLOUTIER, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 auto Camaro 1978 brune imm. 336M777 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, , huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 16 mai 1984.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1— Pour un homme, habitude de manger ses semblables.
2— Ouvrier qui émaille. — Quatre saisons.
3— Aplanir. — Loi, ordonnance.
4— Triage. — Manière d'être. — Époque.
5— Cancan. — Suivre une action en justice.
6— Grande souplesse.
7— Qui a été tordu plusieurs fois. — Partie du vêtement.
8— Qui n'a pas d'étendue.
9— Qui dépasse le volume ordinaire. — Conspuée. — Petit cube.
10— Plante herbacée, type de la famille des linacées. — Éminence. — Dans le Jura, vallée creusée sur le flanc d'un anticlinal.
11— Astate. — Horreur.
12— Fente qui se forme au sabot du cheval. — Balancer dans son berceau.

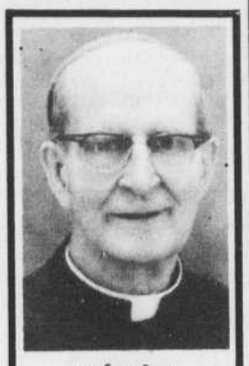
Verticalement

1— Donner une orientation précise. — Annonce la mort d'une personne.
2— Femme d'un amiral. — Cérémonial quelconque.
3— Métier du navigateur.
4— Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Tentons avec audace. — Américium.
5— Qui ne sait ni lire ni écrire. — Première femme.
6— Trop mûr. — Langue de terre resserrée entre deux mers et réunissant deux terres.
7— Changea l'air. — Obtenu. — Rubidium.
8— Parcouru des yeux. — Qui a la teigne.
9— Colère. — Degré de développement d'un phénomène. — Iridium.
10— Personne incarcérée. — Masse de pierre très dure.
11— Premier officier municipal d'une commune. — Monticule sablonneux édifié par le vent dans les déserts.
12— Mettrez en terre.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	E	O	P	L	A	S	I	E	■	R	B
2	O	M	B	R	A	G	E	■	B	E	R	■
3	R	O	T	I	R	■	P	R	E	U	V	E
4	■	D	I	E	S	E	R	■	E	G	■	E
5	I	■	N	O	■	O	P	E	R	A	■	E
6	S	C	I	N	T	I	L	L	A	N	T	■
7	T	E	R	N	E	■	A	L	T	O	■	R
8	E	T	■	I	N	■	T	E	I	N	T	E
9	■	O	L	E	I	N	E	■	G	■	O	M
10	L	I	E	R	R	E	■	I	N	■	T	I
11	I	N	N	E	■	P	O	S	E	R	E	Z
12	N	E	T	■	D	E	C	O	R	U	M	■

DÉCÈS



DÉCÈS
de
S. Exc. Mgr Raymond Larose, C.S.C.

Monseigneur Raymond Larose, religieux de la congrégation de Sainte-Croix, est décédé le jeudi, 17 mai 1984, à Bishop's House, Chittagong, Bangladesh, à l'âge de 87 ans.

Né à Saint-Paul d'Abbotsford, le 10 janvier 1897, d'Oscar Larose et de Rose-Anna Stebbins, il fait ses études classiques au Séminaire Sainte-Croix et au Collège de Saint-Laurent; ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec où il obtient, en 1926, un doctorat en théologie.

Entré au noviciat le 22 juillet 1917, il prononce ses voeux perpétuels le 21 avril 1923. Il reçoit l'ordination sacerdotale à Québec de Son Exc. Mgr Alfred Langlois, le 7 février 1926.

Il part aussitôt pour la Mission du Bengale, confiée par le Saint-Siège à la Congrégation de Sainte-Croix en 1852: dix-neuf ans à Narikelbari — de 1938 à 1950, il exerce les pouvoirs de supérieur religieux, au nom du supérieur de la province chargée du vicariat —; deux ans à Gournadi, trois ans à Barisal et un an à Gournadi.

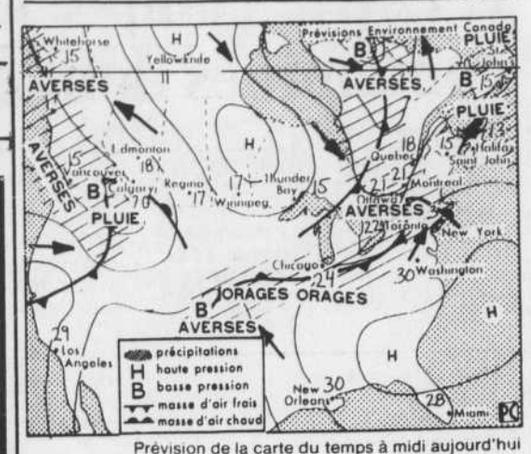
Le 2 avril 1952, il est nommé évêque du diocèse de Chittagong, dans le Pakistan oriental. Il était alors curé de la cathédrale. Il succède à Son Exc. Mgr Alfred Lepailleur qui a dû démissionner pour cause de santé, après quarante ans passés en pays de mission.

Pasteur de son diocèse durant seize ans, Mgr Larose demande à Rome d'être relevé de son office. Il passe alors six ans comme curé de Rangamati et après quelques mois de repos au Canada, il retourne à Padrishibpur, Bangladesh. Il y demeurera sept ans avant de se retirer à Chittagong, à la cathédrale, en compagnie de son évêque Mgr Joachim J. Rozario.

La célébration liturgique aura lieu à l'Oratoire Saint-Joseph le lundi, 21 mai, 1984,, à 20 heures.

DE GRANDPRÉ, Lucienne. — Le 17 mai, à l'âge de 87 ans est décédée, Mlle Lucienne de Grandpré. Autrefois de Berthierville, fille de feu le Docteur Louis de Grandpré et de feu Joséphine Champagne. Elle laisse dans le deuil sa nièce Thérèse de Grandpré et ses neveux Marcel, clerc de St-Viateur, Gilles, dominicain et Jean-Louis. La dépouille mortelle sera exposée à 14 h. dimanche le 20, au salon funéraire Alfred Dallaire, 528 est rue Rachel. Les funérailles auront lieu à l'Église St-Jean-Baptiste, rue Rachel angle Henri-Julien, lundi le 21 à 13 h. L'inhumation se fera au cimetière de Berthierville. Heures des visites: dimanche de 14 à 17 h. et de 19 à 22 h.

LA MÉTÉO


Prévisions Environnement Canada
AVERSES
PLUIE
ORAGES
précipitations
haute pression
basse pression
masse d'air frais
masse d'air ch

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,25 $ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Lise Dion
à 844-3361
Le Devoir
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

BUREAU D'INGÉNIEURS-CONSEILS

requiert

COORDONNATEUR de TRAVAUX de bâtiment ayant un minimum de 5 ans d'expérience. Salaire à discuter.

Contacter au **871-8538**

POSTES D'ENSEIGNANT(E)S

L'École de l'Église Arménienne Sourp Hagop
est à la recherche de

Professeur de mathématiques et sciences Secondaire I et II.

Professeur de français, histoire et géographie Secondaire I et II.

Titulaire du primaire 2e cycle.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae à l'attention de:

Madame A. Maghakian
Secrétaire exécutive
Conseil Scolaire
3401 Olivar Asselin
Montréal, Qc
H4J 1L5

Voir aussi en pages 12 et 13

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

HISTOIRE DU CANADA ET HISTOIRE DES FEMMES

Nomination pour juillet 1985 d'un professeur adjoint, capable d'enseigner dans les deux langues officielles l'histoire du Canada et l'histoire générale des femmes. Le doctorat est requis. Ce poste est annoncé pour une seconde fois. Le concours prendra fin le 29 octobre 1984. Envoyer un curriculum vitae et les noms de deux répondants à:

Le directeur,
Département d'Histoire,
Université d'Ottawa,
Ottawa, Ontario.
K1N 6N5

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VALLEYFIELD
REQUIERT LES SERVICES DE:

POSTE:
Analyste pour le service de l'informatique

EXIGENCES MINIMUM:
Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation en informatique.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juillet 1984

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Les conditions de travail sont celles des professionnels du réseau scolaire du Québec

TRAITEMENT:
minimum: 22 398 $
maximum: 43 101 $

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande écrite accompagnée de leur curriculum vitae avant le jeudi, 31 mai 1984, 16h30, au:

SERVICE DU PERSONNEL
Commission scolaire de Valleyfield
47, rue Perreault, C.P. 2000
Valleyfield (Québec)
J6S 5G3

L'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry
recherche un

Directeur général

L'Association est une fédération de sociétés qui oeuvrent auprès de la femme délinquante. Le Directeur général répond au conseil national d'administration.

Fonctions: gérer l'association selon les objectifs du conseil; assurer le secrétariat auprès des comités de l'Association; assurer la communication entre les sociétés locales; sensibiliser le public aux problèmes et aux changements qui surviennent dans le système de justice pénal en ce qui concerne la femme; encourager la réforme à tous les niveaux du système pénal et assister à mettre sur pied de nouvelles sociétés.

Qualifications: Diplôme universitaire de deuxième cycle en criminologie ou en droit ou en service social ou l'équivalent en expérience; expérience en gestion et en collecte de fonds; excellente maîtrise de la communication verbale et écrite; connaissance des questions courantes en ce qui concerne la femme délinquante; capacité de collaborer et de travailler en équipe; la maîtrise du français et de l'anglais sera un atout.

Salaire: 30-35 000$

Endroit: Ottawa

Faire parvenir votre candidature avant le 24 février, 1984 à:

Madame Joan Simeon
Présidente
L'Association canadienne
des sociétés Elizabeth Fry
302-151, rue Slater
Ottawa, Ontario
K1P 5H3

CENTRE DE SANTÉ DE SCHEFFERVILLE

MÉDECINS

SCHEFFERVILLE
Le Centre de Santé de Schefferville est à la recherche de médecins omnipraticiens en permanence.

LE CENTRE DE SANTÉ
Le Centre de Santé de Schefferville est la seule ressource médicale et psycho-sociale de la ville. Il offre des services d'hospitalisation, d'urgence, de consultation médicale et psycho-sociale, de prévention, d'action communautaire, de laboratoire et de radiologie.

La population desservie est en grande partie autochtone (900 autochtones et 300 blancs).

EXIGENCES
— Avoir le droit de pratique au Québec (y compris obstétrique).
— Être capable de travailler en équipe.
— Pouvoir s'adapter facilement.

RÉMUNÉRATION
À honoraires fixes, selon l'entente relative à l'Assurance-Maladie, laquelle prévoit des conditions spéciales pour les régions éloignées.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou communiquer avec:

Docteur Pierre Fiset,
Directeur des services professionnels
Casier Postal 550,
Fermont, Qc
G0G 1J0

Numéro de téléphone: **418-287-5443**

Commission de la Fonction publique du Canada / **Public Service Commission of Canada**

Analystes en communication et en graphisme

Environnement Canada

Le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada désire combler immédiatement deux postes d'analystes séniors en communication et en graphisme au Centre informatique de Dorval. Le Centre utilise comme ordinateurs principaux un CRAY 1S, un CYBER 176 et deux CYBER 170/720 de Control Data. Les installations de communication, qui comprennent également deux mini-ordinateurs Data General, un ordinateur TANDEM NON STOP II et un HYPER CHANNEL de Network Systems, donnent accès aux ordinateurs principaux pour les utilisateurs à travers le Canada.
Les installations de graphisme servent principalement de support aux applications météorologiques, climatologiques et opérationnelles.
Les personnes que nous recherchons pour occuper ces deux postes doivent être diplômées universitaires en informatique ou tout domaine relié aux fonctions du poste. Elles doivent également avoir une expérience significative à titre de chef de projet en communication. Elles auront géré des projets et du personnel, offert un service de support à un système d'opération, de communication ou de graphisme. Elles devront finalement posséder une expérience de l'évaluation tant de l'équipement que du logiciel.
Ces postes offriront aux personnes choisies l'occasion de bénéficier de la technologie la plus avancée dans le domaine de l'informatique, des communications et du graphisme.
La Fonction publique du Canada met de l'avant des programmes d'égalité d'accès à l'emploi pour les groupes sous-représentés tels que : les femmes, les handicapés et les autochtones.
Ces candidatures sont les bienvenues et elles seront évaluées objectivement sans discrimination.
Ce poste exige une connaissance des deux langues. Notez que dans certains cas, nous assurons la formation linguistique de la personne choisie.
Nous vous offrons une rémunération — située entre $37,343 et $43,190 — qui reflétera la portée de votre expérience et de vos compétences.

Adressez votre curriculum vitae et/ou demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence S-84-21-0417-0315-(BO3), à :
Albin Tremblay (514) 283-3999
Commission de la Fonction publique du Canada
Complexe Guy-Favreau
200, boulevard Dorchester ouest
8e étage, Tour Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1X4

Date limite : le 31 mai 1984
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous — Canada

E.U.M.C. postes de PROFESSEURS pour septembre 84 à combler pour le GABON

Disciplines:
— Mathématiques, sciences (Biologie, chimie, physique), techniques du génie civil, mécanique, électrique et électronique.

Niveau: Secondaire.

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle en sciences
— Expérience en enseignement au niveau secondaire et/ou collégial dans la discipline au Canada

Conditions:
— Contrat d'un an
— Salaire minimum 18,000 $
— Logement fourni
— Billet d'avion aller-retour
— Assurance médicale complète

Pour de plus amples informations et un formulaire de candidature, veuillez vous adresser à:

L'Agent de recrutement
Entraide universitaire mondiale du Canada
Programme Gabon
B.P. 3000, Succ. 'C'
Ottawa, Ontario K1Y 4M8

entraide universitaire mondiale du canada — world university service of canada

CENTRE DE SANTÉ DE GAGNON

MÉDECIN

Le Centre de Santé de Gagnon est à la recherche d'un médecin omnipraticien en permanence.

Le Centre de Santé de Gagnon est la seule ressource médicale et psycho-sociale de la ville.

Il offre des services d'hospitalisation (10 lits de courte durée), d'obstétrique, d'urgence, de consultation médicale et psycho-sociale, de prévention, d'action communautaire, de diététique, de laboratoire, de radiologie, etc.

La population desservie est d'environ 2,000 habitants et la moyenne d'âge 25 ans.

LA PRATIQUE
Pratique familiale diversifiée comportant, entre autre, beaucoup de pédiatrie, de traumatologie courante et d'obstétrique.

EXIGENCES PARTICULIÈRES
— Avoir une grande facilité pour le travail en équipe.
— Posséder une bonne capacité d'adaptation.

RÉMUNÉRATION
À honoraires fixes, conformément à l'entente relative à l'Assurance-Maladie laquelle prévoit des conditions de travail particulières aux régions éloignées.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou communiquer avec:

Docteur Pierre Fiset
Directeur des services professionnels
Casier Postal 550,
Fermont, Qc
G0G 1J0

Numéro de téléphone: 418-287-5443

collège de sherbrooke

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

FONCTIONS
L'emploi du directeur général ou de la directrice générale comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives à savoir: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, le secrétariat général, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

De plus, le directeur général ou la directrice générale du Collège est membre du conseil d'administration et également membre du comité exécutif qu'il (elle) préside.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES
A) Un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
B) Dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
C) Une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

TRAITEMENT
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation du Québec.

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae au plus tard le 8 juin 1984 à 11h à l'adresse suivante:

Monsieur André Charpentier
Secrétaire du comité de sélection
2355, rue King ouest
Suite 102
Sherbrooke, QC
J1J 2G6

Commission de la Fonction publique du Canada / **Public Service Commission of Canada**

Agents des décisions

Revenu Canada Impôt
Ottawa (Ontario)

Nous cherchons des agents pour rendre des décisions anticipées exécutoires en matière d'impôt sur le revenu à l'intention des contribuables et/ou de leurs représentants à l'égard de transactions projetées. Ces agents devront également émettre des opinions par écrit et répondre aux demandes de renseignements par téléphone au sujet de politiques administratives et de l'interprétation de la Loi et du Règlement de l'impôt sur le revenu, et sur les conventions fiscales.
Vous devez, pour accéder à ce poste, justifier des études, des examens et de l'expérience pertinente exigés par l'Institut canadien des comptables agréés, l'Association des comptables généraux licenciés ou la Société des comptables en management; OU détenir un diplôme accepté d'une université reconnue, avec spécialisation appropriée; OU occuper ou avoir occupé un poste classifié dans le groupe de la Vérification au sein du gouvernement fédéral. Une expérience de travail à plein temps dans le domaine de l'impôt sur le revenu depuis la fin des études est également requise. Ces postes exigent une connaissance des langues française et anglaise.
Nous offrons une rémunération située entre $39,979 et $44,658.

Adressez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence 84-NCRSO-RCT-01 (B03), à:
Pauline Langlois (613) 593-5331
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 4 juin 1984
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous — Canada

Directeur(trice) adjoint(e) des services pédagogiques

Éducation permanente
C-84-4-1312

Attributions caractéristiques: sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il(elle) remplit les fonctions de l'administration du champ d'activité des services de l'enseignement qu'on lui confie.

Il(elle) est notamment responsable de l'organisation des cours aux adultes et des relations entre le collège et les organismes extérieurs oeuvrant dans le domaine de l'éducation aux adultes et d'opérations reliées à la promotion et à l'organisation des programmes de formation destinés aux adultes.

Il(elle) assure la supervision directe de l'ensemble des services offerts le soir à l'éducation aux adultes. Il(elle) exécute toute tâche que le directeur des services pédagogiques lui confie.

Qualifications minimales et expérience requises:
- diplôme universitaire en Science de l'éducation, en administration scolaire ou dans une discipline d'enseignement.
- un diplôme requérant au moins seize (16) années de scolarité.
- cinq (5) années d'expérience pertinente, dont au moins trois de niveau collégial.

Conditions particulières: l'horaire normal de travail est de 14h00 à 22h00.

Traitement: selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir vos demandes et curriculum vitae au plus tard le 31 mai, 1984 à 17h00.

cégep du vieux montréal

Directeur du personnel
255 est, rue Ontario
Montréal, Québec H2X 1X6

la personne que vous cherchez lit...

LE DEVOIR

tous les matins

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

OUTRE-MER

L'École Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), est à la recherche de professeurs pour assumer les responsabilités suivantes à l'École polytechnique de Thiès au Sénégal à partir du 1er septembre 1984.

PROFESSEURS

Qualifications:

Posséder un doctorat en sciences appliquées ou une maîtrise en sciences appliquées ou l'équivalent et posséder une certaine expérience en enseignement.

Fonctions:

2 professeurs (de préférence en génie mécanique) qui devront dispenser trois des six cours suivants:

— Éléments de machines I (1ère session)
— Éléments de machines II (1ère session)
— Mécanique et dynamique des machines (2e session)
— Étude du travail (2e session)
— Conception et gestion des unités de production (1ère session)
— Design (1ère session)

1 professeur (en génie civil) pouvant dispenser les cours:

— Écoulement à surface libre
— Hydrologie des eaux souterraines
— Ports et navigation

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des logements sont prévus pour la durée du séjour. Les candidats choisis devront s'engager pour une période d'un an avec possibilité de renouvellement.

Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 31 mai 1984 à:

Jacques Martin
Responsable du recrutement
Projet de l'E.P.T.
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3X 3A7

UNIVERSITÉ LAVAL

BUREAU DU SOUTIEN FINANCIER

Pour diriger son Bureau du soutien financier, l'Université Laval est à la recherche d'un candidat dynamique, doué d'entregent, de leadership, capable de mener à bonne fin la sollicitation de fonds tant auprès des individus que des organismes afin de soutenir et de développer ses objectifs prioritaires.

L'Université Laval est une institution plus que centenaire qui reçoit chaque année près de 30 000 étudiants dans 12 facultés et 8 écoles. Elle emploie un personnel enseignant et non enseignant de quelque 4 000 personnes. Son budget annuel dépasse les 225 millions de dollars. Elle compte quelque 75 000 anciens dont un bon nombre occupent des postes de commande dans tous les secteurs d'activités.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du recteur, planifie, organise, dirige et contrôle le fonctionnement de son unité administrative dont il/elle est le/la premier(ère) responsable. Son rôle principal est d'organiser, coordonner et mener à bonne fin la sollicitation auprès des anciens, des amis de l'Université, des fondations, des corporations, etc. Il/elle doit en outre développer des méthodes et des techniques propres aux divers genres de sollicitation et promouvoir de façon générale la poursuite des objectifs fixés pour son unité et en assurer le suivi.

QUALIFICATIONS REQUISES

- grade universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée;
- huit (8) années d'expérience pertinente;
- connaissance approfondie des principes et des pratiques de marketing dans le domaine de la sollicitation;
- aptitude pour la gestion des ressources humaines;
- maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite;
- entregent, capacité de communication, dynamisme;
- autorité, leadership et habileté à motiver.

TRAITEMENT

Selon l'échelle de traitement s'appliquant aux cadres supérieurs de la Fonction publique.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir sous pli confidentiel leur offre de services et fournir leur curriculum vitae complet avant le vendredi soir 1er juin 1984 au:

Secrétaire du Comité de sélection
Bureau 3445, Pavillon Bonenfant
Université Laval
Québec G1K 7P4

IRSST — Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec a été constitué en corporation le 28 novembre 1980. L'Institut assume la responsabilité du développement, de la coordination et de l'exécution des activités de recherche pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et plus spécifiquement à l'identification et à l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

Direction des services de laboratoire
Secteur sécurité et ingénierie

Ingénieur spécialiste en vibrations

Fonctions:
Sous la supervision générale du coordonnateur du secteur sécurité et ingénierie de la Direction des services de laboratoire, le candidat participera à l'élaboration et à la réalisation de projets de recherche appliquée visant à réduire, à la source, les vibrations transmises au corps humain par les outils, les machines et le matériel roulant. Il participera aux travaux d'une équipe dont les principaux thèmes de recherche sont l'élaboration de méthodes de mesure des vibrations en laboratoire et en milieu de travail, l'évaluation des vibrations émises par les machines, les outils et le matériel roulant, l'évaluation des moyens de contrôle disponibles ainsi que la conception de nouveaux moyens de contrôle.

Qualifications:
Le candidat devra posséder un diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycle avec expérience équivalente en travaux de recherche. Il devra avoir une formation de base en ingénierie (B. Ing.) et justifier une expérience appropriée.

Le candidat devra démontrer de bonnes aptitudes à élaborer et à réaliser des projets de recherche. L'aptitude à communiquer l'orientation et les résultats de ses travaux sera un atout important.

Lieu de travail:
IRSST, 505, de Maisonneuve Ouest, Montréal

Traitement:
Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en vous référant au numéro de concours 84-006 à:

Institut de recherche en santé
et en sécurité du travail du Québec
Service des Ressources humaines
505, de Maisonneuve ouest
Montréal (Québec)
H3A 3C2

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des sciences de l'éducation**

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE

(POSTE À PLEIN TEMPS RÉGULIER)

Domaine

Éducation préscolaire (maternelles et garderies): connaissances théoriques et pratiques de l'intervention éducative auprès de l'enfant d'âge préscolaire. Application des connaissances dans le domaine de l'éducation préscolaire et des services à la petite enfance.

Fonctions

Formation d'intervenant(e)s auprès du jeune enfant de maternelle et de garderie. Enseignement aux 1er, 2e et 3e cycles dans le secteur de la psychologie du développement général appliquée à la pédagogie préscolaire. Encadrement et supervision d'étudiant(e)s. Supervision de stages. Participation aux activités du département.

Critères de sélection

Intérêt pour la formation théorique et pratique des enseignant(e)s. Intérêt pour la recherche. Doctorat ou l'équivalent. Expérience professionnelle pertinente. Connaissance du milieu de la petite enfance.

Traitement et conditions de travail

Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction: 1er juillet 1984

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er juin à:

Madame Régine Pierre, directrice
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec G1K 7P4

CENTRE LOCAL SERVICES COMMUNAUTAIRES

MÉDECIN

Le C.L.S.C. de Fermont est à la recherche d'un médecin.

FERMONT
Fermont est une ville minière, nouvellement construite, située dans le Nouveau-Québec à 360 kilomètres au nord de Sept-Îles. Avec les villes de Wabush et de Labrador City, elle forme une agglomération de 15,000 habitants. Sa population (3,500 habitants) est jeune et se caractérise par son dynamisme. Sur le plan sportif et récréatif la ville de Fermont offre un ensemble complet de services. Quant au CLSC il constitue l'unique ressource médicale et sociale de la ville.

L'ÉQUIPE ACTUELLE
L'âge moyen des praticiens du CLSC est d'environ 28 ans et l'équipe se compose de trois (3) médecins (habituellement 4), d'un dentiste, d'une pharmacienne, d'infirmières, de techniciennes en radiologie et laboratoire et de travailleurs sociaux.

Fermont étant à 27 kilomètres de Labrador City les médecins du CLSC peuvent compter sur les services de l'hôpital de cette ville qui a parmi ses effectifs un chirurgien et un anesthésiste.

PRATIQUE
Une médecine familiale intéressante et diversifiée comportant particulièrement de l'obstétrique, de la pédiatrie (population infantile élevée) et de la traumatologie courante.

EXIGENCES PARTICULIÈRES
— Détenir un L.M.C.C. pour pratique à Labrador City.
— Avoir une grande facilité pour le travail en équipe.
— Posséder une bonne capacité d'adaptation.

RÉMUNÉRATION
À honoraires fixes, conformément à l'entente relative à l'Assurance-Maladie, laquelle prévoit des conditions de travail particulières aux régions éloignées.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou communiquer avec:

Docteur Pierre Fiset
Directeur des services professionnels
C.L.S.C. de Fermont
Casier Postal 550,
Fermont, Qc
G0G 1J0

Numéro de téléphone: **418-287-5443**

IRSST — Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec a été constitué en corporation le 28 novembre 1980. L'Institut assume la responsabilité du développement, de la coordination et de l'exécution des activités de recherche pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et plus spécifiquement à l'identification et à l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

Adjoint au Directeur scientifique

La direction scientifique est responsable, auprès du directeur général, de la planification et de la coordination de toutes les activités de recherches internes ou subventionnées de l'Institut.

Fonctions:
Le candidat assistera le directeur scientifique dans la préparation et la mise en oeuvre de programmations de recherche dans les domaines jugés prioritaires et dans la coordination des activités de recherche déjà engagées.

Il devra assurer la préparation ou le suivi de certains dossiers de programmations de recherche ou de relations avec des équipes ou organismes externes.

Il assumera la responsabilité de certaines activités de support à la recherche particulièrement dans le domaine des applications pratiques des données de recherche, en collaboration avec le milieu du travail et les organismes concernés.

Qualifications:
Le candidat possède un diplôme universitaire de premier ou deuxième cycle et au moins cinq (5) années d'expérience pertinente au poste. Il possède une bonne connaissance des milieux de recherche et du domaine général de la santé et la sécurité du travail.

La capacité du candidat à communiquer avec les chercheurs et les intervenants, à préparer et à suivre des dossiers importants et à s'adapter au contexte de la recherche en santé et en sécurité du travail seront des atouts importants.

Lieu de travail:
IRSST, 505, de Maisonneuve Ouest, Montréal

Traitement:
Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.

Date limite: Le 8 juin 1984.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en vous référant au numéro de concours 84-005 à:

Institut de recherche en santé
et en sécurité du travail du Québec
Service des Ressources humaines
505, de Maisonneuve ouest
Montréal (Québec)
H3A 3C2

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

COORDONNATEUR DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

SOMMAIRE DE LA FONCTION
Sous l'autorité du directeur des études, le coordonnateur des programmes d'enseignement:

- collabore avec les professeurs et au sein de comités de programmes pour effectuer toute modification
- édite l'annuaire des cours du baccalauréat
- oriente les étudiants dans leur cheminement pédagogique, leur choix de cours et leur choix de spécialité
- veille à l'accréditation des programmes auprès des organismes concernés
- participe aux travaux de divers comités et conseils

QUALIFICATIONS

- Diplôme de premier cycle en ingénierie ou en sciences appliquées
- Plusieurs années d'expérience en enseignement universitaire
- Capacité de poursuivre l'informatisation de la gestion des données

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX
Le traitement et les avantages sociaux seront déterminés selon les qualifications et les politiques en vigueur à l'École Polytechnique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 juin 1984 au:

Directeur du service du personnel
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale « A »
Montréal (Québec)
H3C 3A7

CENTRE LOCAL SERVICES COMMUNAUTAIRES

PHARMACIEN(NE)

Le CLSC de Fermont est à la recherche d'un(e) pharmacien(ne).

FERMONT
Fermont est une ville minière, nouvellement construite, située dans le Nouveau-Québec à 360 kilomètres au nord de Sept-Îles. Avec les villes de Wabush et de Labrador City, elle forme une agglomération de 15,000 habitants. Sa population (3,500 habitants) est jeune et se caractérise par son dynamisme. Sur le plan sportif et récréatif la ville de Fermont offre un ensemble complet de services. Quant au CLSC il constitue l'unique ressource médicale et sociale de la ville.

L'ÉQUIPE ACTUELLE
L'âge moyen des praticiens du CLSC est d'environ 28 ans et l'équipe se compose de trois (3) médecins (habituellement 4), d'un dentiste, d'une pharmacienne, d'infirmières, de techniciennes en radiologie et laboratoire et de travailleurs sociaux.

PRATIQUE
Une pharmacie d'officine couvrant seule les besoins de l'ensemble de la population.

EXIGENCES PARTICULIÈRES
— Détenir une licence de pharmacie.
— Être membre de l'Ordre des Pharmaciens et détenir une preuve d'assurance responsabilité professionnelle.
— Posséder une bonne capacité d'adaptation.

REVENUS
Étant l'unique service pharmaceutique du milieu, des revenus intéressants sont assurés.

FACILITÉS OFFERTES
Le CLSC met à la disposition du (de la) pharmacien(ne) des facilités d'implantation très avantageuses.

Les personnes intéressées doivent communiquer d'ici le début juin avec:

Monsieur Robert Moreau
Directeur Général
CLSC de Fermont
Casier Postal 550,
Fermont, Qc

Numéro de téléphone: **418-287-5443**

CENTRE LOCAL SERVICES COMMUNAUTAIRES

CHIRURGIEN(NE) DENTISTE

Le CLSC de Fermont est à la recherche d'un(e) dentiste.

FERMONT
Fermont est une ville minière, nouvellement construite, située dans le Nouveau-Québec à 360 kilomètres au nord de Sept-Îles. Avec les villes de Wabush et de Labrador City, elle forme une agglomération de 15,000 habitants. Sa population (3,500 habitants) est jeune et se caractérise par son dynamisme. Sur le plan sportif et récréatif la ville de Fermont offre un ensemble complet de services. Quant au CLSC il constitue l'unique ressource médicale et sociale de la ville.

L'ÉQUIPE ACTUELLE
L'âge moyen des praticiens du CLSC est d'environ 28 ans et l'équipe se compose de trois (3) médecins (habituellement 4), d'un dentiste, d'une pharmacienne, d'infirmières, de techniciennes en radiologie et laboratoire et de travailleurs sociaux.

PRATIQUE
Pratique seule à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire intéressante et dynamique.

Possibilité de travail (chirurgie — D.O.) sous anesthésie générale à l'hôpital de Labrador City (27 kilomètres).

L'équipement est récent et constamment mis à jour.

L'équipe dentaire est constituée d'une hygiéniste dentaire, assistante et secrétaire.

EXIGENCES PARTICULIÈRES
— Détenir un diplôme de doctorat en médecine dentaire.
— Être membre de l'ordre des Chirurgiens Dentistes.
— Fournir une preuve d'assurance responsabilité professionnelle.

REVENUS
Étant le seul service de soins dentaires à Fermont des revenus intéressants sont assurés.

FACILITÉS OFFERTES
Le CLSC met à la disposition du (de la) dentiste des facilités d'implantation très avantageuses. Une maison est réservée au (à la) chirurgien(ne) dentiste.

Les personnes intéressées doivent communiquer d'ici le début juin avec:

Monsieur Pierre Fiset, m.d.
Directeur des services professionnels
CLSC de Fermont
Casier Postal 550,
Fermont, Qc

Numéro de téléphone: **418-287-5443**

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Projet Rural d'Hydraulique et de Socio Sanitation

Directeur de Projet

Le CUSO se propose d'exécuter un projet rural d'hydraulique et d'éducation socio-sanitaire dans la Région Maritime du Togo en Afrique de l'Ouest. Le projet durera 3 ans et aura un coût total d'environ 6 millions de $. Nous cherchons à identifier un(e) directeur(trice) pour le projet qui pourrait être disponible au mois d'août prochain.

Fonctions

Le directeur aura la responsabilité globale de la gestion de tous les travaux que comporte le projet. Il s'assurera qu'un plan d'opérations détaillé soit arrêté et que le projet se déroule suivant ce plan. Il sera chargé d'embaucher tout le personnel du projet et de superviser le contrat de forage. Le directeur s'assurera que les programmes de formation soient mis en oeuvre et sera chargé de veiller au maintien de bonnes communications à tous les niveaux du projet. Il s'assurera que les rapports financiers soient préparés et que les fonds du projet soient décaissés en fonction du budget.

Exigences

— Une expérience du développement rural « participatif ».
— Plusieurs années d'expérience de gestion de projet dans un pays en voie de développement.
— De solides compétences dans le domaine de la communication.
— Parlera couramment le français et aura une connaissance de l'anglais.

Les compétences en planification de l'hygiène communautaire et de génie sanitaire constitueront un atout.

L'échelle de traitement prévue s'échelonne de 33 045 à 40 641. Les bénéfices marginaux sont très intéressants.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 juin au Bureau du Personnel CUSO, 151 rue Slater, Ottawa, Ontario K1P 5H5.

Togo, Afrique de l'Ouest

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) des COMMUNICATIONS

LE POSTE: sous l'autorité du directeur général de l'Opéra de Montréal le(la) directeur(trice).

a) conçoit, réalise et gère tous les programmes de communications et de promotion de l'Opéra de Montréal
b) assure la mise en oeuvre des programmes issus des objectifs déterminés par la Direction générale
c) identifie et évalue les attentes et les besoins des publics interne et externe et propose des solutions appropriées
d) planifie, organise et assure le suivi de toutes les activités de relations avec la presse écrite ou orale.
e) gère la réalisation des produits de son service et les ressources humaines et financières nécessaires, internes et externes.

LES EXIGENCES: connaissance approfondie du secteur des communications et compétence reconnue dans la pratique de l'information et des relations publiques. Très bonne connaissance du français et de l'anglais. Habilité à diriger du personnel et expérience de l'administration d'un budget. Connaissance de la musique et intérêt marqué pour l'opéra et les arts en général seront considérés.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

RÉMUNÉRATION: en fonction de l'expérience et des qualifications. Gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidat(e)s intéressé(e)s à ce poste sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 29 mai 1984** *aux coordonnées suivantes:*

Comité de sélection
Direction générale de l'Opéra de Montréal
1157 rue Sainte-Catherine est
Montréal (Québec)
H2L 2G8

DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES POSTES DE PROFESSEUR

1. Poste de professeur à temps complet en informatique, spécialité: structure des données.
2. Poste de professeur à temps complet en informatique, spécialité: développement de système d'informations.
3. Poste de professeur à temps complet en informatique, spécialité: systèmes distribués.

NOTE: Pour ces postes, les candidats ont jusqu'au 1er juin pour faire parvenir leur offre de service à l'adresse indiquée au bas de l'annonce.

Entrée en fonction: le 1er juillet 1984.

4. Poste de professeur à temps complet en marketing.
5. Poste de professeur à temps complet en gestion du personnel et relations industrielles.
6. Poste de professeur à temps complet en finance corporative.

EXIGENCES

Les candidats aux postes ci-dessus devront participer aux fonctions habituelles des membres du corps professoral: enseignement, recherche, administration, service à la collectivité. Ils devront posséder un doctorat de préférence ou une maîtrise avec expérience pertinente.

7. Poste de professeur à temps complet en comptabilité, théorie comptable.

NOTE: En plus des exigences décrites plus haut, le candidat à ce poste devra posséder une maîtrise ou l'équivalent et de l'expérience dans la carrière professorale, de préférence en comptabilité.

8. Poste de professeur à temps complet en droit commercial et administratif.

NOTE: En plus des exigences décrites plus haut, les candidats à ce poste devront:
a) être membre en règle d'une corporation professionnelle (droit ou notariat) depuis au moins trois ans;
b) avoir une expérience d'enseignement et de recherche au niveau universitaire (de préférence).

MODALITÉS GÉNÉRALES (pour tous les postes)

Traitement: les conditions de travail seront régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est établi selon les qualifications et l'expérience du candidat.

ENTRÉE EN FONCTION (postes 4, 5, 6, 7 et 8)

1er août 1984.

DATE LIMITE

Les candidats aux postes 4, 5, 6, 7 et 8 font parvenir leur offre de service avant le 15 juin 1984 au: Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 555, Boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7G 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été créé par le Parlement du Canada pour promouvoir le droit des Canadiens à l'hygiène et à la sécurité sur leurs lieux de travail. Nous remplissons ce mandat en offrant aux travailleurs des renseignements et des conseils utiles, fiables et complets sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail par le biais d'un service d'information et de consultation qui fait appel aux systèmes informatisés modernes et à la technologie de pointe dans le domaine des communications. Le Centre cherche à doter le poste suivant:

DIRECTEUR, SERVICES TECHNIQUES

Les Services techniques sont formés d'une équipe de scientifiques spécialisés en diverses disciplines et qui, ensemble, disposent de la connaissance et de la compétence nécessaires pour produire une information scientifique fiable et complète. Experts en recherche secondaire et avertis des besoins en information dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail, les membres de cette équipe accomplissent les travaux scientifiques du Centre.

En tant que membre de l'administration supérieure du Centre, le directeur est responsable de la planification, de la coordination et de l'administration des Services techniques. Il doit aussi assurer la qualité du travail de ce service et faire progresser les capacités scientifiques du Centre. Il a aussi à jouer le rôle de leader et inspirer l'orientation du Centre sur les questions relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail.

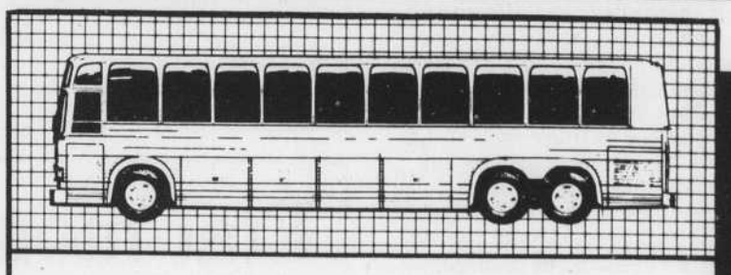
Le candidat retenu sera détenteur d'un PhD ou d'un diplôme équivalent, aura acquis de l'expérience pratique et professionnelle dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail ainsi qu'en recherche. Il aura une expérience confirmée en gestion et supervision de travaux scientifiques, sera bien informé des questions de recherche secondaire, de diffusion de l'information et de développement de bases de données. Il pourra communiquer d'une manière effective par écrit et oralement, grâce à sa connaissance d'une des langues officielles du pays, et, de préférence, des deux langues officielles.

Salaire annuel: de 51,410.00$ à 60,420.00$.

Modalités: Le CCHST n'est pas un organisme gouvernemental et ne fait pas partie de la Fonction publique, cependant les conditions d'emploi sont, dans l'ensemble, comparables à celles qui sont offertes dans la fonction publique pour des emplois similaires.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur candidature au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 250 rue Main est, Hamilton, Ontario L8N 1H6, à l'attention de Mme L Henderson, Administratrice du personnel. Veuillez prendre note du numéro de dossier: PER84-003-05. Date limite pour la réception des candidatures: 7 juin, 1984. Lieu de travail: Hamilton, Ontario.

For information in English, please contact Mrs Henderson.



UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE ET EN PLEINE EXPANSION RECHERCHE:

DIRECTEUR DE SYSTÈMES D'INVENTAIRE

Sous la responsabilité immédiate du vice-président production, le candidat choisi sera bilingue et possédera une excellente connaissance des systèmes d'inventaire appliqués à plusieurs usines ainsi qu'une expérience de la direction du service de l'approvisionnement.

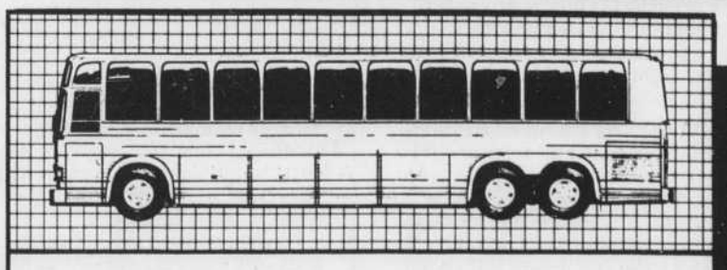
Une formation universitaire constitue un atout important pour le poste.

Les personnes intéressées à cette fonction sont priées de communiquer en toute confiance avec

Gilles Pelland
Vice-Président ressources humaines

PRÉVOST CAR INC.
Manufacturier d'autocars
Ste-Claire, Québec G0R 2V0
(418) 883-3391

PREVOST®



UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE ET EN PLEINE EXPANSION RECHERCHE:

CONTREMAÎTRES DE L'ASSEMBLAGE

Sous la responsabilité des gérants de production les candidats posséderont une excellente expérience dans la contre maîtrise de ligne d'assemblage ou dans le domaine de la mécanique et outillage.

En plus de son expérience, le candidat qui possède une bonne formation académique constitue un atout important pour le poste.

Les personnes intéresées à cette fonction sont priées de communiquer en toute confiance avec

Gilles Pelland
Vice-Président ressources humaines

PRÉVOST CAR INC.
Manufacturier d'autocars
Ste-Claire, Québec G0R 2V0
(418) 883-3391

PREVOST®

Voir aussi en pages 11 et 12

Société immobilière du Québec

Avocat ou avocate

La Société immobilière du Québec est une corporation nouvellement créée dont l'objet est d'acquérir et d'administrer d'une façon efficace et rentable un important parc immobilier.

La personne recherchée pour le premier emploi agira à titre de conseiller juridique sous l'autorité du directeur du Service juridique et sera appelée à **représenter la Société devant différentes instances judiciaires et quasi-judiciaires**. Elle devra être membre du Barreau du Québec et posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience reliées au droit civil, commercial et administratif. La connaissance du droit immobilier sera un atout.

La personne recherchée pour le deuxième emploi agira à titre de conseiller juridique sous l'autorité du directeur du Service juridique. Elle aura principalement à **émettre des opinions, à rédiger divers documents, contrats, projets de lois et règlements**. Elle devra être membre du Barreau du Québec et posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience reliées aux fonctions. La connaissance du droit immobilier sera un atout.

La rémunération et les avantages sociaux sont comparables à ceux du Gouvernement du Québec. Les emplois sont localisés à Québec.

Les personnes intéressées devront spécifier auquel des deux postes elles s'inscrivent et faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des attestations pertinentes avant le 28 mai 1984, à:

Madame Danielle Rioux
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement
Direction des Ressources humaines
475, rue St-Amable, 5e étage
Québec, QC
G1R 4X9

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS RECHERCHE UN TRADUCTEUR ANGLAIS-FRANÇAIS

LE POSTE: Traduction, de l'anglais au français, de textes divers portant, entre autres, sur le commerce extérieur, le financement international, les assurances, la comptabilité, le génie, l'administration et les ressources humaines; participation à l'établissement d'une banque de terminologie anglais-français et français-anglais, propre aux activités de la Société.

LE CANDIDAT: Le candidat retenu, qui relèvera d'un réviseur, possédera un diplôme en traduction d'une université reconnue et un minimum de trois années d'expérience dans un contexte financier. Il doit pouvoir travailler sous pression pour respecter les échéances et produire ses traductions sur machine de traitement de textes IBM Displaywriter (formation assurée, si nécessaire).

Traitement concurrentiel, selon les titres et l'expérience.

La SEE est une société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances et de garanties bancaires aux exportateurs canadiens, de même que des crédits aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation.

Les candidats compétents sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jeanne-Mance Limbos
Agent de dotation
Ressources humaines et Administration
Société pour l'expansion des exportations
C.P. 655
Ottawa (Ontario) K1P 5T9

UNIVERSITÉ SAINT-PAUL
OTTAWA

L'Université Saint-Paul sollicite des candidatures au poste de

Directeur(trice) de l'Institut de Pastorale

à compter du 1er août 1984

L'Université Saint-Paul est une université catholique. Son Institut de Pastorale est un centre d'études supérieures et interdisciplinaires qui prépare des professionnels, hommes et femmes, au ministère pastoral. Il offre présentement, en français et en anglais, des concentrations en ministère pastoral général; en ministère du counseling, individuel et matrimonial; en travail pastoral de groupe avec la famille et la communauté; et, en anglais seulement, en ministère pastoral dans les milieux des soins de la santé.

Qualifications:
— compétence de niveau universitaire, fondée sur un grade d'études supérieures, et sur l'expérience de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des études pastorales;
— bonne connaissance des milieux pastoraux pour lesquels l'Institut prépare ses étudiant(e)s; considération particulière sera accordée à l'expérience pastorale personnelle;
— aptitude pour l'administration et pour les relations avec les organisations professionnelles et gouvernementales;
— aptitude à travailler dans les deux langues officielles.

Traitement: négociable, selon les titres et l'expérience.

Date limite pour les candidatures: le 8 juin 1984

Adresse: Adresser les demandes de renseignements et les candidatures (avec Curriculum vitae et références) à: **Alexandre Taché, O.M.I., vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, 223, rue Main, Ottawa, Ont. K1S 1C4. Tél.: (613) 236-1393.**

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

CECI

Le programme de coopération volontaire du CECI, organisme à but non lucratif subventionné par l'ACDI, spécialisé dans la formation et l'envoi de ressources humaines dans les pays en voie de développement, est à la recherche de coopérants dans les domaines suivants pour ses programmes en Afrique francophone.

1. **Éducation:** professeurs de mathématiques, sciences, alphabétisation des adultes, anglais langue seconde.
2. **Développement communautaire:** coopératives d'épargne et technologies appropriées.
3. **Santé:** médecins et infirmières pour des projets axés sur l'éducation sanitaire.

Départ: à partir de septembre 1984
Durée du contrat: 2 ans
Qualifications: Baccalauréat spécialisé pertinent ou équivalent dans la profession du candidat
Conditions:
— allocation de séjour pour le coopérant et les personnes à sa charge variant selon la contribution salariale de l'employeur local et le pays d'affectation;
— allocations de voyage, de départ, d'expatriation, d'installation et de réintégration au retour;
— assurances vie et maladie;
— logement meublé fourni.

Pour informations ou envoi de curriculum vitae, s'adresser à:

MONTRÉAL à: **Josée Lafleur, directrice du recrutement**
4824, Côte-des-Neiges, MONTRÉAL H3V 1G4
Tél.: (514) 738-1999

QUÉBEC à: **Philippe Jean, directeur du bureau de Québec**
835, avenue Brown, QUÉBEC G1S 4S1
Tél.: (418) 681-2030

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeur adjoint: Denis Lord

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

FEU LE PN ?

LA DÉMISSION de M. Marcel Léger de son poste de chef intérimaire du Parti nationaliste met vraisemblablement fin à une aventure loufoque sinon irresponsable. Au-delà de la prose de circonstance, le long communiqué qui annonce cette démission et l'explique fait tout autant état de la mort d'un parti qui n'aurait jamais dû naître que du départ d'un chef qui n'en fut jamais un.

Certes, le chef démissionaire espère « que d'autres accepteront de travailler à développer le PN » et trace, à l'intention de son éventuel successeur, une feuille de route fort chargée. Mais le bilan qui précède ces voeux pieux découragera même les plus téméraires. M. Léger avertit solennellement qu'après deux années d'un travail soutenu, « il n'y aura pas de percée à Ottawa du PN dans des élections qui auront lieu au cours des prochains mois ». Le carton qui fait état du poste à combler est encadré de noir.

Le projet péquiste d'une aile fédérale, projet qui a toujours laissé le président du PQ, M. René Lévesque, froid comme plaine de Sibérie, aura dévalué une idée qui valait mieux, infiniment mieux que le traitement qu'elle a reçu du groupe idéologiquement hétéroclite qui a servi de conseil au chef démissionnaire. En effet, la question centrale de la protection des droits du Québec et de son développement dans l'ensemble canadien n'est pas mineure. À différentes étapes dans l'histoire du Québec, elle a été posée par des groupes dissidents au sein des familles politiques traditionnelles ou en dehors des partis dits « nationaux ». À certaines époques, un ou des parlementaires fédéraux en provenance du Québec l'ont incarnée d'une façon exemplaire. Il y a là une espèce de tradition, un réflexe dans le temps qui a traduit un besoin ressenti par quelques-uns et reconnu, selon les époques, par une fraction non négligeable de l'électorat. Il n'est pas étonnant que ce reflexe se soit de nouveau manifesté au lendemain du rapatriement de la Constitution.

Mais une donnée centrale distingue absolument les expériences passées de celle qu'ont cherché en vain à conduire à terme le PN et M. Marcel Léger. Réformistes, populistes, individuelles, les expériences passées se situaient toutes dans le contexte d'une large acceptation du fédéralisme canadien. Quand on lui posait cette question, le PN et son chef endossaient leur costume de plongée sous-marine et glissaient lentement en dehors de leur chaloupe vers des profondeurs qu'ils étaient seuls à connaître. On ne compte plus les performances de style et les jeux de formulation des écrivains du PN visant à camoufler leur rejet du fédéralisme.

Une attitude plus franche, un positionnement plus courageux auraient, du coup, levé l'ambiguïté qui, bien davantage que les causes évoquées par M. Léger, explique et justifie pleinement l'échec que traduit sa démission. À vouloir parler au nom de tout le monde, fédéralistes réformistes, nationalistes traditionnels, péquistes de l'ancienne observance souverainiste ou péquistes néo-fédéralistes, indépendantistes attendant leur heure, on finit par ne plus parler pour personne sinon pour un être de raison dont les aspirations contradictoires se neutralisent les unes les autres.

Le PN était et est d'abord un rassemblement de souverainistes. Pourquoi avoir cherché à diluer cette évidence ? Pourquoi avoir travesti cette donnée première ? Dès la création du PN, l'entreprise de camouflage a été dénoncée dans cette page. Qu'une équipe vouée à l'option de la souveraineté du Québec vire capot et affirme son intérêt pour la scène politique fédérale, décide que « nos affaires » se définissent aussi à ce niveau, affirme qu'elle recherche des « solutions bénéfiques pour l'ensemble des citoyens et contribuables du Canada » méritait, on en conviendra, une explication. Cette dernière n'est jamais venue.

Si le PN doit ressusciter de ses cendres, ses dirigeants devront parler le langage de la vérité. On peut aisément concevoir que des souverainistes cherchent à siéger au Parlement de la fédération et à se servir de cette tribune pour faire entendre « une voix du Québec, différente, à Ottawa ». Poussée jusqu'à la perversion conceptuelle la plus intolérable, la littérature officielle du PN aura réussi à ruiner les minces chances de ce défi démocratique. Cette perversion constitue la véritable cause de l'échec de M. Léger et de son parti, le premier motif de son manque de « support de la part des électeurs québécois ».

À ce problème fondamental de transparence, bien voisin d'un problème éthique, s'alliaient une méconnaissance du pays, étalée avec un sans-gêne gênant, une façon de tout conjuguer à l'impératif qui dévaluait même des objectifs par ailleurs raisonnables, une fixation, sinon une obsession, sur le personnage de Pierre Elliott Trudeau. La démission du premier ministre fédéral a d'ailleurs créé un trou béant dans l'analyse du PN. Ainsi, dans son communiqué de mercredi, M. Léger résume « l'après-Trudeau » comme suit : « Que ce soit Turner, Mulroney ou Chrétien, tous les trois non seulement dénoncent le Parti québécois mais veulent attaquer le Québec lui-même. » La pauvreté intellectuelle et politique de telles affirmations en dit long sur ceux qui les formulent. Que les citoyens québécois aient finalement attaché peu d'importance au projet politique de ces derniers en dit long sur la maturité et l'intelligence politique de nos concitoyens.

Feu le PN ? On doit le souhaiter. L'entreprise telle qu'elle fut dessinée par M. Léger ne mérite pas de survivre.

— JEAN-LOUIS ROY

« Sauvez du temps et de l'argent ! »

BILLET

ALBERT BRIE

AH ! CES chers sauveurs... Dans la publicité du petit comme du gros commerce, tel est l'argument massu, classique et ultime, que l'on nous sert au début et à la fin de presque toutes les réclames. C'est le thème et la coda, la mise en branle et l'apothéose de toutes les sollicitations qui se respectent. Après, il n'y a plus qu'à se rendre, c'est-à-dire qu'à acheter.

La Terre, en particulier celle d'Amérique, grouille d'une armée de croisés, voués à notre bonheur temporel et argenté. Toutes ces braves gens dans les affaires n'ont qu'un idéal, unanimement pourchassé : vous épargner du temps et de l'argent. Par là se révèlent les grands bienfaiteurs de l'humanité consommatrice. N'était du fait qu'ils se comptent par millions, ils mériteraient chacun une médaille du bon marché canadien, américain, ouest-allemand, japonais.

Vous comprendrez ma reconnaissance envers ces mécènes si je vous avoue que je tiens le temps pour le plus précieux de tous les biens dont il nous est donné de jouir dans cette vallée de larmes et d'alarmes. La santé, elle se recouvre; l'argent perdu se récupère; le temps écoulé, lui, ne se rattrape pas, quoi qu'en disent les pratiquants de la réjuvénescence d'organes. Ne vous surprenez donc pas que, faisant appel à mon sens de l'économie du temps, je m'écrie : « Présent ! »

Du moins, j'ai été cet homme, ce farouche profiteur du système automatique qui vous paie en bon temps libre le mauvais temps gaspillé à des besognes triviales et épuisantes. J'étais, à cette époque, admirablement secondé par ma femme qui s'entendait à économiser les sous durement gagnés.

Aujourd'hui, j'avoue sans fausse honte que je ne suis pas doué pour le « sauvetage » du temps, pas plus que ma femme pour celui de l'argent qu'elle s'esquinte à mettre de côté. Nous avons cru naïvement que nous pouvions filer le parfait amour économique. La faute n'est pas à mettre au crédit du marchand de bonheur domestique. Le mal était en nous de la façon que voici.

Dans toute recette d'économie, aussi bien de temps que d'argent, se trouve un germe corrosif, invisible, bien sûr, dont le mauvais génie travaille à l'émiettement de la chose à épargner. À notre insu, il nous incline à la prodigalité, à la dissipation par menues pièces, côté argent; par effilochage, côté temps. Ce que nous avons tenté ailleurs de thésauriser se perd en luxe inutile et en pure perte impure. Un exemple, le mien, aidera à saisir ce porte-à-faux.

Un jour, un libraire m'a fait gober que le métier d'auteur qui sème à tout vent nécessitait l'emploi de multiples outils de papier imprimé. Cet aimable vendeur — il y a des vendeurs de charme —, plus fin « chiffré » que lettré, m'a convaincu de me procurer pour une somme incalculable — calculée depuis — de dictionnaires, encyclopédies, histoires, atlas, condensés, digests, revues spécialisées, collections initiatiques, manuels, etc. Tout art et toute science étaient en ces livres enclos. Pourquoi étudier, mémoriser, quand c'est dans les livres, n'est-ce pas ? Ce ne furent pas les mots de mon libraire, mais le sens y est.

Dès lors, je me crus bardé de tout le savoir du monde. Il n'y avait qu'à puiser, croiyais-je. En fait, loin d'être bardé, j'étais cerné; chaque fois que j'y plongeais, je risquais la noyade. Le temps interminable que je mettais à imaginer avant d'écrire, je l'employai plus longuement encore à consulter, paginer, noter, colliger, me référer, vérifier, insérer et surtout baguenauder.

Par exemple, ayant à rédiger cinq lignes de commentaires sur la baleine bleue, je glissais vers les baleiniers, lesquels m'entraînaient dans la marine. À partir de là, je faisais voile vers les îles Galapagos, où je terminais ma croisière livresque au milieu des tortues géantes. Quand on est dans les tortues, on n'est pas comme Jonas dans la baleine : ça n'avance pas vite.

Après quelques fouilles dans les dédales de ma bibliothèque, je m'aperçus que le recours aux béquilles livresques retardait ma ponte quotidienne. J'étais comme le lièvre de la fable : j'attendais le *sprint* final. C'était très défavorable pour le coeur et la copie.

Depuis que j'ai éprouvé que cette méthode du savoir à la portée de la main et de l'oeil est inefficace dans mon cas, je n'enrichis plus ma bibliothèque. J'attends que vienne sur le marché le bouquin qui fonctionnera à bouton-poussoir, et qui fera surgir, à l'appel d'une pression de l'index, les cinq lignes à transcrire, et pas un mot de plus.

État montrable et estimable

QUÉBEC

GILLES LESAGE

QUÉBEC — « L'État du Québec qui s'est fait en 25 ans reste montrable à l'extérieur et, malgré tout, estimable aux Québécois. »

Le professeur Gérard Bergeron conclut ainsi son plus récent ouvrage : *Pratique de l'État au Québec*, lancé jeudi par les Éditions Québec/Amérique. Pour la première fois, après 30 ans de travaux en apparence disparates, le théoricien de la science politique — ou le théorisateur, comme il le préfère — (surtout *Fonctionnement de l'État* et *La Gouverne politique*) tente de faire la délicate jonction avec ses essais historiques (dont *Le Canada français après deux siècles de patience*) et ses études de conjonctures (une demi-douzaine qui vont de *Du duplessisme en johnsonisme* à *Syndrome québécois et mal canadien*). Aussi originale que périlleuse, du moins pour un chercheur aussi rigoureux et nuancé, l'entreprise est remarquable et éclairante à bien des égards.

Les savants collègues de ce bénédictin laïc, qui continue de travailler seul dans son sous-sol comme un artisan têtu, railleront peut-être cette validation de systèmes d'interprétation théorique générale; même avec son jargon, ses néologismes, ses graphiques et schémas, M. Bergeron joue avec le feu en sortant de la tour d'ivoire et en tentant d'appréhender ce réel multiple qui a nom Québec. D'autre part, la faune politique et journalistique estimera probablement que voilà un ténébreux ouvrage universitaire qui ne la concerne pas, prise comme elle l'est dans l'engrenage du terrible quotidien qui l'alimente et la gruge à la fois.

Naviguant avec aisance entre les faits bruts d'une actualité parfois toute chaude encore et sa théorie du fonctionnement de l'État, le professeur jette un regard d'amoureux sur ce Québec en devenir. La nuance y est toujours chatoyante, la passion contenue, l'intuition généreuse. Ses armes ne sont pas la hache et le vitriol, mais le pinceau qui décrit avec finesse et, parfois, le scalpel qui débride une plaie. L'homme de science politique est fortement enraciné entre Québec et Berthier-sur-Mer, même si c'est à Paris qu'il a acquis ses titres de noblesse dans sa discipline, sous l'égide de MM. Raymond Aron et Maurice Duverger.

La première partie du livre, joliment appelée « Un peu d'histoire et beaucoup de politique », révèle l'érudition et la vaste culture d'un chercheur refusant de se laisser enfermer dans la sécheresse de concepts qui risquent de tourner à vide. La deuxième, qui ausculte le Québec en crises de changement, montre que, loin d'être désincarné, l'observateur sait être critique. Son examen des crises successives ou concurrentes des valeurs d'identité linguistique, de la gouverne ou des normes d'un État divisé contre lui-même (les relations de travail dans le secteur public), des fins du régime, avec le référendum sur la souveraineté-association et la perpétuation d'un demi-État, si pondéré soit-il, ne l'empêche pas de donner de rapides coups de bistouri. Qu'il évoque le masochisme du PQ à propos de la loi 101, ou la logomachie gouvernementale concernant la question du référendum, le verdict de M. Bergeron porte.

L'on aimerait parfois qu'il soit plus percutant, qu'il laisse courir crûment le jugement qui affleure, pertinent; mais M. Bergeron n'est pas homme à se laisser emporter. Il n'en demeure pas moins que ses observations mesurées portent plus loin que la plupart des jugements à l'emporte-pièce.

L'auteur se meut avec souplesse dans le constant va-et-vient du transitoire et du permanent, du ponctuel et du continu, du conjoncturel et du tendanciel. Ses matériaux, il les cueille quotidiennement dans l'actualité fugace des journaux. Sous son regard d'analyste lucide, d'humbles pièces écrites à la va-vite, dans la fièvre de l'heure de tombée, acquièrent une certaine vitalité. Que ces faits bruts, que ces analyses sommaires résistent à l'avalanche continuelle et soient de quelque utilité, c'est assez flatteur, je l'avoue, pour ces commis du terrible quotidien.

Il faut savoir que M. Bergeron aime bien ce dur métier, qu'il a lui-même pratiqué en de grandes occasions. Isocrate de la fin des années '50 ou portraitiste de nos grands chefs (Trudeau, Lévesque, Ryan, Drapeau), les lecteurs du DEVOIR le connaissent bien. Sa condescendance est rafraîchissante, à côté de l'indifférence, parfois teintée de mépris, de certains de ses collègues. Lui, modeste ou coquet, se dit un parasite de cette faune étrange que les beaux esprits considèrent eux-mêmes comme parasitaire en son essence même.

M. Bergeron propose, il n'impose pas. Il invite le profane à le suivre dans une démarche qui n'est pas aisée, et il le dit, mais qui est gratifiante si on ne se laisse pas déconcerter par le jargon. Car sous cet appareil théorique, c'est l'inventaire et la mise en ordre de matériaux épars, l'opération à coeur ouvert d'une société qui, en une génération, a connu une mutation extraordinaire. Petit à petit, ce qui n'a pas de sens en trouve un, la bousculade désordonnée se transforme en cheminement dynamique, les pièces détachées forment un casse-tête à compléter. Car le chercheur n'a pas toutes les réponses, il s'en faut de beaucoup.

« En un mot comme en mille, même si par endroits je m'exprime comme apportant des réponses, mon propos n'est que de poser des questions », a écrit Bertrand de Jouvenel, un collègue et ami que M. Bergeron cite en exergue. Comme lui, il estime avec raison que l'important n'est pas d'asséner sa vérité toute faite, de pourfendre à gauche et à droite, de couvrir d'un pseudo-vernis une grille dogmatique; il s'agit plutôt, patiemment, de suivre les traces dans le sable mouvant, de décoder les ombres sur le mur, d'être à la fois rigoureux et respectueux de l'autre, des autres.

En conclusion, l'auteur signale, sous forme d'interrogation, que son modèle d'analyse fait ressortir les limites de la capacité de l'État et permet de relativiser un bilan d'ensemble moins sombre que celui que la dureté du temps présent inspire. « Prenons du champ historique. Pour ne pas remonter plus loin, sur une vingtaine d'années, quel chemin parcouru, tout de même, en cette pratique de l'État ! » Ce n'est pas l'optimiste béat, c'est l'homme sage qui rappelle que le Québec a su surmonter trois grandes crises de changement et reste un État de taille *optima* pour voir venir, corriger et consolider les acquis. Le temps de la patience n'est pas le temps du mépris.

La dernière page de l'histoire s'écrit au jour le jour dans le bulletin de nouvelles ou la dernière édition du journal, a dit l'auteur, qui se situe néanmoins « de l'autre côté de l'action ».

L'homme des grandes amitiés de sa génération — Trudeau, Lévesque, Ryan, Drapeau —, qui a su, pourtant, garder une indépendance farouche à tous points de vue, est éminemment crédible quand il conclut que, malgré les avatars et les secousses, l'État du Québec en devenir reste montrable et estimable.

Gérard Bergeron, **Pratique de l'État *au* Québec**, Québec/Amérique, Montréal, 1984.

Donald Johnston, candidat

BILLET

LISE BISSONNETTE

IL A BEAU avoir traversé victorieusement trois élections générales depuis 1978, être membre du cabinet fédéral depuis 1984, le Québécois et Montréalais Donald Johnston passerait inaperçu rue Saint-Denis comme rue Crescent. Il donne l'impression d'être survenu hier en politique, et colle à son image neutre d'homme d'affaires sans attrait pour la chaleur troublante des réflecteurs.

Qu'est-ce qui pousse un tel personnage à quérir le leadership d'un grand et vieux parti, avec ses pompes, mais aussi ses misères et ses intrigues publiques ? Ce n'est pas son passage au DEVOIR, au début de la semaine, qui nous aura beaucoup éclairés.

Volubile en matière économique, M. Johnston vous étourdit d'abord par un discours classique sur l'importance du secteur privé, de la réduction du déficit, du soutien aux petites et moyennes entreprises. Il n'est pas, comme on le dit, sans idées précises. Il répudie du revers de la main les programmes de création directe d'emplois, hors des périodes de récession, et va audacieusement contre des années d'accumulation libérale de programmes sociaux en suggérant de les fusionner dans un programme de revenu garanti.

Mais dès qu'on quitte ce terrain familier, le ton change. Il semble étonné de nous voir passer aux questions constitutionnelles, et récuser la réponse classique : les gens sont plus préoccupés, même au Québec, de pain et de beurre que de constitution. Oui, mais encore... On lui arrache les réponses par bribes, maïeutique trébuchante.

Essayons. Les intérêts du Québec sont-ils bien représentés à Ottawa ? Oui. Il nous renvoie à l'importance du caucus québécois et à Pierre Trudeau. S'il voit une ombre, c'est du côté de la représentation des Anglo-Québécois. L'arrangement constitutionnel de 1982 devrait-il donner satisfaction au Québec ? Certainement. D'une insistance à l'autre, il nous accorde « la fameuse question du droit de veto », mais il la laisse aussitôt en suspens. Il remarque, toutefois, que les Anglo-Québécois peuvent maugréer, puisqu'on ne leur a pas donné « la protection de leur langue maternelle ».

À plusieurs reprises, il reste coi devant les questions, s'enfonce dans de longs silences, semble y réfléchir pour la première fois. Le Québec est-il, à ses yeux, une province « différente » ? Il s'interroge, passe en revue le politique, le social, l'économique. Il ne voit vraiment pas. Il aboutit à reconnaître une différence de langue, mais surtout du fait qu'il s'y trouve une minorité anglophone. Il veut donc un Québec bilingue. Sa position sur les droits des minorités linguistiques est d'ailleurs, d'une hésitation à l'autre, semblable à celle des conservateurs du Manitoba. Les droits du français ne sont pas fondés sur une sorte de dualité historique au Canada, mais sur le poids du nombre. Si les francophones sont suffisamment nombreux, une province devrait être bilingue. Il le veut pour l'Ontario, et esquive le cas du Manitoba.

On pousse un peu plus loin. Il est Québécois. Il doit donc avoir une idée de l'évolution de cette société, de son grand conflit autour du nationalisme. À ce point, il semble las, ou lassé. Marc Lalonde a affirmé au DEVOIR que le mouvement indépendantiste n'était plus que « de la littérature » ? Il doit savoir ce dont il parle. Il peut mieux juger. Espérons qu'il a raison. Et lui-même en parlait justement, il y a quelque temps, avec un professeur de ses amis, selon lequel les jeunes Québécois se passionnent maintenant pour les affaires plutôt que pour la politique. Il en témoigne comme s'il observait le Québec d'une autre planète. Quand le *sprint* final nous amène à ses stratégies éventuelles face à un autre référendum sur la souveraineté, sa politesse cache mal son exaspération. Comme si nous transgressions les règles du jeu.

On dit de lui qu'il peut être fantaisiste. Il a bravé le ridicule en composant une chanson, endisquée même, sur un programme de lutte à l'inflation. Peut-être avons-nous cherché la flamme sous le mauvais boisseau ? Mais peut-être témoigne-t-il, tout simplement, d'un Québec passé aux profits et pertes, et qu'on hésite à nous dire.

L'opération corde-à-linge

BILLET

JEAN FRANCOEUR

On m'interroge parfois sur le point de savoir si le personnage qui intervient ici de temps à autre sous le nom de « ma femme » est un être réel, bien en chair, ou une simple créature littéraire. Je croyais qu'il était facile à répondre par un oui ou par un non. J'ai mes doutes maintenant, depuis ce matin du mardi 15 mai où j'ai trouvé cette note pendue à la corde à linge. Avec la mention : prière d'insérer.

★

À QUI DE DROIT, je suis partie chez la coiffeuse. J'irai ensuite prendre Irène qui doit m'accompagner à un vernissage. J'emprunte la voiture, il te reste la bicyclette. Pour dîner, tu trouveras ce qu'il faut dans le réfrigérateur. De toute manière, l'épicerie est à deux pas.

Mais avant de partir, j'ai tenu à inscrire ma dissidence. J'insiste pour que tes lecteurs (s'il s'en trouve) sachent que je n'ai rien à voir avec cette petite-bourgeoise de banlieue, terre-à-terre et toute à la recherche de ses aises, sous les traits de laquelle tu me présentes dans tes chroniques sous l'appellation abusive de « ma femme » — expression dont je souligne au passage le caractère odieusement possessif, car comment peux-tu en être aussi sûr ? — et qui se laisse offrir une chaise longue de jardin pour la fête des Mères. (La phrase compte 82 mots, ce qui haussera la moyenne de ton journal, qui tire de l'arrière dans les compilations qu'en fait l'UQUAM.)

Je ne me reconnais pas du tout dans le personnage. Les enfants, qui ne jurent que par *Québec Rock* et Nathalie Petrowski, ne se reconnaîtraient pas non plus dans les anecdotes où tu les mets en scène, si jamais ils s'avisaient de lire une seule ligne de ce que tu écris. Une chatte n'y reconnaîtrait pas ses petits.

Non pas que tout y soit faux. Au contraire, tout est exact, contrôlé, vérifiable. Même les répliques que tu prêtes à « ta » femme (ah ! tu m'énerves), je les ai vraiment eues. Car tel est l'art suprême — et le suprême mensonge — du journalisme que de faire du faux avec du vrai, du toc avec de l'authentique. Comme certains contruisent de pseudo-châteaux historiques avec des pierres qui, prises une à une, sont tout ce qu'il y a de plus avéré, d'aussi inattaquable qu'un acte notarié. Si le moindre détail de ce que tu racontes est vrai, c'est l'ensemble qui est faux, travesti, contrefait, fallacieux.

La meilleure preuve n'en serait-elle pas le portrait même du narrateur (de celui qui dit « je » dans tes articles). Je le connais bien celui-là, de profil et de face. Il aura beau essayer de donner le change, c'est un pauvre type qui n'a rien du personnage bonhomme qu'il te plaît d'esquisser. Je ne te reconnais nullement dans cet observateur relaxe qui jette autour de lui un oeil amusé, prenant prétexte de tout pour faire un mot. Je ne te reconnais pas non plus dans cette nostalgie feutrée, ce sens de l'absurde, cette fraîcheur, cette sérénité que, bien artificiellement, tu t'efforces d'exhaler. Où se cache celui que je connais mieux. Il m'arrive d'y voir les traits de l'homme que tu souhaiterais être et peut-être même de la femme que tu aurais voulu épouser.

Mais me voilà loin de mon propos initial : pour l'amour du ciel ! cesse d'écrire « ma » femme et de prendre plaisir à me mettre en évidence dans des situations ridicules. Le vrai sexisme, le voilà ! Je termine en me demandant combien parmi tes lecteurs, après le portrait qui tu as fait de moi (moitié figue, moitié raisin, matrone ou pimbêche), voudront croire que j'ai pu écrire ces lignes. Je les signe tout de même : « ta femme ».

Post-scriptum — Si je n'ai pas décoléré d'ici le souper, et que je ne rentre pas, il reste encore d'hier, du moins je le pense, un peu de steak haché. Mais cours vite le sortir du congélateur, si tu ne veux pas te casser les dents...

LETTRES AU DEVOIR

■ *Clara et le mur du son*

Lettre adressée à M. Charles Dutoit et à l'OSM

LE PLUS BEAU souvenir musical de mon enfance est la pièce *Pierre et le loup* jouée par l'OSM aux Matinées symphoniques. C'était, à l'époque, la seul création musicale d'envergure que l'on pouvait qualifier de conte musical pour enfants.

À Montréal, nous avons la chance d'avoir un auteur de contes musicaux : Paule Tardif-Delorme, qui a déjà conçu le *Conte de l'oiseau* en 1979 et *Clara et le mur du son* en 1983.

Commandité par l'OSQ et l'OST, *Clara et le mur du son* a déjà été présenté à Toronto, Ottawa, Winnipeg, Québec et, aux États-Unis, à Denver (Colorado). Ma question et la suivante : pourquoi les enfants de Montréal n'auraient-ils pas la joie d'entendre et de voir cette oeuvre pour grand orchestre accompagné de cinq mimes et de deux récitants ?

C'est pourtant une pure merveille. Je peux en témoigner pour l'avoir vue et entendue... à Québec ! — JOCELYNE DELAGE

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 130$ par année; 6 mois 65$; 3 mois: 35$; édition du samedi 40$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le Danemark à l'heure de la reprise : les fruits de la rigueur

PHILIPPE LEMAÎTRE

Reproduit du journal « Le Monde », édition du 13-14 mai.

LA COALITION de centre droit, au pouvoir depuis septembre 1982, a gagné le pari du redressement économique. Après deux ans et demi d'une politique de rigueur, tous les indices sont devenus positifs, y compris — ce qui pour tous était le moins évident — ceux concernant l'emploi. Le gouvernement entend poursuivre dans la même voie et vient de soumettre une nouvelle série de mesures au Parlement.

Les sociaux-démocrates, mal à l'aise dans l'opposition, hésitent. Une consultation tripartite associant les pouvoirs publics, les employeurs et les syndicats, sur la poursuite de la politique économique en 1985 et 1986, aura lieu dans les prochaines semaines. Mais le gouvernement s'étant prononcé, avant qu'elle ne débute, sur la marche à suivre, on craint, à gauche, que cette consultation ne soit purement formelle. Les négociations pour le renouvellement des conventions collectives commenceront à l'automne. Les travailleurs se rebelleront-ils, remettront-ils en cause le consensus social qui caractérise la vie économique au Danemark ? Des sociaux-démocrates, tel M. Sven Auken, l'ancien ministre du Travail, qui est l'un de leurs principaux porte-parole, affirment que le risque est très réel. Leurs interlocuteurs « bourgeois », qui ont sensiblement amélioré leur score aux élections législatives du début de l'année, n'y croient guère.

En août 1982, un vent de panique soufflait à Copenhague. Le gouvernement social-démocrate annonçait, dans le projet de budget pour l'année 1983, une progression des dépenses publiques de 40 % et un déficit de 74 milliards de couronnes (une couronne = 0.88 F) contre 56 milliards en 1982. L'État n'en pouvait plus d'emprunter. Les taux d'intérêt à long terme atteignaient les niveaux absurdes de 22 % à 23 %, paralysant tout. « Nous étions atteints par le syndrome mexicain », résume M. Erik Hoffmeyer, le gouverneur de la Banque nationale. Les sociaux-démocrates, minoritaires, après avoir tenté, il est vrai sans grande conviction, de rallier à un programme de rigueur leurs alliés de gauche (les socialistes populaires) et du centre (les radicaux), épuisés, divisés, s'enfuirent littéralement du pouvoir, laissant la place aux partis bourgeois.

La coalition de centre-droit, minoritaire elle aussi, sut éviter les tâtonnements. Elle annonça rapidement un plan d'austérité clair et cohérent qui, au reste, reprenait plusieurs des solutions préconisées quelques semaines auparavant par des sociaux-démocrates. Ce plan s'articulait autour de trois idées :

1) Réduire le déficit budgétaire d'au moins 10 milliards de couronnes en coupant dans les dépenses, en particulier dans les transferts sociaux, et en alourdissant la fiscalité.

2) Proclamer la volonté du gouvernement d'en terminer avec la politique de dévaluation rampante et, au contraire, de défendre la valeur de la couronne.

3) Suspendre l'indexation et recommander aux partenaires sociaux de limiter à un maximum de 4 % par an les augmentations de salaires durant la période allant de mars 1984 à mars 1985.

Comment allaient réagir les syndicats à la suppression de l'indexation et à la politique de modération salariale ? « Je pensais qu'ils se battraient durement. Cela n'a pas été le cas. Il est vrai que leurs amis sociaux-démocrates ne tenaient pas du tout à reprendre le pouvoir », observe M. Shade Poulsen, le président de la Fédération des industries. Bref, durant l'hiver 1982-1983, les négociations se déroulèrent sans accroc et les syndicats se résignèrent à des relèvements annuels de salaires inférieurs à 4 %, alors qu'au même moment l'inflation était encore proche de 10 %.

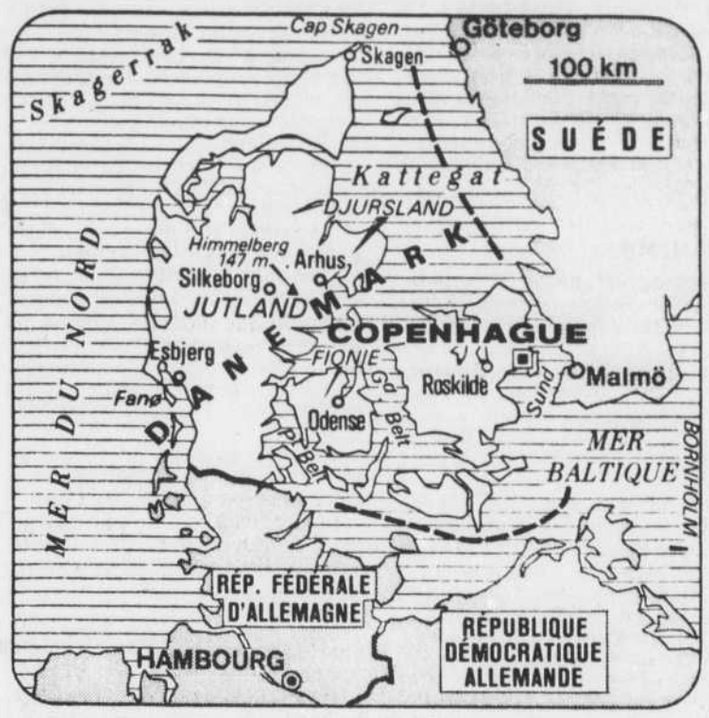
Deux ans plus tard, M. Henning Christophersen, le ministre des Finances et président du Parti libéral — aujourd'hui candidat à la succession de M. Gaston Thorn comme président de la Commission européenne —, a des raisons d'être satisfait du bilan de la politique dont il fut le principal artisan, avec son collègue de l'Économie, M. Anders Andersen, lui aussi du Parti libéral.

En 1983, le déficit budgétaire, dont on prévoyait qu'il atteindrait 80 milliards de couronnes, a été finalement légèrement inférieur à 60 milliards. En 1984, il ne dépassera pas 48 milliards, et devrait être ramené à 44 milliards en 1985. L'ensemble des dépenses publiques, y compris celles des collectivités locales, ne représentera plus que 4.5 % du PNB en 1985 contre 5.5 % en 1984 et 8.8 % en 1983.

En mars 1983, lors du réajustement des parités au sein du Système monétaire européen, les Danois, loin de suivre les Français, les Italiens et les Irlandais, ont réévalué la couronne de 2.5 % par rapport à l'ECU. La défense de la monnaie, combinée à la forte réduction du déficit budgétaire, à la politique de modération salariale et à la décélération de l'inflation — 10 % en 1982, 8 % en 1983, 5.5 % prévus pour 1984 et 3.5 % pour 1985 —, a redonné confiance aux détenteurs de capitaux. Les taux d'intérêt à long terme ont été ramenés en moins d'un an de 22 % à 13.5 %, allégeant du même coup la charge des nouveaux emprunts et rendant surtout possible la reprise de l'investissement. Là réside sans doute le succès le plus spectaculaire du gouvernement. « Personne ne prévoyait une baisse des taux d'intérêt aussi rapide », note M. Shade Poulsen. La croissance du PNB a été de l'ordre de 3 % en 1983 et devrait se situer à un niveau à peu près semblable en 1984.

Pour dégager des recettes et réduire le déficit budgétaire, la coalition, reprenant une formule qu'elle avait pourtant repoussée lorsqu'elle avait été proposée par les sociaux-démocrates quelques mois plus tôt, a taxé les superbénéfices que procuraient aux fonds de retraite les taux d'intérêt très élevés. La loi votée par le Parlement prévoyait cependant que les fonds seraient dispensés de la taxe s'ils investissaient leurs super-bénéfices en actions, en obligations indexées ou en immeubles. La relance de l'investissement a donc été favorisée tant par la baisse des taux que par la possibilité pour les entreprises de trouver facilement de l'argent (celui des fonds de retraite) pour procéder à des augmentations de capital. Les cours de la Bourse ont doublé en deux ans.

Selon M. Henning Christophersen, les investissements industries dans le secteur privé, qui avaient stagné en 1982, ont progressé de 6 % en 1983 et augmenteront de 10 % en 1984. Dans le bâtiment, le rythme actuel de progression serait proche de 20 %. M. Sven Auken, le porte-parole social-démocrate, document officiel à l'appui, nous affirme que ces données sont exagérément optimistes. M. Erik Hoffmeyer, le gouvernement de la Banque centrale, souligne qu'il faut regarder dans le détail. On avait assisté, explique-t-il, à une forte progression des investissements dans le secteur de l'énergie, en 1982 et en 1983 (exploitation des gisements de la mer du Nord), puis il y a eu ralentissement en 1984; mais dans le reste de l'industrie la progression en 1984 a été rapide. M. Shade Poulsen confirme et prédit pour sa part « une explosion des investissements au cours des six derniers mois de 1984 ».



La progression du chômage a été stoppée depuis l'été 1983. M. Stefen Möller, le principal économiste du syndicat des métallos, nous le confirme : « Le chômage va baisser considérablement cette année et l'année prochaine. » Il est vrai que les analyses de ce personnage non conformiste, qui fait peu de cas des considérations tactiques ou idéologiques, sont loin de faire l'unanimité dans le milieu syndical !

Le déficit de la balance des paiements a sensiblement diminué, revenant de près de 20 milliards de couronnes en 1982 à 10.7 milliards en 1983. Le commerce extérieur évolue favorablement, témoignant du dynamisme et de la compétitivité des entreprises. La productivité dans l'industrie aurait, selon M. Stefen Moller, progressé de 7 % en 1983. Mais les résultats globaux sont alourdis par la charge de la dette extérieure, et celle-ci, pour l'instant (puisqu'il y a toujours un déficit), continue à croître. C'est la nécessité d'éliminer ce déficit qui, aux yeux du gouvernement, justifie la poursuite au-delà de deux ans d'une stricte politique d'assainissement.

L'intention du gouvernement est de maintenir les dépenses publiques en 1985 au niveau de 1984. Il se prononce pour le prolongement pendant deux ans de la « suspension » de l'échelle mobile ainsi que pour le gel, toujours pendant deux années supplémentaires, du niveau des différentes allocations sociales et en particulier des allocations de chômage. Il « recommande » que, en 1985 et 1986, les augmentations annuelles de salaires soient inférieures à 4 %.

Les sociaux-démocrates sont irrités de voir la coalition de droite tirer le bénéfice d'un redressement qu'ils estiment avoir largement préparé. « De 1979 à 1982, nous sommes parvenus à améliorer de 20 % la compétitivité de nos entreprises. En 1982, les taux d'intérêt records et l'aggravation du déficit budgétaire masquaient cette amélioration, mais c'est elle qui a permis au Danemark de tirer si bien parti de la reprise internationale », commente M. Sven Auken. Il note bien sûr que les succès actuels s'expliquent largement par l'amélioration de l'environnement international. Il souligne avec amertume que la réduction rapide des taux d'intérêt a été rendue possible grâce à une formule préconisée par les sociaux-démocrates, refusée à l'époque par les partis de droite.

L'héritage laissé par les 10 ans de gestion social-démocrate n'était pas sans avantage. Il est clair que le remarquable régime de protection sociale, conçu au temps de la prospérité, rend plus supportable la rigueur d'aujourd'hui. « Nous sommes d'accord pour poursuivre une politique de revenus, mais nous constatons que les projets présentés par le gouvernement pour les deux années à venir ne touchent d'aucune manière les entreprises et, de façon générale, ceux qui possèdent; que tout retombe sur les salariés et sur les chômeurs. Le gouvernement a déposé un projet de loi intégralement conforme aux thèses du patronat. Plusieurs indices révèlent qu'il veut limiter en fait à 2 % l'augmentation des salaires », commente M. Sven Auken.

Les sociaux-démocrates estiment aussi que, compte tenu des résultats déjà engrangés, l'effort accompli pour réduire le chômage est très insuffisant. Le gouvernement dispose de quelques mois pour manoeuvrer, c'est-à-dire pour convaincre, peut-être en assouplissant quelque peu sa position, que son intention n'est pas de donner un nouveau coup de barre à droite et que l'effort demandé demeurera dans des limites raisonnables. Quoi qu'en disent les sociaux-démocrates, maintenir le cap tout en évitant une confrontation ne semble pas hors de portée.

— Reproduit de l'édition du 13-14 mai du journal *Le Monde*.

L'enseignement des arts plastiques à l'école et la «dictature du moi»

RÉPLIQUE

SUZANNE LEMERISE et JACQUES-ALBERT WALLOT

Professeurs d'arts plastiques

LA COMMUNICATION de Mme Lise Bissonnette, parue dans LE DEVOIR des 8 et 9 mai derniers et intitulée « L'Éducation : défi culturel », présente un intérêt particulier en ce qu'elle pose, une décennie après la mise en place des structures scolaires proposées par la commission Parent, le problème du modèle éducatif institutionnel à privilégier au Québec.

La deuxième partie de la communication, sous-titrée « la dictature du MOI », contient, cependant, un certain nombre d'affirmations à propos des programmes d'arts qui nécessite une prise de position de la part des intervenants en enseignement des arts aux niveaux primaire et secondaire.

S'il est, certes, louable de souhaiter que les enfants baignent dans Mahler et Wagner, qu'ils puissent découvrir l'univers de Chopin et Satie, il faut toujours se souvenir, en ce qui concerne les arts plastiques, que toute la peinture du XXe siècle a emprunté systématiquement à l'art des enfants. Depuis Gauguin jusqu'à Motherwell, en passant par Picasso bien sûr, et plus tard Cisek qui disait si justement « Child art is Art », la peinture contemporaine s'est constamment appropriée les modes de représentation de l'art enfantin dans son processus de renouvellement. Encore maintenant, une littérature assez abondante traite de cette question.

Dans cet esprit, les programmes d'arts plastiques au primaire et au secondaire ne sont pas, à proprement parler, des programmes d'initiation culturelle, mais constituent bel et bien des programmes d'enseignement des arts plastiques, lesquels prennent appui précisément sur ces aspects de la démarche disciplinaire que sont le percevoir, le faire, le voir. Compte tenu de ce qui précède, on comprendra l'importance du « faire » de même que l'importance d'un « voir » qui va de la compréhension de l'image personnelle à la compréhension de ses rapports avec le champ artistique.

Si les arts plastiques doivent avoir une place dans le système scolaire, c'est à la condition de souscrire aux objectifs généraux de celui-ci. La commission Rioux avait longuement réfléchi sur cette question, il y a déjà 15 ans. Si ces grands objectifs du projet éducatif sont formulés dans des textes du Conseil supérieur de l'éducation, c'est plutôt de l'*Énoncé politique et plan d'action*, le livre orange, que se réclament en toutes lettres les programmes d'arts plastiques au primaire et au secondaire. Ces grands objectifs, ce sont les apprentissages fondamentaux et le développement de l'autonomie au primaire et l'ouverture à des champs spécifiques du savoir au secondaire.

Pour ces raisons, ce que proposent les programmes d'arts plastiques au primaire, c'est le développement d'une conscience visuelle chez chaque élève, et ce, à travers le développement d'une image authentique, donc personnelle, et précise, c'est-à-dire « inscrite dans un geste et une tradition », comme le disent les programmes eux-mêmes. Au secondaire, les programmes d'arts plastiques visent à une alphabétisation systématique des individus ainsi qu'à l'acquisition de moyens visuels d'expression qui s'inscrivent dans l'essence même de la démarche disciplinaire. La réalisation d'une image, la « faire » le plus souvent « soi-même », implique pour chaque élève une articulation d'un langage spécifique à l'image ainsi que la pratique effective des gestes et techniques nécessaires à la transformation de la matière. C'est donc sur cette démarche que s'appuie un voir efficace, et critique aussi, du grand art véhiculé par les autorités artistiques.

Il nous apparaît que c'est rendre injustice aux programmes d'arts plastiques au primaire et au secondaire que d'ignorer que ces programmes comportent plusieurs volets; quatre dans le cas du programme d'arts plastiques au secondaire : le volet thématique, le volet langage plastique, le volet geste et technique et, enfin, le volet art et société.

Chacun de ces volets comprend des éléments d'apprentissage propres à chaque niveau. Ces éléments d'apprentissage sont ainsi répartis que l'image que l'on voit, ce n'est pas exclusivement celle du voisin, mais c'est aussi et surtout un grand nombre images : la sienne, celle de ses pairs, celles de l'histoire de l'art. À cet égard, le volet art et société renvoie spécifiquement aux grandes oeuvres contemporaines et à la « culture universelle ».

Dans trois des quatre modules, l'élève complète les activités du « faire » par celles du « voir ». Cette activité y est décrite comme suit : « Identifier dans son image, dans celle de ses camarades, dans des objets culturels du passé et du présent (art comparé), la façon dont l'auteur utilise le langage plastique », (...) « utilise la technique, le procédé et les matériaux pour représenter son monde. »

Cette phrase apparaît à chaque module et à chaque niveau du secondaire. Pour les concepteurs des programmes, il était essentiel de parfaire la culture de l'adolescent en le conviant à une lecture de son propre travail dans ses rapports avec les productions visuelles d'hier et d'aujourd'hui. Comment pourrait-on affirmer que l'élève n'est convié qu'à lire son image et que celle de ses compagnons ?

À chaque degré du secondaire, le professeur est tenu de présenter à l'élève quelques considérations sur certains aspects de la culture : le milieu immédiat, le patrimoine québécois, l'art des autochtones, les arts du XXe siècle et les arts contemporains au Québec. Dans ce contexte, l'élève doit être mis en contact avec les documents visuels pertinents et les écoles doivent prévoir des visites aux lieux culturels qui témoignent ou conservent les oeuvres et artefacts dont il est question dans le programme.

Il nous semble que, par rapport aux temps d'intervention dont les professeurs d'art disposent dans les classes, le ministère de l'Éducation a réussi à proposer un programme où la double approche du faire et du voir garantit à l'adolescent la possibilité d'expérimenter la pratique de l'art tout en s'initiant à la lecture de l'oeuvre d'art et des autres productions visuelles du XXe siècle.

De plus, les programmes d'enseignement ne doivent pas, en principe, contenir de soutien aux activités; ce rôle est dévolu aux guides pédagogiques qui accompagnent l'implantation des programmes. Dans ces guides, on propose aux professeurs d'arts de nombreux moyens de présenter les productions culturelles d'hier et d'aujourd'hui. Des dizaines et des dizaines de pages y sont consacrées.

N'ayant pas inclus les informations qui précèdent dans le deuxième volet de sa communication, intitulé « la dictature du MOI », Mme Bissonnette pourrait avoir créé un tort considérable à la place des arts plastiques dans le système éducatif.

C'est notre conviction, quant à nous, que le rôle de l'enseignant en arts plastiques dans les écoles, compte tenu de la place qui est dévolue aux arts plastiques par les programmes, c'est de rendre chaque élève éveillé visuellement. Pour ces raisons, il nous apparaît opportun de souligner que les programmes d'arts plastiques au primaire et au secondaire ont peu à voir avec la « didacture du MOI ».

■ *Comme l'expliquent Mme Demerise et M. Wallot, le nouveau programme d'arts plastiques au secondaire contient quatre volets : le volet thématique, le volet langage plastique, le volet geste et technique, et enfin, quatrième et dernier, le volet art et société. Ce n'est qu'à travers ce quatrième volet qu'apparaissent certains éléments cognitifs à propos des grandes oeuvres que nous ont léguées la culture nationale et la culture universelle, et encore ne font-ils leur apparition, sous forme de quelques suggestions, que durant les deux dernières années du secondaire. Les deux cinquièmes d'un quart de programme donc. Les autres volets, par exemple celui du geste et de la technique, suggèrent un luxe d'activités techniques et de matériaux dignes d'un cours avancé pour finissant en Beaux-Arts, tandis que le volet art et société se contente d'un survol plus qu'impressionniste.*

Il m'apparaît toujours que cette démarche où, comme ils le reconnaissent, le « voir » n'apparaît qu'en ultime conclusion et est lié absolument au « faire » d'abord, n'a de sens qu'en fonction de « l'expérience » de l'enfant, qui agit comme un véritable diktat. Le programme me semble outrageusement biaisé contre la nécessité d'acquisitions culturelles au sens large, et participe bel et bien d'un courant pédagogique qui donne primauté absolue au MOI. L'entrée en matière de mes interlocuteurs va bien en ce sens, qu'on a tout de même le droit de contester.

Je suggère aussi à M. Wallot et Mme Lemerise de lire tous les nouveaux programmes pédagogiques ayant des incidences culturelles, et non seulement celui des arts plastiques. S'ils soutiennent que des enfants, au primaire comme au secondaire, ont suffisamment de « vécu », « d'expérience », pour « s'exprimer » ainsi sans arrêt d'un cours à l'autre, pour tirer à peu près toutes leurs connaissances d'eux-mêmes, je tire ma révérence. Je signale aussi que la réaction contre ce genre d'excès, ce romantisme pédagogique vieux de vingt ans qui s'institutionnalise typiquement avant de commencer à décliner, commence à se faire sentir autant en Europe qu'aux États-Unis. Nous y viendrons, avec le décalage horaire habituel.

Quelqu'un d'autre me signale que le ministère a subventionné un centre de documentation pour fournir aux écoles primaires un matériel d'appoint sur les oeuvres d'artiste. Ce matériel n'accompagnait pas les programmes, dont l'objectif, quant aux oeuvres d'art, est d'amener les enfants à « communiquer leurs sensations ». Louable chose, mais toujours centrée, je le répète, sur une introspection aussi lassante qu'étouffante.

LISE BISSONNETTE

Ombres et lumières du général

LU

PIERRE QUESNEL

★ Henri Guillemin, **Le Général clair-obscur**, Seuil, 281 pages.

C'ÉTAIT il y a 20 ans. Les plus vieux n'ont pas oublié ces rendez-vous de curiosité et de passion avec les grands écrivains du 19e siècle auxquels nous conviait le professeur Guillemin à Radio-Canada. Ils se rappellent encore ce visage d'acteur, ce regard vif qui allait vous chercher dans votre fauteuil, cette voix inoubliable.

Ses livres sont imprégnés de la même passion. Toujours la même voix frémissante... Même en manipulant des tonnes de dates, de citations, de détails dont il extrait ingénieusement de nouvelles lumières, Guillemin n'ennuie jamais. Comme tant d'autres de ses livres, son De Gaulle se lit comme un roman.

Ce n'est pas une biographie, c'est un essai. De grands coups de sonde sur certains aspects de l'homme et de son oeuvre : sa clairvoyance politique, ses tours et détours de politicien; quelques grands moments dans sa carrière, sa prise de pouvoir en 1958, sa chute en 1969.

Côté ombres. Si on l'ignorait encore, on découvrira que, pour parvenir à ses fins, l'homme de Colombey avait une aptitude assez impressionnante à la flatterie, à la ruse, voire au mensonge. Qu'il pouvait être aussi très dur, si la raison d'État l'exigeait.

Côté lumières. Une lucidité parfois « prophétique ». Ainsi sut-il reconnaître avant bien d'autres la menace hitlérienne, la nécessité de la décolonisation, le danger pour Israël d'étendre son territoire. Il n'empêche que, pour Guillemin en tout cas, le grand Charles se montrait parfois plus toqué que visionnaire. Son « Vive le Québec libre ! », par exemple, demeure pour lui une « incorrection monumentale ».

Certains seront peut-être surpris qu'on leur dise que le général de Gaulle avait aussi d'indéniables préoccupations sociales. La fameuse idée de « participation » qu'il lança en 1968 — lui aliénant la droite et faisant se gausser les gens de gauche, les jeunes surtout — n'était pas pour lui une idée neuve, une tactique pour garder le pouvoir. Il y croyait déjà en 1945, au moment de son premier gouvernement.

Qu'on ne s'attende pas, cependant, à faire ici des découvertes sur les rapports que le grand homme entretenait avec Dieu ou avec les femmes. Sur ces sujets, l'énigme reste entière. On en saura sans doute davantage par les *Lettres, Notes et Carnets* dont son fils Philippe vient d'entreprendre la publication (on n'est pas rendu plus loin que 1945).

Toujours guidé par le souci de la vérité, Henri Guillemin mène son enquête sans complaisance comme sans acrimonie.

JOIGNEZ-VOUS À UN ANNIVERSAIRE
GOÛTEZ À
Jonathan
LE NUMÉRO DOUBLE DE MAI-JUIN VIENT DE PARAÎTRE



disponible dans tous les bons kiosques

ABONNEMENT
(9,00$ un an) Ci-joint: ☐ chèque ☐ mandat postal
1310, avenue Greene — bur. 710
Montréal, Qué. H3Z 2B2 — tél.: 934-0772
Nom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Promesses

entendre que tout dépendrait alors de la volonté de M. Chrétien à participer à un gouvernement Turner. Hier, il s'est fait précis.

«J'aurai le devoir de former un gouvernement si je suis élu. Jean Chrétien devra être membre de ce gouvernement», a-t-il dit aux délégués. Il a expliqué par la suite à la presse «qu'en raison de la position clé du Québec dans notre fédération, les Québécois veulent savoir si le Québécois qui est dans la course fera partie du gouvernement. Ça, je le comprends et je me suis engagé», a-t-il dit..

À ses yeux, le cas de M. Chrétien est un peu spécial et il est prêt à exercer envers lui «une discrimination positive» qu'il se refuse à appliquer aux cinq autres ministres qui sont candidats, qui eux sont tous anglophones.

«Je ne peux planifier un cabinet à ce point-là», dit-il lorsqu'on lui demande si le raisonnement qu'il applique à Jean Chrétien vaut pour les autres. Est-ce qu'un siège au cabinet pour ces ministres dépendra alors de leur performance au congrès et de l'appui qu'ils recevront? «Je ne suis pas mathématicien. Je regarde la qualité, le calibre et les qualifications», répond-il.

La générosité dont M. Turner fait preuve à l'endroit de M. Chrétien ne semble pas devoir s'étendre non plus aux partisans du ministre de l'Énergie. Lorsque viendra le temps des récompenses, l'avocat torontois entend penser d'abord à ses propres partisans, même s'il promet de bien traiter ses adversaires dans cette course.

«Je vais m'en souvenir», a-t-il dit hier de l'appui reçu des ministres (au moins 17 l'appuient officiellement) et des députés. Cela, au grand plaisir des délégués présents qui lui étaient visiblement acquis d'avance et qui ont vite oublié qu'il venait de leur dire qu'il n'avait pris aucun engagement envers qui que ce soit. Sur un ton entendu, il devait ajouter: «Mais si je suis chef, je suis chef, comprenez-vous».

Ces propos de M. Turner étaient une douce musique aux oreilles du ministre du Sport amateur, M. Jacques Olivier, comme des députés Pierre Deniger, Bernard Loiselle et Raymond Dupont qui accueillaient l'ancien ministre des Finances hier à Chambly. Les huit circonscriptions de la Rive-Sud ont élu, à quelques exceptions près, des délégués Turner pour le congrès.

C'est la première fois depuis le début de la campagne au leadership que M. Turner se laisse aller à ce genre de confidences publiquement. Il faut préciser que c'est aussi la première fois que les journalistes pouvaient entendre les échanges entre M. Turner les les militants.

Chaque fois qu'il rencontre des délégués, la presse est en effet exclue. Ce fut le cas aussi hier, mais les organisateurs de la rencontre ont dû composer avec un système de son qui diffusait les propos de M. Turner partout dans l'édifice où se déroulait la rencontre. On a ainsi pu constater que les délégués s'intéressent moins à l'économie, l'éducation ou le chômage, comme le prétend M. Turner, qu'à des questions plus triviales comme l'avenir des partisans et des adversaires du candidat, ses relations avec le Parti québécois ou avec le Parti libéral du Québec.

Dans la tournée de trois jours qu'il a effectuée au Québec cette semaine, M. Turner était toujours accueilli par les députés des circonscriptions visitées. Il fut aussi accompagné par l'un ou l'autre des ministres qui font partie de son comité de stratégie au Québec, MM. André Ouellet, Francis Fox et Jacques Olivier. M. Turner ne trouve pas anormal que ceux-ci délaissent leurs activités parlementaires au moment où déjà les banquettes ministérielles sont dégarnies aux Communes du fait que six ministres sont candidats dans cette course. C'est une question à poser aux ministres en cause, dit-il.

La tournée de M. Turner se terminait hier en fin de soirée par une rencontre avec les délégués du West Island. Cette rencontre devait se dérouler dans un strict huis-clos. Notons que les délégués de ce secteur sont plus favorable à Jean Chrétien qu'à M. Turner, dont les positions à l'égard de la loi 101 ont beaucoup déçu. Toutefois, celui-ci a pu se réjouir puisque, plus tôt dans la journée, le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand, lui accordait son appui officiel. Plus tôt en après-midi, M. Turner avait rencontré à la Casa d'Italia les représentants de la communauté italienne de Montréal.

◆ Turner

tante qu'il croit que dans certaines provinces, comme en Ontario, des gouvernements pourraient être défaits.

Il croit d'ailleurs que plusieurs provinces détournent une partie des subventions fédérales pour l'éducation à d'autres fins. Le Québec est peut-être la seule exception à cet égard.

Dans un autre domaine, celui de l'économie, M. Turner voudrait aussi instaurer une ère de coopération avec les provinces. Dans des entrevues à des quotidiens de Montréal publiées hier, il signale qu'il discutera ave les provinces la possibilité d'adopter une législation pour limiter l'intervention des sociétés d'État provinciales dans l'économie, que ce soit la Caisse de dépôt et de placements du Québec ou le *Heritage Fund* de l'Alberta.

Le projet de loi S-31 est mort, a-t-il assuré, même s'il croit à la nécessité de limiter à 10 % le niveau d'intervention des sociétés d'État dans les compagnies privées de transport. Rappelons que le but du projet S-31 était d'empêcher la Caisse de dépôt d'acquérir plus de 10 % des actions du Canadien pacifique, une compagnie où M. Turner siège au conseil d'administration. La préparation d'un nouveau projet de loi pourrait être discutée à l'occasion d'une confé.rence fédérale-provinciale, croit-il. Sa réflexion à cet égard se poursuit, notamment à savoir si un tel projet de loi s'appliquerait aussi aux sociétés d'État fédérales.

M. Turner a l'intention de travailler et collaborer avec tous les gouvernements provinciaux, y compris le gouvernement Lévesque au Québec qui est légitimement élu. Sur toutes les questions administratives, nous collaborerons, assure-t-il, sauf sur la question constitutionnelle. Sur ce plan, M. Lévesque ne croit pas à l'avenir du pays, dit-il.

Si ses voeux se réalisent, M. Turner pourrait se retrouver assez rapidement face à face avec M. René Lévesque pour discuter de la question de Churchill Falls. Le contrat entre Hydro-Québec et Terre-Neuve doit être renégocié, a-t-il dit hier en précisant qu'il croyait de son devoir d'intervenir comme médiateur entre les deux provinces. Rappelons que le chef conservateur, M. Brian Mulroney, a pris le même engagement il y a déjà quelque temps.

◆ Contrat

qué toutes les raisons de son départ.

Le premier ministre déclarait alors à un journaliste que M. Charbonneau avait démissionné parce qu'il ne siégeait pas au conseil des ministres et donc qu'il ne pouvait pas vraiment assumer les fonctions de coordination et de concertation inter-ministérielles. M. Charbonneau n'avait pas été remplacé et M. Lévesque assumait depuis lors la direction politique du Secrétariat. Depuis le dernier remaniement ministériel, M. Lévesque n'a plus d'adjoint parlementaire.

Il semble cependant, de sources très sûres, que le député de Verchères ait constaté ne plus pouvoir assumer la direction politique du Secrétariat quelques mois après l'entrée en fonctions de Mme Bouchard. Car la véritable direction du Secrétariat était assumée par Mme Bouchard, en consultation directe avec le premier ministre. Selon ces sources, plutôt que de laisser perdurer une situation ambigue et néfaste au Secrétariat, M. Charbonneau aurait préféré démissionner. Il demeure cependant chargé de préparer l'Année internationale de la jeunesse de 1985.

Pour le personnel du Secrétariat, la démission de M. Charbonneau avait d'abord paru positive puisqu'elle clarifiait la ligne hiérarchique et les responsabilités. Depuis six mois cependant, plusieurs professionnels ont quitté — ou auraient été forcés de quitter le Secrétariat — ou n'ont pas vu leurs contrats renouvellés, ce qui semble traduire un certain malaise. Les relations avec plusieurs ministères ne seraient pas non plus à leur meilleur, selon des renseignements recueillis par LE DEVOIR.

Lors de la défense des crédits de la présidence du Conseil exécutif le 4 avril dernier, M. Lévesque avait reconnu que le Secrétariat avait rencontré «des difficultés d'organisation». Les députés libéraux s'étaient inquiétés de l'aspect «moribond» du Secrétariat un an après sa création. Selon Mme Rudel-Tessier, ces difficultés d'organisation sont normales et attendues dans un organisme naissant.

Le Secrétariat à la jeunesse comprend une quinzaine de personnes, le tiers à Montréal et les deux-tiers à Québec. Début avril, on comptait aussi une vingtaine de personnes travaillant au programme Jeunes volontaires, qui avait alors accueilli 1,000 jeunes.

On s'attend à ce que Mme Bouchard quitte ses fonctions d'ici la fin du mois de juin. Cependant le premier ministre aurait laissé sa collaboratrice libre de choisir le moment exact de son départ.

Avant de devenir directrice du Secrétariat, Mme Bouchard avait assumé pendant trois ans la direction générale et la direction artistique du Festival d'été de Québec, qui avait pris alors une expansion considérable. Mme Bouchard avait cependant démissionné de son poste parce qu'elle se disait en désaccord avec l'orientation donnée par le conseil d'administration au Festival de l'été 1983.

Le premier ministre est personnellement responsable de deux secrétariats, rattachés administrativement au Conseil exécutif: le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI) et le Secrétariat à la jeunesse.

◆ Nostalgie

tueux... La cinémathèque québécoise nous offrira-t-elle un jour ces perles rares?

Pour en revenir au cinéma d'aujourd'hui, on parle beaucoup de *Stranger than Paradise*, du réalisateur américain Jim Jarmusch, un des films les plus insolite projeté dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs. (Les habitués du Festival du nouveau cinéma, à Montréal, en ont eu un avant-goût il y a plus d'un an: on nous projetait alors la première partie de ce film non terminé.)

Dans un coin sordide de New York, une jeune Hongroise débarque avec sa petite valise chez un cousin qui ne veut pas la connaître et qui ne veut surtout pas qu'on lui rappelle ses origines européennes: il est Américain (il a renié jusqu'à son prénom, Bela) et, chez lui on parle américain et on mange américain (c'est-à-dire du « TV Dinner »)...

Voilà amorcée une singulière et irrésistible balade en noir et blanc, à deux puis à trois personnages, tour à tour tendre, triste et loufoque, mais toujours attachante parce que les comédiens sont justes et la mise en scène inattendue. Un film qu'on aimerait revoir en toute quiétude, en dehors de la cohue festivalière.

À la Semaine de la critique, *Kanakerbraut*, d'Uwe Schrader, décrit, dans le Berlin non touristique des quartiers pauvres, la vie d'un marginal qui ne s'est jamais remis de son divorce. N'ayant comme compagnons que les habitués d'un bistrot minable, irrémédiablement seul, il erre entre la déchéance et l'espoir.

Enin, je me demande quoi penser de cet autre film allemand, *Ein Mann Wie Eva*, de Radu Gabrea, vu au Marché du film. Dans une villa somptueuse et délabrée, un réalisateur au charisme envoûtant tourne *Une étrange dame aux camélias*. Il est d'abord amoureux de l'actrice principale, puis de l'acteur qui joue l'amant. Cela tournera au drame. C'est, sans équivoque, un portrait du regretté Reiner-Werner Fassbinder, interprêté par une femme, Eva Mattes, l'admirable comédienne allemande. Hommage à Fassbinder ou exploitation d'un mythe, *Ein Mann Wie Eva* n'est pas un grand film mais n'en constitue pas moins un étonnant numéro de comédienne.

En ce dernier week-end du festival, on attend avec impatience *Paris, Texas*, de Wim Wenders, et peut être encore davantage *Il était une fois en Amérique*, de Sergio Leone, qui sera projeté à l'occasion de coûteuses et rarissimes séances. On sait qu'il s'agit d'un film consacré au gangsterisme américain des années trente, encore cette nostalgie européenne de l'Amérique...

◆ L'Irak

gion.

« Je ne vois aucune relation à court terme entre les problèmes de cette région du monde et nos approvisionnements en pétrole », a soutenu M. Regan.

Par ailleurs, réuni à Ryad, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) — qui regroupe les six monarchies arabes du Golfe, dont le Koweït et l'Arabie saoudite — a condamné les « attaques iraniennes » et décidé d'en saisir la Ligue arabe et le Conseil de sécurité de l'ONU. Le communiqué final n'a pas fait mention des attaques perpétrées par l'Irak.

Pour les observateurs, la rapidité avec laquelle Bagdad a repris ses présumées attaques dans le Golfe après la réunion de Ryad montre qu'il estime que les pays du CCG — ses alliés politiques et ses soutiens financiers depuis le début du conflit — sont toujours de son côté contre l'Iran.

Coupant l'herbe sous le pied aux pays du CCG, l'Iran a appelé les Nations unies à prendre des mesures immédiates contre l'Irak.

Dans une lettre adressée jeudi au secrétaire général de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères iranien, M. Ali Akbar Velayati accuse l'Irak de chercher à « internationaliser la guerre ».

« L'organisation internationale se doit d'urgence de remplir ses responsabilités en prenant des mesures immédiates pour contenir ce nouvel aventurisme dangereux irakien », ajoute le document.

Par le passé, le Conseil de sécurité de l'ONU a souvent demandé la fin des hostilités et le début de négociations, mais ces résolutions ont été rejetées par l'Iran.

Les tentatives iraniennes et irakiennes « d'internationaliser » le conflit — en ayant recours à des organisations internationales —traduisent l'impasse du conflit irano-irakien, estiment les observateurs.

L'Irak essaye en effet par tous les moyens depuis juin 1982 de mettre fin à cette guerre qu'il a lui-même déclenchée depuis bientôt 44 mois. Il considère maintenant que seule la pression du plus grand nombre de pays possible peut amener l'Iran à négocier.

Le même phénomène est manifeste à Téhéran. L'Iran aurait attaqué des navires saoudien et koweïtien dans le but de pousser les monarchies du Golfe à faire pression sur l'Iraq pour qu'il cesse les hostilités à l'endroit de l'Iran.

Le ministre des Affaires étrangères du Koweit, cheikh Sabah Al Ahmed, a indiqué que son pays demanderait à la Ligue arabe l'application de l'accord de défense commune. Celui-ci veut qu'une attaque contre un pays membre soit considérée comme une attaque contre l'ensemble de l'organisation.

À Téhéran, on dresse un tableau extrêmement noir de la situation. Dans un discours à la prière du vendredi à l'Université de Téhéran, l'hodjatoleslam Rafsanjani du Conseil supérieur de défense iranien, a en quelque sorte préparer le peuple iranien à vivre des journées très difficiles.

Aussi a-t-il menacé de recourir à « tous ceux qui croient à l'islam et à la République islamique » à travers le monde. Il y a quelques semaines, des articles de presse avaient déjà évoqué des « actions de solidarité » avec « la République islamique en danger » que ne manqueraient pas de mener les mouvements islamiques clandestins présents dans de nombreux pays.

Les dirigeants iraniens se sont toujours défendus des accusations de « terrorisme d'État » dont ils sont régulièrement l'objet, sans cacher que de nombreux mouvements islamiques d'opposition étrangers trouvent en Iran appui et soutien.

Mais les récents événements du Liban avec les attentats du « Jihad islamique » contre les contingents français et américains de la Force multinationale, qui ont abouti pour les Iraniens à leur départ du pays, sont toujours cités en exemple à Téhéran de la capacité des musulmans « à trouver la réponse à l'impérialisme mondial ».

Aussi, la menace d'hier de faire du monde entier « le nouveau champ de bataille » de cette guerre est-elle prise très au sérieux dans les milieux diplomatiques de la capitale iranienne.

Les États-Unis, très peu dépendants du pétrole et redoutant les conséquences d'une action militaire unilatérale, continuaient hier de chercher à dédramatiser la situation dans le Golfe.

« Il n'y a pas d'atmosphère de crise à Washington », déclarait-on au département d'État. Tant que le détroit d'Ormuz restera ouvert à la navigation il n'y aura pas de raison de s'inquiéter, soulignait-on à la Maison-Blanche.

Le gouvernement américain s'est félicité de la fermeté de la condamnation par les pays membres du CCG des récentes attaques contre des navires dans le Golfe.

Cette condamnation constitue une réaction « importante et opportune » à la dégradation de la situation dans le Golfe, a souligné le porte-parole du département d'État, M. John Hughes.

Les États-Unis « continuent de soutenir tous les efforts visant à réduire les tensions et à mettre fin aux combats » dans le Golfe, a ajouté le porte-parole. Le gouvernement américain « demeure prêt à s'efforcer avec d'autres pays, particulièrement les États de la région, à limiter les effets du tragique conflit » entre l'Irak et l'Iran, a-t-il ajouté.

M. Hughes a déploré à nouveau la poursuite des attaques contre la navigation dans le Golfe, qui, a-t-il dit, « constituent une dangereuse escalade de la guerre Iran-Irak et une menace croissante contre la liberté de navigation ».

L'agence Tass a accusé hier les États-Unis de se livrer à des « préparatifs intensifs en vue d'une nouvelle aventure militaire » dans la région du Golfe. Washington, affirme encore Tass dans une dépêche datée de New-York, utilisant le « prétexte du maintien de la liberté de navigation dans le Golfe, tente d'imposer aux pays arabes un accord octroyant à l'aviation américaine la possibilité de patrouiller dans la région ».

Enfin, à Londres, le roi Hussein de Jordanie s'est entretenu jeudi soir de la situation dans le Golfe avec Mme Margaret Thatcher, ont annoncé des collaborateurs du premier ministre britannique.

Mme Thatcher avait déclaré dans la journée au Parlement que son gouvernement était « sérieusement préoccupé » du conflit Iran-Irak et de ses implications pour la sécurité occidentale « particulièrement depuis que des pétroliers neutres ont été attaqués ». Mais rien n'a transpiré de la rencontre entre les deux chefs d'États.



MONUMENT À TERRY FOX

Betty et Rollie Fox ont participé hier au dévoilement du «curieux» monument à la mémoire de leur fils, Terry, devant le B.C. Place, à Vancouver. Surmonté de quatre lions stylisés, le monument d'une hauteur de 12 pieds, érigé au coût de $ 460,000, rappelle le marathon exceptionnel du jeune handicapé dont le courage avait suscité l'admiration de tous les Canadiens. Le Fonds Terry Fox pour la recherche contre le cancer totalise maintenant $32.6 millions. (Photolaser CP)

L'exécutif du PQ comportera 15 nouvelles figures

(Le Devoir)— Le conseil exécutif national du Parti québécois se verra très substantiellement renouvelé à l'issue du prochain congrès: on compte 15 nouvelles figures parmi les 19 candidats dont cinq seulement sont des femmes. M. René Lévesque demeure cependant seul candidat à la présidence; M. Jules-Pascal Venne, conseiller sortant au programme, est réélu sans opposition.

Il y aura élection au poste de vice-président qu'occupait M. Sylvain Simard. Mme Nadia Assimoupoulos, qui était déjà conseillère, y est candidate de même que M. Paul Bégin. La première, chercheuse à l'Université de Montréal, a été candidate aux élections de 1981 dans le comté de Laurier. Le second, un avocat de Québec, est actuellement président du conseil exécutif régional du Parti québécois de la région de Québec.

La trésorière, Mme Lyne Marcoux, une jeune femme de 27 ans, est elle aussi élue sans opposition au poste de trésorière. Politicologue de formation, elle est à l'emploi d'une PME en tant qu'analyste. Actuellement membre du comité des femmes et du comité directeur du congrès, elle a milité dans les comtés de Bourassa, Viau et Sainte-Marie.

L'exécutif compte en outre cinq postes de conseillers députés. Seul M. Gilbert Paquette député de Rosemont et ministre de la Science et de la Technologie sollicite un renouvellement de son mandat. Les autres candidats sont tous des nouveaux venus. Il s'agit de M. Yves Blais, député de Terrebonne, M. Pierre De Bellefeuille, député de Deux-Montagnes, M. Michel Leduc, député de Fabre, et Mme Pauline Marois députée de La Peltrie et ministre du la Main d'Ouevre et de la Sécurité du revenu.

L'exécutif compte enfin sept postes de simples conseillers. Des neuf candidats en lice, seul M. Henry Milner, président du comité national des anglophones, était déjà là. Les autres candidats sont M. Martin Brault, de Chambly, M. Clermont Côté du Saguenay/Lac Saint-Jean, M. Paul Crête de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Harold Lebel de la même région, M. Roger. Leclerc de Sherbrooke, Mme Constance Mainville de Papineau, Mme Chantal Mallen, de la région Montréal-Ville-Marie et M. Jean-François Savard de la même région.

19 mai

par la PC et l'AP

1983: à l'unanimité, le conseil de sécurité de l'ONU approuve une démarche de quatre pays d'Amérique centrale, qui expriment une profonde inquiétude sur le danger d'une guerre entre le Nicaragua et le Honduras.
1981: cinq militaires britanniques sont abattus dans une embuscade tendue par l'Ira à Newry, en Irlande du Nord.
1979: plus de 30,000 civils et militaires cambdogiens, fidèles au régime Pol Pot, se réfugient en Thaïlande sous la pression des forces kmères soutenues par le Vietnam.
1978: l'armée de l'air américaine fournit 18 avions de transport pour aider les Forces franco-belges chargées d'évacuer les étrangers bloqués derrière les lignes rebelles au Zaire.
1973: Moscou et Bonn signent un accord de dix ans portant sur une coopération économique, industrielle et technique entre les deux pays.
1971: Pierre Trudeau, premier ministre canadien, et Alexei Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, signent, à Moscou, un accord prévoyant des contacts réguliers, à un niveau élevé, entre les deux pays.
1945: plus de 400 superforteresses volantes américaines bombardent Tokyo.
1943: Winston Churchill déclare devant le Congrès américain que la Grande-Bretagne appuie sans réserve les Etats-Unis dans leur guerre contre le Japon.
1935: l'écrivain et militaire brtannique T. E. Lawrence (Lawrence d'Arabie) trouve la mort dans un accident de moto.
1930: les femmes blanches obtiennent le droit de vote en Afrique du Sud.
1900: la Grande-Bretagne annexe les îles Tonga, dans le Pacifique Sud.
1897: signature d'une armistice dans la guerre gréco-turque.
1802: Napoléon crée l'Ordre de la Légion d'honneur.
1793: l'expédition française en Egypte quitte Toulon.
1792: la Russie envahit la Pologne.
1649: l'Angleterre est proclamée Commonwealth.
1635: la France déclare la guerre à l'Espagne.
1554: le roi de France Henri II envahit les Pays-Bas.
1536: Anne Boleyn, deuxième femme de Henri VIII d'Angleterre, est décapitée.
Ils sont nés un 19 mai: le philosophe allemand Johann Gottlieb Fichte (1762); la cantatrice australienne Nellie Melba (1861).

20 mai

par la PC et l'AP

1983: les États-Unis lèvent leur embargo sur la livraison à Israël de chasseurs F-16, imposé après l'invasion du Liban.
1982: Mme Margaret Thatcher rejette les appels à la modération de l'ONU au sujet des Malouines, alors que la Grande-Bretagne et l'Argentine semblent prêtes à en venir aux armes.
1964: le général de Gaulle propose une conférence internationale pour rétablir la paix et la neutralité au Laos.
1927: Charles Lindbergh décolle pour tenter la première traversée de l'Atlantique en avion sans escale.
1917: des mutineries éclatent parmi les troupes françaises en Champagne.
1882: l'Italie se joint à l'entente austro-allemande qui devient la triple alliance.
1799: Bonaparte lève le siège de St-Jean-d'Acre, défendu par les Turcs.
1506: Christophe Colomb meurt en Espagne.
Il est né un 20 mai: Honoré de Balzac (1799).

WEEK-END

Samedi 19 mai

Jusqu'au 26 août, l'Aquarium de Québec vous invite à venir découvrir le monde aquatique tous les jours de 9 h à 19 h.

■

Stage de danse aérobique au YMCA-Maisonneuve. 255-4651.

■

Dans le cadre de l'«Année internationale d'action gaie et lesbienne», l'ADGLQ présente *New York Flash, une danse gaie*, à la salle Saint-Louis-de-France, 3767, rue de Berri, à 21 h. Entrée : $4. 843-8671.

■

Le Conseil consultatif à la pédagogie vous invite à entendre le candidat qui soutiendra publiquement le travail exigé pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement de la diction et de l'élocution française: Sébastien Richard. Rendez-vous à 20 h au Conservatoire Lassalle, 3505, rue Durocher. 288-4034.

■

Le Centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin offre aux amateurs de plein air la possibilité de suivre un stage de planche à voile au lac Saint-François, cette fin de semaine. 322-6383.

■

Le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges organise un pique-nique à la ferme et une visite du site historique de l'Ile du Moulin. 733-1478.

Dimanche 20 mai

Dimanche de formation à l'Eglise du Christ-Roi, 9420 Lajeunesse, de 13 h à 17 h. L'enseignement portera sur Vie de Foi, Vie dans l'Esprit et sera donné par l'abbé Robert Cormier. 387-7734

■

A la messe de 11 h, à l'Ortoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la messe *Sine Nomine* de Monte et à l'Offertoire, le motet *Estote Fortes* de Vittoria. 733-8211

■

La Société Bouddhique vietnamienne Quan Am de Montréal organise une grande célébration du *Visak 2528* commémorant la naisance du Bouddha, au théâtre le Plateau, 3700 rue Calixa Lavallée. La célébration débutera à 14 h et comprendra les cérémonies traditionnelles et un programme musical composé de chansons, danses et musiques traditionnelles du Vietnam. 670-0654

■

Toute la communauté juive de Montréal se donne rendez-vous sur le parcours sinueux de 25 km de la Marche vers Jérusalem. Le départ est prévu pour 8 h à l'angle de l'avenue Westbury et du Chemin de la Côte Sainte-Catherine. 735-3541 Et le Festival israélien, organisé annuellement par le YM-YWHA aura lieu de 13 à 16 h, à l'arrière de la succursale Snowdon du Y sur la rue Mountain Sights. 482-0730

■

Journée mondiale de solidarité, de réflexion et de jeûne pour les réfugiés salvadoriens au Honduras. Pour plus d'information, il faut contacter le comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine. 387-2541, poste 38 ou 43

■

Le Mouvement Eckankar présente « Un événement dans votre vie: la Conscience clef de la vie » une journée entière de conférences et de témoignages artistiques particuliers au Palais des Congrès. 521-6518

■

Le Ressourcement Psycho qu'anime Mme Denise Roussel annonce la tenue d'une journée d'ateliers sur le tarot psychologique, de 9 h à 21 h, au restaurant Hélène de Champlain, 200 Tour de l'Isle, Ile Sainte-Hélène. 270-6672

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 19 mai 1984

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

LAURENT PEPIN

La Laurentienne et Power dans le Groupe Pallas

Le Groupe La Laurentienne et Power Corporation figurent parmi les partenaires du Groupe Pallas, un nouveau groupe financier disposant d'un capital de $100 millions US. Pallas, qui est incorporée au Luxembourg, se livrera à des activités bancaires internationale et gérera des investissements divers. Le groupe est formé de 12 entreprises provenant du Canada, de l'Australie, de la Belgique, du Royaume-Uni, de la Suisse, de l'Espagne et de l'Inde.

Un porte-parole de La Laurentienne a précisé au DEVOIR que l'investissement requis n'avait pas encore été arrêté mais qu'il s'agissait d'un montant substantiel. Les filiales de La Laurentienne, L'Impériale, la Loyal American Insurance Cy et La Prévoyance ont également pris des participations dans le Groupe Pallas.

Il a été impossible de rejoindre des représentants de Power Corporation pour connaître les détails de leur participation.

Par ailleurs, la Corporation Financière Power a déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec un prospectus provisoire couvrant une nouvelle émission d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires.

La filiale, formée récemment afin de regrouper les entreprises financières de Power Corporation, se propose de faire de même prochainement auprès des autres autorités règlementaires au Canada. Les détails de l'offre ne seront connus qu'au moment du dépôt du prospectus définitif.

Dome perd $40 millions

Dome Petroleum a annoncé hier un déficit de $39.6 millions au premier trimestre de 1984, un résultat d'autant plus décevant que l'entreprise pétrolière avait inscrit un bénéfice net de $7.2 millions au cours des trois premiers mois de 1983. Dome attribue cette mauvaise performance à une perte sur change de $44.8 millions, les résultats d'exploitation étant similaires à ceux du premier trimestre de 1983.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à $634.3 millins, une baisse de 6 % par rapport à la période de référence. Par secteur d'activités, Domme annonce les résultats suivants: $264.3 millions (+ 3.8 %) dans le pétrole brut et le gaz; $314.1 millions (− 6.2 %) dans les produits liquides extraits du gaz naturel; $50.7 millions (− 20.3 %) dans les forages contractuels; $5.2 millions (− 76.4 %) en ce qui concerne les autres revenus.

Bombardier: forte baisse

Les résultats financiers de Bombardier pour le trimestre terminé le 30 avril dernier font état d'une diminution marquée des ventes et du bénéfice net.

Le chiffre d'affaires est en effet passé de $144.5 millions lors du premier trimestre de 1983 à $88.3 millions au cours de la même période cette année, a annoncé hier la compagnie. Cette diminution de 39 % a fait dégringoler le bénéfice net de $2 millions à $1.3 million, une baisse de 38 %.

M. Laurent Beaudoin, président du conseil et chef de la direction de Bombardier, explique ce revirement par le « faitque la division du matériel logistique se consacre actuellement à la mise en route de la commande des véhicules ILTIS et la division du transport en commun à la mise en route de la commande des voitures de métro de New York. Au premier trimestre de 1983, ces deux divisions étaient respectivement engagées dans la livraison de camions militaires aux Forces armées canadiennes et de véhicules de transport-passagers au New Jersey et à Mexico. » M. Beaudoin s'attend à une reprise des ventes au deuxième trimestre de 1984, Bombardier devant entreprendre la livraison de voitures de train LRC à VIA Rail et de véhicules légers sur rail à la ville de Portland, en Oregon.

Ciment St-Laurent rétablit son dividence

Ciment St-Laurent a annoncé hier le rétablissement du dividende trimestriel, suspendu depuis octobre 1981. L'entreprise versera en effet un dividende de 10 cents par action le 31 juillet, malgré une perte de $7.4 millions au premier trimestre de cette année. Ce déficit, qualifié de normal en raison du ralentissement de l'hiver, est en baisse de 12.9 % par rapport à la perte de $8.5 millions inscrite au cours des trois premiers mois de 1983.

Ciment St-Laurent attribue cette amélioration de $1.1 million « à l'efficacité de l'exploitation de la cimenterie, à une augmentation du rendement des ventes aux États-Unis et à une amélioration des résultats de la production de vibrek ». Les ventes du premier trimestre de 1984 se sont élevées à $33.2 millions, une progression de 13.7 % par rapport aux trois premiers mois de 1983.

Xerox Canada devient publique

Xerox Canada a annoncé hier le dépôt d'un prospectus provisoire auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes dans le but d'effectuer une première émission publique d'actions au pays. C'est un groupe de courtiers dirigé par Wood Gundy, McLeod Young Weir et Merrill Lynch Canada qui sera chargé de vendre les titres.

Xerox Canada est une filiale en propriété exclusive de Xerox Corporation, de Stamford au Connecticut. Son chiffre d'affaires fut de $682 millions l'an dernier. Spécialisée dans les systèmes qui traitent, reproduisent et distribuent l'information, Xerox emploie 3,800 personnes dans 50 villes canadiennes. La filiale canadienne détient une mission mondiale pour la fabrication d'alimentateurs automatiques et semi-automatiques des copieurs Xerox les plus perfectionnés, les Marathon de la Série 10.

Midland Doherty coupe ses frais

Malgré une légère diminution de son chiffre d'affaires, la Société financière Midland Doherty a annoncé hier un bénéfice net en forte hausse au terme de son exercice financier clos le 31 mars dernier. La société de gestion a en effet fait état d'un profit de $5.2 millions en 1983, comparativement à un bénéfice de $1.6 million un an plus tôt. Il s'agit d'une progression de 217 %.

Cette amélioration de la rentabilité de Midland Doherty s'explique par une baisse des dépenses de $129.4 millions à $121.4 millions, une diminution de 6.2 %. Le chiffre d'affaire n'a que légèrement diminué à $131.8 millions. Au cours du dernier trimestre de l'annnée financière, le chiffre d'affaires et les dépenses ont diminué de $10 millions environ, tandis que le bénéfice net perdait 23.2 % à $499,000. La compagnie torontoise possède des maisons de courtage en valeurs mobilières.

La situation au Proche-Orient influence le marché

Les titres pétroliers prendront la vedette sur les places boursières

PAUL DURIVAGE

La firme de courtage Nesbitt Thomson Bongard vient de placer les titres pétroliers en tête de liste de ses recommendations d'achat, en raison de la fermeté de la demande comme des pressions que la situation politique au Moyen-Orient pourrait exercer sur les prix.

Selon M. Philippe Hervieu, analyste pétrolier de cette maison de courtage, la demande générale pour les produits pétroliers a touché le creux et l'avenir est plus que favorable pour les titres pétroliers, même en supposant un prix stable pour le brut.

L'analyste n'exclue cependant pas la possibilité d'un emballement des prix du brut en conséquence de la détérioration de la situation politique au Moyen-Orient. « La fermeture du détroit d'Ormuz, même pour seulement trois ou quatre jours, résulterait en des pressions énormes sur le marché », a-t-il expliqué au DEVOIR.

Cet emballement et la croissance des titres pétroliers qui en suivrait commenderait par ailleur des ordres de vente de la part des investisseurs, selon M. Hervieu: « Il ne peut s'agir que de hausses temporaires. Nous reviendrions tôt ou tard à un rééquilibre entre l'offre et la demande, avec un prix peut-être légèrement supérieur à ce qu'il est présentement pour tenir compte du risque que ces événements se répètent ».

L'attaque de pétroliers dans le Golfe Persique a résulté en une hausse d'environ $0.70 US le baril sur le marché à terme newyorkais jeudi. La fermeture du détroit d'Ormuz, par où passe près de 25 % de la production destinée au monde libre, est toujours appréhendée.

Pour ce qui est des prévisions de demande pour les produits pétroliers, M. Hervieu a établi une corrélation étroite entre celle-ci, l'indice de la production industrielle et le prix international pondéré par le produit national brut. Cette dernière relation ne serait toutefois senti qu'avec un décalage de deux ans.

Conséquemment à ce modèle, et contrairement aux prévisions faites par l'industrie, l'analyste croit que la demande augmentera en 1984 et s'accélèrera même en 1985, malgré le ralentissement de la croissance économique. Plus précisément, il prévoit une hausse de 2.2 % en 1984 et de 3.2 % en 1985, après une baisse de 7.1 % en 1983. Il s'agira de la première hausse de la demande en quatre ans.

On constate en effet depuis la fin de 1983 des signes de reprise de la consommation de produits du pétrole, associés à la reprise économique. La demande pétrolière aux États-Unis était en hausse de 4 % en avril dernier, par rapport à l'année précédente, les importations subissaient de même une augmentation de 9.9 %. Les raffineries fonctionnent présentement à près de 90 % de la capacité et l'on prévoit que le taux d'utilisation des capacités pourrait atteindre 95 % en 1985-1986 compte-tenu du niveau relativement bas des stocks.

Le groupe des pétroles intégrés a été coté « 5 », la plus forte appréciation donnée par le service de recherche de Nesbitt. Parmi ce groupe, Imperial Oil (TSE-$39⅜), Shell Canada (TSE-$25⅛) et Total Petroleum (TSE-$14⅜) sont les préférées. Vient ensuite le groupe des producteurs qui ont considèrablement réduit leur endettement et profitent d'un assouplissement remarqué du contrôle exercé par le Conseil énergétique national, particulièrement au chapitre des exportations.

M. Victor Skurat, de Walwin Stodgell Cochran Murray Ltd, partage le même optimisme pour le secteur pétrolier. Dans un récent commentaire, l'analyste concluait que le secteur pétrolier surpasserait la moyenne des tjtres inscrits en bourse au cours des prochains six mois. A son avis, ces compagnies sont présentement sous-évaluées par rapport aux mesures historiques que ce soit en regard du taux de capitalisation boursière des fonds autogénérés ou de l'escompte habituelle sur la valeur nette de l'actif.

Même son de cloche de la part de MM. Robert Reid et David Smith de McLeod Young Weir. Les analystes estiment que le contexte est très positif pour les titres pétroliers et que l'on pourrait assister à un nouveau « rallie du printemps » après celui qui emporta l'indice pétrolier de la Bourse de Toronto en hausse de 43 %, au cours des sept premiers mois de 1983.

L'indice des hydrocarbures de la Bourse de Toronto a reculé de plus de 11 % depuis la fin du mois de juillet 1983 tandis que l'indice général des 300 ne perdait que 3 %. Le sous indice était encore en retrait de 4.79 points hier à 3,412.12.



L'attaque de pétroliers dans le Golfe Persique a donné lieu à une grande activité et à des prix à la hausse sur le marché à terme du pétrole brut à New York. (Laserphoto AP)

Présentation du budget du Québec mardi

Les observateurs n'attendent rien de neuf

JEAN-PIERRE LANGLOIS

Si les observateurs ont raison, le 8e budget que le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, doit déposer mardi soir, ne comportera guère de nouveautés. Tout juste un budget de nature administrative, a prédi M. Yves Rabeau, professeur d'économie à l'Université de Montréal.

Mais attention, M. Parizeau a su nous montrer depuis son premier budget de 1977-78 qu'il pouvait être astucieux, quand ce n'est pas déroutant. Qu'on se souvienne des coups de maître comme la réduction de la taxe de vente en 1978 ou la création du régime d'épargne-actions en 1979 ou encore de coups de jarnac comme la taxe-ascenseur sur l'essence en 1981 et le relèvement de la taxe de vente à 9% en 1982. Le budget de mardi de M. Parizeau est une fois de plus attendu avec ce mélange de fascination et de crainte précédant ses sepctacles annuels.

Une chose apparaît presque certaine aux yeux des économistes consultés quelques jours avant le grand soir du grand argentier. M. Parizeau ne manquera pas de se féliciter pour la bonne performance économique du Québec depuis la fin de la récession de 1981-82. « Le ministre sourira de satisfaction le pouce droit enfoncé dans la petite poche de son gilet en faisant remarquer que la performance économique du Québec a dépassé celle de toutes les provinces canadiennes en 1983 », nous prévient M. Gilles Rhéaume, économiste au Conference Board du Canada. M. Parizeau pourra enchaîner en faisant état des prévisions des maisons privées qui prévoient toutes que la croissance de l'économie du Québec se situera au-dessus de la moyenne nationale en 1984. Et ce sera une salve d'applaudissements pour celui qui aura pris soin d'avoir chaussé ses souliers neufs et d'avoir vu à ce que son verre soit rempli de gin et non d'eau comme le veut la tradition.

Avec un déficit qui frisait $3.3 milliards l'automne dernier au moment de son mini-budget de novembre, M. Parizeau sera gêné aux entournures dans son veston tout fraîchement taillé. Comment épater la galerie, lorsque le déficit de la belle province par rapport à son produit intérieur brut a déjà atteint la limite de l'acceptable pour les marchés financiers, lorsque la dette publique est au-delà du $16 milliards, lorsque la province de l'Ontario vient d'annoncer dans son budget de mardi dernier qu'elle allait réduire son déficit et ne pas hausser ses impôts?

D'ailleurs, comme le demande M. Rabeau, comment pourrait-il y avoir une surprise mardi, alors que « l'essence du budget ne sera pas dans ce budget, mais dans la réforme de la fiscalité que M. Parizeau nous a promise avec le dépôt d'un livre blanc ». Ce livre blanc, M. Lévesque l'a de nouveau promis cette semaine pour la fin de juin. Mais, depuis le temps que cette réforme majeure de la fiscalité a été annoncée, laquelle pourrait signifier une baisse du taux marginal d'imposition des revenus élevés, tout le monde a appris qu'il faut savoir patienter. Selon M. Rhéaume, du Conference Board à Ottawa, cette réforme pourrait faire l'objet d'un minibudget l'automne prochain.

M. Parizeau pourrait alors être en mesure de mieux évaluer dans quelle direction soufflera le vent politique et économique, à plus d'un an des prochains élections provinciales (le Parti québécois a jusqu'en 1986 pour déclencher des élections).

Dans ce contexte, qui n'appelle pas d'actions éclatantes, ce grand prestigitateur du fisc québécois qu'a toujours été M. Parizeau ne devrait s'adonner mardi qu'à des actions ponctuelles, pense M. Jean-Paul Caron, économiste à la Banque Nationale du Canada.

Parmi celles-ci, le ministre des Finances pourrait annoncer une baisse de la taxe de vente, actuellemen de 9 %, sur certains articles. Puisque la taxe à la consommation est trop élevée au Québec, puisque les dépenses de consommation traînent de l'arrière, puisque cette taxe de 9 % ne devait être que temporaire, soutient le professeur Rabeau, pourquoi ne pas choisir ce genre de mesure pour stimuler l'économie du Québec, qui a déjà commencé à perdre de la vitesse et qui devrait avancer à un pas de tortue en 1985.

Afin de compenser cette baisse de revenu dans les coffres de l'État, M. Parizeau pourrait annoncer que Québec voudra se défaire de certains actifs. Déjà, nous savons que la Société des alcools du Québec pourrait transformer certaines de ses succursales en coopératives de commerce. Et pourquoi pas rendre Quebecair à des intérêts privés comme le veut la rumeur publique depuis quelques temps?

Au total, M. Parizeau fera l'impossible pour que le déficit budgétaire n'excède pas le chiffre magique de $3 milliards et quelques poussières. Même s'« il est moins impérieux de réduire substantiellement à court terme le déficit provincial que ce n'est le cas pour le déficit fédéral », affirme le professeur Rabeau, le gouvernement ne voudra pas s'aliéner une fois de plus le milieu des affaires, qui réclame à cor et à cri une réduction du déficit. Après tout, le gouvernement du Québec tient depuis quelques temps un langage qui veut plaire à l'entreprise privée.

Alors même que les observateurs de la scène économique provinciale tenait l'an dernier ce genre de langage avant le dépôt du budget, M. Parizeau avait su encore là ménager quelques surprises. Agréables ou pas, parions que le ministre des Finances nous réservera de nouveau des surprises mardi, lui qui a si bien su jusqu'à maintenant rendre ses discours du budget si proches d'un bon spectacle.

Le taux d'inflation grimpe à 5.2 % à Montréal

OTTAWA (PC) — Le prix plus bas des légumes en provenance des Etats-Unis a contribué à limiter la hausse du taux annuel d'inflation le mois dernier au pays, a annoncé hier Statistique Canada. Le taux annuel d'inflation est passé de 4.7 % en mars à 4.9 % en avril. À Montréal, le taux d'inflation est passé de 4.9 % à 5.2 %.

Sur une base mensuelle, l'agence ajoute que l'effet de la baisse du prix des légumes a partiellement été effacé par une augmentation du prix des fruits frais, particulièrement des bananes et des pamplemousses, des viandes cuites et des repas pris au restaurant. Les vêtements ont connu une baisse à cause des soldes saisonniers, mais il en coûtait plus pour se loger dans la plupart des villes canadiennes, exception faite de celles de l'Alberta.

L'indice des prix à la consommation, base 100 sur les prix de 1981, se situait à 121.5 en avril. Il était à 121.2 en mars dernier, et à 115.8 en avril 1983. En d'autres termes, un panier de provisions qui coûtait $100 en 1981, coûtait $121.50 le mois dernier, $121.20 en mars et $115.80 en avril 1983.

Voici les taux d'inflation enregistrés en avril dans les principales villes où Statistique Canada fait enquête, avec entre parenthèses, ceux du mois de mars: Saint-Jean, T.-N., 4.5 % (4.5 %); Charlottetown-Summerside, 4.8 % (4.7 %); Halifax, 4.2 % (4.3 %); Saint-Jean, N.-B., 6.4 % (6.7 %); Québec, 4.1 % (4.4 %); Montréal, 5.2 % (4.9 %); Ottawa, 5.3 % (5.6 %); Toronto, 5.5 % (4.8 %); Thunder Bay, Ont., 5.7 % (4.6 %); Winnipeg, 3.4 % (3.9 %); Regina, 4.4 % (4.9 %); Saskatoon, 4.5 % (4.8 %); Edmonton, 2.7 % (3.5 %); Calgary, 2.1 % (2.7 %); Vancouver, 4.2 % (4.4 %).

Selon M. George Saba, directeur de la recherche économique au Montréal Trust, ces chiffres démontrent que l'inflation a repris son ascension. Toutefois, a ajouté M. Saba, la situation économique du Canada a bien changé depuis la récession de 1981-1982, lorsque l'inflation a atteint 12 % et même 13 %. Aussi ne prévoit-il pas le retour de tels niveaux aux conséquences désastreuses.

10 % (90-179 jours) Intérêt à l'échéance

DÉPÔT GARANTI TRUST GENERAL

DOUBLEMENT AVANTAGEUX
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

SUCCURSALES
Mtl/University: 1 100, University, 871-7200
Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414

CONSEILLERS
Mtl Ahuntsic: 382-8000
Laval Chomedey 687-6780
St-Hubert: 462-1880 Granby: 378-8461

13½% (5 ans) Intéret annuel
13% (3 ans) Intéret annuel
11¾% (15 mois) Intéret à l'échéance

Conférence sur l'électronique et l'informatique

L'expansion du secteur, l'informatisation des entreprises et leurs effets sur l'emploi seront au centre des débats

MARIE-AGNES THELLIER

QUÉBEC — L'industrie de «prima donna» qu'est l'industrie informatique participera mardi et mercredi prochain à Montréal à une Conférence sur l'électronique et l'informatique, où l'on parlera non seulement de l'expansion de son secteur mais aussi de l'informatisation des entreprises et des effets sur l'emploi et sur la culture.

Les défis de l'industrie sont nombreux: attirer une centaine de spécialistes en recherche appliquée et quelques entreprises multinationales, développer les rares firmes sous contrôle québécois, former un personnel qualifié, renouveller tous les dix-huit mois sa gamme de produits, affronter la compétition sur le marché international, obtenir du financement même quand la firme débute, soutenir les nouveaux entrepreneurs, créer le maximum d'emplois, enfin trouver avec les travailleurs et avec l'ensemble de la société les moyens d'humaniser l'informatisation accélérée.

En marge de cette conférence, on se posera des questions d'orientation politique: Faut-il ou non fermer les secteurs «mous»? Comment former rapidement davantage de spécialistes de haut niveau? La culture québécoise sortira-t-elle renforcée de cette «3ème vague» industrielle, en intégrant les nouvelles dimensions scientifiques et informatiques?

Le terme «industrie de prima donna» a été employé par M. Pierre Ducros, président de la compagnie Ducros, Meilleur, Roy et associés (DMR) et président de la Commission sur l'expansion des industries de l'électronique et du logiciel, une des quatre commissions préparant la tenue des différentes rencontres du Sommet.

En compagnie du ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Pâquette, et des présidents des autres commissions, M. Ducros rencontrait il y a quelques jours des représentants de la presse parlementaire pour leur présenter les objectifs de la conférence et les premiers rapports des commissions.

L'industrie informatique étant une «industrie de prima donna», elle est très sensible au climat environnant. «Les hommes d'affaires étrangers perçoivent un climat défavorable à leur implantation au Québec. Je ne dis pas que ce climat est défavorable mais plusieurs d'entre eux perçoivent qu'il l'est», a déclaré M. Ducros.

«Pour attirer du personnel de haut niveau ou des entreprises majeures, l'élément le plus important, ce n'est pas le développement de créneaux spécifiques comme la bureautique ou la robotique. C'est l'amélioration du climat. Il faut vendre l'idée qu'il vaut mieux travailler à Montréal qu'à Boston ou New-York», ajoute M. Ducros. Il précise que les entrepreneurs veulent notamment être sûrs que le monde syndical les accepte, que le gouvernement les appuie et que les universités assurent des formations adéquates.

M. Pâquette rappelle alors que le rapport Fantus place Montréal en tête des autres métropoles pour les bas coûts d'opération des entreprises. «Cela permet à l'entreprise de compenser les effets de la fiscalité québécoise sur les salaires des cadres et des techniciens supérieurs», ajoute-t-il. Il estime qu'il faudrait mieux bâtir des programmes spécifiques pour attirer des spécialistes étrangers plutôt que de renverser la politique fiscale à l'égard des hauts salariés. Cela lui semblerait un moyen disproportionné.

Aux yeux de M. Pâquette, le Québec comme société francophone en Amérique du Nord a un potentiel énorme dans le domaine informatique. Il peut développer des approches originales en jouant sur ses deux appartenances et avoir accès aux marchés francophones et nord-américains. Pour M. Ducros, il faudra cependant «penser bilingue» en informatique. La Commission sur l'intégration de l'informatique à la culture se préoccupe de cet aspect.

Le ministre de la Science et de la Technologie a précisé que le Sommet a quatre objectifs: s'assurer que le Québec relève le défi de l'innovation, en favorisant l'expansion des industries de l'électronique et du logiciel; accélérer l'informatisation des entreprises et des administrations publiques pour les rendre plus compétitives; maitriser les effets des changements technologiques sur l'emploi, la main d'oeuvre et la qualité de vie au travail; enfin intégrer l'informatique à la culture comme agent de transformation sociale.

Dans le cas de l'implantation de l'informatique, les aspects économiques, sociaux et culturels sont intimement liés. Aussi seront-ils traités dans le même Sommet, même si cela pourra amener des frustrations du côté des entrepreneurs ou du côté des agents sociaux, très critiques face à l'informatisation.

Les journalistes ont pu avoir un aperçu de ces frustrations lorsque M. Jacques Desmarais, directeur de l'Institut de recherches appliquées sur le travail et président de la Commission Informatisation, emploi et travail, a «relativisé» les propos de M. Duclos, en rappelant que l'industrie informatique ne représente actuellement que 2% du produit intérieur brut. C'est l'informatisation de l'ensemble des réseaux économiques qui sera moteur du développement économique et non l'industrie informatique seule, dit-il.

Cependant, pour le ministre comme pour les présidents de commissions, «tous les intervenants sont maintenant prêts à s'asseoir et à travailler ensemble», ce qui est de bon augure. La conférence des 22 et 23 mai sera suivie par une autre rencontre au début de décembre 1984: on en sera alors au stade décisionnel, pour orienter les actions gouvernementales et planifier le développement. Deux autres rencontres pourraient avoir lieu au printemps et à l'automne 1985.



Le sommet sur l'informatique qu'accueillera Montréal la semaine prochaine tentera de faire le point sur les multiples facettes de cette industrie qui révolutionne autant le secteur du travail que les habitudes personnelles.

L'industrie réclamera des programmes gouvernementaux pour attirer des firmes majeures et pour développer les entreprises existantes. M. Ducros souhaite pour sa part que l'industrie des services informatiques soit davantage soutenue, notamment pour affronter la concurrence internationale. Il rappelle que, comme dans le cas des firmes d'ingénieurs nées des projets menés par l'Hydro-Québec dans les décennies 60 et 70, le gouvernement-client doit privilégier le «faire-faire».

Le rapport de la Commission sur l'informatisation des entreprises et des administrations publiques signale que 25 centres aident les industriels, pas toujours coordonnés de façon claire. Il manque cependant d'expertise dans l'implantation de l'informatique dans les entreprises, les bureaux ou les hôpitaux, a précisé M. Fernand Gauthier, jusqu'à récemment directeur général de l'Institut national de productivité. Il suggère le développement de projets pilotes plutôt que la multiplication d'études.

La Commission présidée par M. Desmarais réclame au contraire des études sur le terrain et un mécanisme pour mesurer constamment les progrés de l'informatisation. M. Desmarais prévoit des résistances à l'informatisation et craint que les emplois deviennent soit fortement qualifiés, soit très peu qualifiés. Les quatre commissions insistent sur l'importance de la formation.

LIVRES

JULIEN BÉLIVEAU

Bendix vs Martin Marietta

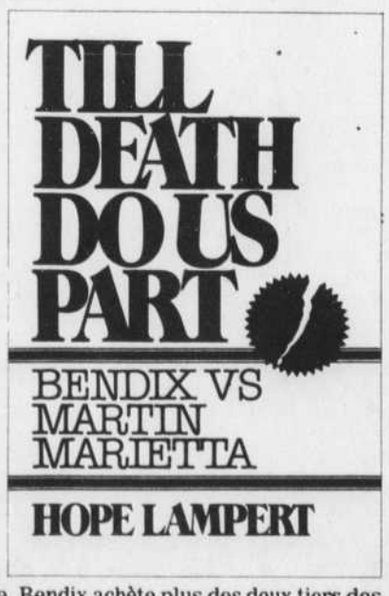
Au plus fort de la flambée des taux d'intérêt de 1982 devait se déclencher au sein des sociétés américaines une véritable fureur d'acquisitions, fusions et surtout de tentatives de mainmises. La plus bizarre de ces tentatives fut sans conteste celle qui opposa deux géants, la Bendix Corporation à Martin Marietta, bizarre surtout par son dénouement alors que l'une devenait, dans un premier temps, la filiale de l'autre, puis sa compagnie-mère, pour être gobée finalement par une troisième, Allied Corporation.

En effet, en 1982, la faiblesse des cours boursiers rendait la plupart des grandes sociétés publiques américaines vulnérables à une mainmise hostile puisque leurs valeurs se transigeaient à des cours considérablement inférieurs à leurs valeurs comptables. Pour quiconque possédait des réserves liquides, l'occasion était belle d'agrandir son empire à rabais tout en diminuant les risques d'être soi-même l'objet d'une semblable tentative.

La Bendix Corporation disposait de réserves de $500 millions, pour fins d'acquisition, ce qui la rendait elle-même d'autant plus attrayante comme proie possible pour certains de ses rivales. Sous l'égide de William Agee, président du conseil à 38 ans, cette société entreprit en conséquence de doubler sa taille par une série d'acquisitions astucieuses. Une première tentative, celle de se porter acquéreur de la RCA rencontre une fin de non recevoir brutale. Même si les affaires ne vont pas tellement bien chez RCA, ce géant des communications n'entend pas se faire bouffer par plus petit que soi et son président le signifie à Bendix de façon on ne peut plus précise.

Agee décide en l'occurrence de se rabattre sur Martin Marietta, un conglomérat impliqué principalement en aérospatiale. L'approche qu'il entend suivre est relativement simple: on effectue une offre publique d'achat à prime par rapport à la valeur boursière. Une fois achetée, on se débarrasse des divisions les moins profitables et, hop, le tout est joué: presque pas plus de dette qu'avant la transaction mais un potentiel de profit doublement intéressant.

La parade de Martin Marietta est imprévue: saisie de l'offre de Bendix, non seulement la refuse-t-elle mais encore dépose-t-elle à son tour une offre d'achat d'un bloc de contrôle de la Bendix. Ce sera désormais à qui pourra, le premier, acheter l'autre.



Ironie de la situation, le plus important bloc d'actions de la Bendix se trouve sous le contrôle de ses propres employés, en fiducie auprès de la Citibank. Coincé, le fiduciaire décidera qu'il n'a pas le choix et il vendra les actions.

Afin d'offrir un prix plus élevé pour les actions de Bendix, Martin Marietta décide de s'associer à la United Technology. On achètera à deux, quitte à se séparer les divisions de la Bendix une fois l'acquisition réglée, chacun gardant ce qui fait le plus son affaire.

À la fin de la première manche, Bendix achète plus des deux tiers des actions de Martin Marietta. Propriétaire des actions, elle n'en contrôle pas pour autant les destinées de sa nouvelle filiale: il lui faut, en effet, un pré-avis de 30 jours avant de convoquer une assemblée extraordinaire des actionnaires et destituer le conseil d'administration de Martin Marietta. Et durant cette période, la nouvelle « filiale » entend bien acheter elle-même le contrôle de Bendix. Ce qui arrivera.

Face à cette éventualité, William Agee se tourne vers un sauveur, Allied Corporation, qui accepte d'offrir aux actionnaires un prix encore plus élevé pour se porter acquéreur et de Bendix et de sa nouvelle filiale, Martin Marietta, quitte à dépecer les deux par la suite. Ce qui arrivera aussi.

Le bon sens fera finalement surface avant ce dénouement, mais trop tard: lorsque Bendix et Martin Marietta se rencontreront pour convenir d'un arrêt des hostilités et revenir au statu quo ante, les juristes entreront dans la danse pour statuer qu'il fallait procéder sous peine de poursuites interminables en vertu de la loi américaine des valeurs mobilières. Tout était désormais consommé ! Quelques mois plus tard, l'initiateur de toute la manoeuvre, William Agee, devait se retrouver sans emploi, mais avec 4.5 millions en poche en guise de paye de séparation. ■

Le président d'Allied, le présumé gagnant sur toute la ligne, déclarera par la suite, que dans cette épisode, le monde des affaires s'était littéralement donné en spectacle et qu'il n'en avait récolté, pour tout profit, qu'un oeil au beurre noir. Il avait bien raison. Et ce livre le démontre de brillante façon.

Till Death do us part par Hope Lambert, Harcourt, Brace Jovanovich, New York, 1983, 264 pages.

Les palais des congrès de Montréal et de Paris signent un accord de coopération

CLAUDE TURCOTTE

Les présidents des palais des congrès de Montréal et de Paris ont signé un protocole de coopération, ce qui est, selon M. Yves Michaud, l'un des moyens envisagés dans un plan quinquennal pour apporter au Québec des retombées économiques de $250 millions par année.

Pour l'instant, le palais des congrès de Montréal entraîne des retombées sur l'industrie hôtellière, la restauration, etc... de l'ordre de $137 millions annuellement, a indiqué hier le nouveau président, M. Michaud. Le taux d'utilisation du palais serait de 78 % cette année, ainsi qu'en 1985, mais les réservations pour 1986 connaissent pour le moment « un trou » avec un taux d'occupation de 40 %, bien que les réservations continueront sans doute d'entrer. Pour ce qui est de 1987, les perspectives s'annoncent bonnes.

L'objectif de $250 millions par an est relativement modeste, puisque les congrès et les expositions commerciales dans le monde représente un marché de $50 milliards. Le palais des congrès de Montréal vise l'obtention de un demi de un pour cent de ce marché. On pense que le protocole signé avec le palais des congrès de Paris, qui a dix ans d'expérience en ce domaine, permettra à Montréal d'augmenter plus rapidement sa part du marché.

Ce protocole a pour but premier de favoriser des échanges d'informations techniques et commerciales en ce qui concerne des études de marché, la promotion, la commercialisation, l'exploitation et la formation des personnels.

De plus, un comité, constitué d'un délégué de chacun des deux palais est créé pour préciser les champs de réflexion et de coopération. M. René Fortin sera le délégué québécois à Paris, où il remplacera un représentant de l'Office du tourisme québécois. Il aura pour rôle de faire de la prospection et des représentations non seulement à Paris, mais un peu partout en Europe.

L'homologue de M. Michaud à Paris, M. Emile Arrighi de Casanova, est pour sa part très impressionné par l'équipement informatique, notamment les nombreux écrans qui permettent aux congressistes et visiteurs de se retrouver assez facilement dans le palais de Montréal, alors que le palais de Paris lui apparait comme « un labyrinthe ». Il entend tirer profit de ce qu'il trouve à Montréal.

Par ailleurs, Montréal veut profiter de l'expérience de 10 ans du palais des congrès de Paris. De part et d'autre, on voit les palais de Montréal et de Paris comme « complémentaires et très peu concurrentiels ».

Outre les deux présidents concernés et le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, il y avait aussi à cette cérémonie hier le président du Centre des congrès de New York, qui ouvrira ses portes le 1er juillet 1986. Il était à Montréal pour voir comment les choses s'y passent.

M. Michaud a fait allusion à la possibilité qu'un jour New York se joindra à Montréal et Paris pour former « le triangle doré des palais des congrès ». M. Tom Galvin n'était pas en mesure hier de répondre à cette question, mais c'est une possibilité qu'il va sérieusement considérer.

Le programme « Outils de gestions » a atteint ses objectifs

JEAN-PIERRE LANGLOIS

Le programme «Outils de gestion» annoncé l'été dernier par le ministre Biron a atteint ses objectifs, a indiqué M. Gilles Lavoie, directeur régional de Montréal-Laval du Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (MICT). Ce programme visait à offrir aux PME les services d'une personne diplômée de niveau universitaire ou collégial dont la tâche était l'élaboration et la mise en oeuvre d'un outil de gestion pour l'entreprise. Administré pour moitié par l'Université du Québec à Montréal, ce programme était doté d'un budget global de $4.8 millions pour la création de 900 emplois.

Venu remettre le dernier versement de la subvention au recteur de l'UQUAM, M. Lavoie a confié au DEVOIR que le gouvernement québécois n'avait pas épuisé tous ses fonds pour le développement de la PME. C'est ainsi qu'il reste $9 à $10 millions à dépenser cette année et ces fonds iront au fonds consolidé et, éventuellement à la Société de Développement Industriel, si Québec ne trouve pas moyen de dépenser son argent. « $10 millions à consacrer au développement des PME rapporte au moins à l'Etat sa mise initiale », a précisé un fonctionnaire québécois, qui déplorait lui aussi que la gouvernement n'investisse pas plus dans les PME. L'an dernier, le gouvernement québécois n'a pas gratté là encore ses fonds de tiroir, d'enchaîner M. Lavoie.

C'est en voulant rompre le cercle vicieux « pas d'expérience, donc pas d'emploi » que le MICT mettait sur pied en juillet dernier ce programme de gestion.

BARREAU DE MONTRÉAL



Me J. Vincent O'Donnell, C.R.

Me J. Vincent O'Donnell, c.r., a été élu bâtonnier de Montréal pour l'exercice 1984-85 lors de l'assemblée générale annuelle des membres du Barreau de Montréal, le 1er mai dernier.

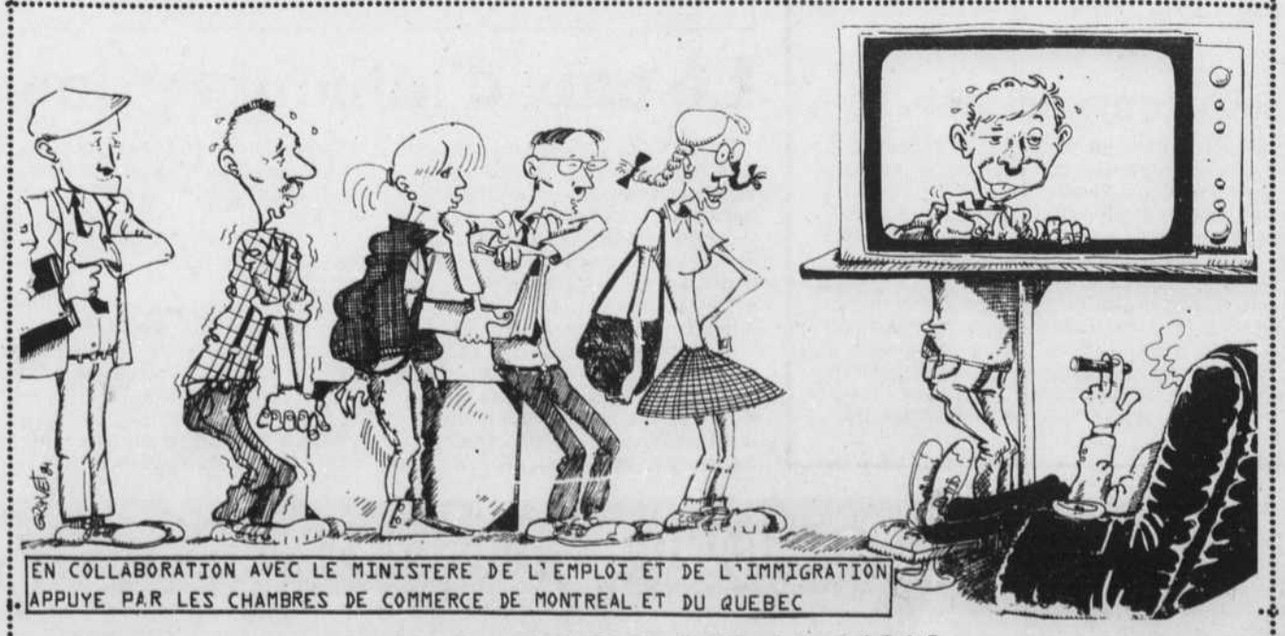
Diplômé de l'Université McGill en 1955, Me O'Donnell a été admis au Barreau du Québec en 1956, et il est associé senior de l'étude Lavery, O'Brien. Il a été nommé Conseil en loi de la Reine en 1972.

Outre Me O'Donnell, le Conseil du Barreau de Montréal se compose des membres suivants: Mes Guy Gilbert, c.r., premier conseiller, André Lacombe, trésorier, Sylvain Deslauriers, secrétaire, J. Arclen Blakely, c.r., Philip Shaposnick, René Roy, Pierre Mondor, Daniel Tingley, Ginette Piché Messier, Jean Laurin, Monique Fradette et Simon V. Potter. Me Potter est le représentant de l'Association du Jeune Barreau de Montréal au sein du conseil.

CABLEVISION NATIONALE LTÉE

EMPLOYEURS !
LES ETUDIANTS DE L'U DE M
DE VOTRE SALON A VOTRE BUREAU

CF Cable tv Inc.



EN COLLABORATION AVEC LE MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION
APPUYE PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE DE MONTREAL ET DU QUEBEC

HORAIRE CABLEVISION NATIONALE A PARTIR DU 9 AVRIL: LUN 23H MAR 17H30 JEU 13H VEN 16H DIM 11H

C'EST SI SIMPLE PAR LE CABLE
"TEL.EX" CANAL 9

HORAIRE DE CF CABLE T.V. A PARTIR DU 23 AVRIL 84 LUN. 23H MAR. 17H MER. 23H JEU. 17H DIM. 23H

Établissement de coopératives à la SAQ

Le syndicat poursuit des dirigeants de l'entreprise

LAURENT PEPIN

Concrétisant son oppostion au projet de création de coopératives dans les magasins de la Société des alcools du Québec (SAQ), le Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ vient de déposer 12 plaintes totalisant 137 chefs d'accusation contre quelques dirigeants de l'entreprise, dont le président Jean-Guy Lord, à qui il reproche d'avoir violé le Code du travail.

Le syndicat, représenté par Me Marcel Croteau, de Québec, reproche à la SAQ de contrevenir aux articles 12 et 14 du Code du travail et de « faire entrave aux activités du syndicat ». Les plaintes déposées font aussi état de tentatives dans le but de « contraindre des employés à cessser d'être membres du syndicat ». Un juge du tribunal du Travail entendra quelques-unes de ces plaintes à Québec le 8 juin. D'autres plaintes ont aussi été déposées à Montréal et, hier, à Châteauguay. Chaque chef d'accusation est passible d'amende de $100 à $1,000 par jour d'infraction.

Ces dénonciations ont été portées à la suite de rencontres de dirigeants de la SAQ avec quelques employés intéressés au projet de franchises. Selon le syndicat, MM. Lord et Pierre Allard, responsable du programme des coopératives, en plus d'autres dirigeants de l'entreprise, ont dit à ces employés qu'ils devraient démissionner du syndicat pour faire partie des coopératives de travailleurs qui seront titulaires de franchises de la SAQ.

Rejoint au téléphone hier par LE DEVOIR, M. Ronald Asselin, président du Syndicat des employés de la SAQ, a réaffirmé son opposition au projet de coopératives, citant son expérience de plusieurs années comme vice-président de la Coopérative des consommateurs de Montréal pour appuyer son opposition. Selon M. Asselin, ce projet vise à briser le syndicat, dont 90 % des membres seraient opposés au projet. Actuellement, la SAQ compte 360 succursales et environ 1,000 employés réguliers.

Ces employés ont d'ailleurs été convoqués à une réunion par la direction de la SAQ, qui désire faire le point sur les objectifs de l'entreprise. Ainsi, mardi et mercredi au Palais des congrès de Montréal, les employés de la région administrative de Montréal écouteront les cadres de l'entreprise leur faire part des projets de la SAQ. Les employés ne sont pas tous convoqués en même temps, ce qui permet de laisser les magasins ouverts. La direction de la société d'État a déjà rencontré les gérants des succursales.

Au cours des prochains mois, la SAQ entend confier sur une base expérimentale l'exploitation de cinq à 20 magasins à des coopératives de travailleurs. Le résultat de cette expérience déterminera vraisemblablement de l'avenir du projet. Selon M. Lord, 150 employés se sont jusqu'ici montré intéressés au projet et ont signé un document en ce sens.

La direction de la SAQ est toutefois avare de renseignements quant à l'organisation des coopératives de travailleurs et quant au contrat de franchises liant ces coopératives à la société d'État. Dans un document intitulé « clauses généralement incluses dans un contrat de franchises », et dont LE DEVOIR a obtenu copie, la SAQ pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Par exemple, à l'article 4 on demande « le franchisé devra-t-il payer ce qu'il est convenu d'appeler un droit d'entrée à la signature de la convention? D'autre part, le franchisé devra-t-il payer ce qu'il convient également d'appeler des redevances constituées habituellement d'un pourcentage des ventes brutes du franchisé? » Ces questions demeurent d'autant plus sans réponse que le directeur des relations publiques de la SAQ, M. Claude Marrier, a quitté son poste la semaine dernière. Les opposants au projet de franchises y voient un signe de tension au sein des dirigeants de l'entreprise.

Déréglementation du transport aérien

Les premiers assouplissements entreront en vigueur le 1e juin

HULL (PC) — A compter du premier juin, les compagnies aériennes auront plus d'autonomie pour établir leurs tarifs, même si elles sont toujours soumises à certaines restrictions.

La Commission canadienne des transports a indiqué, vendredi, qu'elle adoptera une réglementation plus souple à compter du mois prochain, en ce qui a trait aux rabais offerts sur les tarifs.

Les transporteurs aériens pourront désormais offrir des baisses de tarifs plus rapidement et proposer davantage de forfaits, permettant ainsi aux consommateurs de mieux profiter de leurs offres.

De plus, la Commission encourage les compagnies à offrir des réductions de tarifs sur l'ensemble des circuits. Si elles consentant des rabais sur certaines routes aériennes seulement, les firmes devront donner au public un préavis plus long.

Sur préavis de 24 heures, les compagnies aériennes pourront hausser automatiquement leurs tarifs pour tous leurs vols, à l'intérieur d'une limite de 4 pc, ou encore réduire leurs prix jusqu'à 25 pour cent, en prenant pour point de référence les tarifs appliqués en classe économique au premier mai.

Avec ces nouvelles mesures, les voyageurs ne seront pas obligés de séjourner pour une période de temps minimale et les compagnies n'auront qu'à enregistrer leurs changemets de tarifs auprès de la Commission, avant de les appliquer.

Les transporteurs pourront également diminuer leurs prix de 26 à 50 pour cent en donnant un préavis d'une journée, lorsque les diminutions toucheront l'ensemble du circuit, et un préavis de 14 jours lorsque que cela ne s'appliquera qu'à certaines destintations. Les consommateurs seront cependant tenus de réserver au moins sept jours à l'avance, ils devront aussi acheter un billet de retour et ne pourront revenir avant le premier dimanche suivant leur date de départ.

La Commission permettra également aux compagnies d'ajuster leurs tarifs à ceux d'un compétiteur à l'intérieur d'un délai de 24 heures.

La Commission indique par ailleurs que si les compagnies respectent ces limites, les ventes de billets ne seront plus « soumises à l'approbation gouvernementale ». En ce moment, les transporteurs doivent effectuer une demande 45 jours à l'avance, avant d'offrir des rabais.

Le ministre des Transports Lloyd Axworthy ne sera peut-être pas très enthousiasmé par ces mesures annoncées vendredi, puisqu'il recommande fortement à la Commission de donner davantage de liberté aux compagnies en matière de tarification.

AU JOUR LE JOUR

CLAUDE TURCOTTE

Avenir problématique?

Dans une récente causerie, le professeur Yvan Allaire de l'UQAM a traité d'une question soulevée depuis la récession: Y-a-t-il un avenir pour les cadres? Le chômage a triplé chez les cadres entre 1975 et 1983 pour atteindre le niveau record de 4.1 %. Les plus vulnérables sont les cadres intermédiaires, spécialisés, les jeunes ou moins jeunes aux fortes aspirations de sécurité d'emploi et les jeunes diplômés sans expérience. Les cadres du secteur privé, qui soutenaient des idées plutôt conservatrices, deviennent des chômeurs radicalisés. Le professeur dit en conclusion que les cadres semblent avoir un avenir problématique et une profession sans protection et aux contours vagues, soumise à l'assaut des mutations économiques et technologiques. M. Allard soulève ensuite plusieurs questions en rapport avec des solutions éventuelles. L'employeur ou le cadre est responsable d'une carrière? Le cadre deviendra-t-il plus syndicaliste? Quelles sont les fonctions les plus menacées par l'informatique? Comme recycler les cadres? Le rôle des gouvernements? Comment traiter les blessures psychologiques infligées par les accidents de carrière?

La traduction informatisée

Un ordinateur capable de traduire un texte japonais en anglais sera mis sur le marche le 1er juin, annonce la compagnie Bravice International de Tokyo. L'ordinateur dont la mémoire est de 40,000 mots anglais a la capacité de produire 3,000 mots anglais à l'heure, soit deux heures environ pour la traduction d'une page de quotidien japonais. Le texte anglais qui sort de l'ordinateur est compréhensible, même si une réécriture s'impose pour un texte destiné à la publication. Le niveau de précision de la traduction, qui se fait de phrase à phrase, est de 85 à 90 %, affirme Bravice en ajoutant que l'ordinateur a plus la vocation de traduire des documents techniques que de la littérature. L'appareil se vendra $85,000. Bravice International, qui est l'une des quatre compagnies au monde à travailler sur les ordinateurs-traducteurs a reçu des commandes et demandes de renseignements portant sur 140 unités, de la part de compagnies japonaises (constructeurs automobiles et fabricants de machines outils notamment). Elle a été approchée également par le département américain de la Défense pour l'achat de 6 unités. Une équipe de 100 personnes a travaillé pendant 7 ans à la mise au point de cet appareil, mais les recherches ont commencé dans plusieurs universités et instituts japonais il y a 20 ans.

Le PNB américain

Le Produit national brut des Etats-Unis a progressé de 8.8 % en rythme annuel au 1er trimestre, et non pas de 8.3 % comme indiqué précédemment; il s'agit là de la plus forte augmentation du PNB depuis le 2ème trimestre 1983; pour le 2ème trimestre de l'année en cours, les économistes qui, au départ, avaient prévu une croissance de 3 % en rythme annuel, tablent désormais dans l'ensemble sur une progression du PNB de l'ordre de 5 %. Tout indique en effet que le taux d'expansion économique aux Etats-Unis, après un ralentissement en mars, dû au mauvais temps, a retrouvé un niveau élevé en avril. En résumé au 1er trimestre, le taux global annuel de l'inflation s'est inscrit à 3.7 % contre 3.9 % au dernier trimestre 1983; les bénéfices nets après impôt des sociétés ont crû de 3.9 % alors qu'ils avaient baissé de 0.8 % au trimestre précédent; les bénéfices bruts pour leur part ont fait ressortir une hausse de 5.4 %après une baisse de 0.4 %.

En raccourci

L'Association des constructeurs d'**habitation** du Québec demande au ministre des Finances, à la veille du budget, de prendre des mesures pour empêcher la chute de la construction résidentielle, c'est-à-dire maintenir Corvée-Habitation...Les Canadiens peuvent à partir d'aujourd'hui **téléphoner directement** sans passer par la téléphoniste en Egypte, Papouasie, Nouvelle-Guinée, Hongrie, Maroc, Koweit et Indonésie...La **Banque Toronto Dominion** offre un nouveau compte d'épargne qui peut rapporter de l'intérêt à un taux de placement pour la partie du solde excédant $3,000...**Marine Industries Ltée** a un contrat de $38.6 millions pour fabriquer 620 wagons-tremies pour la Commission canadienne du blé...Les autorités américaines vont demander aux compagnies aériennes de leur pays d'installer des détecteurs de fumée et des **extincteurs plus efficaces** dans les gros avions pour prévenir les risques d'incendie; cette décision fait suite à l'accident d'un appareil d'Air Canada qui avait coûté la vie 23 passagers l'an passé aux Etats-Unis...

Québec déréglemente l'hôtellerie et la restauration...

LAURENT SOUMIS
(collaboration spéciale)

QUÉBEC — Par voie de décret, le conseil des ministres du Québec vient d'autoriser la déréglementation des activités des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

Sur proposition du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, le conseil a décrété une nouvelle réglementation succinte qui tient en 16 articles.

Des 165 articles de l'ancien règlement, 26 ont été modifiés alors que 103 autres ont été carrément abrogés.

En premier lieu, la nouvelle réglementation supprime la complexité des catégories d'établissements-hôteliers. La classification alpha-numérique a été remplacée par celle des hôtels, motels, hôtels-motels, auberges et chalets touristiques dont les permis seront désormais délivrés uniquement en fonction du nombre de leurs chambres et de leur accessibilité intérieure ou extérieure.

Les anciennes dispositions réglementaient le type de services selon les diverses catégories.

La déréglementation touche ensuite l'ensemble des normes de construction, d'aménagement, de services, d'hygiène et de salubrité.

Des normes précises s'appliquaient auparavant à une multitude de domaines tels l'édification, la fenestration, les salles d'entrées, les salles à manger, les chambres, les cuisines, les dépôts à ordures, les salles de toilettes publiques, les salles de bain, la literie, la lingerie personnelle, la vaiselle, le mobilier et l'équipement.

Au plan tarifaire, le nouveau décret maintient l'exigence annuelle de la déclaration aux ministères du prix maximal pouvant être pratiqué par un établissement. Toutefois, les hôteliers et les restaurateurs n'auront plus à déclarer leur tarif minimal.

L'obligation de tenir un registre de la clientèle hôtelière et celle de l'affichage extérieur du menu sont maintenues. Cependant, les détenteurs de permis pourront faire connaître leurs prix et services sur leurs enseignes.

Le nouveau réglement ne stipule plus l'obligation de conserver une trousse de premiers soins, d'interdire l'accès des animaux à leurs établissements, et de maintenir l'air et l'eau courante à des températures prescrites.

Si l'on excepte la classification et l'émission des permis dont les règles ont été passablement modifiées, la déréglementation touchant les normes de construction, d'aménagement et de services ne sera vraisemblablement qu'apparente.

Le ministère pourra toujours refuser, suspendre ou annuler le permis de tout détenteur déclaré coupable d'infractions aux lois sur la sécurité dans les édifices publics, sur la qualité de l'environnement, sur la protection du consommateur, sur les produits agricoles, marins et aliments, sur les produits laitiers et leurs succédanés et sur le saumon de l'Atlantique.

Mais le nouveau règlement est loin de satisfaire aux attentes de l'industrie.

Selon M. Jean-Louis Rameau, directeur général de l'Association des hôteliers québécois, « la réglementation ne protège plus suffisamment la clientèle des consommateurs en lui assurant la sécurité, le service et le confort auxquels elle a été habituée ».

L'Association craint que la nouvelle classification des établissements permette à des maisons de chambres et à de petits établissements à prix modiques de prétendre à la même certification qu'un hôtel.

Quant à l'ensemble des normes qui ne relèveront plus du règlement, M. Rameau redoute que « les autres ministères viennent, un à un, s'assurer du respect des lois et s'ajoutent aux 21 inspections mensuelles qu'un hôtellier a généralement à subir ».

En ce qui concerne les différents aspects qui ne seraient plus réglementés, les hôteliers dénoncent la position concurrentielle privilégiée dans laquelle se trouveraient placés les nouveaux entrepreneurs par rapport aux propriétaires d'établissements qui ont dû satisfaire aux normes passées.

Une telle perspective risque de modifier sensiblement les règles du jeu dans l'industrie.

À l'Association des restaurateurs, le directeur général M. Claude Tessier, concède au ministère « l'effort intéressant de dérèglementation ». Rappelant que 68 % des nouveaux titulaires de permis ferment leurs portes chaque année, M. Tessier soutient que les anciens restaurateurs pourraient être pénalisés par le nouveau règlement.

Il déplore que les camps de vacances, les centres de plein air, les auberges de jeunesse, les centres de vacances familiales et les établissements du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche échappent toujours aux dispositions de la loi sur l'hôtellerie.

Au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, il nous a été impossible d'obtenir d'autres commentaires. Le ministre Biron termine les préparatifs de son voyage en Asie, et son sous-ministre adjoint, M. Michel Archambault, est toujours en vacances.

... pour développer des produits de qualité à prix modiques

— La déréglementation des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration vise à développer des produits de qualité à prix modiques qui pourront concurrencer ceux des autres destinations touristiques nord-américaines.

Selon le sous-ministre adjoint du Tourisme, M. Raymond Dépatie, le Québec a toujours souffert d'un manque évident d'hébergement commercial de qualité et à prix modiques, en particulier au coeur des deux principaux pôles d'attraction touristique que sont Québec et Montréal.

En assouplissant les normes de classification hôtellières, et en abolissant celles de l'aménagement des établissements, Québec veut permettre l'expansion des formules d'hébergement connues en Europe sous l'appellation « Budget » et « Super-budget ».

Cette formule consiste en de petites chambres, souvent équipées de lits superposés, qui offrent un pied-à-terre économique au centre des grandes capitales.

Aux dires de M. Dépatie, la métropole et la Vieille capitale présentent une trop forte proportion d'unités d'hébergement de luxe par rapport à celle d'unités à prix modiques.

Il ne se cache pas pour dire que la déréglementation favorisera, dès le départ, certains groupes d'investisseurs européens qui, comme la société Arcade sise près du Palais montréalais des Congrès, veulent développer cette formule en terre québécoise.

L'assouplissement des normes pourrait aussi inciter les entrepreneurs québécois à oeuvrer dans cette voie. Les économies appréciables que laisse entrevoir la déréglementation au chapitre de l'aménagement et de l'opération d'un établissement devraient stimuler l'émergence d'une nouvelle génération d'hôtellerie.

La décision gouvernementale laisse entrevoir l'élargissement de la gamme des produits et services offerts aux Québécois ainsi qu'une lutte accrue pour la conquête de la clientèle étrangère. Le haut-fonctionnaire nie toutefois que cela puisse avoir un impact négatif sur la rentabilité des établissements actuels.

Tout en admettant que la déréglementation modifiera sensiblement les règles de la concurrence, M. Dépatie souligne que « le ministère préfère se fier aux lois du marché et à la demande de la clientèle ».

« La déréglementation supprimera les pressions artificielles à la hausse sur le prix du produit touristique québécois, a-t-il déclaré. En bout de ligne, les consommateurs ont toujours absorbé le coût d'une règlementation abusive ».

Dans le secteur de la restauration, M. Dépatie estime que « les forces très vives de la concurrence continueront à garantir la qualité du service ».

Le déficit touristique du Canada augmente

OTTAWA (PC) — Le rythme des départs des touristes canadiens à l'extérieur du Canada s'est maintenu au cours du premier trimestre de l'année, laissant le Canada avec un déficit de $1.361 milliard dans la balancer des paiements touristiques, a indiqué Statistique-Canada, vendredi. Le déficit de 1983, pour la même période, s'élevait à $1.144 milliard.

Pendant que les dépenses des étrangers au Canada connaissaient une hausse de 19.2 p.c. durant la même période l'an dernier, les Canadiens augmentaient leurs dépenses d'un taux presque identique, soit 19 p.c., révèlent les données préléminaires livrées par l'agence.

Les Canadiens ont dépensé quelque $1.821 milliard à l'étranger, soit presque quatre fois plus que les $460 millions laissés par les étrangers au pays.

La raison principale de ce déficit du premier trimestre peut être attribuée à l'habitude des Canadiens à rechercher les chauds rayons du soleil du Sud pour échapper ainsi aux rigueurs de l'hiver.

Les autorités du ministère du Tourisme ont indiqué que la faible valeur du dollar canadien face au dollar américain depuis le début de l'année n'a eu que peu de conséquences pour refroidir l'ardeur des vacanciers canadiens.

Toutefois, si la valeur du dollar, qui flotte présentement autour de 77 cents U.S., devait se maintenir au présent niveau, cela pourrait décourager les Canadiens de planifier des vacances aux Etats-Unis, à l'avenir.


Sur Lacombe,
crépite un insolite feu de bois
et à l'ancienne,
cuit une appétissante Pizza
dont l'arôme se répand
envoûtant...
Invitant...
PIZZAFIORE
3518 Lacombe,(coin Côte-des-Neiges) tél. 735-1556

Condominiums
Vivre avec style au centre-ville
Place du Quartier
CONDOMINIUMS
DORCHESTER ET ST-URBAIN

À partir de 71 500,00 $
Moins une subvention municipale de 1 000,00 $
Luxueux condominiums situés dans un prestigieux complexe résidentiel, commercial et à bureaux. Plus de 25 boutiques, restaurants et magasins.
Pour information:
Claude Allard
Fabiola Gomez de la Serna
Place du Quartier
le Permanent Courtier
875-7632 (jour)
382-4330 (soir)

Le centre-ville a un chez-soi!
Les Habitations Desjardins du Centre-Ville

Complexe Guy-Favreau
Ouvert le dimanche
6 mai de 11h00 à 5h00
MÉTRO PLACE DES ARTS
MÉTRO PLACE D'ARMES
Services compris:
- Ascenseurs
- Système de sécurité avec caméra en circuit fermé
- Cuisinière et réfrigérateur
- Thermostat dans chaque pièce
- Eau chaude
- Entrée de laveuse et de sécheuse *
- Installation pour raccordement d'un lave-vaisselle
- Salle de réceptions
- Appartement prêt à recevoir la climatisation
- Service de conciergerie
- Taxe d'eau et de services

* Sauf dans les 3 1/2 et quelques 4 1/2

Autres avantages:
- Localisation exceptionnelle au coeur du Centre-Ville et à proximité du Vieux-Montréal
- Passages souterrains reliant le Complexe Guy-Favreau aux stations de métro Place d'Armes et Place des Arts, au Complexe Desjardins, au Palais des Congrès et à la Place des Arts
- Promenade commerciale
- Salle de buanderie commune
- Stationnement intérieur disponible

Loyers à compter de:
3-1/2 — $475
4-1/2 — $635
5-1/2 — $810
Bureau de location
115 ouest, de La Gauchetière
App. 210
Du lundi au vendredi
De 10h00 à 4h30
RENSEIGNEMENTS: 281-8720

TORONTO

Marché animé

TORONTO (PC) — Les cours se sont tassés et le marché était animé, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE 300 était en déficit de 14.86 points et affichait 2242.73 au terme de la séance.

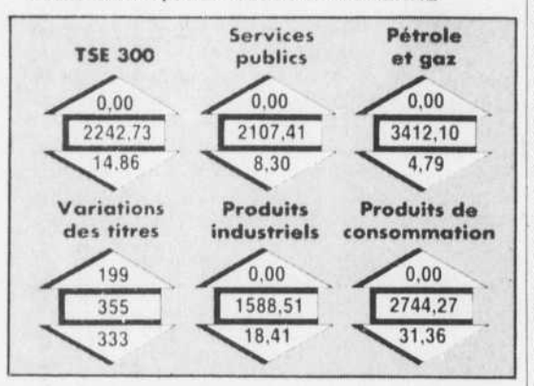
Le volume des échanges s'est inscrit en hausse à 8.26 millions d'actions, au regard de 7.01 millions le jour précédent.

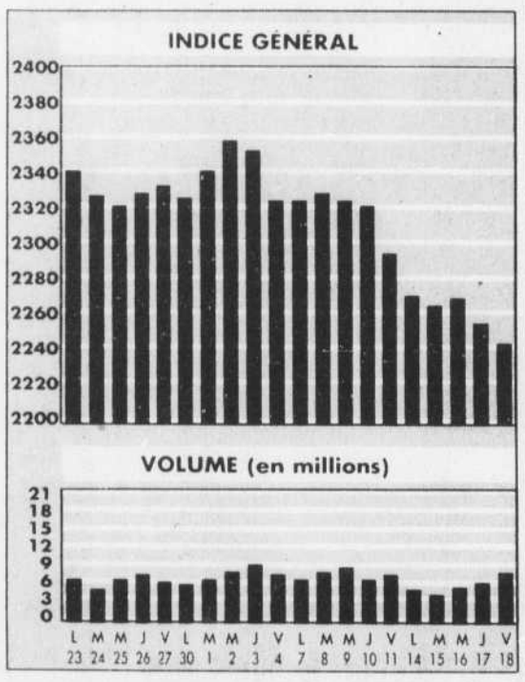
Dans les industrielles, Bell Enterprises perd 1-8 à $30 1-2, Reed Stenhouse A 1-2 à $12, Canadian Tire A 1-8 à $10 1-2, Selkirk A à $14 et Alcan 1-8 à $35 5-8. Imperial Oil A gagne 1-4 à $38 7-8, Highfield A cinq cents à 35 cents, H. Paulin A 7-8 à $6 1-2, Revenue Property B 11 cents à $1.11 et Pe Ben Oilfield 15 cents à $1.66.

Dans les mines, Consolidated Professor perd quatre cents à $1.66, Echo Bay 1-8 à $10 7-8 et Lac Minerals 1-4 à $32 1-2. Denison B gagne 1-8 à $17 3-8 et Barrick Resources quatre cents à $1.79.

Dans les pétroles, Dorset Resources abandonne un cent à 58 cents, Abeford Resources 1-8 à $8 3-4 et Tudor Energy 15 cents à $3.05. Conventures monte de 50 cents à $3.75 et Canada Northwest de 1-4 à $32 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	2400	$9½	9½	9½	— ¼
AMCA Int	2800	$21½	21¼	21⅜	— ⅛
AMCA p	1350	$24¼	24⅝	24⅝	— ⅛
Abeford	16700	$9⅛	8¾	8¾	— ⅛
Abeford w	1150	200	180	200	+ 25
Abti Price	200	$26	26	26	
Abitibi 7½p	312	$37⅛	37½	37½	— ½
Acklands	700	$18	18	18	
Agassiz	5400	210	210	210	+ 3
Agassiz w	5000	61	61	61	+ 9
Aanica E	20100	$16⅛	16	16⅛	+ ⅜
Agra Ind A	106	$5	5	5	+ 5
Agra B f	106	425	425	425	
Aiguebel o	700	$6¾	6¾	6¾	
Akaitco o	2000	82	82	82	+ 3
Alt Energy	18601	$22¼	22	22¼	+ ⅛
Alt Enr A	7400	$29⅝	29⅜	29⅝	+ ⅛
Alt Enr 1125	367	$35¼	35¼	35¼	
Alta Nat	50300	$11¼	11¼	11¼	
Alcan	109786	$35⅞	35¾	35⅞	— ⅛
Alcan w	3600	$12⅛	11⅞	12	+ ¼
Alga Cent	1140	$18⅛	18	18	— ½
Algoma St	5166	22	22	22	— ½
AStel p	200	$22	22	22	
Algma St B	1350	$23¾	23½	23¾	— ⅛
Alum A	3400	$25½	25⅜	25⅜	
Am Eagle o	2600	191	182	182	— 3
Am Leduc	3000	31	31	31	— 1
Andrs WA f	100	$22½	22½	22½	
Ang CT 4½	220	$22½	22½	22½	
Ang CT 265	220	$26¼	26¼	26¼	
Ang CT 315	100	$31¼	31¼	31¼	— ¾
Ang UDev	600	93	93	93	— 4
Anthes	2500	36	36	36	— 2
Arbor A	₂25	$7¾	7¾	7¾	
Arbor B f	₂25	$8½	8½	8½	
Argyll A f	2300	275	275	275	— 5
Asamera	35600	$12⅜	12¼	12⅜	
Asbestos	340	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅜
Asoc Porc o	500	300	300	300	
Atco I f	2000	$5¾	5¾	5¾	
Atco 11½	900	$27¾	27	27¾	+ 1
Atco w	200	110	110	110	— 5
Atl C Cop	2000	187	184	187	+ 11
AtoHdw X f	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
BC Sugar A	1300	$21¼	21¼	21¼	
BGR A	2900	$7⅜	7⅛	7¼	— ⅛
BGR w	1400	225	222	222	— 6
BMB Comp	100	335	335	335	+ 10
BP Res	1750	$22⅜	22⅜	22⅜	
Bachelor o	400	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Bkrtlc	500	58	58	58	— 2
Banister C	3700	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
Bk Alberta	3735	$9½	9¼	9⅜	
Bank BC	1500	$11	10½	10⅞	— ⅛
Bank Mtl	28604	$23½	23⅛	23⅛	— ¼
Bk Mtl 285	6495	$30¾	30½	30½	— ¼
Bk Mtl 250	6000	$28⅛	27¾	27¾	— ¼
Bk Mtl 3p	1400	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Bk Mtl w	5100	395	390	390	
BankNS	82061	$10⅜	10⅛K	⅛	9¾
Bankeno o	500	290	290	290	
Bankeno w	266	20	20	20	
Barrick o	35859	180	173	179	+ 4
Bathrst p	₂50	$10½	10½	10½	
Baton A f	4400	$12	11¾	12	+ ⅜
Baxter	6500	120	112	120	+ 5
Baxter w	5000	17	17	17	
Bel Ent	506367	$30¾	30⅜	30½	— ⅛
Bell C pr	2600	$27½	27½	27½	— ¼
Bell 1.80	1900	$21⅛	21⅛	21⅛	
Bell 2.05	₂65	$30¼	30¼	30¼	
Bell 2.70	3735	$33	32½	32¾	
Bl Hawk o	500	12	12	12	
Black Phot	3900	$16½	16½	16½	
Blkdom o	1700	230	230	230	— 10
Blake Res o	11000	8	8	8	
Bluesky	15750	495	485	490	— 5
Bluesky pr	1550	$5¼	5⅛	5¼	
Bombdr A	150	$16¾	16¾	16¾	
Bombdr B f	650	$15½	15½	15½	+ ¼
Bonanza R	18075	460	455	455	
Bonza R w	2000	85	85	85	+ 7
Bow Valy	4625	$24⅛	24	24	
Bow Vly	205	700	$32¾	32	32½
Bow Vly R	2100	$7⅜	7½	7⅜	
Bralorne	19100	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
Bralor 8.75	5000	$23¼	22⅝	23	
Bralorn w	1600	175	165	165	
Bramalea	450	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Brscade p	3342	$40⅝	40	40⅝	+ ¼
Brascan A	2900	$35⅞	35⅝	35¾	— ⅛
Brscn 1981	1300	$26½	26⅛	26½	+ ⅜
Brkwater o	6500	$9	9	9	
Brenda M	550	$13	13	13	— ⅛
Bright A	300	$19	19	19	
Brinco	2000	215	215	215	+ 10
Brinco p	600	231	230	230	
Brisa o f	1190	170	170	170	
Br Am Bnk	400	$18¼	18¼	18¼	
BCFP	25227	$9¾	9½	9½	— ⅛
BC Pack B	₂20	$37⅛	37⅛	37⅛	
BC Res	25145	350	340	345	—10
BC Res p	300	$27	26⅞	26⅞	+ ⅛
BC Phone	26206	$19⅜	19⅛	19¼	— ⅜
BCPh 1956	100	$47	47	47	
BCPh 5¾ p	100	$58	58	58	— 2
BCPh 6.80	700	$17	17	17	— 1
BCP 7.04 p	900	$17⅜	17½	17½	
BCP 10.16 p	382	$24¾	24⅜	24⅜	— ⅜
BCP 11.24 p	2350	$27⅜	27⅛	27⅛	— ⅞
Broulan	1000	110	110	110	
Brunswk	3200	$17	17	17	— ⅛
Budd Can	500	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Bytec	20750	460	440	440	+ 10

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C D					
CAE	7341	$18¾	18⅝	18¾	
CB Pak	500	$11⅛	11	11	
CB Pak w	1700	220	215	220	
CCL A	433	$18	18	18	+ ¼
CCL B f	1467	$17	16⅝	16¾	
CIL	460	$28	28	28	
CSA A f	1100	$5⅞	5¾	5¾	
Cableshar	900	180	173	173	— 2
Cabre	3300	345	340	340	
Cad Frv A	445300	$13	12⅞	12⅞	
Cad Frv A	29	70	$73¼	73⅝	73¾
Cad Frv w	20600	55	490	495	— 5
Calais	1500	47	47	47	— 1
Calvert o	2000	36	36	36	+ 1
Cambrida	8200	$13⅞	13¾	13¾	
Cmbrida w	250	290	290	290	—10
Camco Inc	3100	$10	9¾	10	+ ¼
Camel O G	4500	120	117	117	— 3
Camflo	3425	$10⅝	10¼	10½	
Cmnx	4000	125	116	116	— 4
Camp RL	7350	$34¼	33¾	33¾	— ⅛
Camp Res	900	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Cam Res p	2800	390	385	390	
Camp Soup	185	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅛
Campeau f	18820	$21½	21⅛	21⅛	— ⅛
Cmpeau w	10600	480	470	470	—15
CCem ex p	1498	$14⅜	14⅜	14⅜	
CDC f	325	55	495	495	—17
CDC pr B	2815	$95½	95	95¼	
CDC 1980	15365	$12¼	12⅜	12¾	
CDC 1983	2355	$22¾	22⅝	22¾	
Can Malt	1300	$22	22	22	— ⅛
C Nor West	34600	$33	32¾	32¾	+ ¼
CanP Ent	45081	$20¾	20⅛	20½	— ⅜
C Packrs	800	$27	26¾	26¾	+ ¼
CS Pete f	3480	425	415	425	+ 10

FONDS MUTUELS

Institute Members		Guardian Group		Pemberton Gr	
AGF Group		Enterprise	1.33	vnPacific Div	7.30
Amer Gwth	14.35	Grouped Inc	4.87	vnPacific Ret	5.44
Cdn Gas Eqy	7.62	Gwth Fund	23.82	vnPacific US	4.40
Cdn Sec Gth	16.06	Horizon	10.12	**PHN Group**	
Cdn Trusteed	3.95	**United Bond Share**		vBond	7.81
Corp Invest	9.46	nRoyfund	11.76	vCanadian	13.38
Corp Inv Stk	5.34	nRoyfund Inc	4.43	vDiv Incam	11.89
Gwth Eqty	6.22	**Universal Group**		Fund	24.31
HiTech	8.51	American	6.80	vPooled	37.45
Japan	7.91	Equity	6.38	nvRRSP	30.12
nMMF 9.54p	10.00	Income	3.88	**PMF Managmnt**	
Option Equity	4.20	Japan	5.80	nPension	9.36
Special	8.89	Resource	6.16	nXanadu Fnd	8.67
Assoc Inv	4.94	**nyWattaine**	39.41	**Pret et Revenu Gr**	
Bolton Tremblay		**Non-Members**		vAmerican	17.78
vCda Cumul	13.18	vnAltamira Fd	5.99	vCanadian	9.32
vIncome Fd	10.66	Beaucanaqx	6.30	vFonds H	5.06
vInternatl	14.43	nvCan-Anaes	8.02	vRetraite	13.63
MnvFd 9.90p	1.00	**Canagex Gr**		Syncrovest	6.43
vPid Resrcs	12.43	vHypotheq	9.96	vTradex	5.64
vTaurus	4.65	vObligatns	8.59	**Trust General Gr**	
Calvin Bullock Gr		vCapital Gth	7.71	vnActions	17.43
Acrofund	1.94	nCapstone	4.81	vnObliig Hypo	7.92
Banner Fnd	5.13	**Co-op Trust Gr**		vnHypo	9.85
CIF	6.13	vnCT Mutual	17.65	vnVol Americ	8.37
CIF Income	8.25	vnGrowth	9.09	**United Group**	
Central Group		vnIncome	8.45	Accumula	7.35
vCompound	11.92	**Desjardins Gr**		Accumula R	7.69
vDividend	13.06	vActions	15.75	American	3.96
vFund 4000	6.00	vHypotheq	4.30	Cant Morta	5.15
vIntl Gwth	8.12	vInternatl	14.09	Security	3.79
vNat Res Gth	6.44	vObligatns	4.09	Venture	6.97
vNorthn Eqy	4.87	**Dixon, Kroa Gr**		Venture Ret	8.58
vRevenue Gth	3.67	D K Trust	13.04	**Western Gwth**	3.85
vUnivest	6.37	D K Intl	13.29	**U.S. Funds**	
CSA Mgmt Gr		Heritage	3.90	**Dreyfus Group**	
Goldfund	4.99	vDomequity	12.48	A Bnd	12.13
Goldtrust	5.77	vFst Can Mtg	10.77	Cal Tx	12.97
Canfed Group		vFiscon Fund	6.31	Dreyfus	11.67
Dolphin Eqty	6.68	vHarvard	14.50	Interm	12.07
Dolphin Mtg	5.09	**Industrial Gr**		Levge	15.71
Cundill Group		Indust Amer	5.00	GthOp	9.98
Security	11.05	Indust Div	7.22	NY Tx	12.86
Value	10.45	Indust Eq	13.77	Spl Inc	7.62
Dynamic Group		Indust Gwth	9.02	Tax Ex	10.69
vnDvAm Cdn	8.27	Indust Incom	7.64	Thrd C	6.61
vnDvAm USF	6.39	Indust Pens	3.85	Fid Trend	34.50
vnDvCdn Fd	15.01	Mack Eqty	1.78	**Keystone Group**	
vnDvGrd Gld	4.50	Mack Mtg Inc	.97	Cus K-2	6.03
vnDvn Incom	5.06	Marlborough	9.35	Cus S-1	18.49
vnProspector	.88	vMD Grwth	8.30	Cus S-4	5.67
Eaton Bay Group		vNatrusco	25.90	Intl	4.86
vCommwith	7.99	**NW Group**		**Lex Resrch**	14.44
vDividend	6.03	vCanadian	6.18	Manhatn	5.77
vGrowth	9.70	vEquity	11.83	Oppenhmr	8.05
vIncome	3.51	**vNW Trst Eq**	14.58	Putnam Gwth	10.08
vMortgag	10.29	**Templeton Group**		Tech	11.37
vViking	10.71	Temp Gwth	12.23		
Guaranty Trust Gr		Temp Cdn	4.19		
vninv Equity	16.58	**Trimark Group**			
vninv Incom	4.12	Trimark	8.19		
vnMortgag	10.08	Trimark Cdn	7.05		

NEW YORK

Termine en baisse

NEW YORK (AFP) — Wall Street a terminé la semaine sur une note passablement déprimée, hier. L'indice des valeurs industrielles a en effet abandonné 8.48 points selon les calculs préliminaires, pour s'incrire à 1,133.79.

Au total, 1,024 titres se sont inscrits en baisse et 513 en hausse, cependant que 422 autres demeuraient inchangés. L'activité est demeurée limitée: 81.2 millions de titres seulement ont changé de mains.

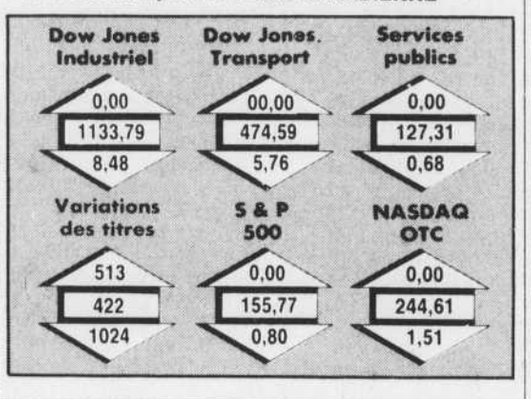
Le marché a été défavorablement influencé par l'ampleur de la crise de Continental Illinois National Bank, par l'accroissement des tensions dans le Golfe, le maintien des tensions sur le loyer de l'argent aux Etats-Unis et la possibilité d'un nouveau "tour de vis" monétaire de la part de la Fed.

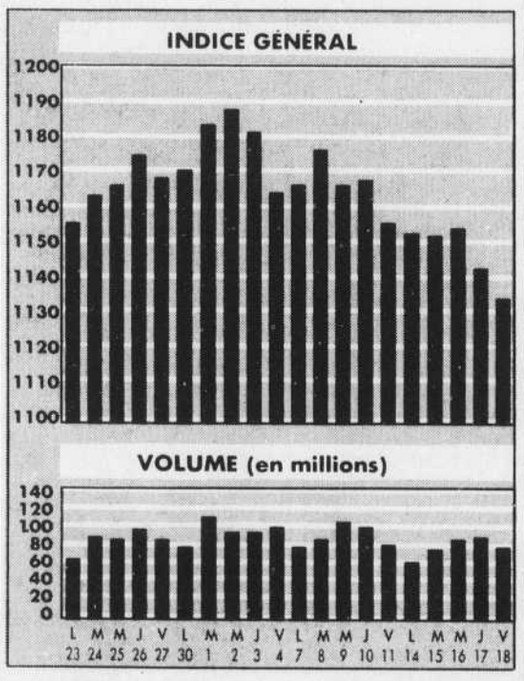
Les titres des sociétés des secteurs de l'automobile, des transports aériens, des services financiers, de la technologie avancée et de la pharmacie, ont été particulièrement affectés par le repli du marché.

Parmi les titres qui ont accusé les plus fortes variations, on relevait en fin de séance: Revlon (plus 1 à 38), Boeing (plus 3-4 à 38 7-8), Motorola (moins 3 3-4 à 109 5-8), Texas Instruments (moins 2 1-2 à 137 1-4) et Westinghouse Electric (moins 2 1-4 à 41 1-4).

Parmi les canadiennes, Northern Telecom a perdu 1 à $32 1-4, Canadian Pacific Enterprises 5-8 à 15 3-8 et Seagram Co. 5-8 à $32 7-8. McIntyre Mines a gagné 5-8 à $27 1-2 et Ashland Oil 1-8 à $27 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B						
ACF		142 414	52½	52¼	52⅜	— ⅛
AMF		489	15½	15⅛	15⅜	— ⅛
AMRCp	5	4692	31⅜	30⅜	30¾	— ¾
ASA		532	61⅞	60¼	61¼	— ⅜
AbtLab	14	2605	42⅞	41¾	42⅛	— ⅞
Acme Cl		258	20¾	20½	20½	
Alcan	16	1801	27⅝	27⅜	27½	— ⅛
Allg Cpb	13	120	72	71	71¼	— ¾
Alg Int	50	174	23¼	22⅞	23	— ⅜
AlldCp	12	127	20¾	20⅜	20¾	+ ⅛
AlldCh	9	1119	51⅝	51½	51⅝	+ ⅜
AlliisCh		137	11⅜	11½	11⅜	
Alcoa		10 3032	33⅛	32¼	32⅝	— ⅛
Amax		796	23⅛	22⅞	23⅛	— ⅛
AmHes		10 4962	33¼	32⅞	33⅛	+ ⅛
ABrand	8	726	54⅝	53⅜	53⅞	— ⅜
A Bdcst		10 1847	57⅝	56¾	56¾	— ⅞
Am Can	12	751	43½	42½	42¾	— ½
A Cyan	12	1368	49¾	49½	49¾	— ⅛
Am EIP	6	1006	16⅜	16⅛	16¼	
AExp	13	3818	30⅜	29⅜	29¾	— ¾
AGnCp	7	423	21¼	21	21⅛	— ⅛
AHome	13	1726	52⅝	51¾	52	— ¼
AHosp	11	5328	35	33	33¼	—1⅝
Amrtc	7	2169	65⅝	64¾	65⅛	+ ¼
AMI	14	2064	25¼	24¾	24⅞	— ⅛
AmMot		1551	4⅝	4⅜	4½	
AmStd	15	131	28¾	27¾	28	— ⅜
AT&T	8	9040	15⅞	15⅝	15¾	
Ametk	12	288	23¼	21¾	21¾	—1¼
Ampin	18	497	101⅞	100½	100½	—1¼
Armco		976	18¾	18⅛	18¾	+ ½
ArmsR	7	484	16⅝	16⅜	16½	— ⅛
Arm Wln	8	470	23½	23	23½	+ ¼
Asarco		288	28¼	27¾	28⅛	+ ⅛
AshId O	10	133	27⅞	27½	27⅞	+ ⅛
AtlRich	8	7689	50⅜	49⅞	50¼	+ ¼
AtlasCp		39	16¼	15¾	16	+ ¼
Avco Cp	6	788	27½	27⅛	27⅜	— ⅜
Avon	9	1309	20	19¾	19⅞	
Axia	23	16	23¾	23¼	23¼	— ¾
BkrIntl		1882	20⅜	20⅛	20¾	
BaldwU		551	1½	1⅜	1½	+ ⅛
BaxtTr	12	2367	16⅞	16½	16¾	
BeatFd	7	1175	30¾	30⅜	30⅝	— ¼
Bel How	9	93	26	25⅞	26	+ ½
BellAt	7	2346	69¼	68½	68¾	— ¼
BellCan		508	23⅞	23½	23⅝	
BellSo	8	884	91¾	91½	91¾	+ ⅛
Benfl Cp	6	468	24⅞	d24½	24¾	— ⅜
Beth Stl		935	22	21¾	21¾	+ ⅛
Black D	14	902	20¼	19⅞	20¼	+ ⅛
Blck HR	12	145	38¼	37	37¾	— ¼
Boeing	11	4556	39¼	38¾	38⅞	+ ¾
Bois Cas	14	455	35½	35	35½	— ⅛
Borden	9	443	55¼	54¾	55	— ⅛
BorgWa	9	594	19⅞	19	19½	— ⅛
BristM	14	2630	44⅞	43⅝	43¾	—1
Bristpl	10	70	u29⅜	29⅛	29¼	
Bwn Gp	8	827	27¼	26¾	27¼	
BrwnF	12	638	29½	29	29½	+ ⅜
Brnswk	7	607	27	26⅛	26¼	— ¾
Burl Nor		294	15	14½	14⅝	— ⅜
Burl Ind	6	1406	28	27	27½	— ⅜
BrlNth	1	7 1228	42¼	41¼	41½	— ⅝
Burndy	17	136	18⅛	18⅛	18⅛	
Burrgh	11	2381	51¾	50¾	50⅞	— ⅞
C D						
CBI Ind	12	258	31⅜	31	31½	
CBS	10	1043	73½	71¾	71¾	—1⅜
CPC Int	13	145	37	36⅝	36⅞	— ⅜
CSX 1.04	9	1147	22⅜	22	22⅜	+ ⅛
Calihn	34	70	21½	21	21⅜	+ ⅛
CRLk		369	26⅜	25¾	26	— ⅜
CamSP	10	374	55¼	54¼	55	
CdPac		290	32	d31⅜	31⅝	— ⅜
CanPE		209	16⅛	15⅜	15⅜	— ⅛
Caring		207	14¾	14½	14⅝	
Carnat	10	2064	54	53½	54	+ ⅝
CartWl	9	30	20¾	20¾	20¾	— ⅛
CatrpT		2544	44⅝	44	44⅜	
Cense	4	8	248	73⅞	73	73½ + ½
CessAir		146	19	18⅝	18⅝	— ⅜
Chmpln	13	455	20⅛	19¾	20	+ ⅛
Chase	4	294	45¼	44¾	44¾	— ¼
ChkFull	28	82	12⅜	12	12⅜	+ ⅛
ChrisCr	57	71	25½	25¼	25½	+ ⅜
Chrysir	2	3980	22⅜	21¾	22	— ½
Cificrp	5	2985	31⅞	31½	31¾	+ ⅛
ClevEl	4	484	15⅝	15⅜	15⅝	— ⅛
Clorox	9	265	28¼	27¾	27⅞	— ⅛
Cluett P	9	53	27¼	27	27¼	— ¼
Coastal	6	661	35⅞	35⅜	35⅜	— ⅛
CocaCl	13	4818	56⅜	56⅛	56¼	— ¼
ColeN	14	138	29¾	29	29½	+ ¼
Coleco		1393	15⅛	14⅝	14⅞	+ ⅜
ColgPal	10	4357	23⅜	23¼	23⅜	
Col Aik	7	91	32	31½	31⅝	— ¼
ColGas	6	411	33¾	33½	33¾	
CmbEn	16	276	32½	31¾	32⅛	+ ⅛
CmwE	5	1735	24	23	23⅜	— ⅜
Cmsat	9	489	24⅛	23½	23¾	— ⅜
Compgr	15	4	35	35	35	
Comp S	11	482	14⅛	13¾	14⅛	+ ⅛
ConsEd	6	3631	25	24⅞	25	
ConFd	9	398	28¼	27¾	28	
CnsFrt	9	17	45	44¾	45	+ ¼
CnsNG	8	206	37¼	36⅞	37	— ⅛
CntlCp	4	182	28	27½	27⅞	
Cntl Grp	9	652	36⅛	35¾	35⅞	— ⅜
CtDat	7	1463	31¾	30¼	30½	—1
Coopr	20	280	27½	26⅞	27¼	— ½
CooLb	16	922	23½	22¾	22⅞	— ¼
Crane		263	35¾	34¾	34⅞	— ¼
Crn Ck	9	37	36¾	36¾	36¾	— ¼
Cr Zell	12	905	31¼	30⅞	31⅛	+ ¼
Curt Wr	9		36½	36½	36½	
DartKr	9	1765	75¼	74½	75¼	+ ⅜
DataGn	30	1363	44¾	44	44¼	
Datpnt	23	870	22¼	21⅜	22	
Deere	38	1689	30⅛	d29½	30	+ ¼
Delta A	15	4770	31½	29¾	30	—1¼
DenMfg	9	16	28½	28½	28½	— ⅛
DeSoto	9	75	29¼	29	29	
Dexter	12	174	22½	21¾	22	— ⅜
DiamS	107	2489	21½	21	21⅜	
Digitol	18	4331	90¾	89½	90⅛	— ⅜
Disney	28	15995	63⅜	61⅛	63¼	—1¼
Divrsin	20	60	4¾	4¾	4¾	
Dome		649	13⅜	13¼	13⅜	

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
McGrH	15	339	39⅛	38	38¼	— ⅛
McInt		13	27½	27	27½	+ ⅜
Mead	17	604	32⅜	31	31½	— ⅞
Measrx	26	57	15⅜	15⅜	15½	— ⅛
Melvill	10	483	34⅛	33½	34⅛	+ ½
Merck	14	2598	91¾	88½	89¾	—1⅝
Merr Ly	17	3320	23⅜	d22⅝	23	— ⅜
Metrom	48	1213	37⅛	37	37⅛	
Mid Ros	41	67	21⅝	21½	21⅝	— ⅛
MMM	13	1076	75¼	74	74½	— ½
MoPsv b	5	13	15¾	15⅜	15⅜	— ⅜
Mitel		230	6¾	6½	6½	— ¼
Mobil	7	5012	28¾	28⅜	28⅜	+ ⅛
MablH		90	3	3	3	
Mhwk D	16	299	11¼	10¾	11	— ⅜
Monsan	9	601	92¾	91	91½	—1
MoreM	15	34	23⅜	23	23⅜	+ ¼
Morton	12	513	75⅞	74¾	74¾	—1¼
Motrola	15	3826	113⅞	108¼	110	—3⅜
NCR	9	1431	102½	100½	102½	+ ¼
NL Ind		1092	15⅜	14⅞	15¼	+ ¼
NabscB	8	297	40½	40⅛	40⅜	+ ¼
Nat Can	17	152	35¾	35¼	35¼	— ¾
Nat Dist	13	454	28⅛	27¾	28	+ ⅛
Nat Gyp	8	419	33⅞	32¾	33	— ⅛
NII		352	27⅞	26⅜	26⅝	—1½
NSemi s	25	5539	14⅜	13⅝	14¼	— ⅛
NtSvIn	9	83	22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Newmt	30	x304	44⅞	44½	44⅜	— ¼
NiaMP	5	3501	14½	14⅜	14½	+ ⅛
Nortel		1295	33	32¼	32¼	—1
Nthgate		33	4¼	4⅛	4¼	
Nwst Air	11	1307	36¼	34¾	35½	—1⅛
NYNX

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Note irrégulière

MONTREAL (PC) — Les cours ont terminé la semaine sur une note irrégulière, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a cédé 0.44 point à 108.26, son niveau le plus de l'année.

En tout 1,212,435 actions ont changé de main, comparativement à 1,256,797 le jour d'avant.

L'indice des mines a perdu 0.65 à 112.72, les produits forestiers 0.61 à 139.13 et les banques 0.45 à 96.84. Mais les services publics gagnaient 0.74 à 106.18, les hydrocarbures 0.34 à 133.09 et les biens d'équipement 0.19 à 114.61.

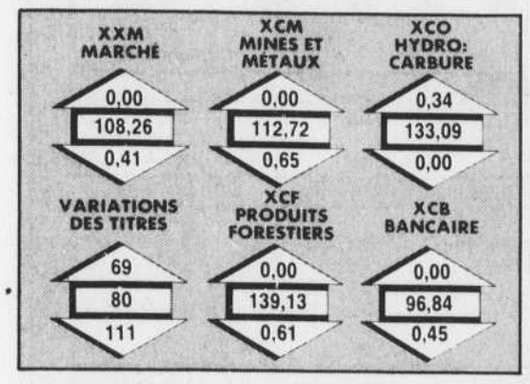
TransCanada PipeLines a inscrit un gain de 1-4 à $15 7-8 et 70,694 actions ont changé de main. Aberford Res. est monté de 1-8 à $8 3-4 dans un volume de 5,300 valeurs échangées.

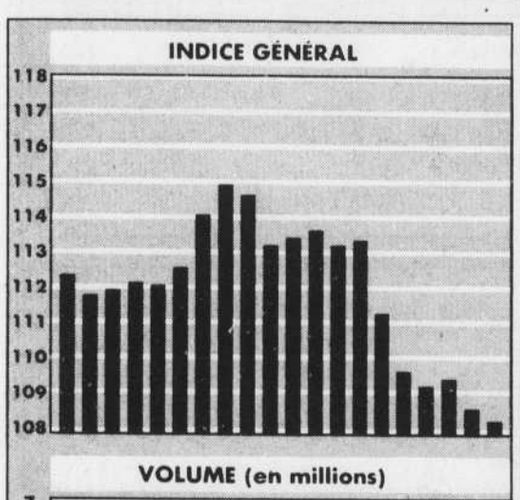
Finalement on dénombre 69 titres en hausse, 111 en baisse et 80 stationnaires.

Union Carbide perd 1 1-8 à $13 1-8, Dofasco A 1-4 à $20 1-2, Gulf Canada 1-4 à $18, Imasco 1-4 à $37, Placer 1-4 à $21 1-8, Power Corp. 1-4 à $20, Banque royale 1-4 à $26, Bell Canada Enterprises 1-8 à $30 1-2 et Total Petroleum 1-8 à $14 1-2, tandis que Imperial Oil A gagne 3-8 à $39 et Denison Mines A 1-8 à $18 1-2. Alcan est inchangé à $35 5-8 et Echo Bay Mines à $11.

Dans les juniors, Oakwood Int. est inchangé à quatre cents, Western Quebec Mines est en hausse de 23 cents à $1.08, et Muscocho gagne cinq cents à $2.05.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aberford	5300	$9	8¾	8¾ +	1/8
AbertrdWt	800	190	180	190 +	15
Agnico E	200	$16	16	16	
Aiguebelle	600	$67/8	6¾	67/8 +	1/8
Alta energ	8280	$221/8	22	22 +	1/8
Alcan Alu	40766	$357/8	35½	35⅝	
Alcan Wt	4600	$12	11¾	12 +	1/4
Algoma St	z25	$217/8	21⅞	21⅞ —	3/8
Aligra	300	$5⅝	5¼	5¼	
Alum 2.312	1500	$25½	25⅜	25⅜	
AMCA int	1030	$21½	21¼	21¼ —	1/4
Amusecor	414	155	155	155	—10
Amuse Wt	2000	18	18	18	
Argus	z13	$71/8	7⅛	71/8 —	3/4
Arg prC	z16	$8⅞	8⅞	8⅞ —	3/8
Asamera	900	$123/8	12⅜	12⅜	
B C Forst	2100	$9¾	9½	9½ —	1/4
BGRpMt.A	900	$7¼	7⅛	7¼ —	1/8
BGRpM.wt	900	225	225	225	
BC Phone	1100	$193/8	18⅜	19¼ —	1/4
Bank NS	15264	$103/8	10¼	103⅜ +	1/8
Baue Cont	500	$10½	10½	10½	
Baue Mercn	4320	$13	12⅝	13 +	1/4
Baue Mtl	17318	$23½	23¼	23¼ —	1/8
BMO 2.85	350	$30½	30½	30½ —	1/4
BMO $2.50	300	$28	28	28 —	1/8
BMO Srl	1200	$24⅛	24⅛	24⅛	
BMO Wts	1000	395	385	385	—5
Bq Eparg	400	$18¾	18½	18¾ +	1/4
Baue Nat	20738	$11¼	11	11⅛ —	1/8
Bq Royale	33812	$26⅜	25⅞	26 —	1/4
Bq Ry Wt	1050	410	395	395	—15
BqRy 1.45	3700	$15⅜	15½	15⅜	
BqRy 1.88	3200	$19⅞	19⅝	19⅞	
BqRy 2.75	180	$30	30	30	
fBomb A	210	$16¾	16¾	16¾	
fBomb B	195	$15½	15½	15½	
Bow Val	600	$24¼	24⅛	24¼ +	1/8
BowVI2.05	175	$32¾	32¾	32¾ +	1/4
Bralorne	2800	$6⅞	6¾	6⅞ +	1/8
Brascade	780	$40½	40¼	40½	
Brascan A	6614	$36	35¾	35¾ —	1/8
Brinco	z25	205	205	205	—21
By—Com	69407	460	445	450	+ 15

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	1865	$18¾	18⅜	18⅜ —	1/8
CIL	z61	$27⅞	27⅞	27⅞ —	1/8
Cad Frvw	9500	$13	12⅞	13 +	1/8
Cad Fw a	8000	$7¾	7⅝	7¾	
Ca.f.wt	4350	495	495	495	—5
Camflo	200	$10⅝	10⅝	10⅝ +	3/8
Camp R	380	$10¼	10¼	10¼ —	1/4
fCampeau	200	$21⅛	21⅛	21⅛ —	1/8
fCDC	100	$5⅛	5⅛	5⅛ +	17
CDC Pr B	700	$95¼	95	95¼ +	1/4
CDC 1980	1000	$12⅝	12⅝	12⅝ —	1/8
CFound 6p	z6	$10	10	10 —	1/4
C Imp Bk	4568	$24⅜	24⅜	24½ —	1/8
CIBq 2.05	500	$22⅞	22½	22⅞ +	3/8
CIBQ 3.562	500	$29½	29½	29½	
CIBq wt	500	400	400	400	—10
CP Ltee	4832	$41⅜	41	41 —	1/4
Cdn Tire	100	$13⅜	13⅜	13⅜ —	1/8
fC Tire A	23700	$10⅜	10½	10⅜ —	1/8
fC Utilit A	700	$14	13¾	13¾ —	1/4
C Util Prk	400	$29¼	29½	29⅛ —	1/8
C.Util SrH	300	$22½	22⅜	22½ +	1/8
Canron A	1950	$13¼	12¾	13¼ +	1/4
Carena	5000	$50	50	50	—3
Carl Ok	2300	$19	18⅞	19 +	1/8
Cascades	3990	$13¾	13½	13¾ +	1/8
Cassidys	200	410	410	410	+10
CB Pak	1500	$11⅛	11	11	— 1/4
CB Pak.wt	400	225	225	225	+5
Central Tr	500	$10¾	10¼	10⅜ +	1/8
fChateau	1700	$12	12	12	
Chrysler	200	$28¾	28¾	28¾ —	3/4
CimL PrE	3605	$14⅝	14⅝	14⅝	
Cim L 1.17	300	$16⅜	16⅜	16⅜	
Cominco	2480	$15¾	15¾	15¾ —	1/4
ComSatlite	300	425	425	425	
Cmp inv	300	195	195	195	
C Bath A	3194	$28⅞	28⅝	28⅝ —	3/8
Corby A	z25	$34⅜	34⅜	34⅜ —	1
Doon Dvlp	700	160	160	160	
Denison.A	900	$18½	18¼	18½ +	1/8
Dofasco A	43220	$21	20½	20½ —	1/4
Dofasc Wt	700	$20	20	20	—1¼
Domco Lte	350	$9	8¾	9	
Dome Cda	7200	480	475	475	+5
Dome Pet	2050	350	350	350	+5
DomP Wt	z666	½	½	½	— 1/2
Dom Store	15	200	$20¾	20¾	
Domtex	21402	$15½	15¼	15½ +	1/4
Domtar	251	$32¾	32¾	32¾	
Donohue	1575	$29¾	29¾	29¾	
DuPont A	z50	$17⅜	17⅜	17⅜ —	1/2
fDylex Ltd	200	$19¾	19¾	19¾ —	1/4

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	1940	$11	10⅞	11	
Ent Bell	42128	$30¾	30⅜	30½ —	1/8
EnBell1.80	200	$21⅜	21⅜	21⅜ —	1/8
EnBell2.70	200	$33	32¾	32¾	
Entrep CP	11148	$20¼	20⅛	20⅛ —	5/8
Epitek Int	7000	74	72	72	+2
Forex	100	300	300	300	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GBC Ltd	850	$35⅜	35⅜	35⅜	
GBC 2.625	100	$23¼	23¼	23¼	
GSW cl A	z50	$9⅞	9⅞	9⅞ +	562
Gaz Metr	4701	$7⅜	7¼	7⅜ +	1/8
Genstar	2700	$20⅞	20⅝	20¾ +	3/8
Geocrude	1500	255	255	255	—1
fGldcrp.A	200	$7⅜	7⅜	7⅜ +	1/8
Gldcrp.Wt	900	237	237	237	—8
Grma Lee	2000	80	80	80	—10
Gulf Can	44732	$18	18	18	— 1/4
Hawker	475	$17⅛	17⅛	17⅛	
Helix	10551	$7¾	7⅝	7¾ +	1/8
HelxWt	3700	295	295	295	+2
Hir Walkr	7016	$21¾	21½	21½ —	1/4
H Wlkr D	1275	$23⅛	22⅞	22⅞ —	1/4
H Wlkr E	900	$25¾	25⅝	25¾	
Wlkr Wts	100	355	355	355	—10
H.Wlkwt88	500	375	375	375	—5
H Bay Co	z92	$20⅞	20⅞	20⅞ —	3/8
Husky Oil	7000	$11½	11⅜	11½ +	1/4
Husky 13	300	$47⅛	47¼	47⅜ +	1/4

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Imasco ltd	42304	$37⅛	36⅞	37	— 1/4
Imp Oil A	24019	$39⅛	38⅝	39	+ 3/8
Inco Ltd	3903	$14½	14¼	14¼	— 1/4
Inco Wts	800	270	265	270	—1
Inter Pipe	2500	$27¼	27¼	27¼ +	3/8
Inverness	200	$5¾	5¾	5¾	— 1/4
fIvaco A	4100	$16¾	16¼	16⅜	— 3/8
Ivaco E p	400	$26¼	26	26	
Janock	2000	$12⅜	12⅜	12⅜	— 1/4

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Labatt	11500	$18¼	18⅛	18⅛	— 3/8
LafargeCo	100	$14½	14½	14½	— 1/4
Laidlaw A	300	$12¾	12¾	12¾ +	1/8
fLaVrdy a	100	325	325	325	—5
Loblaw	300	$14¼	14¼	14¼	
Louvem	100	300	300	300	+10
LouvmWt2	500	30	30	30	+8

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MRRM	100	$37	37	37	—1
McM Bldl	500	$28	28	28	+ 1/8
C Marconi	31900	$24⅜	24	24	— 1/8
Marit El	z55	$23⅞	23⅞	23⅞ +	3/8
fMarit Tel	1499	$33½	33¼	33¼	
Mar dmc.a	200	$8⅝	8⅝	8⅝ +	1/8
Mass Fer	4210	395	390	390	
Mas F pa	200	$11	11	11	— 3/4
McNeil M	1100	300	300	300	
fMitchll A	100	$17¼	17¼	17¼ +	1/4
Mitel Corp	1200	$8⅝	8½	8½ —	1/8
fMolson A	1816	$17	17	17 —	1/8
Molson B	900	$17	16⅞	16⅞ —	1/4
MTrustc A	200	$10⅞	10⅞	10⅞	
Moore	600	$48¼	47¾	47¾ —	1 1/8
Nabu Net	300	137	137	137	+10
NB Tel	300	$14⅞	14⅞	14⅞ +	1/8
fNfldCapA	200	$5¼	5¼	5¼ —	1/4
Nfld 1414	200	$12¼	12¼	12¼ +	3/8
Nfld Tel	100	$13⅛	13⅛	13⅛	
Noranda	8984	$19¾	19½	19½ —	1/8
Narcen	10575	$19¼	19⅛	19⅛ —	1/8
fNoreNv	20075	$18¼	18¼	18¼ +	1/8
Normick	386	$9⅞	9⅞	9⅞ —	1/2
Nor Tel	3950	$42¾	42	42	— 3/4
fNova Alt	11650	$7	6⅞	7	+ 1/4
Nova 12	2200	$30⅛	27	27	—3⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oak Pr A	200	$18½	18½	18½	—1¼
fOcelot B	100	470	470	470	—30
fOsha A	1500	$34	34	34	— ½
PCpdB	12500	$14⅜	14⅜	14⅜ +	1/8
Placer Dv	1075	$21⅛	21⅛	21⅛ —	1/4
PlacerDwt	500	450	445	445	—20
Polys 15.5	275	$28½	28½	28½ —	1/4
fPowr Cr	45900	$20¼	20	20	— 1/4
Provigo	6892	$16¾	16½	16⅝	— 1/4

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	199	$31	31	31	— 1/4
Quebecor	1120	$15	15	15	
Redpath	500	$25	25	25	—1¼
Reed Sten	500	$12¼	12¼	12¼	— 3/8
RogersC A	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	
fRogerC B	350	$8	8	8	
fRolind A	1100	$13⅞	13⅞	13⅞	
Rolland B	1000	$14⅜	14¼	14¼ +	1/4
Rothman	100	$45¾	45¾	45¾ —	3/8
Ry Trco A	529	$24⅛	24	24⅛ +	3/8

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sceptre	2300	$6½	6⅜	6⅜ +	1/8
Scept 7p	300	$17¼	17¼	17¼ +	3/8
Seagram	10650	$43½	42½	42½ —	3/8
Sensormat	200	405	405	405	
Shell Can	7400	$25½	25¼	25¼ —	1/4
fSSears A	200	$7⅞	7⅞	7⅞ —	1/8
fSparCap	3000	43	43	43	—2
Stelco A	2926	$23½	23⅜	23⅜	
Stelco Wts	3000	$5½	5½	5½	
Stel 1.94	200	$23¾	23¾	23¾ —	3/8
fStrhrn A	z45	105	105	105	—21
Sullvn.Min	400	490	480	480	—5
Systemhse	100	122	122	122	—1
fTeck B	900	$9½	9⅜	9⅜ —	1/8
fTel Mt B	610	$21	21	21	+ 1/2
Tembec.A	1000	440	440	440	+10
Texaco	1100	$38¼	38¼	38¼ —	1/4
Thomsn A	1800	$38⅛	38	38⅛ +	1/8
TIE teleco	500	$11⅞	11⅞	11⅞ —	1/8
Tor Dm Bk	21095	$14⅜	14¼	14⅜ —	1/8
Total Pete	2200	$14⅜	14½	14½ —	1/8
TrAlta A	5865	$20½	20⅜	20⅜	
TrCan Pl	70694	$16	15⅝	15⅞ +	1/4
TrCan 4.5	400	$50½	50½	50½ +	1/8
TrCan 5.0	100	$51½	51½	51½ +	1/2
TrCan pf	200	$58½	58½	58½ —	1/2
Trillium T	300	$7⅜	7⅜	7⅜ —	3/8
Trimac	2150	$6½	6⅜	6½	
fTrizec A	700	$17⅜	17⅜	17⅜ —	1/8
Trust Gen	100	$20	20	20	— 1/4
fTurbo Rs	500	34	34	34	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP InA	100	$27¾	27¾	27¾ —	1/4
UAP Wt	z50	$6⅜	6⅛	6⅜ —	3/8
fUnigs B	200	190	190	190	—5
Un Carbid	65200	$13⅛	13	13⅛ —	1 1/8
Union Gas	2000	$10⅝	10⅝	10⅝ —	1/8
Velcro Ind	220	$34½	34½	34½	
Wargton	5500	98	96	96	
Wcst Trn	2600	$14⅛	14	14⅛ +	1/8
Westmin	100	$13	13	13	
Wrld wt.B	1000	120	120	120	

Junior Mines Oils

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	200	165	165	165	
Abitibi As	3300	36	36	36	+3
AbitibiRes	1000	35	35	35	—3
Bakertalc	1000	58	58	58	—4
Barexor	4000	60	60	60	—3
Bateman	4000	11½	11	11½	
Brosnan	3000	59	59	59	
BrosWt	13500	2	2	2	—1½
Cons I Rs	z14	120	120	120	+15
D'Or Val	5000	205	205	205	—5
Dufresnoy	700	62	62	62	+2
Dumagami	6925	$6	5⅞	6	
DumWt	z100	85	85	85	—15
Explo Que	2300	31½	31	31	+ ½
Goldex Itd	5800	160	160	160	
Jamex Expl	3000	130	130	130	—10
Kew Gold	1200	66	66	66	—4
Laduboro	500	25	25	25	+2
Lynx Exp	12400	105	100	100	
Mnra Res	3966	61	61	61	—3
Midepsa	1924	46	46	46	
Mscoch	13500	205	202	205	+5
Musco pr	1175	$9⅛	9	9	— 1/4
NA RareM	500	18	18	18	—1
Oaklwt	27000	4	4	4	
Que Coblt	2000	40	40	40	+2
Queenstn	1000	270	270	270	
Talisman	5000	32	32	32	—2
W Q Mnes	19400	108	87	108	+23
Wrightbr	2000	90	80	85	—15

OPTIONS

A B

	Mois d'ex.	Vol.	Pos. place	Prix fer.	Prix act
Agnic E	My 12½		$3½	$3⅜	
Agnic E	My 12½p		5		
Agnic E	My 15	100	125		10
Agnic E	My 15 p	1	15		259
Agnic E	My 17½		15		104
Agnic E	My 17½p	120	150		10
Agnic E	My 20		5		68
Agnic E	My 20 p	p $3¾	$4⅛		13
Agnic E	Ag 12½		$3⅝	$3⅞	4
Agnic E	Ag 12½p	1	20		10
Agnic E	Ag 15	175	$2		150
Agnic E	Ag 15 p	35	60		21
Agnic E	Ag 17½p	175	$2		
Agnic E	Ag 20	20	35		50
Agnic E	Ag 20 p	$4	$4¼		3
Agnic E	Nv 15	$2⅜	$2⅝		2
Agnic E	Nv 15 p	75	100		
Agnic E	Nv 17½p	$2⅛	$2⅜		5
Agnic E	Nv 20	45	60		18
Agnic E	Nv 20 p	$4⅛	$4⅜		
Alcan	My 35 p		20	15	49
Alcan	My 40		1	10	1730
Alcan	My 45		1	5	2291
Alcan	My 50		1	1	1964
Alcan	My 50 p	$14⅜	$14½	$14	2
Alcan	Ag 45	25	40	40	1649
Alcan	Ag 45 p	$9½	$9¾	$9⅛	131
Alcan	Ag 50	5	15	10	1328
Alcan	Ag 50 p	$14½	$14¾	$10⅜	
Alcan	Nv 45	75	90	80	370
Alt Enr	Jn 17½p		10	40	5
Alt Enr	Jn 20	$2	$2⅜	$2⅛	573
Alt Enr	Jn 20 p	5	20	5	49
Alt Enr	Jn 22½	30	45	25	276
Alt Enr	Jn 22½p	75	100	85	50
Alt Enr	Sp 17½	$4¾	$5⅛	55	124
Alt Enr	Sp 17½p	5	20	15	5
Alt Enr	Sp 20	$2⅝	$2⅞	$2¾	534
Alt Enr	Sp 20 p	20	40	25	20
Alt Enr	Sp 22½	110	120	110	445
Alt Enr	Sp 22½p	95	120	150	329
Alt Enr	Dc 17½	$5⅛	$5½	$5½	5
Alt Enr	Dc 17½p	10	30		
Alt Enr	Dc 20	$3¼	$3⅝	$3½	22
Alt Enr	Dc 20 p	30	50	35	20
Alt Enr	Dc 22½p	105	130	110	15
Asama	Ja 10	$3⅛	$3⅜		
Asama	Ja 10 p	45	60		
Asama	Ja 12½	185	$2	$2⅛	41
Asama	Ja 12½p	110	125	155	15
Asama	Ja 15	100	115	75	123
Asama	Ja 15 p	$2⅞	$3⅛		
Asama	Jy 10	$2½	$2¾	$2¾	369
Asama	Jy 10 p	15	25	25	335
Asama	Jy 15 p	$2⅝	$2⅞	$2½	21
Asama	Oc 10	$2¾	$3	$3¼	70
Asama	Oc 10 p	25	40	40	57
Asama	Oc 12½p	95	110	120	164
Asama	Oc 15	55	65	80	652
Asama	Oc 15 p	$2¾	$3	$2¾	35
BC Tel	Ja 17½	$2⅛	$2½		
BC Tel	Ja 17½p	10	30		
BC Tel	Ja 20	40	65		
BC Tel	Ja 20 p	125	150		
BC Tel	Ja 22½	5	15		
BC Tel	Ja 22½p	$3¼	$3⅜		
BC Tel	Jy 15			$4¾	3
BC Tel	Jy 15 p				
BC Tel	Jy 17½	185	52	$2⅜	50
BC Tel	Jy 17½p		15		
BC Tel	Jy 20	10	20	60	80
BC Tel	Jy 20 p	115	135		
BC Tel	Jy 22½		5	5	66
BC Tel	Jy 22½p	$3	$3⅜		
BC Tel	Jy 25				
BC Tel	Jy 25 p				
BC Tel	Oc 15				
BC Tel	Oc 15 p				
BC Tel	Oc 17½	$2	$2⅜	$2¾	3
BC Tel	Oc 17½p	5	25	c	
BC Tel	Oc 20	25	45	65	30
BC Tel	Oc 20 p	120	140		
BC Tel	Oc 22½		10	25	3100
BC Tel	Oc 22½p	$3½	$3½	185	3010
BC Tel	Oc 25				
BC Tel	Oc 25 p				
Bel Ent	My 25 p		5	5	52
Bel Ent	My 27½p		5	5	289
Bel Ent	My 32½		1	1	6591
Bel Ent	My 35		5	1	1047
Bel Ent	My 35 p	$4⅜	$4¾	$3⅞	
Bel Ent	Ag 27½	$3⅛	$3⅜	$3¼	10
Bel Ent	Ag 27½p	15	30	20	5
Bel Ent	Ag 32½p	$2¼	$2½	$2¼	213
Bel Ent	Ag 35	5	10	10	1464
Bel Ent	Ag 35 p	$4½	$4⅞	$5⅜	9
Bel Ent	Nv 27½	$3¼	$3½	$3⅜	91
Bel Ent	Nv 27½p	20	40	40	10
Bel Ent	Nv 30 p	75	95	80	79
Bel Ent	Nv 32½p	$2½	$2¾	$3¼	3022
Bk Mtl	My 25		10		806
Bk Mtl	My 27½		5		1088
Bk Mtl	My 27½p	$4⅛	$4⅜	$3⅝	8
Bk Mtl	My 30		1		1367
Bk Mtl	My 30 p	$6⅝	$7		4
Bk Mtl	Ag 22½	140	165	170	33
Bk Mtl	Ag 27½	5	15		551
Bk Mtl	Ag 27½p	$4¼	$4⅜	$4¼	280
Bk Mtl	Ag 30	1	5		1301
Bk Mtl	Ag 30 p	$6⅝	$7		5
Bk Mtl	Nv 22½	190	$2		30
Bk Mtl	Nv 22½p	65	90		
Bk Mtl	Nv 25	70	95		729
Bk Mtl	Nv 27½	15	25		119
Bk NS	Jn 10 p	20	40		
Bk NS	Jn 12½	1	5	10	344
Bk NS	Jn 12½p	$2½	$2½	$2¼	12
Bk NS	Jn 13⅜		5	40	220
Bk NS	Jn 13⅜p	$3	$3⅜	$2	
Bk NS	Jn 15		5	1	1550
Bk NS	Jn 15 p	$4⅜	$5	$3¼	
Bk NS	Sp 10	75	85	90	38
Bk NS	Sp 10 p	35	60	40	10
Bk NS	Sp 12½	20	25	20	900
Bk NS	Sp 12½p	$2¼	$2½	$2½	214
Bk NS	Sp 15		10	10	175
Bk NS	Sp 15 p	$4⅝	$5	$3½	6
Bk NS	Dc 10 p	50	75		
Bk NS	Dc 12½p	$2¼	$2⅝	105	28
Bk NS	Dc 15	10	20	10	155
Bk NS	Dc 15 p	$4⅝	$5		
Bow Val	Ja 22½	$3⅜	$3¾	$3½	5
Bow Val	Ja 22½p	70	95	100	7
Bow Val	Ja 25	$2	$2¼	$2	29
Bow Val	Ja 25 p	175	$2		
Bow Val	Jy 22½	$2¼	$2⅜	$2¼	444
Bow Val	Jy 27½	15	25	10	445
Bow Val	Jy 27½p	$3⅜	$3¾	$3⅝	7
Bow Val	Oc 22½	$2¾	$3	$2⅞	114
Bow Val	Oc 22½p	55	80	80	53
Bow Val	Oc 25 p	140	165	170	71
Bow Val	Oc 27½	45	55	50	219
Bow Val	Oc 27½p	$3⅜	$3¾	$3⅞	3
Brscn A	Ja 35	$3⅜	$3⅞		
Brscn A	Ja 35 p	145	170		10
Brscn A	Ja 40	150	175		
Brscn A	Ja 40 p	$4⅜	$4⅝		10
Brscn A	Jy 35	175	$2		126
Brscn A	Jy 35 p	65	90		95
Brscn A	Jy 40 p	$4⅛	$4⅜		8
Brscn A	Jy 45		10		4
Brscn A	Jy 45 p	$9	$9⅜		2
Brscn A	Oc 35	$2¾	$3		3114
Brscn A	Oc 40	75	100		225
Brscn A	Oc 40 p	$4¼	$4½		24
Brscn A	Oc 45	10	35		50
Brscn A	Oc 45 p	$9	$9⅜		3

C D

	Mois d'ex.	Vol.	Pos. place	Prix fer.	Prix act
C Im B	Jn 27½		10	5	878
C Im B	Jn 30		5	5	1257
C Im B	Jn 30 p	$5⅛	$5¾	$4	
C Im B	Jn 32½		5	5	591
C Im B	Jn 32½p	$7⅞	$8⅜		
C Im B	Jn 35		1		336
C Im B	Jn 35 p			$6¼	
C Im B	Sp 25	70	95	95	40
C Im B	Sp 27½	15	25	25	64
C Im B	Sp 27½p	$3½	$3⅝	$2	18
C Im B	Sp 30		10	30	164
C Im B	Sp 30 p	$5¾	$6⅛	$5⅛	38
C Im B	Sp 32½		5	30	1163
C Im B	Sp 32½p				
C Im B	Dc 25	105	130	130	29
C Im B	Dc 25 p	135	150	135	38
C Im B	Dc 27½	30	50	40

VANCOUVER

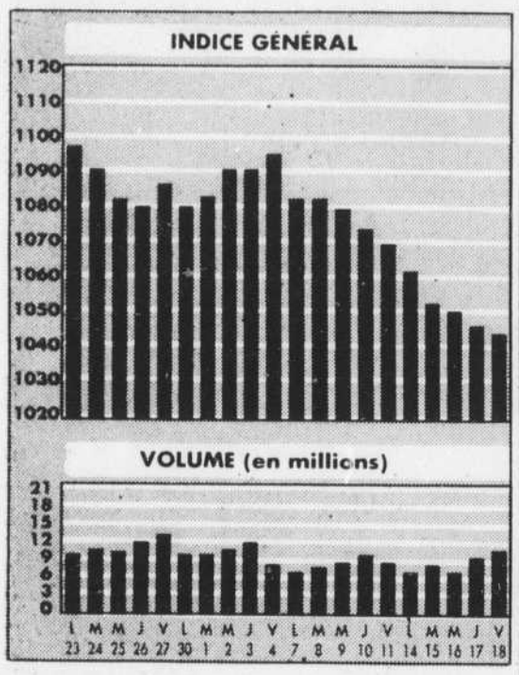
Cours irréguliers

VANCOUVER (PC) — Les cours étaient irréguliers et les affaires modérées, hier, à la Bourse de Vancouver. Un total de 10,285,685 actions ont changé de main au cours de la séance.

On a dénombré 201 titres en hausse, 221 en baisse et 388 stables. L'indice général a fini à 1042.89, soit une baisse de 3.93 points par rapport à la clôture de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
0,00	0,7	000
1042,89	10,2	000
3,93	0,0	000



A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abater	3800	105	105	105	—7
Abaton	500	45	45	45	
Aby inv a	10000	30	29	30	—1
Aby inv b	10000	30	29	29	—2
Abwoil	4000	42	38	42	+2
Achats	4500	34	34	34	
Achron	3000	25	25	25	+5
Acorn	3500	18	18	18	—3
Acqest	4000	33	30	33	
Acqst w	2000	3	2	2	—1
Adams	2000	60	60	60	
Admirl	5000	25	24	25	+3
Adnarn	33500	49	44	46	+5
Adriatc	7500	40	36	40	+2
Alax	1000	35	35	35	
Alay res	1000	8	8	8	+1
Alaska	3900	185	180	185	
Aleta	15000	10	8	10	
Alice Lk	1000	37	37	37	+4
Alma a w	10000	1	1	1	—4
Amazn	21000	70	68	69	—4
Amzn w	5500	15	13	14	
Ambrq	4500	70	67	70	
Amca	12400	154	148	154	+2
Am incr	5000	60	57	57	—3
Am mc w	7000	5	4	4	—1
Am Pyd	10000	145	137	145	+8
Amertx	3000	34	32	34	+4
Amhwk	5500	68	62	62	—8
Amir	9500	170	165	165	—9
Amore	9000	14	10	10	
Amstar	2500	41	41	41	
Anglo	8000	70	70	70	
Anglo Bo	2600	170	169	170	
Angus rs	3200	47	47	47	—8
An arbr	8000	110	100	110	+6
Ansco rs	14700	65	60	61	—7
Ansco w	34000	10	9	9	—1
Apex	3000	40	40	40	+5
Aqarus	4000	36	35	35	
Arch dev	4000	14	14	14	—5
Artc Red	3000	37	35	35	—2
Aries	8800	260	245	255	+15
Arizako	2000	113	112	113	
ARK	4000	32	30	30	
Arnhnf	6000	49	46	49	+4
Artina rs	500	50	50	50	
Ashcrft	14000	21	19	19	—3
Asitka	22000	98	93	94	—2
Aspen gr	500	19	19	19	
Asdom	3000	45	43	45	
Augsts	4500	85	80	85	+7
Austin	3000	260	250	260	+9
Autocrt	29500	43	40	40	—7
Avinch	1500	82	82	82	+7
Avalon	2500	35	35	35	
Avino	1900	225	220	220	—5
Averak	9000	9	8	8	
Azora	38000	80	75	80	+3
Azure	1000	52	49	49	
BC res	5060	345	340	345	—10
Ba res	4000	37	37	37	
Baker	800	537½	537½	537½	
Banco rs	1000	60	60	60	—8
Bankit	24400	170	160	164	—1
Bar	200	115	115	115	—10
Bardne	5000	662½	625	662½	
Barcda	7500	35	32	32	—3
Barngt	200	130	130	130	+15
Basn pet	1000	18	18	18	
Bath N	500	60	60	60	
Bay ann	9700	22	20	22	
Beaufd	3400	400	400	400	
Beaver	37000	80	74	79	+5
Beb res	39800	200	186	200	+5
Bedrck	1000	32	32	32	—3
Belair	8400	49	43	49	+6
Belabn	2000	30	30	30	
Belbn w	4000	4	4	4	
Belmnt	1500	305	300	305	
Bimorl	1000	240	240	240	—5
Bert res	90700	50	49	50	+2
Bern res	500	200	200	200	
Best res	1500	48	48	48	
Big ben	45100	400	360	385	+30
Bighrn	8500	30	30	30	
Bgs mnr	13500	99	95	98	+3
Bishop	4100	200	190	195	—5
Bitec dvl	6000	64	62	62	—2
B Giant	5000	91	90	91	—2
Blac mrl	1000	35	35	35	—1
Blkdme	200	220	220	220	—20
Boise cr	3500	55	51	51	—4
Bnaprt	7000	201	186	201	+16
Bouldr	48500	37	32	37	+5
Bowes ty	98000	55	46	55	+8
Bpi res	5104	110	107	110	
Brace	16100	110	100	100	—5
Brodsb	1000	28	28	28	
Bros rng	1000	30	30	30	
Brkwtr	2000	$9	$9	9	+ 1/8
Brican	5300	135	125	135	+5
Brdgw	21000	37	36	37	
Brdgw w	53000	3	3	3	
Brigde	6500	68	66	66	—4
Bronco	5000	7	7	7	
Brkmr	12500	120	110	120	
Brx min	3000	30	30	30	—2
Bunyro	2500	60	60	60	
Butler	7000	89	85	89	+4

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	3500	30	30	30	—2
Caara	500	75	75	75	
Cal dnvr	5250	405	395	405	+5
Cal Dyn	9000	24	21	21	—4
Calavrs	500	27	27	27	
Caldnia	18200	105	100	105	+2
Calif slv	2700	$9⅜	9⅛	9⅜	
Camino	11900	13	11	11	
Canex	2400	38	38	38	
Cantel	1000	75	75	75	—10
Cdn arct	1000	45	45	45	
Cnartic	200	120	120	120	
Canbec	11100	13	10	10	—5
Canfic	4000	29	28	28	
Cnreo	7000	40	36	40	
Capella	20000	52	49	52	+6
Capilno	111550	168	157	160	
Capri	1000	75	75	75	
Capricrn	8000	20	20	20	
Cap cons	1000	14	14	14	
Carl crk	2000	15	15	15	
Carmc	3500	51	51	51	
Carnes	6700	75	75	75	
Carera	5600	160	160	160	+20
Casa grn	7050	48	42	44	
Cascda	1000	40	40	40	—2
Caulfld	2150	36	36	36	
Cavern	18000	80	73	78	+5
Cdn cntl	5000	19	19	19	+2
Cdn long	1500	42	40	40	—3
Cdn pwn	18100	155	145	145	—10
Cdn untd	10000	118	115	115	
Cdr Res	6000	12	12	12	
Celbrty	13400	98	92	92	—3
Celbr b w	6000	14	12	12	—3
Celico R	2000	18	18	18	
Cntnl	2700	$5¼	5¼	5¼	
C crude	500	31	31	31	
Chmpn	2000	35	35	35	
Champ	7000	9	9	9	
Chargr	5500	18	18	18	—1
Chrimg	500	55	55	55	
Chariot	5500	100	96	100	+4
Chrtrhl	500	50	50	50	
Chavin	1000	21	21	21	—1
Chckmt	30700	100	97	97	—3
Chewen	1000	60	60	60	
Chrmx	1000	31	31	31	+1
Chrchil	2000	22	22	22	
Chutine	5000	30	30	30	
Cima	3500	16	14	14	—2
Cisco res	500	30	30	30	
Clavmr	38500	45	35	36	
Clear	6500	40	35	39	+2
Clr mn w	41000	3	3	3	—1
Colby	200	220	220	220	
Cold Lk	500	166	166	166	
Colfax	25000	65	56	60	
Clw	10000	22	20	20	—4
Clnw b w	40000	5	4	4	
Colony	15900	170	165	168	—2
C ascot p	1000	400	400	400	
C ascot	11500	66	62	66	+2
C Bound	3200	16	15	16	
C Cinola	1350	$5½	5¼	5¼	— ¼
C Five St	3500	31	31	31	
C norex	1063	210	200	200	—10
Cons pay	200	180	180	180	
Contct	15200	124	120	120	
Con Sv	800	200	200	200	—5
Cop Lak	13750	225	217	220	
Coralta	4100	61	60	60	
Core	3000	21	21	21	
Corinth	1000	38	38	38	
Cornwl	1000	6	6	6	+1
Corprte	15000	35	30	30	—5
Corrie	6000	31	31	31	—2
Corvet	3000	30	30	30	
Cosmos	12070	40	38	40	—1
Cotn val	1000	28	28	28	
Cos ck w	2500	17	17	17	+1
Cous crk	13500	62	61	61	
Cdve	6000	41	40	40	—1
Crack	15500	55	49	55	+5
Cream	18200	70	68	68	—2
Crescnt	1000	58	58	58	—1
Cruiser	17550	85	79	80	—5
Cube	25700	195	175	195	+16
Cumbr	5000	45	45	45	
Curator	3000	37	35	35	
Dor val	8300	215	205	205	—5
Dakota	1400	29	29	29	
Datatc	2500	135	125	125	
Datmr	1500	10	8	8	
David	27300	170	154	166	+15
Dawsn	900	130	130	130	
Decker	1500	80	80	80	
Deex res	3000	15	15	15	
Del nort	11000	50	49	49	—1
Devon	5000	29	29	29	+2
Devlpn	1000	17	17	17	
Diatec	3500	45	40	45	
Diplmat	2000	110	105	105	
Divrstd	13000	165	164	165	—1
Dorado	5000	26	26	26	
Dble eql	500	85	85	85	—15
Draw rs	1167	33	33	33	
Drucox	1000	35	35	35	
Dual res	1500	180	165	180	
Dungnn	7500	60	60	60	
Durat	3000	24	24	24	+1
Dusty M	4050	280	275	275	
Dnamc	9100	92	90	90	—4
Dntrnc	4000	62	60	60	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagit w g	1000	15	15	15	
East wst	500	130	130	130	—5
El Coco	2300	105	101	105	—2
El dorda	5300	235	205	205	—35
E paras	5000	38	38	38	
Eldrda	14300	21	20	20	—1
Electra	5100	91	91	91	—1
Energx	2000	45	45	45	—1
Enex	7950	325	320	325	+20
Equine	13000	40	40	40	—2
Equus	10500	15	13	13	—2
Ericsn	950	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Esprnz	2500	130	130	130	
Eureka	5500	220	215	220	+5
Europa	15607	32	29	32	+3
Extotal	3500	60	58	60	
Fairldy	5000	45	45	45	
Farmnt	4000	15	15	15	
Field	3000	21	21	21	
Flair res	4000	60	60	60	+3
Fletwd	2000	30	26	26	—4
Flin flon	500	119	119	119	+4
Frty nne	45000	15	15	15	—1
Frnkln	1000	76	76	76	
Fredon	500	10	10	10	—3
Fredm	3000	60	53	60	+1
Freeprt	4000	60	60	60	
Freprt w	23000	12	12	12	
Ftm inc	1000	48	48	48	
Fury	500	66	66	66	
Futurtk	3500	69	65	65	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	12700	$10½	10⅛	10½	+ ⅛
Galahd	1500	85	85	85	
Gallant	3900	90	85	85	
Gazelle	7000	37	29	32	
Geddes	2800	170	160	160	—10
Gensis	2000	25	25	25	
Genove	11500	57	55	55	
Geodm	1100	270	270	270	—15
Geotc w	2000	2	2	2	
Gint bay	300	435	425	425	—25
Gnt b w	2000	86	85	86	—4
Gldtr rs	97500	60	48	57	+8
Glamis	4700	$5⅛	5	5¼	
Gold cup	6000	18	18	18	
Gle res	1000	42	42	42	
Glitr gld	4000	26	26	26	
Global	5500	27	26	26	
Glow res	500	40	40	40	
Gld cnyn	26000	26	22	22	—4
Gold pnt	50500	36	32	36	+4
Gld seek	11500	65	57	60	+3
Gld skr w	20500	4	3	3	—1
Gold pan	3000	28	23	23	
Goldbit	10600	310	300	310	+10
Gldbit w	86800	119	105	118	
Gldn cn	9000	42	42	42	
Gldn drg	5500	40	35	37	—2
Gldn hpe	1500	85	85	85	
Gdn h	10000	25	25	25	—2
Gldn key	5500	70	68	70	
G kn b w	37800	130	125	130	
G knight	24800	380	365	380	+10
Gldn lion	5000	35	35	35	
Gld nws	4000	66	60	66	+1
G rim	10000	65	65	65	+5
Goldn sc	2700	$17½	17¼	17¼	— ¼
G shield	5500	38	35	38	
Gldn tg	7000	44	42	42	
Gld tg w	6000	13	13	13	
Goldex	15500	90	77	85	+8
Gldfevr	500	18	18	18	—7
Gldhvn	1500	55	55	55	
Gldri d w	20000	8	6	8	+1
Goldrh	7700	165	165	165	+2
Goldstk	700	165	165	165	
Gldstm	2250	340	340	340	
Goldwn	16500	88	81	81	—4
Goliath	1600	$18¼	18	18¼	+ ⅛
Gordon	2000	17	17	17	
Gsn b w	39000	7	5	6	+1
Gossan	69000	43	38	38	—2
Grnada	4000	30	25	30	
Granby	3000	20	20	20	
G canyn	2000	90	85	85	—4
Grnde tk	2100	$5⅞	5½	5⅝	+ ⅛
Gr trn w	1000	63	63	63	—1
Granvil	5000	45	45	45	
Gt bear	4000	20	20	20	
G w pete	1000	30	30	30	+4
Grnobl	19000	19	17	17	
Greyhk	7000	30	26	26	—4
Gryhw w	33000	6	6	6	
Grtn	2000	87	87	87	
G Centrl	5000	35	35	35	
Grt Pac	2000	72	72	72	
Grdian	8000	105	102	102	+2
Gulf intl	11000	30	25	30	+5
Hale	2000	38	38	38	
Hallmk	2500	58	52	52	—8
Hambr	6000	65	65	65	+3
Hardy	7000	35	33	33	—2
Harlin	23700	200	190	200	
Hwksbl	57900	140	134	140	+6
Hgd	3000	65	65	65	
Hector	3500	88	80	88	+8
Hedley	1500	18	18	18	
Hellenc	1000	30	30	30	
Hemgl	12500	60	55	60	+10
Hemlo	2000	37	37	37	
Henesy	2500	195	190	195	+20
Heritge	10525	27	27	27	—2
Heron w	26500	12	10	10	—3
Heron	18000	66	63	65	—1
Hi cor	2000	45	45	45	
Hilnd Cr	500	57	57	57	
Himark	5000	7	6	7	
Hihmk	18500	60	53	58	—7
Homstd	30500	115	109	114	+2
Homstc	9500	60	58	58	—7
Hot res	1000	61	61	61	+6
Hudson	5000	20	20	20	+2
Hmbolt	8000	13	13	13	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	2200	405	395	400	+5
IceStn	8000	76	75	75	—1
Ida may	1500	50	50	50	—9
Impact	1000	22	22	22	—3
Imprial	2500	110	109	110	
Idp	14100	115	115	115	
Infsy sys	8500	50	40	45	—30
Irecov	15000	115	106	108	—7
I ocean	3000	35	30	35	+5
Inter con	4500	19	18	18	
Intactn	3000	33	33	33	+3
Intrike	29000	360	345	355	+10
Intl d w	18000	39	35	38	+1
Istrl res	19399	175	170	170	
Intl cnna	64600	$11⅜	11½	11⅜	+ ¼
I dmascs	3200	174	173	174	
I lonarc	3500	21	20	20	
I laco	2000	35	35	35	
Intl mrd	750	30	30	30	—5
Intl Pete	2000	400	390	390	—20
Intl phsr	23200	155	135	135	—20
Int phnx	1600	130	130	130	
I rhodes	76750	70	66	67	
Ishasta	31500	35	30	33	+5
I Stndrd	2300	125	125	125	
Intl vrfc	12000	93	91	91	
I wstwrd	5000	42	42	42	
Int wst w	20500	12	12	12	
Invmay	144000	46	40	45	+5
Iona ind	10900	90	86	89	+2
Ivory oil	2100	57	57	57	
Jalna	10000	44	44	44	
Jetta res	1000	38	38	38	
Jay Ind	500	45	45	45	—5

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kadrey	2000	15	15	15	—1
Kalo exp	7000	75	70	75	
Kamad	7000	80	80	80	
Kelly	2000	35	35	35	—5
Kenar	3000	20	20	20	
Kenrgy	6000	18	18	18	
Kenril	3000	15	15	15	+4
Kenrge	6000	60	55	55	
Kng slm	8800	380	375	375	+5
Kngdm	1500	18	18	18	
Kino Kln	4000	135	130	135	
Knie	2000	42	42	42	
Knobby	3500	33	32	32	—2
Kokane	3000	53	47	50	
Kumix	7500	29	25	26	
La Teko	3400	189	180	185	—1
Lana	3000	111	105	111	+6
Lana w	2500	80	76	76	+1
Lncs a w	10000	15	15	15	
Lancstr	13000	76	72	75	—3
LDR	12000	32	28	28	
Lansco	21400	60	55	58	+4
Lnsdwn	2500	45	45	45	
Laredo	20500	46	44	45	—1
Lathwl	46000	60	60	65	+5
Lawrnc	5000	60	58	58	
Leader	1000	30	30	30	
Lear oil	28800	126	115	123	+5
Levon	1200	80	80	80	—4
Libra	6500	40	34	35	
Lincoln	16000	380	370	375	
Litl bear	29000	58	53	53	—5
Livngst	12500	17	17	17	
Livngs w	25000	1	1	1	
Lockwd	12300	130	129	129	—1
Lode res	6000	59	56	57	—3
Lodstr	3000	30	30	30	
Logo res	2160	62	62	62	
Lone str	3100	60	60	60	
Lngrch	1000	38	37	37	
Lorcan	4000	27	24	24	—3
Loredi	5000	55	52	54	—3
Lcky stk	20000	11	10	10	—3

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mactie	15700	18	15	16	—4
Maclan	5500	17	17	17	
Mcmiln	500	48	48	48	—1
Mcm a w	500	15	15	15	
Madna	17000	18	18	18	
Magnta	2600	51	51	51	
Maggie	3500	47	47	47	
Maistic	10000	17	16	16	+1
Mlartic	350	$21½	21½	21½	+ ¾
Mmoth	4000	44	40	40	
Manito	500	68	68	68	+1
Mann oil	2000	20	20	20	+2
Mplelf	1800	36	36	36	+1
Mar gold	15000	44	40	44	
Marthn	3900	200	190	200	—1
March	2700	75	71	74	+1
Marco	1100	200	195	200	+5
Marieta	500	26	26	26	
Marnr	9500	45	43	45	
Mrkwy	3000	130	120	125	
Masive	400	575	575	575	—25
Mvrick	2000	35	35	35	
Maymc	2400	260	250	260	
Mconel	4743	33	31	33	
Mcnaln	500	85	85	85	+5
Media a	10500	80	79	80	+2
Media w	49500	13	13	13	
Megaln	1000	22	22	22	+1
Meirse	3000	56	54	54	—1
Merfin	1500	180	180	180	+19
Michl rs	3000	39	35	39	+2
Michm	11500	175	174	175	+2
Micron	2000	92	92	92	
Micrn w	2500	61	61	61	
Mid Mtn	3500	15	15	15	
Midlgat	2500	36	31	36	
Midnpr	10000	54	53	53	—2
Mneta	25000	12	12	12	—1
M video	23400	220	210	210	
Moly mit	1000	47	47	47	—2
M christ	2500	20	20	20	
Montor	1200	475	475	475	
Moran	1000	18	13	18	
Mosprj	1800	215	215	215	
Mosqto	7000	67	65	67	
Moss	9000	51	45	45	—10
Mountn	4000	28	28	28	
Mt clvry	3000	70	65	70	
Multint	2500	56	55	56	—1
Mndee	500	50	50	50	
Murgld	20000	37	37	37	
Musto E	1000	270	270	270	+10
Mutual	2500	80	75	75	+3
Myst mt	1000	120	120	120	
Nakusp	500	36	36	36	—3
Nat res	1500	320	320	320	+15
NCA Mrl	200	320	320	320	—5
Neptne	2000	30	30	30	
Nevcal	107800	165	145	150	—14
N alster	500	70	70	70	
N bg a w	20000	9	9	9	
New beg	8500	64	55	60	
New frn	6400	131	125	125	—10
N goldcr	500	150	150	150	
N Minex	2300	38	38	38	
New pen	666	131	131	131	—9
N Privtr	1500	78	78	78	
N Scope	2000	165	160	160	—10
Nwbrv	1500	64	60	60	—4
Newhk	4000	26	26	26	
Nexus	26350	310	300	305	+5
Ni Cal	1200	$7½	7¼	7¼	— ¼
N hawk	50510	410	400	400	—5
Nirvna	31500	53	45	50	+12
Nolan w	5000	2	2	2	
Nolan	7500	22	18	18	
Nor con	2000	25	25	25	
Norqes	2000	155	150	155	
Norco	2000	47	47	47	+2
Normn	1500	40	40	40	
Norsat	16550	800	787½	800	+50
No powr	38000	90	86	90	+5
Nth Sth	1400	100	100	100	
Nthair	5000	205	205	205	
N eagle	10500	30	27	27	—3
N Hrzon	7500	30	28	30	+2
Noxe	8500	40	40	40	
NRD Mn	1000	130	130	130	+5
Nupac	1400	51	51	51	
Nu lady g	1000	13	13	13	
Nu start	2500	42	40	40	
Nugold	2000	46	46	46	
Nunsco	1200	190	185	190	+5
Nuspar	3300	39	36	36	+1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Odysey	5000	47	44	47	
Ohio	5000	90	90	90	
Okla	6000	12	12	12	
Omab	6000	30	30	30	—2
Omni	2000	45	45	45	—1
Orbex	1500	290	290	290	
Orcana	5000	20	20	20	
Orell	19250	12	12	12	
Orofino	1000	100	100	100	+5
Oscar rs	8500	19	19	19	
OsecA	500	32	32	32	
Outlnd	14000	98	95	97	—1
Pm ind	2300	200	200	200	—10
P cypres	6000	24	23	24	+2
Pace II	200	110	110	110	
Pacific r	7000	12	12	12	
Packrd	12500	35	35	35	
Paliser	29100	88	85	88	+8
Plmyra	13000	60	50	55	—5
Pan am e	350	300	300	300	
Panthr	1500	75	75	75	+12
Paragn	700	36	36	36	
Parksd	1000	110	110	110	
Psdna	2550	$5⅛	5	5	
Pcr ind	10000	28	27	27	+2
Pecos	32750	500	480	490	—5
Pmbrtn	600	105	100	100	
Peppa	3500	45	35	45	+10
Perron	6100	105	95	95	—11
Ptrsfld	2500	65	41	41	
Petrlgc	4000	55	55	55	+5
Petrom	500	104	104	104	
Ptroqn	8000	27	25	25	—6
Petrotx	1500	10	10	10	
Petrox	1500	31	31	31	
Pezaric	38075	$6⅜	5⅞	6⅜	+ ½
Pez b w	58300	100	93	100	+4
Philip rs	6500	75	75	75	—5
Pico	6000	16

Le boycot des Jeux olympiques inquiète les assureurs

LOS ANGELES (Reuter) — La décision de l'Union soviétique et de plusieurs de ses alliés de ne pas participer aux Jeux Olympiques de Los Angeles suscite beaucoup d'appréhension chez les assureurs.

Lorsque les Etats-Unis avaient boycotté les Jeux Olympiques de Moscou en 1980, la chaîne de télévision américaine Broadcasting Network (NBC), avait reçu des compagnies d'assurances plus de $75 millions en dédommagement des droits de diffusion qu'elle avait acquis.

ABC, l'une des grandes rivales de NBC, a versé $225 millions pour acheter les droits exclusifs de retransmission des Jeux de Los Angeles. Elle a placé son investissement sous la protection d'une police d'assurance évaluée à $200 millions.

Il y a un an, Peter Green, alors président de Lloyds, la grande compagnie d'assurances de Londres, avait déclaré que des sociétés d'importance diverse avaient souscrit pour des centaines de millions de dollars d'assurances en prévision des Jeux Olympiques, pour se prémunir de désastres tels qu'un tremblement de terre ou l'annulation imprévue des Jeux.

M. Green avait ajouté que toute une gamme de professionnels, jusqu'aux vendeurs de T-shirts olympiques, avait besoin de s'assurer contre l'éventualité d'une annulation des Jeux pour des causes naturelles ou politiques.

Le problème aujourd'hui n'est plus de savoir si les Jeux de Los Angeles seront annulés: le chef du comité organisateur, Peter Ueberroth, et son personnel, n'ont cessé de répéter que les jeux auraient lieu, avec ou sans la participation des Soviétiques et de leurs alliés.

Malgré tout, si un certain nombre de pays sont absents, comme cela paraît maintenant probable, les Jeux de Los Angeles perdront de leur envergure et n'offriront vraisemblablement plus les occasions financières que de nombreuses compagnies soutenant les Jeux avaient espérées.

La chaîne ABC s'est assurée contre des Jeux tronqués de Los Angeles. Son assureur californien, Fireman's Fund, a déclaré qu'il pourrait avoir à débourser jusqu'à $75 millions pour compenser le boycottage partiel des Jeux.

Cependant, Fireman's Fund, en accord avec les pratiques des assurances, s'est lui-même garanti en réassurant la police de la chaîne ABC auprès d'un certain nombre d'autres compagnies.

L'objectif d'ABC est de récupérer son investissement en vendant le temps publicitaire pendant les Jeux à un tarif maximum de $250,000 les trente secondes.

Mais si les téléspectateurs sont moins nombreux que prévu, les agents publicitaires ne pourront plus être aussi exigeants sur les tarifs, ce qui entraînera une baisse des recettes d'ABC.

C'est alors que les compagnies d'assurances devront intervenir pour dédommager celle-ci.

A titre de garantie supplémentaire, ABC a fait inclure dans son contrat avec le Comité organisateur des Jeux Olympiques de Los Angeles (LADOC) une clause prévoyant une réduction de sa contribution dans le cas d'un retrait soviétique des Jeux.

Bien qu'elle dise s'être pleinement assurée, ABC a vu ses actions baisser de 88 cents et tomber à $57 à la suite de l'annonce le 8 mai, du boycottage de Moscou, qui a fait l'effet d'une bombe. C'est dire l'importance que représentent les Jeux de Los Angeles pour la chaîne américaine.

Celle-ci ne veut pas dire quelle somme elle a dû verser pour contracter une police d'assurance aussi monumentale auprès de Fireman's Fund, mais on croit savoir qu'elle est plusieurs fois plus élevée que les $4 millions qu'avait déboursé NBC pour les Jeux de 1980.

La trentaine d'autres sponsors, qui ont versé au moins $4 millions chacun pour obtenir le droit de commercialiser leurs produits sous le label des Jeux, risquent eux aussi de subir des pertes si l'intérêt public porté aux Jeux est amoindri.

Mais aucune de ces compagnies ne dipose, comme la chaîne ABC d'une clause leur permettant de récupérer une partie de leur mise, et rares sont celles qui semblent avoir garanti leur investissement contre le risque de boycottage à cause du coût prohibitif des polices d'assurance.

Un porte-parole de Levi Strauss, la grande firme de vêtements établie à San Francisco qui confectionne les uniformes de l'équipe olympique américaine et des 60,000 personnes employées pour les Jeux, a déclaré que la compagnie estimait qu'il n'était pas rentable pour elle de souscrire une assurance contre un ratage des Jeux de Los Angeles.

C'est sans doute ce qui explique que depuis l'anonce du boycottage soviétique les compagnies travaillant pour les Jeux Olympiques fassent tout leur possible pour ranimer l'enthousiasme public tout en rejetant catégoriquement l'idée que ce grand événement puisse être un échec sportif ou financier.

Capitale de la contrefaçon

Taïwan devra mettre un frein aux ardeurs créatrices illicites

TAIPEI (Reuter) — Notoirement connu comme l'un des principaux centres mondiaux de la contrefaçon, Taiwan subit actuellement de fortes pressions extérieures, des Etats-Unis en particulier, pour abandonner de telles habitudes.

Au cours de récentes perquisitions, la police a mis la main sur un butin d'imitations évalué à des millions de dollars. Elle a découvert, entre autres articles de luxe, plus de 50,000 montres portant faussement les marques Rolex, Longine et Cartier, ainsi que 2,000 stylos prétendument Dupont.

Pourtant, pendant des années les autorités de Taiwan avaient fermé les yeux devant ce commerce illicite. Le soudain revirement est la réponse aux pressions exercées par les pays étrangers, surtout par Washington, premier partenaire commercial de la Chine nationaliste.

Les échanges annuels entre les Etats-Unis et Taiwan s'élèvent à $16 milliards, et le gouvernement américain a averti celui de Taipei que si la piraterie des grandes marques ne cessait pas, il prendrait des mesures de rétorsion.

Selon les autorités de Washington, la contrefaçon à Taiwan représente près de 60 pour cent des $6 milliards américains d'imitations frauduleuses qui inondent chaque année les Etats-Unis.

Les policiers taiwanais, qui ont pénétré dans un atelier clandestin fabriquant les Rolex par milliers chaque semaine, n'ont pas manqué d'être impressionés par l'envergure et l'efficacité d'installations que rien ne différenciait d'une très respectable firme horlogère de Genève, sinon l'appellation.

« D'un côté de l'atelier, les travailleurs mettaient la dernière main à des mécanismes Seiko, tandis que d'autres s'activaient à placer ceux-ci dans de faux boitiers Rolex », a déclaré un responsable de la police taiwanaise.

Une Rolex d'imitation, qui ressemble comme une soeur jumelle à l'article véritable, se vend à Taipei pour une quarantaine de dollars américains, alors que le produit original coûte entre $1,000 et $2,000.

Pour lutter contre un commerce illégal aussi prospère, le parlement taiwanais a renforcé récemment la législation de répression de la contrefaçon, qui peut maintenant être punie d'une peine de prison maximum de 5 ans, contre 3 ans auparavant, et d'une amende de $150,000 taiwanais.

Le gouvernement taiwanais a également mis sur pied une commission anti-contrefaçon dépendant du ministère de l'Economie qui est habilitée à retirer les licences d'exportation à toute personne reconnue coupable de fabrication de faux.

Un fonctionnaire du ministère taiwanais des Affaires étrangères, qui a demandé à garder l'anonymat, a déclare qu'il se voyait souvent demander par les parlementaires américains en visite à Taipei où ils pourraient acheter de fausses marques.

«Nous devons faire la sourde oreille. Trop de reproductions illégales finissent par nuire à l'image extérieure de Taiwan», déclare-t-il.

«Nous ne cessons de faire valoir auprès des étrangers notre détermination à briser la contrefaçon commerciale. Comment pouvons-nous en même temps leur indiquer où ils peuvent se procurer des imitations bon marché?», ajoute-t-il.

Mais le commerce de la contrefaçon n'a pas pour autant disparu à Taiwan, déclare-t-on de source industrielle. Ses auteurs se montrent seulement plus prudents et plus discrets dans leurs transactions.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Astrologie

■ Astrologie

LE PARFAIT CADEAU D'ANNIVERSAIRE *Cartes du Ciel*

Pour un calcul précis par ordinateur et une analyse détaillée (près de 20 pages) d'une CARTE DU CIEL ASTROLOGIQUE

Faites parvenir:

NOM ET ADRESSE,
DATE DE NAISSANCE,
HEURE DE NAISSANCE, A.M. ou P.M.
VILLE ET PROVINCE DE NAISSANCE

Poster à:
CARTES DU CIEL, enr.
C.P. 144
succ. Delorimier,
Montréal, QC.,
H2H 2N6

PRIX: 22,00 $ PAYABLE SUR LIVRAISON

22-5-84

■ Antiquités

ALBERT ANTIQUITÉS, 3762 St-Laurent, 845-6802. Achetons de la cave au grenier, visites à domicile. 14-06-84

VENTE FINALE de fermeture. Choix exceptionnel de pieces du mobilier québécois du XVIIIe et XIXe siècles: armoires, bahuts, coffres, chaises, tables, rouets, etc. Eastman 1-297-3263. 22-5-84

■ Appartements / Logements

ADJACENT OUTREMONT, 8½, élégant haut duplex, foyer, cuisine moderne, garage, chauffage électrique, tapis, 750 $. 488-1166. 22-5-84

C.D.N., Snowdown, grand et clair, distingué, 4½, chauffé, équipé, bonne location. 733-9518. 22-5-84

CENTRE-VILLE, 2½, 1er juillet, chauffé, éclairé, buanderie, piscine, balcon, vue panoramique, gardien. 844-7587. 22-5-84

CONDOMINIUMS Riverain, 280 ouest, bordeleau, Longueuil, 4½, style duplex, 2 c.c., réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle inclus, garage. Disponible 1er juin. 674-3676 après 17 heures. 29-5-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 2 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. 29-5-84

GRAND sous-sol près U de M., cuisinière, réfrigérateur, tapis. 235 $. 1er juillet. 488-1166. 22-5-84

N.D.G., luxueux 6½, bas duplex, 3 c.c., s.s., juin-juillet. 635 $ non chauffé. Préférence adultes. 484-9486 soir, fin semaine. 22-5-84

PARC ST-HENRI, 850 $ chauffé, haut duplex, élégant, spacieux, maison historique, balcon sur parc, décor traditionnel, boiseries chêne doré, puits de lumière, 2 grandes c.c., salon, bibliothèque, salle à manger avec vitraux, dinette, salle de lavage. 843-8254, 932-3651. 22-5-84

VICTORIA, bas duplex, 5 pièces, foyer, boiseries, sous-sol semi fini, 1½ salle de bain, entrée laveuse/sécheuse, frigo inclus. 500 $ non chauffé. 482-9619. 23-5-84

NOUVEAU ROSEMONT, 4½, 375 $, 3½, demi sous-sol avec poêle, réfrigérateur, 275 $. Triplex neuf, frais peint. 254-0758. 22-5-84

AHUNTSIC, grand 4½, bien éclairé, garage double, patio, chauffé, taxe d'eau payée. 1er juillet, 535 $. 331-5550. 24-5-84

ST-URBAIN coin Milton, 4½, neuf, stationnement extérieur, 1er étage, 600 $. 733-5088. 22-5-84

C.D.N., beau duplex, 6½ bas, chauffé, ensoleillé, 2 balcons. Tranquille, adultes préférablement. 738-1467. 22-5-84

OUTREMONT, rue calme et ombragée, 7½, rénové, haut de triplex, tapis mur à mur, 575 $ non chauffé. Adultes de préférence. 274-4698. 22-5-84

Désormeaux, 7½, très luxueux, garage, foyer, tapis mur à mur. 775 $. 632-2484, 255-9491. 22-05-84

Avenue du Parc et Mont-Royal, 8½ et 9½ neufs, 625 $ et 610 $. Tél.: jour 437-4455. 12-06-84

N.D.G. haut duplex 5½, chauffé, eau chaude, 490 $. Jour: 288-9114 fin semaine 486-2696. 22-05-84

Rue Laval, près Roy, grand 6½, restauré, tranquille. Tél.: 384-4546. 22-05-84

QUÉBEC-CENTRE-VILLE. Appartement sur deux étages, laveuse, sécheuse, literie, garage, jardin, 1er juin au 30 septembre, 700 $. — Tél.: (418) 524-5920. 22-05-84

Rénovés, Rosemont, Centre, 3½ — 4½ aussi grand 6½ à 525 $. 272-6188 — 521-1853. 22-05-84

Gatineau. Coquet 3½, ensoleillé et tranquille. Cuisinière, réfrigérateur fournis. Chauffé. Soir: 482-4367. 22-05-84

ROSEMONT, 36ième avenue, 3½ pièces spacieuses, très propre, très calme. Chauffage électrique, tapis neuf, pour personne seule et tranquille. Après 16 heures, 256-9396. 22-05-84

Earnsclisse, duplex, 6½ - 5½ rénové, solarium, salle lavage equipée, garage, près métro, chauffage électrique locataire. 1er juillet ou 1er août, 635$, 570$. Lundi au vendredi, 382-8569 jour, 270-6304 soir. 25-05-84

OUTREMONT, 5½ entièrement rénové, 1,400 p.c., terrasse, stationnement, isolation R-20, 860$. 384-8413. 22-05-84

OUTREMONT, appartements modernes 4½, 8½, Penthouse. Ascenseur, tous services; à partir de 450$. 766-0470, 272-0351. 02-07-84

SHERBROOKE coin St-Denis, luxueux 6½, 1,200 p.c., 700 $, électricité non comprise, foyer. 842-7840. 28-05-84

N.D.G. rue Grey, haut duplex 7½, foyer, boiseries, planchers chêne, poêle, réfrigérateur, chauffé, eau chaude. 800 $. Visites: 489-8915. 25-05-84

C.D.N., Édouard-Montpetit et Decelles, 5½, non chauffé, 3e étage — 1er étage, 450 $ — 550 $. 665-2184. 28-05-84

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3½, 4½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

N.D.G., bas duplex, 6½, sous-sol fini, non chauffé, foyer, boiseries. 680 $, libre 1er juillet. 486-9806 après 19 heures. 22-05-84

AHUNTSIC, haut de duplex, 5½, chauffé, résidentiel, tranquille, 400 $. Libre 1er juillet. Après 16 heures, 382-1597. 22-05-84

■ App./Logements

OUTREMONT, près U de M. Rue calme, ombragée, 7½ pièces, 3 c.c., cheminée, balcon, laveuse, sécheuse, cuisinière, réfrigérateur, tapis, stationnement. Chauffé, 965 $, libre 1er juin. 342-1083. 24-05-84

OUTREMONT, luxueux bas duplex, 7½, salle de jeux, garage, chauffé, meublé ou non 1 050 $. — 341-6244. 22-05-84

VIEUX-MONTRÉAL, luxueux condo, 1,300 p.c., poutres apparentes, murs de brique, foyer, cuisine équipée, 720 $. — 844-4174. 22-05-84

CDN, haut duplex détaché, 6½, près UdeM. Fendall (voisine à Lacombe), chauffé. Juillet. 625 $. 737-7216. 22-05-84

DECELLES/VAN HORNE, 3½, chauffé, demi sous-sol, bien éclairé. 260 $. — 342-4918. 28-05-84

VIEUX-MONTRÉAL, cours Le Royer, appartement de luxe, 1 000 p.c., 1 c.c., foyer, frigo, cuisinière, lave-vaisselle. 675 $. Jour: 651-9430, 769-8116. 22-05-84

VILLE ST-LAURENT, grand 6½, ensoleillé, face parc, métro du Collège, intercom, chauffage, eau chaude, taxe d'eau payée. 575 $. 744-2440 et 744-1311. 22-05-84

BOUL. ST-JOSEPH, grand 5½, face au métro, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. 600 $, 845-5310. 28-05-84

Chemin Côte Ste-Catherine, près hôpitaux, s.s., 2½, poêle, réfrigérateur, tapis, chauffé. 1er juin, 250 $. 342-9874. 22-05-84

Ville St-Laurent, 5½ chauffé, croissant tranquille. Libre 1er août. 470 $. 744-0346. Après 17 heures. 24-05-84

Ridgewood, pour exécutif, luxueusement meublé et équipé, 3½, 900 p.c., 900 $ tous compris, juillet 1er. 738-3802. 24-05-84

RUE CHERRIER, très grand 5½, rénové, chauffé, 600 $/mois. Soir: 522-4575. 22-5-84

OUTREMONT, luxueux haut duplex, 7½, chauffés, garage. 935 $. — 270-6851. 22-05-84

CÔTE-DES-NEIGES. Idéal pour ceux qui recherchent confort et calme. Faut voir cette résidence climatisée, luxueusement restaurée, 3 c.c., 2 s.b., foyer, planchers en boiserie, murs en brique, cour arrière et stationnement, aménagement paysagé terminé bientôt. Disponible juin, 1 050 $. Après 18 heures. 739-7108. 22-05-84

ÉDOUARD-MONTPETIT, face UdeM, 2 X 6 pièces, chauffés, eau chaude, 500 $ — 600 $. 739-0498, 342-1503 entre 1h. et 6h. 22-05-84

■ App./Logements à partager

APPARTEMENT, 7½, semi-meublé, 3ième étage, rénové, rue Querbes à Outremont à partager avec femme ou à sous-louer pour juillet. 279-3855. 28-05-84

■ Autos à vendre

Datsun 280 ZX, T-Top, 5 vitesses, transfert de contrat de location, 570$/mois ou vente à 19 000$, particulier, faut vendre rapidement cause départ. 682-3994. 25-05-84

Porsche 1983, 944, 8 000 km, transfert de contrat de location, 957$/mois ou vente, appels sérieux seulement, faut vendre rapidement cause départ. 682-3994. 25-05-84

Ventura 74, 375 $, peut passer l'hiver et autres saisons. 495-8671. 22-05-84

DATSUN MAXIMA 810, diésel, 1981. Tél.: 631-8631. 22-05-84

■ Bateaux

CHRIFCRAFT 1981, 29 pieds, 2 moteurs — 230 omc, 225 heures, tout équipé, comme neuf. 45 000 $. — (819) 377-1262 ou 377-3228. 22-05-84

VOILIER CS27 excellent état, bien équipé pour la croisière 31 700 $. (514) 274-8635. 29-05-84

■ Bureaux à louer

ÉDIFICE GIRARDIN

Espaces disponibles immédiatement. Centre-ville, près métro Berri/Demontigny. Grandeur 700 à 6 885 p.c. Services d'entretien, de climatisation, etc.,

849-3856 / 849-3581

23-5-84

Rue Cherrier 530, 1 000 p.c., 3 bureaux et réception. 700 $/mois. 524-0619. 11-06-84

OUTREMONT, bureau de psychologue enfants et adultes à partager, 2 soirs, 1½ journée/semaine, bonne dimension. Après 18 heures. 272-3045 ou 271-8737. 23-05-84

Sherbrooke et Peel, sous-location, édifice prestigieux, 900 p.c., loyer compétitif. — 849-9484. 01-06-84

Espace à bureaux (5,000 p.c.) ancien presbytère de Ste-Brigide coin Dorchester et Alexandre de Sève. Pour information: 522-4584. 01-06-84

Centre-ville, métro Berri, Maison Victorienne rénovée, 2 étages bureaux plus loft mansarde. 678-1209/842-2808. 08-06-84

1069 Laurier ouest, 1000 p.c. app., 5 pièces, chauffé, 500 $/mois, libre 1er juillet. 277-9725. 22-05-84

■ Chalets à louer

ST-SAUVEUR, 3 chambres, lave-vaisselle, foyer, piscine chauffée, tennis 3 000 $. — 1-226-2702. 22-05-84

Val Morin, chalet personnel, 2 c.c., sous-sol, tout compris. Lave-vaisselle, câble télé., golf, tennis, Lac Raymond. Entrée laveuse/sécheuse. Aubaine saison, année ou vente. 819-322-5550. 22-05-84

Lesage 40 m., grand chalet, bord de l'eau, 7 semaines. 1 500$. 739-6157, 1-224-7119. 22-05-84

■ Chalets à vendre

STE-AGATHE, domaine Chanteclair, chalet suisse, 4 chambres, lac, piscine, tennis, skis, impeccable. Dans les 70 000 $, pour description et photo: 744-2178, 819-326-4999. 22-05-84

Petit chalet, ultra moderne, (foyer, combustion lente, Jenn-Air, etc.) en plein bois, région St-Donat. 30 000$. — Soir: 649-5052. 26-05-84

■ Commerce à vendre

BOUTIQUE de vêtements, haute mode, importations. M. Réjean 321-6124. 22-05-84

■ Condominiums à louer

BOUL. GOUIN EST, les Rives de la Vigie, luxueux condominium neuf, 5½, 2 salles de bain, tapis mur à mur, 750 $/mois. 325-2786. 22-05-84

Brossard, luxueux condo à louer, 4½ tout inclus, chauffage, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, piscine, saunas, à 12 minutes du centre-ville par autobus direct. Situation stratégique, près du mail Champlain. Occupation 1er juillet. 255-5202, 252-0662. 28-05-84

■ Condominiums à vendre

App. "design", chemin de la Côte Ste-Catherine, 3340, 1 et 2 chambres à coucher, près métro et centre d'achats, 32 500$ à 55 000$. Visites libres samedi et dimanche de 13h à 16h, semaine 16h à 19h. 376-1401, 725-2700. 22-05-84

VISITE LIBRE dimanche le 20 mai 2 à 4 hres p.m. VIEUX-MONTRÉAL, au 137 St-Pierre app. 316. Penthouse 4½ pces. Superbe. Prix 140 000 $ négociable. Nicole Lévesque 651-1000, 463-2399. Montréal Trust, courtier. 22-05-84

OUTREMONT (Adj) magnifique condo, intérêt 10%, 5 min. centre-ville, près Boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, cachet vieillot, foyer, bidet, terrasse, 84 500 $ sur 2 palliers 2 000 p.c., 2 s.b., très ensoleillé, garage 105 000 $. Visites libres dimanche 11h. à 15h. 4845 Hutchison, et sur rendez-vous. 274-1766 ou 342-1830. 22-05-84

VIEUX-MONTRÉAL, aubaine exceptionnelle, condo, 1 chambre, terrasse, prix ferme, 39 900 $. Raymond Poulet, 353-8770, 284-3030. Montréal Trust courtier. 22-5-84

■ Copropriétés à vendre

ÎLE DES SOEURS

Copropriété de luxe. Site à 5 minutes de Mtl. Appartements de 1 à 3 chambres avec ou sans foyer. Faut voir. Communiquer avec LYSE VINET DANIEL

672-0235 — 761-5051

TRUST ROYAL, courtier

22-05-84

3815 ST-HUBERT près de Roy. Logement de r. de c., 2,050 p.c. de plancher, 7 pièces fermées, (pièces doubles) s.s. pleine grandeur, (beton). Idéal pour bureaux de professionnels. Nous pouvons ré-aménager selon vos besoins. 524-7533. 22-5-84

ADJACENT MILTON PARK, dans triplex Victorien en pierre, partiellement renové. 5½ - 6½ pièces. 28 000 $ et 30 000 $. 521-2624. 22-5-84

■ Cours

Cours correctifs individuels en mathématiques, 6ième à CEGEP I Orthopédagogue. Méthode unique.

Ph. D. Éduc. Exp. 23 ans.

Inf.: 389-5001

22-5-84

■ Cours

Une carrière en communication. Cours en relations publiques. Cours d'animateurs radio et télévision. Centre de Formation en Communication 842-0050. 01-06-84

■ Divers

D'AUCUNE « cinématoclique », le meilleur jeune scénariste de fiction, formé hors Québec, se refuse au colportage; réalisateurs, producteurs, aguerris!! vous manquez d'histoires originales?? « ben, v'nez » cogner à ma porte... Les tiroirs de mon imaginaire n'en ferment plus. Écrire à: Dossier 153, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3S6. 22-5-84

CINÉ CAMÉRA, Super 8, auto zoom, 1218, 1 à 12X, valeur courante 800 $, demande 550 $. 256-4508. 22-5-84

■ Déménagement

SPÉCIAL DÉMÉNAGEMENT. Local et longue distance, par experts, avec assurance. — 727-8967. 31-05-84

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialisté cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Telephone: 253-4374. J.N.O.

■ Divers

FOYERS BÉNÉVOLES DEMANDÉS

Interculture Canada, organisme international sans but lucratif, recherche des familles prêtes à accueillir gratuitement des participant(e)s à un programme d'échanges pour l'année scolaire 1984-85. Il vous sera possible de découvrir le Japon, l'Allemagne, les pays scandinaves ou plusieurs pays d'Amérique latine en accueillant l'un(e) des 100 étudiant(e)s qui viendront apprendre le français et faire leur secondaire V au Québec. Vous pouvez aussi accueillir un(e) jeune stagiaire américain(e) pendant cinq semaines à compter du 15 juillet. Pour de plus amples renseignements, appelez Lise, à frais virés, à (514) 288-3282.

22-5-84

■ Espace commercial à louer

Emplacement idéal pour commerce, sur la rue Laurier ouest. S'adressez à: 272-4086. 22-05-84

■ Instruments de musique

PIANO, 54", très bonne condition. 935-3559. 22-5-84

PIANO DROIT, hollandais, excellente condition, belle apparence. 488-02941. 24-5-84

■ Livres

REVUES GESTION, 7 années complètes, 1977 — 1983, 28 numéros, 65 $. Après 19 heures, 672-1263. 22-5-84

■ Logements demandés

Cherche petit logement ensoleillé, très paisible, préférablement semi-meublé et pour août. 733-6836. 22-05-84

■ Logements à partager

APPROXIMITÉ centre-ville et du Mont-Royal, grand 7 pièces avec non-fumeuse, 230 $/mois tout compris. 279-1540. 22-5-84

■ Maison de campagne

Mansonville, 85 milles de Montréal, Cantons de l'Est, à vendre ou à louer: 20 juin au 20 juillet, 3 c.c. foyer, saunas, 50 acres, étang, vue panoramique, isolée. 272-0968, 1-292-5232. 22-05-84

■ Maison de campagne à louer

WEEK-END et/ou semaine. Maison restaurée sur ferme exploitation, proximité Mont Sutton, Lac Brome. Possibilité équitation, golf, randonnée, etc. Montreal 272-7191. Sutton 538-3467. 25-5-84

RIVE-SUD, 40 min. centre-ville, grand terrain paysagé. 279-5634. 22-5-84

Magog, belle maison de campagne, très confortable, situation remarquable, pour vacances, libre semaine, mois, saison. 761-4639, 819-843-1954, 819-843-7444. 22-05-84

■ Maison de campagne à vendre

ST-SAUVEUR, rue Lafleur, sur le plat, près église, environnement paisible et de choix, vue sur la marquise, bungalow 2 c.c., terrain 14,500 p.c. — 69 000 $. Jean Rhéaume, courtier: 671-6311. Fin de semaine: 227-6895. 22-5-84

HEMMINGFORD (région), doit vendre superbe maison de ferme en pièces sur pièces, 9½, rénové. 29 000 $. 270-1212. 22-5-84

■ Oeuvres d'art

L'Archevêque, sérigraphie originale 18 couleurs, 22" x 28" plus cadre, numérotée. A discuter. 739-7211. 22-5-84

MARC-AURÈLE FORTIN, à vendre huile 14 x 20 cm, intitulée « maisons », telle qu'illustrée en page 186 du livre de René Robert, publié en 76 sur le même artiste. Également à vendre, livre édition limité sur M.A. Fortin de René Robert 1976. Information: M.A.F. C.P. 998 Woodstock, N. Brunswick, E0J 2B0. 22-5-84

Pastel de Louise Scott 1979, grandeur 19" x 24", 1 200$. 524-5982. 22-05-84

8 sérigraphies Louis Jacques 1976, encadrées. Prix à discuter. Claude 671-7663 (soir). 22-05-84

■ Offres d'emplois

VANCOUVER, une famille de professionnels recherche une gouvernante résidente entre 22 et 26 ans, non-fumeuse, avec permis de conduire, bilingue, aimant la musique et les sports. Écrire et envoyer photo et 3 références à: Dr. Jean Carruthers, 4888 Engus Drive, Vancouver, B.C. V6J 4J7. 29-5-84

Actrice demandée, bilingue: français/anglais, pour l'été. Envoyer photos et C.V. à professeur P. Kurytz, Bates Festival Theater, Bates College, Lewiston, Maine, 04240, U.S.A. 24-05-84

■ Offres de services

JE SUIS BIBLIOTHÉCAIRE, si vous avez besoin de quelqu'un pour classifier votre collection, appelez-moi: 738-9811. 22-5-84

VOUS PARTEZ en voyage! Toutes vos inquiétudes sont apaisées en faisant appel au Gardien de Maison Inc.: surveillance de maison, garde des animaux, entretien des plantes, etc. 843-6703. 1-6-84

Traitement de textes: manuscrits de tous genres. Anne-Marie 287-1082. 22-05-84

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

Vous partez en voyage! Toutes vos inquiétudes sont apaisées en faisant appel au Gardien de Maison Inc., surveillance de maison, garde des animaux, entretien des plantes etc. Le Gardien de Maison 843-6703. 22-05-84

■ Propriétés à louer

Centre-ville, maison victorienne, charmante, 3 c.c., juin, juillet, août, 750$/mois. 844-7796 — 522-1014. 22-05-84

Plateau Mont-Royal, bas de duplex, 5 pièces, entièrement rénové avec cour, chauffage électrique. 627-4427 ou à partir de mardi 488-9181. 22-05-84

■ Propriété à louer

Occasion unique à St-Louis de Terrebonne, 15 minutes Montréal, splendide Viceroy neuve avec foyer et sous-sol, toute équipée, sur très grand terrain boisé. 477-0914. 22-05-84

■ Divers

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, près de St-Stanislas, hôpital Ste-Justine, Université de Montréal. "Townhouse" attachée, traditionnelle pour couple professionnel ou petite famille, 139 500$ exclusif. Alice Kennedy 935-9046 — 934-1818 Montréal Trust courtier. 22-05-84

Westmount, maison Victorienne, spacieuse, ensoleillée, complètement rénovée, 4 c.c., jardin, garage 192 000$. 484-6115. 22-05-84

ST-BRUNO. Concept architectural unique, $198,500. Lucille Killoran, FRI 653-1576, 653-3010. Trust Royal courtier. 22-05-84

Oka, grande maison luxueuse, très beau site, en flanc de montagne, 30 arpents, vue, verger, étang, bâtiment 185 000$. Pas d'agent. 479-6292. 22-05-84

ST-ETIENNE, 10 min. pont Pierre Laporte, bungalow neuf, 3 c.c. — 831-5076 — 878-4400. 12-06-84

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

OUTREMONT, magnifique cottage, revenu, 4 chambres, foyer, chauffage électrique. Pierre Pétrucci 342-1039.

OUTREMONT: Townhouse style anglais unique, élégant, bureau au RDC, 4 bains, 4 c.c. & boudoir, piscine. Mme Asselin 279-9803.

OUTREMONT, joli duplex détaché, 3 chambres, sous-sol fini, garages, libre juillet. Pierre Pétrucci 342-1039.

OUTREMONT, 3e, 1675 pc., foyer, près Stanislas, juillet. Louise Valois 733-6681.

OUTREMONT, superbe cottage, 4 chambres, salle familiale, près des services, Juillet 84. L. Valois 733-6681.

Adj. OUTREMONT, le Sanctuaire, superbe, 3 chambres, belle terrasse, garage, occupation rapide. Mme Trudeau 731-4338.

Adj. OUTREMONT, 369 St-Joseph, co-propriété bien située. I. Viaud 341-4391.

N.D.G., condo spacieux, 4½, immeuble de qualité, rénovation, près Sherbrooke. 55 000 $. Louise Valois 733-6681.

CENTRE O., 900 Sherbrooke, condo luxueux, près McGill, libre. I. Viaud 341-4391.

22-05-84

■ Propriétés à vendre



BORD DU RICHELIEU: Magnifique résidence de style contemporain sur 21,000 p.c. Cuisine ultra moderne avec accessoires encastrés. Bain tourbillon; système d'alarme; thermo pompe; prix 375 000 $. **Patricia Gaulin 464-3242, 467-1120.** MONTREAL TRUST, courtier

22-05-84

■ Propriétés à partager

OUTREMONT, 10½, laveuse, sécheuse, foyer, garage, non fumeur 270$. 735-7321. 22-05-84

■ Propriétés à vendre

Ai triplex, métro Cadillac, 175 000$. 254-4783. 22-05-84

Amateur de bateaux, Havre des Iles, très luxueux split level, bord de l'eau, piscine Val-Mar chauffée, 3 s.b., dans très beau secteur. 185 000$. 687-8182. 22-05-84

N.D.G., 4260 Hingston, cottage, condition impeccable, 4 c.c., boiseries, foyers, beau jardin, garage. Visites libres dimanche 2h à 4h. Nicole Boulay 481-4305 RE/MAX OUTREMONT 271-2131. 22-05-84

OUTREMONT, Wiseman, cottage, 9 pièces, beaucoup de cachet, garage, grand jardin. Nicole Boulay 481-4305 RE/MAX OUTREMONT 271-2131. 22-05-84

Plateau Mont-Royal, copropriété, rez-de-chaussée, 9 pièces, spacieux, possibilité résidence et bureau pour professionnel. Jacqueline Pilon 739-1598. Trust Général courtier. 23-05-84

Bord de l'eau (lac St-Louis), bungalow, 3 chambres, plafond cathédrale, foyer, piscine creusée, 58 000 p.c., 138 000$. 453-9383. 22-05-84

LONGUEUIL: split-level 4 niveaux, 9 pièces, qualité supérieure, 4 chambres, pièces spacieuses, 1978, pierre et brique, foyer, acajou et chêne M. Parenteau, 651-5300, 468-0531. Montréal Trust courtier. 26-05-84

ST-LAMBERT: très belle maison face au golf, condition impeccable, sous-sol fini, terrain clôturé bois, faut voir, $85,000. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929. Montréal Trust courtier. 22-05-84

N.D.G., Oxford, cottage semi-détaché, 4 c.c., 2 foyers, vitres plombées, électricité et plomberie refaites, sous-sol fini, jardin et garage. 129 000$. 486-5390. 22-05-84

ST-SAUVEUR: un bijou pour acheteur avisé. Résidence de distinction, décorée avec un goût très discret. Meublé avec rafinement. Site résidentiel avec vue magnifique. Distance de marche de toutes commodités. Lucile Lavigne, Imm. Trans Royal Inc. 435-3443, 1-229-2957. 22-05-84

PLATEAU. 3960 St-Hubert, 3 condominiums luxueux, 1,800 p.c. avec garage, foyer et terrasse. 3 espaces ouverts de 1,800 p.c. non rénovés, possibilité de loft ou bureaux professionnels. Échange avec propriété possible. Visites libres dimanche 2h à 4h. Alain Parent 271-2131, Vincent Bussières 527-3131. RE/MAX OUTREMONT et TARDIF courtiers. 22-05-84

BROSSARD. Transfert. Magnifique résidence moderne. Plans d'architecte. Aires ouvertes, dans secteur de choix. Terrain paysagé, arbres matures, sains. 1½ s.b., foyer au salon, garage chauffé. Plusieurs extras. Vente privée. 134 000$. — 465-3442, 671-7434. 22-05-84

OUTREMONT, 555 Rockland, cottage détaché, 4 chambres, 2½ s.b., solariums, s.s. fini, garage, parc. Visites dimanche 12h à 16h. 524-9842 — 523-1927. 22-05-84

■ Propriétés à vendre

OKA, site enchanteur, face au Lac des Deux-Montagnes, près du golf, superbe bungalow, 3 c.c., 1 boudoir, 2 s.b., foyer, chauffage électrique, tapis mur à mur, cave isolée, grande galerie,

Le prêt de $250 millions à l'URSS

Un geste financier et non politique

BONN (AFP) — Le crédit de $250 millions accordé cette semaine à l'URSS par un consortium de banques occidentales mené par la banque ouest-allemande Dresdner Bank est plus un signe de la détente financière entre l'Est et l'Ouest qu'un geste directement politique, soulignent vendredi les observateurs financiers ouest-allemands.

Ce crédit, le plus important prêt occidental à l'URSS depuis l'intervention en Afghanistan en 1979, a été signé à Luxembourg, au siège de la filiale luxembourgeoise de la Dresdner Bank, seconde banque ouest-allemande et chef de file de l'opération.

L'accord entre les banques occidentales, parmi lesquelles ne figure aucune banque américaine, et la Vnechtorg Bank, la banque du commerce extérieur d'URSS, est intervenu quelques jours avant la visite à Moscou du ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher.

Le geste des banques occidentales est cependant interprété par les observateurs comme une conséquence de la détente dans les relations financières avec les pays de l'Est, qui avaient été particulièrement tendues pendant le point culminant de la crise polonaise fin 1981.

Les pays socialistes ont légèrement réduit leur endettement vis-à-vis des pays occidentaux et honorent ponctuellement leurs échéances. La situation financière de la Pologne s'est améliorée et la Roumanie ne fait plus partie des pays dont on rejette automatiquement les demandes de crédit.

D'autres informations, encore non confirmées officiellement, vont dans le sens d'un dégel des relations financières avec l'Est. La filiale luxembourgeoise de la Deutsche Bank, la première banque ouest-allemande, est en train de monter, selon les observateurs financiers, un crédit de $100 millions pour la Banque internationale d'investissement, l'organisme financier commun auquel participent les banques centrales des 10 pays communistes du Comecon.

D'autre part, il est question qu'un consortium financier dirigé par la First National Bank of Chicago, auquel ne participerait aucune banque ouest-allemande, même par l'intermédiaire de filiales, prête prochainement $80 millions à la République démocratique allemande.

Au sommet de l'OCDE

Les USA nient que leur déficit freine la reprise économique mondiale

PARIS (AFP) — Les Etats-Unis ont vivement riposté vendredi aux critiques de leurs partenaires occidentaux à propos de la hausse des taux d'intérêt et de l'ampleur de leur déficit budgétaire, lors de la deuxième et dernière journée du conseil ministériel annuel des 24 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



Donald Regan

Sur un ton inhabituel dans un forum officiel international, le secrétaire américain au Trésor Donald Regan a déclaré à ses collègues, les ministres des Finances: « Je suis fatigué d'entendre que le maintien de la reprise économique mondiale tient à une réduction du déficit budgétaire américain. »

Les experts économiques des pays européens attribuent en majeure partie à ce déficit — $195 milliards lors de la dernière année fiscale — les difficultés des pays endettés à trouver des crédits et la récente remontée des taux d'intérêt.

Contrairement à ce que certains affirment, a ajouté M. Regan, il est faux de penser qu'une réduction du déficit budgétaire américain entraînerait nécessairement une baisse des taux d'intérêt.

Tout en affirmant qu'il partageait l'inquiétude largement répandue sur l'évolution des taux d'intérêt, M. Regan a estimé qu'il ne fallait pas exagérer l'importance de ce problème.

Traduisant avec force le sentiment de la plupart des partenaires des Etats-Unis, le ministre canadien des Finances Marc Lalonde a jugé particulièrement déconcertante l'évolution récente et affirmé que les taux d'intérêt réels doivent diminuer pour encourager l'investissement et favoriser une croissance économique plus forte.

Cette question doit recevoir la plus haute priorité dans les discussions internationales en cours, a indiqué M. Lalonde, à trois semaines du sommet des sept grands du monde industrialisé à Londres (7-9 juin) avant de souligner: « Nos sociétés ne peuvent tout simplement pas se permettre une nouvelle flambée des taux d'intérêt. »

Le ministre français de l'Economie Jacques Delors a mis l'accent sur les conséquences néfastes de ce renchérissement de l'argent pour l'extension au tiers-monde de la reprise en cours en Occident: une croissance de 4 pour cent est prévue pour 1984 par l'OCDE dans le monde industrialisé.

Chaque hausse d'un point des taux d'intérêt, une ampleur inférieure à celle enregistrée ces dernières semaines aux Etats-Unis, alourdit de 3.5 à 4 milliards de dollars la charge annuelle du service de la dette extérieure des pays en développement non pétrolier, avait rappelé jeudi le directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière.

Plusieurs pays du tiers-monde ont importé davantage en 1983

PARIS (AFP) — Neuf des plus grands pays endettés du tiers monde appliquant des programmes de redressement économique appuyés par le FMI devraient accroître en 1984 de 12 pc en valeur leurs importations contre une baisse de 9 pc en 1983, soit un renversement de près de $25 milliards, prévoit le directeur général du Fonds monétaire international, M. Jacques de Larosière.

M. de Larosière, qui s'adressait vendredi au conseil ministériel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a souligné combien cette évolution pourrait avoir un puissant effet stimulateur sur le commerce mondial.

Le directeur général du FMI a indiqué que les pays débiteurs dont de nombreux sont encore traumatisés par des crises d'endettement, ont besoin d'un changement de l'environnement mondial et doivent ainsi avoir des perspectives plus solides d'exportations, afin d'être encouragés à persévérer dans leur stratégie d'ajustement tournée vers l'extérieur.

M. de Larosière a jugé gérable la situation financière de pays endettés, mais affirmé qu'il était essentiel que les pays industrialisés réalisent une croissance moyenne de 3.25 pc au cours des prochaines années

Le directeur général du FMI a ainsi jugé souhaitable que les accords de réamenagement de la dette pour des pays comme le Mexique, qui ont réalisé des progrès substantiels sur la voie de l'ajustement, s'inscrivent dans un cadre à plus long terme.

Le Canada expose à Paris plusieurs de ses réalisations techniques et scientifiques

PARIS (PC) — A deux pas de la tour Eiffel, le Canada présente depuis mercredi aux Français une véritable vitrine de ses réalisations techniques et scientifiques, dans le cadre des festivités du 450ème anniversaire de la traversée de Jacques Cartier.

L'exposition TechniCanada-Lesprit de la découverte a été inaugurée en présence du maire de Paris Jacques Chirac, qui a affirmé que les quatre siècles et demi qui ont porté le Canada à son échelle internationale actuelle de puissance et de prospérité n'ont guère d'équivalence.

Une soixantaine de sociétés canadiennes ont prêté leurs produits ou des maquettes de leurs réalisations à l'exposition, dont Bombardier, Canadair et Hydro-Québec.

Un exemplaire du bras canadien de la navette spatiale ainsi qu'une motoneige, la maquette de LG2, d'un réacteur nucléaire Candu, un terminal Telidon ont été entre autres réunis dans cette exposition qui aura coûté $350,000, soit un peu plus du tiers du budget fédéral alloué pour les célébrations de la fête de Jacques Cartier en France.

TechniCanada doit présenter une image du Canada qui n'est pas l'image qu'en ont les Français a expliqué Réjean Fréchette, conseiller commercial de l'ambassade qui a organisé l'événement. Les Français voient le Canada comme le pays des grands espaces: les plaines de blé, le froid, la neige. Nous on veut présenter l'image d'un pays moderne, à la pointe du progrès.

L'exposition n'a pas le caractère d'une foire commerciale ou d'un salon spécialisé, et des projets d'exportations ne sont pas immédiatement attendus, bien que des groupes d'industriels seront invités.

Un incident a marqué l'inauguration de l'exposition lorsque le maire de Paris a voulu utiliser le terminal de la banque de terminologie bilingue du secrétariat d'Etat canadien. M. Chirac a d'abord demandé la traduction du mot termitière mais l'ordinateur a avoué son ignorance. Même résultat avec les mots casserole; pistolet aileron.

Le préposé au stand a trouvé le problème technique un peu plus tard et est ensuite allé porter au maire de Paris les multiples traductions que sa banque de données avait finalement retrouvées.

Nouvelle hausse des taux hypothécaires

TORONTO (PC) — Deux autres banques de dépôt ont suivi, vendredi, le mouvement de hausse des taux hypothécaires déclenché le jour précédent par la Toronto Dominion Bank.

La Banque de Montréal et la Banque impériale ont en effet annoncé qu'à partir de mardi, leurs taux de un à quatre ans seraient augmentés d'un demi-point, et celui de cinq ans d'un quart de point.

CARTES D'AFFAIRES

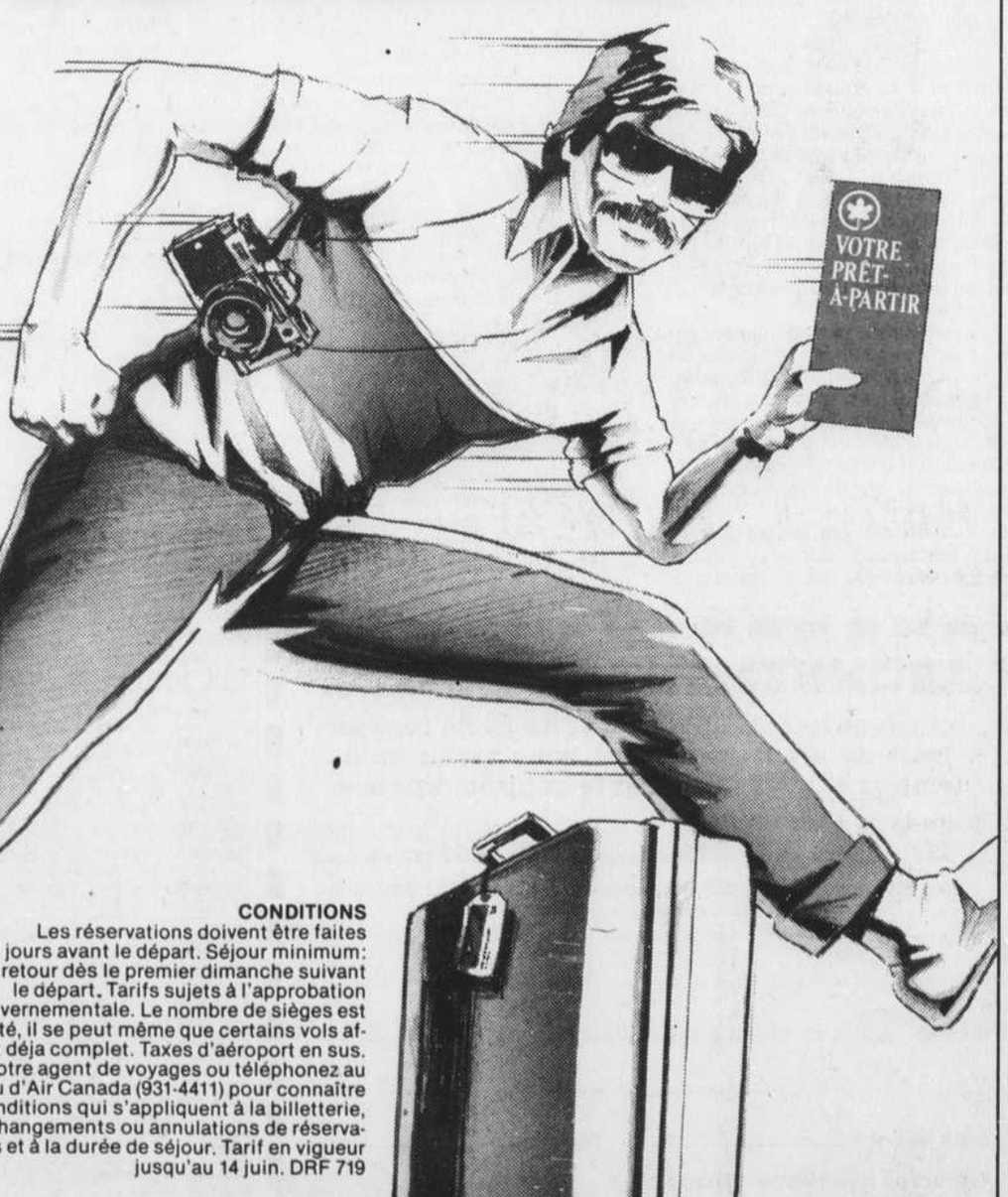
721-9630
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

SEUL LE PRÊT-À-PARTIR D'AIR CANADA VOUS OFFRE
Montréal-Los Angeles sans escale
Prenez votre plus bel élan pour Los Angeles. Sans faire étape à Toronto ou Chicago. Air Canada vous met en ligne directe avec l'été californien et Hollywood. C'est le vol le plus court et le plus agréable qui soit pour L.A. Et nous avons toute une gamme de séjours à forfait et de voitures de location à vous proposer pour compléter votre Prêt-à-partir.
410$ aller-retour


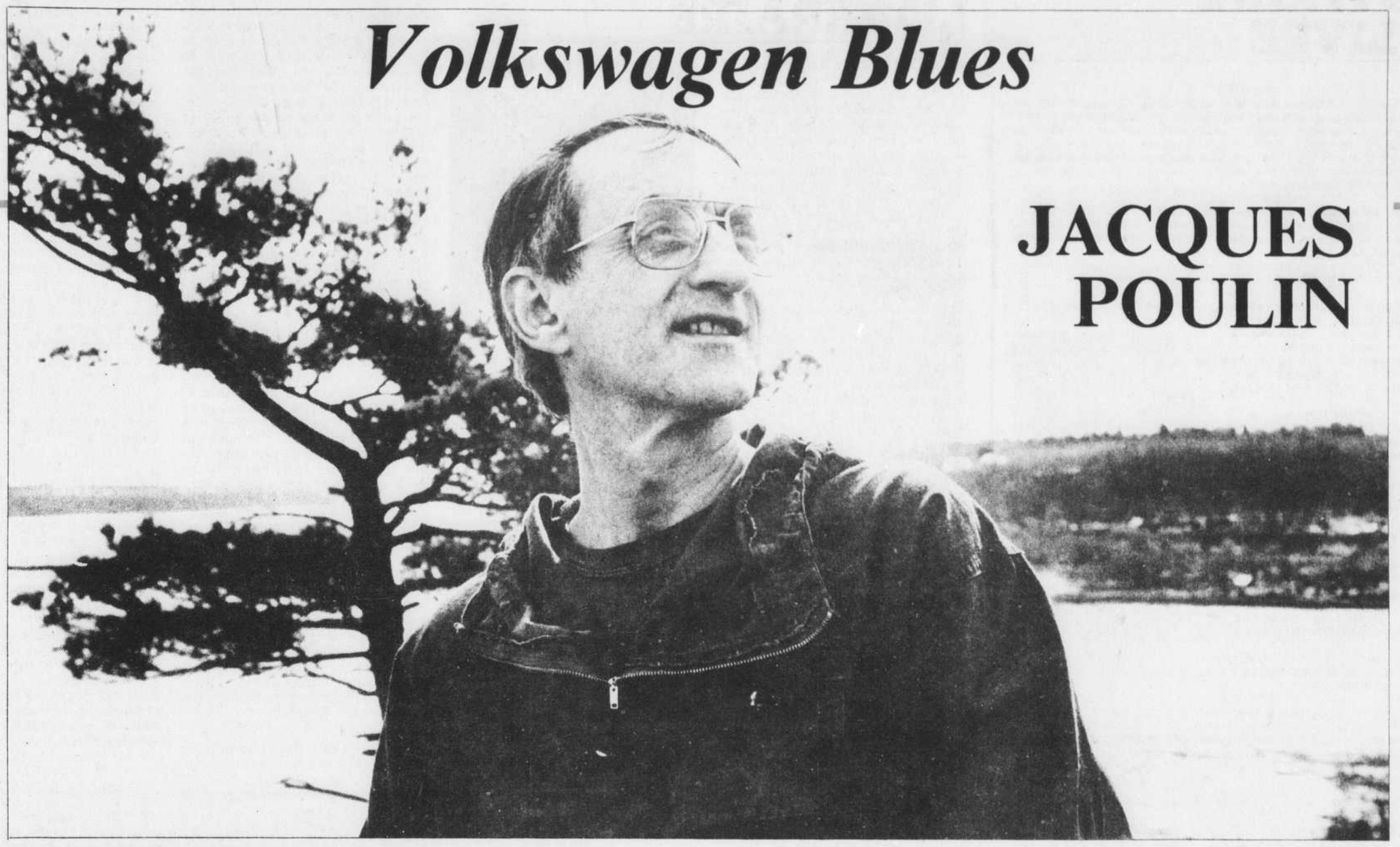
CONDITIONS
Les réservations doivent être faites 14 jours avant le départ. Séjour minimum: retour dès le premier dimanche suivant le départ. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. Le nombre de sièges est limité, il se peut même que certains vols affichent déja complet. Taxes d'aéroport en sus. Voyez votre agent de voyages ou téléphonez au bureau d'Air Canada (931-4411) pour connaître les conditions qui s'appliquent à la billetterie, aux changements ou annulations de réservations et à la durée de séjour. Tarif en vigueur jusqu'au 14 juin. DRF 719
AIR CANADA
Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 19 mai 1984

Volkswagen Blues



JACQUES POULIN

Une Amérique panoramique sur la pointe des pieds

HÉLÈNE DE BILLY

QUÉBEC — « Ça a commencé quand j'étais petit gars. À l'automne, au moment de la chasse, on se rendait très loin dans les rangs et là, on voyait la frontière, un espace sans nom d'où les arbres avaient été rasés. »

À chacun son Amérique et celle de Jacques Poulin a pris ses racines dans l'enfance, dans ce village de Beauce dont les terres touchaient celles du Maine, dans ce magasin général, propriété paternelle, où des contrebandiers faisaient le trafic des cigarettes.

À chacun son Amérique et celle de Jacques Poulin a pris forme dans un roman, *Volkswagen Blues*, qui vient tout juste de paraître et qui raconte l'odyssée d'un homme parti à la recherche d'un frère disparu. Ce faisant, il aboutit sur l'Oregon Trail, cette piste — cicatrice que suivaient, au siècle dernier, tous les chercheurs d'Eldorado et coureurs des bois en quête d'un Ouest salutaire.

L'écrivain est entré dans cette Amérique sur la pointe des pieds, comme on entre dans une église. Auparavant, il s'était surtout attardé à décrire les lieux qu'il connaissait bien: Québec, son quartier latin, le théâtre de ses rues et les coulisses de son fleuve. De *Jimmy* aux *Grandes Marées* en passant par le *Coeur de la baleine bleue*, ses romans restaient essentiellement dans les mêmes parages. Si bien qu'on a parfois considéré Poulin comme l'écrivain d'une ville, celui qui-sait-si-bien-en-décrire-le-charme-et-l'athmosphère.

Pourquoi ce changement de cap, pourquoi cette Amérique panoramique devant le pare-brise d'un vieux Volks ? « Parce que je trouve que la littérature québécoise est restée trop longtemps repliée sur elle-même. Parce que je pense qu'il faut en sortir. Parce que j'ai voulu faire ma part. »

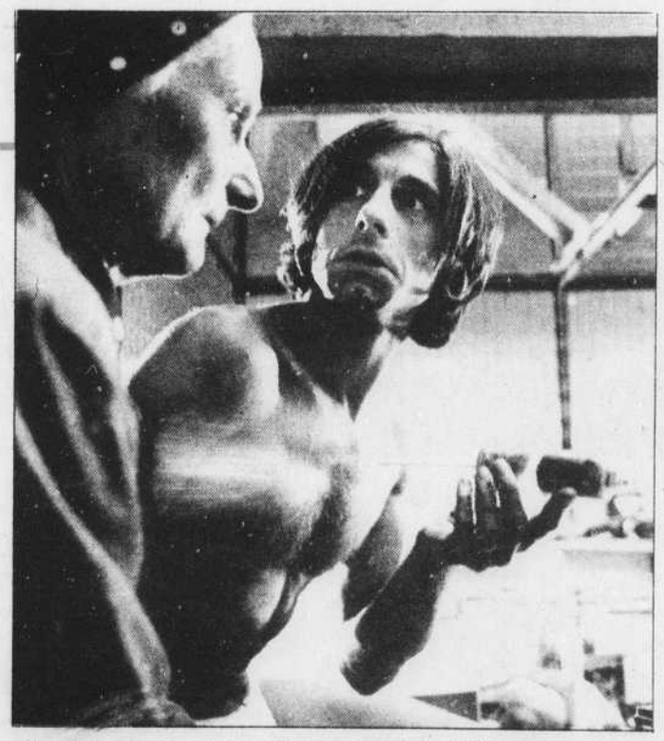
Jacques Poulin n'aime pas disserter sur les motivations et les circonvolutions d'un texte surtout lorsqu'il s'agit du sien. Il a pour son dire qu'une fois terminé, le roman appartient au lecteur et qu'il revient à ce dernier de tricoter ses interprétations à sa guise. Lui n'a pas un mot à ajouter à ce chapitre.

Mais qu'un étranger survienne à ce Salon du livre où on a lancé son roman il y a une quinzaine. Qu'un étranger survienne et lui demande des explications ? « Je pourrais lui énumérer trois ou quatre thèmes », concède-t-il. Ce qu'il fait plutôt laconiquement en mentionnant ceux de « la recherche du paradis perdu », de « la notion du héros » et des « rapports hommes-femmes ». Non définitivement, Jacques Poulin n'aime pas raconter ses récits.

Il est accroupi près de la table à dîner dans cette petite maison de bois juchée sur les hauteurs de Cap-Rouge. Une douleur au dos l'empêche de s'asseoir. Depuis quatre ans, il doit composer avec la maladie et il écrit debout, devant la fenêtre, devant le fleuve. Il a 46 ans.

Il s'est mis à écrire brusquement, se rappelant tout à coup, à l'âge de 25 ans, qu'il n'avait plus une

Suite à la page 33



Madeleine Marie et John Dobrynine dans *Ella*

PHILIPPE VAN KESSEL

Découvrir Achternbusch

ROBERT LÉVESQUE

À Espace libre depuis quelques jours une étrange cérémonie d'adieu, entre une mère et son fils, elle muette, lui débitant tout ce qu'elle pourrait dire sur sa vie de femme bafouée, Oedipe de la misère, au fond d'un poulailler, au moment du dernier café où l'une des tasses contiendra du cyanure.

Cette pièce d'Herbert Achternbusch, *Ella*, créée le 6 mai 1980 (dans la traduction française de Claude Yersin) à la Comédie de Caen, est présentée à Montréal par la troupe belge de l'Atelier de la rue Sainte-Anne (qui l'a reprise à Bruxelles dès novembre 1980) dans la mise en scène du directeur de l'Atelier, Philippe van Kessel. Il parle d'Achternbusch qu'il n'a jamais rencontré: « C'est un énergumène, un anarchiste ».

Van Kessel prend un texte d'Heinrich Boll et le lit: « J'ai renoncé à vouloir tout comprendre, analyser, et les explosions d'Achternbusch me paraissent moins individuelles et privées, que représentatives d'une manière de vivre, d'une expérience du monde environnant, incompréhensibles pour nous, les aînés. Ce qui nous est communiqué ici, c'est beaucoup plus que le message transmis jusqu'alors par la voix, la musique, les films, les dessins, la peinture. Ce que nous communique Achternbusch, c'est que ce monde n'est pas sain et qu'il ne l'a sans doute jamais été. »

Herbert Achternbusch a 46 ans. Il est de Bavière, ce pays qui comprend Bayreuth et Dachau, la musique et l'horreur; où Hitler est né; où, à Oberammergau, l'on rejoue sans cesse la passion du Christ, mais où, aussi et surtout, depuis la guerre et l'écrasement de l'Allemagne dans la honte, pour Achternbusch, comme pour Fassbinder et Franx-Xavier Kroetz ses compatriotes, l'art est une façon d'expier et de crier. « Cette région m'a détruit, dit Ach-

Suite à la page 37

LOUIS QUILICO

Enfin à Montréal en *Rigoletto*

GILLES POTVIN

LA participation de Louis Quilico aux sept représentations de *Rigoletto* de Verdi, dernière production cette saison de l'Opéra de Montréal et dont la première aura lieu mardi à 20 heures à la salle Wilfrid-Pelletier, constituera un double jalon dans la prestigieuse carrière du baryton montréalais et il est plus qu'opportun d'en préciser ici la nature.

« n Rigoletto acclamé à travers le monde » titre avec raison un communiqué récent de la compagnie qui cite plusieurs des maisons célèbres où il chante ce rôle, notamment le Bolchoï de Moscou en 1962 et, plus récemment, le Metropolitan de New York, dont l'une des représentations fut télévisée dans toute l'Amérique du Nord, permettant à des millions de personnes d'apprécier l'incomparable talent vocal et dramatique du chanteur.

Or, pour des raisons tout à fait inexplicables mais néanmoins étonnantes, Louis Quilico va chanter pour la toute première fois dans sa ville natale le rôle qui l'a rendu célèbre et dont il est considéré comme l'un des meilleurs interprètes actuels. À cet égard, les représentations de *Rigoletto* promettent donc d'être mémorables tenant compte aussi du fait que, selon sa propre évaluation, Louis Quilico affirme avoir jusqu'ici chanté ce rôle à quelque 400 reprises. Et voilà pour les statistiques.

Par ailleurs, quand il chantera le rôle titre de *Rigoletto* ces jours pro-

Suite à la page 36



EN APERÇU

LES idées, les images, les styles se frayent un chemin dans l'éphémère. Des écrivains, des artistes de la scène et de la toile. Que cherchent-ils avec leur plume, leur verbe, leur pinceau ? Quelle lumière au bout du tunnel ?

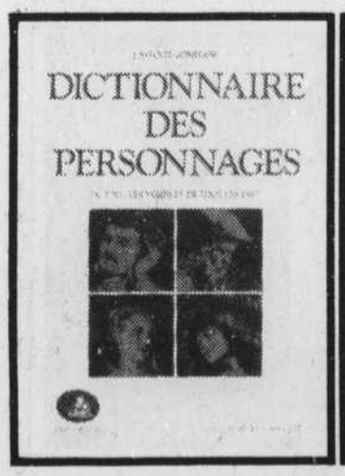
Herbert Achternbusch, un théâtre contemporain qui va plus loin que Becket, dans la mesure où le langage même se trouve corrodé par l'absurde. On nous le donne à voir et entendre pour la première fois à Montréal (l'article de Robert Lévesque ci-contre).

Jacques Poulin, qui lance ses héros sur les routes des USA, dans le réel et l'imaginaire de l'Amérique (ci-dessus). Virgil Tanase, écrivain roumain exilé, qui lutte contre des féodalités communistes dans la langue de Voltaire (page 28). Robert Daley, qui explore les abysses criminelles de New York dans ses romans et qui veut redorer le blason des policiers, ces chevaliers modernes de l'éternelle lutte contre le mal (page 30). Gert Hofman, qui est en quête d'une sorte de Saint-Graal du style: un auteur allemand dont on ne fait que commencer à entendre parler (page 29).

Et ces peintres, d'ici et d'ailleurs, qui se dérobent peut-être plus qu'ils ne se révèlent dans leurs autoportraits, un genre ambigu dont le Musée McCord et quelques galeries montréalaises nous présentent des rétrospectives (page 37).

Enfin, un petit détour par New York, où le nouveau Musée d'art moderne (MoMA pour les intimes) a ouvert ses portes jeudi. Notre correspondant Maurice Tourigny a pu admirer la respiration que les nouvelles salles donnent aux oeuvres exposées (page 36).

Mario PELLETIER



DICTIONNAIRE DES PERSONNAGES

de tous les temps et de tous les pays

Plus de mille pages consacrées aux personnages qui hantent encore l'esprit une fois le livre refermé ou le théâtre quitté.

1060 pages/16,95 $

COLLECTION «BOUQUINS»

Maintenant disponibles dans la même collection:

GASTON LEROUX:

Le Fantôme de l'opéra, La Reine du sabbat, Les Ténébreuses, La Mansarde en or.

LES ROMANS TERRIFIANTS:

Horace Walpole, Ann Radcliffe, Matthew Gregory Lewis, Ernst Theodor Amadeus Hoffmann, Charles Robert Maturin.

Éditions Robert Laffont Limitée

En vente dans toutes les librairies.

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

FEMMES

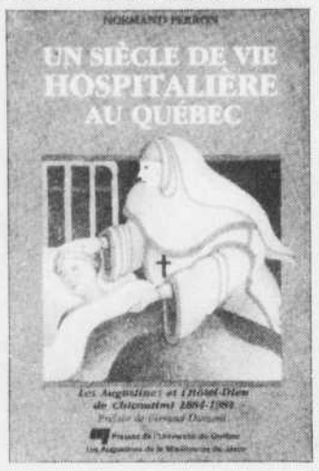
Micheline Carrier, **La danse macabre**, Apostrophe, 124 pages. Recueil de textes, déjà parus pour la plupart notamment dans *Châtelaine*) et souvent remis à jour, sur la pornographie entendue dans son sens restreint de « violence faite aux femmes », écrits par une militante « radicale » (?), qui se démarque en tout cas des féministes plus modérées, telles que Lysiane Gagnon. Un réquisitoire vigoureux, pour dire le moins, et qui n'est peut-être pas exempt de quelques excès.

MÉDECINE

Michel Pagé, **Le cancer, maladie de la vie**, Québec-Science, 180 pages. « L'histoire, la nature, les causes et les diverses formes de cancer sont autant de sujets traités dans cet ouvrage dont l'objectif est d'informer du rôle actif que chacun peut jouer dans le dépistage, la prévention et la thérapie. » L'auteur est professeur titulaire et chercheur au département de biochimie de la faculté de médecine de l'Université Laval.

HISTOIRE

Normand Perron, **Un siècle de vie hospitalière au Québec**, Presses de l'Université du Québec, 439 pages. L'histoire de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, de 1884 à nos jours, et du dévouement de la congrégation des Augustines. « Excellente monographie, nettement conçue et conduite avec rigueur », selon Fernand Dumont, qui en a écrit la préface.



Marguerite Vincent Teharaolina, **La nation huronne**, Éditions du Pélican, 512 pages. Une somme. Avec une préface du grand chef, M. Max Gros-Louis.

NOUVELLES

Jean-François Somcynsky, **J'ai entendu parler d'amour**, Asticou, 175 pages. Treize nouvelles pour vous parler d'amour. Je ne sais pas si l'auteur en parle bien mais, en tout cas, il en parle beaucoup.

SCIENCE-FICTION

Philip K. Dick, **Mensonges et Cie**, Laffont, 221 pages. Un livre « rudement étonnant » mais qui n'est pas un chef-d'oeuvre, de l'aveu même de son éditeur. Cette honnêteté méritait d'être signalée.

HUMOUR

Cavanna, . . . **et le singe devint con**, Belfond, 284 pages. Ne pas confondre le titre avec l'auteur.

LANGUE

Claude Duneton, **La goguette et la gloire**. Le pré aux clercs, 200 pages. A travers les siècles, la langue évolue. Et le cul, lui ? (je vous demande pardon !) Pour en savoir plus long, lisez **Histoire érotique** de cet amateur de « parler croquant », suivi de « Amours secrètes de M. Mayeux », joyeux drôle du siècle dernier. Leste et délicieusement subversif.

Pierre QUESNEL

LA VIE LITTÉRAIRE

Nicole Labelle vient de publier aux Presses universitaires de France, dans la collection *Que sais-je?* (numéro 2119) un essai intitulé « L'Oratorio ». Ce petit livre explore les prémices, les composantes et l'histoire de l'oratorio, forme musicale dramatique à sujet religieux et parfois profane. Il nous amène en voyage à travers le culte et l'art dramatique en même temps qu'il nous fait assister aux concerts des grands compositeurs classiques: Haendel, Haydn, Berlioz, Mendelssohn, Dvorak, Liszt, Honegger, etc.

Mme Labelle est une des rares canadiennes à s'être distinguée en Europe en musicologie. Professeur agrégé au Département de musique de l'Université d'Ottawa depuis 1976, en 1978, elle obtenait un doctorat en musicologie de la Sorbonne avec une thèse sur *Les différents styles de la musique religieuse en France: le psaume de 1539 à 1572*. Pendant son séjour à Paris, elle a étudié au Conservatoire national de musique, avec Nadia Boulanger et a été boursière du gouvernement français. Elle a collaboré à la rédaction de plusieurs ouvrages de référence sur la musique et donné des conférences un peu partout au Canada. Mme Labelle prépare actuellement un Dictionnaire pratique de musique, dont la publication est prévue pour 1986, et une édition critique des lettres et écrits d'Albert Roussel. Elle signera un article sur l'oratorio dans le Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse.

★

L'histoire de l'OSM — Une autre musicologue, Agathe de Vaux, nous fait un beau cadeau en racontant *La petite histoire de l'Orchestre symphonique de Montréal* (Louise Courteau, Éditrice) dans un ouvrage de près de 200 pages paru cette semaine. Ce livre arrive à point nommé pour marquer le 50e anniversaire de notre orchestre et poursuivre la lancée de ses plus récents succès ici et en Europe. L'auteur veut ainsi associer le grand public associé à notre patrimoine musical et qui soutient l'OSM contre vents et marées depuis un demi-siècle. Elle nous livre les débuts difficiles des musiciens et leurs drames humains, les moments de triomphe précédés de périodes de crise mais aussi la réalisation de projets d'envergure.


Nicole Labelle

Dans la préface de ce livre, le commentateur et critique musical Jean Vallerand écrit: « Ce livre bien documenté, écrit sans surcharge de style, sans intention préconçue d'apologétique ou de panégyrique, ce livre objectif retrace les étapes qu'a traversées l'OSM depuis les jours épiques de ses débuts en 1934 jusqu'à ses triomphes européens de 1984. (. . .) J'ai retrouvé, à la lecture de ce livre, des souvenirs d'adolescence, je me suis revu attendant, à la porte de la salle Le Plateau, que le guichet s'ouvre où j'allais pouvoir acquérir le droit d'habiter, l'espace d'une soirée, cette immense forêt sonore qu'est un orchestre symphonique. » Plusieurs lecteurs partageront sans doute ce souvenir délicieux entre « un héroïque passé (et) un glorieux présent », pour reprendre une expression de Jean Vallerand. Alors que Agathe de Vaux présente son livre en disant qu'il convenait « de donner un visage à cet orchestre qui fait partie de la vie et du décor montréalais ». Ce qu'elle réussit fort bien.

★

Ateliers de création littéraire — Deux jeunes femmes animent des ateliers d'écriture en vue d'aider ceux et celles qui ont le goût de s'exprimer. Ces ateliers ont lieu ont lieu les samedis 19 mai et 2 juin. Animés par Marie-Elizabeth Alacoque et Cristal (pseudonyme de Christiane Galipeau). Pour ceux et celles qui préfèrent une formule plus approfondie, des ateliers d'écriture créative de fin de semaine auront lieu les 26 et 27 mai, ainsi que les 9 et 10 juin. Par des exercices individuels et collectifs, les participants sont invités à décrire leurs émotions, créer leurs personnages, aborder la poésie, la fiction, le reportage, découvrir leur imaginaire. Cristal, journaliste-scénariste pour la télévision a signé *Légendes indiennes du Canada* et *Laissez-passer* alors que Marie-Elizabeth Alacoque a publié *L'Échappée de nos mains* et deux pièces de théâtre pour enfants jouées par la troupe « Coup de théâtre ». Pour plus de renseignements: 284-3276.

★

En souvenir de Gatien Lapointe — La Fondation Les Forges procédera sous peu à la création du Grand prix de poésie Gatien-Lapointe, en vue de perpétuer le souvenir de ce grand poète trifluvien. Ce prix-bourse de $5,000 couronnera une oeuvre inédite de poésie. Le concours est ouvert à tous les poètes d'expression française.

La très récente création de la Fondation Les Forges veut ainsi honorer la mémoire de Gatien Lapointe, dont l'oeuvre poétique occupe une place de choix dans notre patrimoine littéraire. Mais elle entend aussi signaler, distribuer et promouvoir les oeuvres d'autres poètes de la Mauricie, tout en organisant des activités éducatives et culturelles pour le grand public.

Dans la région de Trois-Rivières, rappelle Gaston Bellemare, de la Fondation Les Forges, Gatien Lapointe a fait école en encourageant et en stimulant le talent d'une vingtaine de poètes par le biais des ateliers de création qu'il animait. Il fut le fondateur et directeur bénévole de la maison d'édition Ecrits des Forges pendant douze ans.

Un conseil d'administration de sept membres, présidé par M. Gilles Boulet, président de l'Université du Québec, assurera la gestion de la Fondation Les Forges. Une campagne de financement sera lancée bientôt et fera appel à tous les publics du Québec.

★

Le Messager céleste de Jean-Paul Cofsky (Libre Expression) est le titre d'un livre qui vient de remporter le prix du 5e concours littéraire organisé par le mensuel *Le Troisième âge* et qui permet à nos aînés de s'exprimer et de nous raconter leur vie réelle ou imaginaire. L'auteur de ce récit fantaisiste qui fut chroniqueur sportif au DEVOIR de 1960 à 1970 et a travaillé comme journaliste dans d'autres journaux est un ancien champion de tennis. Son « messager céleste » est rempli d'humour et de réminiscences . . . de journaliste!

Marie LAURIER

3 femmes, plusieurs hommes

ROGER DUHAMEL

★ Geneviève Chastenet, **Marie-Louise, l'impératrice oubliée**, J.C. Lattès, Paris 1983, 344 pages.
★ Madame de Genlis, **La Duchesse de La Vallière,** Librairie Fontaine, Paris 1983, 268 pages.
★ Charles Castle, **La Belle Otero**, Belfond, Paris 1984, 198 pages.

Que de livres sur et autour de Napoléon, et si divers et tellement contradictoires ! Quiconque lit d'affilée les ouvrages de Louis Madelin et de Jean Savant, par exemple, a le sentiment qu'il ne s'agit pas du même homme.

Belle-fille d'un bon historien de la IIIe République, Mme Geneviève Chastenet jette sur l'épopée impériale un regard plus viennois que parisien. Entendons par là qu'elle ne nourrit aucune tendresse pour le Corse au chef dénudé, qu'elle ne dissimule pas sa hargne à son égard, le plaçant toujours sous un éclairage désavantageux. L'objet de sa ferveur, c'est la seconde impératrice.

Une réhabilitation ? Sans aucun doute et qui offre une perspective plus équitable. La petite archiduchesse d'Autriche n'a jamais eu la partie facile pendant son séjour en France où le souvenir de sa grand-tante Marie-Antoinette ne l'a pas aidée. Son union avec le parvenu des Tuileries apparaît aussi scandaleuse que serait aujourd'hui le mariage de la princesse Anne d'Angleterre et du colonel Khadafi. Laissons à Mme Chastenet la responsabilité de cette comparaison audacieuse.

Ce qui est vrai et fort bien mis en lumière, c'est que Marie-Louise, dès le départ sacrifiée à des impératifs politiques et à des intérêts dynastiques, s'est sincèrement éprise d'un mari plus âgé qu'elle et d'une humeur souvent massacrante. Qu'elle ne l'ait pas suivi dans sa disgrâce a terni sa réputation. Retenons surtout que Metternich était plus puissant que cette jeune femme et qu'il n'eut aucun mal à empêcher un rapprochement qu'il redoutait.

L'entourage de Marie-Louise, la perfide Montebello notamment, n'a rien négligé pour l'informer des incartades de l'exilé, du passage de Mme Walewska à l'île d'Elbe, de ses multiples passades. L'étonnant, ce n'est pas qu'elle l'ait finalement trompé, c'est qu'elle lui ait conservé aussi longtemps une fidélité qu'il ne méritait guère.

Le bénéficiaire de ses faveurs fut un officier séduisant et borgne, le comte de Neipperg. Cet espion sut devenir un ami, bientôt un amant, enfin le père d'Augusta et de Guillaume. Pour ne pas céder à un compagnon aussi empressé, dont il semble toutefois excessif de prétendre qu'il ait été un Bayard allemand, il eût fallu « être une bûche ou une nonne ». Marie-Louise n'était ni l'une ni l'autre.

Ce bonheur paisible dans la souveraineté viagère de Parme et Plaisance prend fin à la disparition de l'époux morganatique. Quelques années plus tard, Marie-Louise convole à nouveau, cette fois avec le comte de Bombelles, « un religieux égaré dans le monde ». Dame, n'était-il pas l'un des fils de l'évêque d'Amiens !

Le travail de Mme Chastenet est solidement documenté et écrit avec autant de simplicité que d'élégance. Un petit point à signaler aux amateurs de correspondances historiques. L'archiduchesse fiancée est remise aux Français, le 16 mars 1810, au lieudit de Braunau-sur-Inn. Cela ne vous rappelle rien ? C'est le village natal de Hitler.

★ ★ ★

À la cour impériale, l'étiquette prévoit qu'une des femmes de la souveraine soit sa lectrice. Marie-Louise s'affranchit de cette servitude et prend la liberté de dévorer par elle-même les 18 volumes alors parus de Mme de Genlis, « où l'auteur réussit à rendre la morale amusante ». Rude entreprise . . .

Il est heureux qu'on ait réédité la biographie romanesque qu'elle a consacrée à Louise de La Vallière, la jeune maîtresse émouvante et claudicante de Louis XIV. Issue d'une famille éprouvée par les difficultés financières, Félicité parvient à se faire épouser sans dot par le comte de Genlis. Nommée ensuite dame d'honneur de la duchesse de Chartres, elle devient *gouverneur* — ce masculin n'est pas une erreur de frappe — des enfants d'Orléans et la maîtresse du père de ses pupilles. Mais sa véritable passion, c'est l'écriture. Plus de 100 volumes, c'est à n'y pas croire !

Malgré les apparences, les amours de La Vallière et du roi ont quelque chose, de sa part à elle, de naïf et de mystique à la fois. Aucun calcul dans le don de sa personne. Elle aime comme elle respire, avec la même pureté. À deux reprises, le remords la pousse à s'enfuir au cloître où le souverain va la rechercher. La troisième fois sera définitive. À 30 ans, elle fait profession chez les carmélites du faubourg Saint-Jacques; pendant 30 ans, soeur Louise de la Miséricorde attendra de « recevoir le prix glorieux de son généreux sacrifice et de ses longs travaux ».

L'écriture de Mme de Genlis est celle de son époque; c'est tout dire de son aisance, de sa souplesse, de son sens aigu des intermittences du coeur.

★ ★ ★

Il n'est pas démontré qu'une biographie de Caroline Otero, la dernière grande courtisane morte nonagénaire à Nice en 1965, ait été indispensable. Tout n'a-t-il pas été dit sur ces cocottes onéreuses que furent Cléo de Mérode, Émilienne d'Alençon et autres Otero ? Cette danseuse espagnole, pendant les quelque 20 années de son règne, fit la conquête de Guillaume II, du prince de Galles, d'Alphonse XIII, du grand-duc Nicolas, d'Annunzio et d'Aristide Briand. Comme on voit, aucun préjugé politique !

Le mode de vie fastueux de ces femmes correspond à un phénomène d'époque et personne ne pleurera leur disparition. On les appelait volontiers des horizontales ou des dégrafées. Ce dernier terme est une allusion au harnachement compliqué de leur toilette. Apercevant Otero au restaurant, Jean Cocteau fait de ses vêtements une description minutieuse qu'il conclut ainsi: « La déshabiller devrait être une coûteuse entreprise, que je ne saurais comparer qu'à un déménagement en grand. » Il est vrai que Cocteau a peu pratiqué cet art subtil.

La postérité retiendra une maxime d'Otero: « La fortune vient en dormant . . . mais pas quand on dort seul. » Ce n'est pas du La Rochefoucauld, bien sûr . . .

Exposition de livres belges

Une exposition intitulée « Dix écrivains belges de langue française » aura lieu à la Bibliothèque centrale de la Ville de Québec à compter du 16 mai. Cet événement est organisé par la Communauté française de Belgique au Québec et l'Institut canadien de Québec, qui procéderont à l'inauguration du fonds de livres offert par la Délégation Wallonie-Bruxelles à la bibliothèque.

Le livre tant attendu



La petite histoire de l'Orchestre Symphonique de Montréal

par Agathe de Vaux

avec préface de Jean Vallerand

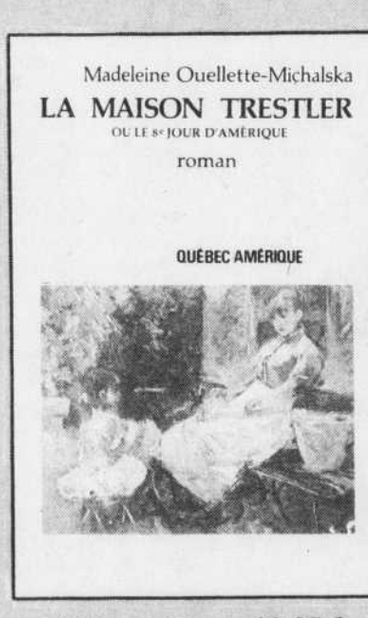
Un livre passionnant abondamment illustré de photos anciennes et récentes.

chez votre libraire

192 pages
14.95$

publié chez Louise Courteau, éditrice
C.P. 636 Verdun, Qc H4G 3G6, tél.: 761-7849
Distribution exclusive **Québec-Livres** 327-6900

UNE CRITIQUE UNANIME



300 pages — 16,95 $

LA MAISON TRESTLER ou le 8e jour d'Amérique
de Madeleine Ouellette-Michalska

La Maison Trestler, magnifique! Madeleine Ouellette-Michalska a atteint dans ce livre le sommet de son art. Je retiens de ma visite guidée ce choix moral et esthétique d'une grande romancière: un chant d'amour.
Réginald Martel, *La Presse*

Un succès de librairie, et c'est un très beau livre. La critique est unanime: un roman exceptionnel qui ne déçoit personne. Je partage cet avis.
Reine Malo, Bon Dimanche

Extraordinaire! Époustouflant! Je n'ai jamais rien lu de tel au Québec. Une tendresse, une sensibilité, un érotisme d'une générosité extrême. C'est le plus près qu'un homme peut aller pour comprendre la femme.
Daniel Pinard, Coup d'oeil, Radio-Canada

Passionnant, brillant, d'une richesse inouïe! Un étonnant mélange d'hier et d'aujourd'hui, de satire politique et de fiction grandiose. Superbement écrit.
Francine Grimaldi, CBF-Bonjour

VIENT DE PARAÎTRE — COLLECTION LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE



La maison Trestler existe. On la dit hantée. De qui? De quoi?

À l'aide de documents trouvés, une romancière tente de reconstruire la vie de cette famille, tout particulièrement celle de la fille cadette Catherine à laquelle elle finit par s'identifier.

Un roman touchant, moderne, souvent drôle, dans lequel on fait la part des rêves, du souvenir et du coeur.

QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, suite 390, Montréal Qc (514) 288-2371
EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES

Disponible bientôt dans les librairies et magasins

UN TOUT NOUVEAU JEU CONÇU ET RÉALISÉ AU QUÉBEC

24,95 $



éditions hurtubise hmh ltée
7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec) H8N 1X2
Téléphone (514) 364-0323

TRANSAT
Québec/Saint-Malo

Un roman laborieux sur une maison historique

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Madeleine Ouellette-Michalska, **La Maison Trestler**, ou le 8e jour d'Amérique, Québec/Amérique, 299 pages.



Madeleine Ouellette-Michalska (Photo Kèro)

La Maison Trestler: ce livre, comme son titre l'indique, porte sur une maison, mais il est aussi, lui-même, une maison, car il a des escaliers, des étages, des chambres, des portes et des fenêtres, une cave (et des chauves-souris). La narratrice est romancière; elle visite la maison, rencontre les propriétaires Eva et Benjamin (pseudonymes de Judith et Louis Dubuc, à qui le livre est dédié); elle enquête un peu; et elle écrira un roman sur la famille Trestler, centré sur Catherine et surtout sur quelques années de sa vie: adolescence, mariage, maternité.

Mais il ne s'agit pas que d'un roman historique. C'est aussi l'autobiographie de la narratrice, l'histoire de ses rapports variables avec son mari Stefan (auquel elle ne s'intéresse guère et dont on ne saura pas grand-chose.)L'histoire aussi de son métier d'écrivain. Beaucoup de clichés à ce sujet: la difficile cohabitation d'un auteur et de son personnage, la rencontre ardue du présent et du passé, la laborieuse conciliation de la vie du corps et de celle des mots, les fluctuantes frontières entre le réel et l'imaginaire, entre le privé et le public, entre les idées et les fantasmes.

Un pessimisme profond, une irrémédiable désillusion traversent ces pages: vivre comme écrire, c'est mourir. Les fantômes auxquels la narratrice s'intéresse lui renvoient sa propre image, et que restera-t-il au terme de l'aventure ? Rien. Ses personnages ont sombré dans la nuit du temps, la maison sera vendue, son mari la quittera, le roman n'aura eu qu'un temps. Les amours sont fugaces; la politique et les guerres ne sont que vaine agitation, les grandes manoeuvres presque risibles de vivants incertains. Des potins sur monsieur B (pour Raymond Barre) visent à semer le doute sur son autorité (peut-être parce qu'elle lui envie son pouvoir ?); mais qu'importe que le premier ministre français mange au Québec des têtes-de-violon ou qu'un général américain songe à ses pantoufles et à son whisky ?

Il est vrai que l'auteur cherche à rassembler les pans épars de la Réalité, déesse de notre époque, et bien des pistes seront suivies dans ce but: comment vivons-nous ? Comment vivaient-ils il y a deux siècles ? Que mangeait-on ? Que mange-t-on aujourd'hui ? Un peu comme dans les *Antimémoires* de Malraux parfois, les temps et les lieux se chevauchent, les uns éclairant les autres. Ou les obscurcissant de projections: ici et là, des questions et des fantasmes paraissent anachroniques.

La romancière s'identifie surtout à Catherine: alors son objet est faussé, elle n'est plus historienne. L'auteur gomme allègrement les différences entre le roman et l'histoire, fait du *sfumato* sous prétexte que les deux genres sont faits de rêves et aboutissent à des fictions. Est-ce aussi simple que cela ? En tout cas, il n'y a que trop rarement de recherche, de débat véritables: elle a décidé que c'était comme ça. « Je sais les bruits que je veux entendre » (page 13). « Je sais tout de l'alchimie des formes » (page 70).

Il n'y aura pas de roman, mais que des tessons, les reflets d'un univers potentiel: scènes, discussions, réflexions se retrouveront toujours entre les deux eaux du réel et du virtuel. Beaucoup d'idées, assez peu de sentiments autres que narcissiques. Une question ressassée: comment trouver les mots pour la dire, la réalité ? « Les écrivains mentent pour mieux dire la vérité » (page 66). « Ma mère est une phrase » (page 87). « Les mots mentent » (page 83). « Un goût de lait et de crème sûre (sic) dit, mieux que les mots, le goût d'anciennes voluptés » (page 41). « Elle sait que le corps du langage recouvre tous les corps d'une époque » (page 49). « Je venais de comprendre que les mots pouvaient être le plus court chemin pour arriver au sexe » (page 166). « Cette folie qui grouille, superbe, du ventre à la bouche » (page 176). « Mon stylo se déplace de fantasme en fantasme, aidé de quelques documents » (page 192).

Il n'y aura pas d'histoire non plus, malgré les longs et fastidieux cours d'histoire, sinon entre les lignes des actes notariés, seuls vestiges des corps, des vies des morts. Mais n'appartient-il pas au romancier de les ressusciter, ces morts, de s'y risquer en tout cas, en toute bonne foi, sans préjuger du résultat, avec quelque espoir ?

Les questions que l'auteur pose ne sont pas sans intérêt, mais on dirait qu'elle ne les pose pas vraiment, refusant d'entrer dans le romanesque autant que dans l'historique, n'y mettant que le bout des pieds comme dans une eau trop froide, y faisant de petites incursions pénibles, comme si elle était persuadée d'avance de l'impossibilité de son projet. On dirait qu'écrire est pour elle une corvée absurde, et vivre aussi. Les seuls passages inspirés sont ceux qui traitent du lit, et surtout de la séduction de Catherine par Eléazar Hayst (ou l'inverse), et de la naissance de leur enfant, mais banalement comparée à la création (le huitième jour du sous-titre) et à l'accouchement de la romancière (un livre mort-né, hélas). Après, la vie du couple Hayst va l'ennuyer, et nous aussi.

Elle ne sait comment conclure son récit. Alors, elle raconte (voyez-vous le rapport ?) l'intrusion, rapportée par les journaux, d'un homme dans la chambre de la reine Elizabeth, à Buckingham ! Un fantasme de l'auteur ?

On se souvient que l'annuaire des téléphones reproduisait il y a quelques années la maison Trestler sur sa couverture; est-ce que l'auteur, en choisissant son sujet, pensait avoir autant de lecteurs ?

Svevo entre deux chaises

Suite de la page 29

tient à la certitude du vide: du « rien »...

Dans *Une farce réussie*, Mario est un homme de 60 ans, « homme de lettres » qui, il y a déjà 40 ans de cela, avait publié son unique roman... à compte d'auteur. Depuis, un petit emploi de fonctionnaire dans un bureau de commerce lui assure de quoi mener, avec son frère malade, une vie modeste mais confortable. Cependant, la *vraie* vie de Mario se cristallise à la lumière d'un *songe* où, oubliant son insuccès d'alors, il vit secrètement le mythe de sa gloire littéraire. « En rêvant, Mario jetait le masque qu'il s'imposait le jour afin de cacher son ambition blessée (110) », et, ses rêves se matérialisaient en fables écrites qui recélaient ses angoisses du jour. Il ne faudrait surtout pas s'attendre à ce que Svevo s'attendrisse sur ce personnage dont le destin ressemble tant au sien propre. Bien au contraire, la dérision et une subtile ironie subvertissent et renversent constamment toutes les valeurs en donnant au récit une allure de mascarade; Gaia, farceur impitoyable connu de tous, réussit à faire croire à Mario que son rêve littéraire est réel: un prestigieux éditeur serait intéressé à acquérir le manuscrit que Mario avait publié dans sa jeunesse, et cela pour une somme fabuleuse. Mario le croit-il ? Et qui est dupé, en fait, dans cette « fable », mélange égal du réel et du rêve ? Le faux chèque qu'on remet à Mario ne rapporte-t-il pas, après tout, un beau petit paquet d'argent ? Gaia a-t-il réussi à lui « arracher des yeux son trop beau rêve » ou a-t-il rendu service, au contraire, à Mario que le « succès » imaginaire commençait à enfermer dans une «cage d'or » où il n'y avait plus de place pour ses fables, pour la liberté de l'imaginaire ? C'est avec soulagement que Mario apprend que toute cette histoire n'était qu'une plaisanterie. La joyeuse mystification de la farce a heureusement réussi. À l'instar de tous les protagonistes svéviens, Mario poursuit de nouveau sa dérive dans un paysage équivoque, sur cette « ligne de frontière » où la réalité avec l'irréel coexistent et s'interpénètrent et où ils s'échangent leurs « masques ».

PS

De l'argent, en voulez-vous ?

On annonçait dans le journal de lundi dernier que Parcs Canada souscrirait $400,000 à la Fondation de la maison Trestler pour permettre à celle-ci de l'acquérir. La maison avait été construite de 1798 à 1806 par un négociant de fourrures allemand, venu en Amérique comme mercenaire et s'y étant établi. En 1976, les Dubuc l'avaient acquise et restaurée magnifiquement, justement l'année où le parti que vous savez prenait le pouvoir à Québec, celui-là qui tenait beaucoup au patrimoine.

La maison est doublement historique, en ce sens qu'elle témoigne d'un passé lointain, révolu, et qu'elle dit aussi le passé récent et le triste présent: l'intrusion du pouvoir fédéral dans nos domaines (loteries, universités, communications, etc.).

Que faire ? Certes, on se bat pour la langue. Pour la forme, on conteste la validité d'une contravention rédigée dans l'autre langue et la Cour suprême déclare inconstitutionnelles toutes les lois du Manitoba ! Du Ionesco ! Invraisemblable situation, grosse paille creuse qui empêche de voir la petite poutre très dure de l'implantation des organismes fédéraux dans nos secteurs traditionnels: culture, santé, éducation...

Voyez comment s'orchestrent les « investissements » chez nous du Secrétariat d'État, du Conseil des arts du Canada, du Conseil canadien des recherches en sciences humaines...

Qu'en penserait la Cour suprême ? Que sont nos derniers droits devenus ? Qui va le lui demander ?

Évidemment, personne ne va refuser de l'argent !

F.H.

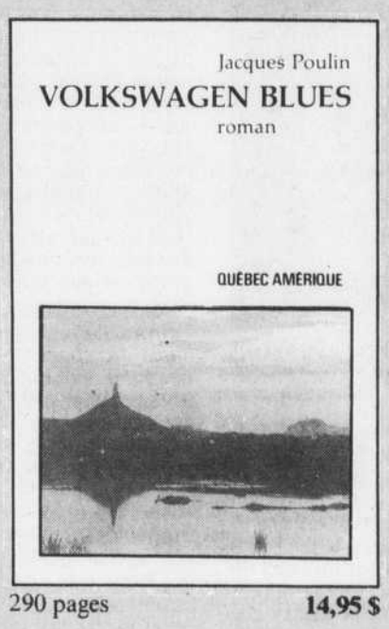


OFFRE D'ABONNEMENT
Un an: 32,00$
Je souscris un abonnement d'un an (11 nos) à la **RECHERCHE**, au prix de **32,00$**

Nom.....
Profession.....
Adresse.....
Code postal.....

Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à:
Diffusion Dimédia, 539, av. Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2

VIENT DE PARAÎTRE



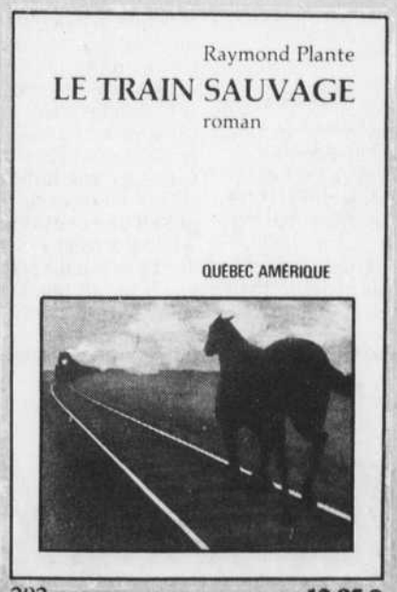
290 pages **14,95 $**

VOLKSWAGEN BLUES
de Jacques Poulin

Pour une fois, la prière d'insérer ne ment pas: « Jacques Poulin a sans doute écrit son plus beau livre. » En outre à mon avis, ***Volkswagen Blues*** s' imposera comme un des meilleurs des années 80. L'écriture de Poulin est précise, vive, suggestive. Elle est pudique quand il le faut, charnelle quand c'est le temps. (...) Un grand, un très beau livre.

François Hébert, **Le Devoir**

COLLECTION LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE

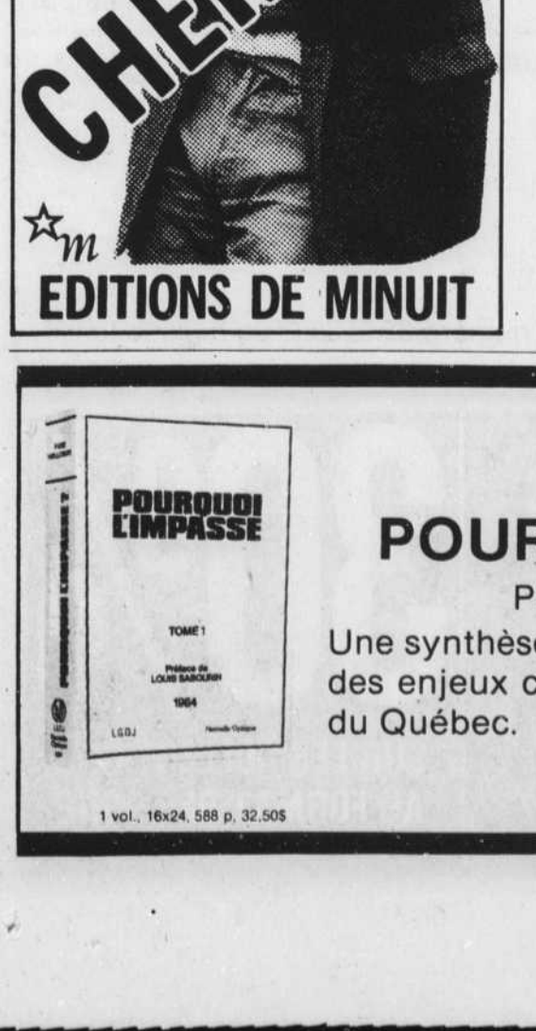


202 pages **12,95 $**

LE TRAIN SAUVAGE
de Raymond Plante

Passé la trentaine, Pierre, photographe à la pige et narrateur de ce roman, prend conscience du train qui l'emporte, des jours qui font mal. Ceux qui l'entourent semblent avoir réussi leur vie. Lui, il ne veut surtout pas réussir. Réussir ou échouer, c'est finir un rêve. Il suffit qu'une jeune fille s'intéresse à lui pour qu'il retrouve Rimbaud. Mais cette jeunesse n'est pas aussi inconsciente qu'elle en a l'air.

QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, suite 390, Montréal Qc (514) 288-2371
EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES



1 vol., 16x24, 588 p, 32.50$

KAYE HOLLOWAY
LE CANADA POURQUOI L'IMPASSE?
Préface de Louis Sabourin

Une synthèse magistrale sur l'origine et la nature des enjeux canadiens, sur l'avenir du Canada et du Québec.

Nouvelle Optique

Thierry Hentsch, Daniel Holly, Pierre-Yves Soucy
LE SYSTÈME MONDIAL
Rapports internationaux et relations internationales

Les textes les plus représentatifs des apports de la pensée critique à l'analyse de la société mondiale de Marx à nos jours.

DIFFUSION AGENCE DU LIVRE



1 vol, 15x23, 308 pages, 17.95$

Tanase contre les monarques communistes

CLÉMENT TRUDEL

Avec son cinquième titre tout juste sorti des presses (*Cette mort qui va et vient et revient*, chez Hachette),— le troisième qui paraît directement en français — Virgil Tanase continue d'intriguer. Ce « roman gendarme » truffé de clichés se gausse de la « littérature sérieuse » et emmêle les fils de l'écheveau dans des phrases à-la-Proust qui essoufflent d'abord. Puis, gagné par cette dérision qui donne parfois dans le super-machisme et l'ultra-colonialisme, le lecteur prend plaisir à la fantaisie, aux artifices. Un livre-artichaut, au coeur tendre, un long feuilleton qui pourrait aboutir à un constat sur une civilisation en régression où les citoyens sensés sont savamment éloignés des postes-clés; où règnent la pédanterie et l'intrigue, en gare de Venise, sur le continent « noir » ou dans ce monde parisien où devrait se résoudre une intrigue-gigogne dont Tanase a le secret.

Rappelons-nous *C'est mon affaire!* (Flammarion), une sotie — comédie...« où des personnages censés fous font la satire des travers de leur temps ». Tanase, Roumain d'origine, naturalisé Français, s'y déchaîne en un pamphlet qui écorche l'univers de la presse, les exactions de sbires téléguidés de Bucarest où siège le « Ier Roi communiste », et la lutte des classes qui ne serait qu'un « jeu de société pour universitaires cocus ». On veut y tuer ces « enfants dont les yeux ne savent pas voir le tissu merveilleux de l'histoire » officielle. Heureusement que *Actuel* (mensuel paraissant en France) est là comme « appareil de réanimation sociale », nous dit Tanase qui s'amuse bien de « l'affaire Tanase » — en 1982, il disparaît trois mois et refait surface avec le présumé agent secret roumain que Ceaucescu aurait chargé de l'exécuter! (Mitterrand a même annulé un voyage à Bucarest dans l'entre-temps). Pourquoi a-t-on voulu liquider Tanase? Pour deux pages signées Tanase dans *Actuel*...« où je ne faisais que reprendre des informations parues ailleurs, sans rien ajouter », dit Tanase en entrevue.



Virgil Tanase: pamphlétaire intrépide (Photo Jean Lavallée)

Précisément, comment se sent Virgil Tanase dans la peau d'un héros de gros fait divers, de séquences d'actualité où apparaissent des chefs d'État, la Securitate et la D.S.T. (Direction de la sécurité du Territoire)? Tanase me répondra sur plusieurs fronts. Il revendique la qualité d'écrivain, et le pamphlet est un genre littéraire. Il se sent somme toute fier d'avoir provoqué par son style les personnages que met en cause sa prose. A l'Est, il y a absence d'humour, il n'est pas bon de mettre en doute les impératifs. Un pays totalitaire en est un de pétrification. Et moi j'arrive avec mes exagérations... mais Tanase n'a jamais été un « militant », il récuse le qualificatif de « dissident » (il n'a jamais demandé asile politique). Il se gardera d'émettre des jugements moraux sur ceux qui sont forcés de composer avec un pouvoir honni. « Tous ces gens-là » (les opposants à l'Est) n'ont « aucun espoir »; il y a des héros, il y en a qui se suicident mais je ne peux pas dire que la mort soit une solution positive. En Roumanie, « on s'est rendu compte...qu'il est facile d'être tué... qu'il est beaucoup plus difficile d'être humilié, de serrer les dents dans l'idée qu'un jour on sera libre »...

Il faut rappeler que le jeune diplômé en lettres Virgil Tanase fut vite interdit à la signature; il se replia vers le théâtre et la mise en scène, puis vers la traduction. Le pouvoir roumain n'autorisa pas à paraître sa traduction des *Contes drolatiques*, de Balzac!

Avec enthousiasme, Virgil Tanase me parle des « valeurs d'enfance », un certain « bon sens » que les idéologies et les régimes « qui veulent tricher le monde » font dévier. Un *chat* en devient un problème socio-politique, pas un chat. A Radio Free Europe, Tanase anime une émission pour jeunes; il y parle de gens de tous métiers et tente de fournir aux jeunes Roumains ces « nourritures essentielles » dont il fut lui-même privé. « Des faits, des pensées, des références », quitte à les soumettre à la contestation mais l'oxygène doit circuler. (En Roumanie) un jeune homme n'a jamais devant lui un « vrai maître », car le moteur de bien des exposés est la « haine de l'ennemi de classe ». Cette guerre se prolonge, dira-t-il, mais il y a là un système sclérosé, une machine avec ses contradictions où, heureusement, se glissent des grains de sable.

La voix se fait veloutée, les nodosités des mains s'entrecroisent quand Virgil Tanase m'avoue qu'il est un peu méchant, qu'il n'est pas souvent d'accord avec les autres, qu'au fond il n'a jamais su ce que c'est que d'écrire dans le confort. Depuis huit ans, un peu comme Joseph Conrad polissant sa langue d'adoption, Virgil Tanase peaufine un vocabulaire bien à lui, explorant l'anatomie, l'architecture, la « bouffe » et quelques alcôves de cette langue dont il arrive à tirer des feux d'artifice légèrement teintés de flaubertismes. Tanase croit injuste que l'on dise de Robbe-Grillet qu'il a « stérilisé » le roman; pour lui, au contraire, il faut posséder à fond une langue pour devenir cet « extraordinaire manipulateur de la langue » qu'il admire.

L'aisance avec laquelle cet auteur provoque le rire lui vient sans doute de sa perception aiguë du tragique de la vie (« Quand on regarde le monde actuel, on se demande pourquoi Dieu s'est donné la peine de faire un déluge »); il ne veut pas s'y enferrer. Sa description, en entrevue, de la « dépréciation de la responsabilité journalistique » en France pourrait pousser à la déprime. Selon lui, un nombre époustouflant de désinformations circule et les vrais éditorialistes « suivis » sont chose du passé, « on peut dire n'importe quoi impunément, le public a compris quel est le jeu »... Malgré tout, quand Tanase évoque ces prosateurs peu crédibles, cette agence faisant écho à des informations anonymes, c'est souvent sur un ton ironique (dans ses écrits) mais il n'oublie pas que certains journalistes ont eu à son endroit des réactions « plus basses » que littéraires.

Les trois premiers romans de Tanase, tous parus chez Flammarion, s'intitulent: *Portrait d'homme à la faux dans un paysage marin (1976); Apocalypse d'un adolescent de bonne famille* (1980) et *L'Amour, l'amour, roman sentimental* (1982) — ce dernier marquant le début de la production en français d'un écrivain qui, sous prétexte d'un *polar*, commet un manifeste. Bien féru d'érotisme, Tanase n'oublie pas les grandes obsessions de l'humanité. Ses anti-sermons, son monde d'agents doubles aux convictions gélatineuses, je soupçonne qu'ils servent à nous pénétrer de la vacuité d'une société décadente, sur la voie de la putréfaction. Tanase, il ne chiâle pas, il ricane! Et c'est beauté que de le suivre, déboulonnant les idoles, feignant de tuer le romantisme en bravant les interdits... bourgeois et socialistes.

Deux grandes voix du siècle

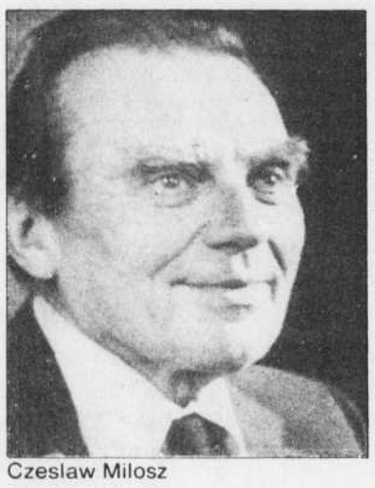
POÉSIE

PIERRE NEPVEU

★ Czeslaw Milosz, **Poèmes 1934-1982,** Édition établie par Constantin Jelenski, Luneau Ascot éditeurs, 271 pages.
★ Cesar Vallejo, **Poésie complète,** Flammarion, Collection Barocco, 442 pages.

En lisant les *Poèmes (1934-1982)* de Czeslaw Milosz, prix Nobel 1980, on se dit qu'un poète polonais qui a vu de près l'apocalypse du ghetto de Varsovie, qui vit en exil depuis 1951, et chez qui le sentiment de la destruction est omniprésent, aurait pu produire une oeuvre emphatique, elle-même apocalyptique et désespérée. « Dans le malheur il faut l'ordre et la beauté »: tel est pourtant le ton typiquement stoïque de Milosz, proposant non pas une éthique du refuge et de la consolation, mais disant que face à l'expérience réelle du désastre, on ne peut plus se réclamer décemment de l'irrationnel. Si comprendre est impossible, alors la raison humaine doit tenter cet impossible.

Nous disposons pour la première fois en français d'un choix significatif de poèmes tirés de tous les principaux recueils de Milosz. Si bien faites soient-elles, ces traductions et adaptations (1) tendent forcément à intellectualiser des textes écrits



Czeslaw Milosz

dans une langue que Milosz lui-même a déjà comparée à « un grognement d'ours ingurgitant une soupe à la bière chaude ». Quand on sait par ailleurs que cette écriture se situe explicitement dans la tradition polonaise, en mêlant les niveaux de langue et en se référant aux textes du passé, on soupçonne la part de déformation inhérente à ce travail de transposition en français. Pourtant, l'essentiel est que ces traductions demeurent vivantes, elles réussissent à la fois à faire entendre la multiplicité des voix de Milosz et l'unité, fervente et ironique, de son rapport au monde contemporain.

On peut admirer plusieurs choses dans ce recueil: que cette poésie n'en vienne jamais à s'imiter elle-même, sur une période d'un demi-siècle; qu'elle soit riche de mémoire sans donner dans la nostalgie ou la rancoeur; qu'elle se soit peu à peu approprié l'espace de la côte californienne (Milosz vit à Berkeley depuis 1960) tout en demeurant profondément européenne par son sens de l'histoire et son enracinement philosophique qui remonte à Pascal et Spinoza; par sa souplesse enfin, qui lui permet de passer de la description, à la narration, à la méditation, sur tous les tons possibles, du plus grave au plus burlesque.

Mais ce qui me paraît davantage admirable ici, c'est qu'une poésie aussi imprégnée d'intellect donne constamment accès à ce qu'il y a de plus inaccessible dans le monde. Quel est ce secret ? Le « chant de la matière sans commencement ni fin » ? Cet oiseau, tutoyé comme un frère: « L'endroit où tu étais frissonne. Toi, dans la ligne du cristal/ tu emportes ton coeur chaud et palpitant » ? La vie n'est pas ailleurs, malgré l'exil. Elle est ici, « donnée, mais inaccessible ». Il n'y a pas chez Milosz de sacralisation abusive du monde, à coup de surcharge métaphorique et symbolique. Il y a encore moins un éloge inconditionnel de la nature: « Je conseillerais même de se tenir plus loin de la nature, loin des images persistantes d'espace infini. » Au lieu de chercher la fusion, Milosz observe l'événement, il note la qualité, la forme. Il s'émeut, en sachant qu'il ne peut atteindre, qu'il n'y a pas de guérison possible, et pourtant que la beauté existe. Rien chez lui n'est jamais fixé une fois pour toutes dans le bien ou le mal, et « même le désespoir ne dure pas ».

L'immortalité, la gloire, ultimes recours ? À 60 ans, il écrit: « Eh oui, je ne disparaîtrai pas tout à fait, il restera/ une note dans le quatorzième volume de l'encyclopédie/ près d'une centaine de Miller et de Mickey Mouse. » Cette auto-dérision n'est pas son mot de la fin: s'il y en a un, ce serait plutôt une certaine sagesse faite de mémoire et de foi en la raison paradoxale, inexplicable, de la poésie.

★ ★ ★

Né au Pérou en 1892, mort à Paris en 1938, César Vallejo est un des grands poètes sud-américains du premier demi-siècle. L'édition de *Poésie complète*, réalisée par Gérard de Cortanze, aurait pu nous offrir une brève présentation, que le lecteur pourra toutefois trouver dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », dont le numéro 168 était consacré à Vallejo. Réagissant contre le modernisme impersonnel en vogue dans les années vingt, plus tard ami de plusieurs surréalistes français, inscrit au Parti communiste espagnol, Vallejo est un poète qui dérange. Je me souviens avoir reçu ses textes, il y a quelques années, comme une gifle au visage.

Dire, comme on le fait à l'endos du livre, que le poète « rend la parole aux hommes contre les faiseurs d'images », même si ce sont des mots que Vallejo lui-même a employés, c'est réduire à un humanisme assez pâle un travail qui triture le langage dans tous les sens, qui présente le corps avec une sorte d'obscénité rageuse et pourtant bouleversante. Vallejo s'avance comme un pantin pathétique, il titube, il bave, il s'exclame, il rit et surtout il souffre. Son angoisse s'engouffre dans une matérialité opaque: « Je veux écrire, mais il sort de l'écume/ je veux dire beaucoup et je m'embourbe. » Cela reste vrai même pour ses derniers poèmes, les plus engagés politiquement: « Espagne, éloigne de moi ce calice. »

Et pourtant, Vallejo parvient bel et bien à écrire, il laisse sa voix grinçante et excessive envahir tout le langage, habiter les bons et les mauvais sentiments pour faire entendre le chant profond de la vie agonique. Ce chant n'a que faire de l'harmonie: il ressemble souvent à un hoquet, à une cacophonie terrible, inoubliable.

(1) On s'étonne que la liste des auteurs d'adaptations omette les noms des deux Québécois dont les versions de deux poèmes, d'abord parues dans *Liberté*, sont reprises ici.

Tendres ennuis

MIREILLE SIMARD

Le réflexe est toujours le même: quand on a beaucoup aimé un film, on se précipite pour lire le roman. Et à l'inverse, quand on a adoré un livre, on s'empresse d'aller prolonger son plaisir au cinéma.

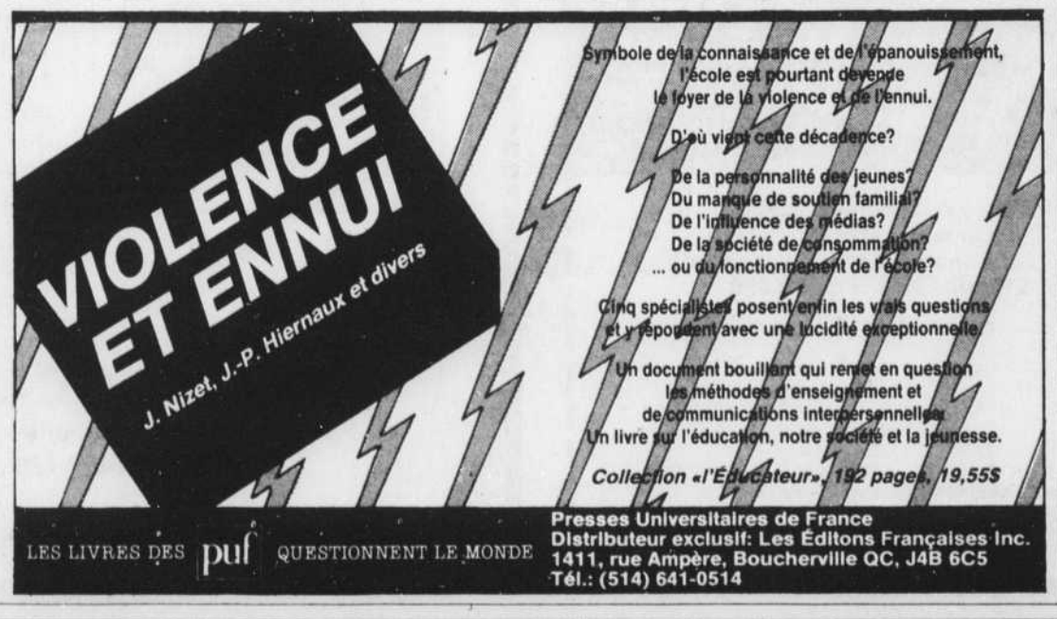
Parfois — pour ne pas dire souvent — on est amèrement déçu, surtout quand le roman qui porte le titre du film bien- aimé a été écrit à partir du film. Là, on sombre dans le récit linéaire à une dimension, concocté par un nègre sans talent.

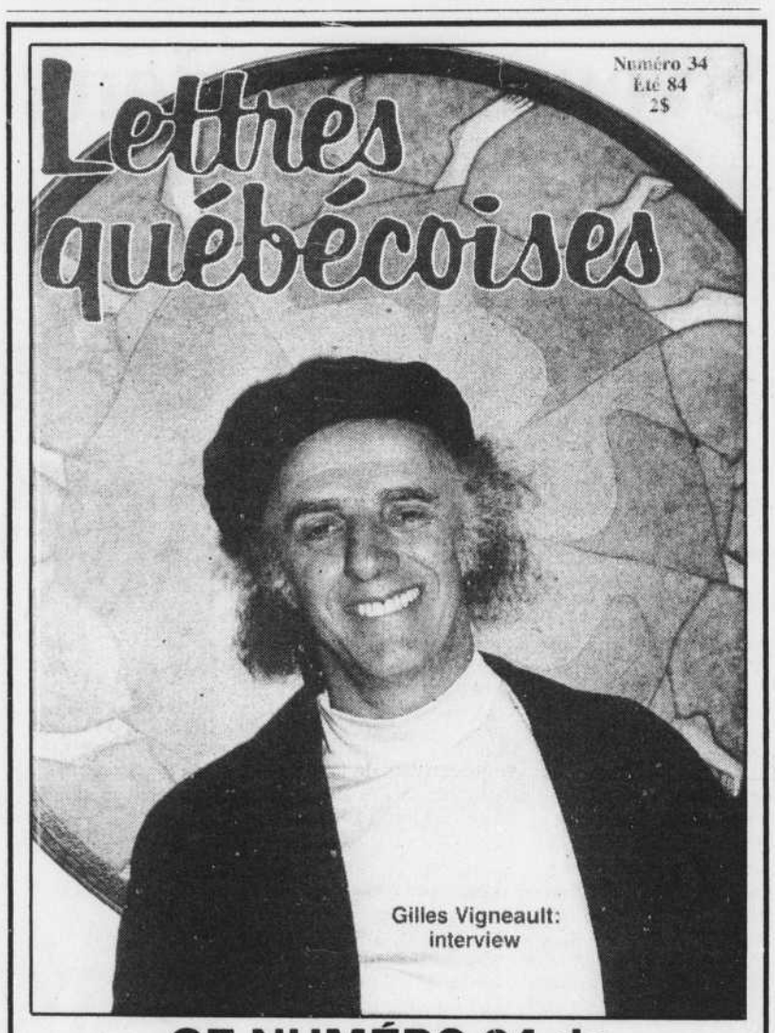
Le risque était limité avec *Tendres passions* de Larry McMurtry (publié chez Libre Expression), puisque le roman datait de 1975. On pouvait s'attendre à tout, sauf au pire.

Erreur. Grave erreur. À part la raccoleuse couverture glacée, qui présente une photo couleur de Debra Winger et de Shirley Maclaine, il n'y a rien, ou presque, qui rappelle le film. Même le charmant personnage de l'astronaute, celui qui réussit à conquérir le coeur d'Aurora, la veuve intraitable, est absent ! En lieu et place s'ébroue un certain Vernon, millionnaire de son état et domicilié dans une Lincoln. Ouf !

Quant au rythme de ce livre bâclé et mal écrit, il est nul et invraisemblable. Emma, la fille d'Aurora commence à souffrir d'un cancer à 10 pages de la conclusion et meurt une demi-page avant le mot fin. Autant le film faisait ressortir avec tact et intensité les relations troublées entre Aurora et Emma, autant le livre n'arrive jamais à décoller du fade sujet-verbe-complément. À oublier.





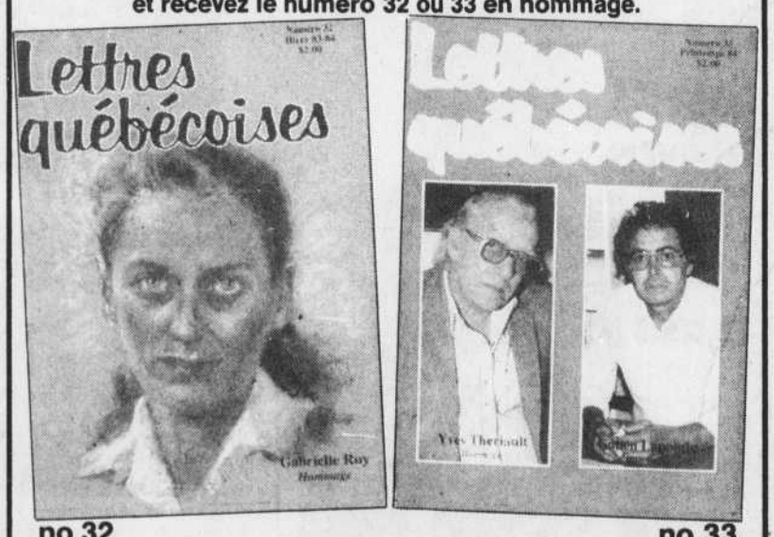


CE NUMÉRO 34 de Lettres québécoises

en plus d'une entrevue avec Gilles Vigneault et François Gendron, vous présente plus de cinquante livres parus récemment.

(112 pages illustrées)

Abonnez-vous en vous servant de cette annonce et recevez le numéro 32 ou 33 en hommage.



BULLETIN D'ABONNEMENT

LETTRES QUÉBÉCOISES
C.P. 1840, succ. B
Montréal, Québec
H3B 3L4
Tél.: (514) 525-9518

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE POSTAL.....

Canada 8 $
USA 10 $
Europe 15 $
Institutions 10 $
De soutien 20 $

Je désire le numéro 32 ☐ 33 ☐ en hommage

20%
SUR TOUS NOS LIVRES EN MAGASIN.*
*À l'exception des manuels scolaires et des livres codés A-B.

GRANDE VENTE PRÉINVENTAIRE
DU 19 MAI AU 16 JUIN
LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371 LAURIER, OUEST, MONTRÉAL. 273-2841

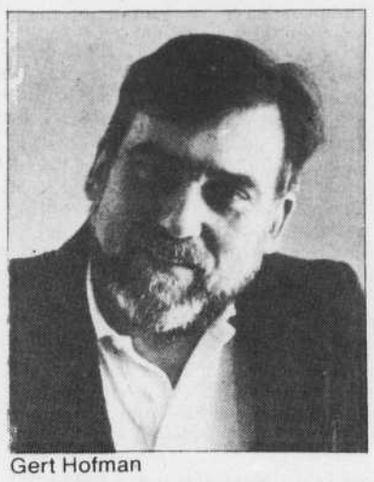
30%
SUR LES COLLECTIONS AU FORMAT DE POCHE

Pour Gert Hofmann, l'important c'est le style

HANS-JÜRGEN GREIF

Gert Hofmann est venu au Salon du Livre de Québec, à l'occasion de la parution de son livre *Le Cheval de Balzac*, qui a reçu un accueil très favorable du public francophone. Auteur allemand déjà consacré dans son pays, traduit en douze langues, mais encore peu connu ici comme à Paris, il a commencé tôt à écrire, ayant vécu de la production d'une cinquantaine de pièces radiophoniques avant de publier des romans.

« En écrivant d'abord pour la radio, confie-t-il, je me suis rendu compte que j'écrivais pour un public non littéraire; les littéraires n'écoutent pas de drames à la radio. Mais mon dévouement à ce média m'a permis d'en vivre, d'une part; d'autre part, j'ai développé des modes d'écriture qui m'ont beaucoup aidé pour mes romans et mes contes. Enfin, le secteur radiophonique est le seul qui permette encore des expériences nouvelles.



Gert Hofman

« J'admets que j'ai eu quelques difficultés de passer du dialogue à la prose du roman, qui a la complexité d'un opéra. C'est seulement vers l'âge de quarante ans que j'ai commencé à maîtriser l'art de la description. Quand j'avais 30 ans je croyais que la littérature était morte; c'était le snobisme des années 60 où l'on attendait patiemment la mort du roman . . . Mais mon rêve, c'était d'écrire un roman. Ainsi, j'ai introduit dans mes drames de plus en plus d'éléments propres à la prose. Voilà comment j'ai écrit mon premier travail, *La voix de fausset*, en 1979, qui m'a valu le prix Ingeborg Bachmann. »

Depuis *La voix de fausset*, il a publié presque chaque année un nouveau livre: *La Dénonciation*(1979), *Le Cheval de Balzac* (1981), *Sur la tour* (1982), *Notre Conquête* (1984). Ces ouvrages ont en commun un même souci du style, mais ils diffèrent complètement quant à leurs sujets.

Gert Hofman avoue qu'il déteste se répéter. « J'aime toucher à tout, du roman philosophique à la nouvelle littéraire en passant par la prise de conscience allemande de l'après-guerre. Ensuite, je n'aime pas les confessions. Pour moi, un livre est construit de toutes pièces. Je ne veux éduquer personne, et je préfère écrire un texte très dense. Je pense souvent à ce passage chez Kafka, qui dit qu'un livre doit avoir l'impact d'une pierre que l'auteur laisse tomber sur la tête d'un lecteur non averti. Bien sûr, je veux rendre le lecteur mal à l'aise. Je me rallie à Nietzche qui juge que les livres méchants, écrits *contre* la vie, sont *pour* la vie, s'ils sont bien écrits. C'est l'élément artistique qui compte. Un bel exemple est *Sur la tour*. C'est un roman qui suscite le malaise, où il n'y a presque pas d'acteurs, ni d'action véritable, et qui tire son unité du fractionnement du langage. »

Mais pourquoi a-t-on traduit d'abord *Le Cheval de Balzac* ? « Parce que c'est un livre qui s'occupe de figures littéraires ? Je crois que les Français sont une nation plutôt littéraire. D'abord, c'est le titre qui les a attirés, et puisqu'ils aiment Balzac . . . Ensuite, la critique a beaucoup insisté sur la récurrence du thème père-fils, mère-fils, autorité-individu. J'aurais aimé inclure dans *Le Cheval de Balzac* une lettre du père Kafka à son fils. On ne connaît que l'autre côté de la médaille, celui de Franz. Je n'ai pas abandonné cette idée du tout, peut-être parce que j'ai un fils de vingt ans qui écrit d'excellents poèmes - en anglais. Il a les mêmes problèmes que moi face à la prose, j'espère qu'il ne se sentira pas aussi écrasé par son père que Franz Kafka. Je crois qu'il est important de montrer les relations de personnes qui appartiennent à la même famille, plutôt que d'écrire ce qui se passe quand se rencontrent MM. Dupont et Lebrun. C'est en famille que les drames se produisent. »

Je fais remarquer que ses livres montrent plutôt les drames intérieurs que des actions physiques et que ses personnages réfléchissent sur le fait qu'ils sont le produit de leur passé. « Pour moi, répond-il, décrire des actions est trop lié au auteurs de romans d'aventures (« Trivialliteratur »). Même l'action la plus insignifiante permet de saisir la visée de l'auteur. Les dix premières de *Sur la tour* auraient pu donner naissance à un roman encore plus volumineux: un couple arrive dans un village en Sicile, la femme se déclare enceinte, des enfants tuent une chèvre, et un gardien promet un spectacle mystérieux sur une tour. Je ne crois pas qu'un auteur doive diluer l'imagination du lecteur par trop d'actions. Il doit faire en sorte que l'intérêt du lecteur soit soutenu par la qualité du style. »

Il admet avoir des affinités avec James Joyce. « Je le relis constamment, mais je relis aussi Kleist, Büchner, Thomas Bernhard. J'ai dû lutter surtout contre Bernhard, parce que son style est très suggestif, presque hypnotique, il est difficile de s'y soustraire. Même si le lecteur a une vague impression de déjà vu en me lisant, cela ne me dérange pas trop. Bernhard est lui-même influencé par Kleist, et Kleist par d'autres encore. En me comparant à Joyce ou à Bernhard, je crois me trouver en bonne compagnie. J'aime mieux qu'on établisse des liens entre ces auteurs et moi que de me faire dire que je n'ai pas de style du tout — ce qui est malheureusement trop souvent le cas chez bien des auteurs. L'important, c'est le texte littéraire en soi. »

Dans les quatre nouvelles qui composent *Le cheval de Balzac*, ses personnages ont souvent de la difficulté à s'exprimer: le père de Lenz ne parle pas à son fils, Casanova n'arrive pas à dire à sa mère ce qu'il veut, Balzac se perd dans ses constructions de phrases, Walser ne peut plus écrire.

« C'est juste. Mais d'autre part, mes livres sont très éloquents, même si mes personnages s'expriment mal, ne finissent pas leur phrase. Le plus excitant pour un écrivain c'est la présentation d'une situation où deux êtres se rencontrent, ils ont beaucoup de choses à se dire, débordent de sentiments et doivent s'exprimer par un geste, par leur silence. »

Actuellement « Écrivain invité » au Collège Oberlin, Gert Hofman apresque terminé le manuscrit de son prochain roman, *Notre mémoire courte*. « Oberlin m'a permis d'écrire librement, plus que je n'en avais eu l'occasion auparavant. J'ai toujours eu la chance de pouvoir écrire, en Yougoslavie pendant dix ans, un an en France, huit en Angleterre. Dans tous ces pays je me suis consacré à l'enseignement universitaire. Maintenant, je ne voudrais faire qu'une chose: écrire et vivre de l'écriture. Faire moins de compromis avec le monde dans lequel je vis. Je continue à écrire des drames radiophoniques, et mes livres se vendent assez bien. Mais je ne sais pas encore très bien ce que je ferai après *Notre mémoire courte*.

« Un jour j'écrirai un livre sur le Titanic, un sujet terriblement exploité, où je mettrai en scène divers caractères face à la mort. Pour le journal *Die Zeit*, je viens d'écrire un dialogue entre Sir John J. Astor et son barbier, qui le rase pendant que l'eau monte. C'est la vie du Barbier qui m'intéresse — il y a quelque chose de surréaliste dans cette situation et j'y entrevois de grandes possibilités stylistiques. Ce que je sais, c'est que je dois écrire — je serais profondément malheureux si l'on me privait de ma plume.

Svevo: un écrivain entre deux chaises

EVA LE GRAND

★ Italo Svevo: **Le bon vieux et la belle enfant — Trois récits,** Seuil, 174 pages.

Italo Svevo: voilà un des écrivains les plus étonnants de notre siècle. On n'a qu'à relire *La conscience de Zeno* (1923) pour s'en convaincre. Pourtant, ses débuts littéraires *Une vie* (1892), *Senilità* (1898) passent longtemps sous silence. Il ne connaît la gloire qu'après son troisième roman, aidé en cela par Joyce qui, dans son séjour triestin, aura l'occasion d'admirer son oeuvre et de devenir son ami intime. Svevo a alors déjà plus de 60 ans (1861-1928).

Qui est-il, cet écrivain triestin dont l'oeuvre nous parvient traduite de l'italien ? Dans son excellent article « Italo Svevo: sur les franges d'un monde qui se dérobe » (in *Critique*, août /sept. 83: « Les mystères de Trieste »), Mario Fusco nous met en garde contre une assimilation linguistique trop hâtive: « Dire de lui, comme on serait naturellement porté à le faire, que c'est un romancier italien est déjà commettre une double erreur, parce qu'il n'a jamais été qu'un romancier clandestin, et, tout simplement, parce qu'il n'était pas italien » . . (faut-il rappeler que Trieste ne devint ville italienne qu'en 1919 — Svevo a donc 58 ans). Ettore Schmitz de son vrai nom, Svevo était en effet citoyen autrichien; mais il était aussi habitant de Trieste, ce qui le condamnait à être assis entre deux chaises, entre deux pays et deux cultures.

De père allemand et de mère italienne, tous deux appartenant à la communauté israélite triestine, Ettore Schmitz, respectable commerçant, décide de devenir écrivain de langue italienne. Mais jusque dans son pseudonyme (svevo signifie « souabe »), on retrace le profond écartèlement qui marque tout aussi bien sa vie que son oeuvre: derrière le commerçant se cache l'homme de lettres qui s'adonne secrètement à sa passion littéraire . . . mais au-delà de la double face d'un être s'inscrit aussi, en filigrane, l'espace d'une *frontière*, la symbiose de deux cultures aussi bien que celle du réel et du rêve.

À l'instar de sa propre vie, l'oeuvre de Svevo n'échappe jamais à l'équivoque. Ses protagonistes naissent scindés au point de devoir vivre leur ambiguïté comme une « maladie » (Zeno est, à cet égard, exemplaire). L'hésitation existentielle de ces êtres partagés surgit de cette frontière investie à la fois par le réel et le rêve (par le prosaïque commerce et le mythe littéraire), espace équivoque clivé entre deux mondes, les englobant tous les deux et ne voulant jamais opter pour l'un à l'exclusion de l'autre.

Le bon vieux et la belle enfant, *Vin généreux* et *Une farce réussie*: tels sont les titres de trois récits écrits en 1926, deux ans avant la mort de Svevo. Ils condensent les thèmes principaux de l'oeuvre svévienne: on y suit dans une dérision constante la sinueuse frontière entre le réel et la fable, la jeunesse et la vieillesse, le travail « alimentaire » et l'ambition littéraire, le désir charnel et la culpabilité moralisatrice. Jamais on ne s'aventure, chez Svevo, loin de cette frontière et de son univers de *symbiose* entre ses deux versants. On est plongé dans une ambiguïté profonde de l'être, dans une perpétuelle et angoissante interrogation qui ne nous fait guère goûter le confort d'une attitude univoque. Seule la mort, unique et irrévocable certitude, hante ce paysage fait d'oscillations.

Ainsi en va-t-il pour ce « bon vieux » partagé entre sa morale et son rôle de séducteur d'une belle jeune fille à qui il prétend épargner, en la séduisant, les « tentations plus dangereuses ». Tout au long de ce récit, il porte deux visages — deux « masques » — sans qu'on sache trop (et il ne le sait pas lui-même) lequel des deux, philanthrope ou « odieux séducteur », est le vrai et lequel est faux. Son « aventure devait rester « vraie »: et il collaborait allègrement à sa falsification (21) »: Dans sa longue maladie survenue après son « crime » de séducteur, sa conscience est investie par une déchirure entre ses intentions et ses actions. Ce va-et-vient rythme le récit aussi bien que la « théorie » que le bon vieux rédige pour l'édification de la jeune fille: son « crime » et sa morale pourront ainsi vivre en paix. Cependant, les questions posées dans son manuscrit sur les « Rapports entre la vieillesse et la jeunesse » demeurent *insolubles*, rappel du refus de l'univoque qui traverse toute l'oeuvre svévienne. Seul son dernier souffle fait tracer au bon vieux, à plusieurs reprises, l'ultime réponse; mais déjà elle appar-

Suite à la page 27

vlb éditeur
LA PETITE MAISON
DE LA GRANDE LITTÉRATURE

Lucien Francoeur
ROCK-DÉSIR



Il y eut le King, les Beatles, les Stones puis les Doors. Ici, maintenant, c'est FRANCOEUR! *Rock-désir*, c'est dix ans de chansons rock'n 'roll que le poète-rock nous livre, avec ses six albums, ses chansons inédites et six partitions musicales, dont *Blue jeans sur la plage*, *Nelligan* et *Le rap-à-Billy*. Un livre tout en chansons et en photos qui donne une image colorée de l'Amérique québécoise. Merci Lucien Francoeur!

192 pages — 12,95 $

Renaud Longchamps
BABELLE
2. L'escarfé



Ce deuxième tome de la suite babellienne ne laissera personne sur sa faim. Après avoir décrit la folie et le désespoir de l'humanité, l'auteur nous entraîne cette fois-ci en enfer, qui est celui de tout être humain aux prises avec sa solitude et son vide intérieur. C'est l'histoire de la société qui est ici pointée du doigt, et plus précisément son histoire intime dans ses débordements tant créateurs que dévastateurs. Une écriture moderne, une langue crue et brutale, un discours radical!

152 pages — 12,95 $

JEAN ECHENOZ

PRIX MEDICIS

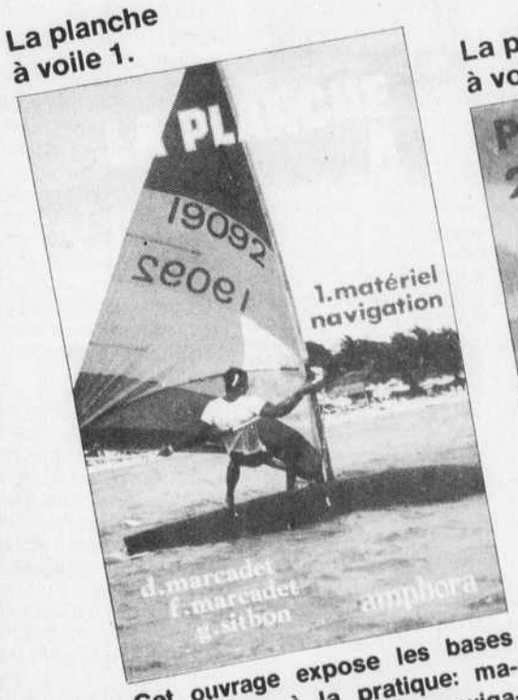
12,25 $



☆m
EDITIONS DE MINUIT

La Planche à Voile amphora

La planche à voile 1.



Cet ouvrage expose les bases nécessaires à la pratique: matériel, théorie, exercices, navigation. De nombreuses photos et illustrations complètent un texte court et précis.
152 pages. 14,60 $

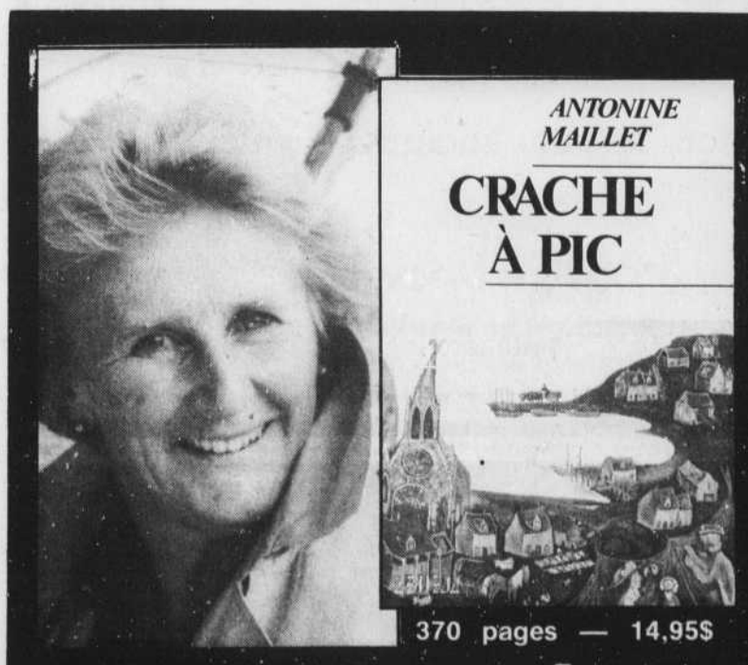
La planche à voile 2.



Pour les initiés, les principes techniques et tactiques sont clairement expliqués. Notions d'architecture et de compétition. Photos et illustrations.
160 pages. 14,60 $

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

mondia
1977 boul. Industriel
Chomedey, Laval 667-9221
(Québec) H7S 1P6 334-5759



370 pages — 14,95$

LEMÉAC
LA MAISON
DES GRANDS AUTEURS
DIFFUSION: 273-2841

PREMIER TIRAGE ÉPUISÉ

CRACHE À PIC

ANTONINE MAILLET

LIVRE D'ICI: « Une première ligne, une deuxième, ça y est: on est envoûté. »
(Gilbert Forest)

UN SUCCÈS SENSATIONNEL

En vente partout

Nom .....
Adresse .....
.....
CRACHE À PIC ..... 14,95$
(frais de port: 1,00$)

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Outremont — H2V 3X7
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Card .....
☐ Chèque ☐ Chargex No .....
Date d'expiration de la carte .....
Signature .....

Robert Daley: sur la frontière du bien et du mal

MIREILLE SIMARD

Robert Daley est un être obsédé par la dualité. Le bien et le mal. La vie et la mort. La justice et l'injustice. Toute son oeuvre de romancier tourne autour de ces pôles. Et le décor pour parler de ce sujet inépuisable, c'est la police.

Celle de New York, évidemment.

Car Robert Daley, c'est le journaliste qui a mis à jour l'histoire de Serpico, ce policier qui, aux yeux du monde, est à l'origine de la Commission Nap et d'une kyrielle d'autres enquêtes qui ont amené le grand ménage d'une police new-yorkaise jusqu'alors systématiquement corrompue. Encore que pour Robert Daley, Serpico était plus un hippie qu'un homme de justice, et que le mérite revient plutôt à l'homme qui a pris Serpico par la main pour l'amener à dire ce qu'il savait. Mais comme l'histoire s'invente souvent des héros sur mesure, c'est Serpico qui est devenu célèbre.

Robert Daley, à l'inverse de Serpico, est fondamentalement un homme épris de justice. Plus encore, Daley est fasciné, voire littéralement hanté, par la fine frontière qui sépare le bien du mal. « Ça doit venir de mon éducation stricte de catholique, explique-t-il, où l'on m'a dit qu'il y avait une bonne façon de faire les choses, et une mauvaise. »

Mais plongé dans la vie, Robert Daley s'est vite aperçu que la frontière était fragile entre les deux. Et que la bonne façon de faire les choses n'était pas la même pour tout le monde. Dans son plus récent roman, *Le parfum du danger*, les protagonistes, le bandit Lambert et le policier Bellarmine, vivent des passions et des émotions tellement entremêlées, que le lecteur n'arrive jamais à savoir qui a tort et qui a raison.

C'est parce que Robert Daley a fait partie de la police new-yorkaise pendant un an et sept jours à titre de *deputee commissionner* qu'il s'est épris de la police. « Avant, dit-il, j'étais comme tout le monde, je détestais la police. J'avais peur d'eux. Mais à titre de *deputee commissionner*, j'étais un des huit civils qui avaient le pouvoir de commander aux 32,000 policiers armés. Mais j'ai choisi de me servir de ce pouvoir pour m'imposer dans le quotidien des policiers. »

Pendant des nuits, dans des voitures-patrouilles, Robert Daley a arpenté la mégapole new-yorkaise, y découvrant un univers sanglant. « Je voulais voir ça, vivre des émotions fortes, savoir la différence entre la vie et la mort. Souvent, je me suis demandé si mon intérêt était malsain ou dégueulasse. Je sais seulement que je voudrais tout voir, comprendre autant que je peux ce qu'il y a dans le monde. Mais on ne peut comprendre ce qu'on ne regarde pas. »



Robert Daley

Souvent, il a été le seul civil à être présent sur les lieux d'un crime. Et c'est là que Daley a appris à connaître la vraie nature du policier, fort éloignée de l'image traditionnelle.

Voilà pourquoi ses romans s'efforcent de rendre la réalité dans toute son acuité. La vérité, pour lui, est plus émouvante que le trucage. Il croit que le créateur a le devoir non seulement de divertir le citoyen, mais également de l'instruire. Une oeuvre d'art qui est fausse est une contradiction.

Robert Daley est abasourdi par la totale méconnaissance du droit et de la police qu'affichent la plupart des gens. Ça conduit à des situations aberrantes, où plusieurs criminels sont relâchés, parce que les douze jurés n'arrivent pas à croire aux preuves recueillies par la police. « Les gens, dit-il, ont tendance à croire que les policiers sont corrompus et qu'ils fabriquent des preuves pour inculper un pauvre innocent. »

Comme tout le monde, Robert Daley est entré dans la vie avec une image fausse de la police. « J'ai été élevé sur des mensonges, comme les héros qu'incarnaient Errol Flynn. Même *Hill Street Blues*, la série policière dont on dit qu'elle est « vraie », contient beaucoup de choses invraisemblables. Par exemple, le commissaire principal se promène sans uniforme et tout le monde l'appelle par son prénom. Dans la réalité, cet homme-là est craint et appelé « monsieur ».

Que faut-il croire d'une émission dont le personnage principal est faux? » lance-t-il, torturé.

Ses romans sont basés sur son expérience new-yorkaise. Et sur des faits divers glanés au fil de cette année qui a changé sa vie. Il a écrit à ce jour quatre romans sur la question, dont le dernier, *L'Année du dragon*, raconte l'aventure solitaire d'un policier, le seul à croire à l'existence d'une mafia chinoise. C'est l'histoire de son acharnement à démanteler le réseau, un entêtement qui le mènera à avoir raison et tort à la fois, puisqu'il sera finalement relevé de ses fonctions.

« La vie, explique-t-il, c'est ça. On fait ce qu'on peut et on perd la plupart du temps; mais on est plus grand en perdant. »

Ses personnages n'ont rien d'Indiana Jones, l'intrépide héros de Steven Spielberg. Son héros « est un homme qui a peur, mais qui fonce quand même. C'est un être humain. L'autre, c'est juste un héros de cinéma. »

Derrière sa passion pour créer des oeuvres d'art passionnantes et réalistes, se cache une quête de l'authenticité. Et quiconque enquête sur la question passe inévitablement par l'émotion. Sa soupape émotive prend forme dans les histoires d'amour qui se lovent à l'intrigue principale. Comme ce policier, jusqu'alors fidèle, qui tombe amoureux d'une animatrice de télé. Ou bien encore de la femme du criminel, comme c'est le cas dans *Le parfum du danger* qui, exceptionnellement troque le bitume new-yorkais contre les pavés de Nice des années 50.

Mais Robert Daley est déjà de retour dans son *alma mater* américain, préparant cette fois-ci, un roman sur le viol. « J'ai assisté récemment au procès d'un type accusé pour la troisième fois de viol. Mais il a été relâché, notamment parce que l'avocat de la Couronne ne pouvait pas parler des ses antécédents. Ce sont des preuves inadmissibles dans la justice actuelle. »

La trop grande permissivité de certains juges libéraux new-yorkais ne cesse de le révolter. « Souvent le policier a risqué sa vie pour arrêter un criminel que les jurés relâchent, dès que le moindre petit doute subsiste. Par exemple, on acceptera jamais la présence d'un policier ou d'un journaliste sur un jury, parce que l'avocat de la défense jugera qu'il a trop d'expérience. Mais si le public était mieux informé, la justice serait mieux administrée. »

« On fait tous partie de la justice, poursuit-il, du système. Mais les juges qui libèrent des criminels n'ont jamais vu de victimes, n'ont jamais parlé avec ces salauds. Moi, j'ai parlé avec des criminels, mais sans jamais pouvoir les comprendre. La plupart sont des désaxés, des criminels de carrière. »

En écrivant ses romans où il puise les détails à même son expérience policière, Robert Daley pense remplir son devoir de citoyen. Informer et divertir en même temps. Mais ne craint-il de mettre à sec son puits d'anecdotes policières ? « Je ne crois pas, parce que c'est un sujet sans fin, un sujet qui m'excite et qui m'enchante. Et aussi parce que c'est un univers qui me permet de mettre en présence toutes les ficelles du bien et du mal. »

« Vous savez, explique-t-il, on peut bâtir une carrière là-dessus... »

Les revues se concertent

LES REVUES

PAUL CAUCHON

L'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois (AEPCQ) a tenu les 11 et 12 mai son assemblée générale annuelle, à l'Hôtel du Parc à Montréal. Cette assemblée a permis à l'AEPCQ, qui regroupe une trentaine d'éditeurs culturels parmi les plus connus au Québec, de préciser les grandes lignes de son développement futur.

Lors de l'assemblée les éditeurs de périodiques culturels se sont donnés un Code de déontologie. Ce Code contient quelques propositions générales qui appellent les périodiques à professionnaliser leur travail, à mieux respecter les auteurs et à collaborer entre eux de façon plus positive. Il s'agit là d'un texte court, plein de bonnes intentions et qui ne prétend surtout pas jouer un rôle policier: son importance est avant tout symbolique, puisque c'est la première fois au Québec que les éditeurs de périodiques en tant que groupe constitué se reconnaissent mutuellement et publiquement des devoirs et des obligations. Prochaine étape de cette nouvelle maturité: les éditeurs réfléchissent à une proposition de contrat-type entre éditeurs et auteurs, contrat dont une première version a été déposée lors de cette assemblée.

Les éditeurs présents ont également abordé la question des subventions gouvernementales. Alors que les besoins des périodiques augmentent évidemment au même rythme que le coût de la vie on a pu apprendre, par exemple, que le budget d'aide aux périodiques du ministère des Affaires culturelles avait constamment baissé depuis cinq ans: en 83/84, $355,900 étaient consacrés aux périodiques par le MAC, soit 6.5 % de moins qu'en 80/81. Cette somme était réparti parmi 34 revues, soit une moyenne de $10,467 par revue. Les éditeurs, qui produisent des périodiques de qualité pour un marché potentiel très réduit, savent que ces sommes servent surtout à payer leurs frais d'impression, et que leur travail relève la plupart du temps du bénévolat.

Les éditeurs ont également exigé des explications auprès du Conseil des Arts du Canada, qui vient tout juste de présenter sans avoir consulté les intéressés un nouveau programme, le « Fond de rémunération des collaborateurs de périodiques ».

L'AEPCQ a également décidé d'élargir la gamme de ses services: l'organisme envisage d'organiser des journées d'étude sur des sujets comme la gestion d'abonnement, l'informatique, le marketing, etc. De plus, l'AEPCQ offrira à ses membres les services d'une attachée de presse.

Les éditeurs se sont aussi penchés sur les critères d'admissibilité à leur Association. Question lancinante qui les hante depuis la fondation de leur organisme: qu'est-ce qu'un périodique culturel ? L'AEPCQ accepte maintenant en son sein des périodiques d'analyse socio-culturelle au sens large, à l'encontre d'une vision plus stricte et plus spécialisée de la culture. Mais devant la prolifération de revues de tous genres (indépendamment de leurs qualités) publiées par les organismes, institutions et associations les plus diverses, l'AEPCQ continuera, semble-t-il, à privilégier les éditeurs strictement indépendants et autonomes, à l'exception des périodiques universitaires.

Les membres présents se sont finalement donnés un nouveau conseil d'administration. Mme Lise Gauvin, qui participe à la rédaction de *Possibles* et qui est bien connue des lecteurs et lectrices du DEVOIR, a été élue présidente de l'organisme. Elle remplace ainsi M. Gilbert David, dont le mandat se terminait. Mme Gauvin s'est dite préoccupée par le manque de visibilité des périodiques culturels, dont le travail considérable d'information et de critique n'est pas toujours perçu à sa juste valeur par le public. Elle a également exprimé le désir que l'AEPCQ devienne un lieu d'échange et de rencontre mieux adapté aux besoins des éditeurs. Les autres administrateurs élus sont Robert Giroux, de *Moebius*, au poste de secrétaire-trésorier, ainsi que Claude Bertrand de *Arcade* et Gaétan Lévesque de *Lettres Québécoises* aux postes de directeurs. Pour sa part le vice-président de l'AEPCQ, Richard Martel de la revue *Intervention*, a été reconfirmé dans ses fonctions pour une autre année.

Notre littérature en Italie

DANIÈLE BLAIN

Le spumante est au frais, les étudiants à la porte: le premier Centre d'Études de littérature québécoise en Italie devrait, dans des locaux provisoires mais qu'importe, ouvrir ses portes à Bologne, en septembre. En bon parrain, pour souligner l'événement, le gouvernement du Québec, par l'entremise de son délégué général Jean Martucci, offrira officiellement sous peu au Département de Langues modernes de l'Université un fonds de 500 oeuvres de notre littérature: sourires, petits fours, le plus content des deux...

Pourtant, lorsque le professeur Petroni, titulaire de la chaire de littérature française, décida en 1973 de créer l'équivalent d'un « module de littérature francophone » il pensait surtout à l'Afrique de Senghor; c'est dans cet esprit aussi que, trois ans plus tard, la professeure Franca Marcato Falzoni venait suivre à l'Université de Sherbrooke un cours d'été sur les littératures de langue française. « Mais là j'ai rencontré Joseph Bonenfant, qui m'a fait connaître certains poètes québécois: j'ai lu, acheté d'autres livres, continué à lire, étudié... En rentrant à Bologne, on m'a demandé de participer à un colloque international sur la littérature canadienne dont une partie était consacrée à la production québécoise. En 77, j'ai présenté une communication sur ce thème ».

Lors de son second voyage au Québec à l'automne de la même année, pour un projet de revue qui ne se concrétisera jamais, Franca Falzoni découvre, coup de foudre, Réjean Ducharme (dont *La vallée des avalés* avait été traduit en italien en 69) auquel elle a récemment consacré un livre, *Dal mito al romanzo: una trilogia du charmiana*: « Dès la première lecture du *Nez qui voque*, j'ai été fascinée, profondément touchée par cette tendresse qui n'est pas « normale » à notre époque et qui, chez Ducharme, recouvre aussi beaucoup d'amertume. C'est un écrivain qui pousse le lecteur à le relire: il n'imite personne, on sent qu'il n'est pas lié à une école, à un groupe, mais en même temps qu'il a d'énormes lectures ». Ducharme, puis Aquin, Marie-Claire Blais, Victor Lévy Beaulieu: « J'ai été frappée par la richesse de la production québécoise, la diversité des voies et des voix, toutes intéressantes ».

Croisements: dans la petite grande salle de la Délégation du Québec à Rome, un beau vendredi 13, Yolande Villemaire explique à une trentaine de personnes « le **nouveau** roman québécois comme laboratoire de langue(s) ». Cinquième étape d'un voyage qui l'a portée successivement à Milan, Turin, Urbinol, Bologne et prévoit aussi une conférence à l'Université de Catania, en Sicile, elle dément dans les faits cette vieille affirmation selon laquelle « un tiers de nos efforts vise à dire aux États-Unis que nous sommes de langue française, un tiers à dire aux Français que nous sommes nord-américains et un tiers à dire au Canada que nous avons une culture particulière ».

Les écrivains de la génération de la contre-culture sont décidément plus à l'aise avec leurs origines et ne s'empêtrent plus comme avant dans leurs racines dès qu'il s'agit de mettre un pied hors-Québec. « Si on m'avait dit il y a deux ans que je voudrais publier un jour en France, comme j'espère le faire aujourd'hui avec mon prochain livre, j'aurais été très surprise, dira Yolande Villemaire après la conférence. Cette nouvelle volonté m'impose, oui, d'écrire dans un français plus neutre, plus international, mais cela représente aussi une ouverture d'identité. Ce qui s'est passé, je ne le sais pas, aujourd'hui, mes racines telluriques, généalogiques, géographiques sont québécoises mais mon identité est internationale: la collectivité québécoise ne disparaît pas pour autant de mon univers, mais je sens que je fais d'abord partie de la race humaine ».

« Pour nous — c'est Franca Falzoni qui parle — c'est une littérature différent, neuve, qui se propose avec une série de valeurs que d'autres n'ont plus: pas seulement le plaisir du jeu intellectuel, mais aussi l'urgence d'exister, de contrôler, de posséder les évolutions des littératures des dernières années, et la capacité de dépasser cela. Ça ne suffit pas à faire la grandeur d'une littérature, mais les Québécois, latins d'Amérique, y ont puisé un stimulus supplémentaire. ».

« Je ne crois pas que l'Italien y trouve quelque chose de soi: la grande valeur de la littérature québécoise tient justement à ce qu'on y retrouve une problématique littéraire valable en tant que telle ».

« L'Italie, opine Yolande Villemaire, à cause du phénomène des dialectes est elle-même un pays-laboratoire de langues, et les gens y sont d'une très grande sensibilité linguistique. À Bologne, Carla Fratta donne un séminaire sur Beauchemin: j'ai senti là, avec ses étudiantes, une connaissance, un intérêt pour la littérature québécoise... »

L'enthousiasme est communicatif: année après année, les inscriptions aux cours de littérature québécoise n'ont cessé d'augmenter. Des thèses, rédigées à Milan, Bari, où est publiée la revue *Lecture*, Bologne ou ailleurs ajoutent progressivement au volume des connaissances italiennes. « Un des gros problèmes réside dans l'inexistence de bibliographies ajournées, et nous voudrions justement faire du Centre d'Études de Bologne un lieu de référence pour ceux ou celles qui poursuivent des recherches dans ce domaine; actuellement, nous travaillons en collaboration avec le Centre d'études québécoises de l'Université de Montréal et par ailleurs, certains auteurs nous ont d'eux-mêmes envoyé leurs livres, souligne Franca, qui se bat contre les prix des livres dont la valeur double en traversant l'Atlantique (si ça ne vous rappelle rien...) mais surtout qui mettent un temps infini. Ni l'Agence du Livre à Paris, ni les maisons d'édition québécoises ne se mériteront un premier prix côté expédition: commandés en mai pour l'année académique suivante, les livres d'Hubert Aquin sont arrivés... un an plus tard.

Qui, des éditeurs de l'auteur, ou, comme semble le suggérer Franca Falzoni, de l'Union des Écrivains devrait s'assurer d'une diffusion au moins documentaire auprès de tels Centres ? Tous les mécanismes sont à inventer: « Il y a dix ans, conclut Yolande Villemaire, l'idée de venir donner une série de conférences en Italie relevait de la plus pure utopie: une des raisons très matérielles de la diffusion de la littérature québécoise à l'étranger réside dans l'énorme travail effectué à l'Union des Écrivains Québécois, qui a mis sur pied le programme. En tant qu'écrivaine, de telles rencontres avec des publics étrangers me permettent de me rendre compte jusqu'à quel point notre littérature existe ».



Nouveauté

Le grand recensement

(chronique d'un chabin)

Caprineau est né du croisement fructueux d'un bouc et d'une brebis. En raison de sa nature hybride, il a su observer avec une objectivité rare les moeurs d'un troupeau « pas comme les autres » entre un certain soir de novembre et un certain soir de mai.

ÉDITIONS JAURON

dans toutes les librairies 11,95 $

LES ÉDITIONS MARCEL BROQUET sont fières d'annoncer la parution du plus beau livre sur

LES MAMMIFÈRES SAUVAGES DU CANADA



Du grizzli au gaufre à poche, du lièvre arctique à la marmotte à ventre jaune, la diversité des espèces est fascinante.

Les caractéristiques physiques, l'habitat et le comportement de plus de 150 espèces y sont décrits longuement et avec de très nombreux commentaires

L'ouvrage contient de nombreuses photos en couleurs et en noir et blanc, de nombreuses cartes donnant les aires de distribution et de nombreux dessins des traces et des silhouettes d'animaux.

Auteur:	Frédérick H. Wooding
Collaborateur:	Docteur David R. Gray
Dessins:	Peter Karsten
Format:	24 x 22 cm
Nombre de pages:	272
ISBN:	2-89000-068-0
Prix:	39.95$ (relié)

"Un très beau livre, dans la tradition des Éditions Marcel Broquet"

en vente chez tous les bons libraires ou chez l'éditeur

EDITIONS marcel broquet

C.P. 310 (10 av. d'Anjou)
La Prairie-Candiac, Qué.
J5R 3Y3 Tél.: (514) 659-4819



LEMÉAC — LA MAISON DES GRANDS AUTEURS

VOUS OFFRE

LE ROMAN IDÉAL POUR VOS VACANCES

UNE BELLE JOURNÉE POUR SE PENDRE

JACQUES FILLION

Quoi qu'ils disent ou quoi qu'ils fassent, les hommes sont solidaires; aussi bien dans la déchéance que dans la grandeur.

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111, av. Durocher, Outremont — H2V 3X7. Commandes: 273-2841

Par la poste: 1,00 $ frais de port. Cartes acceptées: Visa, Master Card

298 pages — 14,95$



CJMS sortira-t-il de la médiocrité ?

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

En 1964, je rédigeais des réclames publicitaires pour CKLM. C'était l'époque où Jean- Marc Brunet ne se prenait pas encore pour le fils naturiste de Pierre Péladeau et produisait une émission flyée et axée sur le best-seller de Louis Pauwells, *Le matin des magiciens*. C'était l'époque aussi où Roger Lebel avait oublié qu'il était un bon comédien, raison pour laquelle sans doute il cherchait à se recycler dans les hot-lines, et antiféministes par surcroît ! C'était même l'époque où Jean-Pierre Coallier ne s'était pas encore converti aux grandes choses de l'esprit québécois, se préparant à conquérir les téléspectateurs de Télé-Métropole en misant sur le calembour fangeux, la facilité fessière et la benoîte vulgarité.

Tout ce petit monde de 1964 m'est revenu la semaine dernière, à *Avis de recherche*, quand on y célébrait Roger Lebel. Il y avait même le gros Guy d'Arcy et son noeud papillon, ce qui est tout dire !

En fait, il n'y manquait que Gilles Proulx qui, en 1964, était reporter à CKLM. C'était un jeune coq. Il avait appris à parler plus rapidement que Claude Poirier qui, pour trop vouloir faire de la radio, n'arrivait encore, toutes les fois qu'il ouvrait la bouche, qu'à avaler tout de travers son micro. Mais aussi bien Claude Poirier que Gilles Proulx, les deux ont fait pas mal de millage depuis. Surtout Gilles Proulx qui, il y a quelques mois, était nommé directeur de l'information à CJMS. Cheminement normal sans doute quand on a des ambitions, que pour les défendre on a écrit trois livres, enseigné à l'Université de Montréal et à Dakar.

Quoi qu'il en soit, Gilles Proulx arrive à CJMS à un moment particulièrement béni pour qui a des ambitions. On sait que CJMS, tanné de perdre de l'argent depuis que CKAC s'est accaparé la grosse part du marché de la radio AM, a décidé de procéder à bien plus qu'à un grand ménage: ce qu'on nous promet, c'est ni plus ni moins qu'une nouvelle radio pour l'automne prochain.

Pour m'être remis depuis peu à l'écoute de CJMS, dois-je dire qu'il était grand temps ? Car à entendre Suzanne Lapointe, Huguette Proulx et son *Radio-Sexe*, Serge Bélair (s'il est carrément débile quand il annonce des vadrouilles pour la télévision, il n'est pas si mauvais comme animateur), Reine Charrier et Louis Thompson, j'ai eu comme l'impression que je me retrouvais en 1964, dans ce temps désolant du grand placotage, maigre d'idées mais bedonnant de platitudes.

Mais je reviens à Gilles Proulx. Il est de ceux qui pensent qu'il y a peut-être trop de radios qui desservent la région métropolitaine. En fait, il y en a 23 pour à peu près trois millions d'auditeurs alors qu'à New York, on en compte 42 pour quelque 13 millions de personnes. Ce qui explique peut-être que les postes AM par exemple aient tant de difficulté à joindre les deux bouts: on est de plus en plus nombreux à se partager un gâteau qui, depuis 1970, ne s'est enflé de nulle part. Gilles Proulx croit même que d'ici quelques années, on pourrait bien assister à la disparition d'au moins un géant de notre radio, CKVL par exemple, ou CJMS, pourquoi pas ?

C'est une éventualité qui pousse les grands patrons de CJMS à modifier sérieusement leur ligne de tir dans le but tout avoué de constituer une alternative valable à CKAC qui, avec plus d'un million d'auditeurs, laisse tous ses concurrents AM loin derrière puisque dans les cotes d'écoute, on ne retrouve plus de radios AM qu'en cinquième place, avec 400,000 maigres auditeurs.

Face à cela, CJMS compte se mettre à battre enfin au même rythme que Montréal en revenant à ce qui représente l'originalité du AM moderne: le fait qu'il doit être d'abord une radio de service. Gilles Proulx pense y arriver par un renouvellement du personnel des animateurs, une meilleure couverture de l'information et des bulletins de nouvelles allongés et mieux faits. On révisera aussi toute la *filousophie* des hot-lines, convaincu que l'on est maintenant à CJMS que les vieilles formules, du type de celles que privilégient Mathias Rioux et Jean Cournoyer à CKVL, sont dépassées. Gilles Proulx dit que « cette façon de concevoir les hot-lines était valable à l'époque où il y avait une polarisation des idées au Québec. En fait, cela a bien marché jusqu'au référendum. Rioux et Cournoyer allaient alors chercher 150,000 auditeurs. Depuis, c'est la dégringolade: pas plus de 50,000 personnes maintenant. »

Il semble donc qu'à CJMS on louchera plutôt vers le hot-lines à la Pierre Pascau de CKAC qui, en imitant astucieusement le traitement du fait divers du *Journal de Montréal*, a trouvé 200,000 auditeurs.

Tout en chambardant l'information, le personnel des animateurs et l'esprit même des hot-lines, Gilles Proulx travaille aussi à refaire tout le son de CJMS afin de lui redonner une virginité neuve et le dépouiller de sa trop évidente quétainerie actuelle. On verra à l'automne ce que cela donnera. Pour l'instant, ce ne sont pas les bonnes intentions ni les bonnes attentions qui manquent. L'enfer de la médiocrité en est pavé, dit-on. Espérons pour nos oreilles que Gilles Proulx et CJMS gagneront leur gageure car la radio AM a un urgent besoin d'être décapée.

Radio-Québec lorgne l'Acadie

JEAN-FRANÇOIS LACERTE

Radio-Québec prévoit augmenter sa cote d'écoute dans les années à venir en amplifiant son rayonnement dans le nord du Nouveau-Brunswick, où habitent plus de 75,000 Franco-Canadiens.

Déjà aujourd'hui, grâce à des ententes de coopération liant les gouvernements de Québec et de Fredericton, certains Acadiens peuvent recevoir quotidiennement trois heures de la programmation du réseau national québécois. Pour cela, il leur faut être abonné à certains câblo-distributeurs locaux. Aussi, Radio-Québec doit ouvrir de nouvelles stations qui desserviront la péninsule et le sud de la Gaspésie, et du même coup l'Acadie par ondes hertziennes.

Enfin, tout le réseau sera alimenté par satellite dès 1985: ceci permettra à Radio-Québec d'augmenter encore plus son rayonnement, principalement dans les régions très éloignées du Québec et du Canada, en offrant son signal à des câblo-distributeurs et à des particuliers qui ne le capteraient pas autrement. La Société prévoit en outre faire des économies substantielles grâce à l'utilisation de cette technologie moderne. Tels sont, en bref, les points saillants du 15e rapport annuel de la Société de Radio-télévision du Québec, rendu public dernièrement.

Promotionnellement connue sous le nom de *l'autre télévision*, la Société Radio-Québec a vu le jour en 1968. À cette date, tout était à faire: il fallait avant tout s'accommoder du monopole fédéral qui, relativement à la télédiffusion, laisse peu de place à l'édification d'une télévision nationale québécoise.

Au terme de 15 années d'effort, les résultats commencent à porter fruit. Pour arriver à percer le nationalisme pancanadien défendu par Ottawa, Radio-Québec a misé sur l'autre côté de la médaille, soit la régionalisation de ses activités, et la télévision éducative. Aujourd'hui, son rayonnement atteint presque toutes les régions du Québec, la plupart en direct grâce à son réseau d'antenne qui a grandi lui aussi. Il en va de même pour l'auditoire qui apprécie de plus en plus sa programmation. Les données publiées par le très respectable Bureau of Broadcasting Measurement (BBM) montraient 1,134 millions d'auditeurs à l'automne 1979. Le sondage publiant les données de l'automne 83 montrait que l'auditoire avait plus que doublé, atteignant 2,362 millions de personnes.

Pour réussir sa régionalisation, Radio-Québec compte désormais sur une solide infrastructure technique qu'elle a implantée et améliorée sur tout sur le territoire québécois. Outre son siège social montréalais sis au pied du pont Jacques Cartier, Radio-Québec compte neuf bureaux régionaux, à partir desquels, en 1983, ont été produites, achetées, coordonnées ou encore subventionnées près de 175 heures de productions régionales.

Le rapport annuel de la Société nous révèle que l'auditoire moyen de Radio-Québec est composé d'hommes et de femmes en proportion égale. Cet auditoire est composé majoritairement d'adultes âgés entre 25 et 34 ans, dont la scolarisation est supérieure à la moyenne nationale. L'émission la plus populaire est « PASSE - PARTOUT » avec un auditoire moyen de 400,000 personnes, composé de jeunes enfants et leurs parents.

Malgré certains efforts, Radio-Québec ne réussit pas à faire de percée dans l'auditoire adolescent. Les dirigeants de la Société admettent même que BOZÉJEUNES, la seule émission s'adressant directement à cet auditoire, est un échec. Dans les sondages, elle ne se trouve même pas parmi les 10 émissions les plus populaires du réseau. Cette situation n'est pas nouvelle, mais les dirigeants n'ont toujours rien trouvé pour la résoudre.

L'autre télévision étant largement subventionnée par le gouvernement du Québec, les dirigeants de la Société se voient contraints à rationaliser la gestion de l'entreprise. Ces nouvelles restrictions ne semblent toutefois pas déplaire aux administrateurs de la Société. En effet, dans son message annuel, le président, M. Jacques Girard, affirme que « ces restrictions budgétaires (. . .) n'ont pas que des effets négatifs. Elles permettent à la Société de resserrer sa gestion, opération qui se poursuivra d'ailleurs au cours des prochains mois. » En pleine négociation avec les techniciens, une telle affirmation ne risque pas de rapprocher les parties.

L'année 1983 était l'Année internationale des communications; le rapport annuel de Radio-Québec nous montre que sa croissance en a largement profité. L'année 1984 sonnera l'heure des restrictions budgétaires, ce qui obligera la Société à faire encore plus avec moins de ressources. Il sera intéressant de voir l'issue qu'empruntera *l'autre télévision* pour régler ses problèmes tout en maintenant le niveau de qualité auquel nous sommes désormais habitués.

ÉCHOS

Après une absence de dix ans sur une scène montréalaise, Daniel Guérard présente *Le Jardin extraordinaire* au café-théâtre Au fou du Verseau (ex-café Molière), 1220 Saint-Hubert. À compter de ce soir jusqu'au 27 mai à 20 h 30.

À compter de ce soir et jusqu'au 2 juin l'Atelier continu de la rue Laurier présente *Les Beaux Côté* de Claude Poissant et Louis-Dominique Lavigne dans une mise en scène de Clément Cazelais. À 21 h sur semaine et à 19 h 30 et 21 h 30 les samedis 19, 26 mai et 2 juin.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

Saison 1984-1985

Rossini **Il Barbiere di Siviglia**
18, 21, 24, 29 septembre, 3, 6 et 9 octobre
Julia Hamari, Jon Garrison, Gino Quilico, Pierre Charbonneau, Claude Corbeil, Thérèse Sevadjian, Gaétan Laperrière
Pierre Hétu, Jean Gascon, Robert Prévost

Verdi **La Traviata**
20, 23, 26 novembre, 1er, 5, 8 et 11 décembre
Elena Mauti-Nunziata, Vinson Cole, Louis Quilico, Roland Gosselin, Gaétan Laperrière, Claude Létourneau, Thérèse Sevadjian, Suzanne Raymond, Guy Piché, Christian Chiosa
Michelangelo Veltri, Roberto Oswald, Anibal Lapiz·

Puccini **La Bohème**
26 février, 1er, 4, 9, 13, 16, et 19 mars
Veronika Kincses, Maria Rosa Nazario, Dano Raffanti, Theodore Baerg, Peter Barcza, Pierre Charbonneau, Claude Létourneau, Jean-Louis Sanscartier
Raffi Armenian, James Lucas, Claude Girard

Strauss **Salomé**
30 avril, 3, 6, 11, 15 et 18 mai
Laila Andersson, William Ingle, Janice Meyerson, Peter Wimberger, Frederick Donaldson, Christine Lemelin, Paul Trépanier, Jean-Louis Sanscartier, André Lortie, Claude Létourneau, Pierre Charbonneau, Charles Prévost, Roland Gosselin, Brian Smith, Robert Peters
Franz-Paul Decker, Václav Kašlik, Josef Svoboda, Richard Lorain

Le choeur de l'Opéra de Montréal
L'Orchestre symphonique de Montréal
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts

Abonnez-vous!

Seul l'abonnement vous assure un fauteuil bien à vous à l'opéra et la possibilité de le conserver d'année en année; l'accès aux meilleures places; un rabais allant jusqu'à 24% du prix régulier des billets (les lundis et mercredis sont les soirs les plus avantageux); le plaisir d'avoir vos billets bien en main, sans vous déplacer ni faire la queue aux guichets; la chance de gagner la croisière de l'opérette pour deux personnes sur le paquebot Azur des Croisières Paquet.

Réabonnement:
du 19 mars au 12 mai 1984

Nouveaux abonnements:
du 22 mai au 11 août 1984

Prix des abonnements:
55$, 79$, 83$, 113$, 123$, 135$, 143$

Brochure, formulaire d'abonnement et renseignements:
(514) **842-2112**

RISINGSON
Dir.: Roué-Doudou Boicel
Je chante pour les femmes en amour
— Bluesman Willie
DANSE
ce soir au 27 mai
* *bientôt* *
BIG MAMA THORNTON
286 Ste-Catherine O.
Métro Place des Arts 861-0657

CÉLIBATAIRES
cette invitation s'adresse à vous, sous l'égide du
Club des Diplômé(es) Universitaires inc.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)



Marie-Paule Sarrazin
présidente

DANSE
au son de l'orchestre de
BUDDY HAMPTON
Vendredi soir, le 25 mai à 21h
HÔTEL MONT-ROYAL
Salle Champlain, 9e étage
Membres: 7$ Non-membres 12$
Rencontres tous les mercredis soir
30 juin: Les grand voiliers à Québec
Rens.: 340-1515

jeu
cahiers de théâtre

2 nouvelles parutions

Jeu 30/jeunesse en jeu
numéro spécial sur le théâtre et les adolescents
scènes les étudiants du collégial et le théâtre: un coup de foudre à préméditer
situations/sociétés/signes
l'enseignement du théâtre au cégep: une pédagogie active et signifiante
pratiques au delà des modes: table ronde avec des praticiens
carnets de voyage du petit à petit
réflexions sur le théâtre pour adolescents en france
le théâtre à l'école de la vie
contacts un théâtre miroir pour la jeunesse: entretien avec dennis foon
représentations «les cauchemars du grand monde»: de l'art de pointe à la singularité
productions la nouvelle compagnie théâtrale: une nécessité

Répertoire théâtral du Québec 1984
subventionneurs, subventions 1982-1983/1983-1984
troupes et compagnies théâtrales professionnelles
regroupements des troupes d'amateurs
théâtre canadien-français, maisons de production
théâtres d'été, lieux théâtraux, cafés-théâtres
associations, organismes québécois et internationaux
bibliothèques et groupes de recherche en théâtre
périodiques, publications, éditeurs, médias
festivals, distinctions théâtrales, INDEX

Jeu 30, 208 pages, ill. 10 $ ☐

Individu
1 an (1984) Jeu 30 à 33 incl. 25 $ ☐
2 ans (1984 - 1985) Jeu 30 à 37 incl. 46 $ ☐
Institution
1 an (1984) Jeu 30 à 33 incl. 30 $ ☐
Répertoire théâtral du Québec 1984
504 pages, ill. (15 $ en librairie) 12 $ ☐
spécial pour abonné(e) 1984 10 $ ☐

nom
adresse
ville
code postal

Cahiers de théâtre Jeu
Case postale 1600, succursale E
Montréal, Québec H2T 3B1

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

RIGOLETTO
de Verdi
(chanté en italien)
Cette production est présentée grâce à la collaboration d'Air Canada



Louis Quilico
dans le rôle-titre
et
Enrico Di Giuseppe • Costanza Cuccaro • Joseph Rouleau
Odile Fay • Gail Desmarais • Roland Gosselin
Charles Prévost • Gaétan Laperrière • Claude-Robin Pelletier
Marie-Marthe Bernard • Marie Dugal
Chef d'orchestre: Bruno Amaducci • Mise en scène: Frans Boerlage
Décors: Harold Laxton • Costumes: Richard Lorain
Éclairages: Wayne Chouinard • Maître des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
22, 25, 28 mai, 2, 6, 9 et 12 juin 1984
Première, vendredi, samedi: 12$, 15$, 21$, 30$, 35$
Lundi et mercredi: 12$, 15$, 20$, 28$, 33$
Rideau: 20 heures précises

Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Le Groupe La Laurentienne • Pétroles Esso Canada
Park Avenue Chevrolet Oldsmobile Cadillac Inc. • Northern Telecom • Shell Canada
Caron, Bélanger, Dallaire, Gagnon et Associés

Salle Wilfrid-Pelletier Guichets: 514 **842 2112**
Place des Arts
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

LE DEVOIR CULTUREL

Cocktail coloré

DANSE

MATHIEU ALBERT

★ Cocktail présenté par les Productions Swing-gomme. Au programme: *Qu'est-ce qui est noir et blanc et qui fume ?* de Catherine Tardif, *La Nageuse* de Annie Dréau et Sylvain Émard, *Fragile* d'Hélène Blackburn, *Le cou de la cravate* de Catherine Tardif, *Les stars s'en vont en guerre* de Danièle Desnoyers, *Accent circomplexe* de Suzanne Landerman et *40 A minute* de Annie Dréau. Les danseurs: Lise Beausoleil, Marie-France Pouliot, Carole Courtois, Jacinte Giroux, Joris Larouche, Denis Lavoie, Denis Pelletier, André Tessier, Nicole Turcotte, Joël Simkin, Annie Laforêt, Sylvie Lanouette, Isabelle Marcil et Claire Samson. À la salle Alfred Laliberté de l'UQAM jusqu'à demain.

Devant le désintérêt affiché par la génération aînée et la déprime profonde qui prévaut chez les jeunes, neuf finissantes du module de danse de l'UQAM ont entrepris de remédier à leur sort. Sans appui réel, sinon la sollicitude d'usage de l'entourage professionnel, les membres de cette compagnie naissante offrent un spectacle haut en couleur qui surpasse en invention la tranquille autorité des compagnies en place. C'est à travers un patchwork de sept chorégraphies que ces novices risquent leur entrée dans le cercle des ligues majeures.

Comme me l'explique Nicole Turcotte, l'une des neuf membres fondatrices: « Les filles de Swing-gomme ont pensé à former une compagnie l'an dernier lors d'un cours en atelier-spectacle. On voulait se doter d'une structure permanente qui nous permettait de pallier aux problèmes de production et de diffusion. Mais par contre, chacune de nous voulait conserver son autonomie dans son travail de création, c'est pourquoi, chez nous, il n'y a aucune direction artistique. »

Pourtant, de cette compagnie à peine sortie du compagnonnage scolaire, s'affirme déjà la personnalité de Catherine Tardif. Avec un tact sublime et une maturité d'expression, cette chorégraphe réussit à créer des atmosphères suaves et rêveuses à souhait. Lentement on se laisse bercer par ces univers en demi-teinte qui s'étalent comme une longue confidence. Dans *Le cou de la cravate*, interprété par Joël Simkin sur une ballade de Boris Viau, Tardif parvient même par le biais d'une gestuelle minimale et une sensibilité bouleversante à ressusciter l'atmosphère paresseuse des cafés parisiens d'après-guerre. C'est là, sans l'ombre d'un doute, l'un des moments précieux que nous aura réservé cette soirée.

Hélène Blackburn, à travers une gestuelle aux accents plus tranchés se situe aux antipodes de cette bouffée de mélancolie. Chorégraphiée pour neuf danseurs, *Fragile* est la seule pièce au programme où les hommes font leur apparition. Malheureusement ceux-ci, dominés par la présence écrasante de leurs consoeurs, donnent l'impression de n'avoir jamais passé le cap des jeux d'enfants. On les observe, perdus dans cet univers féminin comme des objets décoratifs sans âme et sans authenticité. Dommage, car la chorégraphie aurait mérité une meilleure interprétation.

En solo dans *La nageuse*, Annie Dréau décevra. Comme si devant la salle elle demeurait impuissante à livrer ses motivations intérieures. Suzanne Landerman échappe à ce piège et nous fascine par ses regards brûlants d'intensité qui parsèment son *Accent circomplexe*. Si sa gestuelle abuse des stratagèmes de la séduction, elle y maîtrise par contre le moindre frisson de muscle. Techniquement Suzanne Lauderman surpasse ses compagnes.

Dans le silence résigné dans lequel vivote la relève, ce « Cocktail de danse » est le premier pas qui mène vers la reconnaissance. L'énergie y fonctionne à l'état brut, pleine d'une spontanéité débridée, doublée de l'espoir grandissant d'atteindre un réel professionnalisme.

Dutoit et l'OSM sur disque

DISQUES

CAROL BERGERON

★ Nicolai Rimsky-Korsakov (1844-1908): **Shéhérazade** op. 35.
★ Charles Dutoit et l'Orchestre symphonique de Montréal, Richard Roberts (violon); *Capriccio espagnol* op. 34. London 410 253-1, texte de présentation en français.
★ Lorin Maazel et le Cleveland Orchestra, Daniel Majeske (violon). London Jubilée JL 41045, texte de présentation en anglais.
★ André Previn et le Wiener Philharmoniker, Rainer Küchl (violon). Philips 6514 231, texte de présentation en français.
★ Piero Gamba et le Winnipeg Symphony Orchestra, Arthur Polson (violon). Canadian Broadcasting Corporation SM 5005, texte de présentation en français.
★ Jacques Offenbach (1819-1880): **La gaité parisienne**, arrangement de Manuel Rosenthal; Charles Gounod (1818-1893): **Ballet** de l'opéra **Faust**, Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. London 411 708-1, texte de présentation en français.

Avec Charles Dutoit et l'Orchestre symphonique (OSM), Montréal possède une combinaison gagnante: on le voit par les nombreux « prix du disque » qui sont venus, jusqu'à tout récemment, confirmer la qualité exceptionnelle d'une toute jeune carrière discographique. Faut-il s'en étonner ? Certes pas ! il faut plutôt s'en réjouir et en être fier. De par le monde, les mélomanes discophiles peuvent maintenant partager les fruits d'un formidable travail d'équipe avec les habitués de la salle Wilfrid-Pelletier.

L'OSM, à mon avis, soutient la comparaison avec les meilleures phalanges de l'heure. Entre la virtuosité de l'Orchestre de Cleveland et la somptuosité de l'Orchestre philarmonique de Vienne (Wiener Philharmoniker), par exemple, l'OSM, plus près du premier que du second, se distingue néanmoins par la finesse des couleurs sonores dont il est capable. Avec lui, Charles Dutoit semble jouer d'un instrument d'une extraordinaire souplesse.

On ne peut pas dire que la suite symphonique *Shéhérazade*, du compositeur russe Nikolai Rimsky-Korsakov, soit trop rarement endisquée: le catalogue Schwann du mois de février en suggérait un trentaine de versions. Pourquoi alors en ajouter une autre ? D'abord, cette oeuvre est une sorte de « tube » qui entre facilement dans toutes les discothèques, y compris celles qui accordent le moins de place possible à la musique dite classique; ensuite, *Shéhérazade* demeure un chef-d'oeuvre d'écriture orchestrale, qui, bien joué, met en évidence les qualités d'un orchestre symphonique.

Ce dernier point ne signifie toutefois pas que seuls les grands orchestres s'offrent le luxe et le plaisir d'un enregistrement de *Shéhérazade*. D'autres qui n'en ont pas les moyens s'y risquent parfois: le Winnipeg Symphony Orchestra fait partie de ces téméraires. On a probablement tout misé sur les qualités du chef d'orchestre: Piero Gamba est sûrement un excellent musicien mais il n'y a que dans les contes de fées que les citrouilles se changent en carrosses dorés.

Il reste donc les *Shéhérazade* de Charles Dutoit, de Lorin Maazel et d'André Prèvin. Trois chefs de la même génération dont le cadet, Charles Dutoit, est sur le point de partager la célébrité des deux autres. Trois approches de l'oeuvre de Rimsky-Korsakov fort différentes dont celle de Dutoit est incontestablement la plus fouillée et la plus raffinée. En voulant éviter de tomber dans le pathos, Maazel met un peu trop de distance entre la partition et lui. De son côté, Previn s'abandonne sans discernement à la sensualité de la fresque sonore jusqu'à frôler, parfois, d'un peu trop près la vulgarité.

Au moment de l'enregistrement, Maazel et Dutoit sont à la tête de leur orchestre respectif. Il en va autrement pour Previn, et ce détail vaut d'être souligné, car un chef obtient d'autant plus d'un orchestre qu'il en connaît parfaitement ses limites.

Avec le Cleveland Orchestra, Lorin Maazel possède — il faudrait peut-être dire « possédait » car il le dirigea de 1972 à 1982 — un instrument dont la mécanique est parfaite. Il en joue d'ailleurs en virtuose. La partition de Rimsky s'y prêtant, Maazel s'abandonne un peu trop facilement à la griserie des tempi rapides, trop rapides, réalisés sans le moindre effort apparent.

Devant la somptuosité de l'Orchestre philharmonique de Vienne, André Previn semble prendre plus de jouissance à l'écouter qu'à le diriger. *Shéhérazade* profite sans doute de ces cordes encore vibrantes des chaudes sonorités brahmsiennes et de ces cuivres pleins de l'écho des fanfares brucknériennes, Brahms et Bruckner étant le pain quotidien des musiciens viennois. Mais cela ne suffit pas, car l'orchestration du grand maître russe exige d'un chef d'orchestre beaucoup plus de précision et de subtilité.

La précision des couleurs sonores, la souplesse et l'articulation des phrases, le choix judicieux des tempi, l'intelligence des architectures, tout y est; Charles Dutoit semble avoir pensé à tout et son orchestre le suit avec une docilité et une souplesse étonnante. Avec l'OSM, Dutoit se révèle comme étant l'un des coloristes les plus oués et les plus raffinés qui soient.

Dans *Shéhérazade*, Rimsky suggère plus qu'il ne raconte: les quatre mouvements de la suite s'inspirent plus qu'ils ne décrivent d'une manière précise certains contes des « Mille et une nuits ». Analogiquement, on peut dire qu'il précise la pigmentation, laissant aux interprètes le soin de reconstituer les couleurs. C'est précisément ce que réussissent avec un bonheur inouï Charles Dutoit et ses musiciens de l'OSM.

Le tout dernier disque signé Dutoit-OSM est consacré à de la musique de ballet dont la popularité n'est plus à faire. En effet, qui ne connaît pas le « french cancan » ou les valses straussiennes de *La gaité parisienne* de Jacques Offenbach et les épisodes dansés de l'opéra *Faust* de Charles Gounod ?

Si avec cela on ne fait pas quelques sous, il faudra peut-être songer à mettre l'OSM au pas de la musique « pop ». Ce n'est sans doute pas de la très grande musique mais il n'y a rien de déshonorant à la jouer surtout quand on le fait avec autant de brio, d'esprit, de séduction et de finesse.

RÉCITALS D'ÉTÉ à la
CHRIST CHURCH CATHEDRAL
(Ste-Catherine et University)
le mercredi, 23 mai
à 12h30 (durée: 40 minutes)
Tom Talamantes, clarinette
Shirlee Mays, violon
Gerald Wheeler, piano
"L'Histoire du Soldat" Stravinsky
"Contrasts" — Béla Bartok
Offrande volontaire ***Rens.:*** **288-6421**



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
Les enseignants du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec sont fiers de rendre hommage à leurs anciens élèves.
Kenneth Gilbert
Claveciniste de renommée internationale
Gaston Lepage
Comédien et animateur à la télévision
SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'ÉTAT DU QUÉBEC
On s'emploie à la relance culturelle

SAISON 1984-1985
ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI!
JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION

APRÈS LE TRIOMPHE DE TARTUFFE
L'Avare de Molière
4 octobre 1984
Mise en scène: **Olivier Reichenbach**
avec: **Luc Durand, Sophie Clément, Raymond Bouchard, Markita Boies, Normand Chouinard et huit autres.**

UNE PIÈCE SUPERBE ENFIN À MONTRÉAL
(The Dresser)
L'HABILLEUR de R. Harwood
28 février 1985
Mise en scène: **À venir**
avec: **Paul Hébert, Normand Chouinard, Sophie Clément, Christiane Raymond, Markita Boies et six autres.**

LES COULISSES D'UN GRAND RESTAURANT
La Cuisine (The Kitchen) de A. Wesker
22 novembre 1984
Mise en scène: **Guillermo de Andrea**
avec: **Christiane Raymond, Normand Chouinard, Raymond Bouchard, Markita Boies et vingt et un autres.**



L'AMOUR, LE DÉSIR, L'ARGENT, LA LIBERTÉ
l'Échange de P. Claudel
10 janvier 1985
Mise en scène: **Olivier Reichenbach**
avec: **Christiane Raymond, Pierre Chagnon, Sophie Clément.**

LE PAROXYSME DE L'ÉMOTION
Othello de Shakespeare
25 avril 1985
Mise en scène: **Olivier Reichenbach**
avec: **Raymond Bouchard, Gérard Poirier, Markita Boies, Pierre Chagnon, Christiane Raymond, Sophie Clément et onze autres.**

5 pour le prix de 4
Réservez cinq soirées à la mémorable saison 1984-1985 du **TNM.**
Nous vous en offrons une.

Je vous invite à une saison mémorable, faite de grands spectacles de passions, de rires, d'émotion, de réflexion.
À bientôt.
Olivier Reichenbach
Directeur artistique

Téléphonez aujourd'hui. Abonnez-vous ou demandez votre dépliant.
861-7488
ou présentez-vous au **TNM** 84 ouest, rue Ste-Catherine.

tnm
LA BRASSERIE O'KEEFE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM
OLIVIER REICHENBACH
DIRECTEUR ARTISTIQUE

84-85 TPQ
UNE MERVEILLEUSE 22e SAISON À L'ENSEIGNE DE LA FANTAISIE, DU COURAGE ET DU RIRE
avec le Théâtre Populaire du Québec
au centaur
453, St-François-Xavier, Montréal
Métro Place d'Armes

La Nuit des Rois de Shakespeare
du 26 au 30 sept. '84
mise en scène **GILBERT LEPAGE**
GILLES PELLETIER AUBERT PALLASCIO LINDA SORGINI HUBERT LOISELLE NICOLE FILION SYLVIE GOSSELIN
et onze autres comédiens
costumes **FRANÇOIS BARBEAU** éclairages **LUC PRAIRIE**





K2
du 16 au 20 janv. '85
une pièce de **PATRICK MEYERS**
mise en scène **YVAN PONTON**
avec
GUY NADON
et
RAYMOND LEGAULT
éclairages **LUC PRAIRIE**
« K2, un spectacle du tonnerre, en fait obligaroire pour les amateurs de théâtre. »
— *New York Times*

Bienvenue aux dames, Ladies welcome
de **JEAN-RAYMOND MARCOUX**
mise en scène **PIERRE COLLIN**
avec **LOUISE DESCHÂTELETS GUY L'ÉCUYER MARC GÉLINAS RÉJEAN GUÉNETTE GILDOR ROY MARIE-ÉLAINE BERTHIAUME**
en co-production avec le Théâtre d'Aujourd'hui
du 20 au 24 mars '85
«LA pièce de la rentrée '83». — *Le Devoir*



3 PIÈCES POUR LE PRIX DE 2
RÉSERVEZ PAR TÉLÉPHONE DÈS MAINTENANT À **288-3161**
AVEC VOTRE CARTE VISA OU
Abonnement:
20.00$ mercredi, jeudi 20h30, dimanche 19h30
(14.00$ Étudiants et âge d'or)
24.00$ Pour tous, vendredi 20h30, samedi 21h00.

Le Ballet Eddy Toussaint remporte un succès fou

DANSE

SUZANNE ASSELIN

★ Programme: Ballet Eddy Toussaint de Montréal *Valses opus 39* (première mondiale)d'Eddy Toussaint musique: Brahms décor: Hugo Wuethrich costumes: Sylvain Labelle *Lancez vos rêves* (première montréalaise) d'Eva Von Gencsy musique: collage Parsons, Metheny, Mays costumes: Clifford Williamson éclairage: Peter Georgiev *Cantates*(1977)d'Eddy Toussaint musique : J. S. Bach costumes: Sylvain Labelle *Concerto en mouvement(première montréalaise) d'Eddy Toussaint musique: Max Bruch (Concerto pour violon no. 1 scénographie: Hugo Wuethrich costumes: Sylvain Labelle. Ce soir et demain au théâtre Maisonneuve.*



Jean-Hughes Rochette, dans *Cantates* d'Eddy Toussaint

Les publics des soirs de première sont souvent polis et réservés.Ce n'était pas le cas jeudi soir dernier, lors de la première du *Ballet Eddy Toussaint de Montréal* au théâtre Maisonneuve. Les applaudissements étaient nourris pour les 20 danseurs, qui fêtaient le dixième anniversaire de la compagnie en donnant au public tout ce qu'ils avaient d'âme, de muscle et d'émotion.

Eddy Toussaint n'a vraiment rien ménagé pour cette soirée. Tant du côté de la danse, avec trois premières, que du côté de «son» public. Les critiques français du *Monde* et du *Figaro* et des impresarios européens et américains, entre autres, nous ont honoré de leur présence. L'atmosphère était à la fête.

A la fête, puisque Toussaint célébrait dix années de travail ardu pour former des danseurs à son image. Et ils le lui ont bien rendu. Ils nous ont fait oublier les problèmes techniques, d'éclairage surtout, et ils ont bien rendu l'esprit d'oeuvres au focus parfois imprécis.

Le rideau se lève sur les *Valses*, opus 39 de Brahms. Image surprenante! Sur un décor de maisons de quartiers de style «vieille Europe» réalisé par Hugo Wuethrich de Radio-Canada, se découpent les silhouettes allongées des danseuses en longues robes noires, agrémentées de pans de tissus aux couleurs violentes, et des hommes en tenue de gala. Le contraste des styles est frappant et le tableau, inhabituel pour la compagnie.

Ce ballet est truffé de pantomimes, assez réussies d'ailleurs, et de jeux théâtraux, qui rappellent vaguement *Le jardin aux lilas* du chorégraphe anglais Tudor. Ici, le jeu est plus expressif et emporté, alors qu'il est tout en nuances et demi-teintes chez Tudor. L'héroïne de la soirée, Anik Bissonnette, sème le désordre dans cette belle soirée mondaine où le couple est de rigueur. Point de mire, elle rend les femmes jalouses et les hommes amoureux d'elle. Ici et ailleurs, Bissonnette démontre une maturité technique certaine, soutenue par une interprétation très engageante. Son duo avec Louis Robitaille, piqué de mouvements brusques et emportés à l'espagnole, est séduisant.

Ce nouveau ballet démontre une fois de plus l'attrait du chorégraphe pour ce genre de thème, dont l'expression au niveau de la structure chorégraphique se réjouirait d'un resserrement. Cette oeuvre constitue un ajout intéressant à la brochette chorégraphique du créateur et des danseurs, qui donnent toute la mesure de leur générosité émotive et corporelle.

Croyant que Toussaint avait presque oublié ses racines «ballet-jazz», j'ai été surprise de voir au programme *Lancez vos rêves*, une chorégraphie d'Eva Von Gencsy. La chorégraphe ne prétend sûrement pas aiguiser l'imagination du spectateur avec cette oeuvre décorative, très agréable à voir mais qui sera vite oubliée par l'histoire, à part quelques beaux jeux corporels. La rousse Kathryn Greenaway excelle dans les déhanchements suggestifs très particuliers au jazz et Louis Robitaille s'en donne à coeur joie, mais pour des phrases banales. Et le tout se termine agréablement... en queue de poisson. Reparti comme venu.

Cantates n'est pas une première mais ce ballet constitue l'une des plus belles oeuvres au répertoire de la compagnie. Toussaint a sans doute été profondément ému par la musique de Bach. Et les ovations du public avant la fin du programme l'ont bien démontré. La chorégraphie en mouvements latéraux drapés d'amplitude, chargés d'une énergie dévastatrice par les neuf garçons qui l'interprètent, constitue l'un des beaux moments de la danse à Montréal cette année.

Seuls ou en groupe, les danseurs et l'excellent Jean-Hugues Rochette en tête, vibrent au même diapason et chaque muscle transpire l'envoûtement. Les torses nus, comme de grosses lianes indestructibles, trônent au-dessus des bassins recouverts de longues jupes blanches. Tel quel, ce ballet s'inscrit dans une vague d'expressionnisme qui balaie le milieu de la danse depuis l'arrivée de l'excellent chorégraphe montréalais Paul-André Fortier.

Finalement, la foule a longuement applaudi le *Concerto en mouvement* dansé sur le Concerto pour violon no. 1 de Max Bruch. Mais ce qui frappe ici, c'est surtout cette musique forte, omniprésente, qui emporte tout sur son passage. Toussaint chorégraphie souvent un pas sur une note et le choc entre les deux formes d'art aurait donné encore plus de force à l'oeuvre, qui me semble un peu décousue malgré les quatre mouvements bien découpés. Louis Robitaille, Brigitte Valette et Anik Bissonnette affichent une présence remarquable et la compagnie clôture en un feu d'artifice où chacun donne la pleine mesure de son talent.

Les prochaines dix années vaudront sûrement la peine qu'on suive l'évolution du Ballet Eddy Toussaint, qui fera bientôt une percée sur le marché américain.

L'Amérique panoramique de Jacques Poulin

Suite de la page 25

minute à perdre s'il voulait faire ce qu'il était entendu qu'il devait faire: écrire des romans.

Après 20 ans, il dit simplement: « C'est un métier », mais il parle aussi de processus laborieux, de travail méticuleux, de rigueur et de patience. Il mentionne un salaire moyen de $2,000 par année ! « un non-sens ».

Sa démarche d'écrivain a connu toutes sortes d'humeurs. « Au début, dit-il, je voulais étonner et j'avais beaucoup de préoccupations pour la forme. Petit à petit, j'ai remplacé ça par l'envie de faire quelque chose de plus authentique, de plus spontané. Aujourd'hui, je deviens sérieux, davantage tracassé par le poids des idées et de l'expérience. »

Le succès l'intéresse-t-il ? « Assurément, répond-il, l'écrivain veut être reconnu. Cela fait partie de ce qui le pousse à écrire, un mélange de choses plus ou moins nobles et plus ou moins sordides qui n'en constituent pas moins le moteur de l'acte d'écrire. »

Il a pris cinq ans pour façonner ce dernier roman auquel il a retranché 200 pages au moment des corrections. Comme ses personnages, il a longé l'Oregon Trail en mini-bus Volkswagen. Comme ses personnages, il a traversé le continent en diagonale pour se rendre jusqu'à San Francisco, la douce. Au départ, cependant, son histoire devait le conduire vers les plages sauvages du Nord tout près de l'État du Washington. Mais à New York où il faisait escale, Jacques Poulin se fait voler toute sa documentation. L'itinéraire de l'écrivain bifurque, celui de son héros aussi. C'est aussi cela, les États-Unis d'Amérique.

« Un jeu de contraires et de contrastes, dit Poulin. À New York, je suis dévalisé. Mais dans le Nebraska, le long d'une autoroute, un inconnu passera une heure, sous une chaleur intolérable, à réparer le moteur de mon Volks en panne. »

À ce moment de l'entrevue, le récit du voyage de l'écrivian se confond avec le roman de l'auteur. Il me montre une grande carte géographique sur le mur, met le doigt sur Key West Floride où, dit-il, on peut visiter la maison d'Hemingway et apercevoir tous les descendants de ses chats, dans la cour.

Le vieil homme et la mer traîne d'ailleurs quelque part sur les rayons de la bibliothèque aux côtés des romans de Kerouac et de Jack London. Dans *Volkswagen Blues*, le narrateur parle de sa galerie imaginaire où justement on retrouve ces écrivains. Ils y côtoient Maurice Richard, Kit Carson, Burt Lancaster, Louis Riel et Davy Crockett.

« Mais, laisse tomber Jacques Poulin, dans mon histoire tous les héros finissent par perdre leur statut. »

Finalistes aux prix du gouverneur général

Le Conseil des arts du Canada vient de faire connaître les noms des finalistes des prix littéraires du Gouverneur général du Canada. Voici la liste des aspirants d'expression française, selon leur catégorie.

Romans et nouvelles: Victor Lévy-Beaulieu, Carole Masse, Suzanne Robert, de Montréal, France Ducasse, de Moncton, Suzanne Jacob, de Paris, Francine Noël, de Québec;

Poésie: Claude Beausoleil, Denis Vanier, de Montréal, Hugues Corriveau, de Sherbrooke, Suzanne Paradis, de l'Ancienne Lorette;

théâtre: René-Daniel Dubois et René Gingras, de Montréal, Michelle Allen, de Saint-Lambert;

Études et essais: Maurice Cusson, de Montréal, Clermont Dugas, de Rimouski, Jacques Michon, de Sherbrooke, François Rousseau, de Québec.

La sélection des oeuvres françaises et anglaises à primer a été confiée à des jurys indépendants nommés par le Conseil des arts. Les ouvrages sont choisis parmi les livres d'auteurs canadiens, publiés au cours de l'année civile précédente.

Le nouveau gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, procédera à la remise des prix aux lauréats, lors d'une réception dont la date n'a pas encore été déterminée.

"NE BLAMEZ JAMAIS LES BEDOUINS"

Texte et interprétation
René-Daniel Dubois
Mise en scène et scénographie
Joseph Saint-Gelais

Une performance remarquable.
Françine Grimaldi

« ...étonnant phénomène... bonnes chances que les années 80 soient les années Dubois, comme les années 70 furent les années Tremblay ».
Robert Lévesque, **Le Devoir.**



LA LICORNE
2075, boul. St-Laurent
métro St-Laurent
Rens.: 843-4166
Cuisine jusqu'à 1h a.m.
Bar jusqu'à 3h a.m.

Jusqu'au 2 juin, 20h30



Carmen Jolin chante Rilke, Rimbaud, Baudelaire, Racine, Sylvia Plath, Anna Akhmatova, Baczynski au Groupe de la Veillée.

Les musiques composées en majorité par elle-même, d'autres par Pierre Voyer, Zygmunt Koniecznego, seront jouées par une guitare, une contrebasse et un violon.

La mise en scène est de Teo Spychalski.

17, 18, 19, 23, 24, 25 et 26 mai, à 21h au 550 Atwater (métro Lionel-Groulx). Rés.: **933-8146.**
(PUBLICITÉ)

FUGUE EN MORT MINEURE

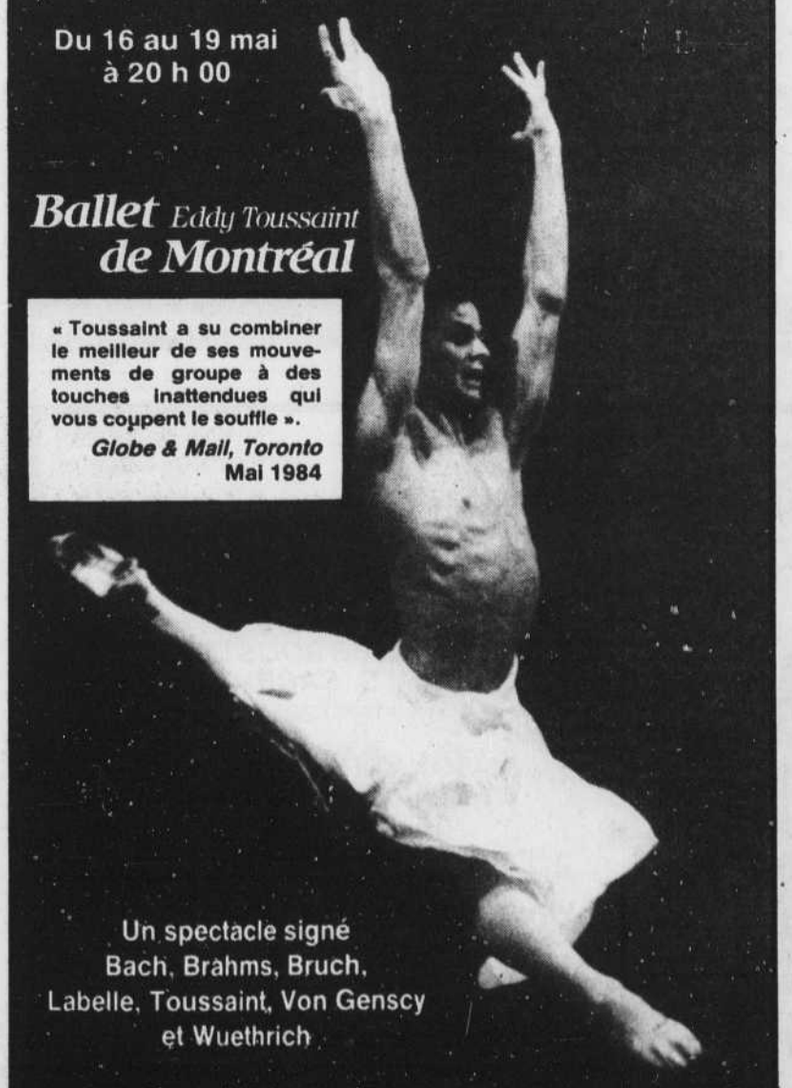
Les Productions
Jeanne Lapointe

Texte et mise en scène: Michelle Allen
Avec Roch Aubert, Johane Beauchamp, Suzanne Marier et Jean-Pierre Matte
Du 18 mai au 16 juin
Du mardi au samedi à 20h30
Salle de L'Eskabel
1237, rue Sanguinet, Montréal
Réservations: 849-7164
Du 18 au 25 mai: 2 billets pour le prix d'un

Du 16 au 19 mai
à 20 h 00

Ballet Eddy Toussaint de Montréal

« Toussaint a su combiner le meilleur de ses mouvements de groupe à des touches inattendues qui vous coupent le souffle ».
Globe & Mail, Toronto
Mai 1984



Un spectacle signé
Bach, Brahms, Bruch,
Labelle, Toussaint, Von Genscy
et Wuethrich

Commandité par
Hydro-Québec, Alcan et Lavalin

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Billets: 18$, 15$ et 12$
guichet: (514) 8424-2112
Redevance de 0,75$
sur tout billet de plus de 6$

ESPACE LIBRE *présente*

ELLA

de HERBERT ACHTERNSBUCH
par le ■■
THÉÂTRE DE L'ATELIER
RUE STE-ANNE DE BRUXELLES
■■■ du 16 au 27 mai ■■■
RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS 521-4191



« Ella est à nos théâtres habitueis ce que « Sauve qui peut (la vie) » est au cinéma, ce que Nina Hagen est à la chanson. »
« Un très grand moment de théâtre. »
« Une étonnante performance d'acteur. »

La Société de la Place des Arts
de Montréal présente

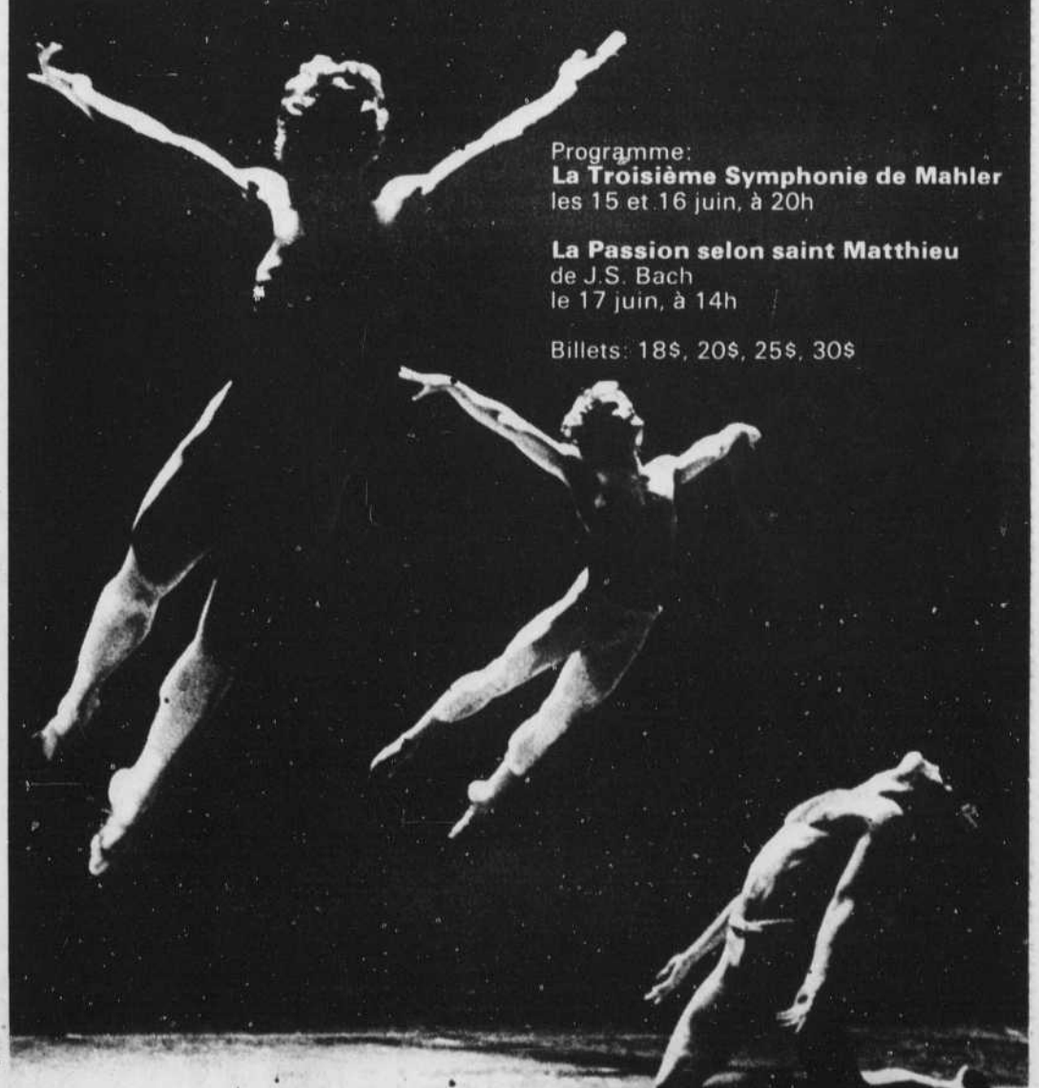
Le Ballet de Hambourg

John Neumeier,
directeur artistique et chorégraphe

"Un chorégraphe de génie"
Clive Barnes, *New York Post*

L'une des troupes qui a suscité le plus d'enthousiasme sur la scène internationale

Un événement à Montréal



Programme:
La Troisième Symphonie de Mahler
les 15 et 16 juin, à 20h

La Passion selon saint Matthieu
de J.S. Bach
le 17 juin, à 14h

Billets: 18$, 20$, 25$, 30$

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Guichets: 514 **842 2112**
Redevance de 0,75 $
sur tout billet de plus de 6 $

1534-1984: encore rien à se mettre sous la dent

MIREILLE SIMARD

« Names make news », ai-je appris dans une de mes toutes premières leçons de journalisme.

Étrangement, le Commissariat général aux Célébrations 1534-1984 ne semble guère priser ce genre de réflexe journalistique.

Jeudi midi, les journalistes étaient invités à un petit dîner mondain, convoqué par le Commissaire général, Gilles Loiselle, pour expliquer la différence fondamentale entre le Commissariat et la Corporation Québec 84. Ce qui, à un mois des fêtes, est le symptôme par excellence de la confusion générale dans laquelle s'enfoncent ces fameuses fêtes.

Il ne suffit pas d'expliquer benoîtement que le Commissariat a le mandat d'organiser les 63 jours de fête de Gaspé à Hull avec un budget de $ 13.8 millions, que ce sera une belle fête pour tous et que tout le monde sera beau et gentil, pour convoquer les journalistes. Il ne suffit pas, non plus, de s'épancher sur le rôle de la Corporation qui a pour mission principale de s'occuper des Grands voiliers et de l'animation culturelle connexe pour réussir un dîner de presse. Encore faut-il avoir un os à faire gruger aux journalistes.

Pressé de questions sur la programmation des Places du 450e, M. Loiselle a expliqué que tout allait très bien et que tout serait fini bientôt. Et que tout le monde serait content.

Oui mais encore ? « Eh bien, si vous cherchez des noms, vous serez déçu, d'expliquer M. Loiselle. Nous ne voulons pas, alors là pas du tout, entrer en compétition avec la Corportation. » Oui mais, s'agira-t-il de danse, de pantomines, d'exposition de ceintures fléchées ou de bouteilles de sirop d'érable à travers les âges ? « Oh, mais il y aura de tout. »

Depuis trois mois que j'enquête sur les fêtes, la réponse qui fuse inexorablement prend la forme d'un laconique « tout va bien, tout est sous contrôle et vous serez informé en temps et lieu ».

Cette fois-ci, les savants communicateurs des fêtes — et ils sont nombreux, puisqu'il y a un directeur de l'information, un directeur des communications, une armée d'assistants et même une charmante relationniste montréalaise, fraîchement embarquée dans cette galère — ont fixé le grand moment solennel au 4 juin. Ce jour-là, les journalistes accoureront comme des petits chiens bien dressés pour remplir ce qu'on attend d'eux: informer le public.

Mais pas avant: toute question précise pour demander qui fera quoi et où est repoussée aux Calendes grecques. C'est le 4 juin que le public québécois — dont la télé rebat les oreilles avec un « j'ai le goût de fêter » (où, comment, avec qui ?) — aura le droit de connaître la programmation finale.

« Enfin à 95 % », de préciser Lise George, producteur déléguée pour la Place du 450e à Montréal.

« Et je peux vous assurer qu'il y aura des grands noms, des gens connus, bref des grosses vedettes. » Tiens, tiens.

Oui mais, QUI ?

« Il y a des producteurs qui ont des contrats de sous-traitance, notamment dans le cadre des spectacles populaires et franco-québécois, et qui s'occupent de planifier certains soirs. Parfois même, il y aura des échanges avec la place du 450e à Québec. »

Oui, mais QUI ?

« Eh bien, on a prévu tous les midis au Complexe Desjardins des spectacles avec des artistes aimés, mais qui travaillent moins depuis quelques années. Les Renée Claude, Claude Gauthier par exemple. »

Ouf ! Enfin deux noms. Un peu d'air du large, vite frelaté cependant, puisqu'on annonce 240 spectacles populaires !

Et, lancée dans sa veine de confidences foudroyantes, Lise George de préciser qu'il y aura, le 26 août, une grande fête populaire au Vieux-Port, avec le Cirque du Soleil qui y sera présent, au terme d'une tournée de dix villes du Québec qui aura coûté plus d'un million de dollars. « Il y aura aussi plein de surprises, mais je ne veux pas en parler, les gens n'auront qu'à venir pour les voir. »

Ça y est, le mur du silence qui retombe encore.

Et le spectacle d'Higelin-Dufresne, va-t-on finir par savoir QUI est l'artiste américain ? Et le montant de la commandite que reçoit le producteur-délégué Guy Latraverse pour produire la diva au Stade, quel est-il ?

Évidemment, personne ne saurait le dire. Les chiffres pour les autres événements annoncés sont publics, mais pour celui-là, autant courir après sa queue.

Bon, pas de noms et pas de réponses. Optons alors pour l'optimisme béat: alors tout bien ?

« Mais oui, d'expliquer Gilles Loiselle, justement nous avons avec nous deux jeunes Français et deux jeunes Québécois qui arrivent tout juste d'une expédition de trois mois dans le Grand-Nord canadien avec des traîneaux à chiens. Nous sommes fiers du succès de cette épopée, la première activité des fêtes. »

Ah oui ? L'avez-vous vu su, chers Québécois que l'on s'apprête à faire célébrer en grande, que des humains se baladaient dans le Grand-Nord pour célébrer l'arrivée de Jacques Cartier ?

C'est ça, NOS fêtes ? Et des fêtes pour qui ?

D'une part, on n'annonce rien. Et quand on a des choses à annoncer, on convoque une conférence le vendredi après-midi, comme cette funeste conférence du 6 avril ratée par tous les journalistes. Et quand finalement un événement daigne prendre forme dans le ciel nébuleux des « tout va bien », on oublie de propager la bonne nouvelle.

Il a de quoi couler à pic dans les eaux troubles des desseins politiques et culturels.

« Ce sera aussi bien que l'Expo 67 », clame-t-on dans les hautes instances.

Mais ça pourrait être aussi les Olympiques...

★★★

La Corporation 1534-1984, légèrement plus avancée que sa consoeur, risque de souffrir elle aussi de son retard. Et très bientôt.

À compter de mercredi, pour remplacer la vente des passeports donnant droit à un accès illimité du Vieux-Port de Québec, elle mettra en vigueur un service de billetterie quotidienne, permettant aux touristes de s'assurer à l'avance d'une entrée sur le site.

Supposons que vous vous planifiez vos vacances à Québec pour le 3 juillet. Les voiliers, c'est bien joli, mais vous vous dites que pour le prix, vous aimeriez bien avoir droit à un spectacle gratuit sur l'une des deux scènes principales.

Misère ! Le 3 juillet il n'y a rien sur l'Agora et sur la Grande-Scène, le Spécial de la Ville de Québec reste encore à confirmer. Même drame du 2 au 5 août, ou du 17 au 9 août. En tout, 25 % de la programmation reste encore un « beau secret d'État ».

Heureusement pour vous, on a prévu des clowns, des jongleurs et des amuseurs forains, qui feront de l'animation continuelle sur le terrain ! Un beau prix de consolation, non ?

Et si vous n'aimez pas les clowns ?

Eh bien, choisissez un jour où les spectacles sont déjà confirmés. Mais pour les connaître, levez-vous de bonne heure: pour l'instant, aucun calendrier « officiel » des spectacles n'a été distribué dans le public.

À l'instar du Comissariat, la Corporation attend aussi que TOUT soit finalisé avant de larguer le tout dans le public.

Si on arrive pas à finir à temps, on pourrait peut-être déjà songer à repousser le début des célébrations ?

Au 14 juillet, par exemple ?

Un mariage de raison pour le rocker et la romantique

MIREILLE SIMARD

Dans la maison de Mouffe, il y a un pan de mur réservé entièrement aux disques québécois.

C'est dans cette véritable grotte au trésor que Ronald Bourgeois, néo-écossais de Chéticamp, a découvert la musique québécoise actuelle. Parce que dans son coin de pays « on a ben du retard sur ce qui se fait chez vous. »

Ronald Bourgeois a rencontré Mouffe pendant le Festival de la chanson de Granby de 1982, où il a remporté le premier prix dans la catégorie auteur-compositeur-interprète. Depuis, encouragé par Mouffe et par Pierre Hébert, son gérant et ami, il tente de percer le mur de l'anonymat.

★

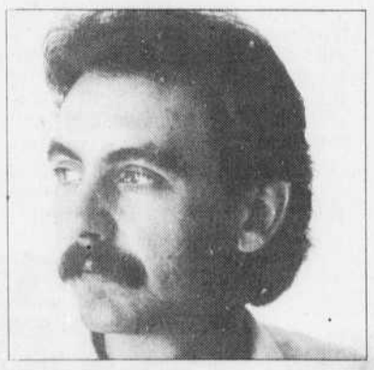
Mais la relève québécoise est loin d'être au bout de ses peines. Voilà pourquoi, histoire de défier l'immobilisme actuel, Ronald Bourgeois a décidé de s'associer à Hélène Matteau, pour présenter un spectacle à compter de mercredi, au Cargo.

Hélène Matteau est dans la trentaine, a déjà produit elle-même son seul et unique microsillon et fait carrière en province depuis 1979. Recherchiste à Radio-Canada, elle rêve de pouvoir comme Ronald Bourgeois, arrêter de travailler pour tenter sa chance. « Mais ce sera quand j'aurai fini de rembourser l'hypothèque contractée sur la maison, pour faire mon disque », explique-t-ell e mélancolique.

En 1979, elle a gagné la seconde place du Festival de Granby, un concours dont l'impact est d'ailleurs plus



Hélène Matteau



Ronald Bourgeois

fort en province qu'à Montréal. « Mais c'est un endroit extraordinaire pour rencontrer des gens rompus au métier, et pour se faire des contacts. Et c'est surtout ce qui manque aux débutants, les contacts. »

Ronald Bourgeois, qui a remporté trois concours jusqu'à maintenant, ne semble pas du tout découragé par le métier. Même si une très grande compagnie de disque québécois, qui s'était engagée à produire son disque, est revenue sur sa parole. Un an et demi de perdu, à attendre en vain... pour rien.

« Je trouve pas ça *down* d'être pauvre, dit-il, parce que je suis en train de découvrir du ben bon monde. Je sais pas si je pourrais découvrir la complicité des gens qui travaillent avec moi, si j'avais beaucoup d'argent. »

De peine et de misèré, Ronald Bourgeois vient de réaliser son premier 45-tours, L'étranger, que CKOI-FM a jugé dans son « son ». C'est déjà ça de pris. Et Ronald Bourgeois d'enchaîner sur le fait que son prochain 45-tours, *Noir et blanc*, prévu pour l'automne, est encore bien meilleur !

Les deux artistes font état de la difficulté de trouver des gens — producteurs et musiciens — qui acceptent de commencer avec un jeune artiste. Mais nos deux compères sont chanceux: Hélène Matteau s'est assurée du concours de Gaston Rochon et Ronald Bourgeois, celui de Pierre Ringuette.

Mais le problème de la relève est plus qu'un simple problème d'individu. C'est aussi, comme l'explique Ronald Bourgeois, un phénomème dont les ramifications ont une portée sur l'avenir. « On est rendu vieux nous autres de « la relève », explique-t-il avec son accent chantant. Et il va y avoir un problème culturel. Supposons que je commence à déclencher de la popularité à 35 ans; est-ce que tu crois que les jeunes de 14-15 vont pouvoir s'identifier à moi ? Si on continue à pas avoir de relève qui marche, les jeunes francophones vont s'identifier de plus en plus aux américains. »

Pour Hélène et Ronald, ce spectacle est un mariage de raison. Parce que pour chacun de ces artistes, les maigres ressources financières interdisaient une production-solo. Même au Cargo.

Hélène déplore la disparition des premières parties, qui, dit-elle, permettaient aux nouveaux venus de se faire connaître sans rien enlever aux artistes plus connus. Néanmoins, sa carrière à elle commence à prendre un certain essor: une compagnie française a accepté de sortir deux de ses chansons sur 45-tours.

★

Pendant l'entrevue, Ronald Bourgeois avouera que de tous les disques entendus chez Mouffe, ce sont ceux de Francis Cabrel qui « l'ont assis ». Il est littéralement tombé fasciné par les thèmes et les mélodies du Français du Sud-Ouest.

À dire vrai, Ronald Bourgeois présente plusieurs points communs avec Cabrel. Physiquement d'abord, avec sa moustache et son regard chatoyant. Avec aussi son accent inimitable, qui le rend de toute façon étranger au langage québécois.

Même si les compagnies de disque s'entêtent à dire que sa musique « n'est pas assez commerciale », Ronald Bourgeois continue de croire en son étoile. Et il a peut-être raison.

CBS, qui possèdait le contrat de distribuer Cabrel au Québec à ses débuts, n'a jamais cru en l'avenir du chanteur français de ce côté-ci de l'Atlantique. Il a fallu plusieurs séries de spectacles à guichet fermé, plusieurs succès-radio et plusieurs pressions de fans emballés pour convaincre la multi-nationale de distribuer convenablement ses albums au Québec.

Et depuis, on en a vendu plus de 100,000 copies...



CÉLIBATAIRES
cette invitation s'adresse à vous, sous l'égide du
Club des Diplômé(es) Universitaires inc.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)
Dimanche, le 20 mai à 20h30
La SOIRÉE DISCO
CLUB RHAPSODIE
HÔTEL QUATRE SAISONS
1050 Sherbrooke ouest
Rencontres tous les mercredis soir
30 juin: Les GRANDS VOILIERS à QUÉBEC
Rens.: 340-1515
Marie-Paule Sarrazin
Présidente



SALLE FRED-BARRY Théâtre de création
du mardi au dimanche à 20h30
4353, Ste-Catherine est
métro Papineau, autobus 34
réservations: (514) 283-8974
billets: 9$ semaine, 10$ samedi









Une grande année de cinéma hongrois

CINÉMA

FRANCINE LAURENDEAU



Une scène de *Journal intime*, de Marta Meszaros

Le charme et la beauté de Budapest tout autant que la relative abondance des biens de consommation offerts à la vue faisaient soupirer d'envie les visiteurs des autres démocraties populaires de l'Europe de l'Est rassemblés dans cette capitale, en février dernier, à l'occasion du festival annuel de cinéma hongrois.

Certes, les vitrines bien garnies devant lesquelles on ne fait pas la queue et le stimulant exemple d'une économie mixte où la petite industrie privée a fait son apparition ont de quoi provoquer des comparaisons douloureuses pour certains. Alors que dire du cinéma hongrois dont la vitalité créatrice laisse bien loin derrière des cinémas tel le tchécoslovaque ou le polonais qui, il n'y a pas si longtemps, nous étonnaient par leurs audaces et leur inventivité ?

Les films de l'année 1983, dont j'ai pu voir l'essentiel en une très dense semaine d'immersion, témoignent de la vigueur d'une production diversifiée, où la critique sociale et la réflexion politique côtoient l'observation psychologique classique, mais aussi les inquiétants délires des oeuvres d'imagination pure.

Les problèmes sentimentaux demeurent une constante cinématographique. *Blessure légères*, de György Szomjas (sélectionné au dernier Festival de Berlin), trace le portrait d'une brune sensuelle et troublante, qui navigue entre deux hommes dont l'un l'attire et l'autre la rassure. Une solitude à trois racontée finement, par petites touches, en mineur. Dans *L'Esquimaude à froid*, étonnant premier long métrage de Janos Xantus, une blonde énigmatique et ensorceleuse vogue, elle aussi, entre deux amants qui la suivront jusqu'à la déchéance et jusqu'au meurtre.

À côté de ces deux films quasi marginaux, le triangle traditionnel dépeint par Andra Kovacs dans *Liaisons de l'après-midi* paraîtrait banal si la justesse de l'observation et de la direction de comédiens n'emportaient le morceau. Non que les Hongrois ne soient pas capables de réaliser, eux aussi, des produits platement commerciaux, comme cet inepte *Mariage avec journées libres*, de Gyula Meszaros. Il s'agit fort heureusement d'une exception.

J'ai bien aimé *La fête de Maria*, de Judit Elek. En septembre 1866, la famille de la veuve de l'illustre poète et héros national hongrois, Sandor Petöfi, se réunit à la campagne. La famille a beau s'efforcer d'être fidèle au souvenir historique et digne du mythe, les tensions et les déchirement vont s'exprimer au grand jour. Un film lumineux et doux amer; on ne peut s'empêcher d'évoquer Tchékhov et Bergman.

Caprice en transit, réalisé par Gyula Maar d'après une nouvelle de Tibor Déry intitulée *Jeux de nuages sur Budapest*, a suscité au sein de la partie hongroise de l'auditoire un débat passionné sur le bien-fondé de cette adaption. Pour moi, béotienne, l'étrangeté de ces conversations feutrées et la politesse suprême avec laquelle le personnage principal (interprété par le cinéaste tchèque Jiri Menzel) exprime son malaise existentiel, font de *Caprice en transit* un film agréablement désarçonnant et curieusement insolite.

Nous restons dans l'insolite avec *Les jambes à son cou*, de György Révész. Je dirais même que nous nageons en plein cauchemer kafkaïen, si ce cauchemar n'était bel et bien hongrois et socialiste. Le jeune héros du film, qui n'a pourtant connu ni la guerre ni les grands procès staliniens, revit même les cauchemars de ses parents ... Une farce à la fois boufonne et terrifiante.

Étienne le roi, de Gabor Koltay, se présente comme un opéra rock axé sur la crise qui porta au pouvoir le premier roi magyar, le futur Saint Étienne. Visiblement inspiré du genre *Jesus Christ Super Star*, c'est un ahurissant amalgame plus pop que rock ... *Chantons à la chaîne*, réalisé en 1974 par Gyula Gazdag, raconte beaucoup plus harmonieusement la naissance d'une opérette. Mais il s'agit d'une harmonie poétique où triomphe l'imaginaire. Pourquoi ce film a-t-il mis dix ans à sortir du purgatoire ? Sa bizarrerie même l'aurait-elle rendu suspect, ou camouflerait-elle une fable dont le sens m'aurait échappé ? (Les interprètes ont beau faire consciencieusement leur travail, comment traduire toutes les ambiguïtés d'une langue et d'une culture ?).

Nous avons vu également bon nombre de documentaires. Mentionnons le très intéressant *Régicide - Anatomie d'un attentat*, de Péter Bokor, sur l'assassinat à Marseille, en 1934, d'Alexandre Ier de Yougoslavie, qui utilise avec habileté archives cinématographiques, témoins de l'époque et reconstitution historique. Mais c'est à un film beaucoup plus simple dans sa construction, *La Décision*, de Gyula Gazdag et Judit Ember, que je donnerais la palme du courage documentaire. On y voit, en 105 minutes et plusieurs réunions, comment l'assemblée générale d'une coopérative agricole décide de garder son résident contre la recommandation du comité du Parti qui veut l'exclure. Un épilogue nous apprendra que le comité du Parti aura eu le dernier mot. Tourné en 1973 ou en 1974, *La Décision* a été longtemps gardé sous le boisseau. Je me demande encore par quel prodige, par quelle magie du cinéma direct les réalisateurs de ce document éloquent ont réussi à se faire oublier à ce point par les protagonistes de ce jeu démocratique.

Depuis quelques années, le cinéma hongrois exorcise ses démons. *Le temps suspendu* (1981), de Peter Gothar, ou *Daniel prend le train* (1982), de Pal Sandor, partent tous deux du mouvement insurrectionnel d'octobre 1956, de son écrasement par les troupes soviétiques et de ses lendemains difficiles. Mais les cinéastes hongrois n'oublient pas non plus cette première partie des années cinquante, marquée du sceau du stalinisme, des grands procès communistes et des purges dont Matyas Rakosi fut l'instigateur le plus acharné

Péter Bacso a déjà raconté ces jours sombres dans *Avant-Hier*, présenté en 1982 à notre Festival des Films du Monde. Il récidive en faisant revivre, dans *Gueuse de vie*, un épisode absurde de la chasse aux contre-révolutionnaires. Au printemps de 1951, les « réactionnaires » furent interdits de séjour à Budapest. On emmena donc dans des camps agricoles tous les aristocrates de la capitale. Parmi eux, et c'est ici que l'imagination de Bacso entre en scène, une adorable chanteuse qui n'a de noble que le nom d'un ex-mari. *Gueuse de vie* est une comédie désopilante, depuis les premières images où l'on voit Lucy, vedette d'une opérette socialiste, entrer en scène enfourchant un tracteur ... Cela n'empêche pas l'ironie de la critique sociale, efficace et acérée.

Les journalistes (en majorité), distributeurs, directeurs de festivals et de cinémathèque présents à ces Journées du cinéma hongrois attendaient avec impatience le dernier film de la cinéaste Marta Meszaros (dont *Neuf mois* (1976) repassera le 20 mai à Radio-Québec). Je ne parle pas de *Pays de mirage*, une assez pesante adaption du *Revizor* de Gogol. Mais du très beau *Journal intime*.

En 1947, une toute jeune fille revient de Russie, après de longues années d'exil pendant lesquelles son père, artiste, a disparu (les purges staliniennes ?) et sa mère est morte. Juli se retrouve donc à Budapest, au lendemain de la guerre, sous la tutelle d'une tante qu'elle n'aime pas, une communiste pure et dure. Heureusement qu'en Janos, elle trouve compréhension, chaleur et protection. Mais c'est le début de la série des procès staliniens et de l'arrestation des communistes de première heure. Et Juli perdra une seconde fois son père.

Ce résumé anecdotique ne rend pas compte de la complexité de ce film où les extraits d'archives se mêlent aux souvenirs personnels (Juli, en gros, c'est Marta Meszaros) pour retracer quelques années de la vie d'une jeune fille qui essaie d'être heureuse dans une époque tourmentée. Un film sobre et sensible, admirablement interprété, profondément émouvant.

Mais vous êtes sans doute en train de vous demander pourquoi je vous mets ainsi l'eau à la bouche. Les verrons-nous ici un jour, les films de Gyula Gazdag, Judit Elek, Péter Bacso, Marta Mészaros ... ? Oui, dans la mesure où ils auront été remarqués, achetés ou sélectionnées par nos distributeurs, nos directeurs de festivals et de cinémathèques. Et cela pourra se produire notamment dans le cadre du 37ième Festival de Cannes, qui bat son plein actuellement sur la Croisette, jusqu'au 23 mai.

"À LA FOIS ABSURDE ET GRANDIOSE. ...CLIN D'OEIL DISCRET À L'HISTOIRE!" —Journal de Montréal

...Fellini y est toujours présent à son meilleur niveau...

...Sacré Fellini, il n'y aura jamais que lui pour nous offrir pareille finale.

...C'est un billet pour la grande musique, l'humour, le faste et l'insolite à travers une galerie impressionnante de personnages colorés que Federico Fellini nous offre en nous lançant l'invitation d'embarquer sur son navire...

...Ce film crépusculaire se déroulant dans des décors suprenants se veut un spectacle total, une sorte de grand opera...

FEDERICO FELLINI — POUR TOUS

ET VOGUE LE NAVIRE...



CINÉMAS UNIS

SAM. & DIM.: 1.30, 4.10, 6.50, 9.20
SEMAINE: 6.50 & 9.20

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

"Oshima nous propose, pour notre plus grand plaisir, les mille et une facettes de son talent..."
— Première
"Bowie et Sakamoto: le talent au sens le plus fort du terme: de très grands interprètes d'un très grand film."
— France soir
"Furyo est un de ces films qui font vibrer les âmes les plus froides."
— Le matin

RENÉ MALO

DAVID BOWIE dans un film de NAGISA OSHIMA

POUR TOUS

FURYO

le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Ven.: 7:00-9:20
Sam.-dim.: 2:00-4:30-7:00-9:20
Lun. à jeu.: 8:00 pm

LE CERCLE DES PASSIONS

18 ANS Adultes

film de CLAUDE D'ANNA avec MAX VON SYDOW

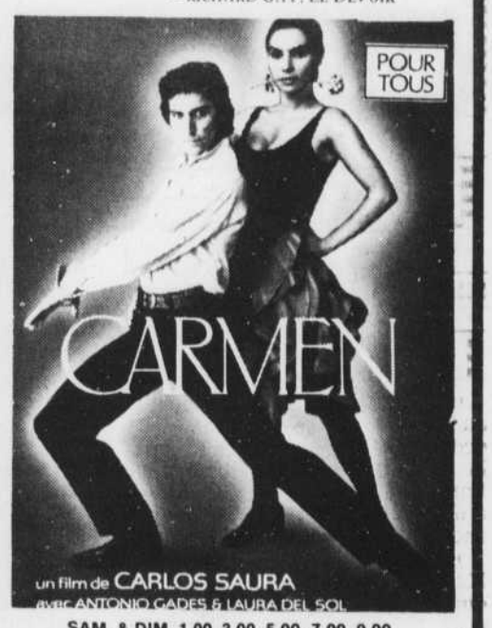
un amour démesuré, un grand film lyrique et poignant...

GIULIANO GEMMA
ASSUMPTA SERNA - MARCEL BOZZUFFI — FRANÇOISE FABIAN
écrit par LAURE BONIN et CLAUDE D'ANNA
Distribution FRANCE FILM

Cinéma du COMPLEXE desjardins 2
BASILAIRE 1 — 288-3141 — PdesA

12:45 — 14:45 — 16:45
18:45 — 20:40

LE PLUS GRAND FILM DU FESTIVAL
— RICHARD GAY, LE DEVOIR



POUR TOUS

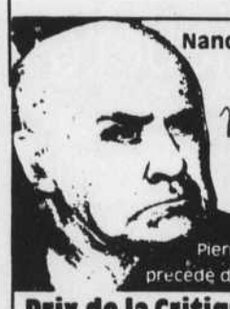
CARMEN

un film de CARLOS SAURA
avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL

SAM. & DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
SEMAINE 7.00 & 9.00

ELYSEE 2
35 MILTON 842-6053

« Un film sobre et émouvant qui rend hommage à Fortin sans jamais trahir le peintre. »
Jocelyne Lepage, La Presse



Nanouk Films et Cinéma Libre présentent
marc-A. Fortin
1888 - 1970
Un film d'André Gladu
avec Pierre Chagnon et Lionel Villeneuve
précédé de Villeneuve, Peintre-Barbier

Prix de la Critique Québécoise 1983
Prix Anik 1984

L'AUTRE CINÉMA
6430 Papineau/722-1451
du 18 au 24 mai



En nomination pour 5 OSCARS
— meilleur Film — meilleur Réalisateur
— meilleure Adaptation — meilleurs Acteurs

TOM COURTENAY est "l'Habilleur" dévoué au comédien.
ALBERT FINNEY est le "Comédien" dévoué à lui-même.
Ceci est leur tragédie...

POUR TOUS

L'HABILLEUR
v.f. de "THE DRESSER"

ALBERT FINNEY
TOM COURTENAY
produit et réalisé par PETER YATES
Edward Fox · Zena Walker · Eileen Atkins · Michael Gough · Cathryn Harrisson

Cinéma du COMPLEXE desjardins 4
BASILAIRE 1 — 288-3141 — PdesA

12:20 — 14:30 — 16:40 — 18:50 — 21:00

«Un film qui va droit au coeur... Et le classent dansla catégorie de ces films qu'il faut voir absolument et tut de suite, de crainte de le rater!»
Francine Laurendeau, *Le Devoir*

C'est un film que je recommande vivement. Tout simple. Mais sublime!...»
Luc Perreault, La Presse



POUR TOUS

VENISE 83
LION D'ARGENT
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE

RUE CASES NÈGRES

un film de EUZHAN PALCY
d'après le roman de Joseph Zobel
Darling Legitimus · Garry Cadenat
Douta Seck

1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15.
SAMEDI DERNIER SPECTACLE: 11.15

Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

UNE FEMME MEURTRIE, PAR UNE ENFANCE DOULOUREUSE ET UNE MÈRE DOMINATRICE, ÉCHAPPE À LA FOLIE ET RENAÎT À LA VIE.

d'après le roman de MARIE CARDINAL
"LES MOTS POUR LE DIRE"
(Editions Grasset et Fasquelle)
réalisé par JOSE PINHEIRO

14 ANS



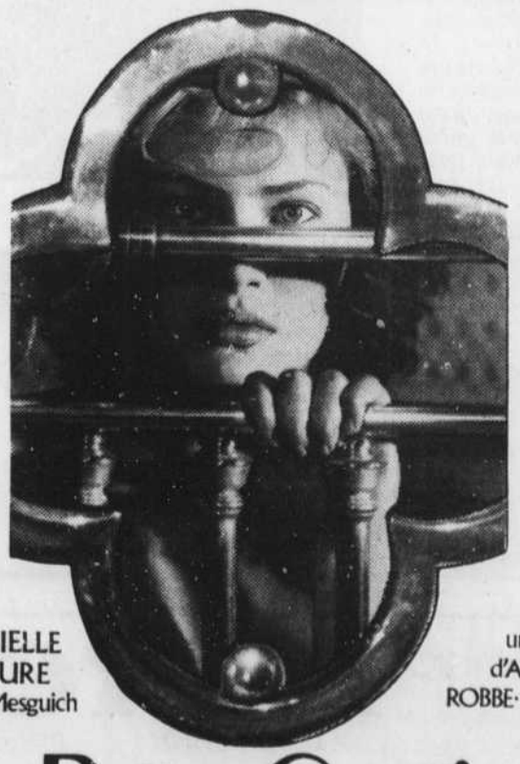
Les mots pour le dire

NICOLE GARCIA • MARIE-CHRISTINE BARRAULT
avec DANIEL MESGUICH • JEAN-LUC BOUTTE

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Ven.: 7:30-9:30
Sam.-dim.: 1:30-3:30
5:30-7:30-9:30
Lun. à ven.: 8:00 pm

Les images sont belles et glacées. C'est un plaisir pour l'oeil, qui s'ajoute à celui de l'intelligence.
— Serge Dussault, La Presse

POUR TOUS



GABRIELLE LAZURE
Daniel Mesguich

un film d'ALAIN ROBBE-GRILLET

LA BELLE CAPTIVE

BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours:
1:50-3:40-5:20
7:20-9:10

À 15 ans elle est une bombe ambulante à la veille d'exploser.

18 ANS ADULTES

KARIM présente

PLUS RIEN À PERDRE



un film de DENNIS HOPPER
avec
LINDA MANZ
DENNIS HOPPER
SHARON FARRELL
et
RAYMOND BURR
chanson thème de
NEIL YOUNG

PARISIEN: 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.35, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15.
GREENFIELD: SAM. DIM. LUN. 12.50, 2.35, 4.20, 6.05, 7.50, 9.30, SEM. 6.05, 7.50, 9.30. LAVAL: SAM. DIM. LUN. 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45, SEM. 6.15, 8.00, 9.45.
VERSAILLES: SAM. DIM. LUN. 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.30, 9.15, SEM. 6.00, 7.30, 9.15.

Le PARISIEN 3
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

GREENFIELD PARK 3
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

LAVAL 1
CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

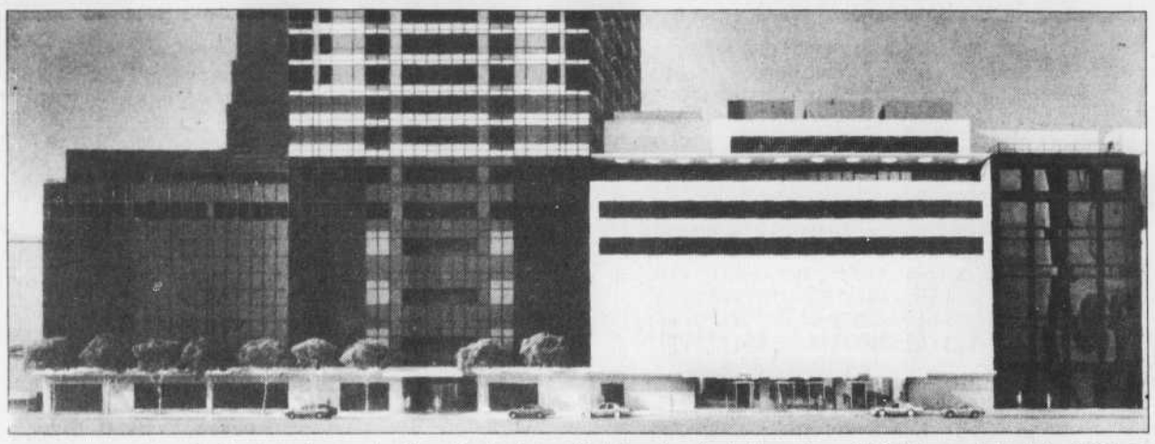
LE DEVOIR CULTUREL

Le MoMA demeure l'hôte idéal de l'art moderne

MAURICE TOURIGNY

New York — Comme une automobile fraîchement sortie d'un salon de concessionnaire, le Musée d'Art Moderne de New York sent le neuf; pas une tache sur les murs blancs, pas un accroc au lettrage des galeries. Les tapis gris ne révèlent pas encore devant quelles toiles les spectateurs aiment s'arrêter, avançant, reculant, piétinant les fibres serrées. Malgré leur port fier, les gardiens lancent parfois des regards de dépaysement du fond de leurs salles nouvelles; les préposés aux ascenseurs sont encore maladroits devant les rangées de boutons de leurs cages agrandies. Après des mois de rénovation et de construction, MoMA (Museum of Modern Art) vient enfin de rouvrir ses portes à son public fidèle et aux milliers de touristes pour lesquels il constitue une étape importante du séjour newyorkais.

Bien des fervents craignaient de voir le musée défiguré au terme de ces longs travaux. On avait peur de découvrir un espace froid, immense et dépouillé de l'intimité confortable qui, depuis 1939, rallie les amateurs d'art au numéro 11 de la 53e rue ouest. Qu'on se rassure: même si la superficie d'exposition a été doublée, même si le verre et l'acier transforment l'écorce de l'édifice et si une tour de 50 étages s'élève à ses côtés, MoMA demeure l'hôte idéal de l'expression artistique contemporaine.



Le nouveau Musée d'art moderne de New York: la partie blanche de la facade est l'édifice original de 1939; à droite, l'aile est, érigée en 1964; à gauche, la nouvelle aile ouest, ainsi que la tour d'habitation en construction

Les galeries aérées et l'éclairage irréprochable favorisent la rencontre privilégiée des grandes oeuvres de la collection. La mise en place et la succession des tableaux n'accablent jamais le spectateur en créant une atmosphère pompeuse investie d'un rôle didactique. Ni temple, ni université, le musée répond aux attentes de tous; qu'on cherche une initiation à l'art de notre époque ou une occasion d'approfondir sa vision d'un artiste ou d'un mouvement, on y trouve la substance appropriée.

Le clou du nouveau musée est une verrière servant de paroi à la face nord du building; un réseau d'escaliers roulants et de mezzzanines la parcourt, offrant aux visiteurs un accès facile aux quatre étages d'exposition et aux deux niveaux souterrains. Une saisissante vue sur le jardin, les toits de Manhattan et les balcons du musée accompagne le visiteur dans tous ses déplacements à l'intérieur de la verrière. Cette construction est contiguë à la « Tour du Musée », un complexe domiciliaire de 50 étages, propriété privée dont l'administration ne relève aucunement de MoMA, qui en habite pourtant les six premiers niveaux. L'auteur des plans des édifices (y compris la tour) est un architecte de New Haven, Connecticut: Cesar Pelli, doyen de la faculté d'architecture de l'université Yale.

Si l'extérieur de MoMA ne rivalise pas d'éclat ni d'originalité avec d'autres buildings de Manhattan, il a au moins le mérite de ne pas détonner et de réunir en un tout homogène les autres parties du musée datant d'époques antérieures. L'organisation des espaces intérieurs porte aussi la signature de Pelli et elle lui a valu les compliments de tous, même des plus difficiles. En partant du principe que l'art moderne convient mieux aux dimensions des appartements urbains qu'à celles des grands halls publics, Pelli a conçu des galeries nombreuses et plutôt petites, aux plafonds relativement bas (12 et 14 pieds), qui permettent un contact direct avec les oeuvres. On a reproché aux deux galeries d'expositions temporaires du rez-de-chaussée et du sous-sol cette hauteur de plafond et, par ailleurs, on en a vanté les qualités dans le cas des galeries réservées à la collection permanente. On ne peut nier l'effet captivant des *Nymphéas* de Monet et des *Demoiselles d'Avignon* de Picasso, mis en valeur par la simplicité du décor et la grandeur des salles.

Aucun danger de s'essouffler ou de se perdre dans les richesses du MoMA: les peintures sont accrochées selon l'ordre chronologique et regroupées par école. Au deuxième étage, des salles réservées aux Impressionnistes, aux Cubistes, à Miro, Picasso, Klee, Kandinsky, aux surréalistes, etc. renferment les toiles qui sont devenues la marque du musée. Le génie de Matisse envahit l'espace qui lui est consacré, dominé par la fameuse *Danse* de 1909. Pollock, de Kooning, Rothko et les autres Expressionnistes abstraits occupent la plus grande partie du troisième étage, dont le coin est propose un aperçu de la peinture et de la sculpture depuis 1960. Pour accentuer la coupure que représentent le Pop Art, l'Op Art, le conceptualisme et le minimalisme, on a aménagé la salle différemment: plancher de bois verni pour faire ressortir les sculptures de Richard Serra et de Joseph Beuys, divisions et murs mobiles pour accueillir les imposantes toiles de Stella et le feutre suspendu de Robert Morris. C'est sur le gigantesque *Robert* de Chuck Close qu'on laisse ce bain de lumière naturelle pour continuer l'exploration du musée.

Le département de la peinture et de la sculpture n'est pas le seul à bénéficier de locaux rénovés. La section cinéma (une des plus importantes de MoMA) a gagné un nouvel auditorium de plus de 200 sièges, qui s'ajoutent aux 400 du théâtre qu'elle possédait déjà. Le nombre de visionnements quotidiens de films pour tous les goûts est donc augmenté et toutes les représentations sont gratuites une fois l'entrée au musée payée.

Au deuxième étage, le département de photographie s'est installé dans cinq galeries, qui contiennent des expositions temporaires d'artistes américains et étrangers et, évidemment, un fonds impressionnant de photos retraçant l'histoire de cet art depuis les débuts. MoMA assure les habitués qu'à chaque mois de nouvelles photographies seront en montre, vu l'importance que le conservateur accorde au roulement de la collection et les vitrines qui facilitent les changements fréquents de contenu.

Les plans et dessins architecturaux et les objets sélectionnés par le musée pour leur design remarquable sont exposés au quatrième étage de l'aile ouest et en sont les seuls occupants. Devant la popularité grandissante de cette collection, le musée a considérablement augmenté la superficie qui lui était jusqu'alors allouée.

Pour la première fois de l'histoire du musée, le département des livres illustrés et de lithographie n'aura plus à partager le même espace que la section dessin. La conservatrice se dit ravie de la chose et compte au cours des prochaines années donner la chance au public de voir les 40,000 gravures du trésor, au dernier étage de la verrière. Comme première exposition de dessins: une rétrospective illustrant les principaux artistes et mouvements depuis le post-impressionnisme jusqu'à nos jours.

Pour célébrer sa réouverture, MoMA se devait d'organiser une exposition de prestige. « International Survey of Recent Painting and Sculpture » tient le pari. Exposées grâce au concours de plusieurs galeries célèbres d'Europe et d'Amérique, les 195 oeuvres choisies composent un intéressant portrait du monde de l'art actuel et de sa variété. Toutes les tendances sont de la partie mais on note une forte concentration de tableaux appartenant à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le néo-expressionnisme. Côtoyant cette étonnante liberté formelle, on retrouve aussi un formalisme strict, un retour à la narration et à l'allégorie, un groupe d'oeuvres humoristiques et la persistance de l'abstraction.

Des artistes de 17 pays exposent, dont trois Canadiens; deux d'entre eux ont quitté leur terre natale et vivent à l'étranger. Jack Goldstein, né à Montréal mais vivant à New York, montre un très grand tableau sans titre jouant avec des jets de lignes lumineuses sur fond gris et noir. Le Torontois Robert Adrian X, maintenant Viennois d'adoption, présente 24 figurines d'argile peinte réunies sous le titre 24 JOBS; chacune des miniatures décrit un métier allant du garçon de bar à l'ouvreuse en passant par l'encadreur.

La dernière oeuvre canadienne est collective: il s'agit d'une toile grand format de General Idea qui réunit trois artistes, A.A. Bronson, Felix Partz et Jorge Zontal. « Canus Major: The Origin of Heavenly Waters » dépeint certaines constellations et leur rôle dans le firmament. Prêté par la galerie Carmen Lamanna de Toronto, le tableau s'inscrit dans la ligne humoristique et en est un des meilleurs exemples.

Les Sandro Chia, Francesco Clemente, Immendorff, Rothenberg, Schnabel, Robert Longo, David Salle, Jean Le Gac, etc. illustrent les divers courants des arts plastiques des années 70-80. Il est presque impossible de ne pas trouver quelques tableaux qui fassent vibrer les bonnes cordes dans cette monumentale exposition. Mais si cela devait arriver, une pause dans le jardin du musée rassurera le spectateur déçu; assis entre la *Chèvre* de Picasso et le *Balzac* de Rodin, il pourra observer le reflet de la ville dans le verre fumé de la tour et le toit Chippendale du très discuté AT & T Building de Philip Johnson : une autre vue de l'art moderne.

Quilico enfin à Montréal

Suite de la page 25

chains, Louis Quilico se souviendra sans doute qu'il y a tout juste 35 ans — c'était en avril et mai 1949 — il montait pour la première fois sur une scène, celle du Monument national où la troupe des Variétés lyriques y présentaient 13 représentations du *Barbier de Séville* avec Pierrette Alarie en Rosine, Léopold Simoneau en Almaviva, Lionel Daunais en Figaro, Gérald Desmarais en Basile et Charles Goulet en Bartholo. Jean Goulet était au pupitre et son fils Charles avait réalisé la mise en scène. Tous ces artistes sont aujourd'hui disparus sauf, bien sûr, le couple Alarie-Simoneau qui vit aujourd'hui en Colombie-Britannique.

Quilico chantait alors le petit rôle de Pédrille qui entre au premier acte, une lanterne à la main, pour diriger un petit groupe de musiciens engagés par Almaviva pour accompagner son aubade à Rosine. Quilico ne passa pas inaperçu cependant puisqu'un critique de l'époque, Luc Vernon, écrivit dans *La Patrie*: « Dans ses débuts en Pédrille, Louis Quilico se révèle tout à fait sympathique; il faudra revoir ce jeune homme avant de pouvoir en parler plus longuement. »

Tout en poursuivant ses études, Quilico revint effectivement aux Variétés lyriques la saison suivante pour y tenir un autre petit rôle, celui du docteur dans *La Traviata* encore aux côtés du trio Alarie-Simoneau-Daunais. Ces débuts modestes ne furent pas sans lendemain. En 1954, il chanta Rangoni dans *Boris Godounov* à l'Opera Guild et l'année suivante, il fut gagnant à la radio des Metropolitan Opera Auditions of the Air, ce qui lui ouvrit les portes du New York City Opera où il débuta bientôt dans le rôle de Germont de *La Traviata*.

À cette époque, Quilico chanta plusieurs rôles à la télévision de Radio-Canada avant de faire ses débuts en Europes en 1959, au festival de Spolète, où il chanta le rôle titre d'*Il Duca d'Alba*, un opéra inconnu de Donizetti. Pour plus d'un, sa voix, par son timbre et sa richesse, faisait penser à celle du célèbre baryton italien Tito Gobbi. À partir de ce moment, la carrière de Quilico monta en flèche. Ce furent le Covent Garden, l'Opéra de Paris et celui de Rome, le Teatro Colon de Buenos-Aires, l'Opéra de Vienne, etc.

Au fil des années, Quilico a abordé un répertoire considérable, consistant principalement en des oeuvres italiennes et françaises, ce qui peut s'expliquer d'une part par ses origines (son père est italien, sa mère québécoise) et d'autre part par sa formation auprès du réputé baryton français Martial Singher.

La voix de Quilico pourrait être qualifiée de lyrique-dramatique, réunissant les caractéristiques du baryton lyrique — souplesse du legato, velouté du timbre — à celle du baryton dit Verdi, capable d'accents plus dramatiques avec un aigu puissant. Il a pu ainsi aborder un nombre considérable des grands rôles de Verdi, à commencer par les rôles titre de *Rigoletto* et de Macbeth, deux de ses favoris. Quilico a également été acclamé dans ceux de Germont (*La Traviata*), Comte di Luna (*Il Trovatore*), Rodrigo (*Don Carlo*), Amonasro (*Aïda*) Renato (*Un Ballo in Maschera*), Carlo (*La Forza del destino*), sans oublier ceux des deux ouvrages ultimes du compositeur, *Otello* (rôle d'Iago) et *Falstaff* (rôle titre). On se souviendra que Quilico a triomphé dans ces deux rôles sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier, en 1967 et 1974 respectivement. Le chanteur a également abordé les grands rôles dans *Luisa Miller*, *Ernani* et *Simon Boccanagra*.

Parmi ses rôles d'opéras français, il convient tout d'abord celui de Golaud qu'il chanta ici autrefois à la télévision et qui fut celui de ses débuts au Metropolitan en 1972 alors qu'il remplaça au pied levé un collègue malade.

Lors du spectacle d'ouverture de l'Opéra du Québec à l'automne de 1971 Quilico interpréta le rôle du Grand-Prêtre de Dagon dans Samson et Dalila. Il en chanta l'Acte II aux côtés de Jessye Norman avec Dutoit et l'OSM à Montréal et à New York. Mais il s'est également signalé dans certains inusités, notamment lors de la création de La Mère Coupable de Darius Milhaud et dans *Cendrillon* de Massenet, présenté d'abord au Centre national des arts d'Ottawa puis au New York City Opera. Au Metropolitan, il a aussi chanté le rôle de Choroebus dans *Les Troyens* de Berlioz.

La liste pourrait s'allonger mais retenons aussi d'autres rôles italiens de l'école vériste qu'il défend particulièrement bien, comme ceux de Scarpia dans *Tosca*, Michele dans *Il Tabarro*, Barnaba dans *La Gioconda* et Tonio dans *I Pagliacci*.

Le public qui applaudira Louis Quilico lors des prochaines représentations de *Rigoletto* rendra hommage non seulement à l'un des plus illustres chanteurs du Québec mais aussi à un artiste qui a su acquérir un métier des plus complets grâce à des années de travail et de persévérance. S'il en est récompensé aujourd'hui, il l'a pleinement mérité. Sa gloire rejaillit sur tout le Québec et le Canada.

Parallèlement aux représentations de *Rigoletto*, les Presses de l'Université de Montréal publient le neuvième volume de la collection de traductions d'ouvrages lyriques, en français et en anglais. Comme dans les ouvrages précédemment publiés, Marie-Thérèse Paquin présente le livret original italien de l'oeuvre de Verdi avec des versions françaises et anglaises respectant l'accent tonique et placées en dessous du texte original. En regard se trouvant des versions « littéraires » du texte, également en français et en anglais.

Cette nouvelle addition enrichit une collection déjà imposante qui regroupe des opéras de Mozart, Puccini et Verdi ainsi que des lieder, airs et mélodies de Mozart, Schubert, Beethoven, Schumann, Brahms et Mahler.

L'éloge de ces travaux exceptionnels de M.-T. Paquin n'est plus à faire et le présent volume, tout comme les autres, rendront un service immense aux jeunes chanteurs et aux artistes professionnels sans oublier les simples amateurs d'art lyrique (*Rigoletto* de Verdi, dans la collection Opéras et Lieder, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, $12).

Nabucco à Québec

QUÉBEC — C'était soirée de gala jeudi soir au Grand théâtre de Québec, alors que le célèbre opéra de Verdi, Nabucco, prenait l'affiche pour une série de cinq représentations à guichet fermé.

Présenté au bénéfice de la Fondation de l'Opéra de Québec, à $100 le billet, ce premier spectacle a comblé les attentes de ses co-producteurs, la Société lyrique d'Aubigny et le Grand théâtre, ainsi que des nombreux mélomanes présents.

Quelques personnalités politiques étaient au rendez-vous dont le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Gilles Lamontagne, un des patrons d'honneur de la Fondation, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard et le ministre fédéral du Revenu, M. Pierre Bussières.

M. Richard a profité de l'occasion pour annoncer une subvention de $75,000 de son ministère à la Fondation. Cet organisme sans but lucratif a comme objectif de promouvoir l'art lyrique et de recueillir les fonds nécessaires à la présentation d'au moins deux opéras par année à Québec.

La mise en scène de Nabucco a été confiée à M. Peter Symcox. L'oeuvre grandiose, dont l'action se déroule à Jérusalem et à Babylone sous le règne du roi Nabuchodonosor II, réunissait le baryton Bernard Turgeon, de réputation internationale, la soprano roumaine Magdalena Cononovici, la basse montréalaise Pierre Charbonneau, le ténor Yves Cantin, natif de Québec, et la jeune soprano Michèle Boucher. L'Orchestre symphonique de Québec était sous la direction de Guy Bélanger.

Robin Fineberg
23 mai - 12 juin

Galerie VERRE d'ART 1518 O. Sherbrooke, Montréal, P.Q. Tél. 932-3896

VIA NEW YORK
AFRICANO/BASELITZ/BASQUIAT/BROWN/CHIA/CLEMENTE/CUCCHI/DI ROSA/FERRER/FISCHL/GILBERT AND GEORGE/HARING/IMMENDORFF/KIEFER/LÜPERTZ/MARIANI/MORRIS/PALADINO/PENCK/SALLE/SCHARF/SCHNABEL/SULTAN/WINTERS

ENZO CUCCHI, SAINT'S FOOT, 1981
8 MAI - 24 JUIN
HALTE GARDERIE
Dimanche 20 juin, de 14h à 17h.
• PAPIER-MATIÈRE: OEUVRES CHOISIES
OEUVRES CONTEMPORAINES EN PAPIER
• PLANS DU FUTUR MUSÉE
• VIDÉOS KLAUS VOM BRUCH
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
CITÉ DU HAVRE, MONTRÉAL
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée
Téléphone: (514) 873-2878

Une exposition d'oeuvres contemporaines en papier. Cette exposition regroupe une quarantaine d'oeuvres en provenance du Canada, Etats-Unis, Australie, Japon, Allemagne, France, Pologne et Belgique.
ARTISTES INVITE(E)S
ALLEMAGNE · Ritzie JACOBI
BELGIQUE · Bernadette LAMBRECHT
CANADA · Helmut BECKER · Michèle HEON · Isabelle LEDUC · Kathryn LIPKE · Paul LUSSIER · Gilles MORISSETTE · Hélen SEBELIUS
ETATS-UNIS · Arlene ABSATZ · Frédérico AMAT · Dianne ERICKSON · Charles HILGER · Laura KOCH · Nance O'BANION · Anne Reten PIXLEY · Sally ROSE · Sylvia SEVENTY · Joan STERRENBURG
FRANCE · Anne-Marie MILLIOT
JAPON · Ibe KYOKO
ARTISTES SELECTIONNE(E)S
AUSTRALIE · Marée ATKINSON
BELGIQUE · COCHARD
CANADA · Françoise-X. ALACOQUE · Laurence Peter BROCK FORTEY · Diane CHALIFOUR · Renée CHOUINARD · Lise LANDRY · Yvon PROULX · Sheila SEGAL · Josée VALIQUETTE
FRANCE · RAMSA · E. BARAN
ETATS-UNIS · Leslee CORRIER · Chris CRAIG · Jodi Arieh HALWEG · Gérald Lee HOFFMAN · Margaret PRENTICE · Carolyn PRINCE BATCHELOR · Greta WEEKLEY
POLOGNE · Marysia LEWANDOWSKA
Cette exposition est présentée en collaboration avec le Musée du Saguenay-Lac-St-Jean.
PAPIER MATIÈRE
17 Mai / 17 Juin '84
MUSÉE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
534, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec)
(418) 545-9400

LE COEUR AU MÉTIER

DERNIÈRE SEMAINE
John Fleetwood-Morrow, **Sans titre (Lunettes de soleil)**, 1940. Archives publiques du Canada (PA-127333)
LE COEUR AU MÉTIER: la photographie amateur au Canada, 1839-1940
Organisée par les Archives publiques du Canada
Jusqu'au 27 mai
DESSINS DE SCULPTEURS: deux décennies d'art non objectif de la collection Seagram
Organisée par la société Joseph E. Seagram & Sons, inc. de New York
Jusqu'au 10 juin
QUÉBEC VU PAR... Légaré, Holloway, Krieghoff et Sewell
(Au fil des collections)
Jusqu'au 5 août
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11 à 17 h, le jeudi soir jusqu'à 21 h; fermé le lundi
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

LE DEVOIR CULTUREL
est dirigé par
Mario Pelletier

MARK PRENT
Sculptures
16 mai — 9 juin
Galerie Fucito
5283 ave du Parc (N. Laurier)
du mercredi au samedi, 11h-18h

SHERRIE LEVINE
«Photographies»
juqu'au 23 mai
OPTICA
3981, boul. St-Laurent, 5e étage
Monréal, H2W 1Y5 287-1574

HOMMAGE À MIRO
(1893-1983)
exposition du grand maître Espagnol
Lithographies + Gravures + Aquantintes
Jusqu'au 9 juin 1984
« L'OEIL » 4427 rue St-Denis 282-1756
du lun. au sam. du 11h à 17h ou sur rendez-vous

Derrière les multiples visages de l'autoportrait

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

L'autoportrait est certes un des genres picturaux les plus ambigus qui soient. En effet, il y a gros à parier que l'artiste qui se choisit lui-même comme motif d'une oeuvre sera souvent plus avare de confidences que celui qui (se) peint (à travers) une nature morte, un paysage ou tout autre motif plus ou moins conventionnel. Quoi qu'il en soit, le genre a toujours été florissant comme en témoignent, cette semaine, deux expositions de groupe qui lui sont consacrées exclusivement (en plus de *Je: 18 autoportraits* que nous avons signalée samedi dernier).



D'abord, sous le titre de *La main qui tient le pinceau: autoportraits d'artistes canadiens*, le Musée McCord (690 rue Sherbrooke ouest) présente une exposition assez bien documentée, mise sur pied par la London Regional Art Gallery, qui réunit quelque 80 oeuvres d'une soixantaine d'artistes, qui vont des plus anciens (Robert Harris, Krieghoff, Légaré et Paul Peel) aux plus contemporains (Greg Curnoe, Suzy Lake, Michael Snow et Joyce Wieland) en passant par quelques-uns de nos « classiques » (Dallaire, Ozias Leduc, Lemieux, Lismer, Lyman, Pellan, Christopher Pratt, Goodridge Roberts, etc.).

Bien sûr, l'exposition est inégale — comme toutes les fois où l'intérêt proprement pictural est subordonné aux impératifs d'une thématique qui lui est étrangère — mais l'accrochage permet de refaire connaissance avec quelques tableaux connus qui sont peu montrés aujourd'hui, et aussi montre comment l'art le plus récent n'a pas moins ménagé la tradition de l'autoportrait que toutes les autres.

De ce point de vue, cette galerie d'autoportraits sert *aussi* de prétexte à une autobiographie — partielle à cause de l'absence de l'abstraction —



de la peinture canadienne des 150 dernières années. Signalons qu'un gros catalogue, préparé par le conservateur invité Robert Stacey, accompagne l'exposition et en prolonge la réflexion. (Jusqu'au 10 juin)

★

Quant à l'exposition *Face à face* montrée à Powerhouse (3738 rue Saint-Dominique), elle a visiblement été montée plus rapidement que la précédente et avec des moyens infiniment plus limités. Pas moins de 80 artistes y participent, ce qui donne à la galerie, relativement petite, les allures d'un Salon où on imagine qu'il n'y a guère eu de refusés.

L'accrochage est dense, touffu et, même si certains envois sont un peu brouillons, assez stimulant dans l'ensemble; il est surtout très décontracté. Ici, les autoportraits orthodoxes sont l'exception, les artistes s'ingéniant à faire éclater le concept à qui mieux mieux avec des propositions qui sont tantôt en accord avec leur pratique habituelle, tantôt en rupture avec celle-ci.

On a même sollicité la participation de non-artistes (critiques, conservateurs, galeristes . . .), ce qui est de nature à inciter encore davantage le visiteur à imaginer comment il bricolerait son propre autoportrait. (Jusqu'au 2 juin)

★

Louisette Gauthier-Mitchell est une artiste remarquablement discrète, qui n'a tenu que trois expositions solos en 15 bonnes années de travail, pourtant très assidu. C'est dire qu'elle ne se manifeste pas à la légère, que chacune de ses « sorties » est précieuse, mais aussi qu'il n'est pas nécessairement commode de les relier l'une à l'autre, d'en saisir la continuité.

Ainsi, les dessins récents que l'artiste expose à la galerie Aubes 3935 (3935, rue Saint-Denis) et qui s'intitulent *Brûlis* pourraient se lire comme un moment de transition entre l'imagerie très chargée et très explicite des *Oeuvres ouvertes*, présentées au Musée d'art contemporain en 1980, et une figuration autre — en tout cas moins nette — qui sera à définir.

Ici, comme au MAC, les oeuvres en couleurs coexistent avec les noires, comme si les dessins racontaient en même temps l'émergence de la couleur et celle de la figuration. Pour le moment, les grandes surfaces noires constitueraient les temps forts de l'accrochage: comme après un brûlis, elles sont couvertes de formes inchoatives — elles sont du reste travaillées au fusain compressé qui n'est que du charbon brûlé — et, d'abord inquiétantes, elles se laissent apprivoiser . . . comme une nuit noire et se révèlent bientôt plus structurées qu'il n'y paraissait au premier regard.

Tout bien considéré, ces nouveaux dessins auraient également pu s'appeler des « Oeuvres ouvertes » aussi bien aux désirs (et aux peurs !) du regardeur qu'aux promesses, tout aussi imprévisibles, de terrains nouvellement fertilisés. (Jusqu'au 3 juin)

★

La petite galerie L'Oeil (4427 rue Saint-Denis) présente un modeste, mais sympathique hommage à Miro qui réunit 22 estampes du très grand artiste espagnol, qui n'a encore fait l'objet d'aucune exposition majeure à Montréal. On sait que l'oeuvre gravé de Miro s'étend sur plus de 40 ans, qu'il est abondant et qu'il ne constitue pas un secteur négligeable de son activité.

La présentation comprend quelques planches datant d'avant 1960, ce qui permet de mesurer l'évolution des signes qui constituent l'écriture faussement ingénue de ce surréaliste que Breton trouvait « trop peintre », et fait alterner des aquatintes et des lithographies de même que des estampes en couleurs et en noir qui transforment un peu chaque fois les machines à faire rêver de Miro. À voir, en attendant une vraie rétrospective de l'oeuvre de ce géant de l'art moderne. (Jusqu'au 9 juin)

★

À la galerie Alliance (680 rue Sherbrooke ouest), les peintures sur papier de Daniel Oxley, un jeune artiste montréalais issu de Concordia dont on connaît mieux les grands tableaux, sont certes une autre bonne surprise de cette maison qui est parfois déroutante.

À première vue, le travail d'Oxley se démarque d'une abstraction lyrique un peu vieillotte par les luttes qu'on y observe entre une figuration très allusive et un geste énergique qui la désarticule pour créer une surface essentiellement énigmatique. Par ailleurs, les tensions sont intéressantes entre, d'une part, l'intensité et l'énergie de cette écriture et, d'autre part, le caractère intimiste de son support. (Jusqu'au 25 mai)

★

À la galerie Cultart (386 rue Laurier ouest), les oeuvres récentes de Lolly Darcel ironisent sur un mode très léger à propos de certaines formes d'exposition du corps *bronzé* (dans les deux sens du mot: hâlé par le soleil ou durci par le culturisme).

L'exposition comprend une série de boîtes qu'on trouvera bien primaires, eu égard à l'exceptionnelle qualité de certains objets de nature analogue qui ont été montrés à Montréal au cours des deux dernières années, et aussi huit transats dont les toiles, peintes à l'encre sérigraphique, représentent des personnages qui se font dorer. Dans ce dernier cas, l'écriture picturale n'offrant guère d'intérêt, tout repose sur le côté à la fois saugrenu et décoratif du support. À voir surtout par ceux qui goûtent le théâtre d'été . . . (Jusqu'au 3 juin)

A la découverte d'Achternbusch

Suite de la page 25

ternbusch dans son film *Salut la Bavière* !, et je reste jusqu'à ce qu'elle le porte écrit sur son visage. »

Philippe van Kessel, qui est le premier à faire jouer Achternbusch au Québec, parle, au sujet d'*Ella*, qui est la première pièce de l'auteur bavarois écrite en 1978, d'un « nouveau privitivisme ». « Chez lui le caractère asocial est profond; dans *Ella*, cela est transmis dans un texte qui résulte d'une option anti-grammaire, le texte est un océan de mots bousculés, sans ponctuation. C'est écrit en bavarois dans un jargon qui, peu à peu, laisse monter une mélopée originale, qui crée le récit d'une vie misérable. »

Achternbusch (dont on peut voir trois de ses films à la Cinémathèque ce week-end, *Le comanche*, *Le dernier trou* et *La bataille de la bière*, films où il est producteur, metteur en scène, scénariste et acteur pricipal) a écrit *Ella* à partir du modèle de sa grande-tante, qui mena une vie de misère entre les durs travaux non payés et les institutions carcérales ou psychiatriques, sans papiers, vivant une partie de sa vie dans la cave d'un poulailler.

« L'idée de génie, souligne van Kessel, c'est d'avoir construit une oeuvre dramatique où cette femme est doublée par son fils, qui lui n'a que la vie de sa mère comme bagage, revivant cette vie dans l'audace de la raconter, de la dire, de la mettre en crise. Ce soir-là, il la dira toute la biographie et puisqu'une fois que tout est dit il ne reste qu'à mourir, il empoisonne un café, mais qui le boira ? Que ce soit l'un ou l'autre, ce ne peut plus qu'être les deux. »

Pour mettre cet univers en scène, Van Kessel avoue avoir « cauchemarder des nuits durant ». « Je voulais une atmosphère plutôt bunuélienne. Dans cette cave cradingue, Ella et Joseph ont des appareils ménagers coûteux, un percolateur, un moulin à café, la télévision, et puis ce lieu du poulailler a des réminiscences précises, plusieurs y ont vécu dans la misère, on pense à cette scène de *Pain et chocolat* sur les travailleurs immigrés, il y a une sorte de retour à l'animalité, quelque chose qui était dans *La métamorphose* de Kafka. »

Jean-Pierre Sarrazac explique ce choix du poulailler dans un texte qui accompagne l'édition d'*Ella* à l'Arche (Paris 1981): « Concrétisée par Kafka, la métaphore bestiale ne s'emploie plus à rapprocher, à créer un réseau d'analogies entre l'homme et la bête, ce qui l'instaurerait en comparaison, elle éloigne. La métamorphose constitue désormais une sorte d'exil intérieur, une façon pour le personnage de se porter hors d'atteinte d'une socialité qu'il récuse. À rebours d'une longue tradition littéraire où l'homme parle avec volubilité sous le masque de l'animal, l'insecte kafkaien (et le personnage du fils d'*Ella*) ne commence et ne continue de parler que pour nous signifier qu'un homme s'est tu ».

★ ★ ★

Philippe van Kessel, avec sa mère Françoise qui est peintre et sculpteur, a fondé le théâtre de l'Atelier de la rue Sainte-Anne, quartier du Sablon à Bruxelles près de la Grande-Place, il y a 11 ans. Une petite salle de moins de 100 sièges, qui fait partie du réseau effervescent de ces théâtres de la capitale belge, dont l'Esprit-Frappeur d'Albert-André L'Heureux (qui a signé ici le magnifique *Siège d'Ostende* de Ghelderode au Monument National) est le pionnier. Des théâtres, dit Van Kessel, « qui sont nés en réaction à la pratique théâtrale timorée des aînés, toujours les mêmes depuis l'après-guerre ».

On a vu ici Le Plan K, qui mène un théâtre de recherche-laboratoire. L'Esprit-Frappeur, qui a présenté *Caméléon* au Café de la Place cette saison-ci, explore un théâtre baroque, où le rêve est au centre des préoccupations. À l'Atelier de la rue Sainte-Anne, Van Kessel explique que le théâtre qu'on y fait (en plus de faire une large part aux arts plastiques et à la musique contemporaine) se veut au service d'un répertoire actuel, déjà écrit, où l'on trouve à vif les préoccupations modernes. On y a monté Brecht, Peter Handke, Kroetz, Karl Sternheim, Fassbinder.

Beaucoup d'Allemands pour des Belges. Van Kessel explique que le théâtre belge est encore trop lié de près à une attitude littéraire, comme si le théâtre n'était qu'annexe à la littérature. « L'écriture allemande est celle qui nous dit le plus de choses réelles, actuelles, c'est la plus courageuse des écritures de théâtre; cette culpabilité gardée de la guerre leur a ouvert autant d'audace, et les auteurs de théâtre allemand crient mieux que d'autres. »

Autodidacte, Philippe van Kessel avait joué huit ans, de la figuration au boulevard jusqu'à un grand succès au Théâtre de Poche de Bruxelles, où il tint l'affiche un an et demi avec *Et ils passèrent des menottes aux fleurs* d'Arrabal, avant de fonder l'Atelier au 20 de la rue Sainte-Anne. Se disant résutat d'un « mélange intime d'Arrabal et de Brecht », où il mixte la violence physique du premier au regard du comédien sur lui-même qu'il a trouvé chez le second, Van Kessel reconnaît deux metteurs en scène qui l'ont influencé: Ludwig de Bourg, qui est premier violon au Concertgebouw d'Amsterdam et qui l'a dirigé dans l'Arrabal, et André Steiger, ce pédagogue suisse qui a monté tout Genêt.

À Espace Libre, on peut voir la création nord-américaine d'*Ella* (jusqu'au 26 mai), et à la Cinémathèque ce soir et demain, on peut visionner trois films d'Herbert Achternbusch. Il était temps de découvrir cet auteur qui, depuis 1965, poursuit une des oeuvres les plus personnelles de l'Allemagne, lui qui dans une interview au *Monde* en décembre 1980, à la question de Jacques Le Rider qui lui demandait s'il était un anarchiste, a répondu: « Il y a plus d'ordre dans l'individu que dans tout l'État. »

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

13 GALERIE
Michèle Drouin
« suite mashomac »
jusqu'au 27 mai
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

ATELIERS - SÉJOUR JUILLET ET AOÛT
Créer avec de la glaise. Jouissez de 2 semaines dans un site enchanteur.
POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills (Ayer's Cliff) Québec J0B 1C0
819-838-4321

GAETANO PESCE: ARCHITECTURE ET DESIGN



Chaise DALILA TRE
GAETANO PESCE
Dessins d'architecture, maquettes et meubles. Chaque projet est un discours sur la condition sociale de la culture qui donne à l'oeuvre de PESCE toute sa force et son caractère provocateur.
Jusqu'au 27 mai
EXPOSITION PERMANENTE
Pièces meublées, décoration d'origine.
PROGRAMMES ÉDUCATIFS:
Visites commentées
Activités offertes aux groupes scolaires du primaire.
Sur réservation:
(514) 259-2575
CENTRE DE DOCUMENTATION:
Spécialisé dans les arts décoratifs et le design.
Également, collection de livres sur l'architecture.
Lundi au vendredi de 9h30 à 16h 30
Sur réservation:
(514) 259-2575
BOUTIQUE CAFÉ
CHÂTEAU DUFRESNE,
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE MONTRÉAL
Pie IX et Sherbrooke (métro Pie IX)
Ouvert du jeudi au dimanche de 12h à 17h
Renseignements: (514) 259-2575

DAVID SORENSEN
Oeuvres récentes
L'exposition se poursuivra jusqu'au 2 juin 1984
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest — 933-3653

galerie frédéric palardy
ANDRÉ MINAUX
peintre international français
aquatintes et pastels
jusqu'au 3 juin
Ouvert du mar. au ven. de 11 h à 17 h; sam. et dim. de 13 h à 17 h.
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337

RIOPELLE
OEUVRES CHOISIES
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471, 845-7833

Encan Graff
1984
Le jeudi, 24 mai à 19:30 heures et le dimanche, 27 mai à 13:30 heures.
Les oeuvres seront mises aux enchères par François Beaulieu.
Ainsley, Alleyn, Arseneault, Ayot, Béland, Bergeron, Blouin, G. Boisvert, L. Boisvert, Bouchard, Bouchard-Wolfe, Brunet, Callado, Caumartin, Charney, Cozic, Cramer, Dagenais, Daoust, Desjardins, Dufour, Dupond, Duruz, Eibner, Elkin, Forcier, Fortaich, Frank, Gagnon, Gascon, Gélinas, Gilbert, Gnass, Guertin, Harnois, Haslam, Hierlihy, Hurtibise, Jacob, Joos, Juneau, Kiopini, Kuhn, Ladouceur, Lapointe, F. Lavoie, R. Lavoie, Lapointe, Leclair, Lemoyne, Lépine, Manniste, Masson, Mathieu, McEwen, McKenna, Montpetit, Paquin, Perez, Reusch, Robitaille, Sartoris, Sénécal, Sullivan, Thibodeau, C. Tousignant, D. Tremblay, Valcourt, Vazan, Wolfe.
Galerie Graff
963 est, rue Rachel, Montréal, P.Q. H2J 2J4
(514) 526-2616

50% 50% 50% 50% 50% 50%
GRAND SOLDE **50%** DE RABAIS
sur toute notre marchandise
du 19 au 26 mai 1984
AFFICHES, GRAVURES ORIGINALES, REPRODUCTIONS ENCADRÉES, ETC...
Vous payez la moitié (½) du prix indiqué
À VOIR:
Cadres de métal 8" x 10" avec image à $8.50 seulement
Outremont: 1024 Laurier O. 279-2188
Centre-ville: Les Terrasses 705 Ste-Catherine O. Niveau métro McGill 849-8243
atelier
50% 50% 50% 50% 50% 50%

CECCO
BONANOTTE
SCULPTURES 1974 - 1984
27 AVRIL À 19 MAI
DU MARDI AU SAMEDI 11h - 17h30
OUVERT LES JEUDIS JUSQU'A 20h.
GALERIE
esperanza
2144 Mackay, Montréal,
Tél: (514) 933-6455



EXPOSITION
HUGH-JOHN
BARRETT
JUSQU'AU 6 JUIN 1984
Galerie
BERNARD DESROCHES
1444 rue Sherbrooke ouest, Montréal
(514) 842-8648
en collaboration avec la Société Interart Inc.

MICHEL TETREAULT
PIERRE-LÉON TÉTREAULT
Kwé... Kwé...
Travaux récents
Jusqu'au 3 juin.
4260 St-Denis, Montréal. (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h.
ART CONTEMPORAIN

BOURASSA
Vernissage le mercredi 23 mai à 19h30
jusqu'au 10 juin
Les Deux B
4872, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L6
Tél.: (514) 284-2668

Langage Plus présente
du 16 mai au 3 juin '84
L'Illustre Inconnu, le très Sous-Officier Denys Tremblay en habit du Grand Protocole
salle Tremblé, 675 Boul. Auger o. Alma (418) 668-6635

Exposition
JULIEN FROMENT
oeuvres récentes
vernissage les 19 et 20 mai de 13h à 18h
jusqu'au 3 juin
Galerie d'art Annie Claude
78, rue Richard L'Épiphanie **588-4576**

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, NO: 750-27-003662-833. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — MARCEL DESMONS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 10:00 heures, au: 783 Philp, Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL DESMONS, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon, 1 récepteur AM-FM cassettes avec table turnante et 2 haut-parleurs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, RÉGIE DU LOGEMENT, NO: 500-02-017730-842. LES IMMEUBLES SCHAAN (FUSION) LTD., partie demanderesse — vs — LINDA COMEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1 juin 1984 à 13:00 heures, au: 101 Pl. Charles Lemoyne # 2319, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LINDA COMEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 150 cadres de toutes formes et grandeurs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-055188-838. MARCEL ROSSEAU, RÉAL CÔTÉ, partie demanderesse — vs — ENSEIGNES L.D.G. INC. & BRIGITTE TREMBLAY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1 juin 1984 à 12:00 heures, au: 253 L.J. Lafortune, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENSEIGNES L.D.G. INC. & BRIGITTE TREMBLAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chevrolet Impala 1979 imm. 743M526, 1 scie sauteuse B&D, 1 système de son, 1 t.v. couleur, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, NO: 700-02-002055-789. MICHEL DEZIEL ET AL., partie demanderesse — vs — LAMOTHE MARCELLE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1 juin 1984 à 11:00 heures, au: 66, Haut-Bois # 116, Ste-Julie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCELLE LAMOTHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 bague à diamants, portant vingt pierres montées sur un anneau d'or blanc en forme de coeur. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-012184-835. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — BERNARD DIANE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 12:00 heures, au: 580, Bord de l'Eau # 307, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE BENARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Sears et acc., 1 voiture de marque Fiat couleur bleue 1978 immatriculée AYZ 522 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-004121-84-9. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- LUCIEN LAUZON, partie défenderesse. Le 1er juin 1984 à 11:00 heures au 5350 rue Papineau, app. 20, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUCIEN LAUZON, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portative de marque Bradford, 1 mobilier de salon modulaire 5 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de juin 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-000920-84-8. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- CAROLE DUPRAS, partie défenderesse. Le 31 mai 1984 à 11:30 heures au 1573 est, rue Laurier, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAROLE DUPRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano en bois noir de marque Henry F. Miller Baston, 1 machine à coudre de marque Singer, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-051816-83-8. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- JOSEPH MARTELLINO, partie défenderesse. Le 31 mai 1984 à 11:30 heures au 2525 Havre des Îles, suite 907, Pavillon A, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH MARTELLINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque Zenith System-3, 1 mobilier de salon 3 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-059087-82-0. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- MARCEL TROTMAN, partie défenderesse. Le 31 mai 1984 à 11:00 heures au 4065 boul. Notre-Dame, app. 303, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL TROTMAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 machine à coudre de marque Viking, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-063471-83-8. CAISSE POP. ST-JOSEPH DE BORDEAUX, partie demanderesse -vs- 100516 CANADA LTÉE ET AL, partie défenderesse. Le 31 mai 1984 à 10:00 heures au 4463 Oxford, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS COSENTINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à diner 7 morceaux, 1 mobilier de salon 3 morceaux, ameublements etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-011127-838. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — BÉCOTTE DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 14:00 heures, au: 1881, Gareau, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL BÉCOTTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Kenwood et acc., 1 téléviseur couleur Westinghouse et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-010524-835. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — VANGUY NGUYEN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 16:00 heures, au: 4205, Iberville, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN VANGUY, saisis en cette cause, consistant en: 1 chargeur survolteur en métal rouge sur support à roulettes et acc., 2 contenants pour vidanger l'huile sur roulettes, 1 coffre à outils rouge et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-050855-83-7. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- JEAN-PIERRE LÉONARD, partie défenderesse. Le 30 mai 1984 à 12:00 heures au 3 Place Bellerive, app.: 1006, Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE LÉONARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile, année: 1973, de couleur rouge, No. de série: 2K57T3P328237 de marque Pontiac Grand Prix. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Bedford, GREFFE DE LA PAIX, NO: 455-27-000382-83-7. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- SYLVAIN BRUNEAU, partie défenderesse. Le 30 mai 1984 à 10:30 heures au 25 Raymond, ouest, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN BRUNEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette 1982, de couleur noire, No. de série: 1D47997 de marque Yamaha XJ-550. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 8211, VILLE DE POINTE-CLAIRE, partie demanderesse -vs- 3-M CANADA INC., partie défenderesse. Le 31 mai 1984 à 10:30 heures au 680 Lépine, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 3-M CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en métal, 1 comptoir démonstrateur vitré 2 étages, ameublements de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: STÉPHANE LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 8201, VILLE DE POINTE-CLAIRE, partie demanderesse -vs- 3-M CANADA INC., partie défenderesse. Le 31 mai 1984 à 10:30 heures au 680 Lépine, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 3-M CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 4 fauteuils en tissus de couleur orange, 1 bureau secrétaire 6 tiroirs, ameublements de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: STÉPHANE LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27-16463814. MONIQUE D'ON, partie demanderesse -vs- ALBERT GABARY, partie défenderesse. Le 1er juin 1984 à 11:30 heures au 4570 Queen Mary, App. 310, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALBERT GABARY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 4 portes, année: 1984, immatriculée: AVD-9777 de marque Honda Accord. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er jour de juin 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-011121-838. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — BÉCOTTE DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 14:00 heures, au: 1881, Gareau, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL BÉCOTTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau Sea Ray 1978 Mod. 300SDG, série: 16430578 avec moteur Mercruiser série: 13D0562B, Lic. 49D1764B équipé: Anti fouline, Bow Pulpit, Windglass etc. Toit Bimini avec enclosure converter avec 3 batteries, air climatisé et chauffage, 110V dockside, poêle à gaz et électrique, réfrigérateur 110V-12V, toilette pump out avec réservoir 12 gals., radio VHF, sondeur de fonds, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, ce 19 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-029677-83-3. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- GUYLAINE COALLIER, partie défenderesse. Le 30 mai 1984 à 11:30 heures au 390 de la Concorde, app. 16, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUYLAINE COALLIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Royal, 1 laveuse-sécheuse de marque Hoover, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 30ième jour de mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Saint-Maurice, GREFFE DE LA PAIX, NO: 425-27-000744-83-1. PROCUREUR GÉNÉRAL — PROVINCE QUÉBEC, partie demanderesse -vs- DELISLE JEAN, partie défenderesse. Le 1er juin 1984 à 13:30 heures au 15 Roy, Île Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DELISLE JEAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de couleur bleu avec boite immatriculé: ACX-146, de marque G.M.C.. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er jour de juin 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-12-122049-83-0. JOHANNE SAS, partie demanderesse -vs- CARMÉLLE DEMERS, partie défenderesse. Le 1er juin 1984 à 11:30 heures au 46 Davignon, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHANNE SAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine 5 morceaux, 1 mobilier de salon 2 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er jour de juin 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-010303-845. LA RÉGIE DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC, demanderesse -vs- LES PRODUCTIONS DANSOMANIE INC., défenderesse. Le 31 mai 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5915 rue Belherbe, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olivetti Underwood, 1 bureau bois brun, 1 filière Bonnex 5 tiroirs, 1 étagère métal, 1 calculatrice Olivetti. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-010127-837. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du procureur général, demandeur -vs- DEREK MALLOY, défendeur. Le 30 mai 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 744, 21ème Avenue à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur portative Solidstate, avec acc., 1 stéréo meuble Sierra Delcraft, avec acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 845-1147. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-12-124964-834. DAME FRANCISCA KILIAN, demanderesse -vs- YVES N. DUBUC, défendeur. Le 31 mai 1984, à 14:00 heures au lieu d'entreposage à Marina Gagnon en la ville de St-Paul de l'Île aux Noix, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau Sea Ray 1978 Mod. 300SDG, série: 16430578 avec moteur Mercruiser série: 13D0562B, Lic. 49D1764B équipé: Anti fouline, Bow Pulpit, Windglass etc. Toit Bimini avec enclosure converter avec 3 batteries, air climatisé et chauffage, 110V dockside, poêle à gaz et électrique, réfrigérateur 110V-12V, toilette pump out avec réservoir 12 gals., radio VHF, sondeur de fonds, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-015248-832, LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT, demanderesse -vs- ELIZABETH R. MacLEAN, défenderesse. Le 31 mai 1984, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 298 rue Victoria en la cité de Baie d'Urfé et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Eunis & Co., 1 T.V. couleur Clairtone console, 1 automobile de marque Bentley, Imm. 402-P-402 Qué. 82, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, NO: 700-02-003203-826. LES PRODUITS DE CIMENT THÉORET LTÉE, demanderesse -vs- DENIS BELISLE, défendeur -et- VETTE PLUS INC., tierce-saisie. Le 31 mai 1984, à 13:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 221 boul. Labelle, à Ste-Rose, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 4 tiroirs, 1 classeur métal 3 tiroirs, 1 buffet 4 tiroirs 2 portes, 1 chaise président, 1 réfrigérateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-040970-829. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- MICHEL TRUDEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 14:30 heures, au: 2949 Belcourt, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL TRUDEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle, 1 congélateur, 1 téléviseur noir et blanc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-006582-827. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- P.E. BOISSE & FILS INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er juin 1984 à 10:00 heures, au: 1341 Newton, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de P.E. BOISSE & FILS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur Mignigan imm. WW-8212, de couleur jaune et accessoires. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, NO: 750-27-002193-830. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- BENOÎT LAVOIE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 15:00 heures, au: 253 L.J. Lafortune, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOÎT LAVOIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à dîner, 1 téléviseur portatif Admiral noir et blanc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-011202-848. SIMPSONS-SEARS LTÉE, partie demanderesse -vs- PIERRE PARAZIFRIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 15:30 heures, au: 185 Benoit Est, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE PARAZIFRIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console, 1 système de son, 1 mobilier de salon. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-010367-840. EARL KRUGER ET AL, demandeurs -vs- J.S. FOOD PRODUCTS (QUÉBEC) LTD, défenderesse. Le 30 mai 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2932 boul. Industriel, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine pour pomme de terre Hydro system, Lift Truck Hyster, 1 aspirateur Multi Vac, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-011145-849. GIUSEPPE RUSSO, demandeur -vs- MARIE-FRANCE CARDINAL, défenderesse -et- AVANTI INC., tierce-saisie. Le 30 mai 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 1484A rue Sherbrooke ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 vanité et 1 miroir, 1 comptoir réception, 1 lot d'accessoires à coiffure, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-063737-832. LA BAIE, demanderesse -vs- CESAR KORIATI, défendeur. Le 31 mai 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1033 rue Hyman, app. 104, en la cité de Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic, 1 chesterfield, 1 fauteuil, 1 lampe Tiffany, 1 table de centre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-004902-842. HAYWARDS STUDIOS INC., demanderesse -vs- BRIAN CHAPMAN, défendeur. Le 31 mai 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 5720 rue Rembrant, suite 703 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA et vidéo RCA et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-011992-836. CHEZ ROSALEEN LTÉE, demanderesse -vs- DE BRENDA HEADMAN ET AL, défendeurs. Le 30 mai 1984, à 14:00 heures au domicile des défendeurs au No 2770 rue Louis Paré, app. 103 en la cité de Lachine et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Bontempo 2 clavier mod. B30, 1 T.V. couleur console G.E. Elegance et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-010367-840. EARL KRUGER ET AL, demandeurs -vs- J.S. FOOD PRODUCTS (QUÉBEC) LTD, défenderesse. Le 30 mai 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2932 boul. Industriel, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: réfrigérateurs, comptoirs, étagères, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier, 845-2804. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-061744-830. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EDGECOMBE LTÉE, demandeur -vs- MICHAEL ALLEN, défendeur -et- MEDIA MARK, tiers-saisi. Le 29 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 6955 boul. Taschereau local 206 en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-009089-843. ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU INC., demandeurs -vs- JEAN-YVES THERRIEN, défendeur. Le 30 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 1219 rue Jean-Talon en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: réfrigérateurs, comptoirs, étagères, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier, 845-2804. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-015906-836. V-M STEGO INC., demanderesse -vs- ADRIEN CASSIVI -et PIÈCES D'AUTOS CASSIVI INC., défendeurs -et- U-HAUL COMPAGNIE LTÉE, mise-en-cause. Le 29 mai 1984, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6201 avenue du Parc, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: plusieurs lots d'outils et de pièces d'autos consisant en des jeux de clés, courroies, cables, lumières, freins, bougies, essuies-glace, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-048754-829. HENRY MARCUS, demandeur -vs- ÉMILE MAURICE, défendeur. Le 31 mai 1984, à 12:00 heures au domicile antérieure du défendeur au No 9309 boul. Pie IX, app. 10 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 T.V. N/B port., 2 machines à écrire manuel et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, ce 19 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-009894-835. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse — vs — CONCETTA CARBONI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 11:00 heures, au: 3809, Sabrevoix, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARBONI CONCETTA, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sharp et acc., 1 scie sauteuse pour couper la viande de marque Stimpson et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-002582-844. SIMPSONS SEARS LTÉE, partie demanderesse -vs- MARIA MUIR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 10:00 heures, au: 41 White Oak, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIA MUIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo console, 1 conditionneur d'air, 1 lave-vaisselle, 1 four micro-ondes, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-053105-834. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- CARL PURCELL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 13:30 heures, au: 44 De Mons, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARL PURCELL, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portatif, 1 ensemble stéréophonique, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-006192-848. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- CALDER WEBSTER ASS. LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 12:00 heures, au: 40, Golf, Ste-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CALDER WEBSTER ASSOCIÉS LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Plymouth Reliant 1982 immatriculée 245S989 et acc. de couleur blanche et beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-François, COUR PROVINCIALE, NO: 450-02-000532-849. PALAWI INC., partie demanderesse -vs- GRAND MARCHÉ TRC RIVE SUD INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 10:00 heures, au: 999 Taschereau, Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRAND MARCHÉ TRC RIVE SUD INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Nashua, 1 paymaster, 1 bahut en arborite, 1 système de son, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Voir aussi en pages 10 et 39

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-041162-840. CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS NATIONAUX DE MTL, demanderesse -vs- PIERRE LACOMBE, défendeur. Le 31 mai 1984, à 15:00 heures au domicile du défendeur au No 5027 rue Marquette, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 table arborite, 1 chaise, 1 lampe, 2 fauteuils, 1 téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-05-795887-84. JEAN SMITH, demandeur -vs- JOHN O'CONNER, défendeur -et- CARITRAN, tierce-saisie. Le 30 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 9198 rue Boivin en la cité de Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007607-844. CAISSE POPULAIRE ST-PIE X DE LAVAL, demanderesse -vs- JEAN MORAIS, défendeur. Le 30 mai 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2180 rue Vallières, app. 3, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx, 1 télécouleur RCA et 1 sélecteur Jerrold, 1 système de son, 1 auto Mercury Marquis 1978, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025033-83-3. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, —VS— PAYSAGISTE DÉCORATION FLEUR INC., partie défenderesse. Le 31 mai 1984 à 12:00 heures au 4947 boul. Lévesque, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAYSAGISTE DÉCORATION FLEUR INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion, année: 1971, No. de série: D51FG1303084 de marque Dodge Fargo, 5 chaises de bureau, ameublements de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour de mai 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-068440-83-8. MARBROBEC INC., partie demanderesse, —VS— MARIE CLAIRE LESSARD ET AL., partie défenderesse. Le 30 mai 1984 à 11:30 heures au 203 boul. Des Laurentides, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Panasonic et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, ce 19 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-011438-836. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs-OUELLETTE DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 11:00 heures, au: 3434, Elizabeth # 8, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL OUELLETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Sansui 661 et acc., 1 téléviseur console de marque Westinghouse et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006769-843. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs-PAUL SÉGUIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 10:30 heures, au: 113 Bach, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL SÉGUIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-tape, 1 souffleuse à neige, 1 tondeuse à gazon, 1 téléviseur couleur, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-008930-837. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs-GROSSO JACQUES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 13:00 heures, au: 189, Coulonge # 7, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GROSSO, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse à vaisselle de marque Beaumark de couleur blanche et acc., 1 congélateur de marque Bélanger et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-007938-832. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse -vs- RODRIGUE MARIO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 12:00 heures, au: 8798, 15e Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO RODRIGUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier en bois brun 7 portes en bois, 1 téléviseur Zenith couleur 26" et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-010667-843. Me GASTON VAILLANCOURT ET AL., demanderesse -vs- FOSTER GRIGNON et CAROL ANN THOMAS GRIGNON, défendeurs. Le 30 mai 1984, à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No 4367 rue Milan en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs FOSTER GRIGNON et CAROL ANN THOMAS GRIGNON saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Mitsubichi, 1 automobile Dodge Aspen 1976 no série NK45G68347439 et license 305S968 Québec 1984, 1 set de salon 2 morceaux, 1 balayeuse SpeedQueen, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 625-1996. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003616-849. FOURNITURE DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE SUTTON LTÉE, demanderesse -vs- FOURIER ET ASS. PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC., défenderesse. Le 31 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 119 rue Montée de Liesse en la cité de Ville Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique IBM, 1 dactylo électrique, bureau en bois 3 tiroirs, photocopieur, plusieurs meubles et pièces d'équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huisstier, 288-6317. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-016375-83-2. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, partie demanderesse, —VS— CHARCUTERIE MARKOM INC. ET AL, partie défenderesse. Le 30 mai 1984 à 11:00 heures au 4313 Chemin St-Jean, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARCUTERIE MARKOM INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque N.C.R.-210, 1 balance électronique digitale de marque Toledo-8203, équipements de charcuterie, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de mai 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-010667-843. Me GASTON VAILLANCOURT ET AL., demanderesse -vs- FOSTER GRIGNON et CAROL ANN THOMAS GRIGNON, défendeurs. Le 30 mai 1984, à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No 4367 rue Milan en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs FOSTER GRIGNON et CAROL ANN THOMAS GRIGNON saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Mitsubichi, 1 automobile Dodge Aspen 1976 no série NK45G68347439 et license 305S968 Québec 1984, 1 set de salon 2 morceaux, 1 balayeuse SpeedQueen, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 625-1996. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003616-849. FOURNITURE DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE SUTTON LTÉE, demanderesse -vs- FOURIER ET ASS. PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC., défenderesse. Le 31 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 119 rue Montée de Liesse en la cité de Ville Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique IBM, 1 dactylo électrique, bureau en bois 3 tiroirs, photocopieur, plusieurs meubles et pièces d'équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huisstier, 288-6317. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-015259-839. PIROCO (1983) LTÉE, demanderesse -vs-ROBERT MARCEAU, défendeur. Le 29 mai 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 230 rue Rang St-Édouard en la cité de St-Liboire, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Escalibur blanche, 3ième série, 1 mobilier de salle à manger, 1 mobilier de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES NICHOLS, huissier, 1-774-6948. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008247-848. AIR CANADA, demanderesse -vs- ELIE ANDRÉ, défendeur. Le 31 mai 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1445 rue Crescent, Isle Maligne en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: horloge grand-père, 1 piano, 1 lot de disque, 1 poêle à bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-065128-832. RADIO RIVE SUD C.H.R.S. LTÉE, demanderesse -vs- JEAN ROCH FORTIN, défendeur. Le 29 mai 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 3075 rue Collège en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Panasonic et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-011438-836. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs-OUELLETTE DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 11:00 heures, au: 3434, Elizabeth # 8, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL OUELLETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Sansui 661 et acc., 1 téléviseur console de marque Westinghouse et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 10827. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs-ANTOINE PICAULT, défendeur. Le 30 mai 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 11984 rue Monty # 2 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Olympia & acc., 1 mobilier de salon 2 mcx, 1 armoire brune en coin, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036959-836. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demandeur -vs- COIFFURE VARIATIONS INC., défendeur. Le 29 mai 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 7373 rue Langelier en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse, 2 fauteuils brun avec séchoir et acc., 1 système de son & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-046578-832. PRODUITS & SERVICES DE LA CONSTRUCTION (MONTRÉAL) INC., demandeur -vs- CHEMIBEC LIMITÉE, défendeur. Le 29 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11460, 54ème Avenue en la cité de Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil noir, 1 dactylo Remington, 1 appareil Pay Master, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 121-A-84-1629. VILLE DE BROSSARD, partie demanderesse -vs- 108897 CANADA LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 11:30 heures, au: 5730 Milan # 14 à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 108897 CANADA LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à écrire, 1 paymaster, 1 climatisateur, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-012289-824. LA PAIX. NO: 505-27-012289-824. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse -vs- GRAND MONDE DES HERBES LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 14:00 heures, au: 11 Ste-Catherine Est à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRAND MONDE DES HERBES LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Xerox, 1 machine à écrire IBM, 1 balance, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-012410-835. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- AUCLAIR H. CROTEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1984 à 15:00 heures, au: 1913 Plessis à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AUCLAIR H. CROTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble à soudure, 1 classeur, 1 coffre à outils et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-012289-824. LA PAIX. NO: 505-27-012289-824. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse -vs- GRAND MONDE DES HERBES LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 14:00 heures, au: 11 Ste-Catherine Est à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRAND MONDE DES HERBES LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Xerox, 1 machine à écrire IBM, 1 balance, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-003688-836. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ARTHUR REMINGTON et MARCEL BEAUMONT, défendeurs. Le 31 mai 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur ARTHUR REMINGTON au No 170 rue Tylée, en la cité de Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ARTHUR REMINGTON saisis en cette cause, consistant en: 1 piano antique Bell, 1 set de salon 4 mcx, 1 table de centre, 2 tables de coin, 2 lampes de table, 1 set de salle à diner, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-063344-837. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs-MICHEL D'ANTUONO, défendeur. Le 31 mai 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 3095 rue Émile-Journault, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" R.C.A.. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-061755-836. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs-ROBERT & NICOLE RICHER, défendeurs. Le 30 mai 1984, à 10:00 heures au lieu d'entreposage, du gardien au No 1925 Chemin St-François en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Horizon 1982, no. série 1P3BM48BXCD224173. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-061554-833. SODEQ LAVAL INC., demanderesse -vs-TONY KUCHTA, défendeur. Le 30 mai 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1580 Croissant Kénogami, à Duvernay, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur meuble Zenith system 3, 1 set de salon modulaire 4 mcx, 1 sculpture mural en métal, 1 orgue Conn. The Strumway, 1 set de salon 3 mcx, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-003688-836. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ARTHUR REMINGTON et MARCEL BEAUMONT, défendeurs. Le 29 mai 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur MARCEL BEAUMONT au No 270 rue Bois Blancs, en la cité de Piedmont, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur MARCEL BEAUMONT saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine, 1 piano Larose, 1 téléviseur Zenith, 1 set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANGELO ACOCELLA, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: ST84/1524. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse -vs-LES FONTAINES DE CHEZ NICOLAS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1984 à 13:00 heures, au: 971 St-André, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES FONTAINES DE CHEZ NICOLAS, saisis en cette cause, consistant en: 2 perceuses, 1 système de son Webcor, 1 scie sauteuse B&D. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008278-840. MILGRAM & COMPANY LTD, demanderesse -vs- NOUVEAUTÉS DESIGN INTERNATIONALE N.D.I. INC., défenderesse. Le 31 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4152 rue St-Hubert en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Sony Trimitron 14", dactylo Olympia, balayeuse Electrolux, plusieurs pièces d'équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-010289-846. LE CASTOR BRICOLEUR LTÉE, demanderesse -vs- MARC DAVIS, défendeur. Le 30 mai 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4452 rue Elgin app. 2 en la cité Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur MARC DAVIS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif RCA, 1 set de salon 5 morceaux, 1 système de son Hitachi, 1 lave-vaisselle Kenmore. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier 625-1996. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-999436-846. L'HEBDO DE LAVAL INC., demanderesse -vs-PIERRE LACERTE, défendeur. Le 29 mai 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur PIERRE LACERTE au No 600 rue Fermi app. 3, Chomedey, Laval en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sears, 1 système de son Technics 4 morceaux, 1 balayeuse Electrolux, 1 bibliothèque 3 sections, 1 set de salon 3 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 667-6080. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004351-842. 114244 CANADA INC., demanderesse -vs- SOLOMON RUBIN, défendeur. Le 31 mai 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 2440 rue Gold, apt. 303, en la cité de Ville Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur RCA XL-100, meuble stéréo avec ampli table Garrard et haut parleur en bois vernis, 4 peintures diverses etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO JR., huissier, 288-6317. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-002761-847. W.V. DAWSON LTÉE, demanderesse -vs-PLANIGRAPHIQUE LTÉE, défenderesse. Le 29 mai 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 840 rue Curé Boivin en la cité de Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: bahut érable 4 tiroirs, 2 portes, chaise secrétaire, dactylo Olivetti, vaisselier 5 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-052682-833. LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES, demanderesse -vs-MARC BOURRET ET AL., défendeurs. Le 30 mai 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1568 rue Notre-Dame, en la cité de St-Sulpice, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano à queue Léonard et 1 banc, 1 bureau bois, 1 dactylo Royal, 1 commode pour homme, 1 commode 5 tiroirs et 1 miroir, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 11080. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs-GLADYSSE CAZE, défendeur. Le 29 mai 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4040 rue Prieur # 2 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx, 1 TV couleur console Magnovox et acc., 1 étagère en coin, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001-115-844. C. LÉTOURNEAU (1978) INC., demanderesse -vs- LOUIS JOSEPH, défendeur. Le 29 mai 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 6 rue Des Ormes en la cité St-Basile-le-Grand, Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une horloge grand-père Tempus Fugit, un vaisselier (4 sections) vitré, un ensemble de salle à diner (une table, 6 chaises), 3 perforeuses, un piano droit "D.W. Karn & CO", un camion Chevrolet 1976, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, ce 2 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-065700-838. J.B. RYDER MACHINERY LTD, demandeur -vs- 98872 CANADA INC., défendeur. Le 29 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11460, 54ème Avenue en la cité Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire, 1 air climatisé & acc., 1 photocopieur Canon NP120 & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000582-846. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs-LINE MERCIER GAUVIN, défenderesse. Le 30 mai 1984, à 12:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1049 rue Roland-Therrien, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Plymouth Horizon 1978 no série M144A8D159256. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5291. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-067383-831. LOCATION FORTIER INC., demanderesse -vs-ALBAN MASSE, défendeur. Le 31 mai 1984, à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 5300 rue Charleroi, app. 203, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sears, 1 système de son Technics 4 morceaux, 1 balayeuse Electrolux, 1 bibliothèque 3 sections, 1 set de salon 3 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 667-6080. Montréal, ce 17 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001784-847. PORTES DE GARAGE NADEAU INC., demanderesse -vs- MARIO CLOUTIER, défendeur. Le 31 mai 1984, à 12:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 3815 rue Sabrevois, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Sharp, 1 table lumineuse avec règle, 1 trancheuse Krause, 1 moteur électrique G.E., 1 stewart National et acc., 1 perceuse électrique, 1 imprimeuse grise, 1 ensemble de jardin, 1 laveuse Simplicity, 1 sécheuse Simplicity, 2 boites de sons, 1 meuble vitré et autres biens meubles de maison et de bureau.. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 365-7171. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-000045-844. CAISSE POPULAIRE ST-CONSTANT, demanderesse -vs- DANIEL GAGNÉ & YOLANDE JOLY GAGNÉ, défendeurs. Le 30 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 655 rue Ste-Rose, en la cité de Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 camion type dépanneuse (Towing), de marque Ford, année 1974 de couleur blanc et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 397-9761. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-009726-840. WOODLAND VERDUN LTÉE, demanderesse -vs- PAUL FERLAND & MANON FERLAND, défendeurs. Le 5 juin 1984, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 8252 rue Mongeau, en la cité de Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde Litton Moffat, 1 horloge à balancier Tempus Fuget, 1 orgue électrique Thomas avec banc, 1 set de salon, 2 tables de salon en bois, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 365-7171. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-057625-837. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION LÉGARÉ, demanderesse -vs- CHANTAL BEAUDRY, défenderesse. Le 29 mai 1984, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6565 rue L'Assomption, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Bayerest, 1 divan et 2 fauteuils, 1 téléviseur 20" Zenith, 3 tables de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-065700-838. J.B. RYDER MACHINERY LTD, demandeur -vs- 98872 CANADA INC., défendeur. Le 29 mai 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11460, 54ème Avenue en la cité Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire, 1 air climatisé & acc., 1 photocopieur Canon NP120 & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-057625-837. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION LÉGARÉ, demanderesse -vs- CHANTAL BEAUDRY, défenderesse. Le 29 mai 1984, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6565 rue L'Assomption, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Bayerest, 1 divan et 2 fauteuils, 1 téléviseur 20" Zenith, 3 tables de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 16 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-05-014275-836. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC, demanderesse -vs- PIERRE FOISY, défendeur. Le 30 mai 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 419 rue de Bourge en la cité de Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: mobilier de salon velour brun (2 mcx), Hibachi au gaz Propane, TV couleur Westhinghouse, convertisseur pour TV, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-010088-842. JEANIUS JEANS INC., demanderesse -vs- LES ENTREPRISES D. TRUDEL INC., défenderesse. Le 31 mai 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1729 rue Bourque en la cité Chambly, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse National, calculatrice, 700 chandails variés, 80 robes, 100 paires de pantalons, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, ce 19 mai 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-053298-829. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- DORÉLIEN SIMOTAIRE, défendeur et NATIONAL LUGGAGE, tierce-saisie. Le 29 mai 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 1260 rue Richmond apt. 800 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette

PETRO-CANADA®

1$

DE RABAIS AVEC LES

PETRO-DOLLARS

Découpez votre Petro-Dollar au bas de cette page.
Les nouveaux Petro-Dollars seront valides jusqu'au 27 mai 1984.

OU

avec un des coupons de:

ESSO • GULF • TEXACO

"coupon 50¢ de rabais"
"Tour du Canada" coupons non gagnants

"Grattez comptant"
Coupons non gagnants

"1$ de rabais"

Oui, nous acceptons les coupons de nos concurrents pour mieux vous servir.

(Limite d'un coupon par plein d'essence de 25 litres ou plus.)

VOUS POUVEZ GAGNER 10 000$

Remplissez le coupon de participation ci-dessous (ou demandez-en un à votre détaillant) et déposez-le dans la boîte de tirage de n'importe quel poste d'essence Petro-Canada ou BP participant du Québec. Le règlement du concours est affiché dans tous les postes d'essence Petro-Canada ou BP participants. Les participations au tirage seront acceptées jusqu'à 23h59 le 26 mai 1984.

Petro-Canada se réserve le droit de retirer cette offre en tout temps, sans préavis.



GAGNANT DU "TIRAGE 10 000$"

M. Jacques Thibault, directeur de territoire chez Petro-Canada, remet à M. Clarence Vallières de Palmarolle (Abitibi) son chèque de 10 000$. M. Vallières était le gagnant du concours publicitaire précédent, le 9 mai dernier.

*Marque de Commerce de Petro-Canada

1$ 1$

PETRO-DOLLAR

Ce PETRO-DOLLAR vaut de l'argent comptant dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Après avoir fait le plein remettez-le avec votre paiement. Votre achat de 25 litres d'essence ou plus sera réduit de 1 $.

Nous acceptons les cartes PETRO-CANADA, BP, MasterCard et Visa.

Valable au Québec seulement pour la semaine qui se termine le 27 mai 1984.

1$ PETRO-CANADA® 1$

® MARQUE DE COMMERCE DE PETRO-CANADA

VOUS POUVEZ GAGNER 10 000$

Remplissez ce coupon et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants.

(Écrire en lettres moulées)

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE_____ PROVINCE_____

CODE POSTAL_____ TÉL._____

Vous trouverez les conditions de participation chez votre détaillant participant.

PETRO-CANADA®

NOTE: En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer.

® Marque de commerce de Petro-Canada

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 19 mai 1984



Croquis du nouveau Musée d'art contemporain : vue rue Sainte-Catherine. (JLP et associés, architectes.)

Le nouveau Musée d'art contemporain

Un projet d'architecture intéressant malgré un programme défaillant

JEAN-CLAUDE MARSAN

Le projet d'architecture primé pour le nouveau Musée d'art contemporain, celui de l'architecte Gabriel Charbonneau, de la firme Jodoin, Lamarre, Pratte et associés, est un projet intéressant. Il se distingue à deux points de vue : pour son intégration aux bâtiments de l'esplanade de la Place des arts et pour la clarté de son plan.

L'intégration de ce nouveau musée aux bâtiments de la Place des arts n'est pas aisée. Comment, en effet, concilier les formes molles et grossières de crabe de la salle Wilfrid-Pelletier avec celles, massives et anguleuses, des théâtres Maisonneuve et Port-Royal ? La solution retenue, une combinaison de verre et de membrures de béton, n'est pas révolutionnaire : elle rappelle même certains projets que Walter Gropius, un des maîtres de l'architecture moderne, élaborait dans les années 1910. Mais elle devrait être satisfaisante. Fermant le côté ouest de la Place des arts, ce nouveau musée encadrera la salle Wilfrid-Pelletier en faisant contre-poids au volume des théâtres. Si certaines de ses formes apparaissent gratuites, esthétiquement elles se défendent.

Que l'architecte ait eu ce souci d'intégrer son bâtiment est encourageant. Trop souvent, les projets d'architecture donnent lieu à des médiocrités ou à des prouesses, mais sans souci d'intégration avec l'environnement ambiant. La ville ne saurait être constituée d'une collection hétéroclite d'immeubles aux formes inconciliables : elle a besoin d'une certaine homogénéité pour affirmer son harmonie et assurer sa continuité.

Contrairement, également, à de multiples édifices contemporains, dont les plans sont confus et maniérés, celui de ce nouveau musée est clair et ordonné. Il consiste essentiellement en un long corridor monumental, ouvert sur toute la hauteur du bâtiment et coiffé d'une verrière, auquel se greffent, de chaque côté, les salles d'exposition et les pièces de service.

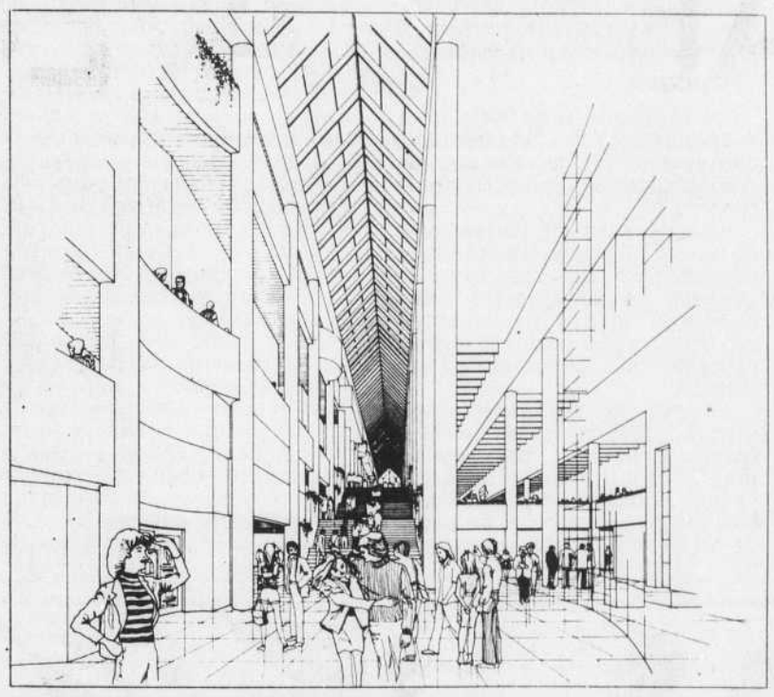
Dans une critique pénétrante, parue dans LE DEVOIR du 28 avril dernier, Mme Chantal Pontbriand qualifie ce concept d'« esthétique de centre commercial ». Ainsi, selon elle, à l'exemple du complexe Desjardins, de la plaza Alexis-Nihon et du centre Rockland, « tous les balcons permettront au visiteur d'avoir une vision constante de l'activité dans le musée, de percevoir les oeuvres (et le public) de divers points de vue et de goûter au maximum les plaisirs de la consommation culturelle ». Le rapprochement est intéressant mais il est réducteur d'une réalité plus riche. Ce concept se rapproche davantage, à mon avis, de celui des bâtiments néo-classiques de type Beaux-Arts, dont il existe plusieurs bons exemples dans cette cité et dont les caractéristiques architecturales sont appréciées. En effet, il n'y a pas de différence fondamentale entre ce parti architectural et celui du Musée des beaux-arts (1912), avec son grand hall central et son escalier monumental, ou celui de la Bibliothèque municipale (1916) de la rue Sherbrooke, avec son hall ouvert sur toute la hauteur de l'édifice et sur lequel donnent les balcons de l'étage supérieur.

De même, Mme Pontbriand s'inquiète de la récurrence des verrières dans ce concours et demande si elles aussi ne font pas partie de l'esthétique du centre commercial (voir Eaton Centre à Toronto). Outre le fait que l'éclairage zénithal est le meilleur pour ce type de musée, si la mode est aux verrières actuellement, celle-ci n'est pas nouvelle. La plupart des bâtiments néo-classiques de la fin du 19e et du début du 20e siècle en faisaient une large utilisation, notamment parce que c'était le seul moyen d'éclairer convenablement les halls centraux. On peut citer encore comme exemples, parmi bien d'autres, ce Musée des beaux-arts et cette Bibliothèque municipale.

En somme, ce projet de Musée d'art contemporain s'inscrit bien dans les recherches architecturales de ces dernières années, marquées du sceau de l'éclectisme. L'architecte n'aurait pas tant cherché à ériger un temple de la consommation culturelle qu'à s'inspirer, plus ou moins consciemment, d'une architecture qui a été fortement associée par le passé aux institutions publiques et dont on redécouvre aujourd'hui les qualités.

Quoi qu'il en soit, la véritable question qui se pose ici, et que Mme Pontbriand pose à sa manière, est la suivante : Est-ce que ce genre de concept, qui fait du bâtiment même une oeuvre d'art propre à émouvoir, est le plus approprié pour un musée d'art contemporain ? S'il peut exister plusieurs écoles de pensée à ce sujet, je partage l'avis que ce type de concept est davantage approprié à une institution vouée à la conservation de valeurs sûres. L'art contemporain est, par définition, un art d'exploration, en constant devenir, sans objet ni support défini, et il est questionnable qu'il puisse toujours s'accommoder d'un édifice aussi formel, qui réclame sa part d'attention et de respect. Le concept représenté par le Centre Georges-Pompidou (en oubliant pour l'instant qu'il s'agit d'un complexe multifonctionnel, d'une toute autre échelle) apparaît plus accueillant à ce type d'art. En effet, toutes les mises en scène y sont possibles, étant donné que le bâtiment lui-même, à l'intérieur, n'en présente aucune et qu'il est une coquille à exploiter.

Comme il s'agissait d'un concours d'idées, l'architecte peut toujours améliorer dans ce sens son projet, notamment en individualisant le moins possible les salles d'exposition. Mais il y a un point fondamental qu'il ne pourra malheureusement pas modifier : ce sont les dimensions globales de cet édifice.



Vue du hall du futur Musée d'art contemporain.

On aura beau prendre comme point de référence un obscur musée de Chicago, ou tout autre musée aussi petit que l'on pourra dénicher dans le vaste monde, il demeure que les dimensions prévues de cet équipement culturel risquent d'être son tendon d'Achille. De deux choses l'une : ou cette institution ne constituera pas une collection permanente et se contentera de présenter l'art contemporain au fur et à mesure de sa production, ou elle développera une collection permanente comme cela semble être sa tendance. Dans la première hypothèse, elle aura suffisamment d'espace dans l'édifice prévu mais deviendra davantage une galerie qu'un musée. Dans la seconde hypothèse, elle sera un musée de plein droit mais manquera rapidement d'espace pour se développer. Et avec l'emplacement que ce musée occupera sur l'esplanade de la Place des arts, il sera presque impossible de l'agrandir.

Le Musée d'art moderne de New York, que l'on vient d'agrandir, possède en superficie de salles d'exposition (8,130 mètres carrés) presque autant d'espace que dans tout l'immeuble proposé à Montréal (9,100 mètres carrés). Évidemment, New York n'est pas Montréal, et un musée d'art moderne n'est pas un musée d'art contemporain. Mais la dynamique de ces institutions de conservation, d'éducation et de diffusion est la même, d'autant plus forte qu'elle s'inscrit désormais dans la dynamique de l'économie des services et de l'information. C'est pour cette raison que l'Art Gallery de Vancouver vient de déménager, que le Royal Ontario Museum de Toronto a été récemment agrandi, que l'on s'apprête à reloger les collections de la Galerie nationale et du Musée national de l'Homme d'Ottawa dans des immeubles plus convenables, que le Musée des beaux-arts de Montréal, qui a connu un agrandissement en 1976, manque à nouveau cruellement d'espace.

Tout cet aspect semble avoir échappé à ceux qui ont fait le programme de ce musée. Ce dernier est conçu comme si l'institution allait posséder une collection statique et être encore aussi isolée qu'à la Cité du havre. Par exemple, le centre de documentation, la boutique, la cafétéria et l'auditorium ont été bien placés par l'architecte Charbonneau dans son plan, et peuvent heureusement fonctionner d'une façon indépendante du musée. Mais que faire, à ce carrefour animé qu'est la Place des arts, d'un auditorium de 200 places, d'un restaurant de 100 et d'une boutique grande comme un mouchoir de poche ? La logique aurait demandé que ces équipements de support soient dotés de dimensions « métropolitaines » de façon à profiter du potentiel de l'emplacement pour dynamiser l'institution.

Comme il n'y a pas un gramme de béton qui ait été coulé encore, il est toujours temps de revoir certains éléments de ce projet. Même si le ministère des Affaires culturelles n'a pas plus de $14 millions à y consacrer. Se ménager des possibilités d'agrandissement, par exemple, ne coûte rien dans l'immédiat mais peut sauver beaucoup dans l'avenir.

Thèmes et variations sur des motifs orientaux



Tapis caucasien du 19e siècle, motif *boteh*, collection privée. (Photo : Michael Harding.)

GINETTE BERGERON

Thèmes et Variations est une exposition de tapis orientaux du 19e siècle, présentée au Château Ramezay de la rue Notre-Dame dans le Vieux-Montréal, jusqu'au 31 mai.

Aladin et sa lampe merveilleuse n'ont rien à voir dans cette histoire... Tout au plus pourrait-il s'agir du « compte » des mille et une nuits blanches que ces artisans orientaux du siècle dernier ont consacrées aux arts du textile, par amour, nécessité et tradition.

Organisée par la Société de tapis orientaux de Montréal (qui existe depuis six ans), cette exposition propose aux visiteurs 27 tapis, petits et grands, originaires de l'Afghanistan, de l'Iran ainsi que des régions au sud et à l'est de la mer Caspienne.

L'expression « thèmes et variations » désigne, ici, la redondance de trois principaux motifs qui constituent la trame majeure de chacune de ces pièces. Il s'agit du *boteh*, du *gul* et de l'*hérati*. L'observation de ces tapis permet d'apprécier la création artisanale qui a su, au gré de sa fantaisie, métamorphoser ces trois formes afin de diversifier et complexifier ces minuscules petites taches de couleurs entremêlées.

Ces vestiges orientaux se distinguent par la minutie et la patience de leur exécution. Tout comme doit l'être la persévérance des collectionneurs de ces pièces rarissimes et coûteuses. Mme Elsbeth Parizeau, membre de cette association vouée à la reconnaissance des tapis orientaux, souligne comment il est difficile actuellement d'en trouver sur le marché : « L'état de conservation joue pour beaucoup dans la pérennité de ces oeuvres. L'humidité, les mites et l'usure sont les principaux facteurs de détérioration qui raréfient le produit. De toute façon, ces oeuvres traversent facilement les frontières et il est toujours possible d'en trouver à Montréal, quelquefois chez des marchands, même si les collectionneurs européens semblent plus avantagés dans leurs poursuites. »

Les tapis présentés à cette exposition — très bien conservés, soulignons-le — appartiennent à des collectionneurs privés de la région montréalaise.

Nul besoin d'être connaisseur pour s'intéresser aux tissages de « thèmes et variations ». L'agencement des couleurs, la sensualité des fibres et l'ingéniosité des formes font de ces tapis de véritables oeuvres d'art qui méritent enfin d'être apprécier du regard... Tant pis pour les pieds !

HUMEURS

I love New York

NATHALIE PETROWSKI

On connaît l'histoire des Québécois calcinés à Miami. Celle des Québécois portés disparus derrière le musée de leur *sombrero* à Acapulco. On sait que le *jet-set* transige à Los Angeles, qu'Outremont transite à Paris et que Westmount trafique à Toronto. Mais quelle est cette passion soudaine que les Montréalais éprouvent pour New York ? Est-ce un élan d'exotisme qui les pousse vers la « grosse pomme » de la tentation ? Succombent-ils au même phénomène d'entraînement que leurs confrères qui rôtissent sur les plages d'un *Little Québec* imaginaire ?

Je pose la question parce que je sais que New York est devenue, cette année, la destination chic et bien vue. Pas un jour ne s'écoule sans que je croise une connaissance qui part ou qui revient de la mégalopole. Ces gens ont été 25 fois à Paris mais ont mis 25 ans à fouler le bitume new-yorkais. Ils viennent de tous les milieux. « New York, ma chère, I love it, disent-ils avec la statue de la Liberté qui vacille au fond de leurs yeux. C'est une ville tellement stimulante, tellement excitante, tellement extraordinaire ! »

L'engouement dépasse le cadre restreint de mes connaissances. Toutes les compagnies de transport m'assurent que New York est un gros vendeur. Air Canada maintient ses six vols par semaine et prévoit en ajouter pour l'été. Chez Amtrak, on bourre les trains comme des convois de prisonniers. Deux trains par jour. Sept jours par semaine. À Pâques, cette année, Tourbec a nolisé 23 autobus, brisant les records de la tradition qui se contentait jadis d'une sage douzaine d'autobus pascaux. Les Tours Pentagon remplissent maintenant deux autobus par fin de semaine au lieu d'une triste moitié. Le mot est passé. « New York is the place to be. »

Je connais les arguments des brochures publicitaires. On aime follement New York pour son bouillonnement culturel, pour l'architecture étourdissante des gratte-ciel, pour ses musées, pour Time Square et les lumières de Broadway, pour le choix qui se déploie sauvagement et qui libère nos instincts de consommateurs endurcis. Mais ces arguments se frottent parfois à de dures réalités. Celle, par exemple, des hôtels humides et miteux qui balancent entre le deux-étoiles et le cinq-coquerelles. Hôtels qui, pour la modique somme de $65 US, viennent équipés de vieux calorifères grincheux, de télés aux teintes délavées et d'une porte en *kryptonite* noircie de traces de doigts et bardée de 12 loquets de sûreté. Hôtels où il faut fermer toutes les lumières, barrer toutes les portes et laisser en dépôt ses économies pour faire un misérable coup de téléphone.

Passe encore pour l'hôtel, mais avez-vous déjà pris un taxi à New York ? Mis à part le jaune phosphorescent, somme toute attirant, ces engins de la Deuxième Guerre ont désavoué leur suspension depuis longtemps. Les chauffeurs, pour ne pas dire les chauffards, se prennent tous pour Steve McQueen dans *La Grande Évasion*. Je sais que ces taxis coûtent trois fois rien, mais encore faut-il réussir à en accrocher un qui, de surcroît, aille dans la bonne direction. Les taxis de New York ne font jamais de détour. À prendre ou à laisser.

On ne parlera pas du métro qui n'est qu'un laid et sale graffiti ambulant et à côté duquel le métro de Montréal ressemble au château de Versailles sur pneus Michelin. On ne parlera pas, non plus, de la fine pellicule de poussière noire qui recouvre le touriste dès qu'il pose un timide pied à l'extérieur. Cette poussière se transforme en pluie acide à Time Square. C'est là qu'on attend en file indienne pendant quatre heures pour les derniers billets du *show* le plus plat de Broadway. Sur les trois spectacles qui vous coûteront $60 l'unité, deux seront probablement des navets. Mais à New York, même un *show* plat en vaut le déplacement.

Parmi les excursions exaltantes, Harlem est un *must*, Central Park aussi. Le *mugging* y est assuré, sans quoi votre argent vous sera remis. N'oubliez pas le Lower East Side qui offre un charmant paysage de rues défoncées, de bâtiments éventrés, de fenêtres béantes comme des plaies. Visitez surtout *Alphabet City* où les rues portent des lettres comme C pour « cocaïne » et D pour « dope ». Ici, dans un décor de fin de civilisation, vous pourrez rencontrer un vrai *junkie* new-yorkais, prêt à vous attaquer avec sa seringue rouillée, à vous découper en petites rondelles et à vous réduire en fine poudre blanche. Offrez-lui, en échange de votre vie, une liasse de dollars canadiens sans lui spécifier qu'ils ne valent pas très cher sur le marché.

New York fourmille de coins pittoresques. À Washington Square, le dimanche après-midi, vous pourrez serrer la main du maire Koch ou encore vous faire écraser par un grand Noir de six pieds en patins à roulettes, et assommer par un *ghetto-blaster* de plusieurs tonnes qui vous *blastera* amicalement les tympans. Vous pourrez aussi visiter les restaurants préférés de Woody Allen, comme le « Russian Tea Room » ou « Chez Elaine ». On vous réservera la table la plus proche de la porte, celle que sillonnent les courants d'air et les plats chancelants des serveurs. À Soho, des boutiques post-nucléaires offrent des pièces de collection qui se portent à l'heure du cocktail, juste avant l'holocauste. N'oubliez pas cette dernière boutique en vogue où on ne vend strictement rien sinon de l'air.

Au coeur du grand trognon de pomme vermoulu, vous attendrez un minimum de deux heures pour escalader l'Empire State Building et quelques heures de plus pour attirer le regard suffisant du portier du « Studio 54 ». Et pour terminer le voyage, n'oubliez pas le *walkman*, la calculatrice et la caméra qui ne coûtent rien jusqu'à ce que vous franchissiez les douanes.

Mais je comprends pourquoi de plus en plus de Montréalais passent leurs fins de semaine à New York. Entre les embouteillages et les bouteilles vides des *robineux* endormis, la ville a du coeur. Elle est déréglée, *maganée*, insensée comme une histoire d'amour qui a mal tourné. Elle est un grand choc électrique, une bouffée d'adrénaline, une intoxication qui défie les lois de l'esthétisme et de la raison. Derrière ses façades décrépies et ses poubelles renversées, derrière sa laideur, derrière sa misère, dort la beauté, coule la vie. « I love New York », ma chère. Pas pour ce que la ville offre. Pour ce qu'elle est.

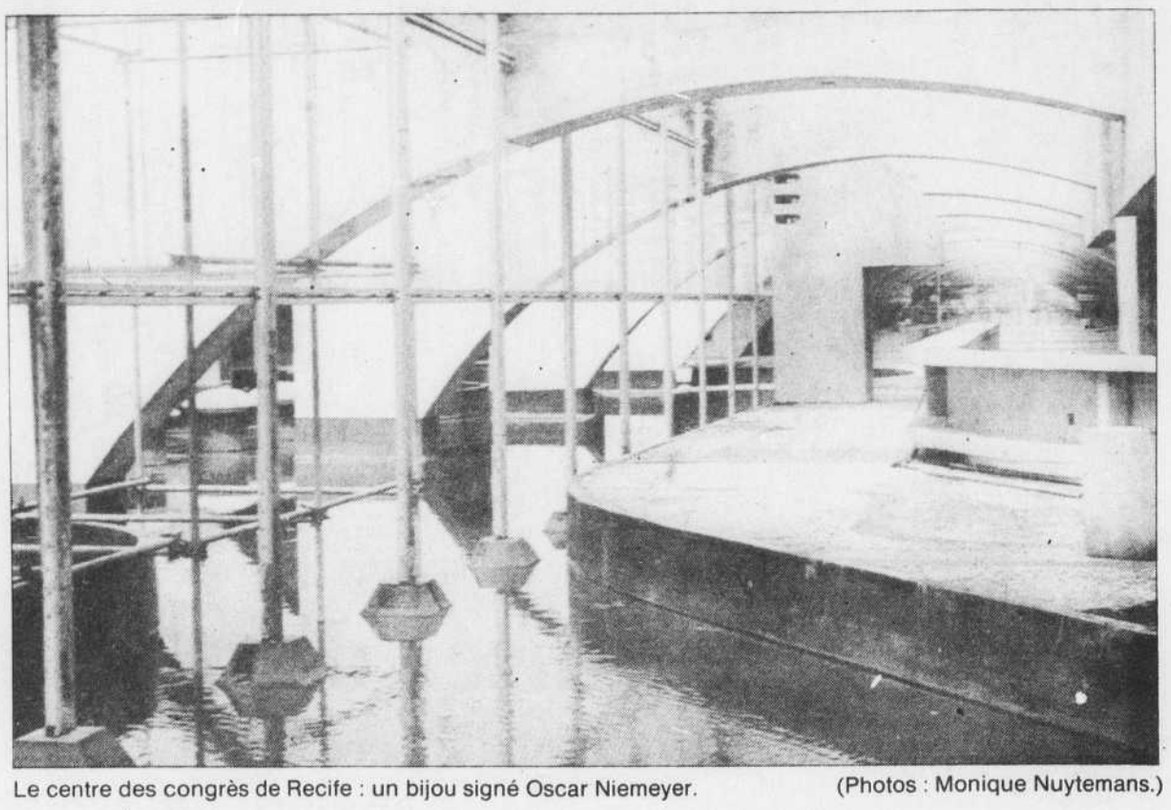


(Dessin : Joël Resnicoff, ©1980.)

Recife et Olinda : patrimoine culturel brésilien



Olinda, ancienne capitale du Pernambouc, et sa vue sur l'Atlantique.



Le centre des congrès de Recife : un bijou signé Oscar Niemeyer. (Photos : Monique Nuytemans.)

MONIQUE NUYTEMANS

RECIFE (Brésil) — Recife et Olinda sont des villes jumelles du Nord-Est du Brésil. Recife (1,300,000 habitants) est la capitale de l'État de Pernambouc. C'est aussi un port de mer actif et un centre d'industries alimentaires (canne à sucre, cacao). Cette ville était la favorite des Hollandais qui occupèrent cette partie du Brésil pendant 24 ans, il y a quatre siècles. Les Portugais préféraient Olinda (300,000 habitants), située sur une colline avec une vue idéale sur les environs. Vue qui était, à l'origine, une façon de mieux voir arriver l'ennemi...

Olinda a été désignée par l'Unesco comme étant « le patrimoine naturel et culturel de l'humanité ». Elle était la capitale de Pernambouc avant Recife. C'est elle qui, traditionnellement, a toujours été le centre des arts, de la littérature et de la révolte contre l'occupation portugaise. Elle dura jusqu'en 1822, date à laquelle le Brésil devint indépendant.

★

Recife, en portugais, veut dire « récif ». Et il est curieux qu'il m'arrive, dans des pays étrangers, de mieux comprendre ma propre langue. C'est à Recife que j'ai appris que le mot est d'origine arabe; que *re* veut dire « mur » et *cif* veut dire « roc ».

Donc, un roc de pierre (dans la mer). Toute la côte de Recife est hérissée de récifs qui dressent une véritable barrière à la mer, donnant naissance à des lagunes et à des criques qui forment des piscines naturelles, moins dangeureuses que les vagues souvent déchaînées de l'Atlantique.

Les Portugais, comme c'était dans leurs traditions, construisirent beaucoup d'églises à Recife. Pour ce faire, ils employèrent des récifs de la mer. Celle-ci, n'ayant plus d'obstacles, fonça sur la ville, y créant de graves innondations il y a quatre siècles.

★

Dans le Nord-Est du Brésil il y a deux saisons : l'hiver et l'été. L'été dure neuf mois et l'hiver se caractérise par un temps sombre, humide et pluvieux.

En octobre dernier, l'hiver venait de finir et les plages étaient noires de monde. Chacun passe au moins une heure par jour à la plage : soit à l'heure du lunch pour y musarder, soit le matin pour y faire du *jogging* et des exercices. Le soir, on s'y conte fleurette...

Au Brésil, non seulement les saisons sont-elles inversées (le soleil tourne à l'envers), mais plus on monte vers le nord, plus il fait chaud... Et à Recife, on s'en rend bien compte, parce qu'à deux heures de vol au nord de Rio, on s'est fort rapproché de l'équateur.

C'est à seulement une centaine de kilomètres à l'intérieur des terres que se trouve cette région si durement touchée par la sécheresse. Le coton n'y pousse plus. Des milliers d'ouvriers sont en chômage et il n'y a au Brésil ni syndicats, ni unions ouvrières. Les gens y ont faim. Une femme interviewée explique : « Tant qu'il y avait des rats, cela allait encore. Mais il n'y a même plus de rats... » La charité ? Elle tombait parfois entre des mains frauduleuses, dit-on là-bas.

On sent la tension qui monte. Les gens se demandent pourquoi Rio fait construire un métro, alors qu'« il vaudrait mieux qu'elle s'occupe de travaux d'irrigation dans le Nord-Est ». Surtout, m'a-t-on dit, que le gouvernement avait été averti par les météorologues de l'approche d'une sécheresse qui durerait, selon eux, plus de six ans. On se moqua d'eux comme s'il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie, Or, il ne pleut plus dans le Nord-Est depuis cinq ans...

★

Il est dans mon métier de rédactrice de tourisme un devoir qui m'horripile : c'est la visite des centres de congrès. C'est, cependant, ce dont les villes sont justement les plus fières. Elles ont raison d'ailleurs. Mais chez moi, c'est viscéral. Ces énormes salles... vides (je les visite toujours quand il n'y a pas un chat), aux murs froids, aux aires outrageusement larges, me laissent totalement froide et me font bailler.

Pourtant, il faut que j'admette que le Centre des congrès de Recife m'a emballée. D'abord, il m'a semblé inachevé. Je me suis dit : « Chic, on n'en aura pas pour longtemps. » Mais en m'approchant, j'ai reconnu sa facture originale comme étant d'Oscar Niemeyer, le brillant architecte de Brasilia qui a réussi le tour de force de faire entrer une cathédrale sous terre en n'en faisant paraître que le clocher.

En outre, ce centre de congrès offrait, en octobre dernier, une imposante exposition de toiles d'artistes locaux et de sculptures modernes. Beaucoup de réalisme, du surréalisme, du réalisme fantastique et du réalisme magique. Des prix raisonnables.

J'ai été un peu étonnée, en faisant le tour des galeries d'art, de trouver — dans un pays aussi catholique — l'art moderne aussi... pornographique. Même phénomène dans les librairies. Du vrai *hard core*, comme disent nos voisins du Sud.

Autre constatation : au Brésil en général, et à Recife en particulier, on ne boit pas de thé. Les gens disent que c'est « antipatriotique ». « On en boit seulement quand on est malade... » dit-on.

Départs entre le 9 juillet et le 7 août – Haute-saison
619 $
☑ montréal-paris-montréal

tout le monde le fait

Départs entre le 9 juillet et le 7 août – Haute-saison
619 $
☑ montréal-paris-montréal
☑ 7 nuits à l'hôtel
occupation chambre double
☑ 7 petits déjeuners
☑ 1 transfert gratuit à l'arrivée
☑ 1 forfait paris-sésame métro-bus 1e classe
• vols ABC Québécair et Minerve en DC8
• séjour maximum 4 semaines
ça c'est
nouvelles frontières
PERMIS DU QUÉBEC • VOYAGES TOURAVENTURE INC.
1130 boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGE QUÉBEC INC. 174 GRANDE-ALLÉE OUEST, QUÉBEC, QUÉBEC (418) 525-5545/5255
COLODY TRAVEL LTD. 415 YONGE ST., SUITE 104, TORONTO, ONTARIO (416) 596-7161

TOURISME

Fortaleza : ville perdue aux plages grandioses



Une dentellière de Fortaleza. (Photo : Monique Nuytemans.)

MONIQUE NUYTEMANS

FORTALEZA (Brésil) — Fortaleza est une ville côtière du Nord-Est brésilien. Elle se trouve à trois degrés au sud de l'équateur et à 2,250 km au nord de Rio. Inutile de préciser qu'on est ici loin de tout. C'est un bon tremplin pour l'Amazonie, Manhaus et Santarem.

Pourtant, j'ai été déçue par Fortaleza. Même si ses plages sont magnifiques, la ville toute nouvelle et ses hôtels d'un luxe époustouflant, je n'ai pas trouvé qu'il valait la peine de faire une heure de vol de Recife pour venir voir ce qui, pour moi, n'avait pas beaucoup d'attrait.

Au retour, à Rio, on m'a demandé, chez *Embratur* (l'agence qui s'occupe des voyageurs au Brésil), comment j'avais trouvé Fortaleza. J'ai demandé s'ils y étaient eux-mêmes allés. Non, personne... Aije été envoyée comme cobaye ? Je n'oserais l'affirmer.

Toujours est-il que le directeur du bureau de tourisme de Fortaleza ne parle que le portugais... dans un pays où l'on parle souvent français à cause de la similitude latine, ou l'anglais par facilité économique. Se faire comprendre était donc un problème de taille. En plus, le fait que j'étais à la fin de mon voyage, que j'étais très fatiguée car on me menait 13 heures par jour. C'est à peine si on n'ouvrait pas pour moi des musées après les heures de fermeture...

On ne peut aimer tout ce qu'on voit en voyage. Et je n'ai pas aimé Fortaleza. Pourtant, l'hôtel où je restais, l'*Esplanade Playa*, était de toute beauté. Tout de béton bâti, mais dans ce style aéré qu'Oscar Niemeyer a rendu célèbre à Brasilia. Ma chambre donnait sur la plage et, de grand matin, je voyais les pêcheurs qui tiraient avec force sur leurs filets pour les ramener à la plage. Avec chaque vague, ils forçaient, arrêtaient lors du ressac et reprenaient de plus belle à la nouvelle vague.

L'hôtel a deux piscines et se sert d'ex-votos de bois comme thème de décoration dans une de ces grandes fenêtres donnant sur la digue. Le directeur est espagnol, mais il retournera en Espagne d'ici peu, trouvant la situation économique lamentable au Brésil.

J'ai découvert, autour de Fortaleza, des plages sauvages et désertes. Les hommes y pêchent, les femmes y font de la dentelle.

J'ai rencontré la femme du gouverneur, Mme Mirian Mota, qui s'occupait, au moment de notre rencontre, à distribuer de la layette à des femmes enceintes. Elle me raconte que l'une d'elles a 40 ans et qu'elle en est à sa vingtième grossesse. « La contraception ? », fut ma question. « Elle préfère employer l'argent à autre chose », fut la réponse.

Lors de ma visite, on honorait l'ancien gouverneur de l'État. Toute la haute volée de Fortaleza était présente. Mais je me suis demandé par quel phénomène on pouvait bien attribuer une médaille à un homme qui, selon toutes les apparences, a fait si peu pour améliorer le sort des affamés par la sécheresse, à seulement quelques kilomètres de la ville.

★

Dans le bureau du directeur du tourisme, comme je ne comprenais pas ce qu'il me disait, je regardais autour de moi : un gigantesque crucifix de bois occupait la place d'honneur dans son bureau. Juste en dessous : une toile d'une femme nue (ou presque) !

Dans l'édifice du bureau de tourisme se trouvent, au rez-de-chaussée, des boutiques d'artisanat local, tandis qu'à l'étage est logé un fort beau musée folklorique. On y trouve des ex-votos de bois, des chapelles de verre, des bouteilles dans lesquelles on a introduit des sables de couleurs différentes mais naturelles et qui forment de jolis paysages. J'y ai vu des poupées de jute comme j'en avais achetées au couvent de saint Antoine à Igarassu. J'ai également vu le triptyque dont je m'étais procuré une copie lors de ma précédente escale. Un velours pour l'ego que de se rendre compte qu'on a acheté un article que l'on retrouve plus tard dans un musée.

Les fruits de mer sont sans doute très bon à Fortaleza mais comme j'étais aux prises avec une *turista* néfaste, j'en étais au yogourt et et au thé...

Il est assurément injuste pour Fortaleza que j'y sois tombée malade. Cela a peut-être biaisé ma perception de la ville. Mais c'est ainsi. En voyage, tout n'est pas toujours beau, on n'aime pas toujours dès le premier contact. Une autre fois peut-être...



Le couvent de saint Antoine à Igarassu. (Photo : Monique Nuytemans.)

Quand M. le maire est... saint Antoine

Le Brésil est un pays très croyant. C'est un fait. Mais croyant au point d'élire un saint pour maire ? Rien de plus vrai.

Au XIXe siècle, saint Antoine fut élu maire d'Igarassu, petite communauté du Nord-Est du Brésil, dans l'État de Pernambouc.

Cette petite ville de 73,044 habitants fut convaincue par les pères franciscains, qui étaient alors très influents, que ce serait une bonne idée d'élire saint Antoine comme maire. La ville serait équitablement dirigée par un maire d'une sagesse exemplaire, les fonds seraient bien gérés et les voeux les plus chers des citoyens trouveraient une oreille sympathique s'ils lui donnaient leur appui aux élections.

Saint Antoine resta le maire d'Igarassu pendant huit ans et retira tous les ans son salaire de l'équivalent de $ 7,000 US. Or, la loi brésilienne prévoit que si un maire reste en poste pendant deux termes, ou huit ans, il a droit à son salaire de maire à vie. Alors, dans le cas de saint Antoine, comme la question de « vie » ne se pose plus, le couvent de saint Antoine, fondé par les franciscains en 1588, retire annuellement le salaire du saint maire... Et la guide de dire : « On s'étonne pourquoi le Brésil a une dette étrangère de 50 milliards de dollars...! »

Ce couvent de saint Antoine abrite encore des soeurs qui, pour gagner quelques sous additionnels, confectionnent des poupées artisanales en jute. J'y ai également trouvé un saint Antoine de jute, ainsi qu'un ravissant triptyque de bois sculpté représentant une crucifixion.

Le jardin du cloître était, hélas ! mal entretenu, mais à l'étage se trouve une superbe pinacothèque. Ces toiles qui datent toutes du début de la colonie, auraient été brossées par des franciscains et quelques-unes d'entre elles prouvent qu'ils avaient un talent certain.

Au centre de la pinacothèque se dresse la statue de plâtre de saint Antoine. Il est, je l'appris là-bas, non seulement maire « à vie » d'Igarassu, mais aussi le patron des femmes célibataires. Et s'il exauce leurs voeux d'avoir un mari, « il ne leur promet pas pour combien de temps... », dit la guide.

En dévissant l'avant-bras gauche de saint Antoine, elle me révéla une cavité où se trouvent enfouies des lettres de croyantes espérant trouver mari.

Igarassu est un nom indien qui signifie « grand bateau ». Quand les Indiens virent arriver les galères portugaises il s'écrièrent : *Igarassu*. Le nom colla.

On conduit en ce moment des fouilles archéologiques dans le port d'Igarassu. Mais il m'est avis qu'on n'y trouvera jamais rien de plus riche, ni de plus cocasse qu'un saint Antoine maire au salaire garanti *ad vitam aeternam*...

— MONIQUE NUYTEMANS

INFO SUISSE
SUISSE TOURS PERMIS DU QUÉ
288-2311

PARIS 509 $
Location de voiture 3 semaines 399 $
Tarif économique pour tous les coins du monde
Agence de Voyage EMERAUDE Inc.
Nos experts à votre service
1647 rue St-Hubert, Montréal, Qc, H2L 3Z1
Permis du Québec
Projets de voyages Été/Hiver 84-85 522-3022
Demandez notre brochure! 522-3029

LES VOYAGES HONE 84
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS
LE MONDE DE TERRATOURS
groupes accompagnés de Montréal guides de langue française
ANGLETERRE—ÉCOSSE PAYS DE GALLES—IRLANDE
Départs: 1er juillet., 16 et 23 sept. à compter de 2545 $
INDE—CACHEMIRE NEPAL—SRI LANKA
25 jours — départs: 4 juil. et 3 oct. à compter de 4395 $
EXTRÊME-ORIENT
Japon — Thaïlande — Malaisie
Singapour — Indonésie — Hong-Kong — Hawaï
25 jours — départs: 5 juil., 4 et 18 oct.
Billet d'avion Can. 2367 $
Prest. terrestres U.S. 2180 $
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
22 jours — départs: 8 juil. et 14 oct. à compter de 4065 $
MOYEN-ORIENT
Égypte—Jordanie—Israël: avec croisière sur le Nil. du 14 octobre au 3 novembre
Billet d'avion Can. 1366 $
Prest. terrestres U.S. 2465 $
LES VOYAGES HONE INC.
1460, AV. UNION — Tel.: 845-8221
MONTRÉAL H3A 2B8
Le métro à notre porte, station McGil-Union
Ouvert du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 18 h 00. Le jeudi jusqu'à 21 h 00
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

CLUB JEUNESSE CLUB VOYAGES
En collaboration avec la faculté des Sciences de l'éducation Université de Montréal
VOUS PROPOSENT UNE VISITE DE LA ...GRÈCE
DU 28 JUILLET AU 18 AOÛT: $1863.00
Incluant: — Le transport aérien et terrestre
— Les hôtels (classe A ou B — 2 par chambre)
— Les petits déjeuners et 3 soupers
— Les excursions guidées
M. Gravel, professeur titulaire à l'Université de Montréal, accompagnera le groupe.
Pour renseignements:
Club Voyages Université
(lundi au vendredi de 9h00 à 18h00)
Tél: (514) 844-2831/1-800-361-5080
(Permis du Québec)

TOURBEC COURS d'ANGLAIS EN ANGLETERRE
EUROCENTRES
Eurocentres est une fondation européenne reconnue pour la qualité de son enseignement. 21 Eurocentres dans 6 pays assurent l'apprentissage, le perfectionnement et l'étude poussée de l'anglais, du français, de l'espagnol, de l'italien et de l'allemand. Une brochure complète est disponible à Tourbec. Passez nous voir.
Exemples: Cours + hébergement en ½ pension
Londres 2 semaines à partir de 498$
Bournemouth 2 semaines à partir de 486$
4 semaines à partir de 800$
Nouvelle adresse
Tourbec Montréal 535, rue Ontario Est 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Québec 29, rue d'Auteuil 694-0424
Tourbec Sherbrooke 29, rue King Ouest 563-4474
Détenteur d'un permis du Québec

Congrès efficace — Vacances inoubliables
VILLAS SPACIEUSES, 175 CHAMBRES & SUITES FAMILIALES, CERTAINES AVEC FOYER
Piscine intérieure, bains sauna et tourbillon
salle de jeu, 20 salles de réunion et de banquet (jusqu'à 350 personnes)
Haute cuisine — Soupers dansants — Brunch musical le dimanche
Piano-bar — équitation — gymnase — billard — ping-pong — etc.
À proximité: Parc historique national Louis Saint-Laurent.
AUSSI FORFAIT GOLF ILLIMITÉ, TOUT COMPRIS (REPAS, GOLF TAXES ET SERVICES) À PARTIR DE 66$* PAR JOUR.
FORFAIT DE FIN DE SEMAINE 3 jours — 2 nuits
comprend:
Souper du vendredi, les 3 repas du samedi et le brunch musical du dimanche.
FORFAITS SPÉCIAUX POUR GROUPES nombreuses activités.
Taxes et service 132$*
Plan européen à partir de 30,00$* par jour.
* par pers. — occ. double enfants moins de 12 ans — prix réduit
Entre le mont Orford et le Vermont 20 km au sud de Sherbrooke
RENSEIGNEMENTS: EN DIRECT DE MONTRÉAL 397-9867
AUTRES RÉGIONS: (819) 835-5464, À FRAIS VIRÉS
Bureau d'affaires à Montréal: (514) 465-6564
HOTEL ★★★
Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C.P. 180 J0B 1L0

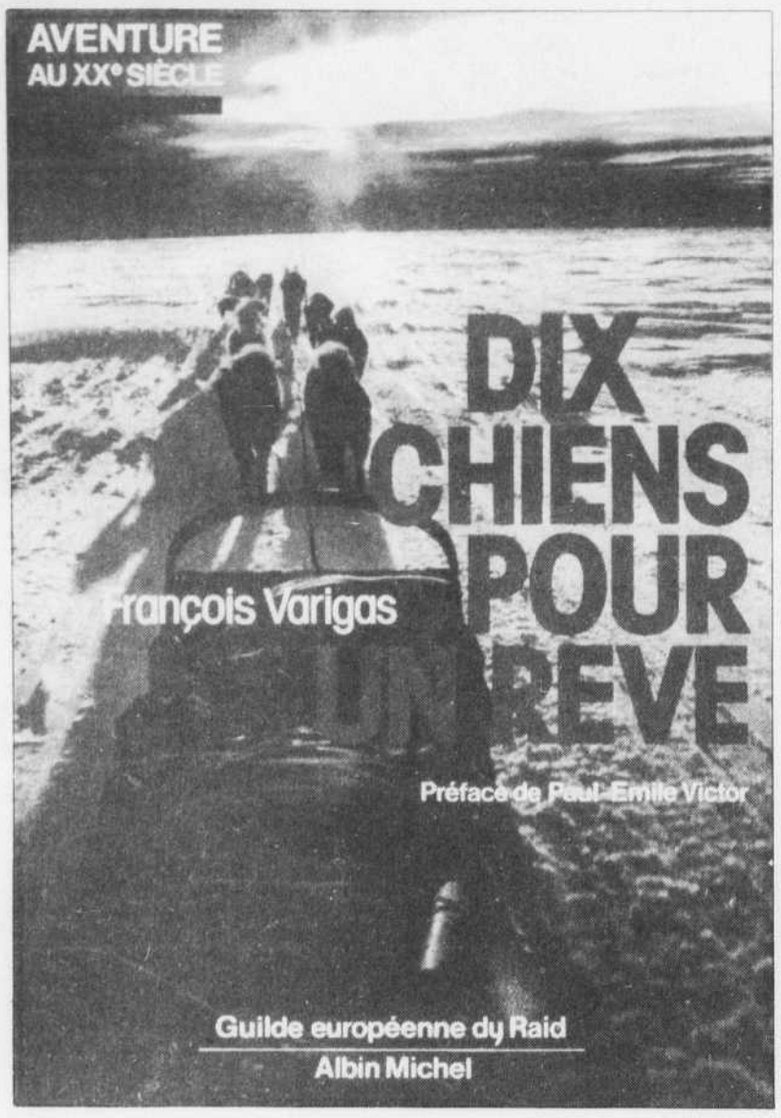
maroc
CASABLANCA
TANGER - RABAT
TARIFS "SUPER MAGIQUE"
719$*

	25 mai au 29 juin	30 juin au 15 août	16 août au 16 septembre
ADULTES	719*	749	729
ENFANTS 2 à 12 ans	479	499	486

CONDITIONS
Départ de Mirabel tous les vendredi vols Royal Air Maroc
Réservations 21 jours avant le départ
Séjour minimum 7 jours
Séjour maximum 3 mois
Paiement dans les 7 jours suivant la réservation
Bébés: gratuit
Frais d'annulation 50$
NOTA
Les passagers ayant déjà réservé leur place à un autre tarif sur Royal Air Maroc peuvent se prévaloir du tarif "SUPER MAGIQUE" sans pénalité, sous réserve de ne pas changer les dates du voyage d'origine et du respect des conditions énoncées plus haut.
Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale.
RÉSERVATIONS ROYAL AIR MAROC (514) 285-1435 ou votre agent de voyages
royal air maroc



TOURISME



«Dix chiens pour un rêve», ou l'aristocrate et l'ours polaire

PIERRE LACERTE

À chacun ses fantasmes. Pour connaître le pas de la rêverie domestiquée et pour se vautrer sur la route de tous les cheminots pétris d'errance, les recettes sont nombreuses. Un Pluto mécanique à l'entrée d'un centre commercial peut parfois suffire à déclencher une formidable averse de *bubble-gum* dans l'imaginaire d'un enfant en quête de doux délires. Sinon, on peut pousser l'audace jusqu'à s'échapper de la banlieue pour venir explorer la faune psychédélique de la *Main*, ou bien s'aventurer jusqu'à Old Orchard en empruntant une route que l'on n'avait encore jamais arpentée. Mais quand rien de tout ça ne parvient plus à nous rassasier, quand on a tout vu, tout lu et tout bu, quand l'aisance a fini d'émousser les sens, que reste-t-il pour nous procurer quelques frissons, sinon les exploits à sensations et les extravagances biscornues ?

Pour s'assurer quelques frissons, François Varigas, un Français en mal de rêves, n'a pas pris de chances. Il a choisi le Grand Nord. Attablé devant un café, à l'hôtel Méridien, l'homme-phénomène est *supercool*. Grand, bien pris et le visage couronné d'un épaisse toison brune, il fait plus *grizzly* qu'ours polaire. Fils d'une famille aristocratique des Pyrénées et ayant hérité d'une belle éducation, il se sent aujourd'hui tiraillé entre le *Old Spice* et l'huile de foie de morue. Car, disons-le, notre trappeur d'éloges est presque né les skis aux pieds d'une mère réputée être une grande montagnarde.

Après une enfance à sécher le plus de cours possible au profit du ski et à se repaître des récits fabuleux des Jack London et Fenimore Cooper, François Varigas devient moniteur de ski dans les Alpes avant de travailler à la construction de remontées mécaniques en Europe, en Scandinavie, en Grèce et en Iran. Il quittera la France pour s'installer dans la partie arctique de la Scandinavie où, tranquillement, il concocte une folle odyssée qui le conduira sinon à la mort, à tout le moins sur les traces des héros chimériques de son enfance.

Alors que la plupart des Français vont courir l'aventure dans les sables brûlants du Sahara et que les Canadiens désertent la « mort blanche », François Varigas, lui, ne parvient à trouver de satisfaction qu'à contre-courant. Pourvu d'un bel instinct suicidaire doublé d'un petit côté narcissique bien entretenu, le voilà qui décide de défier le temps, le vent et la nature des choses en entreprenant la traversée du Grand Nord. Dix chiens de traîneau s'époumoneront sur les 8,000 kilomètres qui séparent Frobisher Bay de Dawson City pour faire de leur maître incontesté « le meilleur, le plus grand, le roi de Baffin ». Personne, certes, ne peut contester qu'il s'agisse là d'un exploit presque surhumain. D'ailleurs, le *Guinness Book* se chargera bien de nous le rappeler. Malgré tout, une telle entreprise frise la folie. Une folie qui doit à un orgueil piqué à vif de ne pas s'être transformée en une tragédie.

François Varigas n'a pas tiré de leçons de son aventure (il prépare une autre expédition !), mais plutôt un livre qu'il a intitulé *Dix Chiens pour un rêve*. Mais au fait, quel est donc le message que voulait nous transmettre l'auteur ? Selon ses dires, il semblerait qu'il ait voulu nous faire découvrir un Grand Nord exempt de toute cette fabulation et de ces clichés coriaces que nos esprits friants d'exotisme se complaisent à entretenir avec grand soin. Il aurait voulu que l'on attache davantage d'importance aux valeurs humaines des populations de ces contrées où la vie est plus dure et plus intense que partout ailleurs. Le bouquin devait nous permettre de saisir la portée philosophique de la vie polaire.

Or voilà ! L'auteur a beau se réclamer du Nord et dénigrer vertement ses co-nationaux européens, il reste néanmoins que son livre ressemble davantage à un numéro « spécial-sensation » du *Paris-Match*. Fait par un Français et pour des Français fins prêts à se laisser conter fleurette (ou lichen !), le livre relate, une fois encore, une épopée fantastique de cette Amérique désuète des coureurs des bois et des neiges. Pour satisfaire une mode bien prisée en France ces temps-ci, le narrateur étaie son *thriller* d'expressions anglaises. Les *wind-chill factor, will go* et *pressure ice* donnent du poids à l'exotisme. On dirait un petit *Que sais-je ?* des neiges nous faisant découvrir le bouleau, le « balayage de la neige au raz du sol » (entendez poudrerie !), les aurores et les horreurs boréales. *Skidoo* rime si bien avec igloo qu'ils seront nombreux à croire qu'il s'agit là d'un terme et non d'une invention inuk. Hélas non !

Si notre héros s'est remis des morsures du froid, son livre, lui, souffre toujours d'hypothermie culturelle. D'ailleur, il aurait peut-être été plus juste de l'intituler *Dix Chiens pour une notoriété*, car au cours de sa périlleuse expédition, François Varigas semblait plutôt préoccupé à résoudre le complexe du *cow-boy* né juste un peu trop tard sur le mauvais continent. Dommage ! Car il avait certaines aptitudes, lui qui aurait aimé que « les loups me reconnaissent du courage d'être là, sur leur territoire » et qui ne craint pas les comparaisons avec Cassius Clay et Lindberg qu'il « enviait à cause de son comité d'accueil enthousiaste ». Il est, certes, difficile d'être un prospecteur de gloire dans cette solitude blanche où les spectateurs font cruellement défaut. Il s'en est d'ailleurs failli de peu pour que notre héros, abandonné aux éléments, ne suive les traces de Jack London en se logeant une balle dans la bouche.

Mais tout est bien qui finit bien. La tempête s'est apaisée, François Varigas a rejoint Dawson et son public. Le monde peut enfin souffler. Rançon de la gloire, il est jeté en pâture aux médias qui se l'arrachent. Plus populaire à Dawson City que Michael Jackson, voilà que pour 32,800 francs français (le Klondike existe toujours !), il est disposé à donner des tours de traîneaux à chiens et à recevoir, dans son *home* de rondins chauffé au bois, les Parisiens argentés à qui il aura appris les risques de pisser aux frontières, toutes voiles dehors par moins 45. Que Duplessis se le tienne pour dit !

★ François Varigas, Dix Chiens pour **un rêve**. Préface de Paul-Émile Victor. Collection *Aventure au XXe siècle*, Paris, Guilde européenne du Raid/Albin Michel, 1983. 232 pages.

Oberammergau fête le 350e anniversaire de sa Passion

En 1633, la peste noire s'abattait sur le petit village alpin d'Oberammergau, en Bavière, et, en quelques semaines, en décimait la population. Acculés au désespoir, les survivants firent alors le voeu solennel, si le fléau était enrayé, de représenter tous les dix ans la Passion du Christ. Les chroniqueurs locaux affirment qu'à partir de ce moment, la peste cessa ses ravages. Dès l'année suivante (1634), les habitants d'Oberammergau accomplissaient leur voeu.

Une quarantaine d'années plus tard, à la suite d'un décalage de date, la représention eut lieu en 1680. Depuis lors, fidèle à la promesse faite dans l'adversité, le pieux village a, jusqu'à nos jours, célébré tous les dix ans le mystère de la Passion.

Les représentations durent toute une journée. Elles commencent à neuf heures du matin et prennent fin vers 17 h 20, avec un entracte de trois heures pour le déjeuner.

Rédigé en 1810 par le père Othmar Weis, osb, du couvent des bénédictins d'Ettal, le texte actuel du *Mystère de la Passion* d'Oberammergau a été remanié deux fois : tout d'abord en 1850-60 par l'abbé Joseph-Aloïs Daisenberger, alors curé d'Oberammergau, puis tout récemment, en 1980, par la commune d'Oberammergau avec l'assistance du père Gregor Ruiemmelein, osb, du même couvent des bénédictins d'Ettal. La musique du spectacle, composée en 1810 par Rochas Dedler, instituteur à Oberammergau, a été revue en 1950 par le professeur Eugène Papst. Les choeurs et l'orchestre constituent, comme par le passé, le cadre musical dans lequel s'insère l'ensemble scénique.

La représentation elle-même n'a subi aucune modification. Les tableaux vivants inspirés de l'Ancien Testament et les scènes tirées du Nouveau Testament demeurent inchangées.

Comme 1984 marque pour Oberammergau le 350e anniversaire de cet événement, les habitants de ce petit village bavarois ont décidé de reprendre cette année même, pour souligner le 1950e anniversaire de la Rédemption, leur jeu de la Passion.

C'est une expérience spirituelle unique à laquelle sont conviés les fidèles du monde entier. Les places sont réservées un an à l'avance.

Des voyages s'organiseront en partance du Québec. Pour ceux qui le désirent, il reste encore quelques billets disponibles pour des pèlerins qui veulent assister à ce spectacle, lors d'un voyage de trois semaines qui les conduira, du 6 au 26 juillet, sur les routes de la Suisse, de l'Autriche, de l'Allemagne et du Portugal jusqu'à Fatima.

Accompagnateur : le père André Legault, csc, curé de la paroisse de Saint-Germain d'Outremont.

Coût du voyage : $ 3,580. Dépliants sur demande au presbytère Saint-Germain d'Outremont (731-3721) ou à Voyages-Missions (288-6077).

Le Chasse-Marée, revue d'histoire et d'ethnographie maritimes

MARIE LAURIER

Après trois ans d'existence, *Le Chasse-Marée* a atteint un tirage de 35,000 exemplaires. Il s'agit d'un périodique ultra-spécialisé en histoire et en ethnologie maritime, destiné aux adeptes de la voile et de la navigation, que le rédacteur en chef, M. Michel Bescond, un Breton, est venu présenter au Salon international du livre à Québec.

Le titre de la revue emprunte au vocabulaire maritime. Il s'agit d'un voilier caboteur traditionnel, fort populaire entre 1750 et 1850, rappelle M. Bescond, qui était de passage au DEVOIR la semaine dernière. Construits à des milliers d'exemplaires, ces bateaux méconnus, gréés en lougre (petit bâtiment de pêche à trois mâts), ont pourtant provoqué une véritable mutation de la vie maritime du Ponant ; « chassant les marées », des chaloupes sardinières à qui ils achetaient leur pêche en mer pour les transporter jusqu'aux lieux de vente, chargés de bois du Nord, de vin de Bordeaux, de légumes, le chasse-marée était le trait d'union entre le large et la côte, remontant estuaires et rivières.

Ces embarcations, poursuit notre interlocuteur, ont été fort actives au siècle dernier. « Assez curieusement, elles ont pourtant été ignorées des livres d'histoire, en ce qu'elles ont été supplantées par l'apparat des grands vaisseaux de guerre ou l'exotisme des longs-cours, ou le côté spectaculaire des courseurs. Ce nom oublié a donc valeur de symbole. »

L'équipe de la revue *Chasse-Marée*, formée de passionnés de la mer — ce n'est guère difficile quand on est né en Bretagne, remarque M. Bescond —, voudrait redonner la parole à tous ceux qui ont forgé une tradition maritime encore bien vivante sur le littoral breton et ailleurs, au Québec par exemple : « Nous songeons à recruter des collaborateurs québécois qui nous feraient connaître votre tradition maritime si riche. » L'appel est lancé à tous ceux que ce projet intéresse et qui pourraient apporter leur contribution pour faire connaître aux lecteurs du *Chasse-Marée* la vie maritime québécoise, M. Bescond ayant déjà établi des contacts avec des spécialistes de la mer et de la voile, durant son court séjour au Québec où la revue compte déjà quelque 400 abonnés réguliers.

Chaque numéro de la revue se prépare autour de l'histoire et de l'ethnographie, une façon de plonger dans le passé pour expliquer la réalité actuelle. Un article consacré à un métier contemporain, une rubrique intitulée *Naviguer autrement*, des nouvelles sur l'actualité de la mer et de ses mystères qui continuent de fasciner, des petites annonces gratuites réservées aux bateaux traditionnels qui naviguent, des études historiques sur l'habitat, le milieu naturel où évoluent les hommes et leurs bateaux.

Le Chasse-Marée publie également, dans chaque numéro, un plan original de bateau destiné aux modélistes, et il offre des affiches reproduisant dans leurs moindres détails ces mêmes modèles, ainsi que des disques de chants de marins. Toutes ces activités sont regroupées au siège social de la maison d'édition de l'Estran.

En mettant au service d'artistes de talent sa documentation et sa connaissance des voiliers traditionnels, cette maison d'édition met en place une véritable galerie de portraits de bateaux : Henry Kérisit et ses bateaux de pêche, Jean Bellis et sa série « Prestige de la vieille marine », Yves Delfo avec sa « chaloupe groisillonne abattant sous un grain » et son « pilote du Havre servant un trois-mâts » contribuent à faire connaître les silhouettes autrefois familières du littoral breton. Elles évoquent le temps pas si lointain où la côte n'était pas encore vouée au tourisme massif. Saint-Tropez armait alors une flottille de bombardes, trafiquant entre Marseille, l'Italie et la Corse ; on y abritait aussi des pinques de Gênes ; Trouville était l'un des ports d'attache des grand' barques chalutières de Normandie . . . Bref, chaque affiche met en valeur la beauté du sujet.

En plus des affiches et des livres, les éditions du *Chasse-Marée* réalisent une anthologie de chants de marins, recueillis sur toute la côte bretonne. Trois albums contenant deux disques chacun ont déjà été réalisés : le premier disque est plus spécialement consacré aux chants de travail (chants à hisser, à virer, à dénaler) ; le second présente des chansons de tous les jours, celles des veillées, des repas de famille, des noces, et le reste. Le troisième, qui a remporté un prix de l'Académie Charles-Cros, rassemble des chants de longs-courriers et de marins baleiniers. Chaque double album est accompagné d'un livret où textes et commentaires situent les chansons dans leur contexte. Tout un monde revit dans ces disques : arrivée des caboteurs chargés de vins dans les ports du Morbihan, rondes sauvages des goémoniers sur la dune, départ pour Terre-Neuve, naufrages, histoires contées sur des mélodies anciennes.

M. Bescond aura bientôt la collaboration d'un distributeur québécois, ce qui ne saurait tarder, mais en attendant, la relationniste Claudia Couture peut fournir tous les renseignements voulus sur *Le Chasse-Marée*, au 4995, avenue Dornal, Montréal, H3W 1W1.

Ne décidez pas un voyage en EUROPE sans avoir la brochure MALAVOY!

- Les meilleurs hôtels et services
- Prix tout compris à l'abri des surprises
- Grâce à nos réservations sans intermédiaire et à notre travail artisanal...
- ... les meilleurs prix à services et qualité comparables.

ÉTÉ

GRAND TOUR D'EUROPE	30 juin au 21 juil.	$1 998.
ESPAGNE/PORTUGAL/MAROC	1er au 23 juil. 3 semaines	$2 274.
FRANCE/ITALIE/SUISSE	6 au 27 juil.	$2 088.
	2 semaines 16 au 30 juil.	$1 539.
PROVINCES DE FRANCE	6 au 27 juil.	$1 894.
EUROPE GERMANIQUE	6 au 27 juil.	$2 196.
DANEMARK/ALLEMAGNE/ TCHÉCOSLOVAQUIE	6 au 25 juil.	$2 196.
GRANDE-BRETAGNE/BENELUX	13 juil. au 1er août (avion non inclus)	$1 979.

PROGRAMME « LES VOIES DU MONDE »

TOUR DU MONDE 7 au 29 octobre	US $2 645. plus avion	CAD $2 149.
INDE-NÉPAL-CEYLAN 29 sept. au 20 oct.	US $1 545. plus avion	CAD $2 384.
ÉGYPTE 2 au 17 novembre	US $1 716. plus avion	CAD $1 201.
AFRIQUE NOIRE 13 au 28 octobre	US $1 597. plus avion	CAD $1 638.

Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9
permis du Québec
Tél.: 861-2485
Qui dit voyage, dit Malavoy!

VOYAGES TRAVELAIDE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique

Consultez-nous pour les spéciaux Londres	$348 US
NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an	$398 US
NEW-YORK - BRUXELLES SB	$199 US
NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS	$289 US
NEW-YORK à MADRID, RT, BS	$399 US
SPÉCIAL PARIS à partir de	$398 CAN

« ACHAT » SPÉCIAL « RACHAT »
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc.
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc.
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an.
Trois semaines Citroen 2 cv $190 - B. Citroen Visa $289 - LNA Citroen $489 - BX $489 CAD - Renault 5 GTL $369 - Renault 9 GTL $449 - Renault 11, Datsun Sunny 1300 $550 - VW Polo $588 - Citroen familiale 7 places $1199 - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion.

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI.
Studios — Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.

TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de $599
AVION - TRAIN - EURAIL PASS
(jeunes: 1 mois) $875
Consultez-nous pour nos dates de départs

MONTRÉAL	PARIS	BRUXELLES	AMSTERDAM	FRANCFORT	LONDRES
à partir de	$398	$548	$548	$588	$538

TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

Circuits en autocar pour L'EUROPE

Voyagez en semaine ... avec un séjour à PARIS en prime!

Notre programme régulier est prévu pour des départs le samedi. En raison des baisses de tarif, consenties par les compagnies aériennes à destination de Paris, UNITOURS est maintenant en mesure de vous proposer de voyager en semaine et d'économiser ainsi par rapport aux départs normaux du samedi.

UNITOURS vous offre EN PLUS DE LA RÉDUCTION SUR LE TRANSPORT, des séjours à PARIS, séjours pouvant varier de 3 à 7 nuits, avant et/ou après votre circuit.

Renseignez-vous immédiatement auprès de votre agent de voyages sur les jours de départ et les conditions qui vous permettront de bénéficier de ces avantages INCROYABLES!

DATES DISPONIBLES:

1. COUP D'OEIL SUR L'EUROPE
Circuit autocar de 16 jours
avec 5, 6 ou 7 nuits supplémentaires à Paris en prime!
DÉPARTS: 12-13 juillet, 30-31 août, 6-7 septembre 13-14 septembre

2. LA BELLE EUROPE
Circuit en autocar de 23 jours avec 5, 6 ou 7 nuits supplémentaires à Paris en prime!
DÉPARTS: 7 juillet, 24 août, 30-31 août, 6-7 septembre

3. PANORAMA EUROPÉEN
Circuit en autocar de 25 jours avec 3, 4 ou 5 nuits supplémentaires à Paris en prime!
DÉPARTS: 12-13 juillet, 30-31 août 6-7 septembre, 13-14 septembre

Détenteur d'un permis du Québec

Unitours

À l'occasion de l'exposition « Via New York » au Musée d'art contemporain

Deux marchands de tableaux de New York

GINETTE BERGERON

Être marchand de tableaux à New York, ou comment vivre passionnément entre les quatre murs de sa galerie : voilà comment pourraient se résumer mes entretiens avec M. Peter Freeman et Mme Iléana Sonnabend, respectivement de Blum-Helman et Sonnabend Gallery à New York.

Invités par la Fondation des amis du Musée d'art contemporain, ces deux directeurs de galerie assistaient, la semaine dernière au prévernissage de l'exposition « Via New York », au musée de la Cité du havre (jusqu'au 24 juin). Mentionnons brièvement que les oeuvres contenues dans cette exposition proviennent, entre autres, de huit galeries bien cotées de Manhattan.

Trente minutes séparent les deux entrevues et j'aurai l'impression que la symbiose est inévitable entre l'individu et le galiériste, tellement chacun d'eux est lié corps et âme, voué à part entière à ses occupations. Est-ce la ville de New York, leur point d'attache, qui leur donne une telle intensité ? Sans aucun doute.

La galerie Blum-Helman fêtera bientôt son dixième anniversaire. M. Peter Freeman en est directeur depuis cinq ans. Petit, les cheveux noirs et les yeux grand ouverts sur tout ce qui se passe autour de lui, il répondra à mes questions avec certitude, promptitude et sans badiner avec les subtilités.

Ses exemples sont tranchants lorsqu'il explique que sa clientèle est spéciale. C'est particulièrement celle qui a du goût, de l'argent (on l'aura deviné !) et, par-dessus tout, de l'intelligence. Il insiste sur l'intelligence. Il rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'être richissime pour avoir du goût, puis dit tout bonnement qu'il n'a pas de temps à perdre avec une clientèle qui ne connaît rien à l'art...

Les activités mercantiles de Blum-Helman sont orientées, à parts égales, entre la vente et la revente. Sur la première, M. Freeman est formel : « Nous ne vendons que les oeuvres de grands maîtres. » Qui sont-ils ? Il y a Brancusi, Max Ernst, Jackson Pollock, Mark Rothko, Jasper Johns, Roy Lichtenstein, Richard Serra, Ellsworth Kelly et des plus jeunes tels Donald Sultan (dont l'une des oeuvres fait partie de l'exposition « Via New York ») et le sculpteur Bryan Hunt.

Et les reventes ? « Activité essentielle d'une galerie qui tient à protéger la cote de ses peintres », dit-il. À cet égard, il explique comment la vente aux enchères n'est pas recommandée puisque ce marché, soumis à l'offre et à la demande, risque de faire baisser les prix en catastrophe. L'essentiel est de maintenir une courbe ascendante.

Chez eux, la clientèle est avant tout américaine et japonaise. Les Européens achètent moins qu'auparavant, confirme le directeur. Sa clientèle américaine se recrute chez les collectionneurs privés et publics tels les musées : « En tout temps, je préfère vendre une oeuvre à un musée qu'à une de mes cousines. C'est plus avantageux ! » L'art comme investissement ? Il existe, bien sûr, mais relativement peu, considérant le nombre d'acheteurs qui circulent dans cette sphère. Il faut succomber à la tentation pour accepter de débourser : en d'autres mots, il faut aimer pour acheter.

Chez Blum-Helman, deux types d'acheteurs se manifestent régulièrement : *primo*, les passionnés de l'art; *secundo*, ceux qui viennent d'emménager. Bien entendu, M. Freeman préfère la première catégorie d'acheteurs avec lesquels il se trouve beaucoup d'affinité : « C'est extraordinairement intéressant de vendre des oeuvres d'art à ce type de clientèle. Ce sont des collectionneurs avisés qui s'intéressent et essaient de comprendre tout ce qui est partie intégrante de leur culture. Ils sont convaincus que vivre avec des oeuvres d'art, c'est vivre avec une part d'eux-mêmes qui se reflète dans chacune d'elle. Ils ont raison et je partage leur opinion. »

À la suite de son envolée, M. Freeman conclut lui-même l'interview en se demandant ce qu'il pourrait bien faire d'autre dans la vie que d'être marchand de tableaux à New York en 1984...

Mme Iléana Sonnabend est une célèbre galiériste, âgée de 70 ans. En guise d'introduction et peut-être bien pour s'excuser de son retard, elle avoue que c'est la première fois qu'elle vient au Québec. Ses impressions sont favorables.

Directrice et propriétaire d'une galerie parisienne pendant 18 ans, elle décide, en 1980, de concentrer ses énergies sur celle de New York, en activité depuis 1972 : « En '80, Paris était très très calme, comparativement à New York où les possibilités ont toujours été supérieures. Ici, j'insiste pour mentionner que cette différence n'inclut pas uniquement le point de vue commercial. New York est une ville où les gens ont un goût moins conservateur, donc susceptibles de s'intéresser à une pluralité de styles. »

Sonnabend Gallery diffuse principalement les oeuvres de l'avant-garde. À l'exposition « Via New York », les oeuvres de Terry Winters, Gilbert, George et Anselm Kiefer sont représentées par cette galerie.

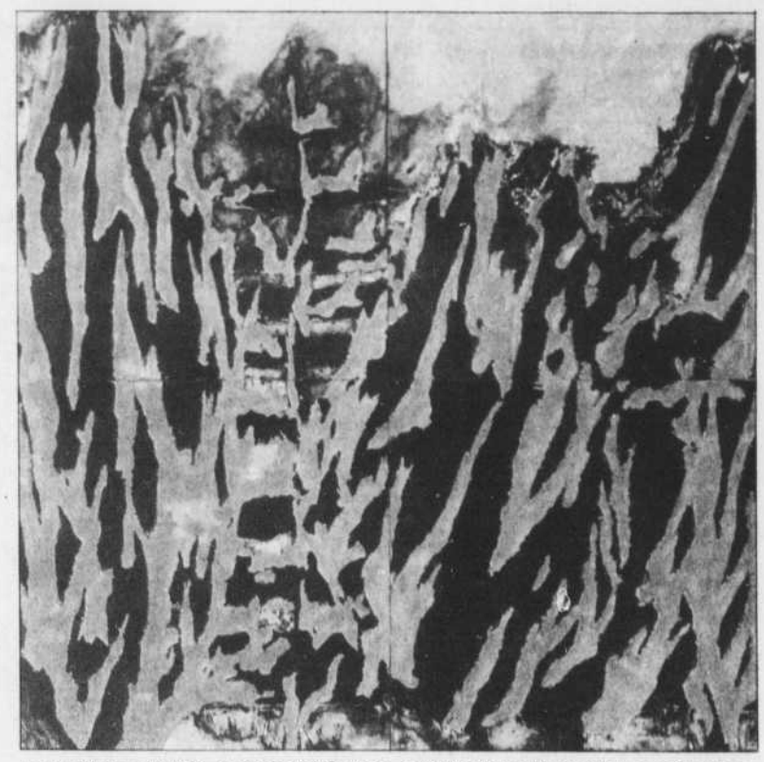
Comment se porte le marché de l'art à New York ? Mme Sonnabend répond à ma question au nom de la collectivité : « Actuellement, ça va bien pour nous, car nous assistons à une prolifération d'artistes, de galeries et de collectionneurs. Et de surcroît, ce public d'acheteurs apprécie cette multitude de nouveautés que nous leur présentons. »

Comment procède-t-elle pour sélectionner les oeuvres présentées chez Sonnabend Gallery ? « Dans la majorité des cas, nous présentons des peintres qui ont déjà une réputation, ceux qui ont une oeuvre derrière eux. D'autre part, le choix sera très personnel. Je vais vous dire une chose : j'aime bien me poser des questions. Donc, lorsqu'on me présente de nouvelles oeuvres, je m'installe devant elles et j'essaie de les comprendre. Je les regarde longuement et plus elles sont difficiles à pénétrer, plus elles vont m'intéresser. Lorsque le déclic se produit, ça y est, j'aime ces oeuvres, j'y crois et ainsi de suite. Je prends le risque et les expose. Mais parfois, je vous assure que j'aimerais avoir encore plus de difficultés à les comprendre afin de les apprécier davantage... »

Elle détaille ses préférences en expliquant qu'elle essaie de vendre des oeuvres qui ont une valeur réelle et durable, celles qui contribuent de manière originale à l'histoire de l'art. L'originalité de peindre, de penser et de s'exprimer est un critère important pour Mme Sonnabend. Se disant très exigeante envers elle-même, elle n'aime pas les gens indifférents et demande aux peintres qu'elle défend d'être intègres et engagés envers leurs productions : « Mes meilleurs vendeurs sont ceux qui veulent. Tous les artistes qui croient autant que moi à ce qu'ils font réussiront sans aucun doute. »

La directrice est convaincue que les galeries sérieuses ne pensent jamais directement à la vente : « C'est peut-être de la folie, mais chaque exposition, chaque nouvel artiste est un risque. Par exemple, l'artiste John Baldessari est un excellent créateur. Un homme intelligent, spirituel, plein d'humour. Au début, ses photographies (genre conceptuel) étaient difficiles d'approche pour les collectionneurs. J'ai persisté à les laisser exposées dans la galerie et maintenant, ça va, le processus de vente est enclenché. »

Pour confirmer la réussite de ses choix, elle m'avoue s'être mariée deux fois, et la lune de miel dura 25 ans avec chacun de ses maris ! Gageons que cette même intuition la guide dans le choix de ses protégés et souhaitons pour ces bienheureux une carrière artistique prolifique et prolongée !



Forest Fire (1983), de Donald Sultan, artiste de la Blum-Helman Gallery.

À ceux qui croient que les artistes méprisent les milliers de dollars qui circulent autour de leurs oeuvres, l'expérience de madame la directrice contredit cette affirmation : « Vous savez, les artistes ont maintenant le sens des affaires. Ils n'ont plus tellement de complexes vis-à-vis l'argent. Penser encore qu'un artiste ne s'intéresse plus à l'argent, c'est un mythe ! Ceux qui feignent de s'en désintéresser sont des bien-nantis. »

Mme Sonnabend ne semble pas à la veille de se retirer dans la tranquillité. Ses activités new-yorkaises la gardent en bonne santé. Elle apprécie ses vacances estivales en Europe, mais finit pas se lasser de l'oisiveté et anticipe avec hâte le retour dans sa galerie où elle peut enfin jouir de la vie...

Un encan d'affiches

Passent les saisons, passent les ventes ! L'Hôtel des encans de Montréal multiplie ses aubaines ! Le 29 avril, le commissaire-priseur Igor de Saint-Hippolyte, assisté de ses deux experts, MM. Marc Choko et Simon Blais, mettait en vente un lot généreux d'affiches anciennes (européennes et américaines) et une centaine d'affiches québécoises contemporaines.

Encore suspendues aux murs à l'arrivée du public, ces vieilles affiches françaises, de la période de la fin du 19e siècle et du début du 20e, illuminent la salle. Les couleurs flamboyantes, les sujets vieillots et romantiques : bref, qui, dans l'auditoire, a pu résister aux charmes désuets de la publicité ?

À part celui d'Alphonse Mucha et quelques autres, les noms d'auteurs importent peu ici, ou presque. On orientera ses mises suivant l'éclat de l'illustration, l'humour dégagé et les sujets représentés : Charlie Chaplin, Alice Soulié ou Mistinguett.

La majorité de ces affiches européennes sont des lithographies décoratives, des calendriers, des couvertures de magazines illustrés, des affiches de galeries et des maquettes d'affiches. Certaines sont entoilées, d'autres non. Par ailleurs, le catalogue des ventes indique, par une mention A, B ou C, l'état de conservation de chacune. En toute vérité, la totalité est très bien conservée.

Les prix de départ représentent, en moyenne, la moitié du prix d'évaluation inscrit au catalogue. Du lot de 103 affiches anciennes offertes pendant que j'y étais, 34 furent retirées faute d'enchères et les 69 autres se sont vendues quasiment sans surenchère. Voici quelques exemples : les deux affiches entoilées de Daniel de Losques, datées de 1911, aux dimensions de 109 cm x 198 cm, évoquant Mistinguett et dont la particularité résidait dans la couleur de la robe — l'une bleue et l'autre rouge — étaient évaluées respectivement à $ 500 et $ 600 Celle évaluée à $ 500 débuta au prix de départ à $ 200 et fut vendue $ 220. L'autre fut retirée faute d'enchères. L'affiche bien connue d'Alphonse Mucha intitulée *Bières de la Meuse*, évaluée à son tour $ 4,500, s'est vendue $ 2,400. À part ces deux exemples, plusieurs affiches se sont vendues à des prix minimes, soit entre $ 45 et $ 150.

La vente d'affiches québécoises contemporaines fut intégrée par intermittence à celle d'affiches anciennes. Les contemporaines sont des sérigraphies et *offsets* signés et produits par les artistes sui-

Suite à la page 47

VENTE DE LIQUIDATION

FREINS DE BORDAGE • CISAILLEUSES • PRESSES-/PERCOIR • MOULINS VERT. & HORIZ. • TOURS • BROYEURS • ÉQUIPEMENT DE PLAQUE • CABINE À PEINTURE • FOURS • COMPRESSEURS • MACHINE À MESURER • MEUBLES ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU •

Selon les instructions des Principaux Intéressés qui cessent toutes activités à cet endroit, les items suivants seront liquidés, pièce par pièce.

BAYLY-GRANBY/DIV. BAYLY ENGINEERING LTD/LTÉE

VENTE À L'ENCHÈRE

le mercredi, 23 mai à 10.00 heures
au 555 boul. Boivin, Granby, P.Q.
(chemin #10 de Mtl à route 139, à droite sur rue Principale et à gauche sur boul. Boivin).

consistant en des:

FREINS À BORDAGE, CISAILLEUSES, PRESSES/PERCOIR, MOULINS & TOURS: Frein de bordage, pneu., Promecan, 79''-85 tonne • Cisailleuse Dries & Krump, 6' • Freins man., Bridgeport, 24'' • Moulin vert., TOS. Mod. F2-7''x24'' • Moulin vert. à dble têtes, Bridgeport, 9''x60'' • Moulin vert., Hure Universelle, 74-12''x60'' • Moulin horiz., Hure, Mod. 132-10''x36'' • 2 moulins vert., Excell-O, Mod. 602-8''x36'' • Moulin vert., Steinel, 7''x24'' • Moulin vert., Somua, 12''x54'' • 2 tours/moteurs, UCIMU, Mod. Ferro 0-24''x10' • Tour/moteur, Cazeneuve, 16''x48'' • Tour-/moteur, Batignolles, 14''x26'' • Tour/moteur, Pittier-Revolver, 14''x20'' • 2 tours/moteurs, Precis, 6''x14'' • Tour, Derbyshire, 6''x9'' • Tour, Noel-Ernault, 14'' • 2 tours, Monarch, 8''x14'' • 2 tours, BBT, 10''x14'' • Presse, Bawden, OBI, #4-35 tonne • Presse Rouselle, #OA • Presse/Poutre, 100 kilo, Ravise • 2 broyeur/surf. Livet, 5''x24'' & 6''x27'' • Broyeur/surf., Studer, 7''x36'' • Broyeur/surface, Chambly, Mod. S1-18'' • Broyeur/face, deux têtes, Potterat, 8'' • Traceur Hyd., Duplomatic • Scie/bande 16''x8'', Walker Turner • Scie horiz. 24'', W.F. Wells • Scies Winter & Backus de 10'' & 14'' • Scie mécanique 24'', Boice • Sablier Ravisse 6''x16'' • Foret centrer, ped., 6 têtes, Lign-O-Matic • Forets ⅜'', Delta, Precis & SPM • Broyeur 10'', Depose •

CABINE À PEINTURE, MACH. À MESURER, FOURS & COMPRESSEURS: Mach. à mesurer, Picomm Mod. CMU9300-2, ordinateur • Mach. Pantograph, Friedrich Deckel Mod. GK2 • Four Blue M, 2000#F • Laveuse/vibratoire Almco, 16''x30''x19'' • Plant à dégraisser, Royalene, 32''x50'' • Four Ateliers, 500#F • Cabine à peinture, General, 6'x6' • Pompe à peinture, Graco • Transformateur Ransburg, 65KVA •

Ligne pour plaquer consistant de 20 cuves, séchoirs centrifuge, rectificateurs SelRex, Hanson Udylite, Thyristor Device & HBS et compteur PH Fisher •

Raffale à sable Pangborn, 32''x32'' • Grue Loadstar ½ tonne • Meule élec. Blue Joe 2M lbs. • Mach/armure Marguerital & Stevens • Compresseurs 5 & 15 Gardner Denver •

MEUBLES & ÉQUIP. DE BUREAU: 56 bureaux style P.D., P.S. & L en chêne et noyer • Table de conférence en chêne • 24 cab. à filière assortis en noyer et acier • 6 cab. pour dessins • 60 chaises assorties style: fauteuil, steno. et siège tournant • 5 IBM, Remington, etc. Dactylographe élect. • 7 table à dessin Unic avec mach. à dessins Scmidt • 2 projecteurs Bell & Howell & 3M • Microwave Toshiba • 7 Calcs., Olympia & Canon • 15 cabs. à vivres et étagère • Horloges Simplex et Nat. Time • 20 extincteur asst. •

INFORMATION: contacter les encanteurs licenciés

INSPECTION: mardi, 22 mai de 10:00 hres à 16:00 hres ou le matin de la vente à 9:00 hres.

CONDITIONS:

Minimum de 100,00 $ de dépôt en argent comptant. 25% de dépôt sur tout achat excédant 1 000,00 $. Balance payable en argent comptant, par chèque certifié ou par lettre de crédit bancaire.

J. DeRonde, D. Ordon, H. Adams, encanteurs licenciés
DANBURY SALES (1971) LTD/LTÉE
1127 FINCHAVE W. DOWNSVIEW, ONTARIO M3J 2E8
(416) 665-8341

La nouvelle télévision s'en vient

■ Récemment, le ministre des Communications invitait les entreprises intéressées à soumettre un projet d'implantation d'une deuxième chaîne privée de télévision de langue française. Le Groupe COGECO (Compagnie Générale de Communication) qui possède 25 ans d'expérience en télévision, vient de répondre à cette invitation en déposant une requête auprès du C.R.T.C.

■ Le Groupe COGECO poursuit ses consultations. Si vous avez des commentaires ou des suggestions à formuler sur la programmation de cette nouvelle chaîne, écrivez-nous à l'adresse suivante: *La Maison de la Nouvelle Télévision (*), Le Groupe COGECO, Casier Postal 607, Succursale C, Montréal, Qué. H2L 4L5*

■ Votre opinion est importante car elle nous aidera à prévoir un service qui répondra le mieux possible à vos besoins. Merci de votre participation.

(*) Marque déposée

COGECO

Le Groupe COGECO/Compagnie Générale de Communication

ARTS ET SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — "Peter & Elliott" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 — "La folle escapade" 3 h 30, 7 h 30.
ASTRE II: — "Jeux de guerres" 2 h 15, 6 h, 9 h 45 — "Rocky III" 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
ASTRE III: — "On n'est pas sorti de l'auberge" 2 h 50, 6 h, 9 h 10 — "La poursuite la plus folle du monde" 1 h 20, 4 h 30, 7 h 40.
ASTRE IV: — "Mesrine" 2 h 25, 6 h 15, 10 h 10. — "Les guerriers de l'apocalypse" 12 h 30, 4 h 20, 8 h 10.
BERRI I: (288-2115) — "Escroc, Macho et Gigolo" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 30.
BERRI II: — "Fanny et Alexandre" 1 h 15, 4 h 50, 8 h 30.
BERRI III: — "Les dieux sont tombés sur la tête" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.
BERRI IV: — "La belle captive" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 10.
BERRI V: — "L'été meurtrier" 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Against all odds" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
BONAVENTURE II: — "Children of the corn" 1 h 45, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-3851) — "Yentl" 1 h 30, 4 h 05, 6 h 50, 9 h 20.
BROSSARD II: (465-3851) — "Finders Keepers" 1 h 45, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
BROSSARD III: — "Tendres passions" 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Tendres passions" 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Des oiseaux rares" 2 h 55, 6 h 35, 10 h 10 "La nuit des juges" 1 h, 4 h 30, 8 h 10.
CHAMPLAIN II: — "Tendres passions" 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "Hardbodies" 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h.
CINÉMA DU VILLAGE: (523-3239) — Samedi: "Meet me in St-Louis" 3 h 30, 7 h 30, "A star is born" 5 h 30, 9 h 30- Dimanche: "Of human bondage" 3 h 30, 7 h 30, "Whatever happened to baby Jane" 5 h 30, 9 h 30 (programmes doubles).
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — Samedi: "Le comanche" 18 h 35, "Le dernier trou" 20 h 35. Dimanche: "Romeo and Julia" 15 h, "Le dernier trou" 18 h 35, "La bataille de la bière" 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Moscow on the Hudson" 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 55.
CINÉPLEX II: — "That sinking feeling" 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 15, 7 h 50, 9 h 25.
CINÉPLEX III: — "The Stone boy" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX IV: — "The big chill" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX V: — "Moscow on the Hudson" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉPLEX VI: — "Reuben, Reuben" 1 h 30, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VII: — "Spinal tap" 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 15, 7 h 50, 9 h 25.
CINÉPLEX VIII: — "Mike's murder" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉPLEX IX: — "Educating Rita" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Banzai" 1 h 20, 5 h 05, 9 h — "Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ" 3 h 15, 7 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Vous habitez chez vos parents" 3 h 05, 6 h 25, 9 h 40 — "Prend ton passe-montagne, on va à la plage" 1 h 15, 4 h 40, 7 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — "Peter et Elliot" 12 h 30, 16 h 40, 20 h 50, "L'espion aux pattes de velour" 14 h 30, 18 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Le cercle des passions" 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Joy, Anna et le plaisir" 12 h 20, 15 h 45, 19 h 10 — "Les enfilades" 13 h 15, 16 h 40, 20 h 05 — "Demoiselles de compagnie" 14 h 30, 17 h 55, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "L'habilleur" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — Samedi: "Lifeboat" 19 h, "Spellbound" 21 h. Dimanche: "Notorious" 17 h, "Rope" 19 h, "The paradine case" 20 h 45.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "Romancing the stone" 7 h, 9 h 05.
CÔTE-DES-NEIGES II: — "Children of the corn" 7 h 30, 9 h 30.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Yentl" 1 h 30, 4 h 05, 7 h, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Les mots pour le dire" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: — "Furyo" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — "Sixteen candles" 1 h 25, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 05.
DORVAL II: — "Romancing the stone" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
DORVAL III: — "Moscow on the Hudson" 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Romancing the stone" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
DÉCARIE II: — "The bounty" 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Et vogue le navire" 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — "Carmen" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ESPACE 9: (272-1080) — Samedi: "Aladin et la lampe merveilleuse" 12 h, 2 h, 4 h, "La lune dans le caniveau" 7 h, "Danton" 9 h 15. Dimanche: "Aladin et la lampe merveilleuse" 12 h, 2 h, 4 h, "Vertigo" 7 h, "La lune dans le caniveau" 9 h 15.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Breakin" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30.
FAIRVIEW II: — "The natural" 1 h 05, 3 h 45, 6 h 25, 9 h.
GREENFIELD 1: (671-6129) — "Breakin" 1 h 20, 3 h, 4 h 40, 6 h 20, 8 h, 9 h 35.
GREENFIELD 2: — "Retenez-moi ou je fais un malheur" 2 h 45, 6 h 15, 9 h 40 "La perle noire" 1 h, 4 h 30, 8 h.
GREENFIELD 3: — "Plus rien à perdre" 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 30.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Greystoke: the legend of Tarzan" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Yentl" 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
KENT I: (489-9707) — "Greystoke: The legend of Tarzan" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 15.
KENT II: — "Breakin" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Breakin" 1 hy, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.
LA CITÉ II: — "Firestarter" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
LA CITÉ III: — "Sixteen candles" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Un fauteuil pour deux" 7 h. "Marc-Aurèle Fortin" et "Villeneuve, peintre-barbier" 7 h 30, "Dans la ville blanche" 9 h 15 "La traviata" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Plus rien à perdre" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
LAVAL II: — "Breakin" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LAVAL III: — "Romancing the stone" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
LAVAL IV: — "Firestarter" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
LAVAL V: — "Mortelle randonnée" 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — "Escroc, Macho et Gigolo" 1 h 55, 5 h 40, 9 h 25, "L'enfer en quatrième vitesse" 3 h 45, 7 h 30.
LAVAL-ODÉON II: — "Deux oiseaux rares" 2 h 30, 6 h 15, 9 h 55, "Être ou ne pas être" 12 h 30, 4 h 10, 7 h 55.
LOEW'S I: (861-7437) — "Sixteen candles" 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, sam. der. spec. 11 h 50.
LOEW'S II: — "Tearms of endearment" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40, sam. der. spec. 12 h.
LOEW'S III: — "Splash" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEW'S IV: — "Blame it on Rio" 12 h, 1 h 55, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 10 h, sam. der. spec. 11 h 55.
LOEW'S V: — "City of walking dead" 12 h 05, 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 45.
MERCIER: (255-6224) — "Escroc, Macho et Gigolo" 1 h 30, 5 h 15, 9 h — "Les trois diables" 3 h 30, 7 h 15.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Samedi: "La nuit des juges" 7 h 15, 9 h 30, "Un fauteuil pour deux" 7 h, 9 h 15. Dimanche: "La nuit des juges" 2 h 15, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30, "Un fauteuil pour deux" 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15.
OUTREMONT: — Samedi: "The Beatles at Shea Stadium" 7 h, "Coup de foudre" 9 h 30. Dimanche: "Le roi et l'oiseau" 7 h 30, "Coup de foudre" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Breaking" 1 h 20, 3 h, 4 h 40, 6 h 20, 8 h, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 20.
PALACE II: — "Firestarter" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 50, 9 h, sam. der. spec. 11 h 10.
PALACE III: — "Neron & Poppea: orgy of power" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 15.
PALACE IV: — "Iceman" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
PALACE V: — "Footloose" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
PALACE VI: — "Friday the 13th, the final chapter" 1 h 30, 3 h 10, 4 h 50, 6 h 30, 8 h 10, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 30.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Une mouche à feu" et "Noranda" 19 h 30 et 21 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — "Le balafré" 3 h 30, 8 h 55, "Monthy Python, le sens de la vie" 1 h 30, 7 h.
PARADIS II: — "Peter & Elliott" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30, "La folle escapade" 3 h 30, 7 h 30.
PARADIS III: — "Le dévastateur" 2 h 45, 6 h 05, 9 h 30. — "Amytiville II, le possédé" 1 h, 4 h 15, 7 h 40.
PARISIEN I: (866-3856) — "Retenez-moi ou je fais un malheur" 12 h 25, 2 h 10, 4 h, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 05.
PARISIEN II: — "Jeux de guerre" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 25.
PARISIEN III: — "Plus rien à perdre" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 15.
PARISIEN IV: — "Rue cases nègres" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
PARISIEN V: — "La femme de mon pote" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 40.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Escroc, Macho et gigolo" 1 h, 4 h 20, 7 h 45, "Les trois diables" 2 h 50, 6 h 10, 9 h 30.
PLACE LONGUEUIL II: — "Deux oiseaux rares" 12 h 45, 4 h 15, 7 h 45, "La nuit des juges" 2 h 20, 5 h 50, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "The natural" 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Carmen" 12 h 25, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 45, 9 h 35.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Romancing the stone" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Finders keepers" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Tender mercies" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "The bounty" 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "Mission super casse" 1 h 20, 17 h 50, 21 h 20— "Qu'est ce qui fait craquer les filles" 12 h 35, 16 h 05, 19 h 35.
SAINT-DENIS II: — "On n'est pas sorti de l'auberge" 1 h 05, 17 h 35, 21 h 20— "Paradis" 12 h 20, 15 h 50, 19 h 20.
VERDUN: (768-2092) — "Escroc, Macho et gigolo" sam. 7 h 30, dim. 3 h 30, 7 h 15, "Les trois diables" sam. 9 h 15, dim. 1 h 30, 5 h 15, 9 h.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Plus rien à perdre" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 30, 9 h 15.
VERSAILLES II: — "Retenez-moi ou je fais un malheur" 2 h 55, 6 h 15, 9 h 30 "La perle noire" 1 h 15, 4 h 35, 7 h 45.
VERSAILLES III: — "Firestarter" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
VILLERAY: (388-5577) — "Tendres passions" 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Firestarter" 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
YORK: (937-8978) — "Police academy" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 45.

EXPOSITIONS

ACOMPLEXE: 1277 rue Panet (523-3673) — Exposition de gravures de Alfred Pellan, de 1970-1975
ART 45: 1460 ouest Sherbrooke, 3e (843-5024) — Photographies récentes de Marvin Gasoi à compter du 19 mai
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686) — "Lieux fragiles" exposition de Marie Fréchette du 2 au 20 mai
ATELIER-GALERIE BATEAU-LAVOIR: 983 Boul. Richelieu, Beloeil — "Surface et profondeur" et "Noir et givre" pastels et lithographies de Dominique Paquin du 6 au 27 mai, du jeu. au dim. de 14h. à 18h.
ATELIER-GALERIE SERGE LACROIX: 4593 Rivard (843-4535) — Gravures de Pierre Brosseau, Cerf, A. Gervais, Benoit et Simard du 1 au 31 mai
ATELIER DE RÉALISATIONS GRAPHIQUES DE QUÉBEC: 225 Côte de la Montagne, Québec (694-9111) — Exposition de Gill Armitage, Marty Levenson et Deborah Koenker, artistes de Vancouver du 13 mai au 3 juin, mar. au dim. de 13h. à 17h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078) — "Brûlis" dessins récents de Louisette Gauthier-Mitchell du 6 mai au 3 juin
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-EUSTACHE: 80 Boul. Sauvé, St-Eustache — Exposition des oeuvres de Mme Dorothée Guy du 14 mai au 11 juin
BIBLIOTHÈQUE PATRO LE PREVOST: 7355 Christophe-Colomb (274-3708) — Exposition des oeuvres de Sylvie Beaupré du 4 mai au 2 juin
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 Victoria (488-9558) — Laminages textiles de Zannétop, Suzanne Lanthier et Paul Marineau du 17 mai au 16 juin
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Côte Ste-Catherine — L'école d'arts plastiques présente les travaux d'étudiants, exposition du 7 au 20 mai
CENTRE CULTUREL YVONNE L. BOMBARDIER: 1000 rue J.A. Bombardier, Valcourt (532-2258) — "Transition" exposition des oeuvres de Yvan M.R. Savoie du 20 mai au 29 juin
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5416) — Oeuvres récentes de Paul Béliveau du 6 mai au 10 juin, tous les jours de 13h.30 à 18h.
CENTRE D'EXPOSITION DE GATINEAU: 17 Boul. Greber, Gatineau (663-9261 poste 291) — Lucienne Poirier, potier du 1 au 28 mai — Reine Céré Gagnon et Jean Leclerc, peintres du 7 mai au 30 juillet
CENTRE D'EXPOSITION POINT DE VUE: 375 Parc, Sherbrooke — Exposition de Gill Plasse, graphiste, peintre, aquarelliste, du 7 mai au 1 juin
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place Youville (845-4236) — Exposition d'archéologie intitulée Rue des enfants trouvés jusqu'au 3 sept. mar. au dim. de 10h. à 16h.30 — L'histoire de Montréal présentée au moyen d'un spectacle "son, lumière, images" du mar. au dim. entre 10h. et 16h.30; dernière visite 16h.
CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin est, Laval (384-2551) — Exposition émaux sur cuivre de Francine Thivierge Croteau du 6 au 30 mai
CHÂTEAU DUFRESNE: Pie IX et Sherbrooke — Gaetano Pesce: architecture et design du 6 avril au 27 mai
CLUB DES ARTS: 1410 Guy ste 15 (933-6405) — Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
DAZIBAO: 1671 St-Hubert (525-2020) — Exposition des photographies de Richard Baillargeon du 26 avril au 20 mai — Photographies de Sylvie Readman du 26 avril au 20 mai
ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499, (844-3250) — Exposition "Futur d'illusion" dessins, peintures et photographies de Sue Schnee, du 25 mai au 7 juin
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768) — Exposition de Daniel Oxley, peinture sur papier du 3 au 25 mai, lun. au sam. de 11h. à 17h.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513) — Oeuvres de Roussil, Dufour, Tremblay, Ben-Zacour, Boyer, Sabourin, Gagné et Shield
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944) — Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noeh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 o. de Maisonneuve (879-5917) — Sickert, Orpen, John et leurs contemporains du New English Art Club — Robert Bordo, New York et Montréal — Conservation: sauvegarde de l'Art du 9 mai au 9 juin — Oeuvres choisies façonnées du Pérou et du Mexique jusqu'à la fin août
GALERIE ART DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668) — Oeuvres récentes de Louise Calvé du 2 au 20 mai
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc..
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088) — Oeuvres de Fleurette Simard, Michel Duguay, Pierre Henry, Roland Pichet et Gilles Archambault — sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur du mar. au dim
GALERIE ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312) — Exposition d'oeuvres des animateurs de Stewart Hall du 28 avril au 20 mai
GALERIE ART ET STYLE: 4875A ouest Sherbrooke (484-3184) — Oeuvres de Remi Clark du 12 au 22 mai
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition duo Grisé Vaillancourt, aquarelles récentes
GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS: 88 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-1836) — Poupées de collection de Denise Auger, Denise Dionne, Micheline Bouchard, Denyse Lahaye et Norma Marston du 17 mai au 17 juin
GALERIE D'AXE NÉO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122) — "L'envers de l'écran" installation et photographies de Claude Philippe Benoit du 6 au 31 mai
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772) — "C'était leur vie" tableaux en tissu de Lise Lemay, du 9 au 27 mai
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793) — "La danse de la mort" gravures sur bois de Constantine Ferreo — "For women and peace" exposition multimédia de Jill Clarke
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene (931-3174) — "Beau et utile" collection d'objets d'artisanat du 1 mai au 2 juin
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 Crescent (844-7147) — Oeuvres récentes de Julie Leprohon du 10 au 26 mai
GALERIE CULTART: 386 ouest Laurier — "Masse dorée" exposition oeuvres récentes de Lolly Darcel du 2 mai au 3 juin
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Marie-Victorin, Longueuil (875-5680) — Acryliques de John Ahern du 9 au 29 mai
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406) — "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668) — Oeuvres sur panneaux et sur papier de Pierre Bourassa du 23 mai au 10 juin
GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7833) — Oeuvres choisies par J.P. Riopelle et oeuvres sur papier des artistes canadiens
GALERIE DON STEWART: 1460 ouest Sherbrooke, 2e (845-2905) — Exposition "Le costume sacré" d'Andrée Marchand du 16 mai au 2 juin
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646) — Oeuvres récentes de David Alexandre du 17 mai au 2 juin
GALERIE L'ÉMERGENCE: 1452 Laurier (525-2264) — Pomme, aquarelliste de France du 15 au 27 mai
GALERIE ESPÉRANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Sculptures de Cecco Bonanotte du 26 avril au 19 mai — Neo-Expressionism-/New York du 24 mai au 9 juin
GALERIE L'ESTAMPE: 101 Victoria, Hull (771-2942) — Aquarelles récentes de Jacqueline Gougeon sous le thème "Géminée" du 6 au 31 mai
GALERIE FRÈRE JÉRÔME: 1601 St-Denis, Mtl — Exposition des tableaux du Frère Jérôme jusqu'au 21 mai, mar. au dim. de 14h. à 21h. — Lancement du vidéo-documentaire du Frère Jérôme, Portrait d'un geste, de François Girard et Mars'L, le dim. 20 mai à 14-h.et 16h.
THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 Adelaide est, Toronto (363-6401) — "Fort Rouillé" de Patricia Dumas, m. en s. John Van Burek, du 3 au 20 mai, du mar. au sam. 20h., dim. 14h.30
GALERIE FUCITO: 5283 du Parc (279-1919) — Artistes de la galerie, sur rendez-vous jusqu'au 15 mai — Sculptures de Mark Prent du 16 mai au 9 juin
GALERIE GRAFF: 963 est rue Rachel (526-2616) — "Le jeu du paradoxe" peintures récentes de Jean-Pierre Gilbert du 19 avril au 22 mai
GALERIE RENÉE HAMEL: 56 A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722) — Exposition des oeuvres de Arthur Côté du 23 au 27 mai
GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke (821-2326) — "Gel-décor-dégel" exposition multi-disciplinaire, photographies de Arlette Vittecoq — Installation de Diane Boudreau du 16 mai au 6 juin — Performance de Normand Achin et de Hervé Philippe les 25 mai et 1 juin à 20h.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maitres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke ste 211 (842-8883) — Exposition oeuvres récentes de Alain Laframboise du 2 au 26 mai
GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 ouest Sherbrooke (288-7306) — Exposition des peintures de Bruce Le Dain du 15 au 26 mai
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045) — Exposition permanente des oeuvres de Yves Laroche, Gilles Gingras, Jean-Paul Jérôme, et sculpteur Roch Lussier
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585) — Oeuvres de Jorge Castro-Florez, bronzes, murales et dessins jusqu'au 24 mai, mer. au ven. 12h. à 17h., sam. et dim. 13h. à 17h.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Sculpture africaine de 1875 à 1950 de Mali, Côte d'Ivoire et Cameroun — Nouvelles acquisitions de l'art précolombien
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) — oeuvres de R. Richard, A. Rousseau, M. Poissant, A. Bertounesque, F. Alvarez, C. Jacob
GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322) — Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay
GALERIE MATHIEU: 2185 Crescent (282-1566) — "Niagara symphony tantrique" oeuvres récentes de Doan du 10 au 21 mai
GALERIE MATUS: 2185 Crescent (282-1566) — "Niagara Symphonie tantrique" de Doan du 10 au 21 mai — Oeuvres sur papier de B. Buffet M. Chagall, S. Delaunay, J. Miro, J.P. Riopelle et A. Clave-Tapies du 22 au 31 mai
GALERIE MONTCALM: Maison du Citoyen: 25 Laurier Hull (777-2781 poste 256) — Dessins de Denis Demers 3 au 27 mai — Salon Laurier: Arnaud Gosselin, multi-media du 3 au 31 mai
GALERIE DU MUSÉE: 24 rue Champlain, Québec — Pierre Guimond, photomontages du 26 avril au 27 mai — Le trésor du Grand Siècle, 9 mai au 19 août — Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde du 9 mai au 19 août — Québec 84: L'art aujourd'hui du 9 mai au 5 août
GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636) — "Reflets" l'art contemporain à la Galerie Nationale depuis 1964 du 10 mai au 26 août — Cape Dorset, 25 années d'estampes du 19 mai au 14 juillet
GALERIE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250) — "Futur d'illusion" travaux mix-médias de Sue Schnee du 25 mai au 7 juin
GALERIE PIERRE SAVOIE: 4840 St-Denis (849-7409) — Exposition de fossiles intitulée "Il était une fois, il y a 100,000,000 d'années" jusqu'au 19 mai, lun. au sam. à compter de 11h.
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451) — Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE STUDIO J.YAHOUDA MEIR: 2160 rue de la Montagne ste 705 (845-3974) — "Communication" exposition des constructions peintes de Ilana Isehayek du 16 mai au 9 juin
GALERIE TREIZE: 3772 St-Denis (288-5903) — Travaux récents de Michèle Drouin du 3 au 27 mai du mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE V.A.V.: 1395 ouest Boul. Dorchester — Exposition du dept. de photographie des étudiants de l'Université Concordia du 3 au 19 mai
GALERIE UQAM: Pav. Judith Jasmin, 1400 Berri, salle JR120 — Travaux de maitrise de Louise Jamet du 16 au 27 mai
GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke (932-3896) — Sculptures en verre et cuivre de Robin Fineberg du 23 mai au 12 juin
GALERIE YAJIMA: 307 o. Ste-Catherine, ste 515 (842-2676) — Exposition de Greg Curnoe du 5 mai au 2 juin, mer. au sam. 12h. à 17h.
GALERIE ZSOLT SZIGETVARI: 9 est Ste-Catherine ste 204 (844-7054) — Tableaux de Anna-Maria Lapierre Romani jusqu'au 31 mai
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART QUÉBEC: 2025 rue Peel (849-6091) — Bernard Chaudron, oeuvres d'étain, Louise Lippé Chaudron, émailleur d'art, oeuvres et décoration, étain martelé et polis, émaux sur cuivre, et bijoux du 5 au 26 mai
HOTEL MERIDIEN: Complexe Desjardins, niveau foyer — 8 sculptures de Mme Edith Brodkin jusqu'au 2 juin
INSTITUT GOETHE MONTREAL: Place Bonaventure, entrée LaGauchetière (866-1081) — Exposition de Peter Foeller du 24 mai au 3 juillet
INTERACTION: 4060 St-Laurent, ste 103 (849-2791) — "Constructions en argile" de Beth Campbell du 13 mai au 3 juin — "Tasses et soucoupes", oeuvres de Alain Bernard du 13 mai au 3 juin, mer. à dim. de 12h. à 17h.30
MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy (935-1446) — Exposition oeuvres d'art de trente peintres brésiliens jusqu'au 31 mai
MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont — Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges (739-7195) — "Je:" exposition de 18 autoportraits du 3 au 27 mai — Expostion de Charles Clermont du 5 au 27 mai
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213) — Exposition de Madeleine Lauzon Grenier, encres et acryliques du 9 au 19 mai
MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk — "Vivent les mariés" acryliques de Monique Périgny du 1 au 27 mai
MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314) — Exposition des oeuvres de Stanley Cosgrove, Harold Beament, Richard Montpetit, Ann Nasvick Dennisson, Luigi Tiengo, Donald Racine, Jacques Chevalier, Francine Lussier et Louis Joubert
MOTIVATION CINQ: 316 est Ontario (845-5962) — "Nomadite" exposition internationale, salle 1 et 11, y participent, la France, la Belgique, l'Allemagne et New York (USA) du 16 mai au 10 juin
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN MONTRÉAL: Cité du Havre (873-2878) — Exposition Via New York du 8 mai au 24 juin — Papier-Matière, oeuvres choisies du 8 mai au 24 juin
MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 St-Pierre (prolongement rue Bleury) Vieux Montréal (845-2460) — Exposition permanente des oeuvres de Marc-Aurèle Fortin tous les jours de 10h. à 17h. fermé lundi
MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent (747-7367) — Pipes et pétun dans l'art québécois du 26 fév. au 8 juillet — Art et techniques de l'orfèvrerie au 18e et 19e siècle du 1 avril au 24 juin — 1534, les découvertes de Jacques Cartier du 29 avril au 8 juillet
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600) — Québec vu par Légaré, Holloway, Krieghoff et Sewell du 4 mai au 5 août — Le coeur au métier: la photographie amateur au Canada de 1839 à 1940 jusqu'au 27

POUR LA FORME

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

Les belles heures des harmonies

MICHEL BISSONNETTE

Si Montréal a son orchestre, l'OSM et Charles Dutoit, le Québec a ses harmonies composées d'une foule de musiciens talentueux qui jouent pour se faire plaisir à l'année longue.

Dans quelques jours, les harmonies vivront de belles heures alors que plus de 7,000 musiciens se retrouveront à Trois-Rivières, à l'occasion du festival annuel de la **Fédération des harmonies du Québec.** Le festival, qui se déroule au cégep de Trois-Rivières du 24 au 27 mai, accueillera en compétition des orchestres composés de musiciens de tous âges. Les principales catégories sont les harmonies « juniors » et « seniors », les « stage-bands », les ensembles de musique de chambre, ainsi que le concours des solistes — on en attend plus de 250.

Le festival annuel des harmonies s'insère dans les festivités marquant le 350e anniversaire de la fondation de Trois-Rivières. C'est un spectacle haut en couleurs qu'il faut voir. Pour informations : Fédération des harmonies, (514) 374-4700, poste 242.

L'Expo-sciences de Montréal au Salon de la science et de la technologie

L'Expo-sciences de Montréal, présentant les oeuvres de nos jeunes « apprentis-sorciers » et des démonstrations scientifiques à la portée de tout le monde, prend place cette année au Salon de la science et de la technologie, place Bonaventure à Montréal, du 24 au 31 mai. Pour renseignements : **Conseil de développement du loisir scientifique**, (514) 374-4700.

Un premier catalogue-jeunesse

L'Office franco-québécois pour la jeunesse publie ce printemps son premier catalogue-jeunesse portant sur les voyages, stages et séjours en France accessibles au public québécois.

Les activités décrites dans le catalogue-jeunesse sont celles que les Québécoises et Québécois pratiqueront avec les Françaises et Français au cours de l'été et de l'automne '84, dans toutes les régions de France.

Cette nouvelle publication de l'OFQJ renseigne aussi bien sur la façon de s'inscrire à une descente en kayak d'une rivière des Pyrénées-Atlantiques que sur les prérequis nécessaires pour participer à un cours de micro-informatique ou de deltaplane dans les Alpes de Haute-Savoie.

Le catalogue-jeunesse de l'OFQJ est distribué gratuitement dans les bureaux de l'Organisation pour le tourisme étudiant du Québec (Montréal, Québec, Trois-Rivières), l'Office du tourisme du gouvernement français (Montréal), Tourbec (Montréal, Québec, Sherbrooke), Tour-Ajisme (Montréal), l'Association Québec-France (Montréal, Québec), Société Vacances-Familles (Montréal, Longueuil, Québec, Jonquière), la librairie Ulysse (Montréal), dans certains bureaux de Club-Voyage, à tous les bureaux régionaux de Communications-Québec, ainsi qu'à l'OFQJ, au 1214, rue de la Montagne à Montréal, tél. : (514) 873-4255.

Deux répertoires sur la voile et le tourisme

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche vient de publier deux répertoires destinés à faciliter nos vacances. Les adeptes de la voile et du yachting pourront se procurer *Randonnée nautique 1984*, un guide répertoriant les ports de plaisance du Québec et leurs services, les quais de mise à l'eau, les voies navigables et leurs cours d'eau d'accès. *Randonnée nautique* souligne aussi les principaux événements qui se dérouleront cet été à Québec et le long du Saint-Laurent, dans le cadre de Québec 1534-1984.

Pour connaître l'éventail des possibilités de vacances et des endroits d'accueil, un second répertoire des *Centres de vacances et gîtes touristiques du Québec vient de paraître. Ce répertoire contient une liste complète des auberges de jeunesse, des camps de vacances et camps familiaux, des centres et bases de plein-air, des gîtes du passant, des séjours et promenades à la ferme et des tables champêtres.*

Pour obtenir ces répertoires, écrire à Direction des communications, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, C.p. 22,000, Québec, G1K 7X2.

Les fêtes populaires

Pour ceux et celles qui n'auraient pu se rendre à Forestville goûter le caplan — le Festival du caplan se terminant demain —, Sept-Îles vous offre une seconde et dernière chance, du 23 au 27 mai, à l'occasion du ***Frolic du caplan****. C'est un petit poisson qui ressemble à l'éperlan mais en beaucoup plus salé.*

Pour obtenir des renseignements sur les événements et organismes mentionnés dans cette chronique, communiquer avec Info-Loisirs : (514) 374-4700, poste 460, ou 1-800-361-9010 (sans frais de l'extérieur de Montréal).

Du 24 au 27 mai au centre Claude-Robillard

Le Festival socio-culturel

Jeudi, lors d'un déjeuner de presse, le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal dévoilait le programme du Festival socio-culturel de Montréal 1984 qui aura lieu du 24 au 27 mai au complexe Claude-Robillard.

Réalisé par le Service des sports et loisirs, ce festival est l'aboutissement des festivals régionaux qui se sont déroulés, il y a à peine un mois, dans les neuf régions administratives de la Ville de Montréal. Chacune des régions délimitées par le Service des sports et loisirs dévoilera ses spécificités culturelles forgées à même les décennies et la vie de quartier.

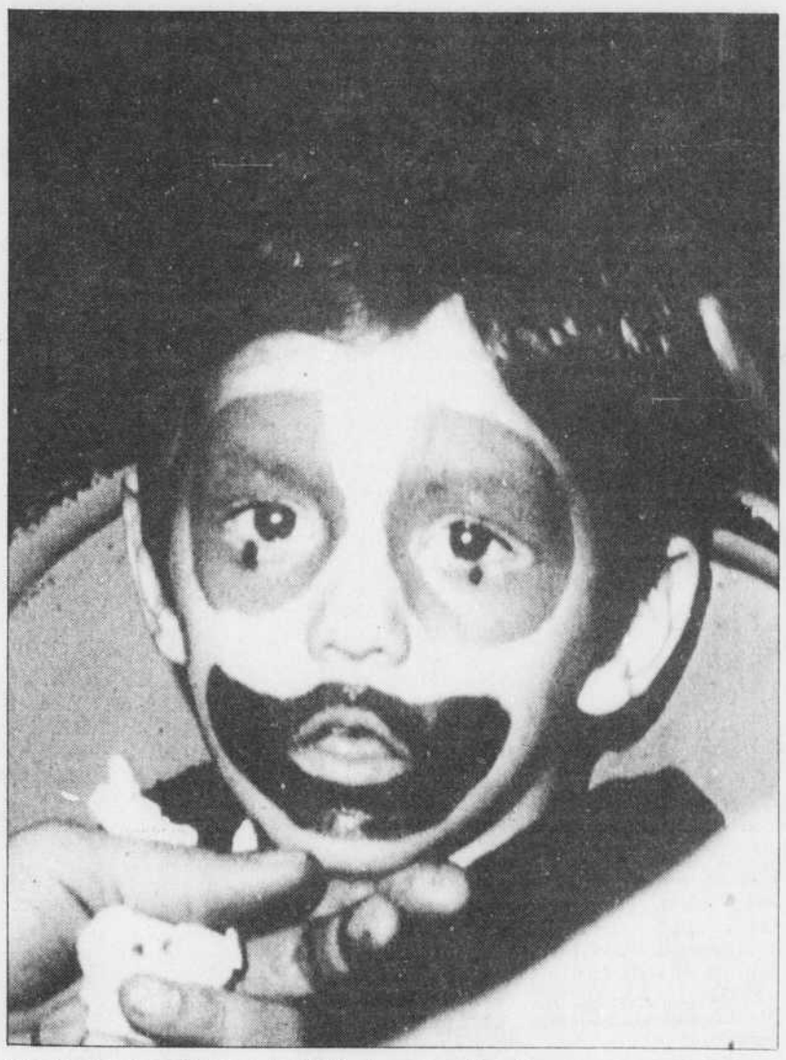
Environ 2,000 artistes et artisans bénévoles présenteront des spectacles et des oeuvres très variés, préparés et mis au point depuis septembre dernier. Ces gens représentent les 70 centres de loisirs de Montréal et quelque 50 activités différentes. En tout, près de 4,000 personnes animent et réalisent, d'une façon ou d'une autre, ce festival unique à Montréal.

Le Festival socio-culturel de Montréal (pour informations : 381-4406 ou 381-4407) est une grande fête de l'art populaire qui est d'abord une fête de la participation. Entre autres activités, soulignons un atelier de maquillage pour tous (24 au 27 mai de 14 à 17 heures), un *happening*-photo, le jardin des tout-petits avec ses jeux, ses jouets, ses accessoires, son parachute (24 au 27 mai, l'après-midi), la ruelle des artisans (l'après-midi et en soirée durant tout le festival), etc.

De plus, les organisateurs ont planifié trois grandes soirées de danse. Il y en aura une réservée aux personnes du troisième âge, le 24 mai; une autre pour les férus de folklore, le 25 mai; et enfin, une autre pour les mordus de danse sociale, le 26 mai.

Espérons qu'il fera beau, que le soleil sera aussi en fête, que les 60,000 Montréalais attendus durant le festival seront au rendez-vous et que l'art et l'artisanat continueront de se faire populaires, dans la rue, au service du plaisir de tout le monde.

— MARIE-ANNE RAINVILLE



Un visage maquillé pour le Festival socio-culturel.

LA BONNE TABLE

Le « Passe-Partout » : la clé du succès

JOSÉE BLANCHETTE

Le Passe-Partout, 5563, rue Monkland. Tél. : 488-8283.

Peu d'établissements peuvent se vanter, à Montréal, d'afficher autant de soin à ne pas se faire connaître. Afficher reste un bien grand terme, puisque le **Passe-Partout** n'a toujours pas d'enseigne et qu'il faut, pour le découvrir, habiter le quartier Notre-Dame-de-Grâce ou en avoir entendu parler par quelque heureux initié. Il n'en demeure pas moins que si les places sont comptées dans ce petit local de la rue Monkland, le *happy few* du vaste univers de la gastronomie s'y relaie avidement et secrètement, loin des yeux, loin du coeur de Montréal et très loin des relents qu'émanent les *fast-foods* de notre triste époque. M. James McGuire aux fourneaux, et sa douce moitié en salle forment un tandem parfait.

Incidemment, James (oh, *yes indeed !*) présidait, cette semaine, le dîner de l'Académie culinaire de France, servi à l'Institut d'hôtellerie pour la modique somme de $125 le couvert...

Mais trêve de potinages ! James, chez lui, n'hésite pas à délaisser les casseroles pour venir saluer les habitués et leur proposer les derniers arrivages. La carte du Passe-Partout, bien que courte, se renouvelle quotidiennement au gré des saisons et de ce qu'elles peuvent offrir de plus frais. Ce soir-là, deux poissons et deux viandes au menu, quelques entrées froides et une entrée chaude : le *feuilleté d'asperges au citron*. Au creux d'un feuilleté aérien, se nichaient les pointes d'asperges vertes et croquantes qu'une sauce mousseline citronnée entourait. L'ensemble nous a paru plus léger que le prix ($6.75), mais l'art ne se monnayant pas, faisons plutôt abstraction... La maison fait, depuis peu, son propre pain, un pain de ménage substantiel qui accompagnait bien la *terrine de lapin* en entrée. Rarement terrine m'a semblé aussi parfaite en texture, grasse à souhait, généreuse en arôme (aux dires du chef, en cognac également...), et sobre en décoration, car seul un petit cornichon mariné figurait au second plan.

Venait ensuite la *lotte en mouclade*, c'est-à-dire accompagnée de moules dans leur coquillage et baignant dans un court-bouillon au vin blanc garni d'une effilochade de blanc de poireau. La lotte avait bénéficié de soins amoureux tant la cuisson se voulait parfaite et les moules, plus qu'une simple décoration, rehaussaient la saveur exquise du filet de poisson. Les *ris de veau aux petits légumes*, nappés d'un fond brun déglacé au madère, formaient un tableau appétissant. La sauce douce et un brin trop discrète donnait du contraste au blanc franc des ris de veau et au vert vif des légumes. Les ris moelleux et tendres étaient servis entiers et, de façon générale, les plats principaux, sans être trop décourageants, auraient pu être qualifiés de copieux.

La table des desserts tient une place de choix au Passe-Partout. Au centre de la salle, les desserts sont disposés de façon à piquer la curiosité tout au long du repas. M. James McGuire confectionne lui-même toutes ses douceurs qui ne manquent ni d'originalité, ni de variété. Feuilletages, pâtes briochées et génoises en tous genres n'avaient déjà plus de secrets pour lui. À présent, l'acquisition d'une sorbetière lui a ouvert des horizons plus estivaux. Ainsi le *succès au chocolat* s'est-il vu accouplé d'une crème glacée au café fort savoureuse. Le succès, succincte portion, tirait toute sa texture d'une ganache au chocolat (et du vrai !) entre deux macarons aux amandes soupoudrés de cacao.

Les bons soins prodigués par la dame de la maison venaient faire le lien entre les marmites fumantes et les assiettes brûlantes. Mme Suzanne McGuire nous met en appétit tout en nous suggérant les vins, qu'elle connaît fort bien, et qui feront honneur à la cuisine. À ce propos figure, en tête de chapitre de la carte des vins, le rapport annuel des « pertes » et profits de la Société des alcools du Québec. Amusant. Cette note d'humour perdure jusqu'à la fin, et si l'on prend la cuisine très au sérieux, on fait de valeureux efforts au Passe-Partout pour déblayer d'autres sentiers et sortir du conformisme qui régit le milieu hôtelier.

Est-ce la raison de ce décor nu et sans ambiance destiné à laisser à l'assiette toute la vedette ? Ou est-ce dépouillement synonyme de snobisme ? Allez-y voir !

Autre chose : lorsque les digestifs vous seront servis avec les amandes pralinées à l'ancienne, James poussera peut-être l'amabilité jusqu'à troquer le fouet pour la guitare et gratouillera pour vous quelques morceaux « classiques ». On ne peut innover en tout.

Ce menu pour deux personnes, avant vin, taxe et service, a coûté $49.50.

Affiches

Suite de la page 45

vants : J.-C. Knaff, Tibo, Vittorio et Y. Adam. Ces affiches sont connues des Montréalais puisqu'elles se voient généralement sur les murs placardés de la ville. Elles illustrent des festivals, des cafés, des expositions, des pièces de théâtre, etc. Leur beauté et leur originalité font en sorte qu'elles disparaissent très vite de leurs lieux d'exposition. Cet encan permettait donc aux plus respectueux qui n'osent pas les emporter avec eux de se les offrir à bas prix !

Si l'on considère leurs prix de départ inférieurs à ceux des affiches anciennes, on comprendra l'intérêt manifeste des acheteurs pour les affiches québécoises. Les prix de départ variaient entre $ 5 et $ 50. Quelques-unes débuteront aux alentours de $ 100, telles la sérigraphie de Vittorio intitulée *Tartuffe* et produite en 1977, et une sérigraphie de Knaff, numérotée 87/200 et intitulée *Le Bateau* (1984).

À ce rythme, l'Hôtel des encans pourrait bien s'appeler, en sous-titre, l'« Hôtel des aubaines de Montréal »...

— GINETTE BERGERON

Télévision

Suite de la page 46

15.50 Sports dimanche
17.00 Gym-tonic
17.45 Monsieur l'ordinateur
18.00 L'école des fans
18.45 trente millions d'amis
19.15 Auto moto
19.45 Thalassa
20.30 Téléfilm
« 500 kilomètres à pied, ça use » avec Yann Le Bonniec, Evelyne Didi et Thierry Fortineau
21.30 Apostrophes: comment devenir un saint
22.45 La télévision des téléspectateurs
23.10 Sports dimanche
23.54 Prelude à la nuit

6 CBMT

12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn Sing
14.00 Rearview Mirror
15.30 Sportsweekend: Grand Prix
17.00 News Special: Liberal Leadership
17.30 Amateur Naturalist
18.00 Walt Disney
19.00 Fraggle Rock
19.30 The Beachcombers
20.00 Mystic Warrior (Part 1)
23.00 The National
23.15 Nation's Business
23.21 Newswatch
23.41 Sunday Best
« Chinook Country »
00.06 Centre Stage

12 CFCF

13.00 Terry Winter Show
13.30 Blue Jays Baseball
16.30 Question Period
17.00 The Olympiad
18.00 Pulse
18.30 As it is
19.00 Hardcastle & McCormick
20.00 CTV Special Presentation
« The first olympics: Athens 1896
22.00 W 5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12
« The Barkley's of Broadway » 1949 avec Fred Astaire, Ginger Rogers et Oscar Levant
02.10 The Waltons
03.10 Eyesat

LUNDI

2 CBFT

12:00 Première édition
12.22 Télex Arts
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma
« Ce soir ou jamais » fr. 60 avec Anna Karina, Jacqueline Dano, Claude Rich et Françoise Dorléac
16.00 Bobino
16.30 Les Schtroumpfs
17.00 Le grand frère
18.00 Ce soir
18.25 Les nouvelles du sport
18.30 Avis de recherche
19.00 Drôle de vie
19.30 Terre humaine
20.00 Poivre et sel
20.30 La bonne aventure
21.00 Quincy
22.00 Le téléjournal
22.25 Le Point
22.55 La météo
23.00 Les nouvelles du sport
23.10 Télex Arts
23.20 Coup d'oeil
23.50 Ce diable d'homme (4e partie)

10 CFTM

12.00 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz
« J'avais sept filles » fr.it. 54 avec Maurice Chevalier, Paolo Stoppa et Delia Scalla
14.25 Souvenir Olympique
14.30 La petite maison dans la prairie
16.00 L'Animathèque
16.30 Daniel Boone
17.30 N'ajustez pas votre appareil
18.00 Le 18 heures
19.00 Galaxie
19.29 La quotidienne/tirage
19.30 Chips
20.30 Vegas
21.30 Michel Jasmin
22.30 Nouvelles TVA
22.50 Le 10 vous informe
23.00 Les sports
23.15 Souvenir Olympique
23.20 La couleur du temps
23.30 Ça prend un voleur

17 RADIO-QUÉBEC

13.30 Le marché aux images
14.30 Le Québec au pluriel
15.30 L'histoire en jugement
18.00 Les fables de La Fontaine
18.30 Téléservice
18.57 L'Agence D.D.T.
19.00 Pierre Nadeau rencontre
19.30 Nova
20.30 Les ballets
21.30 Le 60-80
22.00 Télé-documents
23.00 Pierre Nadeau rencontre

99 TVFQ (Câble)

12.30 Entretien avec Pierre Dudan
13.15 Cascadeurs en herbe
13.45 Téléfilm
« La mare au diable » avec Jacques Gripel, Béatrice Romand et Olivier Blot
15.15 Les phares: le phare d'Armen
15.30 Troisième rang de face
15.53 Le théâtre de Bouvard
16.30 L'île aux enfants
16.50 Varietoscope
17.05 Histoire d'en rire
17.20 L'Académie des neuf
18.00 Atout coeur
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 Les chevaliers du guet
21.15 Téléfilm
« Julien Fontanes magistrat: Perpete » avec Jacques Morel, François Cluzet et Sophie Renoir
23.00 Troisième rang de face
23.25 Le théâtre de Bouvard

6 CBMT

12.00 The midday news
12.10 Midday
12.25 Community announcements
12.30 All in the family
12.57 Program highlights
13.00 All my children
14.00 Wok with Yan
14.27 Weather report
14.30 Coronation Street
15.00 Tales of the unexpected
15.30 Ars Nova
16.00 Do it for yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 Just down the street
16.59 Newswatch 6
17.00 Coming attractions
17.27 Newswatch 6
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Barney Miller
19.30 Get to the point
20.00 Here comes Garfield
20.30 Hangin' in
21.00 Mystic Warrior (part 2)
23.00 The National
23.25 The Journal
00.00 Newswatch headlines and the national update
00.05 Newswatch
00.27 Barney Miller
00.57 CBC Late movie

« Captains of the clouds » avec James Cagney, Dennis Morgan, Brenda Marshall et Alan Hale

12 CFCF

12.00 The Flintstones
12.30 Pulse
13.00 The Don Harron Show
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 WKRP in Cincinnati
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.37 Family Feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 M A S H
19.30 Thrill of a lifetime
20.00 CTV Special Presentation
« The first olympics Athens 1896
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12
« Command decision » dr. 1949 avec Clark Gable, John Hodiak et Walter Pidgeon
02.10 Solid Gold
03.10 Rhoda

RESTAURANT AVENUE GRECQUE
Poisson frais
Spécialités grecques
5583 Avenue du Parc
Montréal; Qué.
Res.: 270-1304

Le tabagisme menace votre santé

APPORTE TON VIN
La p'tite bouffe
TOUS LES MERCREDIS REPAS CUBAINS
Cuisine Française et Espagnole
Réservations obligatoires
536, Duluth Est, Montréal, Tél.: 843-5777



Unique... indispensable!
DICTIONNAIRE des MÉDICAMENTS DE A à Z
de Dr Serge Mongeau et Marie-Claude Roy, L. Ph.

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC, voici un répertoire complet des médicaments qui constitue un guide précieux pour le consommateur. C'est un ouvrage critique, un livre de référence à la portée de tous, et écrit dans un langage clair.

Des renseignements sur plus de 1 000 médicaments prescrits ou en vente libre. Pour chaque médicament: **son usage — comment le prendre — ses contre-indications — ses effets secondaires — les précautions qui s'imposent — les alternatives** — jugement global.

UN LIVRE INDISPENSABLE POUR CHAQUE FOYER

526 pages

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir..... exemplaire(s) de DICTIONNAIRE DES MÉDICAMENTS DE A à Z
broché ☐ 14,95 $ relié ☐ 18,95 $
Ci-joint..... $
☐ chèque ☐ mandat
à l'ordre de:
ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450, Sherbrooke Est, Bureau 390
MONTRÉAL, Qc H2L 1J8

Commandes téléphoniques acceptées: (514) 288-2371
Nom .....
Adresse .....
.....
.....
Code postal .....Tél.: .....
QLS

HOMARD VIVANT
à volonté
« c'est notre spécialité »



25$ par pers.
Réservez-y votre table!
336-9233
AUX MOUETTES
1280 Laurentien
Ville St-Laurent

MAISON DES TROIS
TRAITEUR
Plats cuisinés
Pain
Pâtisserie
Charcuterie
Coupes de Viandes
Poissons
Fromages
Fruits et légumes
Épicerie fine



Commandez dès maintenant votre buffet pour la Fête des Mères
PLAT DU JOUR POUR EMPORTER
LIVRAISON
Ouvert 7 jours
900, rue Rachel est, Montréal
521-0750

SPORTS

La réunion du CIO: un coup pour rien

Les Soviétiques répètent leur *niet*

LAUSANNE, Suisse (AFP) — Les réunions extraordinaires de la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) et de la commission du mouvement olympique qui ont eu lieu hier à Lausanne n'ont apporté, comme cela était prévisible, aucun résultat positif.

Bien avant la conférence de presse donnée dans la soirée par le président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch, les observateurs savaient déjà que l'objectif de ces rencontres lausannoises de faire revenir les Soviétiques sur leur décision de ne pas se rendre à Los Angeles ne pouvait être atteint.

Dès la matinée, les Soviétiques avaient eu l'occasion de répéter leur *niet* pour les Jeux tant à M. Samaranch qu'au président du Comité d'organisation (LAOOC) M. Peter Ueberroth, qui avait du reste eu deux entretiens préliminaires en tête à tête avec le président du CNO de l'URSS, M. Marat Gramov.

Hier après-midi, Mme Monique Berlioux, directrice du CIO, promenait dans les couloirs du Palace où avait lieu la réunion un air désabusé.

« Il n'y a aucune nouvelle proposition. Les Soviétiques ont répété que leur décision était irrévocable. Les Jeux auront lieu quand même à Los Angeles sans eux et leurs amis, même si une nouvelle fois M. Ueberroth a répété que le président des États-Unis avait donné toutes les assurances requises pour la sécurité des athlètes », disait la mine triste le directeur du CIO.

Ces constatations étaient d'autant plus amères pour les autorités olympiques que les Soviétiques sont arrivés à Lausanne les mains vides. M. Gramov n'était porteur d'aucun message ni de la plus petite invitation pour M. Samaranch à se rendre à Moscou.

Le président du CIO semble faire de sa visite à M. Constantin Tchernenko une affaire personnelle. Son irritation née de sa mise à l'écart par les Soviétiques est à peine masquée.

« Nous tenterons jusqu'au bout de faire revenir l'URSS sur sa décision », devait-il confirmer. Un voeu pieux qui n'a plus aucune chance d'être suivi d'effets. En dehors des questions politiques, les griefs de l'URSS envers le président du CIO sont nombreux. Ils reposent surtout sur un besoin de réforme profonde des structures de l'organisme olympique.

L'avenir du mouvement olympique a été également évoqué comme l'a confirmé M. Marat Gramov mais, dans ce domaine, on semble s'être contenté de généraliser et de déclarations d'intentions.

« Pour nous la chose importante est que notre non soit définitif. La raison de notre renoncement n'a pas changé: les conditions pour assurer la sécurité des athlètes à Los Angeles ne sont pas réunies. Mais nous n'organiserons ni Jeux parallèles ni Jeux alternatifs », a affirmé le président du CNO de l'URSS.

Au cours de sa conférence de presse, M. Samaranch a expliqué que le revirement soviétique avait fait suite à une réunion ayant eu lieu le 27 avril à Washington entre un fonctionnaire du département d'État, M. Edward Derwinski, et M. Victor Issakov, membre de l'ambassade d'URSS aux États-Unis. Pour les Soviétiques, le département d'État aurait affirmé en cette occasion que certains engagements pris trois jours plus tôt à Lausanne ne seraient pas valables.

Cette version a expliqué le président du CIO, est minimisée par M. Ueberroth qui ne parle pour sa part que de discussions à un bas niveau à ce sujet.

M. Samaranch, en ce qui concerne le futur des Jeux, s'est montré partisan de revoir certaines règles. Mais tout ceci, a-t-il dit, ne pourra etre examiné qu'après Los Angeles.

Enfin, le prédécesseur de M. Samaranch, Lord Killanin, a regretté pour sa part que des athlètes soient utilisés par des politiciens à des fins politiques.

Maintenant qu'il semble que la non-participation soviétique soit désormais acquise, un nouveau point d'interrogation s'élève à l'horizon du mouvement olympique: le boycottage des Jeux du Commonwealth en 1987 par les pays africains en raison de la tournée de l'équipe de rugby de Grande-Bretagne en Afrique du Sud.

HORS-JEU

Que de mensonges en ton nom !

JEAN-LUC DUGUAY

Olympisme, que de mensonges dits en ton nom.

Je « pitonnais » gaiement l'autre soir quand je suis tombé sur l'émission qu'anime chaque semaine à Télé-Métropole M. Gérard-Marie Boivin, *La parole est à vous*. Elle venait tout juste de commencer. Je me suis dit que je m'y attarderais quelques minutes pour la forme. J'y suis resté accroché toute l'heure.

Le sujet était chaud: les Jeux olympiques de Los Angeles, boycottés par les pays du bloc communiste. La question posée au public, qui a répondu oui par une forte majorité, était la suivante: L'avenir des Jeux olympiques est-il menacé ?

Pour discuter de la question, on avait réuni un panel d'experts: MM. François Godbout, vice-président de l'Association olympique canadienne, Paul Ohl, directeur du sport d'élite au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Gilles Blanchard, journaliste. Et il y en avait un quatrième, du nom d'Andrei Sandakov, représentant de l'agence de presse *Novosty*, dont les sympathies vont là où l'on devine.

Le débat m'a intéressé surtout en raison de la présence du quatrième homme. Celui-ci, de toute évidence, était là pour exposer la ligne du parti, bien qu'il s'en défendit. Notre « journaliste » n'y est pas allé de main morte et a raconté quelques-uns des plus beaux — et des plus gros — mensonges olympiques de l'histoire.

Par exemple, il a déclaré fort sérieusement que l'administration américaine était « contre » les Jeux olympiques. Ce qui expliquerait sans doute pourquoi les méchants capitalistes s'acharnent à ne pas assurer la sécurité des bons athlètes soviétiques. Dans le même désordre d'idées, M. Sandakov a évoqué l'hécatombe qui surviendra à coup sûr si les jeunes sportifs soviétiques se produisent dans le stade. Quand on lui a fait remarquer que plusieurs de ces athlètes parcouraient les États-Unis depuis plusieurs semaines sans que mal leur arrive, M. Sandakov a répondu que, précisément, les « terroristes américains » attendaient les Jeux olympiques pour accomplir leurs atrocités.

Au fond, je ne veux pas faire ici le procès de cet homme en particulier. Je l'ai trouvé plutôt pitoyable, tellement je sentais qu'il avait été livré pieds et poings liés à la pâture du téléspectateur québécois. Ce qui m'a frappé, cependant, c'est comment les Jeux olympiques, qui sont eux-mêmes devenus un mensonge, donnent lieu à tous les mensonges.

Ce soir-là, à la télévision, on a dit avec raison que les grandes nations cherchaient des gains politiques depuis les tristement célèbres Jeux de Berlin en 1936. On a également mentionné que la politisation des Jeux avait commencé en 1952, année où l'Union soviétique est devenue membre du Comité olympique international. L'affirmation est peut-être exagérée mais elle contient du vrai. Ce qui est plus important, c'est que les Jeux sont devenus, de toute évidence, la plus grande manifestation politique de l'heure. Qu'on se rappelle, par exemple, le boycott infligé à ceux de Moscou par les pays capitalistes, États-Unis en tête, en signe de protestation contre l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS.

Il reste qu'en regardant discuter les quatre experts l'autre soir, je me disais qu'effectivement l'avenir des Jeux olympiques était menacé. Le ridicule ne tue pas, le mensonge, oui.

★ ★ ★

Nos Voisins sont pas sorteux

Je pense évidemment à nos Voisins de Laval qui n'avaient pas l'air trop à l'aise dans leurs patins lors du tournoi de la coupe Memorial à Kitchener. C'est sans doute parce qu'ils ne sont pas sorteux qu'ils se sont faits sortir aussi rapidement et aussi facilement.

Plus sérieusement, je continue de croire que le hockey junior québécois n'est plus à la hauteur de celui que l'on enseigne en Ontario et dans l'ouest du pays. Bien sûr, le Québec est encore la patrie de grands joueurs, tel Mario Le mieux, proclamé le joueur junior par excellence au Canada, cette saison. Mais le jeu d'ensemble n'y est pas.

À l'ouest, on impose aux jeunes hockeyeurs de se replier en défensive, quels que soient leurs talents offensifs. Ici, semble-t-il, les entraîneurs préfèrent généralement laisser la bride sur le cou à leurs joueurs. Résultat: ceux-ci, en jouant à leur façon, « oublient » de développer certaines facettes du jeu qui leur seront indispensables, une fois dans la Ligue nationale.

Jacques Villeneuve espère toujours participer aux 500 milles, le 27 mai

(PC et AFP) — Jacques Villeneuve, hospitalisé jeudi pour une commotion cérébrale à la suite d'un accident au cours d'essais à Indianapolis, se rétablit rapidement. Le coureur automobile envisage même une participation à l'épreuve qui aura lieu le 27 mai s'il n'est pas devancé lors des qualifications au cours du week-end.

Villeneuve, 28 ans, était au volant d'une des voitures de secours de son équipe, une March 1983, lorsqu'il a perdu le contrôle de son bolide dans un virage. Celui-ci a heurté violemment une barrière de béton et il a continué sur sa lancée pendant environ 300 mètres avant de s'immobiliser. Sa voiture avait été chronométrée à plus de 300 kilomètres à l'heure juste avant l'accident.

Villeneuve occupe présentement le 26e rang sur la liste des 33 partants. Une douzaine de pilotes non-qualifiés ont cependant réalisé de meilleurs chronos lors des essais libres.

Les risques de pluie sont nombreux à Indianapolis en fin de semaine et la direction de la course pourrait reporter à lundi la dernière séance de qualifications. Il est également possible que les organisateurs assignent d'office les cinq derniers partants devant compléter la grille de départ.


Jacques Villeneuve

Villeneuve s'est qualifié à 200.013 milles à l'heure. Parmi les pilotes qui pourraient le dépasser en fin de semaine se trouvent Derek Daly, Kevin Cogan et le vétéran Johnny Rutherford.

Villeneuve repose présentement dans un état satisfaisant à l'Hôpital Méthodiste d'Indianapolis.

« Je ne me rappelle pas de l'accident, a-t-il confié au cours d'une entrevue téléphonique. J'ai le cou et les muscles endoloris à cause du poids du casque qui a exercé une pression et aussi parce que j'ai été frappé par un morceau de pneu.

« Je devrais quitter l'hôpital d'ici quelques jours mais j'aimerais bien pouvoir participer aux dernières qualifications samedi (aujourd'hui) et dimanche, si jamais une voiture était prête pour dimanche », a-t-il ajouté.

« Il faudra huit pilotes plus rapides que moi pour me sortir de la course. »

Tout indique cependant que les médecins interdiront à Villeneuve de quitter l'hôpital avant la semaine prochaine.

Si tel est le cas, « je serai de retour en piste jeudi pour les essais libres », a dit Villeneuve.

Il y a eu plus d'une douzaine d'accidents depuis le début des essais et des qualifications à Indianapolis.

Mike Chandler, sérieusement blessé à la tête, est demeuré inconscient pendant plus de trois jours.

« Il est vrai qu'il y a beaucoup de risques à Indianapolis, reconnaît Villeneuve. Les voitures roulent à 200 milles à l'heure et plus et les murs de ciment ne donnent aucune chance. Les voitures ne sont pas construites pour absorber pareil choc.

« Cette année, dit-il, on a allongé la devanture des voitures de façon à mieux protéger les pilotes. C'est la solution: reculer les pilotes le plus possible derrière les suspensions avant pour mieux les protéger lors d'un choc. Et d'ici quelques années, on introduira de nouveaux matériaux plus solides. »

Le frère de Jacques, Gilles Villeneuve, s'est tué le 8 mai 1982 au cours des essais du Grand Prix de Formule Un de Zolder, en Belgique.

Le boycott de la Pologne

Une absence d'indépendance — Lech Walesa

VARSOVIE (AFP) — La décision prise jeudi par le Comité national olympique (CNO) polonais de ne pas participer aux Jeux olympiques de Los Angeles constitue une nouvelle preuve de l'absence d'indépendance des autorités polonaises, a déclaré Lech Walesa, hier.

Dans un communiqué qu'il a lu lui-même au téléphone, depuis son appartement à Gdansk, le prix Nobel de la paix a exprimé en outre sa compassion aux athlètes polonais dont les efforts fournis pendant quatre années de préparation aux Jeux d'été ont été anéantis.

La décision adoptée du Comité national olympique polonais a éveillé une profonde déception au sein de la population, notent les observateurs.

Bien que l'attitude du CNO n'ait surpris personne, fait-on remarquer, ce désappointement, teinté d'amertume voire d'irritation, est d'autant plus profond que les Polonais savaient parfaitement qu'il ne pouvait en être autrement. Après son *niet* retentissant, entend-on dire à la ronde, le grand frère qui ne cesse de les observer d'un oeil méfiant, n'aurait toléré la moindre incartade.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

San Diego 5, Montréal 4
Cincinnati 5, Chicago 3
Atlanta 7, St. Louis 2

Hier

Montréal à Los Angeles
Houston à Chicago
Atlanta à Pittsburgh
Cincinnati à St. Louis
New York à San Diego
Philad'phie à S. Francisco

Aujourd'hui

Montréal, Gullickson (0-3) à Los Angeles, Honeycutt (5-1), 22 h 05
Houston, Knepper (3-5) à Chicago, Reuschel (0-1), 14 h 20
Philadelphie, Denny (3-3) à San Francisco, Davis (1-5), 16 h 05
Atlanta, Mahler (0-1) à Pittsburgh, Tudor (2-1), 19 h 05
Cincinnati, Berenyi (1-4) à St. Louis, Andujar (6-3), 20 h 05
New York, Lynch (4-1) à San Diego, Thurmond (2-2), 22 h 05

Ligue Américaine

Jeudi

Boston 11, Cleveland 10
Toronto 3, Chicago 2
Texas 4, Milwaukee 1

Hier

Chicago à Toronto
Oakland à Detroit
Californie à New York
Seattle à Baltimore
Texas à Kansas City
Boston à Minnesota
Cleveland à Milwaukee

Aujourd'hui

Chicago, Seaver (4-2) à Toronto, Gott (1-2), 13 h 35
Californie, Zahn (4-3) à New York, Niekro (6-1), 14 h 20
Oakland, McCatty (3-2) à Detroit, Morris (7-1), 19 h 35
Seattle, Langston (2-3) à Baltimore, McGregor (5-3), 19 h 35
Texas, Hough (2-5) à Kansas City, Gubicza (1-3), 20 h 35
Boston, Ojeda (4-2) au Minnesota, Viola (3-4), 20 h 35
Cleveland, Spillner (0-2) à Milwaukee, Cocanower (2-4), 20 h 30

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	135	38	32	4	281
Dawson	131	33	25	2	252
Dilone	44	14	5	1	318
Flynn	34	13	2	0	382
Francona	125	49	11	0	392
Little	127	36	5	0	283
Raines	142	47	25	5	331
Ramos	26	3	1	0	115
Rose	112	35	11	0	313
Salazar	98	14	8	0	143
Speier	29	6	1	0	207
Thomas	24	6	3	0	250
Wallach	146	44	26	8	301
Wohlford	28	9	0	0	321

Buts volés: Raines 12; Dilone 7; Dawson, 4; Little, Wallach, Rose 1, chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Breining	0-0	6.2	1	5	1.36
Gullickson	0-3	31.2	24	16	6.84
Harris	0-1	15.2	4	14	2.30
James	1-3	14.1	14	11	8.81
Lea	6-2	62.2	21	34	3.02
Lucas	0-0	20.1	6	17	2.67
McGaffigan	2-2	24.2	3	16	1.09
Palmer	2-0	25.2	13	8	4.57
Reardon	1-1	21.0	3	15	1.29
Rogers	2-2	25.1	20	6	7.14
Schatzeder	0-2	21.1	6	13	2.54
Smith	5-2	54.1	18	32	2.98

Parties sauvées: Reardon 6; Lucas, 4; Harris, 1; McGaffigan 1; Schatzeder, 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	19	14	.576	—
CHICAGO	20	15	.571	—
PHILADELPHIE	19	16	.543	1
MONTRÉAL	**19**	**18**	**.514**	**2**
ST. LOUIS	18	20	.474	3½
PITTSBURGH	12	20	.375	6½

Section Ouest

LOS ANGELES	22	18	.550	—
CINCINNATI	20	17	.541	½
ATLANTA	19	17	.528	1
SAN DIEGO	19	18	.514	1½
HOUSTON	15	21	.417	5
SAN FRANCISCO	14	22	.389	6

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	29	5	.853	—
TORONTO	22	13	.629	7½
BALTIMORE	20	17	.541	10½
MILWAUKEE	17	17	.500	12
NEW YORK	16	19	.457	13½
BOSTON	16	21	.432	14½
CLEVELAND	13	19	.406	15

Section Ouest

CALIFORNIE	20	19	.513	—
MINNESOTA	19	19	.500	½
CHICAGO	18	19	.486	1
OAKLAND	18	20	.474	1½
SEATTLE	18	20	.474	1½
KANSAS CITY	13	20	.394	4
TEXAS	13	24	.351	6

HOCKEY

Ligue Nationale

Éliminatoires

(Finale 4 de 7)

Jeudi, 10 mai
Edmonton 1, Islanders 0
Samedi, 12 mai
Islanders 6, Edmonton 1
Mardi, 15 mai
Edmonton 7, Islanders 2
Jeudi, 17 mai
Edmonton 7, Islanders 2
Aujourd'hui
Islanders à Edmonton
Mardi, 22 mai
x-Edmonton à Islanders
Jeudi, 24 mai
x-Edmonton à Islanders
x-si nécessaire

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm	11	20	31
Messier, Edm	8	18	26
Kurri, Edm	13	12	25
Coffey, Edm	8	13	21
Bossy, Isl	8	10	18
Reinhart, Cal	6	11	17
Gillies, Isl	12	7	17
Anderson, Edm	6	10	16
Trottier, Isl	8	6	14
Naslund, Mon	**6**	**8**	**14**
Bellows, Min	2	12	14
MacInnis, Cal	2	12	14
Linseman, Edm	9	4	13
Flatley, Isl	8	5	13
McDonald, Cal	6	7	13
B. Sutter, Isl	4	10	14
Hughes, Edm	2	12	14
Maxwell, Min	2	11	13

Coupe Memorial

Samedi, 12 mai
Kitchener 8, Laval 2
Dimanche, 13 mai
Kitchener 9, Kamloops 7
Ottawa 6, Laval 5
Lundi, 14 mai
Ottawa 5, Kamloops 1
Mardi, 15 mai
Kamloops 4, Laval 3
Mercredi, 16 mai
Kitchener 7, Ottawa 2
Jeudi, 17 mai
(Demi-finale)
Ottawa 7, Kamloops 2
Aujourd'hui
Finale
Kitchener c. Ottawa

COUPE STANLEY

Série "O"

	pj	g	p	bp	bc	pts
EDMONTON	4	3	1	16	10	6
ISLANDERS	4	1	3	10	16	2

Tambay meilleur temps

DIJON, France (AFP) — Le Français Patrick Tambay, sur Renault ELF, a réalisé le meilleur temps de la première séance d'essais officiels du grand prix de France de Formule Un hier après-midi sur le circuit de Dijon-Prénois, dans le centre-est de la France.

Tambay a couvert les 3.8 kilomètres du circuit en 1:02.200 à la moyenne de 224.971 kilomètres à l'heure.

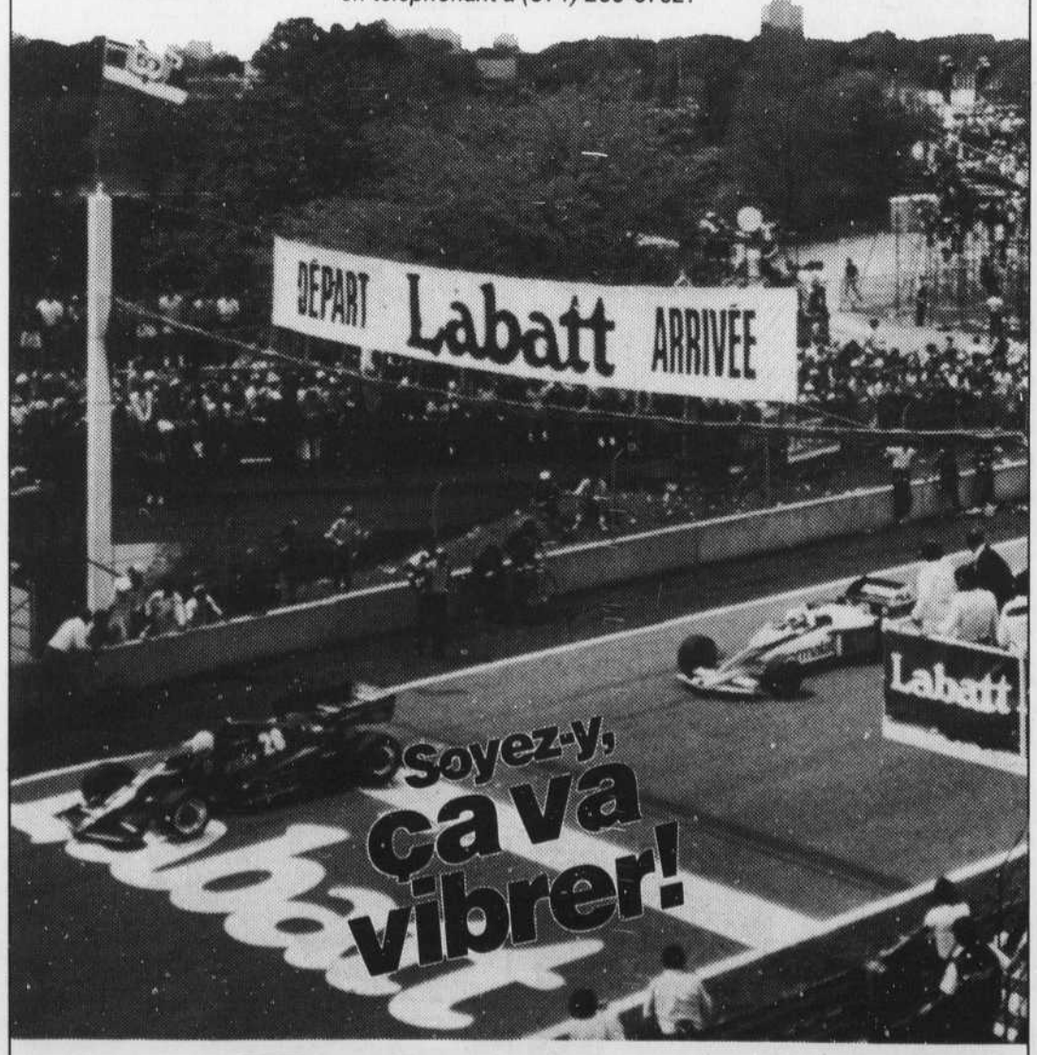
Le pilote italien Andrea De Cesaris, sur Ligier Renault, qui avait réussi le neuvième meilleur temps (1:04.137) a par ailleurs été disqualifié par les commissaires sportifs.

GRAND PRIX LABATT DU CANADA

LES 15, 16 ET 17 JUIN,
AU CIRCUIT GILLES VILLENEUVE.

Trois jours de compétitions automobiles les plus excitantes qui soient!
Les meilleurs pilotes au monde!
Course de Formule Un
Challenge Canadian Tire 2000/Savin 1600 de Formule Ford
Course Honda/Michelin
Challenges Budweiser de voiture de production
et de Formule Cart 125.

Soyez-y! Plus qu'un grand prix, ce sera une fête du tonnerre!
La description radiophonique des épreuves du Grand Prix sera faite sur le site par GPLC-FM 95,1. **Soyez-y... avec votre radio!**
Billets en vente sur le site, à tous les comptoirs Ticketron et par Télétron® en téléphonant à (514) 288-3782.



Labatt 50

Le Grand Prix Labatt du Canada est sanctionné par la F.C.S.A. et organisé par la F.A.Q.
FCSA
Industrie Québec TOURISME